

L'HISTOIRE
DES
RELIGIONS
DE TOUS
LES ROYAUMES
DU MONDE.

Revûë, corrigée, augmentée, & mise dans un meilleur ordre.

Par le Sieur JOVET *Chanoine de Laon, Prieur de Plainchatel.*

TOME TROISIE'ME.





A PARIS,
Chez GILLES PAULUS-DU-MESNIL, ruë Frementelle, au Petit Corbeil, prés le Puits-Certain.

M. DCCX.
Avec Approbation & Privilege du Roy.



TABLE DES CHAPITRES DES RELIGIONS contenuës dans ce troisiéme Volume.

Fin de la Table du troisiéme Volume.



L'HISTOIRE DES RELIGIONS DE TOUS LES ROYAUMES DU MONDE.

De la Religion de l'Assyrie.

LES Juifs appellent cet Empire Assur. Il subsista prés de treize cens ans, jusqu'à Sardanapale. La plus belle de ses Villes est l'ancienne Ninive. Lors qu'elle étoit dans sa splendeur, son circuit étoit de 480. stades, ou de 30. de nos lieües, & ses murailles de cent pieds de hauteur, l'épaisseur de trois charettes : Tellement que l'Ecriture marque qu'il falloit trois jours pour en faire le tour. Elle a été détruite par differentes nations, ausquelles elle a été soumise. Tantôt elle est sous la Domination du Turc, & tantôt

sous celle du Persan. On prétend que le sepulchre de Jonas est dans les ruines de cette Ville, honoré des Chrétiens, des Juifs & des Turcs, qui ont fait bâtir une Mosquée exprés, pour l'enfermer. Le Païs est habité par des Arabes Mahometans; & les Curdes, qui habitent les Montagnes, sont en partie Mahometans, Nestoriens & Jacobites. Les dernieres Relations portent que les Capucins, qui sont établis en ce Païs, ont converti plusieurs de ces Chrétiens Schismatiques, & en font tous les jours rentrer dans le giron de l'Eglise.

De la Religion de la Turcomanie ou *grande Armenie.*

LA grande Armenie se divise en trois parties, dont la plus petite s'appelle Georgie, celle du milieu Turcomanie, & la troisiéme retient le nom d'Armenie. L'Apôtre S. Barthelemy & S. Thadée ont établi la Religion Catholique dans cette derniere partie, où le Christianisme s'est conservé, mais avec beaucoup d'altération.

Les originaires de ce Païs sont religieux observateurs de la Loy de Mahomet, de méme que les Turcs qui y sont; mais la plûpart sont Persans, qui suivent la Secte d'Haly.

Armeniés. Les Armeniens, qui sont une Secte des Grecs, sont ainsi appellez, parce qu'ils occupent presque toute l'Armenie. Ils sont en grand nombre, répandus par tout l'Orient, & habitent les Villes de Syrie, des deux Armenies, de Mesopotamie, de Perse, de Caramanie, & autres lieux, comme de Constantinople. Il y en a même en Pologne & en Russie, & en plusieurs autres endroits. Ils ont été autrefois Catholiques, dont ils ont retenu beaucoup de choses. Ils sont presentement Grecs Schismatiques. Ils dépendoient autrefois du Patriarche de Constantinople, mais à present ils en sont déchûs en la plûpart des points. Ils ont deux Patriarches universels, dont l'un est établi sur

:e grande Province, & fait sa résidence ordi-
re en Perse, dans le Monastere d'Egmiachin,
des trois Eglises, prés la Ville d'Ervan, ayant
s de deux cens cinquante mille Armeniens, sans
Prêtres & les Religieux ; & l'autre tient son
ge à Cis, Ville de Caramanie, qui est sous la
ominatiou du Grand Turc, & son autorité s'é-
d sur la petite Armenie & les Provinces voisi-
, ayant sous sa Jurisdiction 54. Archevêchez
Evêchez, & quantité de Monasteres de S. Ba-
& de S. Antoine. Nous verrons ci-aprés l'état
Eglises de la grande Armenie.

Il n'y a personne qui ait traité plus au long de
créance & de la Discipline Ecclesiastique de
glise Armenienne, que Galanus, dans le Livre
'il a fait imprimer à Rome, touchant la réu-
n de cette Eglise avec la Romaine. Cet Ou-
ige est divisé en deux parties, dont la premiere
st qu'un Extrait des Histoires des Armeniens :
is comme les Armeniens ont été partagez entre
c depuis plusieurs siecles, & qu'ils ont eu re-
urs à Rome dans leurs besoins, aussi-bien que
autres Orientaux, il se pourroit faire que ces
stoires ne seroient pas tout-à-fait sinceres &
t exactes.

Ce Livre neanmoins contient plusieurs choses
ez curieuses, touchant l'Etat & la Religion des
meniens.

L'on remarquera donc premierement que les
stoires Armeniennes, traduites par Galanus,
oduisent un certain Acte de réunion entre l'E-
se Romaine & l'Armenienne, sous l'Empereur
nstantin & Tiridate, Roy des Armeniens, S.
lvestre occupant alors le Siege de Rome, &
egoire, qui est le Grand Patriarche des Arme-
ns, occupant celui d'Armenie. Mais outre qu'il
plusieurs choses dans cet Acte qui ne parois-
t pas tout-à-fait veritables, il se pourroit faire
: cette piece auroit été fabriquée, pour la plus

grande partie, dans les siecles suivans, principalement au tems du Pape Innocent III. lors que l'Eglise Armenienne a voulu se réunir avec l'Eglise Romaine; car l'on y trouve des manieres de parler touchant la Souveraineté des Papes, qui n'étoient pas en usage dans ce tems là.

Les Armeniens cependant, comme remarque Galanus, se servent de cet Acte, pour montrer l'antiquité de leur Patriarchat, qui fut établi, selon eux, par le Pape Sylvestre; & ils l'ont même produit dans leurs disputes contre les Grecs. Mais ce fondement paroîtra foible à ceux qui sçavent l'Histoire Ecclesiastique, & qui considéreront la grande étendüe de Jurisdiction que le Pape Sylvestre prend dans cet Acte.

2°. Tout le monde sçait que les Armeniens sont de la Secte des Monophysites, qui ne reconnoissent qu'une nature en Jesus-Christ. Mais comme nous avons déja parlé de cette heresie, en traitant de la Religion des Jacobites, le Lecteur y aura recours. C'est neanmoins ce qui fait de grandes disputes aujourd'hui parmi les Armeniens; & quoi qu'ils soient la plûpart ignorans en matiere de Theologie, ils ne laissent pas de parler raisonablement du mystere de l'Incarnation, & du Concile de Chalcedoine, qu'ils rejettent. L'on remarquera pourtant qu'un bon nombre des Armeniens est presentement réuni avec l'Eglise Romaine, dont ils suivent les sentimens; & que Galanus a eu grande part à la nouvelle réunion sous le Pape Urbain VIII.

3°. Il n'est pas vrai que les Armeniens nient la presence réelle de Jesus-Christ dans le Sacrement de l'Eucharistie, ainsi que le rapporte Brerewod: au contraire, ils la croyent positivement; & il ne faut que lire pour cela la Perpetuité de la Foy de M. Arnaud, où toutes les preuves negatives & affirmatives de ce mystere sont clairement expliquées. Je ne les rapporte point ici, parce qu'elles

Liv. 5. ch. 6. 7. 8. & 9. tom. 1.

ont trop longues. Je dirai seulement, aprés un Auteur moderne, que les Armeniens & les Orientaux n'ont point tant disputé touchant ce Sacrement, que les Latins ont fait, principalement depuis le tems de Berenger; & dautant que les Armeniens n'ont jamais examiné cette difficulté, ils sont demeurez dans les termes generaux du changement des symboles au Corps & au Sang de nôtre Seigneur. Galanus, qui rapporte quelques-uns de leurs Synodes, & les disputes qu'ils ont eu avec les Grecs, ne fait aucune mention de cela, mais seulement de ce qu'ils ne mettent point d'eau avec le vin, en celebrant la Liturgie, & de ce qu'ils consacrent en pain sans levain, à la maniere des Latins. Ce que le même Brerewod rapporte touchant le Purgatoire, doit être expliqué selon ce que nous avons dit ci-dessus des Grecs & des autres Orientaux; & il y a bien de l'apparence que ce qui est dit au même lieu, qu'ils nient que les Sacremens ont la vertu de conferer la grace, est une chimere de quelque Scholastique, qui s'est imaginé que les Orientaux étoient instruits de toutes les subtilitez des Latins. De plus, il n'est pas croyable que les Armeniens refusent de manger toute sorte d'animaux, estimez immondes dans la Loy, comme Brerewod l'attribüe aussi aux Abyssins: mais ce qui a donné occasion à cette créance, c'est que les Armeniens & les Abyssins, avec les autres Chrétiens du Levant, s'abstiennent de manger du sang & des viandes étouffées, sans qu'il y ait en cela de superstition.

Il seroit inutile de traiter plus au long de la créance des Armeniens, qui ne sont point latinisez; car l'on en a assez parlé, en expliquant la créance des Jacobites, dont ils ne différent qu'en ce qui regarde quelques ceremonies & la Discipline Ecclesiastique. Neanmoins il est à propos de produire un Catalogue des principales erreurs, qu'un certain Armenien latinisé leur attribüe; & cela *Ioan. Hernat apud Galan.*

servira de confirmation à ce que nous avons déja avancé, & nous donnera en même tems lieu d'éclaircir quelques autres points. Cet Auteur reproche à ceux de sa Nation, qui ne sont point réunis avec le Pape, de suivre les erreurs d'Eutyches & de Dioscore, touchant l'unité de nature en Jesus-Christ : De croire que le S. Esprit ne procede que du Pere : Que les ames des Saints n'entrent point en Paradis, ni celles des damnez en Enfer, avant le jour du Jugement dernier : Qu'il n'y a point de lieu, appellé Purgatoire & Enfer : Que l'Eglise de Rome n'a point de Primauté sur les autres Eglises. Il ajoute de plus que les Armeniens détestent la memoire du Pape Leon & du Concile de Chalcedoine : Qu'ils n'observent point les Fêtes de nôtre Seigneur, à la maniere de l'Eglise Romaine : Qu'ils ne gardent point les jeûnes selon les Canons de l'Eglise : Qu'ils ne reconnoissent point sept Sacremens, dautant qu'ils n'ont point l'usage de la Confirmation, ni de l'Extrême-Onction ; & de plus, qu'ils ignorent la veritable essence des autres Sacremens : Qu'en la Messe, ils ne mettent point d'eau dans le calice : Qu'ils prétendent qu'on ne doit point donner l'Eucharistie au Peuple, que sous les deux especes. Il leur reproche aussi la coûtume qu'ils ont de consacrer dans des calices de bois & de terre : Que tous les Prêtres donnent indifferemment l'absolution de toute sorte de pechez, sans qu'il y ait parmi eux de cas réservez : Qu'ils sont soumis à deux Patriarches, dont chacun s'attribüe le Patriarchat de toute l'Armenie : Que les Curez & les Evêques succedent les uns aux autres, comme si leurs Dignitez étoient des heritages : Qu'on vend & achete parmi eux les Sacremens : Que les divorces se font pour de l'argent, sans aucune raison : Qu'ils ne font point d'huille du crême & des malades : Qu'ils donnent enfin la Communion aux enfans, avant qu'ils ayent l'usage de la raison.

Mais la plûpart de ces opinions sont communes à tous les Chrétiens du Levant, de la maniere que nous les avons expliquées, en parlant des Grecs. Ce qu'on pourroit plus reprendre dans les Armeniens, est l'attache trop scrupuleuse à de certains jeûnes, qui sont en grande quantité parmi eux ; & qu'ils ne se font pas instruire assez exactement des mysteres de la Religion. Il n'y en a point dans l'Eglise Orientale, qui fassent plus d'estime des jeûnes, que les Armeniens ; & l'on diroit, à les entendre parler, que toute la Religion consisteroit à jeûner, y étant tellement attachez, qu'ils taxent ceux qui manquent à les observer, de n'être pas Chrétiens. Quand un Armenien se confesse d'avoir volé, tué, ou d'autres semblables crimes, le Confesseur lui dit que Dieu est misericordieux : mais s'il s'accuse d'avoir mangé du beurre le Mercredi ou le Vendredi, ou un jour de jeûne, ô ! c'est pour lui un crime exécrable ; & le Confesseur lui ordonnera de grandes pénitences pour ce peché, comme de jeûner plusieurs mois, de s'abstenir durant six mois de sa femme, ou autres austéritez.

Or ces jeûnes consistent à faire un Carême comme le nôtre, ne mangeant pendant ces quarante jours ni chair, ni poisson, ni lait, ni œufs, ni fromage, ni beurre, mais seulement des legumes & de l'huille. Ils ne voyent pas même leurs femmes pendant ce tems-là. Ils jeûnent aussi douze jours avant les trois grandes Fêtes, & les Mercredis & les Vendredis, à la réserve de ceux qui sont depuis Pâques, jusqu'à l'Ascension. Ils s'abstiennent aussi durant cinq Dimanches de l'année, de chair, de poisson, de fromage & de beurre, en memoire du tems auquel leurs prédecesseurs Idolâtres sacrifioient leurs enfans aux Idoles.

Les superstitions qu'ils ont beaucoup en certaines choses, approchent de l'Idolâtrie, particulierement en leurs obseques & leurs funerailles, où ils ont cette ceremonie, qu'ils benissent un agneau,

lui donnant à manger du sel beni, & mettant dessus lui la robe du Prêtre ployée ; & aprés la Messe, le menent autour de l'Eglise : puis ils le sacrifient, & en donnent un morceau à chacun de la Compagnie, comme pour les convier à l'amour & à la charité mutuelle. On peut dire qu'ils ont emprunté cette coutume des Hebreux, qui partageoient un veau, pour établir leur alliance, comme il se voit dans la Genese, Ch. 15. & en Jeremie, Ch. 34. Quelques-uns les nomment Sabbatins & Julianistes, comme adonnez aux ceremonies des Juifs, & à l'heresie de Julien l'Apostat.

Une autre superstition qu'ils ont, est la benediction d'une Riviere, qu'ils font annuellement le sixiéme Janvier : Et comme ce jour est celebre, par la rencontre de l'Epiphanie, l'Evêque la commence par chanter la Messe plus matin que de coutume : Puis il fait un Sermon, pris sur un texte de l'Evangile de ce jour, à la fin duquel, il annonce la benediction de la Riviere. Cette ceremonie s'appelle *Chatsche Schuran*. Pendant le Sermon de l'Evêque, tous les Armeniens du Païs se rendent autour du lieu où se doit celebrer la Fête, avec la Croix & la banniere ; & l'Evêque s'y étant ensuite rendu, & ayant commencé la ceremonie, des Armeniens tout nuds sautent sur la glace, & la cassent en plusieurs endroits, pendant que l'Evêque s'amuse à lire, & le Peuple à chanter des Hymnes, des Pseaumes & des Cantiques. Lors que la glace est rompüe, le Peuple garde le silence, & l'on entend le son des cloches, des cymbales & des trompettes. Et l'Evêque s'étant avancé vers l'endroit où l'eau paroît, aprés y avoir répandu de l'huille benîte, il fait la benediction de cette eau, y plongeant trois fois la Croix, de même que sa crosse, & fait ensuite quelques prieres, qui ne sont pas plûtôt finies, que tout le Peuple accoure en foule ; les uns, pour boire de cette eau ; les autres, pour s'en laver les pieds, les mains & le

ſage : Et comme il y en a par tout d'une devotion ſinguliere, pluſieurs ſe dépoüillent, & ſautent tout nuds dans l'eau, le zele & la ferveur les empêchant de ſentir le froid, qui eſt quelquefois extrêmement grand, pendant que des jeunes filles chantent des hymnes à la loüange de l'Evêque, quelques-unes danſant, d'autres ſe réjoüiſſant, & bûvant avec excés.

Ils ont toûjours celebré la Fête de la Nativité de nôtre Seigneur & ſon Epiphanie, en un même jour, prétendant que c'eſt un ancien uſage dans l'Egliſe, & que l'Epiphanie ou l'Apparition de nôtre Seigneur, n'eſt proprement que ſa Naiſſance, auquel jour ils diſent qu'il renâquit ſpirituellement. Ils ont cette coutume contraire aux autres Chrétiens du Levant.

Le jour du Vendredi Saint, ils repréſentent la mort & l'enterrement de nôtre Seigneur. Pendant cette repréſentation, ils pleurent & ſoupirent continuellement. Ils celebrent auſſi le jour de Pâques avec de grandes ceremonies, en repréſentant un reſſuſcité ; & le matin, en ſe rencontrant, ils ne ſe ſervent point d'autre ſalut, que de ces mots : *Il eſt effectivement reſſuſcité.* Ce qu'ils appellent l'avis de l'Ange. Ils paſſent le reſte de la journée avec de grands ſentimens de joye, & font de grandes ſolemnitez. Mais les Juifs & les Mahometans n'oſeroient s'y mêler, parce que le Roy & celui qui domine ſur eux, a un ſoin fort exact de la conſervation de leurs privileges. *Olearius Mandeſlo.*

Leurs Egliſes ne ſont que mediocrement belles. Ils y entrent avec une grande modeſtie, y marchant pieds nuds, comme les Ethyopiens ou Abyſſins. Ils n'oſeroient même y cracher, ni faire aucune poſture indécente. Ils n'y ont point d'Images ; neanmoins ils y ont des Croix d'airain & de fer, & diverſes Reliques en des Châſſes d'argent. Ils reverent la Croix ; mais ils ne lui rendent point de culte. Ils ont un extrême reſpect pour les Li-

vres de l'Evangile, auſſi-bien que les Grecs, & ils ne manquent jamais de le baiſer, ſoit en le recevant, ſoit en le quittant. Ils l'élevent à la Meſſe peu à peu, & avec de grands ſentimens de reſpect. Ils entendent la Meſſe fort devotement, & à genoux; & lors que le Celebrant leur fait l'oſtenſion du Corps de nôtre Seigneur, le Peuple frappe ſa poitrine, fait le ſigne de la Croix, & baiſe trois fois la terre, qui eſt une action d'humilité, dont le Patriarche méme ne s'exempte point. Ils ſe donnent auſſi le baiſer de paix, & chantent divers Cantiques. Ils y prononcent tout d'un ton fort haut, mais en une Langue qui n'eſt pas également intelligible à tous les Armeniens. C'eſt un Armenien Grammatical, aſſez rude & peu connu, qui eſt ancien & fort différent du nouveau, que le commun n'entend pas. Neanmoins l'Oraiſon Dominicale, le Symbole, le Decalogue, les paroles du Baptême & de la conſecration ſont entendus de tout le monde. Ils ont auſſi toute la Bible traduite en leur Langue, & leur traduction a été priſe du Grec des Septante. Cette verſion de Bible fut faite vers le tems de S. Jean Chryſoſtome, par quelques-uns de leurs Docteurs, qui avoient appris la Langue Grecque, & entre autres, par un certain Moïſe, nommé le Grammairien, & par un certain David, ſurnommé le Philoſophe. L'Office Divin ne ſe fait pourtant pas en leur Langue par tout; car ils ſe ſervent de la Langue Syriaque dans la Syrie, & même de la Latine, en certains endroits, & de beaucoup d'autres Langues; & ils uſent tellement de la Turque à Conſtantinople, qu'ils ne ſçavent preſque point leur *Pater* en Armenien. Leurs Mariages ſe font comme ceux des Grecs, & ils ſe marient fort jeunes. Leurs Prêtres portent des couronnes longues & larges, & ne font point couper leurs cheveux, ni raſer leur barbe. Ils ſont plus modeſtes & plus devots que tous ceux des autres Nations. C'eſt

pourquoi ils sont fort honorez du Peuple.

La qualité de Maître ou Docteur est si grande parmi les Armenieus, qu'ils la donnent avec les mêmes ceremonies que l'on confere les Ordres : & ils disent que cette Dignité imite celle de nôtre Seigneur, qui s'appelloit Rabbi ou Maître. Ce sont ces Docteurs que l'on consulte dans les points de la Religion, & qui en décident, considérant les Evêques plûtôt comme des personnes propres à administrer les Ordres, que comme des Docteurs. Ce sont ces mêmes Docteurs qui prêchent dans les Eglises, & qui sont les Juges des differends qui surviennent entre les Particuliers. En un mot, ils tiennent le même rang parmi eux, que les Rabbins parmi les Juifs.

L'Ordre Monastique est aussi en grande réputation parmi les Armeniens, depuis qu'un de leurs Patriarches, nommé Niersés, introduisit celui de S. Basile. Mais depuis qu'ils se sont réunis avec l'Eglise Romaine, ils ont entierement changé leur Regle, pour s'accommoder à celle des Latins. Celui qui donna occasion à cette réformation, tant de la Religion, que du Monachisme, fut un Religieux de l'Ordre de S. Dominique, nommé Barthelemy, natif de Boulogne, qui fit de grands progrés dans l'Armenie pour la Religion Catholique, sous le Pape Jean XXII. ayant attiré à lui par ses Prédications plusieurs Moines, dont il se servit pour réunir ensemble les deux Eglises. Ce fut en ce tems-là que l'Ordre de S. Dominique fut établi dans l'Armenie ; & l'on appelle ces Religieux Freres Unis, à cause de la nouvelle réunion. Cet Ordre s'acquit en peu de tems beaucoup de réputation : De sorte qu'ils bâtirent des Monasteres non-seulement dans l'Armenie & dans la Georgie, mais même au-delà du Pont-Euxin, principalement à Caffa, qui étoit alors de la dépendance des Genois. Mais depuis que les Turcs & les Persans se sont rendus les Maîtres de ces Païs-là, le

Moines d'Armenie.

nombre de ces Religieux Unis est beaucoup déchû, & il en reste aujourd'hui assez peu, qui se sont retirez dans la Province de Nascivan, en la grande Armenie; & étant enfin réduits à la derniere extrémité, ils se sont unis avec les Religieux Dominicains de l'Europe. Ils sont maintenant soumis au General de cet Ordre, qui y envoye un Superieur Provincial. Ils ont la conduite de quelques milliers d'Armeniens, qu'on appelle Franks, qui sont joints de Communion avec l'Eglise Latine, & sont dispersez dans les Villes de Nascivan, d'Abbaran, Abbragon, Calva, Saltach, Haschassent, Measeen, Carsan, Xhabunis, Giahug, Caragus, Chensug & Artach, dans lesquelles il y a aussi plusieurs Monasteres de S. Dominique, qui sont gouvernez par ce Provincial, dont je viens de parler, qui est leur Primat, portant titre d'Archevêque. Il faisoit sa résidence à Nascivan; mais l'Eglise Metropolitaine de S. Thomas ayant été convertie en Mosquée par les Mahometans, il s'est retiré au Monastere d'Abbaran, éloigné d'une journée de Nascivan. Ils font leur Office de la même maniere que les Catholiques Romains; mais en Langue Armenienne.

Au reste, quoi que les Armeniens soient les plus zelez des Catholiques de toutes les Nations Schismatiques, & qu'ils se souviennent de leur premiere union avec l'Eglise Romaine, du tems du Pape Sylvestre & de l'Empereur Constantin, & qu'ils croyent même y être conformes, étant seuls des Sectaires Orientaux, avec les Maronites, qui celebrent avec du pain sans levain; neanmoins les Missionaires, qui travaillent tous les jours à leur conversion, n'ont jamais pû les assujettir au Siege de Rome, s'étant toûjours fortifiez de leur ancienneté, & de leur succession de plus de deux cens Evêques, grands Personnages, entre lesquels ils disent que plusieurs ont scellé par leur sang la verité de la Doctrine qui leur a été enseignée jusqu'à

present, depuis leur conversion. Le Patriarche tiroit autrefois une certaine somme de chacune Maison ; mais le Turc lui a ôté ce droit : De sorte qu'il vit à present d'offrandes & d'aumônes ; & pour subsister plus aisément, il visite continuellement la Province, & entretient sa famille des amendes qu'il impose à ceux qui sont en delit. Sur le rapport qu'un mal intentionné fit à Scach Abas, Roy de Perse, qu'ils étoient soumis au Siege de Rome, ce Tyran se mit en colere, & ne put être appaisé que par la mort de plus d'un millier des leurs, à qui il fit couper la tête. Ce qui jetta les autres dans un desespoir, qui les fit avoir recours au Turc, & ce qui fut cause des guerres, qui troublent encore presentement le repos de toute la Perse.

On peut dire aussi que les victoires que ce Roy de Perse a remportées ces dernieres années sur les Armeniens, lors qu'il entra dans l'Armenie, ont presque ruiné cette Eglise, qui retient encore neanmoins le nom de quelques Archevêchez, Evêchez & Monasteres ; mais qui sont la plûpart dans un grand desordre. L'Etat present des Eglises qui dépendent du Patriarche d'Armenie, résidant à Ichmiadzin, qui a été recouvré par le moyen d'un Evêque d'Armenie, qui étoit Procureur General du Patriarche, & qui étoit à Paris il y a environ trente ans, consiste à environ 26. Archevêchez, 71. Evêchez, & plusieurs Abbayes & Monasteres. d'Uscavanok.

Nous commencerons par Ichmiadzin, qui est le Siege du Patriarche de la grande Armenie, qui a sous sa Juridiction Algusgvanch, qui est un petit Evêché, de même qu'Aring, qui est prés de la Ville d'Ervan, laquelle est un Archevêché, où il y a aussi un Convent : D'où vient qu'il est aussi appellé Aringshusvanch. Il y a aussi dans la Province de Varaspuracan l'Evêché de Betlis, qui est sous la Domination des Turcs. On y voit trois

Convens de Religieux de S. Basile. Elevard étoit autrefois un Evêché ; mais depuis trente ans, il a été aboli. Il ne laisse point d'y avoir trois Prêtres seculiers, qui desservent l'Eglise. Cet Evêché est dans la Province d'Ararath. Gesargel est un grand Evêché, dans la même Province, prés d'Egmiathin, de même que Goscavanch. Hoi ou Coy est encore un Evêché, prés de Salmast & du grand Lac. Johanavanch, c'est-à-dire, S. Jean, est un grand Evêché, dans la Province d'Ararath, à quatre lieües d'Egmiathin. Karenus est un autre Evêché, où il y a un Monastere, à six lieües d'Egmiathin. Kiekart, c'est-à-dire Lance de Christ, parce que la Lance de nôtre Seigneur étoit dans cette Eglise, étoit autrefois un Evêché. Mueni est encore un Evêché, à quatre lieües d'Egmiathin. Macaravanch, qui est dans la Province d'Altsteu, étoit aussi un Evêché. Salmasavanch, à cinq lieües d'Egmiathin, est encore un Evêché, prés de Mueni. Il y avoit autrefois une continuelle psalmodie en cette Eglise ; aussi Salmes, en Langue Armenienne, veut dire Pseaume : d'où vient le nom de Salmasavanch. Tieceravanch, autre Evêché, à trois lieües d'Egmiathin. Tiplis ou Teflis, est encore un Evêché, sous la Domination du Prince de Georgie ; sur lequel les Turcs & les Perses ont des prétentions. Vatthehair, de la Province de Casvan, qui appartient aux Turcs, est encore un Evêché. Virap est un autre Evêché, mais qui a le titre d'Archevêché, parce qu'il a sous soi trois Convens, sçavoir, Vanstan, Utzavanch & Musahbiuruvanch. Il est à douze lieües d'Egmiathin, pas loin du Mont Ararath. Uschovanch est un autre Evêché. Tous lesquels dix-sept ou dix-huit Evêchez sont Suffragans du Patriarchat d'Egmiathin. Outre lesquels, il y a deux Abbayes ou Monasteres de l'Ordre de S. Basile, sçavoir, Surb-Astuasasin, c'est-à-dire, Sainte Mere de Dieu, dans la Province d'Ararath, au-

trement Niggara ; & celui de Surb-Astuasincal, qui est à deux lieües de Niggara. Il y a aussi trois Convens de Religieuses du même Ordre.

Armenaperkhich a le titre d'Archevêché, parce qu'il a sous soi plusieurs Monasteres ; mais ce n'est à la verité qu'un Evêché, sous le Patriarchat d'Egmiathin. Ces Monasteres sont Hogevanch, Malstoe, Vardapiet, & plusieurs autres, qui sont détruits.

L'Archevêché d'Agulis, dans la Province de Golthan, à quinze lieües de Naxuvan, n'a aucun Suffragans, ayant tous été détruits ; mais il a cinq Convens de S. Basile, sçavoir, Hamasravanch, c'est l'Eglise de Surb-Mesrop ; Bestuvanch, c'est l'Eglise de Surb-Uschan ; le troisiéme est Pharracuvanch ; le quatriéme Tsenuvanch, & le cinquiéme est Surb-Joan.

L'Archevêché d'Acthamar ou Altamar, dans l'Isle du grand Lac de Varaspuracan, est réputé Schismatique par le Patriarche d'Egmiathin, & par l'Eglise d'Armenie ; parce que, depuis plus de cinq cens ans, il se dit Patriarche, contre le Decret de l'Eglise d'Armenie. Il a sous sa Jurisdiction huit ou neuf Evêchez, sçavoir, Jasan, Gasci, Basti, & autres. Il a aussi quelques Convens. Il faut remarquer que les Eglises qui y sont un peu ruinées, ne se rétablissent jamais.

L'Archevêché d'Armenaphreic, c'est-à-dire, Sauveur de tout le monde, est un Monastere, où est le Siege de l'Archevêché, dans la Province d'Ararath, à dix lieües d'Egmiathin. Il a sous sa Jurisdiction la Ville d'Ervan, qui est composée de quatorze mille maisons, dont il est à cinq lieües. Il prend la qualité d'Archevêché, parce qu'il a sous soi plusieurs Convens, sçavoir, Chogevanch, Masctos, Vardapiet, & autres, qui sont abolis ; mais ce n'est effectivement qu'un Evêché, sous le Patriarchat d'Egmiathin.

L'Archevêché de Bardulimeos, c'est-à-dire,

de S. Barthelemy, dans la Province d'Hacbac, avoit autrefois des Evêchez, mais qui sont à present détruits. C'est presentement un Archevêché, Suffragant du Grand Van.

L'Archevêché de Berchnu, dans la Province de Salcunus-Stuer, étoit autrefois une grande Ville; mais elle a été détruite par les Persans. Il est à huit lieües d'Ervan. Il a sous soi les Evêchez de Hair-Johan, dans la Province de Gerlachuni, Kiercharvasvanch, dans une Ville de la Province de Salcunus-Stuer, Schalvachuvanch, qui est à present tout-à-fait desert, & sans Ville, Sevan, dans la Province de Salcunus-Stuer; & le Monastere de Kariesnusvanch, de S. Basile, sous l'Archevêché de Besenu.

L'Archevêché de Cesarée, de la Province de Cappadoce, n'a que deux Suffragans, Surb-Astuasasin, Sainte Mere de Dieu, qui en est à trois lieües, & Hisia, qui en est à six. Il y a aussi un Monastere de S. Basile, qu'ils appellent de S. Sergius.

L'Archevêché de Surb-Carapet, c'est-à-dire, S. Jean le Précurseur, dans la Province de Taron, autrement Muse, prés de Bitlis, a sous sa Jurisdiction deux Evêchez, sçavoir, Matnavanchmscu, & Bitlis, qui sont dans la même Province.

Cpar, ci-devant Archevêché, mais qui ne subsiste plus.

L'Archevêché de Derganavanch, dans la Province de Dergan, qui est sous la Domination du Turc.

L'Archevêché ou l'Evêché de Fahrapat, dans la Province de Mausanderam.

Celui de Surb-Grigor ou de S. Gregoire, autrement de Lusavarich, qui est aussi appellé l'Archevêché d'Arzerum, a trois Suffragans, sçavoir, Surb-Astuasasin, Sainte Mere de Dieu, dans la Province de Karin, qui est à quatre lieües d'Arzerum; Ginisuvanch, qui en est à huit, sous

la Domination du Turc ; & Mamruananavanch, dans la Province de Mamruam.

L'Archevêché d'Hacbat, dans la Province d'Armenie

Fasoir, qui est à vingt lieües d'Hacbat, a deux Evêchez Suffragans ; Goruvanch, dans la Province de Gori, & Hacartinwanch, qui est un Evêché qui ne subsiste plus.

L'Archevêché d'Hamith ou Caracmit, a huit Suffragans. C'est aussi le Siege du Patriarche des Syriens Jacobites, depuis 1662. qui résidoit auparavant à Orfa. C'est aussi la résidence de l'Evêque Suffragant du Patriarche des Nestoriens, qui demeure presentement à Elchong, qui est à huit lieües de Mosul ou l'ancienne Ninive, suivant leur tradition. Les Suffragans de cet Archevêché sont Aol ou Agel, qui est à une lieüe d'Hamith, Areni, qui en est à deux journées, Balu, qui en est à trois, Edesia, qui en est à quatre, Germuc, qui en est à trois, Merdin, au Midy d'Hamit, Senchuse, qui est à quatre journées d'Hamit, & Thulguran, à deux.

L'Archevêché d'Harberdu, dans la Province d'Harberd, a quatre Suffragans, & trois Convens, dont on n'a pû sçavoir les noms. L'Eglise ou le Monastere est Surb-Astuasasin, prés d'Hamit, du côté d'Occident.

L'Archevêché d'Hispahan, Siege Royal du Royaume de Perse, depuis Scha-Abas, qui a attiré quantité d'Armeniens dans la Ville de Zulfa, qui est à un quart de lieüe d'Hispahan ; en laquelle il y a vingt Eglises d'Armeniens.

Dans cette Ville de Zulfa & celle d'Ervan, il y a environ quatre-vingt mille Armeniens, presque tous Marchands.

Or cet Archevêché d'Hispahan a quelques Evêchez Suffragans, entre autres Phatia, qui en est à trois journées.

L'Archevêché de Karmiuvanch, qui est dans la

Province d'Ecegazor, & qui est à deux journées d'Ervan & de Naxuvan, a quatre Evêchez Suffragans sous soi, sçavoir, Capisvanch, où il y a aussi un Monastere de S. Basile; Caputusvanch, dans la Province d'Ecegazor, qui n'est plus qu'un Monastere; Derbavanch, dans la même Province, aussi-bien qu'Hermonivanch; & Azpter, dans la Province de Sahbunisszor, qui est environ à vingt lieües d'Ervan.

L'Archevêché de Machienusvanch, prés la Ville de Machienus, dans la Province de Gelarchuni, & qui est environ à quinze lieües d'Ervan, n'a aucuns Suffragans, parce qu'ils sont abolis, aussi bien que les Monasteres.

Le grand Archevêché de Macu, dans la Province d'Artaz, qui a dans sa Cathedrale le Corps de S. Thadée, a cinq Evêchez Suffragans, sçavoir, Auhar, qui est à cinq journées de Macu; Hoy, qui en est à deux; Jormi, d'une journée de Tabris, & de trois de Macu; Maratha & Salmath.

L'Archevêché de Surb-Narcavea, c'est le premier Martyr S. Estienne, qui est à douze lieües de Naxivan, avoit autrefois plusieurs Suffragans, & des Monasteres; mais il n'y a plus qu'Astapat qui subsiste. Autrefois Zulpha d'Hispahan étoit sous la Jurisdiction de cet Archevêché.

Survrchan, c'est-à-dire, le Signe de la Sainte Croix, parce qu'il s'y voit une partie de la vraie Croix, est un Siege Archiepiscopal, qui est la même chose que Sebaste, sous la Domination du Turc; lequel a sous sa Jurisdiction trois Evêchez, sçavoir, Apciruvanch, de la Province d'Ascharu; Andreasic, de la Province d'Ascaa; Surb Hrestacapet, c'est à dire, S. Archange, dans la Province de Sebaste.

L'Archevêché de Senachim, dans la Province de Tascir ou Lorri, vers Tiplis, avoit des Evêchez Suffragans & des Monasteres; mais ils ne subsistent plus.

L'Archevêché de Schammachi, prés la Mer de Caspie, avoit aussi des Suffragans & des Convens; mais il ne s'en trouve plus.

Tathevanch, qui est un grand Archevêché, dans la Province de Kapan, a trois ou quatre Evêchez, dont les noms sont échappez, à la réserve de celui de Mecri. Ce même Archevêché a aussi quatre Monasteres de Religieux, sçavoir, Surb-Karapiet, Tanzapharac, Vagathevavanch, Anapat, où il y a plus de cent Hermites dans un desert; & deux Convens de Religieuses.

L'Archevêché de Thivatavanch ou de Sainte Anne, autrefois Eudoxie, qui est environ à cent cinquante lieües d'Egmiathin, a sons sa Jurisdiction trois Evêchez Suffragans, sçavoir, Nazianze, Marzuanavanch, & Neocesarée, qui sont tous trois sous la Domination du Pape.

Van est un grand Archevêché, qui est de même que Varach, qui est un Convent, où est le Siege de l'Archevêque, a sous soi six Suffragans, sçavoir, Arces ou Arcisçuvanoh, prés le grand Lac; Clath, Ctusuvanch, où il y a trois Convens de Moines & d'Hermites, qui sont sous la Jurisdiction de l'Evêque; Lim, Ustan & Usan. S. Ephannivanch est le seul Monastere qui soit prés de Van.

Virap, qui est sous la Jurisdiction d'Egmiathin, à douze lieües ou environ d'Ararath, passe pour un Archevêché, parce qu'il a sous lui ces trois Convens, Vanstan, Uzavanch & Muscacbiuruvanch.

Voila l'Etat de ces Eglises, dépendantes du Patriarche d'Egmiathin.

Quant aux principales ceremonies des Armeniens, voici les plus remarquables, que quelques Voyageurs modernes, assez dignes de Foy, en rapportent, lesquelles n'étoient point encore venües à la connoissance de bien des gens.

Depuis que les Armeniens ont passé en Europe,

Voyages de Tavernier, tom. 2.

leurs Eglises ont commencé d'être mieux ornées qu'elles ne l'étoient auparavant. Ils n'épargnent rien pour embellir le Chœur & l'Autel. On marche par tout sur de beaux tapis, & ils employent pour la structure & ses enjolivemens, les meilleurs Ouvriers & les plus belles étoffes qu'ils peuvent trouver. Le Chœur est plus élevé que la Nef de cinq ou six marches, & il n'y a qu'un Autel dans chaque Eglise, sur lequel ils mettent le pain qu'ils consacrent, sans y mettre d'abord le Calice, où est le vin. Quand la Messe se dit en ceremonie par un Archevêque, on allume quantité de cierges à l'Evangile, qui sont comme des torches. Aprés l'Evangile, plusieurs Novices prennent des bâtons de cinq pieds, au bout desquels il y a de grandes plaques de leton, avec de petites sonnettes; ce qui imite, en les remuant, le son des cymbales. Cependant les Ecclesiastiques & les Laïcs chantent ensemble, & leur chant est assez beau. L'Archevêque a deux Evêques à ses côtez, qui lui servent de Diacre & de Soûdiacre; & quand il est tems, il vient ouvrir une fenêtre, qui est dans la muraille du Chœur, à côté de l'Evangile, d'où il tire le Calice, où est le vin. Puis il fait le tour de l'Autel avec toute cette musique, & il y pose le Calice, en disant quelques prieres. Ensuite il se tourne vers le Peuple avec le Calice, sur lequel est le pain. Alors le Peuple se prosterne à genoux, baise la terre, frappe sa poitrine, pendant que l'Archevêque prononce ces mots: *C'est le Seigneur qui a donné son Corps & son Sang pour vous*. Puis se tournant à l'Autel, il mange l'Eucharistie trempée dans le vin consacré; car ils ne boivent point le Sang, mais ils trempent seulement le pain consacré dedans. Ensuite de quoi, l'Archevêque se tourne une seconde fois vers le Peuple, tenant l'Hostie & le Calice; & ceux qui veulent communier, viennent l'un aprés l'autre au bas du Chœur, où il n'est permis à aucun Laïc de monter, quel

De la maniere que les Armeniens consacrent & administrent la Communion.

qu'il puisse être. L'Archevêque donne à ceux qui communient l'espece du pain trempé dans le Calice. Le pain, dont les Armeniens se servent dans la Communion, est, comme nous avons dit, sans levain, plat & rond, de l'épaisseur d'un écu, & de la grandeur d'une Hostie. Le Prêtre, qui le doit consacrer, le faisant le jour de devant, il le rompt en petits morceaux, qu'il donne de cette maniere aux communians, aprés l'avoir trempé dans le Calice. Ils ne mettent point d'eau avec le vin dans le Calice, comme nous avons dit aussi; & ils disent que l'eau est pour le Baptême, & que Jesus-Christ prenant du vin, lors qu'il institua la Cene, le but pur, & sans y mêler de l'eau.

Quand les Armeniens vont à la Communion, l'Archevêque ou le Prêtre dit ces paroles: *Je confesse & je crois que ceci est le Corps & le Sang du Fils de Dieu, qui ôte les pechez du monde, & qui est non-seulement nôtre salut, mais aussi de tous les hommes.* Ce que le Prêtre dit trois fois au Peuple, pour l'instruire & lui faire sçavoir à quelle fin il prend le Sacrement. Chaque fois que le Prêtre dit ces paroles, le Peuple les repete mot à mot; car il est fort ignorant, & il y a tres-peu de femmes qui sçachent lire. Ils donnent aussi la Communion aux petits enfans de deux ou trois mois, que les meres, qui vont communier, portent entre leurs bras; & le plus souvent ces petits enfans rejettent ce qu'on leur donne. Ils ne communient point tout le tems de leur Carême, parce qu'alors ils ne disent point de Messe, que le Dimanche à midy; & ils appellent cette Messe une Messe basse, parce qu'ils ne voyent point le Prêtre, qui ne prononce haut que l'Evangile & le *Credo*, & un grand rideau étant tiré devant l'Autel, qui empêche qu'on ne voye ni l'Autel, ni le Prêtre qui consacre. Ils disent aussi le Jeudi Saint une de ces Messes basses à midy, aprés laquelle ceux qui veulent se confesser & communier, le peuvent

faire : mais ordinairement ils remetrent cette devotion au Samedi Saint ; auquel jour, une de ces Messes se dit entre cinq & six heures du soir. Alors tout le Peuple se confesse & communie ; & aprés avoir communié, chacun a permission de manger du poisson, des œufs, du beurre, de l'huille, & de toute autre chose, à la réserve de la viande. Le jour de Pâques, on dit une Messe basse, à la pointe du jour, & à l'issuë, le Peuple se confesse encore & communie ; ensuite de quoi, il est permis à chacun de manger de la viande : mais il faut que les bêtes soient tuées du jour même de Pâques ; car si elles étoient tuées de la veille, ils n'en pourroient pas manger. Ils ont quatre autres Fêtes dans l'année, dans lesquelles ils observent la même ceremonie, ne mangeant ni viande, ni poisson, ni œufs, ni beurre, ni huille pendant huit jours ; & ces quatre Fêtes sont Noël, l'Ascension, l'Annonciation & S. George. C'est particulierement à cette derniere Fête que les Armeniens poussent bien loin leur devotion ; car il y en a qui ne mangent rien du tout trois jours durant : d'autres jeûnent cinq jours entiers.

C'est la coutume des Armeniens de baptiser les enfans le Dimanche ; & s'ils en baptisent quelques-uns dans la semaine, c'est qu'ils se trouvent en danger de mort. La ceremonie se fait de cette maniere. La Sage-Femme tient l'enfant dans l'Eglise, jusqu'à ce que l'Archevêque, l'Evêque ou le Prêtre, qui le doit baptiser, ait dit une partie des prieres, qui se disent au Baptême. Alors celui qui baptise, prend l'enfant, qui est nud, & l'ayant retiré de l'eau, où il l'a plongé, il le met entre les bras du Parain, & lit encore quelques prieres. Cependant il fait deux filets de coton & de soye ; l'un blanc, & l'autre rouge, qu'il met au col de l'enfant. Ils disent que ces deux cordons signifient le sang & l'eau, qui sortirent du Corps de Jesus-Christ. Puis il prend du saint Chrême, dont il

l'oint en plusieurs endroits du corps, prononçant chaque fois ces paroles : *Je te baptise au nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit.* Il commence l'onction par le front, de là au menton, puis à l'estomach, aux aisselles, aux mains & aux pieds. Voici de la maniere qu'ils font ce Chrême, dont ils oignent les enfans au Baptême, & ceux qui sont à l'article de la mort. Tous les sept ans, la veille de la Nôtre-Dame de Septembre, pour laquelle Fête ils font un petit Carême de huit jours, le Patriarche fait la sainte huille; & il n'y a que lui seul qui a ce pouvoir. Il prend pour cette composition de toute sorte de fleurs odoriférantes, & de plusieurs drogues aromatiques; & la principale de ces fleurs, est celle que les Armeniens appellent en leur Langue *Balaßan-Jague*, & que nous appellons en François *Fleur de Paradis.* Quand cette huille est faite, le Patriarche en envoye dans des bouteilles par tous les Convens, tant de l'Asie & de l'Europe, que de l'Afrique; & s'ils n'ont de cette huille, ils ne peuvent baptiser.

La ceremonie du Baptême étant faite, le Parain sort de l'Eglise, ayant l'enfant entre les bras, & dans chaque main un cierge de cire blanche allumé; & de cette manieré, retourne, au son des fanfares des trompettes, au logis, où il met l'enfant entre les mains de la mere, laquelle se prosterne devant le Parain, lui baisant les pieds: & pendant qu'elle est en cette posture, le Parain lui baise le sommet de la tête. Le pere, ni le Parain ne donnent jamais le nom à l'enfant; mais celui qui le baptise, lui donne le nom du Saint, dont la Fête se rencontre le Dimanche du Baptême. Si par hasard il n'y a point de Saint dans leur Calendrier ce jour de Dimanche, il prend le nom du premier Saint qui vient dans la semaine: De telle sorte qu'il n'y a point de nom affecté parmi eux. Si une femme est accouchée quinze ou vingt jours, & même deux mois avant Noël, ils different le Bap-

têmede l'enfant jusqu'à cette Fête, pourvû toutefois que l'enfant ne tombe pas malade; & voici la ceremonie ordinaire que l'on pratique à ce Baptême. Dans toutes les Villes & les Villages, où il y a des Armeniens, & où il passe une Riviere, ou s'il y a un Etang, on dresse une maniere d'Autel sur un échaffaut, qu'on accommode sur cette eau. Le jour de Noël, le matin, au lever du Soleil, le Clergé Armenien du lieu se rend à cet endroit avec la Croix & les bannieres; & là ils plongent trois fois la Croix dans l'eau, & chaque fois ils y jettent de la sainte huille. Ils lisent ensuite les prieres qu'ils recitent ordinairement au Baptême, & l'Evêque ou le Prêtre plonge l'enfant dans la Riviere jusqu'à trois fois, en disant les paroles ordinaires: *Je te baptise au nom du Pere, &c.* en l'oignant d'huille, comme j'ai dit. Quand le Roy est à Hispahan, il se trouve quelquefois à cette ceremonie, & il se rend à cheval au bord de la Riviere, avec les Grands de sa Cour.

Ceremonies du Mariage des Armeniens.

Voici les ceremonies de leurs Mariages. En sortant du logis de la fille, l'époux va devant, monté sur un cheval. Il a un voile, qui lui couvre la tête. Il tient à sa main le bout d'une ceinture, qui a trois ou quatre aulnes de long; & l'épouse, qui vient derriere à cheval, tient l'autre bout. Elle est aussi couverte d'un voile blanc. Quand ils ont mis pied à terre à la porte de l'Eglise, l'époux & l'épouse se vont rendre au pied de l'Autel, tenant toûjours la ceinture; & alors ils se joignent, & mettent le front l'un contre l'autre. Puis le Prêtre prend une Bible, qu'il met sur leurs têtes; & elle y demeure, pendant qu'il lit le Formulaire du Mariage: & c'est le plus souvent un Evêque ou un Archevêque, qui en fait l'office. Ce Formulaire est fort peu different du nôtre. L'Evêque demande à l'époux: Ne prenez-vous pas une telle pour vôtre épouse? & à l'épouse: Ne prenez-vous pas un tel pour vôtre mari? & ils répondent tous deux

d'un

d'un signe de tête. La benediction matrimoniale étant faite, ils entendent la Messe, aprés laquelle ils retournent tous ensemble au logis de la fille dans le même ordre qu'ils en sont partis, étant accompagnez des parens & amis des conjoints, qui ont tous un cierge à la main.

De la maniere de consacrer ceux qui veulent parvenir à la Prêtrise.

Quand un pere destine un de ses enfans à l'Eglise, il le mene au Prêtre, qui lui met le chasube sur les épaules, disant quelques prieres & oraisons: Ensuite de quoi, le pere & la mere remenent l'enfant à la maison. Cette ceremonie se fait sept differentes fois, en plusieurs années, selon que l'enfant est jeune, jusqu'à ce qu'il soit en âge de dire la Messe. S'il n'est pas destiné pour être Religieux, & que ce ne soit que pour la Prêtrise, la quatriéme fois qu'ils font la ceremonie de lui mettre le chasube, ils le marient: car leurs Prêtres se marient une fois; & quand la femme vient à mourir, s'ils veulent se remarier, ils ne peuvent plus dire la Messe. Les six premieres ceremonies étant faites, quand le jeune homme a atteint l'âge de dix-huit ans, qui est celui auquel on peut dire la Messe, on procéde à la septiéme & derniere ceremonie, qui doit être faite par un Archevêque ou un Evêque, & il revêt l'aspirant au Sacerdoce de tous les habits que les Prêtres portent, quand ils disent la Messe. Cela fait, il entre dans l'Eglise, & n'en peut sortir d'un an, pendant lequel, il est employé à tout le Service Ecclesiastique. Le Prêtre, qui est marié, aprés avoir dit la Messe, ne peut retourner à son logis que cinq jours aprés: Et quand les Religieux, aussi-bien que les Prêtres Seculiers, veulent une autre fois dire la Messe, ils doivent demeurer cinq jours dans l'Eglise, sans se pouvoir coucher, ni toucher aucune chose de leurs mains, si ce n'est la culliere qui leur sert à manger. Ils n'osent même ni moucher, ni cracher. Cinq autres jours aprés que la Messe est dite, bien que ce soient des jours, ausquels il leur

seroit permis de manger de la chair & du poisson, ils n'en mangent point, & ne peuvent manger que des œufs, sans beurre & sans huille, & du ris cuit au sel & à l'eau. Si le Prêtre avoit avalé par hasard une goutte d'eau auparavant de dire la Messe, il ne la pourroit celebrer.

Leurs austeritez.

Pour ce qui est de leurs austéritez, elles sont grandes, & plusieurs Evêques ne mangent que quatre fois l'année de la viande & du poisson; mais sur tout, depuis qu'ils sont Archevêques, ils ne vivent que de legumes. Ils ont six mois & trois jours dans l'année, ou de Carême, ou de jeûnes particuliers; & pendant ce tems-là, tant les Ecclesiastiques, que les Laïcs, ne mangent que du pain & des legumes. Nous avons déja fait voir qu'ils sont extrêmement scrupuleux pour les jeûnes.

De la maniere que les Armeniens enterrent leurs morts.

Quant à leurs obseques & leurs enterremens, dés qu'une personne est décedée, un homme, destiné aux Services mortuaires, va d'abord à l'Eglise querir un pot d'eau benîte; & l'ayant apportée au logis du défunt, ils la jettent dans un grand vaisseau plein d'eau, dans lequel ils mettent le corps mort. Cet homme s'appelle Mordichou, c'est-à-dire, celui qui lave les morts; & ces Mordichous sont en telle horreur parmi le Peuple, que c'est une infamie d'avoir mangé avec ces sortes de gens. Aprés que le mort a été lavé, on le revêt d'une chemise blanche, d'un caleçon, d'une camisole & d'une toque; & il faut que le tout soit neuf, sans avoir jamais servi à aucun autre. Puis on le met dans un grand sac de toile neuve, & on coud ensuite la bouche du sac. Cela étant fait, les Prêtres viennent prendre le corps, pour le porter à l'Eglise, & il est accompagné de tous les parens & amis du défunt, qui tiennent tous un cierge. On pose le corps à l'Eglise devant l'Autel, où le Prêtre dit quelques prieres, & on allume des cierges autour du corps, qu'on laisse en cet état

toute la nuit. Le lendemain matin, un Evêque ou un simple Prêtre, dit la Messe, à l'issuë de laquelle, on porte le corps devant la porte de l'Archevêque ou de l'Evêque du lieu, où il est accompagné de ses parens & amis, & de tout le Peuple, qui s'est trouvé à l'Eglise, la plûpart ayant un cierge à la main. L'Evêque sort alors de son logis, & vient dire un *Pater* pour l'ame du défunt. Puis l'Evêque & les Prêtres font prendre le corps par huit ou dix pauvres, qui se trouvent là, & qui le portent au cimetiere. Le long du chemin, on chante quelques oraisons, que les Prêtres continuënt, en descendant le corps dans la fosse. Ensuite l'Evêque prend de la terre par trois fois, en disant ces mots: *Tu es venu de terre, & tu retourneras en terre, & demeures-y jusqu'à ce que nôtre Seigneur vienne.* Ces paroles dites, on remplit la fosse. Ceux des parens & amis qui veulent retourner au logis du défunt, y trouvent le dîné prêt. Ils ont aussi coutume de donner à dîner & à souper pendant sept jours, à quelques Prêtres, & à quantité de pauvres, quand ils en ont le moyen. Ils ne croyent pas que l'ame du défunt soit sauvée, s'ils ne font cette dépense, quand ils le peuvent; & ce qui est cause que la plûpart de ceux du menu Peuple sont toûjours miserables, & comme esclaves des Mahometans, au sujet de l'argent qu'ils empruntent, & qu'ils ne peuvent rendre.

Quand un Archevêque ou Evêque meurt, ils font ceci de plus qu'à un Seculier. Quand la Messe est dite, un Archevêque ou Evêque, qui se trouve là, écrit un billet, & coupant le sac où est le mort, lui met dans la main le billet, où sont écrits ces mots; *Souviens-toi que tu es venu de terre, & que tu retourneras en terre.*

Si l'un de leurs Esclaves meurt, avant que son Maître lui ait donné sa liberté, quand le corps est dans l'Eglise, le Maître écrit un billet, contenant ces mots: *Qu'il n'ait point de regret, je le tiens*

franc, & lui donne la liberté. Car ils croyent qu'on lui reprocheroit en l'autre monde qu'il seroit esclave, & que son ame en pourroit souffrir. Quand il arrive qu'un Armenien se défait, on ne fait point sortir le corps par la porte du logis, mais on fait un trou en quelque endroit de la muraille, pour mettre le corps dehors; & de-là il est porté en terre sans aucune ceremonie.

La nuit qui précede la Fête de sainte Croix, les hommes, les femmes & les enfans, vont au Cimetiere, où ils portent quantité de vivres. D'abord ils se mettent à pleurer sur la tombe du mort; & aprés avoir été quelque tems dans cette occupation, chacun boit & mange. Ainsi ils passent toute la nuit à pleurer par intervale, & à faire bonne chere.

Les pauvres gens se passent quelquefois des autres dépenses qui se font aux Baptêmes, aux Mariages & aux obseques des morts; mais pour ce qui est de la nuit de devant la Fête de sainte Croix, ils s'estimeroient les plus malheureux du monde, s'ils n'avoient de quoi porter à boire & à manger à ces Cimetieres, où ils vont plûtôt pour se réjoüir, que pour prier Dieu pour les ames des défunts.

On peut dire en general que les Armeniens sont fort attachez à leurs coutumes & à leurs ceremonies: & bien qu'il y en ait parmi eux qui embrassent le Mahometisme pour les interêts du monde, ces exemples sont fort rares; & il s'en trouve au contraire d'assez fermes & constans, quand il faut soutenir leur Religion contre les persecutions des Mahometans. Ce qui s'est vû assez souvent, sans craindre la mort, ni les plus cruels supplices.

S'il y a des Armeniens qui ayent la foiblesse de quitter quelquefois leur Religion par quelque motif, la plûpart y reviennent par une serieuse repentance; & il s'en voit peu qui se rangent pour jamais du parti Mahometan. Quand un Arme-

tien, qui est tombé de la sorte, veut revenir à l'Eglise, pour reconnoître sa faute, il n'en veut avoir l'absolution que dans le même lieu où son abjuration a été faite; & on la lui refuseroit en toute autre Ville ou Village où il la voudroit demander.

Au reste, ces Armeniens se sont dispersez dans plusieurs parties du Monde, à cause de leur trafic, & principalement dans les Provinces de la Turquie & de la Perse. Ce sont les plus superstitieux de tous les Chrétiens, comme nous avons dit, comme aussi les plus adroits, & qui sçavent mieux s'accommoder au tems & aux personnes. La raison pour quoi ils ont tant de liberté dans les Etats du Turc & du Sophi, c'est parce qu'outre qu'ils sont de grand esprit, & fort intelligens dans le commerce, leurs prédecesseurs avoient rendu de grands services à Mahomet. C'est pourquoi il les recommanda particulierement à ses successeurs: De sorte qu'ils ont eu de grands privileges, par le moyen desquels ils trafiquent librement avec les Mahometans.

Quant à l'Etat present de ce Païs, rapporté par les Missionaires qui y sont, & qui depuis quelques années y ont fait de merveilleux progrés dans la Religion, comme il paroît par des Relations données au Public en 1694. qu'il sera bon de rapporter ici, parce qu'on y trouvera du changement, & des choses traitées d'une autre maniere qu'il ne paroît par ce qu'on vient de voir.

L'Auteur de ces Relations dit d'abord que vers le tems du Grand Constantin, Dieu y suscita un nouvel Apôtre, qui fut S. Gregoire, que les Armeniens appellent l'Illuminateur, parce qu'il fit refleurir, & étendit beaucoup parmi eux le Royaume de Jesus-Christ. C'est ce Saint, qui, au rapport des Auteurs, alla à Rome avec Tiridate, Roy d'Armenie, qu'il avoit converti, aprés en avoir souffert de rudes persecutions. Il reconnut

l'autorité du Chef de l'Eglise, & en presence de l'Empereur Constantin & de Tiridate, il fit au nom de toute sa Nation, l'union de l'Eglise Armenienne avec l'Eglise Romaine, & reconnut solemnellement la Primauté du S. Siege en la personne du Pape S. Silvestre, qui occupoit alors la Chaire de S. Pierre, & qui établit S. Gregoire Patriarche des Armeniens, avec plusieurs beaux privileges, que ses successeurs ont toûjours maintenus, quoi qu'ils n'ayent pas conservé l'union, & que le Schisme les ait retranchez du Corps de l'Eglise Catholique.

L'Eglise Armenienne étoit tres florissante avant qu'elle tombât dans l'esclavage des Infideles. Elle a donné des Docteurs fort éclairez, beaucoup de saints Religieux, de tres vertueux Prélats, & une infinité de Martyrs.

La Perse, la Georgie & les Païs circonvoisins, sont redevables aux Armeniens de la Foy qu'ils ont reçûë. Mais de même que le pampre separé de la souche, ne porte plus de fruit, devient sec & aride, & qu'on le jette au feu; ainsi depuis le malheureux tems que les Armeniens ont été separez de l'Eglise par le Schisme, ils ont cessé de produire des fruits de justice & de sainteté, la science est tarie parmi eux, le zele est éteint, la Foy est morte, & ils sont réduits à traîner une miserable vie dans l'esclavage des Infideles, dont la Justice Divine se sert pour les châtier, comme autrefois elle se servoit d'Assur & de Pharaon pour humilier le Peuple d'Israël.

Comme un abysme en attire un autre, le Schisme des Armeniens a été suivi de plusieurs erreurs, où ils sont tombez. Ils en avoient autrefois plus qu'à present. Voici celles qui regnent aujourd'hui parmi eux.

Ils ne reconnoissent qu'une seule nature en Jesus-Christ avec Eutyches; mais ils admettent avec nous toutes les proprietez & toutes les opera-

tions particulieres de chacune des deux natures: Ce qui fait voir qu'il n'est pas bien malaisé de les retirer de l'heresie Eutychienne, puis qu'ils ont quelques principes qui lui sont contraires.

Ils ont un grand respect pour la memoire de Dioscore & de Barsuma, les principaux fauteurs de l'heresie d'Eutyches. Ils nomment même au Canon de la Messe cet impie Barsuma, avec deux autres prétendus Saints, appellez Jean Orodne & Gregoire d'Atenasi, qui a été l'appui de l'heresie parmi ceux de leur Nation. Ce n'est pourtant que depuis quarante ou cinquante ans qu'ils ont inseré leurs noms dans le Canon de la Messe; & ils l'ont fait par un dépit contre les Latins, qu'ils voyoient se declarer si hautement contre ces deux Heresiarques. Ce qui marque la bizarrerie, ou plûtôt l'ignorance des Vertabiets, est que ces deux Vertabiets, qu'ils honorent comme des Saints, ont répandu dans leurs Ecrits une infinité de blasphêmes, dont les Armeniens mêmes ont horreur. Un Missionaire de ce Païs dit qu'il s'est attaché à lire les Livres de Gregoire d'Atenasi, dans lesquels, outre les injures qu'il vomit à chaque page contre l'Eglise Latine, il a trouvé quantité de blasphêmes; par exemple, que Jesus-Christ est mort selon la nature Divine; que le Corps de Jesus-Christ est increé, createur impassible, incirconscriptible. Cependant les Vertabiets, qui ont toûjours les Livres de cet Imposteur entre les mains, & qui ne sont reçûs au degré de Docteur, que quand ils ont bien appris par cœur ses Sermons, ne se sont pas encore apperçûs de ces blasphêmes & de ces contradictions.

La réponse ordinaire que donnent plusieurs Armeniens, lors qu'on les presse d'embrasser la Foy Catholique, est qu'ils font scrupule d'abandonner la Foy de leurs Peres, sçavoir, de ces deux Heresiarques, & de quelques autres, qui les ont pervertis. Pour lever ce scrupule, il faudroit leur

montrer que ceux pour lesquels ils ont tant de respect, sont des méchans & des impies, dont les sentimens sont opposez à la créance de toute la Nation. Pour les en convaincre, il faudroit faire un Recüeil de toutes les absurditez & de toutes les impietez que ces Docteurs ont debitées dans leurs Ecrits. On en trouveroit dans tous leurs Livres, & l'on en pourroit faire un juste Volume. Il faudroit encore faire un second Recüeil de tous les passages favorables à la Religion Catholique, qu'on trouveroit dans les Livres des Docteurs, qui ont fleuri parmi eux en science & en vertu. Des Livres de cette nature détromperoient bien les esprits, & feroient plus de bien que plusieurs Missionaires ensemble.

Ils veulent que lors que Jesus-Christ descendit dans les Enfers, il en retira non seulement les ames des Saints, mais encore celles des damnez : Que toutes ces ames ainsi délivrées sont dans un lieu metoyen entre le Ciel & la Terre, sans autre beatitude pour celles-là, que l'esperance de joüir un jour de la gloire, & sans autre supplice pour celles-ci, que la crainte de retomber dans les Enfers : En sorte que, selon leur sentiment, il n'y a maintenant ni Paradis, ni Enfer ; mais qu'après le Jugement general, chacun ira au lieu qu'il aura merité.

Ils n'admettent point de Purgatoire : mais il est à croire qu'il n'y a que le nom qu'ils rejettent ; car ils vont prier sur les tombeaux des morts, ils font dire des Messes, & prennent tous les autres moyens, dont la pieté des Catholiques se sert, pour le soulagement & la délivrance des ames du Purgatoire.

Un troisiéme mariage est défendu parmi eux, & passe pour fornication.

Un homme veuf ne peut pas épouser une fille en secondes nôces, mais seulement une femme veuve.

Une femme veuve ne peut pas non plus épouser un garçon, mais seulement un homme veuf.

Toutes ces erreurs ne subsistent que foiblement dans leur esprit, & à proprement parler, ils ne sont attachez qu'à l'heresie Eutychienne, qui rejette deux natures en Jesus-Christ, & qui sans contredit est la moins soutenable, & la moins conforme à leurs principes.

Mais voici deux ou trois erreurs, qu'il sera plus difficile de déraciner, parce qu'elles sont autorisées par un long & funeste usage.

Ils prétendent qu'il n'y a que les seuls Prêtres qui puissent conferer le Baptême, & que nulle necessité ne donne ce privilege à un autre. Il se trouve même des Prêtres assez stupides, pour croire que toutes les ceremonies qui sont avant l'ablution, sont de l'essence du Sacrement; & ils laissent mourir l'enfant plûtôt que d'avancer cette ablution.

Il y en a même, selon le rapport d'un Missionnaire, qui en a été témoin, lesquels n'ayant pû achever les ceremonies avant la mort de l'enfant, le baptisent, aprés qu'il a expiré. Voila ce qui ferme la porte du Paradis à une infinité de pauvres petits enfans, qui meurent tous les jours sans Baptême.

Ils prétendent aussi qu'il n'y a que les seuls Prêtres, ausquels il faille donner l'Extrême-Onction, & qu'il ne faut la leur conferer qu'aprés leur mort. C'est leur pratique constante d'en user ainsi. Ils reconnoissent pourtant que l'Extrême-Onction est un Sacrement; & ils en ont ôté, disent-ils, l'usage au Peuple, parce qu'il étoit tombé dans cette erreur, qu'un malade, aprés l'avoir reçû, n'avoit plus besoin de Confession, quand il revenoit en convalescence.

Outre ces erreurs, ils ont plusieurs abus, dont les suites sont tres fâcheuses.

A la verité l'usage de la Confession n'est pas

aboli parmi les Armeniens, comme chez quelques autres Nations, telles que les Nestoriens; mais leurs Confessions sont fort rares, fort vagues & fort superficielles. Ils ne sçavent point ce qui est necessaire pour l'essence ou l'integrité de ce Sacrement. Plût à Dieu que du moins ils sçûssent faire un acte de contrition! Mais qui leur enseigneroit à le faire? Ce sont des aveugles conduits par des aveugles. Ainsi, par une suite funeste, Prêtres & Laïcs, ils tombent tous ensemble dans le précipice. Souvent un penitent s'accusera de certains crimes énormes, sans que le Confesseur lui dise mot, pour l'aider à s'en corriger: mais si ce penitent ajoute qu'il a manqué contre quelque point, qui est parmi eux quelque superstition, il lui imposera une penitence terrible, aprés lui avoir fait une severe correction. Par exemple, un Prêtre Armenien imposa un jour pour penitence de jeûner deux ou trois fois la semaine durant six mois, & le crime du penitent étoit d'avoir tué un oiseau. Un autre s'accusa d'avoir commis beaucoup de pechez griefs, sans pourtant que ce Prêtre en aye fait aucune correction, ni même qu'il en ait été surpris: mais le penitent lui ayant dit à la fin de sa Confession, qu'il avoit fumé du tabac, il s'en écria d'abord, & lui refusa l'absolution; parce, disoit-il, que ce peché étoit irremissible, & qu'il étoit excommunié. Voila où va l'aveuglement pitoyable de ces Conducteurs du Peuple.

La crainte que les Prêtres ont que leurs penitens n'omettent quelques pechez, les oblige à faire des interrogations, même aux enfans, sur les choses les plus abominables, dont ils ont une liste, & qu'ils ont grand soin de parcourir.

On ne peut voir sans indignation & sans fremir, de quelle maniere pitoyable se font les Communions. Les grands & les petits y vont sans aucune préparation, comme à une action fort indifférente. Ils s'en approchent sans nul sentiment de

devotion, avec un air tout dissipé & immodeste. On crie. On parle. En un mot, la chose se passe à peu prés de même qu'à ces aumônes generales, qu'on fait aux portes des Maisons Religieuses, à une grande multitude de pauvres. A peine ont-ils reçû le saint Sacrement, qu'ils parlent & sortent de l'Eglise, sans faire aucune action de graces. Cette sorte de Communion, qui se fait trois ou quatre fois l'année, est un des plus grands désordres, que la lâcheté des Prêtres & l'ignorance du Peuple ayent introduite. Un Missionaire, qui assista un jour à un pareil spectacle, en fut sensiblement touché. L'Evêque present le pria de détourner ses yeux; & ce Prélat, dit ce Missionaire, gemissant sur la stupidité & l'indevotion de son Peuple, jettoit de profonds soupirs, & versoit des larmes. C'est un mal, disoit cet Evêque, que nous ne sçaurions ôter. Nôtre autorité est trop foible. Esclaves comme nous sommes, helas! que pourrions-nous faire? Les soupirs étoient bien fondez; mais l'excuse n'étoit pas légitime: Car enfin si le Peuple étoit bien instruit de la grandeur du mystere, il s'en approcheroit avec plus de devotion & de respect. Les nouveaux Catholiques, instruits par les Missionaires, en usent bien autrement.

Les Prêtres ne font point de difficulté de faire communier les enfans de quinze à seize ans, sans vouloir entendre leurs Confessions, sous prétexte, disent-ils, que ce sont des innocens; & cependant il n'arrive que trop souvent que cette jeunesse auroit grand besoin de l'absolution, & des charitables avis d'un Confesseur.

Plusieurs d'entre eux croyent aussi que s'ils n'observent pas un jour certain de jeûne, qui est marqué, ils font un peché mortel, quelque necessité d'ailleurs qu'ils ayent de manger. Je vais faire le peché, disent-ils, dans ces occasions, & puis j'en ferai penitence. C'est ainsi que le Démon trompe ce pauvre Peuple, sous l'apparence du

bien, & sur une fausse confiance en la misericorde Divine.

Les femmes qui sont accouchées, ne vont à l'Eglise qu'aprés quarante jours. Ce n'est pas la seule chose en quoi les Armeniens semblent judaïser; car ils croyent qu'on doit observer en plusieurs points l'ancienne Loy, & la pratique confirme leur créance.

Les Prêtres ne mettent point d'eau dans le Calice. Quelque erreur sans doute a introduit cet usage. Mais aujourd'hui les Armeniens n'y entendent point de malice; & ils ne le font que parce que la coutume est de le faire.

Le respect qu'ils marquent pour le pain & le vin, que le Prêtre a offerts en Sacrifice, qu'ils portent à l'entour de l'Autel avec beaucoup de ceremonie, va, ce semble, trop loin. La presence réelle de Jesus-Christ aprés la consecration, fait moins d'impression sur leurs esprits, ou du moins ils ne font point paroître alors tant de devotion, quoi que pourtant ils croyent comme nous qu'il est sous les especes Sacramentelles, & qu'ils l'y adorent.

Les Evêques & les Vertabiets ne disent presque jamais la Messe. Les autres Prêtres ne la disent que chacun à son tour; c'est-à-dire, par exemple, que dans une Ville, où il y aura vingt-quatre Prêtres, deux diront la Messe durant un mois, & puis ne la disent plus durant onze mois, jusqu'à ce que leur tour revienne.

On ne dit jamais de Messe les jours de jeûne, ni les Vendredis, ni presque durant tout le Carême, excepté le Samedi & le Dimanche, à moins qu'il n'y ait quelque gain considérable pour les Prêtres.

Ce qu'il y a de plus déplorable sur ce point, est qu'on ne la dit que fort rarement à la campagne; parce que les pauvres gens n'ont pas souvent de quoi la faire dire, & que d'ailleurs on est dans l'erreur, qu'une Messe qui n'a pas été payée,

ne profite de rien au Peuple.

Tuer un chat, un rat, un oiseau, cela passe pour un grand crime, aussi-bien que de fumer du tabac; & les Prêtres, en plusieurs endroits, ne font pas de difficulté de refuser la Communion à ceux qui en usent, & ils l'accordent à des pecheurs publics. C'est ainsi que cette pauvre Nation appelle lumiere ce qui est tenebres, & tenebres ce qui est lumiere.

Mais le point le plus fâcheux, sur lequel le Démon a abusé les Armeniens, est sur la confiance qu'ils ont aux Ministres de la Secte de Mahomet, pour la guerison de leurs maladies. On voit quelquefois avec une extrême douleur, que quelques-uns d'entre eux, aprés avoir fait lire l'Evangile sur les malades, & avoir fait faire des prieres par leurs Prêtres, n'ont pas de honte d'appeller les Ministres Mahometans, pour leur faire lire l'Alcoran sur les mêmes malades, & leur faire donner certains écrits superstitieux. Cette espece d'apostasie, qui est si injurieuse à la Religion, & qui confond Jesus-Christ avec Belial, est le plus grand abus qui soit parmi la Nation.

Aprés ce petit détail des heresies & des abus qui font regner l'abomination de la désolation dans l'Eglise Armenienne, disons quelque chose de la Hierarchie, de son rite, de ses coutumes & de ses exercices.

Il y a un Patriarche, qui est le Chef de tous les Armeniens, & qui a une autorité absolüe sur eux pour leur conduite spirituelle. C'est pour cela qu'ils l'appellent le Seigneur spirituel. Il demeure à Ichmiadzin. Il n'a rien qui le distingue du commun des Vertabiets, ni pour ses habits, qui sont fort simples, ni pour sa table, qui est fort frugale, ni pour son train, qui est extrêmement modeste. C'est pourtant un des plus grands & des plus considérables Prélats du Monde, pour l'autorité absolüe qu'il a sur toute la Nation Armenienne,

Il y a encore un autre Patriarche à Cis dans l'Armenie Mineure. L'origine de ce nouveau Patriarche est que la guerre, qui a regné long-tems en Armenie, a souvent obligé le Patriarche d'Ichmiadzin de changer de demeure ; & les Villes où il est allé se refugier dans ces occasions, ont prétendu par-là acquerir les droits du Patriarchat, en sorte que leur Evêque soit veritablement Patriarche, comme successeur de celui qui l'étoit en effet. La Ville de Cis sur tout a toûjours soutenu ce droit prétendu en faveur de son Evêque.

Outre les Archevêques & les Evêques, dont quelques-uns ont des Eglises, & les autres n'en ont point, il y a des Vertabiets, qui sont leurs Docteurs, dont toute la science est de sçavoir la Langue literale, & quelques Sermons du fameux heretique d'Arenasi, qu'ils vont debiter dans les Villages. Aprés cet essai de leur capacité, ou plûtôt de leur memoire, un Vertabiet les instale & les admet avec beaucoup de ceremonie au rang des Docteurs, dont il leur donne le grade, en leur mettant entre les mains le bâton pastoral. Ils se font un honneur d'être instalez par quelque celebre Vertabiet, parce que leur credit en est plus grand parmi le Peuple. Ce grade passe parmi eux pour un Ordre sacré, & l'on ne l'obtient gueres sans argent, non plus que les autres Ordres sacrez.

Ces Vertabiets ont presque toute l'autorité des Patriarches. Ils donnent l'absolution, ils excommunient, ils dispensent dans les degrez de Mariage & dans les autres Loix Ecclesiastiques. Les autres Prêtres leur sont soumis. Ils croyent, ce semble, qu'il soit indigne de leur caractere & de leur Dignité, de dire la Messe. Ils passent les années entieres, sans approcher de l'Autel. Un grand nombre de passages de l'Ecriture Sainte, que le Peuple n'entend pas, avec quelques histoires vraies ou fausses, & plusieurs paraboles, est le

nds de tous leurs Sermons, qui n'ont nulle suite, qu'ils disent d'un air de Prophete, & avec autant de gravité, que s'ils prononçoient des oracles. La quête qu'on fait pour eux aprés leurs sermons, est leur plus grand revenu. Ils observent fort rigidement les jeûnes & les jours d'abstinence, qu'ils ont presque la moitié de l'année. Ils ne mangent alors ni poisson, ni œufs. Ils n'usent pas même de laitage.

Les seuls Prêtres seculiers sont mariez ; car les Evêques & les Vertabiets, & les Religieux vivent dans le celibat. Mais quand le tour de ces Prêtres est venu pour dire la Messe, ils couchent dans l'Eglise. Aprés que leur femme est morte, ils ne peuvent pas en épouser d'autre, sur peine d'être interdits pour toutes les fonctions Ecclesiastiques. Ils ne font jamais un mot d'instruction au Peuple. Ils en auroient grand besoin eux-mêmes ; car ils sont fort ignorans. Ils ont peu de Livres ; encore les lisent-ils rarement : car ils sont obligez de faire un métier, pour gagner du pain à la famille. Voila ce qui les rend si peu capables des fonctions de Pasteurs.

On voit en Armenie plusieurs Monasteres d'Anachoretes, qui par la dureté de leur regime, & la rigueur de leurs jeûnes, pourroient être comparez aux Religieux les plus austéres. Ils ne mangent jamais qu'une fois le jour, & d'une maniere frugale ; car on ne voit sur leurs tables que des legumes. Ils ne boivent point de vin. Ils ne souffrent pas même qu'on en fasse entrer dans l'enclos du Monastere. Ils sont occupez la plus grande partie du jour à chanter les Pseaumes dans l'Eglise. Les Evêques font leur résidence ordinaire dans les Monasteres, & ils en sont comme les Abbez. On voit aussi quelques Monasteres de filles.

Le chant de l'Eglise Armenienne est fort beau. Il est majestueux, & plein d'onction. Il n'y a que les Prêtres, les Diacres & quelques enfans, qui

composent le Chœur, & qui chantent. L'accord de toutes ces voix est charmant.

La Langue vulgaire est la Langue de l'Eglise. C'est dans cette Langue qu'on chante, qu'on dit la Messe, qu'on lit la Vie des Saints, qu'on administre les Sacremens, &c. Il est vrai que dans les Sermons, on l'altére beaucoup; & cela est necessaire, afin que le Peuple les puisse entendre.

Les Armeniens font abstinence le Mercredi & le Vendredi, c'est-à-dire, qu'ils ne mangent ni chair, ni poisson; & outre ces deux jours par semaine, ils ont plusieurs mois de jeûnes, qu'ils observent avec une tres grande exactitude, & avec beaucoup de rigueur. Ces austéres jeûnes devroient contribuer à leur sanctification. Il est cependant à craindre qu'ils n'en deviennent plus méchans aux yeux de Dieu; parce qu'ils en deviennent plus présomptueux & plus attachez à leurs erreurs. Ils comparent ce qu'ils font en ce point, avec ce que pratique l'Eglise Latine; & persuadez que toute la perfection du Christianisme consiste dans ces austéritez extérieures, ils s'imaginent aisément que leur Eglise est plus sainte que l'Eglise Romaine. Ces jeûnes pourtant, quoi qu'instituez pour la plûpart par des heretiques, qui, à la faveur d'un extérieur severe, & d'une apparence trompeuse de sainteté, ont voulu faire glisser plus facilement le venin de leur heresie, n'ont rien de mauvais, ni rien même qui ne soit bon & loüable. Il ne s'agit que d'en faire un bon usage.

Ils communient d'une maniere qui leur est toute particuliere, en ce que le Prêtre trempe une grande Hostie dans le Calice, aprés avoir consacré l'un & l'autre, & en donne une particule à chaque communiant. Ils n'ont pourtant aucune peine à communier selon nôtre maniere; & cette difference de Communion n'est pas un point de dispute entre eux & les Missionaires. Quand on porte le saint Sacrement aux malades, c'est sans

it ; pour ne pas, disent-ils, exposer le Saint aux
ens.

Ils ont une devotion fort tendre à la Sainte
erge.

Voila les points principaux qui regardent l'E-
se Armenienne, & qui peuvent en donner une
nnoissance sûre & exacte. Heureux ceux qui
rront la réunion entiere de cette Eglise avec l'E-
ise Catholique ! Il y a de fort belles dispositions
cela. Si les Armeniens pouvoient un jour respi-
r sous la pesanteur du joug qui les accable, il y
beaucoup d'apparence que la chose seroit bien-
ôt faite. Leur consolation est que la Justice Di-
ine s'appaisera enfin sur eux, & qu'ils recouvre-
ont leur liberté. Il y a lieu d'esperer que cette
upture de leurs chaînes sera suivie de l'abolition
le leur Schisme. Et pour ce qui est de la premiere,
ils la fondent sur cette fameuse Prophetie, qui
passe parmi eux pour indubitable.

L'Histoire des Armeniens porte que S. Niersés,
un de leurs Patriarches, qui descendoit de la fa-
mille de leur Apôtre S. Gregoire l'Illuminateur,
& qui assista au premier Concile de Constantino-
ple, prédit & déplora, avant de mourir, les mal-
heurs qui devoient arriver à sa Nation. Dieu lui
découvrit dans une revelation qu'elle devoit tom-
ber dans le Schisme, & qu'en punition, elle tom-
beroit sous le joug des Grecs, des mains desquels
elle passeroit en celles d'un Peuple barbare &
cruel, qui exerceroit sur elle un empire tyranni-
que, prophaneroit ses Temples, & la réduiroit
dans une si rude servitude, qu'elle seroit contrain-
te d'abandonner son Païs, pour se disperser en
différens endroits du Monde : mais qu'enfin Dieu
ayant pitié de cette Nation infortunée, susciteroit
des Etrangers, qui la tireroient de l'esclavage.

Ce que nous venons de dire, est la notion exa-
cte de l'état où se trouve aujourd'hui l'Armenie.
Et l'on peut dire que les Armeniens ne sont pas

loin du Royaume de Dieu, en ce que, par la misericorde Divine, ils ont beaucoup moins d'erreurs qu'ils n'en avoient autrefois. Cela paroît par ce que nous venons de voir, & par ce qui se voit dans un Manuscrit de la Bibliotheque du Roy, qui a été donné par feu M. Cottelier. Comme cette Piece est rare & curieuse, en voici la teneur.

Extrait d'un Traité de S. Nicon sur la Religion des Armeniens, tiré de quelques Manuscrits Grecs de la Bibliotheque du Roy; donnez au Public, & traduits en Latin par feu M. Cottelier, dans les Notes qu'il a mises à la fin de son Livre, intitulé: SS. Patrum, qui temporibus Apostolorum floruerunt, &c.

Voici en quoi les Armeniens, dans leurs coutumes & dans leur créance, s'écartent de la droite raison.

Ils croyent non-seulement que la nature Divine souffrit en Jesus-Christ, mais encore, suivant l'erreur des Aphtartodocites, ils croyent que la sainte Trinité souffrit; & quoi qu'ils n'osent pas le dire tout haut, ils font assez connoître ce qu'ils en pensent, par ce qu'ils pratiquent. Aprés avoir joint trois Croix, & les avoir attachées toutes trois à un même morceau de bois, ils les appellent la sainte Trinité; & dans les Hymnes sacrez, aprés ces mots, *Saint Dieu, Saint Fort*, ils ajoutent, *qui avez été crucifié pour nous*. Ils suivent en cela l'extravagance de Pierre le Foulon.

Les Armeniens ont beau dire qu'ils n'appliquent ces paroles qu'au Fils, il est certain qu'ils donnent dans l'erreur de ceux qui font la nature Divine passible.

De plus ils croyent que le S. Esprit est au dessous du Pere & du Fils: ce qui fait que des trois Croix, dont nous venons de parler, celle du milieu est plus petite que les deux autres. Leurs ceremonies

mêmes font voir qu'ils veulent marquer l'inégalité du Pere & du S. Esprit.

Ils prétendent encore que les deux natures qui sont unies en Jesus-Christ, sont tellement mêlées & confondües, qu'elles n'en font qu'une.

C'est l'erreur d'Eutyches, de Dioscore & de Pierre. L'heresie de Severe revient assez à cela ; & c'est de ces sources empoisonnées que les Acephales, les Severiens & les Jacobites ont tiré leurs erreurs.

Les Armeniens, pour le Sacrifice, se servent de pain sans levain, & ils ne mêlent point d'eau avec le vin dans le Calice. Le 5. Janvier, au soir, ils celebrent la Fête de l'Annonciation. Ils en font tout l'Office, & lisent l'Evangile du jour. Le lendemain matin, ils solemnisent la Naissance de nôtre Seigneur ; & à la Messe, ils font la Fete de la Theophanie. Mais il est assez difficile de décider si la coutume de celebrer consecutivement les deux premieres Fêtes, vient de ce qu'ils croyent que nôtre Seigneur nâquit le lendemain de l'Annonciation ; du moins il est certain qu'ils ne croyent pas que le Corps de nôtre Seigneur ait été formé dans le sein de la Vierge, Mere de Dieu, de la maniere dont nous le croyons.

Ils croyent au contraire, suivant l'erreur d'Eutyches, de Dioscore, de Pierre & de Mantacunez, Chefs d'Armeniens, que Dieu, nôtre Sauveur, avant que de naître de la Vierge Marie, avoit pris un Corps dans le Ciel : Que celui dont il fut revêtu dans le sein de la Vierge, n'étoit que fantastique & apparent : Qu'un Dieu enfin n'a pas voulu s'abaisser, jusqu'à demeurer dans le sein d'une femme ; qu'il n'a fait qu'y passer, comme par un canal.

A la Fête de la Theophanie, ils ne disent ni Oraisons, ni Evanglle, ni Hymne, ni Leçon de l'Ecriture Sainte. Toute la ceremonie de ce jour consiste à plonger une Croix dans l'eau. Ils se

trompent encore, en faisant la Fête de la Circoncision de nôtre Seigneur huit jours aprés celle de son Baptême ; comme s'il n'avoit pas été circoncis avant d'être baptisé. Outre cela, quoi que S. Gregoire, Evêque de la grande Armenie, ait défendu qu'aucun Evêque d'Armenie se fît sacrer par un autre, que par l'Archevêque de Cesarée en Cappadoce, où il avoit été sacré lui-même, & quoi qu'il eût prononcé de terribles anathêmes contre tous ceux qui n'observeroient pas ce Reglement, ils ne laissent pas de passer pardessus ces défenses ; & leur Patriarche se fait sacrer par l'Ameran de Syrie. Il faut cependant remarquer que ce Reglement de S. Gregoire a été religieusement observé par les huit premiers Evêques qui lui ont succedé, jusqu'à Echanes, autrement nommé Mantacunez, qui au saint Concile Oecumenique de Calcedoine, tomba dans l'heresie, & entraîna tous les Prêtres d'Armenie dans l'erreur & dans le Schisme. Que si les Armeniens nient que S. Gregoire ait fait ces Ordonnances, qu'ils nous montrent les Reglemens, qu'il adresse à ses enfans ; & nous aurions de quoi leur fermer la bouche. Que si aprés cela, ils ne se rendent pas, nous leur demandons qu'ils osent dire : Nous voulons être anathêmes, si nous avons la moindre connoissance de ces contestations. Si donc leurs Evêques se font sacrer ailleurs, quel respect doit-on à leurs Prêtres ? Leur Patriarche n'étant pas sacré selon les Canons, comment peut-il conferer l'autorité & le caractere du Sacerdoce ?

Ils ont retranché de l'Evangile l'endroit, où il est marqué que nôtre Seigneur eut une sueur de sang, & que la terre en fut toute baignée. Ils regardent cela comme une foiblesse, qui déshonore la Majesté Divine.

Ils retranchent aussi l'endroit, où nôtre Seigneur, pressé de prononcer sur la femme adultere, qu'on lui avoit amenée, ordonna que celui qui

seroit sans peché, lui jettât la premiere pierre ; & voyant que tous ses accusateurs s'étoient retirez, il ne la condamna point. Ils prétendent que cette histoire peut produire de mauvais effets.

Les Samedis & les Dimanches de Carême, ils mangent des œufs, du fromage & du beurre Leur Patriarche est le premier à leur en donner l'exemple. Il y a même un Canon parmi eux, qui porte anathême contre ceux qui diront que le beurre & le fromage sont plus défendus que le vin & l'huille. Ils mangent de la viande la semaine des laitages ; au lieu que la semaine qui précede le Carême, ils jeûnent au pain & à l'eau. Cette semaine s'appelle chez eux Artziburtia. Il est vrai qu'ils ne sçavent pas l'origine de ce nom. Quelques-uns disent que c'est le Carême de Sergius ou d'Argius ; d'autres, que c'est celui des Ninivites ; d'autres enfin, que c'est celui d'Adam, quand il fut chassé du Jardin de delices. Et tout cela prouve que ce jeûne n'a aucun fondement raisonnable.

Voici, au rapport de quelques-uns, ce qui a donné occasion à ce jeûne. Un de leurs Evêques avoit un chien, qui se nommoit Artziburtius, parce qu'il couroit toûjours devant son Maître, pour annoncer sa venüe dans les Villes ou Bourgades qu'il alloit visiter. Artziburtius, en Armenien, signifie Courier, Messager. Cet animal étant mort, l'Evêque ordonna sept jours de jeûne pour le pleurer.

Les Armeniens, en celebrant les saints mysteres, non-seulement ne se découvrent pas la tête, mais ils prennent encore en ce tems-là une espece de capuchon ; contre ce que dit S. Paul, qu'on ne doit point avoir la tête couverte pendant la priere.

Bien loin d'honorer les Images, leur Patriarche & leurs Evêques frappent d'anathême ceux qui les reverent. Ils comparent les Images aux Idoles, que les Gentils adorent, & qui ont une

bouche, sans pouvoir parler, & des oreilles, sans pouvoir entendre : Erreur, qui vient de la profonde ignorance où ils sont du veritable sens des saintes Écritures. Ils méprisent le témoignage de S. Basile, homme vraiment rempli de l'Esprit de Dieu, qui dit que le culte qu'on rend à l'Image, s'adresse à la personne qu'elle represente. Ils n'adorent même la Croix, qu'aprés y avoir enfoncé un cloud au milieu, & l'avoir baptisée : & si aprés ces ceremonies, un des deux bois de la Croix vient à se separer de l'autre, ils adorent celui qui est resté seul.

Ils observent aussi presque toutes les ceremonies legales, quoi qu'elles ayent été abolies par le Christianisme. Ils sacrifient un agneau le grand Dimanche de Pâques. Ils frottent le seüil de leur porte du sang de la victime, & aprés en avoir brûlé les os, ils en conservent les cendres & le sang, en signe d'expiation. Ils mettent un voile devant l'Autel, & y attachent des clochettes. Ils offrent pour les morts des Sacrifices de moutons & de bœufs, & ils ne croyent pas qu'un homme puisse être sauvé, si l'on n'a offert pour lui ces sortes de Sacrifices, qu'ils appellent *Natalia*, le troisiéme, le neuviéme & le quarantiéme jour aprés sa mort. Avant d'immoler ces victimes, ils leur font manger du sel, qu'ils ont beni, & recitent sur leurs têtes quelques oraisons. S'ils ne veulent pas convenir de tous ces points, qu'ils frappent donc d'anathême ceux qui pratiquent ces ceremonies superstitieuses.

Les Armeniens sont encore outre cela Monothelites.

Pour refuter ceux qui disent que nôtre Seigneur fut baptisé le même jour qu'il nâquit, il ne faut que le témoignage de S. Gregoire le Theologien, qui marque deux tems differens pour ces deux Fêtes. Dans le Discours, qui commence par ces mots : *Jesus-Christ vient au monde*, il dit : *Et*

bien-tôt vous verrez Jesus recevoir le Baptême dans le Jourdain. Dans le Discours, qui commence par ce mot, *Jesus*, derechef voici ce qu'il dit: *Vous avez celebré la Naissance de nôtre Seigneur avec une solemnité proportionnée à la grandeur du mystere; voici maintenant une autre action & un autre mystere.*

Il reste à parler des résidences des Missions, où les Missionaires se retirent, pour travailler à la conversion des Schismatiques de ces Païs. Il y en a trois ou quatre; sçavoir, une à Erzerom, une autre à Erivan, une autre à Hispahan, à Zulpha, à Betlis, à Trebizonde, & quelques autres.

Celle d'Erzerom, Ville Capitale de la haute Armenie, fort peuplée & fort riche, le centre du commerce de tout ce Païs, dans l'étenduë de la Domination du Grand Seigneur, est le lieu le plus propre de tout l'Orient, pour gagner beaucoup de sujets à l'Eglise. Cet établissement a été sollicité & obtenu par M. de Guilleragues, Ambassadeur à Constantinople, peu avant sa mort, & renouvellé depuis quelques années par M. de Castagnere de Châteauneuf, Ambassadeur à la même Porte, qui fit augmenter & étendre la Patente du Grand Seigneur pour tous les Païs de sa Domination. Elle est tres favorable à la Religion, & fort glorieuse au Roy. Les PP. Jesuites Missionaires, en vertu de ce Commandement, peuvent annoncer Jesus-Christ avec une entiere liberté parmi ses plus grands ennemis. La Religion, qui ne reconnoit en Asie, non plus qu'en Europe, d'autre Protecteur que Loüis le Grand, est redevable à son zele & à celui de ses Ministres, d'une permission si avantageuse. En voici la teneur:

Sultan Soliman, fils d'Ibrahim, Kan toûjours victorieux.

Suprêmes Vizirs, tres honorez Conseillers, qui mettez l'ordre dans le monde, qui reglez les affai-

res publiques, qui terminez les differends de l'Univers par la penetration de vos Jugemens, qui soutenez la fabrique de l'Empire & de la prosperité, qui appuyez les colonnes de la felicité & de la gloire par la droiture de vos conseils : Vous qui avez été honorez de plusieurs graces du Roy Tres-Haut, mon Vizir Bacha, possesseur du Gouvernement d'Egypte, mon Vizir Bacha, possesseur du Gouvernement d'Alep, mon Vizir Bacha, possesseur du Gouvernement de Damas, mon Vizir Bacha, possesseur du Gouvernement de Tripoly, mon Vizir Bacha, possesseur du Gouvernement de Diarbeker, mon Vizir Bacha, possesseur du Gouvernement de Bagdat, mon Vizir Bacha, possesseur du Gouvernement d'Erzerom ; que Dieu Tres-Haut rende vôtre gloire éternelle : Et vous, tres-grands Princes, tres-grands & magnifiques Seigneurs, possesseurs de la puissance & de la dignité, possesseurs de la gloire & de la veneration, choisis pour être approchez des graces du Roy Tres-Haut, Beglierbeys dans les Païs de Moussol, de Rika, d'Eden, de Morach, de Chehrizzul, de Chypre, de Natolie & de Romelie ; que vous croissiez toûjours : Et vous, qui par la vivacité & la certitude de vos Jugemens, qui vous font surpasser les autres Muzulmans, avez été choisis sur tous ceux qui font profession de l'Unité de Dieu ; trésors de vertus & de sciences, que vous possedez parfaitement ; vous qui élevez l'explication de la Loy & de la Foy, qui êtes les heritiers des sciences des Prophetes, & de ceux qui ont prêché leur Loy, & qui avez été choisis pour être approchez des graces du Roy, qui vous favorise, Cadis d'Egypte, d'Alep, de Damas, de Diarbeker, de Phrygie, de Morach ; que vôtre vertu & vôtre gloire aillent toûjours en croissant : Tres-excellens Juges, lumieres de sciences & d'éloquence, Juges, qui vous trouverez dans les Gouvernemens de Natolie & de Romelie, lors que vous

vous recevrez ce Commandement auguste, sçachez que le Baron de Châteauneuf, l'exemplaire de tous les Grands qui professent la Religion du Messie, & qui réside à ma tres-heureuse Porte, en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur de France, (que ses derniers jours soient tres heureux) ayant envoyé à ma sublime Porte une Requête, par laquelle il me represente que parmi les Religieux François, les Religieux Jesuites étant occupez à enseigner les sciences du Messie, en lisant paisiblement l'Evangile, en vertu des augustes Capitulations & des nobles Patentes, qu'ils ont, de ma grace, entre leurs mains, faisant voyage, allant & menant dans les Villes, Bourgs & Villages, qui se trouvent dans les susdits Gouvernemens, plusieurs Suriens, Grecs & Armeniens, Cophtes & autres Chrétiens, mes Sujets, qui suivent d'autres Sectes du Messie, allant de leur bon gré trouver lesdits Religieux Jesuites, pour leur proposer des questions touchant les ceremonies qui appartiennent aux sciences du Messie, & pour se faire résoudre les doutes & les difficultez, que leurs propres Prêtres & Religieux n'ont pû leur résoudre ; d'autres Chrétiens de diverses Sectes les molestoient, ou faisoient molester lesdits Religieux, ou lesdits autres Chrétiens, qui conformément aux augustes Capitulations & aux augustes Patentes, qui sont de ma grace entre leurs mains, avoient la volonté de se faire résoudre leurs difficultez, les faisant accuser pardevant les Officiers de la Justice, & leur faisant faire des avanies : Ayant eu recours aux Archives des Commandemens, par lesquels il est ordonné que les Evêques de la Nation Françoise, & les Religieux des Francs, de quelque Nation qu'ils soient, ne soient empêchez, ni molestez de qui que ce soit, pour avoir fait leurs ceremonies dans les lieux où on les a faites anciennement, dans l'état où les choses se sont trouvées ; & par lesquels il est encore ordonné

que lesdits Jesuites allant dans les Villes, Bourgs & Villages, qui sont dans la Romelie, la Natolie, l'Egypte, & autres lieux de mes Royaumes bien gardez, demeurant & habitant dans les Eglises & les lieux où il y a des Consuls, faisant le Service suivant leur rite & leurs ceremonies, prêchant & enseignant dans les Ecoles les sciences du Messie, que personne, soit Spays, soit Janissaires, soit Officiers de la Justice, ne s'ingere à les troubler, pour avoir de l'argent, & ne moleste lesdits Religieux, suivant les augustes Capitulations, & mes nobles Commandemens, qu'ils ont de ma grace entre leurs mains. Mon noble Commandement, qui a été donné, & qui s'est trouvé signé & scellé à la marge, a ordonné que cela fût executé suivant les augustes Capitulations. J'ordonne que dés que mon noble Commandement sera parvenu jusqu'à vous, il soit executé, selon l'ordre qui émane de moi à cet instant; & suivant mon noble Commandement, qui a été donné auparavant, & suivant les augustes Capitulations, voulant qu'entre les Religieux François, les Religieux Jesuites, habitant, voyageant, allant & venant dans les Villes, Bourgs & Villages, qui se trouvent dans lesdits Gouvernemens, disent en toute assûrance les prieres de la Liturgie & de la Messe, lisent l'Evangile, & s'occupent à enseigner les sciences du Messie. Plusieurs Syriens, Grecs, Armeniens & Cophtes, & autres Chrêtiens, mes Sujets, des Sectes du Messie, ayant la volonté d'aller trouver de leur bon gré lesdits Religieux Jesuites, pour se faire résoudre les difficultez & les doutes, que leurs propres Prêtres & Religieux n'ont pû résoudre, touchant les questions sur les sciences du Messie, & sur leurs ceremonies: Je défends qu'aucuns Spays, Janissaires, ou autres Officiers de Justice, ne les vexent, ni ne les empêchent de faire toutes leurs fonctions. J'ordonne que vous ne souffriez en cela aucune chose contre les augu-

ſtes Capitulations, & contre mes nobles Commandemens, qui ſont de ma grace entre les mains desdits Religieux Jeſuites. Car la ſincere amitié qui eſt entre l'Empereur de France & nôtre heureuſe Porte, étant forte, conſtante & perſeverante, les loüanges & les plaintes qui nous ſeront portées par ſon Ambaſſadeur, touchant vôtre conduite, ſeront favorablement écoutées, & ſeront tres-efficaces. Ainſi vous donnerez auſdits Religieux Jeſuites, ſuivant les auguſtes Capitulations & mon noble Commandement, toute la protection & toute la garde qui leur ſera neceſſaire. Vous empêcherez qu'on ne leur faſſe aucune ſorte de vexation ou d'oppreſſion contre les ſuſdites Capitulations. Que ce noble Commandement, qui émane de moi, ſoit executé avec tout le noble contenu. Gardez-vous bien de faire le contraire : Et ne manquez pas auſſi, dés que vous aurez vû ce noble Commandement que je fais, de le leur remettre entre les mains. Ajoutez foy à mon noble Sceau. Ecrit à la fin de la Lune du Grand Gemaziel, l'an mil cent & un. A Andrinople la bien gardée.

Il ne faut pas omettre ici une choſe conſidérable, que peuvent faire les Miſſionaires d'Erzerom. Il y a dans ces quartiers-là une Nation, qu'on appelle Gaſidies. Ce ſont des gens, qui à la verité conſervent encore quelque connoiſſance du vrai Dieu, & qui adorent même Jeſus-Chriſt ; mais qui n'ayant depuis long-tems ni Livres, ni Prêtres, ni inſtruction, ni aucun ſecours ſpirituel, en ſont venus juſqu'à ce point d'aveuglement, que d'adorer le Soleil & le Demon. Ils n'ont point d'habitations fixes. Ils habitent dans les plaines de Meſopotamie durant l'Hyver, & ſe rendent l'Eté aux environs d'Erzerom, vers les ſources de l'Euphrate & du Tygre. Il eſt facile d'aller faire Miſſion chez ces Peuples, qui campent ſous des Gaſidies.

Tentes, au nombre, dit-on, de plus de cent mille; & l'on pourroit se joindre à quelqu'un des Marchands, qui se communiquent à eux pour trafiquer.

Aprés avoir parlé de la résidence de la Mission d'Erzerom, il faut parler de celle d'Erivan. C'est une assez grande Ville d'Armenie, bâtie sur la frontiere de Perse, prés du Mont Ararat. Le nombre des Mahometans y est beaucoup plus grand que celui des Armeniens, qui sont tous Chrétiens Schismatiques, & qui reconnoissent le Patriarche, dont la résidence a toûjours été au Monastere d'Ichmiadzim, où est l'Eglise de S. Gregoire l'Illuminateur. Ce fameux Monastere a été bâti dans le lieu même, où étoit le Palais de leur Roy Tiridates; & le Bourg, qui en est voisin, & qui n'est habité que de Chrétiens, est le lieu où étoit bâtie la Capitale du florissant Royaume d'Armenie.

Les Vertabiets, qui demeurent dans cette Maison, ne font point de vœux, non plus que dans les autres Monasteres. Ils assistent à l'Office, qui commence de grand matin, & dure fort longtems. Cet Office se fait d'une maniere tout-à-fait édifiante. Ce sont eux qui choisissent & nomment le Patriarche.

Ichmiadzim est la regle de toutes les autres Eglises Armeniennes. Tandis que l'Heresie & le Schisme y regneront comme ils y regnent, tout le reste de l'Armenie s'en ressentira. On auroit bientôt ramené toute la Nation au sein de l'Eglise, si on y ramenoit ce seul Monastere. C'est ce puissant motif, qui a déterminé les PP. Jesuites, qui cherchoient une voye efficace pour convertir toute cette nombreuse Nation, de s'établir à Erivan, pour être au voisinage d'Ichmiadzim. La Providence leur fit naître une belle occasion, pour faire cet important établissement: mais pour en avoir une connoissance plus exacte, il faut sçavoir que dans une Province de la haute Armenie, que l'on

appelle Nachivan, il y a plusieurs Bourgs ou Villages Catholiques, convertis autrefois, & cultivez encore à present par les PP. Dominicains. Les pauvres Chrétiens, qui souffroient une extrême oppression, étoient en grand danger que les vexations continuelles, que leur faisoient les Mahometans, ne les obligeassent de chercher de l'adoucissement à leurs maux, par un changement de Religion. Pour obvier à un si grand malheur, les principaux d'entre eux s'étant souvenus que leur Eglise avoit autrefois imploré l'assistance des Rois de France dans une pareille occasion, crurent qu'ils trouveroient aisément dans la Personne de Sa Majesté, un asile encore plus puissant que leurs Ancêtres n'en avoient trouvé dans les Rois, ses predecesseurs. Ils ne douterent pas que le credit d'un si grand Prince ne leur obtînt du Roy de Perse, leur Souverain, le soulagement du joug qui les accabloit.

Ce fut environ ce tems-là que M. Piquet, Evêque de Cesarople, fut nommé par le S. Siege Vicaire Apostolique de Perse, & Evêque de Babylone, où le Roy l'avoit fait en même tems Consul de la Nation Françoise. Ces pauvres gens jugeant bien que ce Prélat étoit destiné à secourir l'Eglise Catholique dans ces Contrées, & qu'il s'employeroit volontiers pour eux, lui en écrivirent à Alep, où il étoit encore alors, & le prierent de faire en sorte que le Roy les prît sous sa protection, à l'exemple de ses predecesseurs. Le Prélat en écrivit à Paris au Pere qui étoit chargé du soin des Missions Orientales des Jesuites; & celui-ci en parla au R. P. de la Chaize, Confesseur du Roy, lequel représenta à Sa Majesté l'état de ces Chrétiens persecutez. Le Roy en fut touché, & il écrivit la Lettre suivante au Roy de Perse en leur faveur.

Lettre du Roy au Roy de Perse.

Tres-Haut, Tres-Excellent, Tres-Magnanime & Invincible Prince, nôtre tres-cher & bon Ami ; Dieu veüille augmenter vôtre grandeur, & vous donner une fin heureuse. L'affection particuliere que nous avons toûjours eu pour tous les Chrétiens qui ont le bonheur de vivre sous vôtre puissant Empire, & particulierement pour les Armeniens Catholiques de la Province de Nachivan, nous a souvent portez, aussi-bien que nos Predecesseurs, à marquer à V. M. combien nous sommes sensibles aux bons traitemens qu'ils ont reçûs, à vôtre recommandation, des Gouverneurs des lieux qu'ils habitent. Mais comme ces Gouverneurs changent, & que les nouveaux ne peuvent être informez des intentions favorables que V. M. a pour toutes les choses où nous nous interessons, nous serions bien aises qu'elle voulût bien renouveller ces même ordres, afin que lesdits Armeniens Catholiques de la Province de Nachivan, en puissent ressentir incessamment les effets. Nous nous promettons qu'elle étendra cette protection sur toutes les Eglises Chrétiennes, & qu'elle favorisera l'Evêque de Cesarople, que nous avons chargé de cette Lettre, & que nous avons declaré nôtre Consul à Bagdad, pour contribuer en tout ce qu'il pourra, au commerce, à l'union & à la bonne correspondance, que nous souhaitons être éternellement entre nos deux Empires. Nous nous assûrons encore que V. M. protegera les Religieux François, établis en ses Etats, & sur tout les Jesuites, pour qui nous avons une affection particuliere, & qui, en l'absence de l'Evêque de Cesarople, seront toûjours auprés d'Elle comme des gages de l'estime & de l'amitié que nous lui portons. Nous ne doutons point aussi que V. M. ne soit bien persuadée que dans les occasions qui s'en presenteront, nous ne lui en donnions des marques tres-assûrées. Sur ce

nous prions Dieu qu'il veüille augmenter vôtre grandeur, & lui donner une fin heureuse. Ecrit à S. Germain en Laye, ce 20. Mars 1681.

Cette Lettre fut accompagnée de presens, que dans une Audiance publique M. de Cesaroplc presenta au Sophy, avec une Requête, pour accorder aux R. P. Jesuites une Mission fixe à Erivan. Ce fut le 10. de Février 1684. Il leur donna toute sorte de marques de bonté ; & aprés leur avoir fait plusieurs questions, il dit à l'Evêque de Cesarople : *Je suis content de vous, je crois que vous l'êtes aussi de moi ; & je ferai en sorte que vous le serez toujours de plus en plus.* Il lui accorda tous les points de sa Requête ; & les Jesuites en particulier, reçûrent le Rakam ou Patentes du Roy, pour s'établir à Erivan, & pour y pouvoir exercer toutes les fonctions de leur zele.

Ils se sont aussi établis à Chamaké, Ville Capitale de la Province de Chirvan, en Perse, par l'entremise, & à la pressante sollicitation du Pape, qui a obtenu du Roy de Pologne, que le Comte de Siry, son Ambassadeur à la Cour d'Ispahan, homme d'un rare merite, demanderoit au Roy de Perse la permission de faire cet établissement. Ce qui s'executa en 1686. Ce lieu est peut-être la résidence la plus importante de toute l'Asie. Le grand commerce qui y fleurit, attire toute sorte d'Etrangers, tant Asiatiques, qu'Europeans. C'est le rendez-vous de tous les Marchands, qui vont trafiquer en Moscovie, en Suede, en Hollande, en Georgie, en Tartarie, dans le Guillan, le Curdistan & le Diarbeker ; & tous les Ambassadeurs de l'Europe, sur tout ceux de Pologne, qui vont à l Cour de Perse, passent par Chamaké, & les Missionaires y sont considérez comme les Aumôniers de ces Ambassadeurs. Enfin il est difficile de trouver une situation plus propre, pour y faire un grand commerce ; car sans parler des Païs circon-

Chamaké, lieu de Mission. Innocent XI.

voisins, la Ville de Chamaké, qui est comme au milieu du Monde, & qui semble faire l'union de l'Europe & de l'Asie, a le voisinage de la Mer Caspienne, qui procure de tres-grands avantages. On compte jusqu'à soixante gros Villages, tous Chrétiens, qui s'étendent depuis cette Ville-là, jusqu'à la Mer.

Les Missionaires regarderent cette Ville comme une porte d'autant plus importante pour la Religion, que les Negocians, qui en pattent continuellement, pour trafiquer dans plusieurs Provinces de l'Europe & de l'Asie, porteroient avec eux les fruits des instructions qu'ils auroient reçûës, & les communiqueroient aux autres Nations. Ces Missionaires, aprés avoir travaillé dans la Ville, quelques uns des leurs vont accompagner les Caravanes, pour en être comme des Aumôniers, & faire par des excursions Evangeliques vers la Mer Caspienne, une Mission utile. Les Verbiets les invitent d'aller dans leurs Monasteres, & dans les Villages, pour les instruire.

Outre les Jesuites, qui y sont établis, il y a encore des PP. Capucins, envoyez par la Congregation *de Propaganda Fide*.

Betlis. Hamadan. Zulpha. Ispahan.

L'on voit encore celles de Betlis, d'Hamadan & de Zulpha, dans la haute Armenie, assez considérables; mais celle d'Ispahan, Ville Capitale du Royaume de Perse, & une des plus grandes Villes de tout l'Orient, est un poste bien plus avantageux pour l'établissement de la Religion dans toute l'Asie: Car le commerce, qui y fleurit, attire toute sorte de Nations, Armeniens, Grecs, Indiens, Tartares, François; & de plus, dans le seul Fauxbourg d'Ispahan, qui se nomme Julfa, & que le Grand Cha Abbas fit faire pour les Chrétiens, qu'il avoit bannis de la Ville, il y en a un tres-grand nombre, qui fournissent une continuelle matiere au zele des Missionaires. Ainsi on peut faire à Ispahan des biens immenses, & pour

ceux du Païs, & pour les Etrangers. Ces fruits peuvent être dautant plus grands & plus solides, qu'on y joüit d'une entiere liberté pour tous les exercices de Religion, sans qu'on y soit exposé à aucune avanie. Au reste, l'établissement de cette Mission a été fort avancé par le credit & le zele de Loüis le Grand, le glorieux appui de la Religion dans l'Asie, aussi-bien qu'en Europe. Une Lettre du Roy obtint la permission de l'établir. Et la gloire de la fondation fut réservée à la Fondation de Marie de Gonzagues, Reine de Pologne, laquelle, par ses libéralitez, commença à mettre cette Mission en état de produire de grands fruits.

Les PP. Jesuites ont l'avantage de voir dans Julfa leurs travaux mélez avec ceux de plusieurs autres Missionaires, qui y sont, & qui remplissent parfaitement bien tous les devoirs de la vie Apostolique. Les PP. Capucins, & les PP. Carmes Déchaussez y sont établis. Messieurs du Seminaire des Missions étrangeres de Paris y ont aussi fait un nouvel établissement depuis quelques années.

Missions de Betlis.

Celle de Betlis est dans la Capitale d'un petit Etat, gouverné par un Emir particulier, qui ne reconnoît que mediocrement la Domination de la Porte. La Ville est grande, bien peuplée, & des gens de diverses Religions. Les Armeniens y sont en grand nombre, qui sont bien moins éloignez du Royaume de Dieu, que les autres Schismatiques de l'Orient, ignorant beaucoup d'erreurs, dont les Grecs & les Syriens sont entêtez. Il en est de même de celles de Zulpha, d'Oüan & d'Hamadan, fondées par M. l'Evêque de Cesarople.

Hamadan, Zulpha, Oüan.

Mission à Trebizonde. 1692.

Finissons par celle de Trebizonde, qu'on vient tout recemment d'établir. Cette Ville est dans la Cappadoce, sur le bord de la Mer Noire, fameuse, pour avoir été autrefois le Siege des Empereurs Grecs, aprés que les François se furent rendus Maîtres de Constantinople. On y compte

vingt-cinq mille habitans. Le plus grand nombre est Mahometan, & les autres sont Chrétiens, Armeniens ou Grecs. Les Armeniens ont un Evêque, & quatre Eglises ouvertes. Les Grecs ont un Archevêque, & de mille Eglises qu'ils disent avoir eües autrefois, ils en conservent encore vingt-cinq ou trente.

Les avantages qu'on trouve dans cette Ville pour étendre le Royaume de Jesus-Christ, ont fait concevoir de grandes esperances pour la réunion des Schismatiques à l'Eglise Catholique. Il est vrai que le nombre des Chrétiens qui y sont, n'est pas fort considérable; mais aussi c'est un passage continuel des Caravanes, qui vont à Constantinople, ou qui en viennent; & l'on espere que dans la suite ces Caravanes seront bien plus grosses & plus fréquentes, si l'on peut exécuter, comme il est facile, les desseins qu'on a formez, pour faire à Trebizonde une des plus belles Missions de l'Orient. D'ailleurs, il y a beaucoup de Villages à la campagne, tous remplis d'Armeniens & de Grecs; même des Villes, où l'on peut aller facilement en deux ou trois jours. Et encore, tout le long de la Côte de la Natolie, où il y a beaucoup de Grecs; même dans les Montagnes, il se rencontre plusieurs familles, descendües des Empereurs & des anciens Seigneurs de la Grece, qui s'y sont refugiées, où elles vivent dans une extrême pauvreté, s'y étant cachées. Dans tous ces endroits, on trouvera une riche moisson à faire.

De la Religion de la Georgie ou Gurgistan, & Iberie, & de la Mengrelie.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

LA Georgie ou Gurgistan, est un grand Païs d'Asie entre la Mer Noire ou Pont-Euxin, & le Gurgistan. Il comprend toute l'ancienne Iberie, & partie de la grande Armenie. Ces Peuples reçûrent la Foy Chrétienne au tems de l'Empereur Constantin, par le moyen d'une Esclave, qui gue-

rit la Reine de ce Païs d'une maladie mortelle : Ensuite de quoi, lui ayant persuadé d'adorer le vrai Dieu, & Jesus-Christ, cette Princesse abandonna le culte des Idoles. Mais les Juifs & les Mahometans s'y étant introduits avec le tems, la Religion de ces Peuples Chrétiens s'est tellement alterée depuis, qu'on peut dire la même chose que de celle des Sabéens, qu'ils ont quelque chose du Christianisme de l'Eglise Grecque, du Judaïsme & du Paganisme. Leurs Evêques & leurs Prêtres vivent dans un si grand désordre, & dans une ignorance si grossiere, qu'ils ne sçavent ce qu'ils sont.

Dans l'Histoire que Galanus a fait imprimer à Rome, touchant la conciliation de l'Eglise Armenienne avec la Romaine, il y a quelques Actes curieux, qui regardent l'état des Iberiens & des autres Peuples voisins. Le Pape Urbain VIII. envoya à ces Peuples des Missionaires, dont le P. Avitabolis, Grec Regulier, étoit le Chef; & ce Religieux écrivit de ce Païs une Lettre au Pape, dans laquelle il lui marque assez exactement les erreurs des Iberiens, qui sont les mêmes qu'on attribüe aux Grecs; sçavoir, qu'ils reconnoissent à la verité un Purgatoire, mais non pas à la maniere des Latins, parce qu'ils croyent que les ames sont seulement dans un lieu obscur & rempli de tristesse, sans y être tourmentées par le feu : Qu'ils nient le Jugement particulier des ames, étant dans cette persuasion, que quand quelqu'un meurt, son ame est portée par son Ange Gardien en la presence de Jesus-Christ; & si c'est l'ame d'un Juste, qui soit sans peché, elle est incontinent envoyée dans un lieu de lumiere & de joye : si c'est l'ame d'un impie, elle est mise dans un lieu obscur : si cette personne est morte en faisant penitence, elle est envoyée pour un tems dans un lieu d'obscurité & d'horreur, d'où elle est ensuite conduite dans le lieu de joye : & tous attendent le jour de la Resurrection generale, dautant qu'ils nient abso-

Relations des PP. Theatins de l'Iberie.

lument que les ames voyent Dieu avant ce tems-là. Les Iberiens de plus, selon le même Auteur, croyent que les Infideles sont jugez en un Jugement particulier seulement, & non dans le Jugement general. Ils se fondent sur ces paroles de l'Evangile : *Celui qui est Infidele, est déja jugé.* Ils ne croyent pas, outre cela, que les peines des damnez soient éternelles ; mais ils disent que si un Chrétien meurt en peché mortel, & sans avoir fait penitence, on peut le tirer des Enfers avant le Jugement universel, en priant Dieu pour lui. Il y a lieu neanmoins de croire que cette créance, qui approche de celle d'Origene, & qui semble avoir été suivie par quelques nouveaux Grecs, n'est point la veritable créance des Iberiens, qui suivent exactement la Foy de l'Eglise Grecque ; mais que ce qui aura donné occasion à leur attribuer cela, c'est parce qu'ils n'ont qu'un lieu, où ils mettent aprés la mort les ames des damnez, & de ceux qui sont censez être dans le Purgatoire. Or comme ils prient indifferemment pour toutes les ames qui sont renfermées dans ce lieu, qu'ils nomment Enfer, que Dieu les délivre des peines de l'Enfer, & qu'il les veüille transferer de cette prison obscure au lieu de lumiere & de joye, qui est le Paradis, il a été facile d'inferer de là qu'ils ne croyent pas que l'Enfer soit pour toûjours. Ce qui se doit entendre avec restriction, & à l'égard de certaines ames seulement, qui font leur Purgatoire en ce lieu-là.

Les Iberiens ont aussi les mêmes sentimens pour la Confession que les Grecs, & ils en parlent de la même maniere. Ils travaillent les jours de Fêtes les plus solemnelles, même le jour de la Nativité de nôtre Seigneur, prétendant que cela n'est pas éloigné des usages des premiers siecles. Leur maniere de baptiser est telle. Premierement le Prêtre lit un grand nombre d'Oraisons sur l'enfant ; & quand il vient aux paroles, où nous faisons con fi-

ſter la forme du Baptême, il ne s'arrête point, mais il les lit de ſuite, ſans baptiſer en ce tems-là l'enfant ; puis, ſi-tôt que la lecture eſt achevée, l'on dépoüille l'enfant, & il eſt enfin baptiſé par le Parain, & non par le Prêtre : Ce qui ſe fait, ſans prononcer d'autres paroles que celles qui ont été prononcées quelque tems auparavant. Ils ne ſe mettent pas fort en peine de recevoir le Baptême. Ils rebaptiſent ceux qui retournent à la Foy, aprés avoir apoſtaſié. Le Prêtre ſeul eſt parmi eux le veritable Miniſtre du Baptême : De ſorte que faute de Prêtres, un enfant mourra, ſans être baptiſé : Et il y a quelques-uns de leurs Docteurs qui croyent qu'alors le Baptême de la mere ſuffit pour ſauver l'enfant. Ils donnent aux enfans avec le Baptême, la Confirmation & l'Euchariſtie. Ils ſe confeſſent pour la premiere fois, quand ils ſe marient ; ce qu'ils font auſſi, quand ils ſe voyent à l'extrémité ; mais ils font leur Confeſſion en quatre mots. Si un Prêtre tombe dans quelque impureté, dont il ſe confeſſe, le Confeſſeur le prive du pouvoir de celebrer la Meſſe : Auſſi les Prêtres n'ont-ils garde de ſe confeſſer de ces pechez. Ils donnent la Communion aux enfans en mourant, & les adultes ne la reçoivent que rarement. Il y en a même pluſieurs qui meurent ſans la recevoir. Le Prince contraint les Eccleſiaſtiques, même les Evêques, d'aller à la guerre ; & au retour de-là, ils celebrent la Meſſe, ſans aucune diſpenſe de leur irrégularité Ils ſont dans ce ſentiment, qu'on ne doit dire qu'une Meſſe en un jour ſur un Autel, non plus que dans chaque Egliſe. Ils conſacrent dans des Calices de bois, & ils portent l'Euchariſtie aux malades avec aſſez d'irréverence, ſans aucune lumiere, ni convoi. En certains jours de Fêtes, les Prêtres aſſiſtent enſemble à la Meſſe de l'Evêque, qui leur donne l'Euchariſtie dans leurs mains, & ils la portent eux-mêmes à la bouche. Les Eccleſiaſtiques ne recitent pas tous les jours le

Breviaire ; mais un ou deux seulement le recitent ; & les autres écoutent. Celui qui fait l'Office, est ordinairement Prêtre, & ceux qui y assistent, n'écoutent pas le plus souvent. La plûpart des Iberiens sçavent à grande peine les principes de la Religion. S'ils n'ont point d'enfans de leurs femmes, ils les repudient, avec la permission des Prêtres, & ils en épousent d'autres : Ce qu'ils font aussi dans le cas d'adultere, & de querelle. Ils prétendent qu'il ne se fait plus de miracles dans l'Eglise Romaine, & que le Pape ne peut donner des dispenses que dans les choses qui sont de droit positif ; encore veulent-ils qu'elles ne soient pas de grande consequence.

Le P. Avitabolis décrit dans la même Lettre au Pape Urbain VIII. l'état politique des Iberiens ; & il remarque entre autres choses, la grande autorité des Princes & des Nobles : Car les Princes, sans se soucier de ce qu'on appelle Liberté ou Immunité Ecclesiastique, se servent des Prêtres comme de Valets. Ils méprisent les Evêques, & les châtient. Ils n'obéïssent pas non plus au Patriarche, qui prend la qualité de Catholique ou Universel ; & partant ce n'est point le Patriarche qui tient le premier rang pour le spirituel, mais le Prince, qui est le Maître absolu tant du temporel, que du spirituel. Les Nobles font aussi la même chose dans les Terres de leur dépendance à l'égard des Evêques & des Prêtres. Le Prince a son suffrage dans l'élection du Patriarche, avec les Evêques, & tous élisent celui qu'il souhaite. La volonté du Prince & de chaque Seigneur en particulier dans ses Terres, leur sert de Loy ; & ils n'ont point de Juges pour examiner la justice des Causes. Ils n'ont point aussi d'Ordonnances particulieres, sur lesquelles ils se puissent regler, n'admettant pas même les témoins. Les Princes disposent à leur volonté des biens de leurs Sujets, aussi-bien que de leurs personnes. Enfin le Patriarche

de Constantinople envoye souvent en ces Païs-là des Caloyers, pour les entretenir dans l'inimitié contre le Pape.

Cette Lettre a été écrite à ce Pape en 1631. par le P. Avitabolis, qui étoit alors à Goris, dans la Georgie ou Iberie: & l'on a inseré dans le même Livre de Galanus les Lettres du Prince des Georgiens à ce Pape, qui sont dans les Archives de la Congregation *de Propaganda Fide*. Ce Prince remarque entre autres choses dans sa Lettre, que la Foy a été conservée pure dans ses Etats, depuis Constantin le Grand, jusqu'à son tems, & il accorde une Chapelle aux Missionaires, pour prier Dieu pour lui. Le Pape fit réponse à ce Prince, & joignit une Lettre pour le Metropolitain, nommé Zacharie.

Ce que le Prince des Georgiens écrit au Pape touchant la Foy, qu'il prétend être dans ses Etats depuis Constantin, se trouve conforme à l'Histoire de Socrate; & Balsamon met aussi au nombre des Eglises principales, & qui sont Maîtresses, sans reconnoître aucun Chef, d'où elles dépendent, celles d'Iberie ou Georgie. Il remarque que cela se fit au tems de Pierre, Patriarche d'Antioche, par un Statut Synodal; & qu'alors cette Eglise étoit indépendante de celle d'Antioche. Ce fut pour cela que le Metropolitain de Georgie prit la qualité de Patriarche.

Galanus joint aux Iberiens celle de la Colchide ou Mengrelie, & dit que comme ils sont voisins, ils ont la même créance; avec cette différence neanmoins, que les Mengreliens demeurans dans les montagnes & dans les bois, sont plus méchans que les Georgiens; qu'ils sont si ignorans dans la Religion, qu'ils ne sçavent pas même les paroles necessaires pour le Baptême, qu'ils administrent à la maniere des Georgiens: & pour le rendre plus solemnel, ils baptisent quelquefois avec du vin sans eau.

Les dernieres Relations de ces Païs, envoyées par le P. Zampi, Religieux Theatin, Missionaire de la Mengrelie, portent que ces Peuples vivent dans une profonde ignorance, & dans de grandes erreurs; que la plûpart même de leurs Prêtres ne peuvent être assûrez qu'ils ayent reçû veritablement la Prêtrise, parce qu'il arrive souvent que ceux qui les ordonnent, n'ont point été baptisez. Les Evêques, qui sont pour l'ordinaire plus ignorans que les Prêtres, n'examinent pas leur capacité, mais seulement s'ils ont de quoi payer l'Ordination: ce qui se monte à la valeur d'un cheval. Ces Prêtres peuvent non-seulement se marier, selon l'usage de l'Eglise Grecque, avant d'être ordonnez; mais ils peuvent aussi passer aux secondes nôces, en prenant de leur Evêque une dispense, qui leur coûte une pistolle. Le Patriarche n'ordonne point aussi d'Evêques, qu'ils ne lui payent auparavant la somme de cinq cens écus. Aussi-tôt que quelqu'un est malade, il appelle un Prêtre, pour lui servir plûtôt de Medecin, que de pere spirituel, lequel ne parle point à son malade de Confession; mais en feüilletant un Livre avec beaucoup d'application, il fait semblant de chercher la veritable cause de la maladie, qu'il attribüe à la colere de quelques-unes de leurs Images: Car ces Peuples là sont dans cette créance, que leurs Images se mettent en colere contre eux. C'est pourquoi le Prêtre ordonne que le malade fera son offrande à cette Image, pour l'appaiser. Cette offrande consiste en bestiaux ou en argent, & le Prêtre seul en profite.

Il est de plus remarqué dans cette Relation, qu'aussi-tôt qu'un enfant est venu au monde, le Prêtre se contente de l'oindre du Crême, en lui faisant une Croix sur le front; & qu'on differe son Baptême, jusqu'à ce qu'il ait atteint environ l'âge de deux ans. Alors on le baptise, en le plongeant dans de l'eau chaude, & en l'oignant presque

par toutes les parties du corps. Et enfin on lui donne à manger du pain, qui a été beni, & à boire du vin Ces Peuples croyent que le Baptême consiste principalement dans l'onction de l'huille, qui a été consacrée par le Patriarche: Ce qui n'est pas éloigné de la Doctrine des Orientaux, qui appellent cette onction la perfection du Baptême.

Les Papas ou Prêtres de Mengrelie, ont à la verité peu de respect pour le Sacrement de l'Eucharistie, qu'ils ne conservent pas dans des vases précieux, mais dans un petit sac de cuir ou de toille, qu'ils ont toûjours attaché à leur ceinture, le portant par tout avec eux, pour s'en servir dans les occasions, lors qu'il faut donner le Viatique aux malades. Ils ne font même aucune difficulté de le donner à porter à d'autres personnes, soit homme, ou femme : & comme le pain consacré [illegible]ır, ils le rompent en petits morceaux, pour [illegible] tremper, se mettant fort peu en peine des petites parties de ce pain consacré, qui tombent à terre, ou qui demeurent attachées à leurs mains. Il n'est pas particulier aux Mengreliens de renfermer dans un sac de cuir le Sacrement, qui doit servir de Viatique. Cela s'observe aussi dans quelques Eglises Grecques, qui le conservent de cette maniere dans leurs Eglises, attaché à la muraille. *Perpet. de la Foy, tom. 3. l. 8.*

Il n'y a personne qui ne seroit aussi scandalisé de l'irreverence avec laquelle ils celebrent la Messe. Quand l'Eglise est fermée, ils ne font point difficulté de la dire sur le seüil de la porte; & cependant ils ont de fortes retributions pour ces Messes. On les regale de repas & de quelques barils de vin, & de grandes sommes d'argent. Mais leur plus grand revenu vient des Sacrifices. Ces Peuples croyent que c'est le seul moyen d'obtenir de Dieu tout ce qu'ils lui demandent. On conduit de grand matin une victime devant le Prêtre, qui recite sur elle quelques oraisons, faisant mention

des Sacrifices de l'ancienne Loy ; de ceux d'Abel, d'Abraham, de Salomon, & d'autres. Il brûle en cinq endroits le poil de la bête en forme de Croix ; puis on fait tourner trois fois la victime autour de celui qui la presente. Tous les Assistans lui souhaitant cependant une longue & heureuse vie. Cette ceremonie faite, on porte la victime à la cuisine : pendant quoi, le Prêtre dit la Messe, aprés laquelle il se rend à la maison de celui qui a presenté la victime, où on donne à chacun de ceux qui ont assisté à la ceremonie, un cierge, avec un grain d'encens. Tout le monde est debout à cette autre ceremonie, le Maître du logis étant seul à genoux devant la victime ; autour duquel les assistans portent le cierge & le grain d'encens, lui souhaitant encore une heureuse vie, & jettant cet encens dans un brasier. On se met ensuite à table, y en ayant une particuliere pour le Prêtre, sur laquelle on sert certaines parties de la victime, qui lui sont destinées, comme la poitrine, le dos, le foye & la rate : & parce que c'est chair de Sacrifice, il n'y a que le Prêtre qui en puisse faire porter le reste à sa maison.

Au reste, quoi que tous ces sortes de Chrétiens ne vivent pas regulierement comme les autres Grecs, ils ne laissent pourtant pas de conserver une grande union avec l'Eglise Romaine sur plusieurs Articles de Foy.

Perpet. de la Foy, tom. 3. l. 8.

Ils tiennent premierement que du tems de Moïse, on immoloit seulement des bœufs & des brebis, & qu'on n'offroit à Dieu que des Sacrifices & des holocaustes de bêtes ; mais que depuis l'Incarnation & l'avenement de Jesus-Christ, on n'offre plus le sang des boucs & des veaux, mais le Sang de Jesus-Christ, sous l'espece du pain & du vin ; & que tous les jours à la Messe, les Prêtres sacrifient dans le Sacrement de l'Eucharistie, le Corps de nôtre Seigneur Jesus-Christ.

Que celui-là est Infidele, anathême, & indigne

du nom de Chrétien, qui ne croit pas que dans le Sacrement de l'Eucharistie, la substance du pain & du vin ne demeure plus, à cause des paroles prononcées par le Prêtre : Qu'il faut croire qu'après la consecration du Prêtre, la substance du pain & du vin est transsubstantiée au vrai Corps & au Sang de Jesus-Christ, né de la Vierge Marie, qui a souffert, a été crucifié, & est ressuscité.

Que ce Sacrement a été institué par Jesus-Christ en la Cene du Seigneur, dans la grande semaine, étant à table avec ses Disciples.

Que Jesus-Christ a dit, & qu'il est de foy, que quiconque mange ce pain, vivra éternellement ; & au contraire, que quiconque ne mange pas cette chair, mourra, & n'est pas digne de Jesus-Christ.

Ils declarent de plus que non-seulement les Prêtres & les Prélats, mais tous les Primats, tant Reguliers, que Seculiers, de la Religion Orientale des Nations de la Georgie, Mengrelie, & autres, qui sont Chrétiens de vie & de mœurs, croyent sincerement & fermement tout ce que doivent croire tous bons & parfaits Chrétiens sur le Sacrement de l'Eucharistie ; sçavoir, que la substance du pain est détruite aprés la consecration du Prêtre, & qu'elle est transsubstantiée au vrai Corps & au Sang de Jesus Christ ; & que les Prêtres l'offrent lui-même pour les vivans & pour les morts, celebrant tous les jours des Messes en faveur des défunts. Ils ont aussi une grande veneration pour ce Corps & ce Sang ; & dans la celebration de la Messe, ils l'adorent & le reverent avec une grande devotion.

Ils rendent grand honneur aux Reliques des Saints, & ont soin de les placer avec beaucoup de respect aux lieux honorables de leurs Eglises.

Dans leurs afflictions & dans leurs maux, ils invoquent sans cesse le secours de la Bienheureuse

Vierge Marie, de S. Pierre & de S. Paul, & de tous les Apôtres ; de S. Michel Archange, & particulierement de S. George, leur Patron.

Dans leurs maladies, ils ont beaucoup de confiance aux Saints qu'ils invoquent, à l'assistance desquels ils ont immédiatement recours, en leur offrant des presens, comme des cierges, & autres choses. Ils leur brûlent de l'encens, & leur font des vœux & des promesses, pour en obtenir leur guerison.

Outre l'adoration & la veneration qu'ils ont pour les Saints, ils observent dans l'année des jeûnes à leur honneur ; car ils jeûnent à l'honneur des Apôtres S. Pierre & S. Paul, & en celui de la Bienheureuse Vierge Marie, quinze jours avant la Fête de son Assomption.

Ils ont tous les ans quatre jeûnes ; le grand, qui est le Carême, celui de S. Pierre & S. Paul, celui de l'Assomption de la sainte Vierge, & le dernier au tems de l'Avent, qui est de quarante jours ; & ils s'acquittent de tous avec beaucoup de rigueur.

Ils observent ces quatre jeûnes, parce qu'ils les reconnoissent établis par les quatre Patriarches de Constantinople, d'Antioche, d'Alexandrie & de Jerusalem : & tout ce qui vient d'eux, ils le suivent ponctuellement.

Et tout ce que dessus, a été attesté l'année 1672. à Mengrelie, dans la Region de la Colchide, par Hilarion, Chef des Evêques de cette Province, surnommé le Catholique, & envoyé par le susdit Pere Zampi, résidant en cette Province, à M. de Nointel, lors Ambassadeur pour le Roy Tres-Chrétien à Constantinople.

Voyages de Tavernier, tom. 1. Il y a plusieurs Monasteres en ces Païs, mais beaucoup plus de femmes & de filles, que d'hommes ; parce que les filles s'appliquent plus à l'érude que les hommes, & que les Prêtres mêmes. Et quand elles y ont beaucoup profité ; soit qu'elles

demeurent dans le Convent, soit qu'elles se mettent au service des grands Seigneurs, elles confessent, elles baptisent les enfans, font les mariages, & autres semblables fonctions de l'Eglise, aussi-bien qu'un Prêtre; coutume qui ne se pratique en aucun lieu du Monde, qu'en ces Païs-là.

De la Religion de l'Albanie, de l'Avogasie & de la Circassie.

L'Albanie est un assez grand Païs dans l'Asie, entre la Perse & la Moscovie. Ses Peuples ont été d'abord de grands Idolâtres: puis ils se sont fait Chrétiens Grecs; & ensuite s'étant laissez infecter du Mahometisme, ils y ont toûjours perseveré depuis. *Davity, de l'Asie, der. Edit.*

Quant aux Peuples de l'Avogasie, qui est voisine de la Mengrelie, ils suivent aussi la même Religion que ceux de cette Province.

A l'égard des Circassiens, qui sont aussi du côté de la Moscovie & du Pont-Euxin, ils sont tous Chrétiens Grecs; mais ils ont plus de superstitions que les Mengreliens & les autres Chrétiens Schismatiques. Ils ne sont baptisez qu'aprés sept ans, & plusieurs ensemble, avec une simple aspersion d'eau benîte, à leur mode, & une courte benediction de leurs Prêtres, à la Grecque. *Davity, ibid.*

Les Nobles n'entrent dans l'Eglise qu'à soixante ans, parce qu'ils n'estiment pas qu'il leur soit permis d'y aller, tandis qu'ils volent & pillent le monde: A quoi ils sont fort coutumiers. Ils quittent pourtant ce vice à cet âge; & alors ils assistent au Service Divin. Leurs Prêtres officient à leur mode, en Langue Grecque, qu'ils lisent sans l'entendre.

Les plus proches des Moscovites suivent leur créance; & les autres, celle des Turcs.

De la Religion du Curdistan.

CE Païs est environné de l'Armenie, de la Perse & de l'Arabie. Quelques-uns font les Curdes tous Mahometans à la Turque ; & les autres disent que leur Religion est mêlée de celle des Turcs, des Persans & des Chrétiens Nestoriens & Jacobites. Ils reverent le Diable, afin qu'il ne nuise ni à leurs personnes, ni à leurs troupeaux ; & c'est pour cela qu'on appelle leur Contrée le Païs du Diable. Ils sont cruels à toute sorte de Chrétiens ; & quoi qu'ils soient ennemis des Persans, n'ayant jamais voulu recevoir leur Secte, neanmoins ils ne sont pas amis des Turcs. Il ne laisse pas d'y avoir prés de Manuscute, une de leurs Villes, un Hôpital, dédié à S. Jean-Baptiste, frequenté des Turcs & des Chrétiens, qui croyent que celui qui y fait des presens, prospere & a toute sorte de bonheur. Ils sont fort nombreux du côté de la Mesopotamie, dans la Syrie.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

Tavernier, tom. 1.

De la Religion de la Perse.

CE Royaume, nommé autrement l'Empire de Sophi, n'occupe pas moins, du Levant au Couchant, de 38. degrez, & du Septentrion au Midi, de 20. c'est à-dire, 940. lieües de longueur sur 600. de largeur.

Les Religions qui subsistent dans ces Etats, sont la Mahometane, celle des Gaures, la Chrétienne Levantine, dont il y a plusieurs Sectes, la Chrétienne Latine, la Juive, & la Religion des Banjans ou Indiens : D'où il est aisé de conclure qu'il y en a trois principales, pour le nombre des Peuples qui les suivent, & qui sont les trois premieres que j'ai nommées. La Religion Mahometane est la dominante, comme étant la Religion du Prince, & generalement de tout le Païs. La Religion des Gaures est celle des anciens Persans, auparavant qu'ils se fussent soumis à la créance

Voyages de Tavernier, tom. 1.

Davity, der. Edit.

d'Aly, l'un des successeurs de Mahomet. La Religion des Armeniens, qui font le plus grand nombre de tous les Chrétiens du Levant, est aussi celle qui a le dessus dans Zulpha, Ville prés d'Hispahan, & qui s'étend en plusieurs Villes & Villages de la Perse. C'est seulement de ces trois sortes de Religions dont je veux traiter.

Il y a tant de gens qui ont écrit de la Loy de Mahomet, qu'il n'est pas necessaire de rebattre ici cette matiere, & de répeter ce que j'en ai dit. Il suffit de montrer en peu de mots la difference qu'il y a entre la Religion des Turcs, & celle des Persans; à quoi j'ajouterai la description de la grande Fête de Hocen & de Hussein, fils d'Aly, qu'on celebre avec beaucoup de solemnité dans la Perse.

La diversité qui se trouve parmi les Mahometans, ne consiste pas dans les differentes explications qu'ils donnent à l'Alcoran; mais bien dans les diverses opinions qu'ils ont des premiers successeurs de Mahomet, d'où naissent particulierement deux Sectes entierement opposées: l'une, qui se nomme la Secte des Sunnis; & l'autre, la Secte des Schiais.

La premiere, que suivent les Turcs, soutient qu'Aboubaker a succedé immediatement à Mahomet, comme son Vicaire; à Aboubaker, Omar; à Omar, Osman; & à Osman, Mortus Ali, neveu & gendre de Mahomet: Qu'Osman étoit Secretaire de Mahomet, & homme d'esprit, aussi-bien que les trois autres, qui, outre cela, étoient grands Capitaines, & qui ont plus étendu leur Loy par la force des armes, que par la raison. De-là vient que dans cette Secte de Sunnis, il n'est pas permis de disputer de la Loy, mais seulement de la maintenir par les armes.

La seconde, que suivent les Persans, est nommée la Secte des Schiais. Ils ont en horreur les trois premiers successeurs de Mahomet, Aboubaker, Omar & Osman, & tiennent qu'ils ont usur-

pé la succession de Mahomet, qui étoit dûë à Aly, son neveu & son gendre. Ils disent que cette succession consiste en onze Pontifes, qui descendent d'Aly, & font avec lui le nombre de douze. Les voici de suite. 1. Aly, fils d'Aboutaleb. 2. Hocen, fils aîné d'Aly. 3. Hussein, son second fils, qui souffrit la mort, pour la défense de la succession de son pere. Le lieu de la bataille que lui donnerent les Sunnis, & où il mourut, s'appelle Kerbela, qui est proche de Babylone; & c'est un lieu saint & de grande veneration parmi les Persans. 4. Imanzinel Abedin. 5. Mehemet el-Baker. 6. Jasser-el-Schadek, qui a introduit cette coutume dans la Perse, que s'il y a quelque Chrétien, Juif ou Idolâtre, qui se fasse Mahometan, il est declaré par la Loy heritier universel de sa Maison, à l'exclusion de ses freres & de ses sœurs, s'il en a; & même il lui est permis de faire la part qu'il veut à ses pere & mere. De-là vient que plusieurs Armeniens, Georgiens, & autres Chrétiens, qui sont sujets au Roy de Perse, se font Mahometans, pour heriter de tout le bien de la Maison: D'où resulte un autre mal; car les autres enfans, pour n'être pas privez de leurs droits successifs, renient leur Foy, & embrassent la Loy de Mahomet. Le 7. successeur est Moussa Katzem. Le 8. Aly-el-Rezza, dont le tombeau, qui est à Meched, dans le Corasan, est presque en même veneration parmi les Persans, que le sepulchre de Mahomet. Le 9. est Mahammet-el-Jouad. Le 10. Aly el-Hadi. Le 11. Hocen-el-Askeri. Le 12. Mouhemmet-el-Mohadi Sahebzaman. Les Persans ont de ce dernier Iman la même opinion que nous avons d'Enoch & d'Elie: ce qui fait que plusieurs lui laissent à leur mort, par testament, des maisons garnies, des écuries pleines de chevaux de prix, & autres choses necessaires pour son service, quand il reviendra. Tout cela demeure inutile, personne ne pouvant se servir de ce qui lui a été legué: & ainsi

on

on entretient les chevaux des rentes qu'on lui a laiſſées par teſtament, & on tient fermées les maiſons qui lui ont été données. On donne à cet Iman le nom de Zabe Zaman, c'eſt-à-dire, Seigneur du tems.

Ces deux Sectes des Sunnis & des Schiais, ſont ſuivies dans les trois principaux Royaumes des Indes, qui ſont l'Empire du Grand Mogol, le Royaume de Golconda, & le Royaume de Viſapour. Le premier & le dernier de ces trois Royaumes ſuivent la Secte des Sunnis, c'eſt-à-dire, les Rois, & les Seigneurs de leur Cour; car pour ce qui eſt des Peuples, ils ſont preſque tous Idolâtres. Il eſt vrai qu'il y a auſſi quelques Schiais dans les Cours de ces deux Rois; parce que ſe trouvant parmi les Indiens peu de gens de commandement pour la guerre, la plûpart des Officiers ſont Perſiens, & par conſequent de la Secte des Schiais, qui vont chercher fortune dans les Indes; mais qui, pour ne pas déplaire aux Rois qu'ils ſervent, ſuivent extérieurement la Religion du Prince. Pour ce qui eſt du Royaume de Golconde, où il y a auſſi beaucoup de Perſans, on y profeſſe publiquement la Loy des Schiais; & le Roy Koutoubcha, qui regne preſentement, la fait obſerver avec grand zele.

Il n'y a, dis-je, point de différence eſſentielle entre la Religion des Perſans, & celle des Turcs, puiſque les uns & les autres la fondent ſur l'Alcoran; quoi qu'il n'y ait pourtant gueres de Nations qui ſe haïſſent davantage entre elles, au ſujet de la Religion, que font celles-ci. Ils ſe regardent les uns & les autres comme heretiques; non ſans apparence de raiſon, comme quelques-uns penſent, ni parce que les Perſans ont traduit l'Alcoran en Perſien: Car quoi qu'il ſoit vrai qu'ils ont pluſieurs Alcorans traduits en leur Langue, neanmoins cette traduction n'eſt qu'interlineaire, mot pour mot, & ſans aucun ſens; & ils croyent,

aussi-bien que les Turcs, que ce Livre se peut expliquer en autre Langue, qu'en Arabe. Mais le veritable sujet de leur division, est ce que j'ai dit au commencement de ce Chapitre; & que Aly prétendoit avoir la vraie intelligence de l'Alcoran, & que l'on ne pouvoit aller au Ciel dans une créance contraire, telle qu'est celle des Turcs. Et c'est pour cela que les Persans, qui sont les Sectateurs d'Aly, s'estiment les seuls Fideles; & pour se distinguer des autres Sectes, ils portent le turban de laine, qu'on nomme Sophi en leur Langue: D'où vient qu'Ismaël, premier Roy de la race qui regne à present, pour une marque particuliere de l'estime qu'il avoit pour sa Religion, a voulu retenir le nom de Sophi; en quoi il s'est attiré une estime particuliere des autres Rois de Perse, ses successeurs.

Les Persans croyent donc qu'Aly succeda à Mahomet, ou du moins qu'il lui devoit succeder, & qu'il fut le premier des douze Imans, qu'ils honorent beaucoup; & qu'ils succederent les uns aux autres, dont le dernier, appellé Mouhemmet-el-Mohadi Sahebzaman, c'est-à-dire, le Maître des tems, fut enlevé des mains de ceux qui le vouloient tuer, de même qu'Enoch & Elie; & qu'il viendra aussi au jour du Jugement, mais pour contraindre tout le monde à embrasser la Foy de Mahomet: que Jesus-Christ sera son Lieutenant; qu'il se mariera; car ils regardent comme un grand défaut en sa personne, de ce qu'il ne s'est pas marié.

Sur ces principes de Religion, la politique des Rois de Perse a établi la fermeté de leur couronne, pour en assûrer la possession à tous les descendans de la race qui est à present sur le trône: Car ils ont fortement imprimé dans l'esprit de leurs Peuples, qu'il falloit être descendu de la race d'Aly, par quelqu'un des douze Imans, pour avoir droit de leur commander.

Les Persans se disent Schiai, parce qu'ils se contentent de suivre les Commandemens de leur Loy; & ceux qui suivent celle des Turcs, sont appellez Sunni, parce qu'outre les choses d'obligation, ils suivent encore les conseils de devotion. Par exemple, un Sunni étant interrogé s'il est de Loy Sunni ou Schiai, il faut qu'il dise qu'il est Sunni, quelque danger qu'il y ait à faire cette profession; Mais les Schiais ne tiennent pas cela d'obligation; & dans une pareille rencontre, ils disent franchement qu'ils sont Sunni, s'ils voyent du danger d'avoüer qu'ils sont Schiai: & ainsi de plusieurs autres choses.

Ce n'est pas que les Persans ne pratiquent quelques-uns des conseils: Par exemple, ce n'est qu'un conseil, & non pas un precepte de leur Loy, qui veut que, lors qu'ils voyent passer un convoi d'enterrement, ils se détournent au moins trois pas, pour accompagner quelque tems le corps mort; & que même ils prêtent leurs épaules, pour aider à le porter, s'il en est besoin. Cependant il n'est rien de plus ordinaire dans la Perse, que de voir, lors qu'il se fait quelque enterrement, tous ceux qui rencontrent le convoi, prêter leurs épaules, au moins pendant dix ou douze pas, pour aider à porter le corps mort.

Quoi que nous ayons dit qu'il n'y a point de différence essentielle entre la Religion des Persans & celle des Turcs, neanmoins on pourroit faire voir qu'ils sont différens en plusieurs points; & c'est sur cette différence de Religion, que leur inimitié est fondée principalement.

Différence de la Religion des Persans de celle des Turcs.

Les Persans se donnent la qualité de Musulman, aussi-bien que les Turcs. Ce mot descend de celui de Salama, qui tire son origine d'un autre mot Hebreu, qui signifie, *il a délivré* ou *sauvé*. Et la raison est que comme la Religion de Mahomet devoit faire ses progrés par les armes, & l'Alcoran voulant que l'on persecutât, & qu'on tuât

Le mot de Musulman.

Olearius Mandeslo, 2. part.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

ceux qui refusoient de prononcer cette confession : *La Illah Illala hu Mahumeda resul-alla* ; c'est-à-dire : *Il n'y a point d'autre Dieu qu'un seul Dieu, & Mahomet Apôtre de Dieu.* On appelloit Musulmans, c'est-à-dire, Sauvez, ceux, qui par le moyen de cette profession, se sauvoient de la mort. Mais les Turcs d'aujourd'hui l'expliquent autrement, & disent que ceux qui font profession de leur Religion, sont Musulmans, c'est-à-dire, sauvez de la damnation éternelle. C'est pourquoi ils n'appellent leurs fils Musulmans, que lors qu'ils sont circoncis.

La Circoncision des Persans.

La Circoncision des Perses ne se fait qu'à sept, huit & neuf ans ; & alors on enyvre ceux qu'on veut circoncir, avec un breuvage, pour les rendre insensibles à la douleur qu'ils souffrent, pendant qu'on leur coupe le prepuce : & c'est en quoi ils sont d'accord avec les Turcs. Mais la difference de leur Religion en cela, est que les Persans circoncisent aussi les filles, au lieu que les Turcs leur font seulement lever la main, en proferant les paroles accoutumées : Que les Persans soutiennent qu'il suffit de prier Dieu trois fois le jour, aux heures & de la maniere que nous avons marqué ci-après ; au lieu que les Turcs le font cinq fois : Qu'ils mangent de la chair de pourceau, & boivent du vin, suivant la permission d'Aly & de Cha Ismaël, son successeur ; ce qui est contraire à la défense de Mahomet. Enfin, en ce qu'ils n'expliquent point l'Alcoran de la même façon, qu'ils n'ont pas les mêmes Saints, ni les mêmes miracles, & qu'ils n'ont pas les mêmes Mosquées, ni les mêmes ceremonies. Ce que nous allons expliquer amplement.

Les principes de leur Religion sont contraires, en ce que Mahomet ayant ordonné par son Testament qu'Aly, son neveu & son gendre, car il étoit fils de son frere, & il avoit épousé sa fille Fatima, lui succederoit, tant au temporel, qu'au

spirituel, Abubeker, Omar & Osman, tous trois beauperes de Mahomet, qui étoient plus considerez & plus puissans qu'Aly, & qui avoient beaucoup contribué à la grandeur & à l'établissement de la Religion de Mahomet, usurperent successivement, les uns aprés les autres, le Califat & le gouvernement politique de leur gendre, nonobstant l'opposition qu'Aly & ses amis y voulurent former. Ce ne fut qu'aprés leur mort qu'Aly obtint le Califat, qui lui fut toûjours contesté par les parens des trois derniers Califes. Aly ne changea rien dans l'Alcoran; & quoi qu'il donnât des différentes interprétations aux paroles de Mahomet, & qu'il expliquât le sens de sa Loy, il ne laissa pas de reconnoître son autorité, lors qu'elle étoit claire, & où le texte ne souffroit point d'explication: De sorte que cela n'apporta point de changement à la Religion.

Commencement de la Religion des Perses.

Mais environ l'an 1363. il se trouva à Ardebil ou Ardeiiil, Ville de Perse, un tres sçavant homme, nommé Sofi, se disant de la famille d'Aly, descendu en droite ligne de Musai Razim, fils de Hossein, qui l'étoit d'Aly. L'austérité de sa vie & l'intégrité de ses mœurs, accompagnées d'un avantage qu'il se donnoit, lui attirerent beaucoup de réputation, & la qualité de Schich. Il se couvroit d'une peau de mouton, & ne s'habilloit que de laine; & on lui donna le nom de Sofi, du mot *Suff*, qui signifie laine.

Ce fut lui qui enseigna publiquement que la succession de Mahomet, qui appartenoit à Aly, son neveu & son gendre, lui avoit été injustement usurpée, & sur sa postérité, par Abubeker, Omar & Osman: Que Dieu, qui avoit été offensé par ce procedé, l'avoit suscité, & qu'il l'avoit doüé de toutes les qualitez necessaires, pour relever la gloire d'Aly, qui étoit demeurée ensevelie plusieurs siecles. Et afin de faire connoître qu'Aly étoit un homme selon le cœur de Dieu, il fit re-

vivre grand nombre de miracles, qu'il disoit avoir été supprimez par la malice des Turcs: Qu'Aly avoit donné une veritable explication à l'Alcoran, que Tzaferſaduk, ſon ſucceſſeur, avoit rédigé par écrit; & qu'en ces Commentaires, il ſe trouvoit pluſieurs Ordonnances contraires aux ſentimens de Hanife, que les Turcs ſuivent, mais beaucoup plus raiſonnables. Il n'y a preſque point de Nation au monde, qui aime plus la nouveauté que les Perſes. La nouvelle Doctrine de Sofi trouva bien-tôt du credit parmi eux, & ils ſe ſeparerent de celle des Turcs, qui redoublerent, à cauſe de ce Schiſme, l'animoſité, que le voiſinage & les guerres continuelles ſur les frontieres, n'avoient déja que trop fomentées entre ces deux Nations. Les Perſes ne laiſſoient pas d'établir la réputation de leur Aly, & ajouterent à leur Symbole ces mots: *Aaly VVelli alla:* De ſorte qu'ils diſent: *Il n'y a qu'un ſeul Dieu, Mahomet, Apôtre de Dieu, & Aly, Coadjuteur ou Lieutenant de Dieu.* Ils oſent même dire, que quoi qu'Aly ne ſoit point Dieu en effet, il en approche pourtant bien fort; & afin de le préferer même à Mahomet, ils y ajoutent que l'intention de Dieu étoit de donner l'Alcoran à Aly, & qu'il ne tomba entre les mains de Mahomet que par mégarde. Mais pour ce qui eſt d'Abubeker, d'Omar & d'Oſman, ceux qui, aux heures des prieres, convoquent les Peuples, ne manquent point de maudire ces trois prétendus Prophetes, & de les envoyer juſqu'aux abîmes de l'Enfer. Ils ont ordinairement ces paroles à la bouche: *Que des teſticules de chiens couvrent la bouche de ſes Prophetes.* Ce qui eſt une abomination aux Turcs, qui en ſont devenus ennemis irreconciliables des Perſes, principalement depuis le zele que Sedredin & Tzinid témoignent pour l'avancement de cette Secte, laquelle s'eſt tellement fortifiée avec le tems, que leurs Schichs ſont devenus Schachs, c'eſt-à-dire, que leurs

Prophetes ont changé leur qualité en celle de Rois.

Les Perses, non contens d'avoir établi la sainteté d'Aly, ont crû qu'il avoit communiqué une partie de cette qualité à ceux de sa famille, & que l'on pouvoit donner la qualité de Saint à ses premiers successeurs, dont on s'est attaché à raconter plusieurs miracles, qui ont fait honorer leur memoire, & enrichir leurs sepulchres, par les presens que l'on y envoye. Il avoit laissé deux fils, Hassan & Hossein, qui laisserent Seinel, Abdin, Mahumed, Bagur, Tzafer Saduk, Musai Casum, Riza, Mahumed Taggi, Alli Naggi, Hossein, Alkeri, & Mehedi, dont quelques-uns sont enterrez à Medina. Ils disent que Mehedi n'est point mort, mais qu'il s'est retiré dans une grotte, prés de Kufa, où il doit demeurer jusqu'au jour du Jugement, qui doit arriver, lorsque les souliers, qu'il a laissez à l'entrée, se trouveront tout-à-fait tournez vers la Carriere, en sorte qu'il les puisse chausser en sortant, pour aller convertir tout le monde à la Foy de l'Alcoran. Ils donnent à ces douze Saints la qualité d'Iman, c'est-à-dire, de Prelat. C'est à eux, & à leur Chef Schich Sofi, à qui ils adressent leurs vœux & leurs prieres; & à leurs quatre tombeaux, qu'ils font leurs pelerinages, quand leurs affaires ne leur permettent point de faire celui de la Meque ou de Medine.

On donne aux Pelerins un Certificat, qui leur sert non-seulement à se faire connoître pour vrais Musulmans, faisant profession de la vraie Religion Perse; mais il a aussi un usage tout particulier, pouvant, disent-ils, sauver la vie à ceux qui ont sujet d'apprehender la disgrace du Roy, ou des Gouverneurs des Provinces où ils demeurent.

Les Prêtres celebrent tous les ans avec de grandes ceremonies la memoire de la mort de Hassan & de Hossein. Les Turcs s'en mocquent, & ont

au contraire en grande veneration Abubeker, Omar & Osman, & font grand cas de Hanife, le grand Commentateur de l'Alcoran. Les Perses ont la memoire des trois premiers en execration, & parlent du dernier, comme d'un imposteur, qui a donné de fausses explications à l'Alcoran. Ils disent que Hanife, étant au service de Tzafersaduk, eut soin de garder l'eau, dont ce Saint s'étoit lavé les mains, laquelle il emporta en Turquie, en frotta les yeux de plusieurs aveugles, qui en recouvrerent la vûë, & fit plusieurs autres miracles, dont l'honneur n'appartient qu'aux Saints de Perse. Ils y ajoutent que Schach Tamas, Roy de Perse, aprés la prise de Bagdat, fit déterrer le corps de Hanife, qui y avoit un fort beau tombeau, & qu'il convertit ce lieu en cloaque.

L'Alcoran a été commenté par plusieurs Auteurs; mais ceux qui ont le mieux penetré dans les sentimens de Mahomet, à ce qu'ils disent, sont Aly & Tzafer Saduk, que les Perses préferent à tous les autres. Les Turcs estiment le plus Hanife, & les Tartares Usbeques, ainsi que les Indiens suivent l'explication de Hembili & de Malexi. L'Alcoran est obscur en plusieurs endroits, non-seulement en ce qu'il semble que Mahomet ait affecté l'obscurité, parce qu'il ne sçavoit pas lui-même ce qu'il vouloit dire, mais aussi parce qu'il fait souvent allusion à des Histoires, qui ne sont peut-être jamais arrivées, & dont certainement les Commentateurs n'ayant point de connoissance, ils y ont suppléé par leurs fictions, par des mensonges & par des fables, qui n'ont aucune apparence de verité.

Mais comme nous ne parlons ici que des Perses, il y a lieu de s'étonner de ce que ces gens, qui ont tant d'esprit, & de si grandes lumieres pour les affaires du monde, ont pû croire des choses si ridicules, & tant de fables, dont leurs Livres de Religion sont remplis. Je ne les rapporterai point,

parce qu'elles ne meritent pas seulement qu'on les transcrive ; non plus que la puissance surnaturelle & presque divine, qu'ils attribüent à l'Auteur de leur Secte. Ils en content une infinité de miracles, qui sont suspects par tout ailleurs ; mais dans la Religion des Perses, ils sont d'autant plus impertinens, qu'ils en font faire à leurs prétendus Saints sans aucune necessité. Les Turcs ne croyent rien de tous ces miracles ; mais ils ne laissent pas d'avoir la memoire d'Aly en grande veneration. Ils demeurent d'accord qu'il étoit proche parent de Mahomet, qu'il est effectivement Iman, & qu'il a mené une vie fort exemplaire ; qu'il étoit vaillant & grand homme de cheval. C'est pourquoi, quand ils montent à cheval, ils disent : *Isa Ali : Au nom d'Aly*.

Comme les Perses rejettent toutes les Loix & les Ordonnances qu'Abubeker, Omar, Osman & Hanife disent être fondées dans l'Alcoran, de même ils méprisent les ceremonies Ecclesiastiques des Turcs, & en ont des particulieres, qu'ils croyent être aussi necessaires, que ce qu'il y a de plus essentiel dans la Religion. Par exemple, quand les Perses veulent faire leurs prieres, ils s'y disposent par l'ablution extérieure, comme les Turcs, mais d'une maniere toute différente, & qu'il seroit trop ennuyeux de rapporter ; & ces ceremonies se font dans la maison, auparavant qu'ils sortent pour aller faire leurs prieres à la Mosquée, où les femmes ne se trouvent point, de peur de troubler la devotion des hommes. Ils ont une pierre, dont ils se touchent souvent le front, pendant qu'ils font leurs prieres ; ou ils la mettent à terre, & portent le front dessus. On la fait d'une terre grise, qui se trouve prés de Metzef & de Kufa, où Hossein a été tué & inhumé prés d'Aly : & c'est de-là que cette pierre tire, à ce qu'ils disent, toute sa vertu. Elle est faite en octogone, & a environ trois pouces de diametre, & contient

Leurs prieres.

les noms de leurs douze Saints, & celui de Fatima, leur mere commune. Ce sont les Arabes qui les font, & qui les portent vendre en Perse.

Les Perses étant arrivez à la Mosquée, commencent leurs prieres par *Alla Ekber*. En priant, ils laissent pendre leurs bras negligemment, & ont les yeux attachez à terre. Les Turcs au contraire portent les deux mains sur l'estomach. Les Perses mettent les mains sur les oreilles, & tournent la tête vers le Midi, parce que la Meque & Medine sont situées vers le Sud, au regard de la Ville d'Ardeüil, où leur Secte a pris son origine. Ils ont voulu imiter en cela la coutume des premiers Chrétiens, qui en faisant leurs prieres, se tournoient vers le Levant, pour faire connoître que Jesus-Christ, le Soleil de Justice, étoit levé. Ce qui fit que les Chrétiens ayant été accusez du tems de l'Empereur Severe, comme s'ils adoroient le Soleil, Tertullien les en justifia en son Apologie, faisant voir la veritable raison de cette ceremonie. Les Perses étant ainsi tournez, commencent leurs prieres par celle d'*Allhemdo lilla*. Ensuite ils portent les mains sur leurs genoux, & étant courbez, ils prononcent la priere *Subhanna Rebbi*, & repetent l'*Alla Ekber*. Puis ils se prosternent, & battent la terre du front sur la pierre grise, prians encore le *Subhanna Rebbi*, en étendant les mains. Ensuite de quoi, ils font la derniere priere à genoux, se levent, & se tournant à droite & à gauche, ils prononcent tout bas : *Ssalom Alekom*, *Ssalom Alekom*, saluant les Anges, qui les ont assistez, & qui ont empêché le Demon de les troubler en leurs devotions. Les Turcs salüent les Anges auparavant de finir leurs prieres. La Religion des Perses les oblige de faire leurs prieres trois fois le jour, le matin, à midi, & au soir. Leur principale priere est le *Fatah* & l'*Albemdo Illa*, que l'on peut rendre en François de cette maniere : *Gloire soit au Seigneur des créatures, au Roy du*

dernier Jugement : Nous t'honorons, nous t'invoquons, aide-nous en nos necessitez, conduis-nous en tes voyes au chemin de ceux à qui tu as fait du bien, & non point au chemin de ceux sur lesquels tu as versé ton ire, ni au chemin de ceux que tu laisses égarer. Amen. Et comme tous les Chapitres de l'Alcoran commencent par ces mots : *Bismilla Rahman Rahim : Au nom de Dieu, &c.* aussi les Perses n'entreprennent rien, qu'ils ne prononcent le *Bismilla*, & quelquefois *Benahm Ohnki namesch herestzanchast*, c'est-à-dire : *Au nom de celui, le nom duquel est le recours & la protection des ames.* Ils témoignent tant d'application & de devotion en leurs prieres, qu'ils ne regardent personne ; & ils ont les yeux toûjours attachez à la terre, ou au Ciel, selon le sujet de leurs prieres. Il y en a qui font leurs prieres chez eux avec tant de zele & de vehemence, que l'haleine leur manque, & qu'ils tombent à terre évanoüis. Il y en a qui se servent en leurs prieres d'une certaine sorte de chappelets, qu'ils appellent *Moher Thebisch*, composez de trois dizaines, distinguées par autant de gros grains.

Le Vendredi, qui est leur Fête ordinaire, leur Chatib ou Prédicateur monte en chaire, & lit quelques Chapitres de l'Alcoran, avec l'explication. Ils ne font point cas de nôtre Bible, & disent qu'elle a été falsifiée par les Juifs & par les Grecs ; & que par cette raison, Dieu a envoyé l'Alcoran, comme une Bible corrigée, ou comme la veritable parole de Dieu. Ils ont d'étranges opinions de la création du Monde, du premier homme, des Histoires de la Bible, du dernier Jugement & de la vie éternelle, que je ne rapporte point ici, parce qu'elles sont trop ridicules.

Les Persans ont aussi la coutume de voüer leurs enfans à quelque Saint, dés le ventre de la mere, pour en être esclaves pendant toute leur vie. Pour marque de cette servitude, ils leur percent l'oreil-

le, dés qu'ils sont nez ; & c'est de-là qu'on leur donne le nom de *Mahumedculi*, *Imanculi*, *Aaliculi*, c'est-à dire, esclaves de Mahumed, d'Iman & d'Aly. Ce qu'ils font ordinairement, quand ils passent les premieres années de leur mariage sans enfans, ou quand les enfans ne viennent pas bien. Il y en a aussi qui les voüent à la vie Monastique, & promettent d'en faire un Abdalla. Neanmoins si les enfans qui ont été ainsi voüez, n'ont point d'inclination pour la vie Monastique, ils se peuvent faire dispenser du vœu du pere en quelque lieu saint, moyennant une somme d'argent.

Leur Carême.

Ils ont aussi un Carême ou Jeûne d'un mois, tous les ans, qu'ils appellent *Rusch*, ou avec les Turcs, *Orutz*; & ils le commencent & le finissent, selon le Reglement de l'Alcoran, avec la Lune du mois de Ramezan. Il est un peu plus austere que les jeûnes ordinaires, en ce qu'ils ne boivent, ni mangent entre les deux soleils; mais ils boivent & mangent toute la nuit: si-bien qu'ils ne jeûnent jamais moins qu'en ce tems-là; parce que s'étant saoulez de vin & de viande la nuit, ils se couchent le matin, & dorment une partie du jour. Ceux qui ne veulent point jeûner, s'en peuvent faire dispenser avec de l'argent.

Les Seid.

Il se trouve en Perse une certaine sorte de gens, qu'ils appellent Seid, & sont de la postérité de Mahomet & d'Aly, & joüissent de plusieurs privileges & exemptions particulieres. Ils ne se rasent point comme les autres Perses; mais ils ne se font couper les cheveux qu'environ deux doigts. Ils ne peuvent pas se marier hors de la famille, parce que les alliances qu'ils pourroient faire ailleurs, diminüeroient notablement les revenus du Roy. Ils sont vêtus de blanc. Le vin leur est non-seulement défendu, mais aussi de se trouver où l'on en boit: De sorte que s'ils se trouvent à des festins, il faut que les autres conviez s'en abstiennent aussi. L'attouchement d'un chien les rend immondes. Un seul

mensonge les fait déchoir de tous leurs droits ; & au lieu que tous les autres Persans jurent au nom de Dieu, d'Aly, de Schich Sofi, & par le Beyamber Barembia, c'est-à-dire, par la postérité d'Aly, ceux-ci n'ont point d'autre serment que celui d'Eulademen, c'est-à-dire, par ma naissance.

Les Seid qui demeurent dans les Villes, sont ordinairement riches, parce qu'ils possedent des Terres & des Villages, dont ils ne payent rien au Roy ; ce qui les rend glorieux & insupportables. Il y en a qui prennent la qualité de Seid, qui vont de Ville en Ville, & qui vivent d'aumônes. Ils font voir des attestations, qui sont le plus souvent fausses, & ils passent pour affronteurs. C'est pourquoi on les appelle Cher Seid, c'est-à-dire, Saints d'âne.

Il y a encore d'autres Ecclesiastiques en Perse, qu'on dit être descendus d'Aly, au lieu desquels les Turcs ont les Dervis. On les appelle Abdalla. C'est une espece de Moines. Ils sont fort simplement vêtus. D'autres ne se couvrent que d'une peau velüe, portant pour ceinture un serpent de cuivre, que les Docteurs leur donnent quand ils font profession, comme une marque de leur érudition. C'est le Suffi Baschi, ou le Chef des Suffi, qui les consacre dans le Sufficane à Ardeüil, à Hispahan & à Mescher. On voit ces Abdalla çà & là, aux marchez & aux lieux publics, assembler le Peuple, prêcher les miracles de leurs Saints, & maudire Abubeker, Omar & Osman, & Hanife, & les Saints des Tartares Usbeques, dont ils font des contes les plus extravagans du monde, afin de les faire mépriser : Ce qui sert principalement à l'établissement de leur Religion, & à imprimer à leurs enfans de l'aversion pour les Turcs ; parce que ce sont ceux-là qui se trouvent le plus à ces sortes de prédications. Et c'est pourquoi ces Abdalla n'ont garde de se trouver aux frontieres de

Turquie. Leurs discours sont remplis de quantité de fables & de mensonges ; ce qui fait qu'on les interrompt quelquefois. C'est une race de gens abominables, abandonnez à toute sorte de vices. C'est pourquoi on ne leur donne pas volontiers le couvert ; mais on les oblige à se retirer en des Chapelles, qu'on leur a bâties exprés auprés des Mosquées.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

Les Persans sont encore differens des Turcs, en ce qu'ils disent que Dieu est éternel, & que la création des hommes & les commandemens legitimes ont eu leur commencement : Au contraire, les Turcs disent que la gloire de la Loy est un effet de Dieu, & que tous les ouvrages de Dieu sont éternels, de même que la Divinité.

Les Persans assûrent que les ames bienheureuses ne voyent point la nature de Dieu en l'autre vie, parce que c'est un esprit de la Divinité ; mais qu'elles contemplent seulement sa grandeur, sa misericorde, sa clemence & ses autres attributs, qui font voir en la nature creée les effets de sa bonté : Mais les Turcs disent qu'elles voyent Dieu tel qu'il est.

Ils disent que quand Mahomet reçut du Ciel la Loy qu'il devoit annoncer au monde, son ame seule fut conduite devant Dieu par l'Ange Gabriel ; mais les Arabes disent qu'il fut transporté en corps & en ame.

Leur grand Pontife.

Ils ont leur Pontife, nommé Mustaed Divi, c'est-à-dire, Chef de la Loy, comme le Moufty des Turcs, qui suit ordinairement la Cour. En plusieurs Villes, il y a de ces sortes de Chefs, qui obéïssent à ce premier, comme nos Evêques au Pape ; mais ce Mustaed Divi n'a pas le pouvoir de les nommer, ni de les déposer. Cela n'appartient qu'au Roy. Sous les Mustaed Divi, sont les Califfes, qui officient tous les jours dans les Mosquées ; & le premier de ceux-ci met la couronne sur la tête du Roy, à son avenement à la Couronne,

Parmi les Perſans, il y a quelques Sectes, qui ont des opinions particulieres ; ſçavoir, les Camarathes & les Mutazelis, qui ne ſe ſoucient gueres de ce que les Auteurs de leur Doctrine ont écrit, mais ſeulement de ce qu'on leur peut prouver par raiſon naturelle ; & ces premiers ſont les Philoſophes, qui ont quitté le Paganiſme, pour embraſſer cette Loy. Il y a auſſi les Mahadelis, qui nient la Providence Divine, ſoumettant toutes choſes à la deſtinée & aux Aſtres. Sectes parmi les Perſans.

Leurs principaux Docteurs ſont Xeque Aydar, & l'Iman Aruſt, qui ſont condamnez non-ſeulement par les Turcs, mais auſſi par tous les Mahometans, tant de Barbarie, que d'Afrique & de Tartarie. Les Turcs haïſſent tellement les Perſans à ce ſujet, que leur Moufty a prononcé cet Arrêt, qu'il étoit plus agréable à Dieu de tuer un Perſan pour la Religion de Mahomet, que ſoixante-dix Chrétiens. Mais les Perſans étant plus raiſonnables que les Mahometans, & ayant des ſentimens plus relevez, conſidérent plus les Chrétiens.

Cette Secte s'eſt répandüe dans toute l'Armenie, l'Aſſyrie, le Diarbekir, le Servan, le Hierak, la Perſe, le Coraſan, l'Hircanie, la Caramanie, le Sigeſtan, & partie des Indes Orientales.

Ils ont Aly en ſi grande recommandation, qu'ils tiennent qu'un des douze enfans d'Ocem, nommé Muhamed Mahadin, ne mourut pas comme ſes autres freres, tuez par le commandement du Calife Jeſid ; mais qu'il vit encore, & qu'il doit venir à cheval, pour vuider tous les différends de leur Religion, & les éclaircir. Ils croyent qu'il ſortira du tombeau de ſon ayeul Aly ; ce qui fait qu'on y tient toûjours un cheval : & lors qu'on allume les lampes au ſoir, on le mene à la Moſquée, afin que Mahadin le trouve tout prêt ; & même en certaine ſolemnité, qui s'y fait tous les ans, ils menent ce cheval en pompe, en

priant Aly de hâter la venüe de son petit fils.

Ils ont plusieurs Temples, divisez en plusieurs parties, dont l'une est pour les hommes, l'autre pour les femmes. Ils n'ont ni cloches, ni horloges; mais leurs Prêtres les avertissent de l'heure des prieres, & crient du plus haut du Temple: *Alla Alla, Alla Heckuvar Rackmanne Rachim lai, lai Illa lai.* Il y a des fontaines devant les Temples, où ils se lavent les pieds & les mains, auparavant d'y entrer; & même ils y vont sans souliers, mais ils sont toûjours couverts. Le Vendredi leur est solemnel, de même que chez les Turcs.

Ils ont plusieurs Fêtes, entre autres celle de la naissance du Roy, qui leur est fort solemnelle.

Le 7. Février, qui est, selon le calcul des Perses, le 21. de Ramesan, ils chomment leur Auschur, ou leur Fête solemnelle, en memoire d'Aly, leur grand Saint & leur Patron. Ils s'assemblent dans un grand lieu, bâti exprés pour cela. Leur Chatif ou Prélat, assis dans une chaise élevée, couvert d'une veste bleüe, qui est le deüil de ce Païs-là, lit plus de deux heures dans un Livre, qu'ils appellent Machteluama, contenant la vie & les actions d'Aly, en chantant sans intermission, d'une voix lamentable, sinon que quand il rencontre quelque passage remarquable, ou quelque sentence morale, dont il ne dit que le premier mot, pour le faire achever par les autres Prêtres, qui sont en grand nombre assis au pied de la chaise. Un de ces Prêtres crie toûjours à la fin de chaque passage: *Maudit soit de par Dieu celui qui tua Aly*: A quoi toute l'Assemblée répond: *Plûtôt plus, que moins*. Lors qu'il est à l'endroit, où Aly dit à ses enfans qu'il ne vivra plus gueres, & qu'il sera bien-tôt tué par un de ses domestiques, faisant connoître que ce sera Abduraman Ibni Meltzem; sur quoi ses enfans le conjurent la larme à l'œil de prendre garde à lui, & à prévenir

Abduraman, plûtôt que de permettre que sa mort les laisse orphelins, privez de toute consolation, & exposez à la discretion de leurs ennemis; Quand le Chathib, dis-je, en est là, on voit les Perses pleurer & sanglotter: De même, quand le Chathib fait voir quand & comment Aly fut tué dans le Metzit, en faisant sa priere, & le deüil que ses enfans firent aprés sa mort. Aprés que le Chathib a achevé sa lecture, il descend de chaise, & l'on fait une Procession, où l'on voit d'abord trois chameaux, portant des bierres, couvertes d'un drap noir, qui représentent celles d'Aly, d'Hussein & Hocen, ses deux fils. Puis on voit deux especes de châsses, couvertes d'un drap bleu, dans lesquelles sont les Livres & les Traitez spirituels qu'Aly a écrits. Puis suivent deux chevaux, portant plusieurs arcs, fléches, turbans & drapeaux; puis un homme, portant au bout d'une perche une espece de clocher, dans lequel sont fourez quatre cimeteres, engalantez de rubans. On voit enfin plusieurs hommes, portant dans un coffre l'Alcoran, couvert de fleurs & de plumes. Ces derniers santent en cadence, au son musical de hautbois, de tymbales, de flageollets & de tambours de Biscaye. D'un autre côté, plusieurs dansent aux chansons, se frappant les uns les autres, & criant: *Heder, Heder*, qui est le nom d'Aly, *Hussein*, *Hocen*. Ainsi chacun reprend le chemin de la Ville. Toute la Perse celebre la mort de Aly ce jour-là; mais Mahomet, leur grand Prophete, n'a point de Fête particuliere.

Une de leurs autres Fêtes plus solemnelles, est celle de Hussein & d'Hocen, fils d'Aly. Pendant les huit ou dix jours qui précedent celui de la Fête, les plus zelez dans la Loy se noircissent tout le corps & le visage, & vont tout nuds dans les rües. Ils ont un caillou en chaque main, qu'ils frappent l'un contre l'autre, en faisant mille contorsions de corps & de visage, & criant à tous momens *Hus-*

ſein, Hocen, Hocen, Huſsein : Ce qu'ils font avec tant de force, que l'écume leur ſort par la bouche. Et le ſoir, des perſonnes devotes les reçoivent chez eux, & leur donnent à manger. Pendant ces jours-là, dés que le Soleil eſt couché, il y a dans les coins des places & dans les carrefours des chaires dreſſées pour les Prédicateurs, que l'on vient entendre, & qui préparent les Peuples à la devotion de la Fête. Cette ceremonie ſe fait ordinairement dans la grande place, en preſence du Roy. Elle ſe commence à ſept heures du matin, & ne finit quelquefois que le ſoir. Le grand Prevôt, qui eſt le Maître des ceremonies, fait d'abord avancer les Compagnies, qui ſont diviſées par quartiers de Ville, au milieu de la place. Chacune a un brancart, porté par huit ou dix hommes, ſur lequel eſt une bierre, couverte d'un brocard. La marche ſe fait en danſant, précedée de trois chevaux de main, qui repréſentent les chevaux que ces Prophetes montoient, quand ils combattoient. Ce qui eſt accompagné de quantité d'extravagances, de chanſons & de ſifflemens, chacun proférant les noms de Huſſein & de Hocen. L'on voit marcher enſuite deux autres brancarts, chargez de deux petites bierres, dans leſquelles ſont deux enfans, qui font les morts. Tous ceux qui accompagnent ces enfans, pleurent & jettent de grands ſoupirs. C'eſt la repréſentation des deux enfans de Huſſein. Quand le Prophete fut tué, ils furent pris par Verid, Calife de Bagdat, qui les fit mourir. C'eſt en cette occaſion qu'on voit jetter des larmes à un grand nombre de Courtiſanes, qui aſſiſtent à cette ceremonie, & qui croyent, en pleurant, avoir remiſſion de tous leurs pechez. Malgré tout le bon ordre qu'on peut apporter dans ces marches, il y en a pluſieurs qui ſe battent, faiſant gloire de cela, & dans l'opinion qu'ils ont que ſi quelqu'un eſt tué en cette occaſion, il paſſe pour Saint ; comme en effet chacun donne alors quelque cho-

se, pour le faire enterrer avec honneur.

A côté de la loge du Roy, est ordinairement un échaffaut, sur lequel est une chaise, couverte d'un velours noir, dans laquelle est assis un Moulla, accompagné de six autres. Ce Moulla fait un discours d'environ une demie heure, sur la mort de Hussein & de Hocen; & le discours fini, le Roy lui fait donner le Calaat ou habit Royal, de même qu'aux autres Moulla. Puis ce Moulla fait une priere pour la santé du Roy, & la prospérité de son Regne; & ensuite le Roy se retire : mais le Peuple continüe de se promener par la Ville jusqu'au soir.

La Fête du chameau.

Quelque tems aprés la Fête de Hussein & de Hocen, les Persans en celebrent une autre, qu'ils appellent la Fête du Chameau, en memoire du Sacrifice d'Abraham. Ils ont cette Fête en grande veneration, & disent que ce fut un chameau que Dieu envoya en la place d'Ismaël, & non un mouton; car ils disent que ce fut Ismaël qui devoit être sacrifié, & non pas Isaac. Ils choisissent pour cette solemnité un des plus beaux chameaux qu'ils puissent trouver. Ils l'ornent & l'enjolivent de plusieurs clinquans d'or & d'argent, & de quantité de fleurs, & il est mené de grand matin hors la Ville, à une grande place, qui est devant une Mosquée, le Daroga, qui est comme le grand Prevôt, l'accompagnant avec tout le Peüple.

Voyages de Tavernier, tom. 2.

Struys, 1. part.

Le Roy avoit coutume de se trouver à cette Fête; mais depuis quelque tems, il ne s'y rencontre plus, & le Daroga y tient sa place.

Quand le Roy étoit arrivé, plusieurs Moullas faisoient des prieres pendant une demie heure; ensuite de quoi, le Roy prenoit une maniere de javelot, & le lançoit contre le chameau. En l'absence du Roy, c'est le Daroga qui donne ce premier coup. En même tems, le chameau est porté par terre par des cordes qu'on lui a attachées aux pieds; & aprés qu'on lui a coupé le coû, le reste

du corps est taillé en onze parts, la tête faisant la douziéme ; afin que les douze Compagnies d'Hispahan, Ville Capitale de la Perse, où se fait la ceremonie, ayent chacune la sienne. On distribüe aux pauvres ce même jour de grandes aumônes.

Autre Fête d'Aly.

Le premier jour de Mars, qui est, selon leur Almanach, qu'ils appellent Taguim, le 14. de Scheüal, les Perses chomment encore une Fête, qu'ils appellent Chummekater, en memoire du jour qu'Aly se mit en possession de la succession de son cousin & son beaupere Mahomet.

Le Sabat triste.

Ils en celebrent encore une le 3. Mars, qu'ils appellent Tzar Schembesur, c'est-à-dire, le quatriéme Sabat triste : & c'est le prochain Meceredi avant l'Equinoxe vernal, par où ils commencent leur année. Ils estiment que ce Meceredi est le plus malheureux jour ; ce qu'ils disent avoir appris non-seulement par tradition, mais aussi par experience. C'est pourquoi ils ne font rien ce jour-là. Ils tiennent leurs boutiques fermées. Ils ne jurent point, & ne font point de débauche. La plûpart vont à la Riviere querir de l'eau, & en jettent à ceux de leurs amis qu'ils rencontrent. L'Auteur de la Preface sur la Traduction Allemande du Kulustan, dit que cette Fête est dédiée à S. Jean-Baptiste, & que c'est en memoire de son Baptême, que les Perses font les ceremonies de cette eau. Il est vrai qu'ils ont de la veneration pour ce Saint ; & ils font encore aujourd'hui des pelerinages à son sepulchre à Damas : & il se peut faire que ç'ait été l'intention de celui qui a institué cette Fête ; mais il n'en paroît rien à present.

Leur jour de l'an.

Le 20. Mars, selon nôtre Calendrier, ils celebrent le premier jour de l'an, qu'ils appellent Naurus, avec de grandes réjoüissances : Car encore qu'ils comptent communément les années de l'Egire ou du jour de la fuite de Mahomet de la Meque à Medine, qui leur sert d'Epoque, & qui sert avec le 16. Juillet de nôtre Calendrier ; neanmoins

moins, comme leur année n'eſt compoſée que de douze mois lunaires, & ainſi de onze jours plus courte que la nôtre, ils prennent un jour certain pour le commencement de leur année, qui eſt celui auquel le Soleil entre au Signe du Belier, à l'Equinoxe vernal, en quelque Lune qu'il ſe rencontre.

Le 25. Avril, qui eſt, ſelon les Arabes, le dixiéme jour du mois de Silhotza, eſt le grand Bairam, ou la Fête, qu'ils appellent Kurban, dont nous avons déja parlé, en memoire du Sacrifice qu'Abraham voulut faire de ſon fils; laquelle ſe fait à Hiſpahan avec un chameau. Et en tous les autres lieux de Perſe, ils font tuer devant le jour un mouton ou un agneau dans la rüe, lequel étant coupé en pieces, ils le diſtribüent aux pauvres, qui ſe trouvent en grand nombre à ces aumônes. Ils n'en remportent pas ſeulement la peau; ce qu'ils font, à ce qu'ils diſent, à l'exemple d'Abraham, qui ne réſerva rien du bouc qu'il ſacrifia à la place de ſon fils. Leur grand Bairam.

C'eſt en cette Saiſon que les Perſans vont faire leurs devotions à la Meque, auſſi-bien que les Turcs. Ils diſent que quand Noé entra dans l'Arche, il y fit entrer avec lui ſoixante-douze perſonnes; & que c'eſt pour cela qu'il faut que les Pelerins de la Meque s'aſſemblent au nombre de ſoixante-douze mille perſonnes: & ce nombre doit être ſi juſte, que s'il y en avoit ou plus, ou moins, ils n'y ſeroient point reçûs cette année-là; & ils prennent bien garde que ce grand nombre ſoit complet: car les Anges ſeroient obligez, à ce qu'ils diſent, de ſuppléer à ce qui y manqueroit; & ces devots ne voudroient pas les en importuner. Ils paſſent ordinairement par la Ville de Jeruſalem, où ils font leurs premieres devotions. De-là ils paſſent par Medine, où ils les continüent auprés du ſepulchre de Mahomet, qu'ils baiſent avec un profond reſpect. Puis ils les vont achever à la Me- Leur Pelerinage à la Meque. *Olearius Mandeſlo, 2. part.*

que, au Mont d'Arafat. Le dixiéme jour du mois de Silathza, est celui de leur grande devotion. Tous les Pelerins se rendent ce jour-là sur ce Mont, qu'ils disent être le lieu, où le Patriarche Abraham devoit sacrifier son fils; & ils y passent toute la nuit en prieres. A l'aube du jour, ils descendent à la Ville de la Meque, où leur grand Sacrificateur fait une Procession, en conduisant par les principales rües le chameau que l'on a destiné pour le Sacrifice. Le poil de ce chameau leur est une relique bien précieuse. C'est pourquoi les Pelerins s'empressent d'en avoir, estimant cela comme une chose tres-sainte. Cette bête est menée au grand marché, où étant mise en pieces par le Bailly de la Ville, chacun, le couteau à la main, tâche d'en emporter un lopin. Mais il arrive toûjours un tel désordre dans ces empressemens, que plusieurs Pelerins sont tuez ou blessez: Aussi sont-ils placez dans leur Martyrologe. Aprés cette ceremonie, ils vont en Procession autour de la Mosquée, & vont baiser une pierre, qui est demeurée du reste du bâtiment. Quand les Pelerins sont de retour de leur voyage, on les appelle Hatzi, & ils sont comme des Nazaréens voüez à Dieu; parce qu'il leur est défendu de boire du vin le reste de leurs jours. On peut dire, pour la consolation des Chrétiens, qui prennent l'occasion de ces Caravanes, pour faire les voyages qu'ils ont entrepris, que durant ces marches, ils peuvent faire leurs prieres en liberté: & tant s'en faut que les Turcs le trouvent mauvais, qu'au contraire ces Infideles semblent les y convier, quand ils font la leur tous les jours en leur maniere, sans aucune confusion, bien qu'elle soit extérieurement plus humiliante que la nôtre.

C'est à l'occasion de ce Pelerignage, & du Sacrifice qui se fait à la Meque, que les Perses & les Turcs content de celui d'Abraham, de la maniere que Mahomet l'a écrit, en altérant la verité de son

Histoire dans toutes ses circonstances. Ce que je renvoye aux Auteurs de ces fables.

Le 14. May, ils commencent à celebrer une Fête lugubre, qu'ils appellent Aschur, qui signifie dix, parce qu'elle dure dix jours, & commence avec la Lune du mois Maheram. Il n'y a que les Perses, de tous les Mahometans, qui font cette Fête, en memoire de Hussein & Hocen, fils puîné d'Aly. Nous en avons ci-devant fait voir la ceremonie; mais Davity la décrit autrement dans la Partie d'Asie de la derniere Edition.

Les Persannes sont élevées dans une profonde ignorance; & cela est si vrai, que la plûpart ne sçavent pas les principaux points de leur Religion. Il s'en est vû même, qui confondoient le Prophete avec l'Alcoran, prenant celui-ci pour Mahomet, & le Prophete pour l'Alcoran. La raison de cela, est que la plûpart des maris, qui devroient les instruire, s'acquittent mal de leur devoir, dans la pensée que l'obligation d'être bien instruits dans leur créance, ne regarde que les hommes, & qu'il n'y a qu'eux qui doivent prier. Ils commencent toûjours leurs prieres par ces paroles; ***Au nom de Dieu Tout-puissant.*** Ensuite ils prient les Anges du Ciel d'empêcher les Diables de les approcher, de peur qu'ils ne les distrayent. Puis ils finissent en cette maniere: ***Loüé soit Dieu, le Seigneur des créatures, le Roy du dernier Jugement. O Seigneur! tu peux nous aider. C'est pourquoi nous t'invoquons, ô Dieu éternel & celeste! Fais-nous entrer dans le droit chemin, & nous éloignes de celui que tiennent les pecheurs, afin que nous puissions entrer dans la voye du salut. Amen.*** *Jean Struys 1. part.*

Ils sont fort superstitieux, & croyent que les lavemens extérieurs effacent les pechez. Toutes les fois qu'ils veulent prier, ils se lavent la tête, la bouche & le visage; & quand ils se sont approchez des femmes, ils vont aux bains. Superstition des Persans.

Pour les femmes, elles s'en rapportent à la foy

Jean Struys 1. part. de leurs maris, & on ne les voit gueres prier, ni entrer dans les Mosquées. Le seul acte de Religion qu'on leur voit faire, est d'aller aux tombeaux de leurs parens, où aprés avoir fait des offrandes, elles se prosternent, & les baisent plusieurs fois, & y font toucher le haut de leurs têtes, & les côtez. C'est ce qu'on leur voit faire particulierement le 26. du mois d'Août, qui est une des Fêtes la plus celebre parmi les femmes.

Davity, de l'Asie, der. Edit. Ils ont encore cette superstition, que quand leurs femmes ont de la peine à accoucher, les parens & les voisins courent aux Ecoles, & font un present au Moullah, pour l'obliger à donner congé à ses Ecoliers, ou bien à pardonner à quelqu'un qui a merité d'être châtié, s'imaginant que par la liberté qu'ils font donner à ces Ecoliers, la femme malade est soulagée, & se décharge plus aisément de son fruit. C'est aussi à cette intention qu'ils lâchent leurs oiseaux, & qu'ils en achetent souvent exprés, pour les mettre en liberté. Ils en usent de même pour les agonisans, qui ont de la peine à mourir. Les Moscovites lâchent des oiseaux quand ils vont à confesse, croyant que comme ils leur permettent de s'envoler, Dieu éloignera aussi leurs pechez d'eux.

Leur Carême. Ils observent aussi le jeûne du Carême avec une extrême exactitude ; mais avec des superstitions. Ils appellent leur Carême Romadan, qui dure pendant une Lune entiere, c'est-à-dire, un mois, suivant le Commandement de l'Alcoran. Ils s'abstiennent de boire & de manger durant tout le jour ; & quelques-uns des plus zelez & des plus devots de cette Loy, avec tant de scrupule & de superstition, qu'ils portent un crêpe, ou une autre piece de toile claire, devant le visage, de peur qu'en respirant, ils n'attirent quelque moucheron, ou quelque goutte de pluye, s'il en tombe : & d'autres allant encore plus avant, & rafinant sur l'observation de ce precepte, n'osent avaler leur salive.

Ils se tiennent ainsi depuis que le jour commence ; & les Docteurs, en l'explication de ce Commandement, ont déterminé que le jour commençoit, & par consequent le jeûne, quand il fait assez de lumiere, pour pouvoir discerner la couleur du fil exposé à l'air ; & par la même regle, que le jeûne & le jour finissoient, quand l'œil ne pouvoit plus faire la difference des couleurs du fil. Si ces devots Mahometans passent le jour dans cette abstinence stupide, ils ont bien soin de se récompenser la nuit ; parce que, dés aussi-tôt qu'ils ne peuvent plus distinguer les couleurs, il leur est permis d'ouvrir la bouche, de manger & de faire de grands festins, qui durent toute la nuit, avec plus de dépense & de somptuosité, qu'en pas une autre saison de l'année. Et c'est pour cela que l'Alcoran recommande que dans ce tems-là, chacun ait à prêter libéralement son argent à ceux qui en auroient besoin ; à plus forte raison, à le dépenser pour soi-même, afin de faire bonne chere : De telle sorte que l'on voit que ces festins nocturnes ne sont pas moins de l'essence de ce jeûne, ni moins méritoires que l'abstinence du jour. On n'entend toute la nuit que le bruit des Chantres, des tambours, des trompettes, des flûtes & d'autres instrumens, afin de faire passer plus agréablement le tems. L'excés de leurs religieuses débauches, qui durent jusqu'au point du jour, est tel, qu'ils passent une grande partie de la journée, accablez du sommeil ; ou s'ils craignent que les fumées de leur grand repas ne suffisent à cet effet, ils appellent à leur secours l'opium & le pavot, & coulent ainsi une grande partie du jour dans le sommeil. Enfin ils ne negligent rien, pour adoucir la rigueur de leur jeûne. Ils tombent neanmoins dans un inconvénient, qui est, que transportant leur Romadan chaque année de dix jours, il arrive enfin qu'il tombe dans l'Eté, où la longueur des jours & la grande chaleur rendent ce jeûne presque insuppor-

table. Il est vrai que tous ne sont pas si scrupuleux, & ne croyent pas rompre leur jeûne, en mangeant, pourvû que l'on n'en voye rien. Mais qui voudroit jeûner exactement selon toute la rigueur de la Loy, auroit beaucoup à souffrir durant l'Eté. L'on voit assez l'injustice de cette observation Mahometane, qui fait passer ses Sectateurs par des extrémitez si opposées, sans leur faire observer aucune mediocrité. Pendant la nuit, ils vivent dans une derniere intempérance, & ne refusent rien à leurs sens; & durant le jour, dans une extrême stupidité & oisiveté: En sorte que leur jeûne est plûtôt une disposition à la gourmandise, qu'une mortification vertueuse, & utile à modérer les passions. Durant ce tems, à peine en trouve-t-on qui veüillent travailler, parce que les Artisans trouvent facilement à emprunter. Ainsi ce jeûne aboutissant à deux extrémitez également blâmables & pernicieuses, l'oisiveté & l'intempérance, & étant cause de plusieurs désordres, & d'un grand nombre de pechez, qui abondent en ces tems, on ne peut dire qu'il ait Dieu pour auteur, puis qu'il n'a point de vertu pour terme, qui est la fin seule que se propose la veritable Religion: & de cet exercice seul, qui paroît le plus haut degré des Disciples de Mahomet, on peut juger quels sont les égaremens & les autres excés de ceux qui en suivent la Secte. Le signe, par lequel on reconnoît que le Carême est fini, est celui qui paroît au Ciel, c'est-à-dire, quand on apperçoit la nouvelle Lune; puisque le Romadan doit durer depuis le commencement d'une Lune, jusqu'à celle qui la suit.

Les Persans laissent la liberté de conscience entiere aux Etrangers, de quelque Religion qu'ils soient; & il y a quelques années qu'on trouva fort étrange le procedé d'Ahemat Doulet, Ministre du Roy de Perse, qui entreprit de contraindre les Juifs à se faire Mahometans. Mais quoi qu'il fût

appuyé du Prince, il n'en put venir à bout; car les ayant fait diligemment observer, l'on trouva que quelque apparence de Mahometisme qu'il y eût en eux, ils professoient toûjours le Judaïsme : si bien qu'on fut contraint de leur permettre d'être derechef de méchans Juifs, puis qu'on n'en pouvoit faire de bons Musulmans. Ils payent tous les ans un sequin par tête au Roy, & portent une marque à leurs habits, qui les distingue des autres. Il y en a dans la Perse huit ou dix mille familles. Les prédecesseurs de ces Juifs demeuroient dans l'Assyrie, lors qu'Esdras & Nehemias ramenerent le reste en la Terre Sainte: & ceux qui s'arrêterent en ce Païs-là, bâtirent une Ville sur le bord de l'Euphrate.

Juifs de Perse.

Les Persans se plaisent fort à entendre parler des choses de la Religion: En quoi ils sont tout-à-fait contraires aux Turcs, qui étant interrogez sur leur créance, ne répondent que par le silence ou par les menaces. Les Persans au contraire, sont toûjours prêts de conferer avec vous sur les matieres les plus difficiles de la Religion, & de prouver leurs créances. Et pour vous engager dans la dispute, ils font de grandes questions sur nos principaux mysteres, pour les attaquer par les fausses raisons que l'esprit humain a coutume d'emprunter de la Philosophie, quand il ne veut juger des choses divines que par les regles de sa capacité naturelle. Ceux qui se proposent de parler de la Religion avec les Persans, doivent être fort sur leur garde, & ne point entrer en dispute, qu'ils n'ayent acquis un parfait usage de leur Langue; parce qu'étant subtiles & railleurs, ils tirent avantage des réponses qu'on leur fait, lesquelles causant souvent des sens differens dans les esprits, par l'ambiguité qui est propre à leur Langue, font naître de fâcheuses équivoques, qui exposent nôtre Religion aux mépris & aux risées de ces dangereux Philosophes.

Disputes de la Religion chez les Persans.

Relat. des Mission. Franc. tom. 2.

Aprés avoir parlé de la Religion des Persans, qui est la Mahometane, & la dominante de la Perse, il est de l'ordre de traiter de celle des Gavres, qui sont les descendans des anciens Persans, adorateurs du feu, avant qu'ils se fussent soumis à la créance d'Aly, l'un des successeurs de Mahomet.

Gavres ou Adorateurs du feu.

Relat. de Tavernier, tom. I.

Il n'y a jamais eu de Peuples plus jaloux de cacher les mysteres de leur Religion, que ces Gavres; & pour les découvrir, il faut les avoir pratiqué long-tems. Il y en a plusieurs dans ces Etats, & dans ceux du Grand Mogol.

Etat present des Gavres.

Depuis que les Persans commencerent à persecuter les Gavres, il s'en retira une grande partie à Surate, & en d'autres lieux de la Province de Guzerate. Aujourd'hui le Roy de Perse les laisse vivre en liberté, & il y en a plus de dix mille à Kerman, assez grande Ville, portant le nom d'une Province de Perse. Ceux qui habitent les Indes, sont tous gens de métier. A quatre journées de Lerman, qui est une autre Ville de Perse, ils ont un principal Temple, où leur Grand Prêtre fait sa résidence; & ils sont obligez d'aller une fois en leur vie en pelerinage en ce lieu-là.

Il y a aussi des Gavres à Hispahan, comme nous ferons voir ci-aprés.

De leur origine, & de leurs Prophetes.

Ils disent que le pere de leur Prophete étoit Franc de Nation, qu'on l'appelloit Aber, & étoit Sculpteur: Qu'il sortit de son Païs, pour venir habiter le leur, qui étoit alors la Ville de Babylone, où il prit une femme, qui se nommoit Dogdon: Que cette femme eut une vision une nuit, que Dieu l'envoya visiter du Paradis par un Ange, qui lui apporta de riches habits, dont il la revêtit: Qu'une lumiere celeste se répandit aussi-tôt sur son visage, & la rendit belle comme le Soleil; & que s'étant éveillée, elle reconnut qu'elle étoit grosse du Prophete, qu'ils appellent Ebrahim-zer Ateucht: Que les Astrologues de ce tems-là con-

murent, par l'inspection des Astres, la naissance de cet enfant, envoyé de Dieu, qui devoit gouverner les hommes, & regner dans les cœurs: Que ces mêmes Astrologues allerent découvrir la chose au Roy, lui disant qu'il naîtroit un enfant, qui lui enleveroit un jour sa Couronne: De quoi ce Roy, qui s'appelloit Neubrout, & qui avoit usurpé la Couronne, étant allarmé, commanda qu'on fît mourir toutes les femmes qui se trouveroient grosses dans l'étendüe de son Empire. Ce qui fut exécuté. Mais voici le miracle qu'ils racontent, & qui sauva la mere & l'enfant. Ils disent que par une Providence particuliere de Dieu, la grossesse de la mere de leur Prophete n'ayant pas paru comme celle des autres femmes, elle échappa de la mort, & enfanta le Prophete en son tems. Son mari, qui jusqu'alors n'avoit pas eu connoissance de ce mystere, voyant qu'il étoit en danger de perdre la vie, s'il ne découvroit la chose au Roy, lui avoüa qu'il lui étoit né un fils, & que sa femme avoit été grosse, sans qu'il s'en fût apperçû: Qu'elle avoit par son adresse échappé à la recherche de ceux qu'il avoit commis pour faire mourir toutes les femmes grosses; & qu'ainsi l'enfant fut conservé.

Cet enfant, disent les Gavres, ne fut pas plûtôt né, qu'il se prit à rire, contre la coutume de tous les autres enfans, qui pleurent en sortant du ventre de leurs meres, comme ressentans déja les miseres de cette vie: Car venant au monde, pour y triompher des cœurs des hommes, ce devoit être avec des marques de joye; & les Peuples commençoient de leur côté à se réjoüir des felicitez futures, dont ils se flattoient. Cela étant rapporté au Roy, il fit venir les Astrologues, pour sçavoir d'eux ce que pouvoit signifier une chose si extraordinaire, & ce que devoit devenir cet enfant. Les Astrologues ne l'ayant pas sans doute bien satisfait, il fit venir cet enfant en sa presence, & le

voulut tuer : Ce qu'il ne put faire, Dieu l'ayant, disent-ils, puni sur le champ, & lui ayant fait secher le bras.

Le Roy, bien loin de s'humilier par un si visible châtiment, se laissa transporter à la colere, commandant qu'on allumât un grand feu, & qu'on jettât cet enfant dedans. Mais ils prétendent que cet enfant fut préservé, & que ce feu se convertit en un lit de roses, où il reposa.

Ceux qui commencerent dés-lors à honorer ce petit Prophete, prirent de ce feu, qui a été conservé jusqu'à present. Ils le gardent, en memoire de ce grand miracle, & ils l'ont en grande veneration, pour avoir servi à faire connoître le merite de leur Prophete, dont je parlerai plus amplement dans la suite.

Ce Roy n'en demeura pas là, & n'ayant point été convaincu de son impieté par deux merveilles, il fit préparer deux nouveaux supplices à cet enfant. Mais Dieu châtia son incrédulité, & celle de son Peuple, en leur envoyant une si grande abondance de moucherons, & d'une nature si maligne, que tous ceux qui en étoient piquez, mouroient sur le champ, s'ils ne venoient promptement s'humilier devant le Prophete, & lui baiser les pieds, pour marquer leur repentir. Le Roy, qui continuoit dans son opiniâtreté, en reçut une punition plus exemplaire ; car un de ces moucherons lui étant entré dans une oreille, il mourut de ce supplice, qui fut tres-cruel.

Cha Glochtés, qui lui succeda, continua de persecuter ce petit Prophete, qui croissoit toûjours en âge & en vertu. Il le fit mettre en prison. Mais un de ses chevaux, qu'il aimoit éperdüement, étant tombé malade, il reconnut d'où lui venoit cette punition. Il fit sortir cet enfant de prison, lui demanda pardon de son incrédulité, & le pria d'interceder pour le rétablissement de son cheval. Ce que fit ce Prophete ; & son cheval fut

tout-à-fait gueri. Le Roy voyant cette merveille, fut à demi converti, & résolut de reconnoître cet enfant pour Prophete. Mais voulant s'assûrer davantage de la verité de sa Mission, il lui proposa de se jetter dans un bain d'argent fondu, qu'il lui feroit préparer, lui promettant que s'il en sortoit sain & entier, lui & son Peuple le recevroient comme Envoyé de Dieu, & se soumettroient à ce qu'il étoit venu leur enseigner. Le Prophete accepta cette offre, & se jetta dans ce bain, d'où il sortit, sans en recevoir aucun mal. Alors le Roy l'adora, & tout le Peuple, qui étoit present, le tenant pour veritable Prophete; & ils le nommerent Zer-Ateucht, qui veut dire Lavé d'argent.

Ce Prophete voyant que tous les Peuples universellement l'avoient en grande veneration, se cacha, & ne parut plus. Ils ne sçavent ce qu'il est devenu; ce qui leur fait croire qu'il a été enlevé en Paradis. Ils donnent trois enfans à leur Prophete, mais qui ne sont pas encore au monde, quoi que leurs noms leur ayent été déja donnez. Ils disent que ce Prophete Ebrahim passant une Riviere sans batteau, trois gouttes de sa semence tomberent dans l'eau, & qu'elles sont là conservées jusqu'à la fin du monde: Que Dieu envoyera une fille fort cherie de lui, sur cette même eau; & que par la reception de la premiere goutte de cette semence, elle deviendra grosse du premier enfant, qu'ils nomment par avance Ouchider: Qu'il fera son entrée en ce monde avec grand éclat, fera recevoir la Loy que son pere Ebrahim avoit apportée, & prêchant avec éloquence, la confirmera par plusieurs miracles: Que le second, qui s'appellera Ouchiderma, sera conçû de la même façon: Qu'il secondera les desseins de son pere, & l'assistant dans le ministere de la Prédication, pour aller prêcher par tout le monde, fera arrêter le cours du Soleil l'espace de dix jours, pour obliger les Peuples, par ce miracle, à croire ce qu'il leur

annoncera : Que le troisiéme sera conçû de la même mere, comme les deux autres, & s'appellera Senoiethotius : Qu'il viendra au monde avec plus d'autorité que les deux autres freres, pour achever de réduire tous les Peuples à la Religion de leur Prophete. Ensuite de quoi, se fera la Resurrection universelle ; auquel tems, les ames qui sont en Paradis ou en Enfer, retourneront prendre possession de leurs corps. C'est alors, disent-ils, que les montagnes & tous les métaux qui sont au monde, fondront, & serviront à remplir ce grand chaos, où est l'Enfer ; & qu'ainsi la demeure des Diables sera ruinée : Qu'aprés ce grand changement, le monde sera uni & facile à habiter, & les hommes y auront chacun leur appartement, conformément au degré & à la qualité du bien qu'ils auront fait pendant leur vie : Que leurs plus grandes delices seront de voir Dieu & de le loüer, & Ebrahim, leur Prophete. Ils ajoutent qu'avant la Resurrection, ceux qui sont en Paradis, ne voyent pas Dieu, ni les Anges, à la réserve d'un seul, qui est toûjours auprés de Dieu, pour exécuter ses Commandemens. Ce Paradis des Gavres est moins éloigné du bon sens, que celui que Mahomet fait esperer à ses Sectateurs. Et de tout ce que j'ai décrit de leur créance, il est aisé de juger qu'ils ont eu une connoissance confuse des mysteres de la Religion Chrétienne, comme plusieurs Peuples d'entre les Payens l'ont eüe anciennement.

Des Livres des Gavres.

Ils disent qu'Ebraim-zer Ateucht étant allé en Paradis, ils reçûrent par son moyen sept Livres de Loix, que Dieu eut la bonté de leur envoyer, pour être instruits dans le chemin de leur salut. Ils en reçûrent ensuite sept autres, qui contenoient l'explication de tous les songes qu'on pouvoit faire ; & enfin sept autres, où étoient écrits tous les secrets de la Medecine, & tous les moyens possibles pour se conserver long-tems en santé. Ils di-

sent qu'il y a quatorze de ces Livres qui ont été perdus, de ceux qui traitent de la Medecine & des Songes : Que lors qu'Alexandre le Grand vint conquerir leur Païs, il fit emporter ces quatorze Livres, comme un grand trésor : Et les sept autres Livres, où leur Religion étoit écrite, parce qu'ils étoient en une Langue, qui n'étoit entendüe que des Anges, que de dépit Alexandre les fit brûler ; & qu'incontinent aprés, Dieu le punit de sa témérité, & lui envoya une horrible maladie, dont il mourut.

Quelques Prêtres & Docteurs, qui s'étoient retirez dans les montagnes, pour se sauver, se rassemblerent aprés la mort d'Alexandre ; & voyant qu'il ne leur étoit resté aucun de ces Livres, ils en composerent un sur ce que la memoire leur put fournir de la lecture qu'ils avoient faite des autres. Ce Livre est gros, & est écrit d'un caractere tout particulier, & different des caracteres Persiens, Arabes & Indiens. Leurs Prêtres mêmes, qui lisent dans ce Livre, n'entendent pas ce qu'ils lisent ; mais ils ont d'autres Livres, qui leur expliquent ce qui est contenu en celui-là. Quand ils lisent dans ce Livre, comme quand ils prient Dieu, ils se bandent l'endroit de la bouche avec un mouchoir, comme ayant peur que les paroles ne se mêlent avec l'air, & n'en reçoivent quelque impureté.

Ils n'ont point l'usage de la Circoncision ; mais à la naissance de leurs enfans, ils pratiquent quelque chose d'approchant de nôtre Baptême. Quelques jours aprés que l'enfant est né, ils le lavent dans l'eau, où ils ont fait boüillir quelques fleurs ; & pendant ce lavement, leur Prêtre fait quelques prieres. Si l'enfant meurt sans ce lavement, il ne laisse point, disent-ils, d'aller en Paradis ; mais les parens ont à rendre compte de leur negligence envers l'enfant, parce que ce lavement augmente son merite & sa grace devant Dieu. De leur Baptême.

Leurs Mariages.

La Religion des Gavres leur permet d'avoir cinq femmes, s'ils les peuvent nourrir; & ils n'en peuvent répudier aucune, qu'en cas d'adultere bien justifié, ou qu'elle se fasse Mahometane: encore faut-il qu'ils attendent un an, pour voir si elle ne se repentira point de sa faute; & si elle vient à la reconnoître, le Prêtre lui impose une penitence de trois ans, aprés laquelle il les remarie; & le mari & la femme retournent ensemble. Bien qu'ils puissent avoir cinq femmes, il n'y en a proprement qu'une de mariée, avec laquelle ils sont obligez de coucher au moins toutes les nuits du Vendredi au Samedi; & elle marche toûjours devant les autres: Mais si elle demeure sept ans sans avoir d'enfans, il en peut épouser une autre, sans toutefois repudier la premiere, qu'il est tenu de garder & d'entretenir selon ses moyens.

Quant à la ceremonie du Mariage, le Prêtre demande le consentement à l'homme & à la femme, en presence de témoins; ensuite de quoi, il prend de l'eau, sur laquelle il fait quelques prieres, & leur en lave le front, prononçant encore quelques paroles: & c'est ce qui fait leur Mariage. Mais ils ne peuvent pas se marier jusqu'au troisiéme degré, & ils ne sçavent ce que c'est que d'en demander dispense.

Quand les femmes & les filles sentent qu'elles ont leurs incommoditez, elles sortent de leur logis, & vont demeurer seules à la campagne dans une petite hutte, où on leur porte à boire & à manger: & quand elles en sont quittes, chacune, selon ses moyens, envoye au Prêtre un chevreau, ou une poulle, ou un pigeon, pour offrande; ensuite de quoi, elles vont aux bains.

De leurs Jeûnes, de leurs Fêtes & de leurs principales ceremonies.

Les Gavres boivent tous du vin, & ils mangent du pourceau, pourvû qu'ils l'ayent nourri chez eux; mais ils prennent bien garde qu'il ne mange d'aucune ordure: car si pendant qu'ils le nourrissent, ils s'étoient apperçûs qu'il eût avalé quelque

chose de sale, il leur est étroitement défendu d'en manger. Ils ne rasent point leurs cheveux, comme font les autres Peuples du Levant; mais ils les portent fort longs. Ils ne rognent pas aussi leurs ongles, s'ils n'y sont obligez par quelque inconvénient. Ils ont cinq jours dans l'année, où ils ne mangent ni viande, ni poisson, ni beurre, ni œufs; & trois autres jours, où ils ne mangent aucune chose, jusqu'au soir. Ils ont aussi trente jours de Fêtes pour autant de leurs Saints, & ils les celebrent avec grande solemnité, sans qu'aucun d'eux ose travailler: mais celle de la naissance de leur Prophete se solemnise avec beaucoup plus de magnificence que les autres; & ils font ce jour-là de grandes aumônes.

Ils ont un jour dans l'année, auquel toutes les femmes vont tuer toutes les grenoüilles qu'elles peuvent rencontrer dans la campagne; & c'est un Commandement de leur Prophete, parce qu'un jour il en fut incommodé.

Leurs Prêtres ont des Livres remplis de figures, qui représentent comme les pechez sont punis en Enfer; & particulierement le peché contre nature, qui est en abomination parmi eux. Ils enseignent qu'à la fin du monde, l'Enfer doit finir, & que les Diables finiront aussi; mais que Dieu aura pitié des damnez, & qu'ils iront en Paradis, comme ayant suffisamment expié leurs crimes.

Quand ils sont malades, ils appellent leurs Prêtres, à qui ils font une espece de Confession; & les Prêtres leur ordonnent de faire des aumônes, & d'autres bonnes œuvres, pour avoir remission de leurs pechez.

Ils n'enterrent point leurs morts; mais ils les portent hors la Ville, dans une grande place, fermée de murailles, où il y a quantité de pilliers, ausquels ils lient ces morts, le visage tourné du côté de l'Orient. Ceux qui ont accompagné le corps, font leurs prieres de loin, jusqu'à ce que

Leurs funerailles.

les corbeaux viennent ; car aux environs de ce lieu-là, il y en a toûjours grande quantité. Si l'un de ces corbeaux se jette sur l'œil droit du défunt, ils croyent que la personne est bienheureuse ; & de la joye qu'ils en ont, ils font de grandes aumônes, & vont tous dans un champ faire bonne chere : mais si le corbeau se jette sur l'œil gauche, ils prennent cela pour un mauvais présage, & s'en retournent tout tristes, sans se parler l'un à l'autre, sans faire aucune aumône, & sans boire ni manger.

De l'adoration du feu.

Ils ne rendent pas au feu les honneurs qu'on pourroit s'imaginer, sous le titre d'adoration. Ils n'en sont pas Idolâtres, & ils disent qu'ils ne reconnoissent qu'un seul Dieu, Créateur du Ciel & de la Terre, qu'ils adorent uniquement : Que pour ce qui est du feu, ils le gardent & le reverent, en reconnoissance du grand miracle, par lequel leur Prophete fut délivré des flammes, comme il a été dit. Ils ne font voir ce feu à personne ; depuis qu'un Grand Seigneur, qui l'ayant voulu voir, s'étant persuadé que c'étoit quelque lumiere extraordinaire, & n'ayant vû rien moins qu'un feu ordinaire d'une cuisine ou d'une chambre, il se mit à jurer & à cracher sur le feu qu'on lui avoit montré. Ce feu sacré ayant été profané de la sorte, s'envola, à ce qu'ils disent, en forme d'un pigeon blanc ; & les Prêtres voyant que ce malheur leur étoit arrivé par leur indiscrétion, se mirent tous en prieres avec le Peuple, firent de grandes aumônes ; & en même tems, & en la même forme, ce feu celeste revint en son lieu. Leurs Prêtres leur en distribuënt tous les mois une fois, & leur font payer assez cherement cette faveur. Quand ils font jurer quelqu'un, c'est en presence de ce feu ; & ils croyent qu'un homme ne peut être si impie, que de jurer faussement devant ce feu sacré, qu'ils prennent pour témoin de leur serment. Les Prêtres leur font apprêhender de grands châtimens, & les

menacent que ce feu celeste les abandonneroit, s'ils étoient si méchans que de jurer faussement en sa presence.

Si par hasard ils rencontrent ou touchent quelque chose de soüillé, il faut qu'ils se lavent d'urine de vache ou de bœuf, pour se purifier. Si un Prêtre, qu'ils nomment Cazi, rencontre un mort, il est obligé de se laver d'urine de vache; & cette urine est leur grande purification. Ils ne sont pas seuls dans cette superstitieuse pratique. L'on en fait autant en plusieurs endroits des Indes, comme nous verrons ci-aprés. Ils s'en servent aussi pour la composition d'une eau, qu'ils font boire à ceux qui sont tombez en quelque peché, & qui s'en sont confessez. Ils appellent cette eau l'eau de Cazi. Aprés que le penitent s'est confessé de son peché, si c'est un peché énorme, il faut qu'il demeure dix jours dans la maison du Cazi à ne manger que ce que le Prêtre lui donne: & pour son absolution, il se dépoüille tout nud; ensuite de quoi, le Prêtre lui ayant versé de cette eau sur la tête jusqu'à sept fois, & lui en ayant fait boire, il est absous de son peché. Ce Cazi ne fait pas cela pour rien. Il en coute bon au penitent, qui aprés cette ceremonie, donne à manger chez le Cazy à tous ses amis. La femme du Cazi sçait faire faire la même penitence aux femmes & aux filles.

Voila tout ce qui se peut remarquer de plus particulier de la Religion des Gavres. Leur dernier Roy s'appelloit Cha Jeshred, qui fut chassé de son Païs par Omar I.I. du nom, successeur de Mahomet, lequel conquit toutes les Terres du Roy des Gavres, & y établit des Gouverneurs, qui par la tyrannie qu'ils exerçoient envers les Peuples, les forçoient de se faire Mahometans.

L'autre principale Religion de Perse, est celle des Armeniens, qui sont le plus grand nombre de tous les Chrétiens du Levant. Elle a le dessus dans Julfa, grand Fauxbourg d'Hispahan, qui est

Armeniēs. *Relat. de Tavernier.* Julfa,

proprement une Colonie d'Armeniens, que le Grand Cha Abas, Roy de Perse, avoit tirez de Zulfa, Ville d'Armenie: & c'est d'où cette Colonie a pris son nom. Il y a dans ce lieu environ quinze ou seize tant Eglises, que Chapelles d'Armeniens, entre lesquelles il faut compter deux Monasteres de filles. Ils ont un Archevêque & plusieurs Evêques, avec leurs Moines. J'ai décrit ci-devant leur Religion. Les Jesuites y ont une petite Maison; mais ils ne sont que deux ou trois, & tres-peu de personnes, qui font profession de la Religion Catholique.

Au reste, les Armeniens sont si fortement attachez à leur Religion, qu'ils ne veulent pas même entendre parler d'aucune autre; & l'on a bien reconnu en differens tems, que c'est le seul interêt de la bource, qui en a porté quelques-uns à feindre qu'ils en vouloient embrasser une autre. Le Pere Ambroise, Capucin, qui est presentement à Surate, a fait quelque sejour à Zulfa; & plusieurs des principaux Armeniens, sur l'esperance de l'établissement d'un grand commerce avec la France, envoyoient leurs enfans, tant chez ce Pere, que chez les Jesuites, pour apprendre le François: mais cela ne dura gueres; car l'Archevêque & les Evêques Armeniens craignant que ces enfans ne prissent quelque teinture d'une autre Religion que de la leur, excommunierent tous les peres, qui envoyoient leurs enfans à cette Ecole. Comme ils virent qu'on ne faisoit pas beaucoup de cas de cette excommunication, ils fermerent toutes les Eglises, & souleverent les Peuples contre les Religieux Francs, qui furent obligez de ceder à la force, & de se retirer pour quelque tems.

Le Pere Ambroise fut se poster à cinq ou six lieües de Zulfa, au-delà des Montagnes, dans un Village, qui n'est habité que par des Armeniens. Mais dés que les Evêques en eurent connoissance, & qu'ils instruisoient encore la jeunesse, ils y en-

voyerent une troupe de jeunes Moines, de qui ce Pere fut tout-à-fait maltraité: Ce qui l'obligea enfin de quitter la Perse, & de passer à Surate, où il est presentement.

Les Armeniens se soucioient peu de ce qui arriveroit de cette affaire, se persuadant que quand même ils auroient tué ce Religieux Franc, on n'auroit pas fait perir pour cela toute leur Nation.

Les choses ont pourtant bien changé depuis; car les Peres Jesuites y étant retournez, & leurs travaux & leur zele ayant convaincu plusieurs de ces Schismatiques, ils y sont restez: Joint le credit des Consuls & des Représentans du Roy de France en cette Cour; qui par leur moyen, & à la priere du Reverend Pere de la Chaize & du Pere Verjus, ces Missionaires ont obtenu de nôtre auguste Monarque des magnifiques presens pour le Roy de Perse, afin d'accorder sa protection à ces Peres, comme nous verrons ci-aprés. *Relat. du mois d'Octobre 1680.*

Dans Hispahan, Ville Capitale de toute la Perse, qui contient plus de cinq cens mille habitans, qui sont presque tous Mahometans, il y a des Religieux, qu'ils appellent Abdahl, qui font profession d'être sçavans en Theologie & en Philosophie. Ils ne se marient point qu'à un âge fort avancé. Ils menent une vie assez austére, ne bûvant jamais de vin, non plus que tous les autres Religieux de ce Royaume. Ils prêchent en public, & toute leur prédication consiste à raconter les fabuleux miracles de Mahomet, de Aly & de leurs autres Saints, & à maudire & décrier les autres Religions, sur tout celles des Tartares d'Usbeques & des Turcs, n'y ayant point d'injures qu'ils ne vomissent contre leurs Saints, Omar & Abubeker. Leurs Auditeurs leur jettent à chacun quelques pieces de cuivre à la fin de leurs prédications. Ils portent à la main une hache & une hallebarde, pour se défendre de la violence de ceux qui sont *Hispahan. Davity. Voyages de Tavernier.*

de la créance Turque, qui ne sont pas en petit nombre à Hispahan. Ces Dervis font vanité du mépris du monde. Ils cherchent toûjours les lieux les plus beaux, pour s'y camper, & ils sont si orgüeilleux, que si le Roy passoit, quand ils fument, ils ne se leveroient pas, pour le saluer. Le Roy leur a fait bâtir une grande maison dans un de ses jardins.

Banjans ou Indiens. Il y a aussi dans cette Ville plus de quinze mille Banjans ou Indiens, qui n'exercent aucun art ni métier; & tout leur negoce est de prêter de l'argent à usure: Ce que font les Juifs en Turquie, & par tout ailleurs, où on les souffre. Mais il faut que ces interêts se payent secretement; car comme la Loy de Mahomet défend tout interêt, si la Justice en a connoissance, la somme est aussi-tôt confisquée. On connoît d'abord ces Indiens à leur teint bazané; mais plus aisément à une marque jaune, faite avec du safran, sur le haut du front, qu'ils portent par quelque principe de leur Religion. Ils sont tous comme des Banquiers. La plus grande partie de l'argent des principaux d'Hispahan est entre leurs mains, pour le faire valoir; & quand on a besoin d'une somme considérable, on peut l'avoir dés le lendemain, moyennant bonne assûrance, & qu'on leur paye de gros interêts: mais il faut qu'ils se payent secretement, comme je viens de dire.

Tavernier.

Keber. Il y a dans un Fauxbourg, nommé Kebrabath, une certaine Secte, qu'on appelle Keber, la plûpart fort riches Marchands. Ce mot de Keber veut dire Infidele, du mot Turc *Kiaphir*, qui signifie Renegat. Je ne sçais si je dois dire qu'ils sont Perses d'origine, puis qu'ils n'ont rien de commun avec eux, que la Langue. On les distingue d'avec les autres Perses, par la barbe, qu'ils portent fort grande, & par l'habit, qui est tout-à-fait different de celui des autres. Leurs femmes ne se couvrent point le visage, comme celles des

autres Perses, & on les voit dans les rües, & ailleurs, contre la coutume de celles qui font profession de vivre dans l'ordre; mais elles ne laissent pas de se conserver une haute réputation de chasteté. Tout ce qu'on peut apprendre de leur Religion, est qu'ils sont Payens, qu'ils n'ont ni Circoncision, ni Baptême, ni Prêtres, ni Eglises, ni aucuns Livres de devotion ni de moralité. Il y a des Auteurs, qui rapportent qu'ils ont de sa veneration pour le feu, comme les anciens Perses; mais d'autres disent que non. Ils croyent neanmoins l'immortalité de l'ame, & quelque chose d'approchant de ce que les anciens Payens ont écrit de l'Enfer & des Champs Elysées: Car quand quelqu'un d'eux meurt, ils lâchent un cocq de la maison du défunt, & le chassent dans la campagne; & si un renard l'emporte, ils ne doutent point que son ame ne soit sauvée: Mais si cette premiere preuve ne réussit point, ils se servent d'une autre, qui passe chez eux pour indubitable. Ils portent le défunt au Cimetiere, le mettent contre la muraille, soutenu d'une fourche. S'il arrive que les oiseaux lui arrachent l'œil droit, on le considére comme un prédestiné, & on ne doute point du salut de son ame. On l'enterre avec ceremonie, & on le descend doucement dans la fosse, & avec ordre: Mais si les oiseaux lui crevent l'œil gauche, c'est une marque infaillible de sa réprobation. On en a horreur, comme d'un damné, & on le jette dans la fosse, la tête devant.

Il y a dans Hispahan trois sortes de Religieux Francs; sçavoir, des Augustins Portugais, des Carmes & des Capucins; mais ils ne sont que deux ou trois tout au plus dans chaque Convent, & fort peu de Catholiques. Les Jesuites, la plûpart François, s'y sont aussi successivement établis depuis quelques années. Ces Religieux y vivent avec grande liberté, dans l'exercice de la Religion Catholique; & par la permission du Prince; Religieux Francs.

ils y exercent assez librement leurs fonctions. Ils ont eu souvent des Conferences particulieres touchant la Religion, avec Scach Abas, pere du dernier Sophi, qui étoit un Prince tres-sçavant, qui ne haïssoit pas la Religion Chrétienne, visitant assez souvent ces Religieux en leur Convent, & aimant leurs ceremonies; mais ces Conferences ne se terminoient ordinairement de la part de ce Monarque, qu'à dire, aprés avoir été poussé sur ces matieres: *Vous êtes de fort honnêtes gens, & je reconnois que vôtre Religion est tres-bonne; mais je suis marri que vous n'êtes de la nôtre.*

Ces Religieux sont fort ardens à travailler à la conversion des Persans, dans lesquels ils reconnoissent de grandes dispositions au Christianisme: Ce que Dom François Mascarenas, Viceroy des Indes, ayant vû, il envoya autrefois à Mahomet Codabende, Sophi de Perse, un Augustin, qui fut si bien reçû de lui, qu'il lui donna son fils, pour lui enseigner la Sphere & les Mathematiques; & ce fils gouta si fort la Religion Catholique, qu'il renonça à la sienne: au sujet de quoi, les Perses le firent mourir. Un autre Viceroy des Indes envoya encore dans ce Royaume en 1602. trois Augustins, qui furent reçûs favorablement de Cha Abas, lequel témoigna toute l'affection possible pour la Religion Catholique.

Ces Missionaires rencontrent neanmoins par tout cet obstacle particulier à leur conversion, qui est l'opposition generale qu'ils ont à ne vouloir rien apprendre des Etrangers, ausquels ils se préferent en toutes choses; & en particulier, les Mahometans sont accoutumez à une vie si voluptueuse, que bien qu'on les convainque de leurs erreurs, ils ne s'en montrent souvent que plus opiniâtres & plus éloignez de leur conversion, tant il est difficile d'assujettir à la pureté de nôtre Religion ceux qui mettent leur felicité dans les plaisirs de la vie.

Il est avantageux & honorable à la Foy Catholique d'entretenir des Ouvriers Evangeliques en cette Ville, Capitale d'un si grand Etat. Et c'est pour cette raison, que le S. Siege, qui a érigé l'Evêché de Babylone en Titre, y a attribué le Vicariat d'Hispahan, jusqu'à ce qu'il y ait plus d'ouverture, pour y établir le Titre ; afin que cette Mission ayant un Evêque Catholique, elle se soutienne avec plus d'éclat parmi des Peuples, qui n'estiment que leur propre grandeur.

L'Ambassadeur du Roy d'Espagne, qui demeure toûjours à Hispahan, a cinq Religieux prés de lui, qui font l'Office à la Romaine en un lieu particulierement destiné pour cela.

Il y a encore dans cette Ville des Nestoriens, comme il y en a dans plusieurs autres de ce Royaume, lesquels y ont été introduits par la malice de Cosroë, Roy de Perse, lequel voulant faire dépit à l'Empereur Heraclius, qui l'avoit défait, saccagea toutes les Eglises des Chrétiens, qui étoient dans ses Etats ; & en ayant chassé les Catholiques, il mit les Nestoriens en leur place, qui se mêlerent parmi les Assyriens, les Mesopotamiens, les Medois & les Parthes. Nestoriens.

A l'égard des Juifs, qui y sont en assez grand nombre, nous en avons fait mention.

Schiras ou Chiras, est la Capitale du Farsistan, une des plus florissantes du Royaume de Perse. Le nombre des Chrétiens, tant Catholiques, que Schismatiques, qui y sont, ne va pas à plus de deux cens, tant François, que Portugais, Italiens, Anglois, Hollandois & Armeniens. Les familles Catholiques, qui composent une petite Eglise, y vivent en bons Chrétiens parmi ces Infideles. Elle est formée par les Carmes Deschaux, qui y sont établis. Outre le secours que ce petit troupeau reçoit de ces Peres, ils rendent encore de grandes assistances spirituelles à tous les Chrétiens de l'Europe, qui passent par cette Ville, pour Schiras. *Relat. des Miss. Franç.*

le trafic d'Ormus, qui y font leurs devotions avec autant de liberté que dans un Païs Chrétien. Mais le grand profit que l'on peut faire, selon l'avis unanime des Missionaires, qui ont vieilli dans ce Païs-là, est à l'égard des Chrétiens Schismatiques, qui sont répandus en grand nombre, tant en Turquie, qu'en Perse. Ceux-ci n'ayant la plûpart du tems point de Prêtres, & craignant d'être damnez, s'ils mouroient sans avoir reçû la Communion, sont contraints de s'adresser dans l'extrémité de leur mal, aux Carmes Deschaussez, lesquels ne les communient, qu'aprés les avoir rendus dignes par les dispositions necessaires. Si ces Missionaires ont la liberté pour tous les exercices de leur Religion, les Juifs n'en ont pas moins pour la leur. Ils y sont en assez grand nombre, & ils s'assemblent en toute sûreté dans leur Synagogue.

Les bâtimens les plus considérables de cette Ville, sont les Mosquées, qui sont au nombre de quinze, & les Colleges publics, qui sont fort réguliers, où l'on enseigne les plus belles Sciences. Ceux de cette Nation sont fort curieux d'apprendre la pureté de la Langue Persane. Ils étudient aussi l'Arabe, pour lire l'Alcoran dans le texte original. En un mot, toutes les Sciences sont en honneur en ce Païs-là : Aussi l'on peut dire qu'il s'y éleve des plus beaux esprits de l'Univers. Ceux qui les ont conversez, avoüent qu'ils ont l'esprit admirablement vif, agréable, & capable des plus grandes choses. Ils ont une inclination particuliere pour la Poësie & les Mathematiques.

Les habitans de la Province de Kilan, tres-grande, qui est sous l'obéïssance du Persan, sont la plûpart de la Religion Turque, & de la Secte de Hanife. Ils chomment la Fête du Prophete Aly.

Les Perses de la Drangiane ou Sagistan, dans lequel Païs est la Montagne d'Albors Kuli, est le

lieu, où ils adorent & où ils gardent encore aujourd'hui leur feu sacré.

Les Peuples du Païs de Corassan, qui contient 200. lieües de longueur, & que Ka Abas, un des derniers Rois de Perse, a reconquis sur les Tartares du Zagatay, qui l'avoient pris sur lui, suivent la Religion des Persans. Ils ont une veneration tres-particuliere pour Eman Reza, un fils d'Aly, qu'ils estiment Saint, & viennent pieds nuds en pelerinage de fort loin, visiter son sepulchre. Il y a dans ce Païs fort peu de Chrétiens, qui se servent du langage en leur Office Divin. Ce sont les Melkites.

Tauris. *Voyages de Tavernier, 1. part.* *Davity, de l'Asie.*

Tauris, qui étoit l'ancienne Ecbatane, Capitale de l'Empire des Medes, est encore une grande Ville, & fort peuplée, remplie de Chrétiens Nestoriens, Armeniens, Jacobites, Georgiens, & de Francs Armeniens, reconnoissans l'Archevêque de Nascivan. Il y a aussi des Juifs & des Mahometans, qui y ont tous libre exercice de leur Religion. Il y a plusieurs belles Mosquées dans cette Ville. On en a laissé tomber en ruine quatre ou cinq belles, d'une grandeur & d'une hauteur prodigieuse. Les Persans les tiennent pour profanes & heretiques, parce qu'elles ont été bâties, & qu'elles ont servi aux Sounnis, Sectateurs d'Omar. Les Capucins ont une Maison assez commode à Tauris; & celui qui a le plus contribué à leur établissement, & qui les a toûjours appuyez de sa protection, est Myrza Ibrahim, à present Intendant de la Province, fort considérable à la Cour. L'entretien qu'il a eu avec le Pere Gabriel Chinon, Gardien du Convent des Capucins de cette Ville, des Mathematiques & de la Philosophie, dont il a fait aussi instruire ses fils, est le principal motif, qui l'a porté à faire du bien à ces Peres. Il leur a acheté une place, pour bâtir une maison, & a fourni libéralement à une partie de la dépense. C'est en cette Province que la Secte des Adora-

teurs du Feu est particulierement.

Casbin. Casbin est une des principales Villes de la Province d'Etak, contenant plus de cent mille hommes, qui professent la Religion des Persans. Il y a quelques Chrétiens mêlez parmi eux; mais ils sont en petit nombre. On y voit dans une belle Mosquée le sepulchre de Schaesade Hussein, un des fils d'Hassein, auprés duquel on a accoutumé de faire les sermens que l'on exige en Justice. Ce qui s'observe par tout ailleurs en Perse, aux lieux des sepulchres des Saints de Mahomet, ou de ses parens. Outre cette Mosquée, il y en a cinquante autres, entre lesquelles la principale, est celle, qu'ils appellent Tzame Metzid, où ils s'assemblent le Vendredi, pour faire leurs prieres.

Derbent. *Davity, de l'Asie.* *Jean Struys.* Les habitans de Derbent, Ville de la petite Medie, ou du Servan, professent la Loy des Turcs, rejettant celle des Sophis: Au sujet de quoi, ils reçûrent volontiers le Turc, sous Amurath III. On n'y voit aucuns Chrétiens, mais quelques Juifs, qui se disent de la Tribu de Benjamin. On voit prés de cette Ville deux sepulchres de deux prétendus Saints Mahometans: l'un de Pyr Muchard; & l'autre d'Imam Kurchud. Ils disent que ce dernier étoit parent de Mahomet, & qu'il étoit toûjours à ses pieds, pour en être instruit. Ils y ajoutent qu'il a vêcu encore trois cens ans depuis la mort de Mahomet, & qu'il se retira prés du Roy de Cassan, qu'il divertissoit, en joüant du luth, & qu'il animoit incessamment à faire la guerre aux Lesgi, qui sont les Tartares de Dagestan, par le chant qu'il y méloit; mais qu'enfin s'amusant à prêcher à ces Barbares, qui étoient Payens, pour les convertir à la Loy de Mahomet, ils le tuerent. Son sepulchre se voit taillé dans le roc. Il est gardé par une vieille. Les femmes & les filles y entrent pieds nuds, lesquelles, aprés avoir fait leurs prieres, vont à l'offrande à cette vieille, à qui elles donnent toute sorte de choses. On y en-

tend la nuit des danses & des gemissemens en même tems, qui est quelque chose de bien bizarre.

Le Païs de Sirvan est mêlé de Mahometans des deux Sectes; & les Chrêtiens qui y sont habituez, suivent la créance des Armeniens. Ils ont des Evêques avec eux. Le Kan ou Gouverneur de la Province de Schamachie les protege & les assiste dans leurs ceremonies, qui paroissent deux ou trois fois l'année; à raison de quoi, ils lui font un present de mille écus par an.

L'on voit à Pyrmaras, qui est à trois lieües de Scamachie, le tombeau de Seid Ibrahim, l'un de leurs prétendus Saints, qu'ils reverent le plus. Les Perses disent qu'il est fort ancien, & qu'il est en telle veneration, que Tamerlan, qui ne respectoit rien, ne voulut jamais toucher à son sepulchre, quoi qu'il ruinât tout ce qu'il rencontroit en son chemin. Ce bâtiment a ses murailles & ses deux courts comme un Château. Le tombeau est élevé de deux pieds de terre, & couvert d'un riche tapis, environné de plusieurs chandeliers, où il y a des cierges, qui brûlent nuit & jour. Il y a aussi des lampes, qui pendent à la voûte.

A deux portées de mousquet de là, se voit dans un roc le sepulchre d'un autre Saint, fort bien bâti, que les Perses nomment Tiribabba, qui étoit Precepteur de Seid Ibrahim, qui avoit une veneration si grande pour lui, qu'il pria Dieu de lui accorder qu'aprés sa mort, on le pût voir en la même posture qu'il avoit accoutumé d'être, quand il prioit Dieu.

En effet, on le voit encore aujourd'hui vêtu d'une robe grise, & à genoux: Ce qu'on n'aura pas beaucoup de peine à croire, p rce que les corps des Perses ne se corrompent point. Ils se dessechent seulement. Il faut entendre cela des corps que l'on n'enterre point, mais qu'on laisse à l'air.

Ces deux lieux sont fort celebres, à cause des

pelerinages que les Perses y font, particulierement vers le tems que l'on couvre Tiribabba d'une robe neuve, & que l'on met la vieille en pieces, qu'on distribüe aux Pelerins. Ceux du Païs disent des choses étranges des miracles de ces Saints; mais comme ce ne peuvent être que des fables, ou des effets de leurs sortileges, & que les Perses s'amusent fort à ces contes, & qu'ils ont beaucoup d'inclination pour la sorcellerie, je n'ai pas voulu remplir le papier de leurs extravagances. Sur la porte de ce sepulchre, il y a une inscription en lettres Arabes, qui signifient: *O Dieu! ouvre cette porte.* On a taillé dans le roc plusieurs chambres & cavernes, où les Pelerins logent, & où ils font leurs devotions. Les habitans de Pyrmaras ne boivent jamais de vin, de peur qu'en violant les Loix de Mahomet & les Ordonnances de l'Alcoran, la sainteté du lieu ne soit profanée.

Ardeüil. *Davity, de l'Asie. Voyages de Tavernier, 1. part. Jean Struys.*

Ardebil ou Ardeüil, assez grande Ville, prés de Tauris, n'est pas seulement renommée par les sepultures Royales, qui sont dans son enceinte, mais par le pelerinage qui s'y fait de toutes les Provinces de la Perse. On y voit le sepulchre de Zeyd Tzaibrail, pere de Cha Sefi, & ceux de douze Rois, qui ont regné en Perse, qui sont les plus considérables.

Celui de Zeyd Tzaibrail, pere de Cha Sefi, qui est à Kelcheran, à un quart de lieüe de la Ville d'Ardeüil, est fort remarquable. Les Persans disent qu'à peine de son vivant avoit-il été connu, tant il menoit une vie obscure & retirée: mais Sedredin, son petit-fils, eut l'adresse d'en faire un Saint, & il y eut dautant moins de peine, que Sefi, son pere, l'étoit déja. Quand l'envie lui en prit, il publia qu'il sçavoit par revelation que son grand-pere joüissoit au Ciel d'une vie bienheureuse, & qu'il ne pouvoit se dispenser de lui élever un tombeau, comme il avoit fait à son pere: En quoi il avoit si bien réussi, que de toute la Perse on y

.t en pelerinage. Ensuite il fit chercher ses os, l fit transporter à Kelcheran, où ils reposent s une fort belle Mosquée. Ces os, à demi rris, & qui avoient été confondus l'espace de s d'un siecle avec une infinité d'autres, se firent nmoins distinguer, à ce qu'ils disent, par beau-ıp de miracles, qui n'ont pas cessé depuis ce ıs là, témoin le grand nombre de Pelerins, i y accourent de toutes parts. Ils y entrent d'a-rd par un jardin, où ils laissent leurs souliers & ır sabre. De-là on entre dans une court, au bout laquelle est une allée, qui conduit à une Nef ri-ıement tapissée, autour de laquelle il y a des ılpitres chargez de Livres; & à certaines distan-:s, sont des Chapelles, où les Docteurs ont des)isciples, ausquels ils expliquent l'Alcoran, pour ıe capables de servir un jour de gardiens à ce aint sepulchre. Au milieu de la Nef, est ce tom-›eau, qui n'excede pas cinq pieds. Il paroît com-ne un grand coffre d'or massif, dont les quatre :oins du haut portent quatre grosses pommes d'or. On le tient couvert d'une riche étoffe, & toutes les nuits, il est éclairé de quatre lampes, deux d'or, & deux d'argent. Les Pelerins s'en appro-chent avec un profond respect; & alors un Moul-lah, qui est là incessamment avec un Livre, leve un peu l'étoffe, & leur fait baiser. Ensuite ils font leurs prieres; & aprés avoir reçû la benediction du Moullah, ils se retirent, fort assûrez que leurs pechez leur sont remis. Les Perses appellent ce lieu-là Mezar. A l'entrée, on fait mettre bas les armes; & si un Persan avoit été saisi seulement d'un couteau dans ce lieu, il lui en couteroit la vie.

Dans une autre enceinte, on voit la représen-tation du tombeau de Cha Sefi. Les Pelerins bai-sent le seüil de la porte, qui est de marbre; & il n'est pas permis de marcher dessus, parce qu'étant baisé par plusieurs milliers de personnes, il n'est

pas raisonnable, disent-ils, que les pieds le profanent. Puis on marche toûjours sur des tapis. Ce tombeau feint est environné de chandeliers d'argent, & aux deux côtez, des Moullahs, vêtus de blanc, chantant des Hymnes & quelques Chapitres de l'Alcoran, & en se faisant les uns aux autres des profondes inclinations. Ils disent que c'est dans ce lieu que Cha Sefi demeura quarante jours & quarante nuits, sans prendre aucune nourriture, qu'un peu d'eau.

En sortant de ce lieu, on entre par des portes couvertes d'or & d'argent, & on y laisse ses souliers. Ces portes conduisent dans un lieu, où il y a de chaque côté six Moullahs, qui lisent dans des Livres, & quatre lampes d'or & d'argent, toûjours ardentes. Puis on monte trois marches d'argent, & l'on se trouve dans uu lieu, ce semble, plus saint que les autres, parce que les devotions des Pelerins y sont plus ferventes. En effet, c'est-là le tombeau de Cha Sefi. Lors que les Chrétiens entrent dans ces lieux, ils ont toûjours à leurs côtez un de ces Prêtres, qui avec l'encensoir, purifie les lieux par où ils passent. Schac Abas, un des derniers Rois de Perse, étant sur le point de partir pour faire la guerre aux Tartares Usbeks, fit un vœu, & promit de donner une porte d'or au sepulchre de Scha Sefi, si le succés de ses armes répondoit à ses esperances: De quoi il s'acquitta fort religieusement. A côté se voit une grande Bibliotheque magnifique de Livres couverts d'or & d'argent. On y voit aussi de la vaisselle de porcelaine, qui est destinée pour le Roy & les grands Seigneurs, qui visitent ce saint sepulchre, la sainteté du lieu, disent-ils, où Cha Sefi n'en avoit que de bois, ne permettent pas que l'on use de vaisselle d'or ni d'argent.

De cette salle on entre dans la Mosquée, où il y a douze tombeaux sans ornemens. Ce sont les tombeaux des douze Rois qui ont regné en Perse;

ſçavoir, Cha Sefi, fils de Tzaibrail, Sedredin, fils de Sefi, Tzinid, fils de Sedredin, Sultan Aider, fils de Tzinid. Ces deux derniers furent écorchez tout vifs par les Turcs. Le cinquiéme fut Cha Aider I I. Iſmaël, fils d'Aider, Cha Thamas, fils d'Iſmaël, Iſmaël I I. fils de Thamas, Mahomet Choddabende, frere d'Iſmaël, Iſmaël Myrza, Hemſe Myrza, & Abas.

Ce magnifique bâtiment a été fondé par Cha Sedredin, qui le fit bâtir, à ce qu'ils diſent, ſur le plan qu'un Architecte de Medine lui dit avoir reçû du Ciel. Schich Tzinid l'aggrandit tellement, qu'il paroît aujourd'hui comme un tres-grand Château, où il ſe rend tous les jours un ſi grand nombre de perſonnes, pour s'entretenir & ſe promener, qu'il n'y a gueres de Cours de Princes où il s'en voye davantage.

Il y a ſur la porte en caracteres Arabes: *Tous ceux qui ſont nets de cœur, peuvent entrer dans ce lieu ſaint; & s'ils ont un vrai déplaiſir d'avoir offenſé Dieu, leurs pechez leur ſont pardonnez.* On vient de toute la Perſe en pelerinage à ce ſepulchre, où il y a de grands revenus, qui croiſſent tous les jours, par les riches offrandes qui s'y font, & par les pieux legs d'une infinité de devots, qui mourroient à regret, s'ils ne laiſſoient à ce ſaint lieu de grandes aumônes. On donne à chaque bienfaiteur une poignée d'anis beni, avec un billet, qui certifie qu'ils y ont été; & ce billet eſt d'un ſi grand poids, qu'on y a égard, s'il leur arrive de méchantes affaires; même y allât-il de la vie.

Les revenus de cette Moſquée montent à des ſommes immenſes. On fait cuire inceſſamment des vivres dans les cuiſines qui tiennent à cette Moſquée, pour la ſubſiſtance des pauvres & des Officiers de la Moſquée, qui ſont tous les jours au nombre de plus de mille perſonnes, auſquelles on diſtribüe trois fois le jour, du potage de ris & de

la viande ; sçavoir, le matin, à six heures & à dix ; & apres díné, à trois. Les deux repas du matin se font aux dépens de cette fondation, qui donne cinquante écus par jour ; & le troisiéme, est une aumône, que le Roy de Perse y fait faire. Il s'y fait outre cela tant d'aumônes par des particuliers, qui ne font pas seulement subsister les pauvres ; mais il y en a de reste, que l'on vend à ceux qui ont de la confusion d'en aller demander.

Les fondations de plusieurs Rois, ses grands revenus & les presens que l'on y fait tous les jours, augmentent ses richesses ; & son trésor est de plusieurs millions d'or : & au besoin, ce Mezar pourroit lever & entretenir une puissante Armée ; & il fourniroit plus d'argent comptant que le Roy même. Outre les Fermes & les Métairies qui en dépendent, il a dans Ardeüil deux cens Maisons, neuf Etuves publiques, huit Caravanseras ou Magazins, une grande Voûte, remplie de Marchands, qu'on appelle la Kaiserie, tout le Meydan, avec ses Voûtes & ses Boutiques, cent autres Boutiques dans le Basar, & les Marchez aux bêtes, au sel, au bled & à l'huille. Les Regratiers, & ceux qui vendent en plein Marché sans Boutiques ou Etaux, y doivent aussi des droits. Il possede encore és environs d'Ardeüil, trente-trois Bourgs ou Villages, & cinq Villages en la Province de Serab ; soixante Maisons & cent Boutiques dans la Ville de Tauris, & deux Villages hors la Ville ; plusieurs Caravanseras & Etuves dans la Ville de Kasuan, & dans les Provinces de Kilan & d'Astara. Plusieurs droits dans la Province de Mokan lui appartiennent, & la moitié de ceux de Kalkal, de Kermeruth & de Haschteruth, sans ce que les Tartares & les Indiens, qui font profession de la Religion des Perses, y envoyent, & sans les presens que l'on apporte de tous côtez, & en consequence des vœux qu'ils ont accoutumé de faire dans les longs voyages, dans

leurs maladies, & dans d'autres occasions, dont ils s'acquittent fort religieusement. Outre cela, l'on y fait tant d'autres donations, & tant de legs, qu'il ne s'y passe point de jour, qu'on n'y voye arriver des chevaux, des ânes, des chameaux, des moutons, de l'argent, & d'autres choses. La recette de toutes ces choses se fait par deux personnes, qui font serment à ce lieu; & ils sont entretenus du revenu d'un beau Village, qui est à une demie lieüe de la Ville, appellé Sultanabath, que Schich Ismaël a donné pour cela.

Ces Commissaires se trouvent tous les jours dans un appartement, assis aux deux côtez d'un tronc, dans lequel ils mettent l'argent qu'on leur apporte, & celui qui provient de la vente des chevaux, des chameaux & des ânes, qu'on y donne; car on tüe les bœufs & les moutons, qu'on distribüe aux pauvres.

Ils donnent, comme je viens de dire, aux Pelerins, & à ceux qui leur apportent des presens, une poignée d'anis; & on leur fait connoître par-là que les ames gouteront une douceur admirable en l'autre monde. On donne aussi aux Pelerins, qui y vont faire leurs devotions, un certificat de leur voyage & des prieres qu'ils y ont faites, qui ne sert pas seulement de témoignage de la profession de leur Religion, mais aussi comme de sauvegarde, pour se mettre à couvert de plusieurs disgraces, & même pour leur sauver la vie. Ce n'est pas que les Secretaires, qui ont l'expédition de ces certificats, n'y commettent plusieurs fraudes, en les délivrant signez & scellez en blanc, pour les remplir des noms de ceux qui en peuvent avoir affaire; mais ils ont toûjours leur effet.

Le respect qu'on a pour ce lieu, fait que le Kan ou Gouverneur d'Ardeüil, prête le serment de fidelité aux Religieux du même lieu, aussi-bien qu'au Roy, étant obligé de servir ce prétendu saint sepulchre, & le Roy conjointement. C'est

pourquoi il a la Jurisdiction spirituelle, aussi-bien que la temporelle : En reconnoissance de quoi, & en considération de l'assiette de sa Ville, qui n'est pas frontiere, ni par consequent sujette à l'invasion du Turc, ce même Kan est déchargé de l'entretien du grand nombre de gens de guerre, que les autres Gouverneurs sont obligez de lever, & de faire subsister du revenu de leur Gouvernement.

Leurs inhumations & leurs funerailles.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

Il reste à parler des inhumations des Persiens. Ils enterrent les corps trois heures aprés qu'ils sont morts, si ce n'est que la nuit les en empêchât. On les lave auparavant ; & cette ceremonie se fait dans la maison pour les personnes de condition, ou dans une maison, bâtie pour cela au Cimetiere.

Pour les gens du commun, on les enterre tout vêtus, ou encore chauds, des Moullahs chantant jusqu'au Cimetiere, où on les dépoüille, & on les jette dans un bassin de pierre de taille. Aprés que le Fossoyeur les a bien lavez, on leur met une chemise blanche, on les ensevelit, & on les porte dans la fosse, assez prés de là. L'on observe cette ceremonie particuliere aux personnes de condition, qu'au sortir du bain, on met le corps debout, & on lui verse de l'eau de camplice sur la tête, de laquelle elle découle sur le corps, dont on bouche toutes les ouvertures avec du coton. On le pose prés de la fosse ; & aprés que le Bonze a lû quelques passages de l'Alcoran, il lui leve un peu la tête. Puis on le met dans la fosse, sans bierre. Les fosses sont fort creuses. Quelques-unes sont voûtées ; d'autres sont couvertes de planches. On couche le corps sur le côté droit, & le visage tourné vers le Couchant ; parce que les Perses croyent entre autres choses, qu'au dernier Jugement, le Soleil & la Lune seront fort tristes ; & que le Soleil étant au Couchant, s'arrêtera ; & que ces deux Astres deviendront noirs ; & que c'est par

l'Occident que commencera le dernier Jugement. Ensuite le Prêtre ayant mis un peu de terre sur la fosse, lit encore un passage de l'Alcoran, & s'éloigne sept pas de la fosse, & y retourne ; & ayant encore lû un passage, se retire, avec toute la Compagnie, au logis du défunt, où se fait ordinairement un festin, & le septiéme & le quarantiéme jour ; pendant quoi, l'on distribüe toûjours quelque aumône aux pauvres. La raison pour laquelle ils font les fosses si creuses, & qu'ils bouchent toutes les ouvertures du corps, est parce qu'ils croyent que lors que le Bonze ou Prêtre s'éloigne sept pas de la fosse, deux Anges y descendent ; & afin qu'ils n'y trouvent rien de sale. Ils croyent que pendant ce tems-là, l'ame retourne au corps ; qu'elle le met sur son séant, afin de pouvoir répondre au compte que les Anges demandent à tous les membres de tout ce qu'ils ont fait au monde. Puis ils demandent au défunt : En qui as-tu crû ? A quoi ils répondent : A un seul Dieu, mon Pere Celeste. Qui est ton Prophete ? Mahomet. Qui est ton Iman ? Aly. S'il répond pertinemment à ces demandes, & s'il peut rendre raison de l'usage de ses membres, ils ne doutent point qu'il ne soit sauvé, & que les Anges ne se saisissent de l'ame, qu'ils séparent alors tout-à-fait du corps. Neanmoins il n'y a que les personnes avancées en âge qui subissent cet examen, & on n'oblige pas les enfans à rendre raison de leur Foy.

Les enterremens des grands Seigneurs & des personnes de condition, se font avec beaucoup de pompe, & l'on fait accompagner le corps d'une grande Procession. Six hommes marchent ordinairement à la tête, avec des étendarts ; puis quatre chevaux, portant leur arc, leurs fleches & leurs habits : ensuite un de ses domestiques à cheval, portant son turban. Puis suivent deux hommes, portant sur leurs têtes des especes de tours,

ornées de grandes pannaches, sautant & dansant au son de la musique, qui marche aprés eux. Cette musique est composée de tambours de Biscaye & de bassins de cuivre, qu'on fait raisonner. Puis on porte des bassins de confiture, ayant chacun un pain de sucre au milieu, couvert de papier bleu, qui est la couleur de leur deüil, & à chacun trois bougies allumées. Ensuite marchent plusieurs Suffi, qui se font connoître par leurs turbans blancs. Suivent aprés deux troupes de Musiciens, qui chantent de toute leur force leur *La Illah*, & *Alla Ekber*, accompagnant leurs cris de grimaces & de postures épouventables. On voit encore quelques jeunes hommes, ayant une partie du corps nüe, qui se sont fait des estafilades, en sorte que le sang en ruisselle. Enfin trois hommes suivent, portant chacun un arbre, où pendent quelques pommes rouges, des tresses de cheveux; & quelques morceaux de papier rouge ou verd. Ceux-ci précédent immédiatement le corps, qui est porté par huit hommes sur les épaules. On voit aussi derriere le corps, un homme dans une chaise, porté par quatre hommes, lequel lit quelques passages de l'Alcoran. Et à la fin, les parens & les amis du défunt, qui conduisent le corps jusqu'à un certain endroit de la Ville.

De la Religion de l'Isle d'Ormuz.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

LEs habitans de cette Isle, qui appartient à present au Roy de Perse, sont Mahometans: & les uns sont Schiais, de la Secte d'Aly; les autres Sunnis, qui suivent celle de Mahomet, d'Omar & d'Abubeker, comme les Turcs. Alphonse Albuquerque, General des Portugais, prit cette Isle en 1507. & l'assujettit à Emmanuel, son Maître; mais il en fut chassé par Schach Abas, penultiéme Roy de Perse, y étant forcé par l'insolence des Portugais, sur lesquels il la prit en 1622. étant assisté des forces des Anglois. La Ville,

fut ruinée, & les Eglises démolies, au lieu desquelles on bâtit des Mosquées.

L'on voit aussi plusieurs Idolâtres dans cette Isle, qui sont des Bancanes Combayois, & autres. Il y a aussi plusieurs Juifs, & beaucoup de Chrétiens Armeniens, Georgiens, Jacobites & Nestoriens.

Pendant que ce Royaume étoit assujetti aux Portugais, le Roy d'Ormuz étant à Goa, & ayant été convaincu du crime de Sodomie, comme les Mahometans y sont assez sujets, il fut arrêté par le commandement du Viceroy, Archevêque de Goa, & son procés lui ayant été fait, il eut la tête tranchée. Il se convertit à la Foy Catholique, & reçut le Baptême sur l'échaffaut. Ce qui fut fait avec grande solemnité, avec la satisfaction de tous ceux qui assistoient à sa mort.

De la Religion de l'Empire du Grand Mogol.

Cet Empire est tres-grand; & de deux parties de l'Inde, selon que les Anciens la divisoient, le Grand Mogol en possede une, qui est celle de deçà le Gange, dite par eux *India intra Gangem*, & aujourd'hui l'Indostan. Ils sont sortis de la Tartarie, & ils établirent leur Empire au commencement du dernier siecle. Ce Païs contient quarante Royaumes. Il est un des plus puissans de l'Orient. Il a environ 650. lieües en sa plus grande étendüe, d'Orient en Occident, & plus de 450. du Septentrion au Midy. *Davity, de l'Asie, der. Edit.*

Le Grand Mogol est Musulman, de la Secte des Sunnis. Ses Vassaux sont de plusieurs Religions, Musulmans, Chrétiens, Juifs, Parsis & Indous. Ils ne peuvent changer de Religion & de créance, s'ils ne se font de sa Loy; mais ils peuvent vivre & mourir dans la Religion en laquelle ils sont nez.

Les Payens suivent les mêmes ceremonies que celles de l'Inde, dont je parlerai ci-aprés.

F v

Quant aux Mahometans ou Musulmans, ils sont ou Mogols, ou Indistannis. Les premiers sont blancs, & de Langue Persane; les autres olivâtres, de Langue Indienne, & soumis aux premiers. Ils font tous profession d'être Sunnis, mais extrêmement superstitieux, ne bûvant même, ni ne mangeant avec les Chrétiens, les Juifs, les Sabis ou Parsis.

Ils ont dans la Ville d'Agra, Capitale de l'Indostan, leur Pontife, qui est même respecté des Princes voisins; & les Ministres de leur Loy sont appellez Moullahs ou Caziques.

Ils celebrent la dixiéme Lune une Fête en memoire de la mort de Hussein, fils d'Aly, de la maniere qu'elle est décrite dans un Auteur moderne. *Jean Struys.*

Il y a environ six vingt ans que Homajou, Grand Mogol, fut obligé de suivre la Secte des Schiai, par un Traité qu'il fit avec le Roy de Perse, qui lui donna du secours contre les Parthes, à condition de suivre la Secte d'Aly.

Axabar, son fils, se fit instruire dans la Religion Catholique par des Jesuites que son pere avoit attirez dans ses Etats, & fit de grandes faveurs aux Chrétiens; mais il ne put se résoudre de professer leur créance, ayant peine à quitter toutes ses femmes.

Etant survenu ensuite des troubles dans ces Etats, ces Peres voyant qu'ils n'avançoient rien dans les affaires de la Religion, se retirerent à Goa.

Mais en 1590. ce même Monarque ne laissa pas de solemniser la Fête de l'Assomption de la sainte Vierge, & obligea les grands Seigneurs de ses Etats, & ses Courtisans, de la celebrer aussi: A quoi ils consentirent; & ensuite il les institua Chevaliers de cette Fête. En même tems, il fit brûler tous les Alcorans, & convertit les Mosquées en écuries. Puis il quitta toutes ses femmes,

à la réserve d'une seule. Il défendit aussi à ses Sujets de faire circoncire leurs enfans, auparavant qu'ils eussent atteint l'âge de quinze ans, afin de pouvoir se déterminer dans le choix de la Loy qu'ils dûssent suivre.

En 1591. quelques Peres Jesuites de Goa étant encore rentrez dans son Royaume, & ayant vû la difficulté de la conversion de ce Prince, ils s'en retournerent.

En 1594. ils furent encore mandez, & arriverent à Camboye, où ils furent tres-bien reçûs du Roy, qui leur permit de baptiser tous ceux qui voudroient se faire Chrétiens, & de détruire le Mahometisme. A quoi ils travaillerent autant qu'ils pûrent.

Ce Grand Mogol reconnoissoit bien le Créateur du Ciel & de la Terre, mais il adoroit aussi le Soleil.

Enfin son intention étoit de faire une nouvelle Religion, dont il voulut être Chef. Il permit pourtant à ces Peres de bâtir une Eglise à Lahor, d'enseigner publiquement & de prêcher par tout la Foy Catholique, qu'il eût assûrément embrassée, sans cette difficulté des femmes. Ils baptiserent plusieurs personnes en cette Ville en 1598. & continuerent les années suivantes à faire de grands fruits, même auprés des Armeniens de ses Etats. La Ville d'Agra vit aussi de semblables conversions en 1602.

Mais en 1605. le Grand Mogol Akabar vint à mourir, sans qu'on aye pû connoître de quelle Religion il étoit: Ce qui fit que la Religion changea de face, Selim, son successeur, ayant rétabli la Religion de Mahomet dans toutes ses ceremonies, ayant fait même circoncire ses deux enfans. Mais il ne laissa pas de confirmer aux Peres Jesuites le don que son pere leur avoit fait du fond de leur Eglise & de leur Maison; mais les progrés de la Religion Chrétienne étoient arrêtez, quoi

qu'à la verité le Roy fût moins attaché à sa Loy qu'on ne croyoit, se mocquant même ouvertement de Mahomet : Mais il ne pouvoit se contenter d'une seule femme, qui étoit l'obstacle invincible. Il ne contraignoit personne à changer de Religion, & faisoit état des Chrétiens plus que de toutes les autres Religions, leur octroyant tous les jours de grands privileges. Il avoit toûjours à sa suite deux Peres Jesuites, avec lesquels il conferoit souvent des choses de la Religion Chrétienne. Il avoit fait parer les chambres de son Palais de tableaux de la Vie, de la Mort & Passion de Jesus-Christ, de la sainte Vierge & des Saints, qu'il conservoit même dans son Oratoire. Et c'est tout ce qui se pratiquoit en 1610.

Persecution contre les Catholiques. Mais Kourom, son fils, étant monté sur le Trône, les choses changerent bien de face; car ce Prince persecuta tellement les Chrétiens de ses Etats, que plusieurs moururent pour la Foy. Cela s'est neanmoins un peu rallenti depuis ; & ces Peres Jesuites, ainsi que les Capucins & plusieurs Prêtres Seculiers, se sont introduits dans cet Empire, & y ont établi des Missions.

Ce grand Etat est divisé en cinq grands Royaumes, dont le premier est Pengab, dont la Ville Capitale est Lahor, & une des plus grandes de l'Empire ; le second Bengala, le troisiéme Malva, le quatriéme Dekan, & le cinquiéme Camboye, qui en contient plusieurs.

Pengab. Les Peuples de Pengab, aussi-bien que les habitans de Lahor, qui est la Capitale de ce Royaume, sont mélez de Mahometans, de Payens & de Chrétiens.

Indostan. Ceux du Royaume d'Agra ou d'Indostan, suivent la même Religion que le Grand Mogol, dont nous avons parlé.

Mandeslo, 1. part. On voit dans Agra, la plus belle Ville de l'Indostan, un trés grand nombre de Mosquées, & entre autres, soixante-dix grandes, parmi les-

quelles il y en a six, qu'ils appellent Metzid-Adjne, parce qu'ils y font leurs devotions les jours de Fêtes. On voit dans une de ces dernieres, le sepulchre d'un de leurs Saints, qu'ils appellent Seander. Ils disent qu'il est de la postérité d'Aly. Dans une autre, on voit le sepulchre d'un autre Saint, qui doit avoir été un des puissans Geans dont on aye jamais oüi parler, son tombeau étant de trente pieds de longueur, sur seize de largeur. Il est tout couvert de petites banderoles, & c'est un de leurs Heros, qui avoit autrefois fait des merveilles à la guerre. Il s'y fait de grands pelerinages; de sorte que les devotions des Pelerins augmentent bien, par leurs offrandes, les richesses de cette Mosquée, qui en a beaucoup sans cela. L'on y nourrit tous les jours un tres-grand nombre de pauvres: si bien que l'on peut dire qu'il s'y fait pour le moins autant de devotions qu'au sepulchre de Schah Sefi à Ardeüil.

Ces Metzids, & les courts qui en dépendent, servent d'asile aux criminels, & à ceux mêmes qui peuvent apprehender la prison pour leurs dettes. Ce sont les Allacapi des Perses, que les Indiens appellent Allader; & ils n'ont pas moins de privilege aux Indes, qu'en Perse, le Grand Mogol, quelque puissant qu'il soit, ne l'etant pas assez, pour oser tirer un homme de l'asile, pour quelque crime que ce soit, à cause de la veneration que ces Peuples ont pour leurs Saints.

Ceux du Royaume de Bengale, étendu le long du Gange, qui a environ 180. lieües de longueur sur 160. de largeur, suivent la même Religion que les Sujets du Grand Mogol, étant sous sa Domination. La plûpart du Peuple est neanmoins Idolâtre. Ils entrent nuds pieds dans les Temples de leurs faux Dieux. Plus leurs Idoles sont affreuses, plus ils ont de veneration pour elles. Les malades sont portez devant les Idoles, ausquelles ils présentent des bougies & des chandelles, qui brû- Bengale.

lent continuellement devant ces Simulachres. Ils visitent le Fleuve du Gange, & lors qu'ils se sont lavez dedans, & qu'ils en ont bû, ils s'imaginent être purifiez de tous leurs pechez : mais ils ne se contentent pas d'avoir de la veneration pour cette Riviere ; ils adorent aussi son Image, qu'ils ont dans leurs Temples.

Les Hollandois ont un Comptoir à Pipely : Les Anglois à Balacor ; & les uns & les autres ont chacun le leur à Ouguely, qui sont les Ports de Mer de ce Royaume. Ce dernier en est comme le centre de tout le negoce, où l'on voit quantité de Chrétiens.

Relat. des Miss. Franc. 2. part.

La Religion Chrétienne, qui y a été autrefois florissante, est notablement déchûë. On ne laisse pourtant pas d'y celebrer encore à present les Fêtes avec grand éclat ; mais le nombre des Chrétiens y diminüe de jour en jour, & l'on ne croit pas qu'il en reste en tout plus de vingt ou vingt-deux mille, tant à Ouguely, qu'à Chandepour, à Daca, à Ranganaty, à Balacor, à Chatigand, & aux autres lieux, qui dépendent de l'Evêché de Meliapur, autrement de S. Thomé, dont le territoire s'étend jusqu'à Tenasserim, & comprend, outre le Royaume de Bengale, ceux d'Aracan & de Pegou, avec les Côtes de Coromandel & d'Orixa, jusqu'au Cap de Commorin ; & on dit même que Taniacur & Maduré, où les Jesuites ont fondé une florissante Eglise, sont aussi de sa dépendance.

Un des Missionaires François de la Mission de Siam, marque dans une de ses Lettres, que pendant son sejour à Balacor, il découvrit un grand Empire, dont les Peuples s'appellent les Achames. Ils sont bornez d'un côté de Bengale, & de l'autre de la Chine. Ils sont tous Idolâtres, & n'ont point encore entendu parler de l'Evangile. Il dit que cette Nation paroît assez spirituelle & assez docile, pour être capable de nos saints Mysteres, avec la

grace de Dieu. Et l'on peut juger de la generosité qu'elle auroit à défendre la veritable Religion, si elle l'avoit embrassée avec le même courage, qu'elle a pour faire tête au Grand Mogol depuis plusieurs années.

Ceux du Royaume de Malva suivent aussi la même Religion de l'Indostan. Malva.

Il en est de même des Peuples du Royaume de Decan, qui comprend plusieurs Royaumes, Païs & Villes, comme le Païs de Cuncan, les Villes de Chaul, Dabul, Visapor, Danda, Goa, & autres, dont nous parlerons ci-aprés. Decan.

La Ville de Chaul, qui est dans le Royaume de Decan, à cinquante lieües de Div, & d'autant de Goa, est aux Portugais. Le Roy de ce Païs est Mahometan; & l'on voit aussi dans cette Ville plusieurs de cette Secte, aussi-bien que des Payens. Il y a aussi beaucoup de Chrétiens, & les Jesuites y ont un College. Il y a dans cette Ville un Temple celebre de la Déesse Grangene.

Ceux de Cambaye ou Guzarate, gouvernez par un Roy Vassal du Grand Mogol, sont divisez en Mahometans & en Juifs, qui font les deux tiers & plus de ces Etats. Les autres sont Gentils, qui ne sont pas tous d'une même opinion, quoi qu'entre eux, ils soient tous Pithagoriciens, tenant l'immortalité de l'ame, & qu'elle est punie ou recompensée, en passant d'un corps à un autre, selon le bien ou le mal qu'elle a fait; & passe du corps où elle étoit, à celui de quelque animal, bon ou méchant, & change jusqu'à l'infini. Cambaye ou Guzarate. Pithagoriciens.

C'est ce qui fait qu'ils ont les vaches tant en recommandation, en consequence du Commandement de Ramath, leur Legislateur, qu'ils honorent comme un Dieu; parce que ce sont des animaux domestiques, utiles & bien disposez pour les ames des bons; & d'où vient qu'ils sont si charitables à l'égard de toute sorte d'animaux, & qu'ils ne les tüent & ne les mangent pas, disant

qu'ils ont en eux les ames des hommes, qui s'y sont logées: & c'est ce qui fait aussi qu'en la Ville de Cambaye, ils ont un Hôpital public pour les bêtes malades, pour les y traiter & les guerir. Ils ont des superstitions si ridicules à cet égard, que quelques-uns d'entre eux ne font point difficulté de dépenser dix ou douze mille ducats aux nôces d'un bœuf avec une vache.

Superstitions ridicules pour les bêtes.

Les Sectes de ceux de Cambaye sont differentes. Les uns mangent de la chair; les autres s'en abstiennent: Les uns en mangent, sans tuer la bête; & les autres la tüent, & la mangent. Plusieurs ne se nourrissent que de lait & de legumes; d'autres n'en mangent que de certaines. Les uns mangent à certaines heures, par ceremonies; & les autres à une autre: comme ceux de Cambaye, qui n'osent manger depuis que le Soleil se couche, & sont religieux observateurs de leurs ceremonies, & plus abstinens qu'aucune Nation du Monde. Tous les originaires de ce Royaume sont communément appellez Vaneans, & par les Portugais Baneanes, dont il y a grand nombre de familles, de races & de Sectes differentes. Mais il y en a trois principales. Les autres s'appellent Jonkah, Mexery, Baman. Les deux premieres sont differentes, en ce que les Mexery ont des Idoles, qu'ils adorent, au lieu que les Jonkah n'en ont point, & reconnoissent un seul Dieu du Ciel, qu'ils adorent, & tiennent pour souverain principe de tout. Mais il leur est permis de se marier les uns avec les autres, & de manger ensemble, gardant & observant en toutes autres choses les mêmes coutumes. La race des Bramanes est voüée aux Services des Temples des Idoles. Ils font les mariages, & assistent à quelques autres actions semblables. Quelques-uns vivent d'aumônes; mais il ne leur est pas permis de manger ni boire aux maisons des Baneanes. Les Bramanes peuvent avoir deux femmes, s'ils veulent; ce qui n'est pas permis aux Ba-

neanes. Mais si une de ces femmes meurt, ils n'en peuvent pas avoir une autre; au lieu que le mari venant à mourir, la femme peut se remarier: Au contraire des autres races, où l'homme peut se remarier, mais la femme non. Ces trois Sectes ont cela de commun, qu'aucune ne peut répandre de sang.

On trouve toute sorte de superstitions dans Surate, qui est une Ville & un Port de Mer de l'Inde Orientale, située dans ce Royaume de Cambaye. L'on y souffre le libre exercice de toutes les Religions, & il n'y a aucun lieu dans le Monde, où l'on reconnoisse la Divinité par une plus grande multitude de cultes différens.

Le Gouverneur de la Ville, & presque tous les principaux sont Mahometans. Ils se lavent la plûpart du tems, employant leurs Prêtres à leur faire des marques de diverses couleurs sur le visage, & à dire sur eux certaines prieres. On y trouve aussi des Payens, qui se donnent une peine extraordinaire de nourrir des chiens, des chats & des rats. Il n'y a point de somme qu'ils ne donneroient, pour rachetter la vie d'un rat. Leurs Prêtres s'appellent Jogues. Leurs corps sont couverts de boüe, paroissant les plus vilaines gens du Monde. Il y en a parmi eux qui adorent le Soleil, le Feu & le Diable. Il y a aussi des Chrétiens, comme des Hollandois, des Anglois, & des Catholiques Portugais, Italiens & François; comme aussi des Armeniens, des Perses, des Turcs & des Juifs, qui y demeurent, ou qui y frequentent, à cause du commerce. La Compagnie Royale de France a son principal établissement à Surate.

Les Capucins François, qui y sont établis, sont les seuls Missionaires fixes. Leur Maison est une Hospice de charité pour tous les Missionaires, qui vont & viennent aux Indes. On est fort édifié de la bonne conversation de ces Peres, qui est vraiment religieuse & Apostolique. Capucins de Surate.

Il y a plusieurs années qu'ils travaillent dans cette Ville. Ils sont en estime auprés de tous, même des Anglois & des Hollandois. Ce qui leur attire plus de veneration, c'est l'application qu'ils ont à l'exercice de leurs fonctions, le bon exemple qu'ils donnent, & l'éloignement qu'ils font paroître des choses temporelles.

En 1670 il y avoit dans cette Maison le Pere Ambroise de Preüilly, Capucin de la Province de Touraine, Superieur de cette Mission, qui s'étoit acquis une estime generale par l'integrité de ses mœurs, & par son zele & sa douceur. Il fait tous les Dimanches trois Discours; l'un en François, l'autre en Portugais, & le troisiéme en la Langue des Mores; & quoi qu'il ne soit soulagé que de deux Missionaires de son Ordre, qui ont chacun leur emploi particulier, il fait des fruits considérables.

Mariages. Je ne sçai quelle est la veritable origine de la coutume qu'ils ont dans tout ce Païs de marier leurs enfans dés l'âge de deux à trois ans, sans neanmoins les laisser demeurer ensemble, qu'ils n'ayent atteint un âge plus avancé; mais il est certain qu'aprés ces mariages prétendus, les jeunes épouses de ces époux au berceau ne peuvent jamais se remarier; & qu'étant tres-souvent veuves, avant que d'être nubiles, sans pouvoir passer à d'autres alliances legitimes, lors qu'elles sont plus âgées, elles cherchent dans le désordre ce que les Loix du Païs leur défendent.

On dit que cette défense des secondes nôces est fort ancienne, & qu'elle fut faite autrefois par les predecesseurs de ceux qui s'appliquent au commerce, & qui s'appellent Banjans, à dessein de remedier à un mal aussi grand qu'il étoit commun. On voyoit presque tous les jours des maris empoisonnez par des femmes, qui vouloient en épouser d'autres: De sorte qu'afin d'arrêter le cours d'un crime si énorme, on crut qu'il étoit à propos

de leur ôter toute esperance d'un second mariage, en les obligeant à demeurer tout le reste de leurs jours dans l'état de leur premiere viduité.

Cette Loy de rigueur fut bien-tôt suivie d'une autre, qu'une fausse bienséance introduisit, & que l'exemple de toutes les femmes autorisa. Elles se firent une espece de devoir & de consolation, aprés la mort de leurs maris, de se brûler toutes vives aprés leurs cadavres, croyant que c'étoit l'unique moyen de se réunir pour toûjours à leurs personnes en l'autre vie ; tant il est vrai que le Démon a d'artifices pour tromper & perdre les ames, que la Foy n'a point éclairées.

Coutume de quelques femmes, qui se brûlent aprés la mort de leurs maris.

Cependant, soit que l'amour de la vie ait ralenti avec le tems l'ardeur de cette cruelle generosité dans quelques-unes, soit que ce mépris temeraire de la vie ait paru à des Payens trop mâle & trop glorieux, pour être commun generalement à toutes les personnes du sexe ; la chose est devenüe aujourd'hui un privilege special, & une marque de grandeur & de distinction pour les seules femmes des Brachmanes, c'est-à-dire, des Piêtres Idolâtres : encore ne l'accorde-t-on pas indifféremment à toutes, mais seulement à celles qui peuvent l'obtenir du Gouverneur, comme une grace que l'on achete à prix d'argent, & dont on tâche de se rendre dignes par de longues & pressantes obligations.

Les Missionaires François de la Mission de Siam rapportent dans leurs Relations, que passant par Surate, il y en eut deux, dont le funeste courage leur fit plus de pitié, qu'il ne leur donna d'admiration, quoi qu'il leur inspirât en même tems l'une & l'autre.

La premiere fut une jeune veuve d'une rare beauté, dont le Gouverneur étoit si fort épris, que quelque effort qu'elle eût pû faire depuis longtems, pour tirer de lui la permission qu'elle lui demandoit de se brûler, il ne voulut jamais lui per-

mettre. Voyant donc que cet homme la détournoit toûjours de son dessein, & excusoit son refus sur sa jeunesse, sur son merite & sur sa délicatesse, avec des paroles, qui découvroient assez la passion qu'il avoit pour elle, elle prit en sa presence des charbons ardens entre les mains, & lui dit avec une fierté surprenante: *Ne regardez pas la foiblesse de mon corps; regardez plûtôt la fermeté de mon cœur: Si je touche le feu si volontiers avec mes doigts, sçachez que je me verrai brûler toute entiere avec une joye extrême.* Mais l'intrépidité de la suppliante ne fit qu'augmenter l'estime & la passion du Juge, sans jamais pouvoir le fléchir, & donner son consentement.

La seconde n'étoit pas moins bienfaite que la premiere, & elle fut plus heureuse dans l'effet de ses demandes, à juger des choses selon les maximes superstitieuses de sa fausse Religion. Elle avoit amassé avec grand soin, par un travail de neuf ans, de quoi payer la permission qu'elle demandoit de se brûler; & aprés l'avoir obtenüe, elle donna au Public le spectacle de ce malheureux sacrifice.

Il seroit assez difficile de croire à ces sortes d'Histoires, si l'Auteur n'étoit digne de foy. Voici les circonstances qu'il rapporte de la derniere, voulant rendre témoignage d'une verité qu'il atteste. Il dit qu'en 1672. dans un Village à une lieüe de Surate, situé sur le bord d'une Riviere, où on lave les corps morts avant que de les brûler, auprés de deux Pagodes, & qui servent à cette lugubre ceremonie, on voyoit, à sept ou huit pas du bord de l'eau, une petite loge, où étoit un bucher, dans lequel étoit le corps du mari. On y conduisit la femme avec une grande pompe, & lors qu'elle fut à la Riviere, elle y entra, pour se laver, avant que d'offrir à l'amour conjugal cet holocauste tragique. Ensuite de cela, étant arrivée au bucher, elle regarda quelque tems le corps

de son mari ; puis ayant fait le tour de la cabane, elle entra dedans, monta sur le bucher, s'assit, & fit mettre sur ses genoux le cadavre, dont elle plaça la tête sur son estomach, en l'embrassant d'une main. Etant en cet état, elle fit entrer ses enfans l'un aprés l'autre. Ils s'approcherent d'elle les larmes aux yeux, & les ayant baisez, elle leur dit le dernier adieu avec une fermeté qui passe toute créance. On mit ensuite autour d'elle plusieurs brandons de paille, & on lui présenta un coco plein de souffre, & une mêche allumée, pour mettre le feu elle-même quand il lui plairoit. Elle prit l'un & l'autre, sans changer de couleur ; & aprés avoir entendu une courte exhortation d'un Brachmane, qui l'excitoit à se réunir bien-tôt, par une mort prompte & genereuse, à son époux, elle se pancha doucement sur son visage ; & le Brachmane s'étant retiré, on mit le feu au dehors, tandis que la victime volontaire le mettoit au dedans de ses propres mains.

Dans ce moment, toute la troupe des Brachmanes sauta de joye, battant des mains, & poussant des cris, qui ressembloient mieux à des heurlemens, qu'à des voix humaines. A les voir, on les prenoit plûtôt pour des Démons, que pour des hommes. Ils s'approchoient à l'envie du bucher, les uns y jettant de la paille, d'autres du bois, & d'autres y versant de l'huille ; & tous generalement s'efforçoient de rendre ce feu plus ardent, afin de consumer plûtôt la victime de leur cruelle superstition & de leur fureur. C'est ainsi que ces Ministres d'Enfer, qui font tant de scrupule de tuer le moindre moucheron, n'en font point dutout d'être les bourreaux impitoyables de ces pauvres femmes, qu'ils excitent à devenir les meurtrieres d'elles-mêmes, & dont ils honorent le crime, jusqu'à le faire passer pour un acte de Religion, quoi qu'il combatte si visiblement toutes les loix de la nature. Mais au milieu d'un homicide si

monstrueux, on ne laisse pas de voir la trempe du cœur de ces Peuples; & l'on peut juger aisément qu'ils seroient capables des vertus les plus heroïques, s'ils étoient éclairez des lumieres de l'Evangile.

Ce n'est pas que toutes ces femmes soient également genereuses; car l'experience en fait voir de tems en tems quelques-unes, qui ne soutiennent pas leur courage jusqu'au bout: mais quand elles s'y sont une fois engagées, elles n'oseroient s'en dédire, sans s'exposer à la derniere infamie; & les Brachmanes trouvent ce sacrifice diabolique de si bonne odeur, qu'ils les obligent à le consommer: en sorte que si elles avoient déja fait quelques pas, pour s'acheminer vers le bucher, quelque répugnance qu'elles témoignassent ensuite, ces miserables suppôts de Satan ne laisseroient pas de les conduire jusqu'au terme, & de les brûler sans misericorde; si ce n'est qu'on les délivrât par quelque avanture inopinée, comme il est arrivé depuis peu à une jeune Brachmeniste, que les Anglois arracherent de leurs mains.

Quoi que la coutume de brûler ainsi soit commune à plusieurs endroits des Indes, il y a de certains lieux, où l'on observe des ceremonies qui ne se gardent pas ailleurs. Un Missionaire François a écrit de Rajapour, que lors qu'une femme perd son mari, les Brachmaues employent toute sorte de moyens, jusqu'à la magie, pour lui persuader qu'elle doit donner cette marque éclatante de son amour. Aussi-tôt qu'elle leur a donné son consentement, ils lui présentent un miroir, où elle voit celui qu'elle a perdu, qui lui parle d'un visage riant, & qui l'invite, par des termes les plus engageans du monde, à venir partager avec lui son bonheur & sa joye.

C'est l'ordre qu'elle fasse avertir ses parens de son dessein, dont ils sont ravis. On lui donne huit jours, pour se préparer à l'exécution, & toutes

les nuits se passent en festins & en danses ; car toutes les Fêtes de plaisir & de superstition que l'on celebre en ce lieu-là, sont des Fêtes de tenebres. Le huitiéme jour, chacun se rend au logis de la veuve, que l'on habille comme une Reine, & que l'on conduit au son des instrumens à l'endroit où elle doit consommer sa vie. Là elle se place sur une espece de petit trône, & la Compagnie fait une dance, qui dure autant de tems qu'il en faut pour préparer le feu. Ce n'est pas un bucher, comme à Surate ; c'est un fourneau. La veuve reçoit les complimens de tout le monde. Les uns lui demandent la délivrance de leurs maux, quand elle aura passé dans une vie plus heureuse : les autres la prient de leur ménager de certaines graces pour leur personne & leur famille ; & presque tous la conjurent de vouloir se charger de leurs complimens envers ceux de leurs parens ou de leurs amis qui sont déja morts. Ensuite les Brachmanes s'approchent d'elle, pour lui ôter ses habits. Aprés l'avoir lavée, ils la revêtent d'une tunique de toile, & lui font faire trois tours aux environs de ce fourneau, où il faut enfin qu'elle se jette elle-même de bonne grace, si elle ne veut y être jettée par force. On jette en même tems sur elle grande quantité d'huille, de beurre & de bois sec ; & pour achever la ceremonie, les parens, qui s'estiment honorez par le courage de cette pauvre victime, sautent de joye ; & pour marquer leur reconnoissance, ils font élever sur le fourneau un sepulchre en forme d'Autel, où ils vont offrir des Sacrifices.

Certainement c'est une chose bien digne de larmes, & qui devroit faire fendre de douleur tous les cœurs des veritables Chrétiens, de voir que le Démon exerce encore aujourd'hui un empire si tyrannique en tant d'endroits, sur des ames que Jesus Christ a rachetées par son Sang, & ausquelles il auroit peut-être déja ouvert les voyes du

salut, si les Chrétiens prioient le Maître de la moisson avec plus de ferveur & de zele, d'envoyer dans ces vignes désolées des Ouvriers Apostoliques, remplis des talens & des graces necessaires, pour attaquer & pour vaincre le Fort armé dans ses retranchemens.

Pelerinage de leurs prétendus Saints.

Entre Surate & Cambaye, sur le chemin d'Amadabath, on voit le sepulchre d'un Mahometan, qu'ils qualifient de Saint, Pollemedony, où les Mogols vont en pelerinage avec tant de devotion, qu'il y en a qui mettent un cadenas à leur bouche, pour s'abstenir de parler, & ne l'ôtent que pour manger. Les autres s'attachent les bras avec des chaînes de fer ; & ils disent que les cadenas s'ouvrent, & que les chaînes se défont par une puissance surnaturelle, dés qu'ils se sont acquittez de leurs vœux dans le sepulchre. Outre lequel sepulchre, il s'en voit plusieurs autres hors la Ville de Brodra, assez prés de ce lieu, la plûpart fort magnifiquement bâtis.

Mandeslo.

On voit encore assez prés de là des sepulchres de plusieurs Princes de Cambaye, dans un beau & magnifique Temple, qui est fort fréquenté par les superstitieux Banjans, dont nous allons parler incontinent.

Amadabath.

La Capitale de ce Royaume est Amadabath, qui est à 45. lieües de Surate, & à 18. de Cambaye. La principale Mosquée des Banjans est un des plus beaux bâtimens de cet Etat, rempli de quantité de belles statües de marbre. On y voit un de leurs Prêtres presque toûjours occupé à recevoir des mains de ceux qui y vont faire leurs devotions, des fleurs, dont il orne leurs Idoles, de l'huille, pour les lampes qui pendent devant la balustrade, & du bled & du sel, pour le Sacrifice. Pendant qu'il met les fleurs sur les Idoles, il a la bouche & le nez couverts d'un linge, de peur que l'impureté de son haleine ne profane le mystere ; & approchant de tems en tems de la lampe, il marmote

motte quelques prieres entre les dents, & se frotte les mains sur la flamme, comme s'il les lavoit dans la fumée, & se les passe même quelquefois sur le visage. Ils disent que c'est une espece de purification; parce que ces gens croyent que le feu étant bien plus capable de purifier que l'eau, ils peuvent aprés cela lever leurs mains nettes & pures au Ciel.

On voit aussi dans le voisinage de cette Ville, quelques sepulchres, entre autres celui qui est dans le Village de Zirkées, qui est l'ouvrage d'un Roy de Guzarate, qui le fit faire en memoire d'un Kasi, qui avoit été son Precepteur, & qui s'est rendu illustre par plusieurs prétendus miracles qu'il a faits aprés sa mort. Tout le bâtiment, dans lequel on compte 440. colomnes de porphyre, de 30. pieds de hauteur, est de marbre, aussi-bien que le pavé, & sert de tombeau à trois autres Rois, qui y ont voulu être inhumez avec leurs familles. Les Mahometans y font leurs pelerinages.

Il y a en la Terre-Ferme de Cambaye un beau Temple de la Déesse Gtangene, à laquelle les Payens font aussi des vœux & des pelerinages, pour être délivrez des adversitez.

Il n'y a point de Province dans les Indes, où l'on ne trouve des Banjans; mais en Guzarate plus qu'en aucun autre lieu: & on les distingue d'avec les Mahometans par l'habit. Ils ne se font pas raser la tête, quoi qu'ils ne portent pas les cheveux fort longs. Ils se font tous les jours une marque jaune au front, de la largeur d'un doigt, qu'ils font d'eau & de bois de sandal, dans laquelle ils broyent quatre ou cinq grains de ris; & ce sont leurs Bramines, qui les marquent ainsi, aprés qu'ils ont fait leurs devotions prés de leurs Pagodes. Les hommes, au contraire des femmes, s'habillent fort modestement, & vivent sans scandale parmi les Mahometans, qui traitent les Banjans

Banjans à Guzarate. *Mandeslo, 2. part.*

presque comme des Esclaves, & avec le même mépris que l'on fait en Europe les Juifs, dans les lieux où on les souffre. Mais ils ont du moins autant d'esprit que les Mahometans, & ont quelque chose de plus que tous les autres Indiens. Ils marient leurs enfans à l'âge de sept, huit, neuf & dix ans, & attendent rarement celui de douze; particulierement pour les filles: en quoi ils sont si difficiles, qu'ils en font un point d'honneur & de conscience. Ils observent fort peu de formalitez pour la benediction de leurs mariages. On ne contraint point les femmes de se faire brûler avec le corps de leurs maris, comme les femmes des Bramines ou des Rasboutes; mais on ne les en empêche point aussi. Celles qui ne se peuvent pas résoudre à achever le reste de leurs jours dans le celibat, prennent parti avec les Danseuses publiques. Ce qui arrive assez souvent dans un climat, où les corps ont fort peu de disposition à la chasteté.

La Loy des Banjans permet aux hommes, non-seulement de convoler en secondes & en troisiémes nôces, en cas de mort, mais aussi d'épouser une seconde & troisiéme femme, si les deux premieres sont steriles. La premiere demeure neanmoins la plus considérée, comme mere de famille. Les fils sont heritiers du pere; mais ils sont obligez de pourvoir à la subsistance de la mere, & de marier les sœurs.

Les Banjans sont Payens, qui n'ont ni Baptême, ni Circoncision. Ils croyent bien qu'il y a un Dieu, Créateur & Conservateur de l'Univers; mais ils ne laissent pas d'adorer le Diable, & ils disent que Dieu l'a créé, pour gouverner le Monde & pour faire du mal aux hommes. C'est pourquoi ils en remplissent toutes leurs Mosquées, où l'on voit des statües d'or, d'argent, d'yvoire, d'ébene, de marbre, de bois & de pierre commune. Il y en a une entre autres, qui est épouventable. La tête, qui est chargée de quatre cornes, est ornée d'une

triple couronne, en forme de thyare. Le visage est hideux, poussant hors de la bouche deux grosses dents, comme des défenses de sanglier, avec une grande & vilaine barbe, les tetins pendans jusques sur le ventre, où les deux mains pendent negligeamment. Sous le nombril, entre les cuisses, il sort du ventre une autre tête, bien plus affreuse que l'autre, portant deux cornes, & tirant une vilaine langue de la bouche. Elle a des pattes au lieu de pieds, & au derriere une queüe de vache. Ils posent cette figure sur une table de pierre, qui sert d'Autel, & reçoit les offrandes qu'on fait au Pagode. Au côté droit de l'Autel, est une auge, où se lavent & se purifient ceux qui veulent faire leurs devotions; & de l'autre côté, est le tronc pour les offrandes que l'on fait en argent. Prés de cette auge, est un vaisseau, où les Bramines prennent de la couleur jaune, pour marquer le front de ceux qui ont fait leurs prieres. Le Bramin ou Prêtre du lieu, est assis au pied de l'Autel, d'où il se leve quelquefois pour faire ses prieres; & en se retirant, il acheve de se purifier à la flamme des lampes qui sont devant & sur l'Autel, comme nous l'avons dit ci-dessus. Ce n'est pas seulement dans les Villes que les Banjans ont leurs Mosquées en tres-grand nombre, mais aussi à la campagne, sur les grands chemins, dans les montagnes & dans les forêts. Elles n'ont point d'autre lumiere que celle qu'elles tirent des lampes, qui y sont toûjours allumées. Les murailles sont barboüillées de figures d'animaux & de Diables, & ressemblent plûtôt à des grottes & à des repaires d'esprits immondes, qu'à des lieux destinez pour les ceremonies de la Religion. Ces pauvres gens n'ont pas moins de devotion pour ces monstres, que les plus zelez Catholiques ont pour Dieu, & pour les plus sacrez mysteres de leur Religion, bien qu'ils confessent que ce n'est pas une Divinité qu'ils adorent, mais une créature, qui a du pouvoir auprés de Dieu,

& qui peut faire du bien & du mal aux hommes.

Ils ont cela de commun avec les Mahometans, qu'ils font consister la principale partie de la Religion en la purification du corps. C'est pourquoi il ne se passe point de jour, qu'ils ne se lavent; & il y en a plusieurs qui le font de grand matin, se mettant dans l'eau jusqu'aux hanches, & tenant à la main un fêtu de paille, que le Bramine leur donne, pour chasser l'Esprit malin, pendant que le Bramine benit & prêche ceux qui se purifient de la sorte. Ces Bramines se vantent d'être sortis de la tête de leur Dieu Bramma, que l'on dit avoir fait plusieurs autres productions, lesquelles neanmoins ne sont sorties que des bras, des cuisses, des pieds, & des autres parties moins nobles de son corps; mais qu'eux ont cet avantage, qu'ils tiennent leur être de la cervelle de ce grand Dieu. Ils ont une opinion touchant la création du Monde, du moins aussi ridicule que celle que je viens de déduire, laquelle je renvoye à un Auteur Hollandois, qui a demeuré dix ans sur la Côte de Coromandel.

Abraham Rogers, Trait. du Pagan.

Ces Bramines sont fort considérez parmi les autres Payens, non-seulement à cause de l'austérité de leur vie, & de leurs jeûnes continuels, car il y en a qui jeûnent trois ou quatre jours de suite, sans manger aucune chose; mais aussi parce qu'ils ont, avec la direction des affaires de la Religion, celle des Ecoles, où ils enseignent à lire, à écrire & à compter aux enfans. Ils expliquent les mysteres de leur Religion aux idiots; & par ce moyen, ils s'établissent puissamment dans l'esprit des superstitieux, parce qu'ils donnent telle interprétation qu'ils veulent aux augures & aux autres choses, sur lesquelles on les consulte à tout moment. On les croit comme des oracles; c'est ce qui fait que les Banjans ne font presque point d'affaire d'importance, sans l'avis du Bramine. Ils ne sont distinguez des autres Banjans que par la coëffure, qui n'est faite que d'une toile blanche, qui fait

plusieurs fois le tour de la tête, pour cacher les cheveux, qu'ils ne font jamais couper ; & par trois filets de petite ficeelle, qu'ils portent sur la peau, & qui descend sur l'estomach en écharpe, depuis l'épaule, jusqu'aux hanches ; laquelle ils n'ôtent jamais, y allât-il de la vie. Ils entretiennent la superstition du Peuple, en lui contant mille faux miracles de leurs Pagodes & de leurs Saints, qu'ils font adorer comme des intercesseurs auprés de Dieu.

Ils enseignent l'immortalité de l'ame ; mais ils la font promener, à la sortie du premier corps, par celui de plusieurs autres animaux, & disent que celle d'un homme doux & docile, passe dans le corps d'un pigeon ou d'une poule ; celle d'un cruel & d'un impie, en celui d'un tygre ou d'un lion ; celle d'un rusé, en celui d'un renard ; celle d'un gourmand, en celle d'un pourceau, &c. devant que de pouvoir joüir d'une beatitude purement spirituelle. C'est pour cela que les Banjans font scrupule de tuer des animaux, même des insectes, quelques dangereux qu'ils puissent être. Ils font même difficulté d'allumer du feu ou de la chandelle la nuit, de peur que les mouches & les papillons ne s'y viennent brûler ; & d'uriner à terre, de peur de noyer les puces & les autres insectes qui s'y pourroient rencontrer. Et leur pretenduë charité va si avant, qu'ils rachettent non-seulement les oiseaux, que les Mahometans ont pris, mais ils établissent aussi des Hôpitaux pour les bêtes blessées & celles qui sont malades.

Les Bramines sont fort respectez par toutes les Indes, mais particulierement chez les Malabares, où ils ont une fonction toute particuliere ; car il ne s'y fait point de mariage, que l'on ne consacre les premices de la mariée au Bramine, auquel on l'amene, pour être déflorée.

Lors que les hommes vont faire voyage, ils prient aussi le Bramine d'avoir soin de leurs fem-

mes en leur absence, & de leur rendre les devoirs de mari pendant leur voyage.

Les Banjans sont divisez entre eux en quatre-vingt-trois Sectes principales, sans les autres moins considérables, qui se multiplient presqu'à l'infini; parce qu'il n'y a presque point de famille qui n'ait ses superstitions & ses ceremonies particulieres.

Sectes des Banjans.

Les quatre Sectes capitales, qui comprennent toutes les autres, sont celles de Ceurawath, de Samarath, de Bisnow & de Goëghy. Ceux de Ceurawath sont tellement exacts à conserver les animaux & les insectes, que les Bramines se couvrent la bouche d'un linge, de peur que quelque mouche n'y entre, & ont toûjours un petit balay à la main, pour balayer la chambre, afin qu'ils ne marchent pas par mégarde sur quelque insecte. Ils vont tête nüe, & nuds pieds, portant un bâton blanc à la main, par lequel ils se distinguent des autres. Ils ne font point de feu chez eux, & n'y allument point de chandelle. Ils ne boivent point d'eau froide, de peur d'y rencontrer des insectes; mais ils la font boüillir chez quelqu'un de leur Secte.

Ceurawath.

Les sentimens qu'ils ont de Dieu, sont en quelque façon différens de ceux des autres Banjans; parce qu'ils ne lui attribüent point un Estre infini, qui préside aux évenemens des choses, mais ils les font absolument dépendre de la bonne fortune ou de la mauvaise. Ils ne connoissent point d'autres bonnes œuvres que le jeûne & les aumônes. Ils croyent que le Soleil, la Lune & les autres Astres, la terre, les animaux, les arbres, les métaux, & enfin toutes les choses visibles, ont en elles-mêmes les premieres causes de leur production & de leur mouvement: Qu'il y a deux Soleils, & autant de Lunes, qui se relayent alternativement tous les jours. Ils ne croyent ni Ciel, ni Paradis, & neanmoins ils croyent l'immortalité de l'ame, mais

d'une façon bien extraordinaire; car ils disent que l'ame, au sortir du corps, entre dans un autre, d'homme, ou de bête, selon que le défunt a fait de bien ou de mal; mais qu'elle choisit toûjours une femelle, qui la remet au monde, pour y vivre dans un autre corps.

Leurs Mosquées, qu'ils appellent Rale, sont bâties en quarré, ayant le toict plat, & vers la partie la plus Orientale, une ouverture, sous laquelle sont les Chapelles de leurs Pagodes, bâties en forme pyramidale, & élevées de dix pieds de terre, ayant sur les degrez plusieurs figures de bois, de pierre & de papier, représentant leurs parens trépassez, dont la vie a été remarquable par quelque bonheur extraordinaire. Leurs plus grandes devotions se font au mois d'Août, pendant lequel, ils se mortifient par des abstinences si austéres, qu'elles pourroient passer ailleurs pour miraculeuses, étant certain qu'il y en a qui sont quinze jours ou trois semaines, & quelques-uns un mois ou six semaines, sans prendre autre chose que de l'eau, dans laquelle ils raclent d'un certain bois amer, que l'on dit être nourrissant. Cela passe assûrément la créance; mais cela est si constant dans les Indes, que c'est une verité, qui n'est pas même contestée par leurs plus grands ennemis. Ils font aussi en ce tems-là plusieurs Assemblées en leurs Mosquées, où ils s'entretiennent de la vie de leurs Saints décedez, & ils lisent quelques Legendes, se mettant autour du Bramine, qui est assis au milieu, ayant la bouche couverte d'un linge.

En entrant dans la Mosquée, ils font leurs aumônes dans un grand bassin de cuivre, qu'ils mettent devant le Pagode, & reçoivent en récompense une marque de bois de sandal, qu'on leur fait au front, ou sur leurs habits.

Pendant qu'ils s'amusent à parler ainsi de leurs Saints, ce qui dure bien souvent quatre ou cinq

heures, on leur donne la musique, qui se fait aux dépens des pauvres, & des aumônes que l'on y amasse.

Ils brûlent les corps des personnes âgées; mais ils enterrent ceux des enfans au dessous de trois ans. Leurs veuves ne sont point obligées de se faire brûler avec leurs maris; mais elles promettent une viduité perpétuelle. Tous ceux qui font profession de cette Secte, peuvent être admis à la Prêtrise. On y reçoit même les femmes, pourvû qu'elles ayent passé l'âge de vingt ans; mais les hommes y sont reçûs à sept, huit & neuf ans. Pour se faire Prêtre, il suffit d'en prendre l'habit, & de s'accoutumer à l'austérité de leur vie, & de faire un vœu de chasteté. L'un des mariez a aussi pouvoir de se faire Prêtre, & d'obliger par ce moyen, l'autre au celibat, pour le reste de ses jours.

Il y en a qui font vœu de chasteté dans le mariage; mais cela ne se voit que bien rarement, & parmi des personnes, qui ne se font pas beaucoup de violence ponr l'observer.

Toutes les autres Sectes ou Castes des Benjans, ont de l'aversion & du mépris pour celle-ci, & la condamnent si fort, que leurs Docteurs exhortent continuellement leurs Auditeurs d'éviter la conversation de ces gens-là: De sorte qu'ils ne voudroient pas avoir bû ni mangé avec eux, ni mis le pied dans leurs maisons, quand il iroit de la vie; & ceux qui par malheur les touchent, sont obligez de faire une penitence publique & rigoureuse.

Secte des Samarath. La seconde Secte des Benjans, qu'on appelle Samarath, a cela de commun avec la premiere, qu'elle ne souffre point qu'on tüe aucun animal, quelque petit qu'il soit, ou que l'on mange de ce qui a eu vie. Elle est composée d'Artisans, de Soldats & d'autres personnes. Leur Religion est différente de la premiere, en ce qu'ils croyent que cet Univers a été créé par une premiere Cause, qui

gouverne & conserve tout avec un pouvoir souverain & immuable. Ils l'appellent en leur Langue Permiseer, & lui donnent trois Substituts, qui ont trois fonctions sous sa direction. Le premier, qui s'appelle Brama, a la disposition de toutes les ames, qu'il envoye en tels corps que Permiseer lui nomme, d'hommes ou de bêtes. Le second, qu'ils appellent Buffiuna, enseigne le monde à vivre selon les Commandemens de Dieu, qu'ils ont compris en quatre Livres. Ils disent qu'il a aussi le soin des vivres, & fait croître le bled, les herbes & les legumes, aprés que Brama y a fait entrer l'ame. Le troisiéme s'appelle Maïs, & a pouvoir sur les Morts. Il sert comme de Secretaire à Permiseer, & examine les bonnes & les mauvaises œuvres des Morts, pour en faire rapport à son Maître, lequel, aprés avoir examiné les uns & les autres, envoye l'ame dans un corps, où elle fait plus ou moins de penitence, selon le bien & le mal qu'elle a fait dans le premier. Celles que l'on envoye dans le corps d'une vache, s'estiment bienheureuses, parce que cette bête ayant quelque chose de divin, suivant leur sentiment, elles esperent être bien-tôt purifiées des pechez, dont elles ont été soüillées dans le monde. Mais celles qui sont obligées d'aller demeurer dans le corps d'un élephant, d'un chameau, d'un bufle, d'un bouc, d'un âne, d'un leopard, d'un pourceau, d'un serpent, ou de quelqu'autre bête immonde, sont au contraire tres-malheureuses, parce qu'elles passent au sortir de là, dans des corps d'autres bêtes, ou domestiques, ou moins farouches, où elles achevent d'expier les crimes, qui les ont fait condamner à ces peines. Ce qui arrive aussi aux ames qui se trouvent dans les corps de quelques animaux, qui meurent, avant qu'elles ayent achevé leur purification, laquelle étant entierement achevée, Maïs présente les ames ainsi purifiées à Permiseer, qui les reçoit au nombre de ses serviteurs.

Ils brûlent les corps des morts, à la réserve de ceux des enfans de trois ans ; mais ils ont cet usage particulier, qu'ils font ces obseques sur le bord d'une riviere, ou de quelque ruisseau d'eau vive, où ils portent leurs malades, quand ils sont à l'extrémité, afin qu'ils y expirent.

Il n'y a point de Secte, dont les femmes se sacrifient si gayement à la memoire de leurs maris, comme celles de la Secte de Samarath ; car elles sont persuadées que la promesse que Buffiuna leur fait en la Loy qu'il leur a donnée de la part de Permiseer, est infaillible ; sçavoir, que si une femme a assez d'affection pour son mari, pour se faire brûler avec lui, aprés sa mort, elle vivra avec lui en l'autre monde, sept fois autant, & avec sept fois autant de satisfaction, qu'elle en a eu en celui-ci. Ce qui fait qu'elles ne considérent la mort que comme un passage, pour entrer dans une beatitude, dont elles n'ont eu qu'un petit essai en ce monde.

Dés que les femmes sont accouchées, elles font présenter à l'enfant une écritoire, du papier & des plumes ; & si c'est un mâle, on y ajoute un arc & des fleches, pour marquer que Buffiuna veut écrire sa Loy en son entendement, & qu'un jour il fera sa fortune à la guerre ; car cette Secte souffre aussi des Soldats. Mais ceux d'entre eux qui font profession de porter les armes, font une Secte particuliere, qu'ils appellent Rasboutes, dont nous parlerons incontinent.

Secte des Bisnovv. Ceux de la Secte de Bisnow ont cela avec les deux précedentes, qu'ils s'abstiennent de manger de tout ce qui a eu vie. Ils jeûnent aussi, & font au mois d'Août des Assemblées en leurs Mosquées, qu'ils appellent Agoges. Leur principale devotion consiste à chanter des hymnes en l'honneur de leur Dieu, qu'ils appellent Ramram. Ils le prient de les benir, & leurs familles, en ce qu'ils croyent leur être necessaire, pour vivre sans chagrin &

sans incommodité. Leur chant est accompagné de dances & de musique, de tambours, de flageollets, de bassins de cuivre, & d'autres instrumens, dont ils joüent devant leurs Idoles. Ils représentent leur Ramram avec sa femme, en plusieurs manieres, & le parent aux jours de Fêtes, de plusieurs chaînes d'or, de colliers de perles, & de toute sorte de pierreries, & lui allument des lampes & des bougies. Ce Dieu n'a point de Substituts, comme celui de la Secte de Samarath ; mais il agit par lui-même.

Les Bisnow ne vivent ordinairement que de legumes, de beurre, de lait & de caillé, & ne boivent que de l'eau & du baratté. Ce sont les femmes, ou les Prêtres, qui font cuire leur manger ; & au lieu de bois, qu'ils font scrupule de brûler, parce qu'il s'y rencontre quelquefois des vers, qui pourroient périr par même moyen, ils se servent de la fiente de vache, sechée au Soleil, & mêlée avec de la paille, laquelle ils coupent en carreaux, comme les tourbes en Hollande, & l'exposent ainsi en vente.

Ils ne permettent point aux femmes de se faire brûler avec leurs maris ; mais ils les astreignent à un veuvage perpétuel, quand même le mari seroit décedé avant la consommation du mariage.

Il n'y a pas long-tems que parmi eux, le frere puîné étoit obligé d'épouser la veuve de son aîné, pour lui susciter lignée ; mais cette coutume a été abolie par une Loy expresse, qui condamne les veuves au celibat. Le matin, ils se lavent tous dans un grand bassin, ou dans une Riviere, & s'y plongent & y nagent, marmotant quelques mots entre les dents, pendant que le Bramine, qui est assis sur le bord de la Riviere, & qui garde leurs habits, les benit, & prie Dieu qu'ils puissent être aussi bien lavez de leurs pechez, qu'ils ont le corps net d'ordures. A la sortie de l'eau, il leur frotte le front, le nez & les oreilles, d'une drogue

faite de bois de sandal, & ils lui donnent pour sa peine, un peu de bled, de ris, ou de legumes.

La Secte de Goëghy. Ceux de la Secte de Goëghy menent une vie fort solitaire à la campagne, dans des Villages ou dans des vieux bâtimens ruinez, où ils adorent le Dieu Bruin, & son serviteur Mecis. Ils n'ont point de Mosquées, ni d'autres lieux publics, où ils s'assemblent pour prier Dieu, & n'entrent pas même dans les Mosquées des autres Banjans, si ce n'est en celles de la Secte de Samarath; mais ce n'est que pour y coucher, faute d'autre retraite: car il leur est défendu par leur Loy de posseder quoi que ce soit en propre. Ils fuyent la conversation des hommes, & vivent dans les bois & dans les deserts, comme les Hermites & les anciens Anachorettes. Ils n'ont point du tout d'habit, & ne couvrent la partie du corps, que la nature a soin de cacher, que d'un linge. Ils se frottent tout le corps de cendre, & quelque part qu'ils se trouvent assis, ils ont un tas de cendre prés d'eux, qu'ils manient incessamment, & en mettent sur leurs cheveux moüillez: ce qui les défigure tout-à fait. Ils ne parlent jamais aux passans, & ne les salüent point, ne répondant pas même à ceux qui leur parlent; parce qu'étant consacrez à leur Dieu Bruin, ils croyent se soüiller, en parlant aux autres hommes. C'est pourquoi, quand ils entrent dans quelque Ville, ils ne s'y arrêtent point, & ne se détournent point de la rüe qui les peut conduire à la porte, pour en sortir. En quoi ils sont si scrupuleux, qu'ils ne voudroient y avoir demandé quoi que ce fût, dûssent-ils mourir de faim. Ils reçoivent bien ce qu'on leur donne; mais si on ne leur donne rien, ils vivent d'herbes & de racines, qu'ils trouvent à la campagne. Il y en a parmi eux qui ont trois & quatre valets, qui se donnent volontairement à eux, pour participer à leur sainteté: mais tout le service qu'ils leur rendent, doit être aussi volontaire; car les Maîtres ne leur com-

mandent jamais rien, non pas même les choses les plus necessaires à la vie. Tous les autres Banjans ont de la veneration pour les autres Goëghys, à la réserve de ceux de la Caste ou Secte de Ceurawath, qui les ont en horreur, & fuyent leur conversation.

Il y en a parmi eux qui ont plus de réputation de sçavoir & de sainteté les uns que les autres; mais ils n'en tirent point d'avantage, parce que leur condition est égale. Ils ne se marient point; mais ils vivent dans une si grande chasteté, qu'ils ne souffriroient point qu'une femme les touchât. Le commun Peuple a beaucoup de créance en ces gens-là, les salüe avec tout le respect possible, & reçoit leur benediction avec de grandes soumissions.

Ces Goëghys croyent que leur Dieu Bruin a créé toutes les choses, & qu'il les fait subsister par une puissance infinie, par laquelle il les peut aussi détruire. Ils disent qu'il n'y a point de figure d'homme ou de bête, qui le puisse représenter; mais que c'est une lumiere, qui ne peut pas être l'objet de nôtre vûë, parce qu'ayant créé celle du Soleil, il ne faut pas s'étonner si l'on ne peut pas contempler le principe d'une si excellente clarté. Ils ne croyent point la Metempsycose, comme les autres Benjans; mais ils disent que les ames vont au sortir du corps, droit auprés de leur Dieu Bruin, pour vivre avec lui éternellement, & pour être unies avec cette Lumiere infinie.

Il y a aussi des femmes, qui se font Goëghys; mais parce que ce sexe est trop délicat, pour se pouvoir accoutumer à de si grandes austéritez, elles sont en fort petit nombre.

Les Banjans obligent leurs Proselytes, c'est-à-dire, les Mahometans, qui embrassent leur Religion, à une façon de vivre assez extravagante: car pour leur renouveller tout le corps, qui, suivant leur sentiment, est soüillé par la chair qu'ils ont

Plaisante maniere de purification.

mangée, ils les obligent de mêler, l'espace de six mois, parmi leurs vivres, une livre de fiente de vache; parce que cette bête ayant, disent-ils, quelque chose de divin, il n'y a rien qui puisse si bien purifier le corps, que cette sorte de nourriture, laquelle ils diminüent petit-à-petit à leurs Proselytes, aprés les trois premiers mois de leur conversion. Ils astreignent à ce même genre de vivre ceux d'entre eux, qui étant prisonniers entre les mains des Mahometans ou des Chrêtiens, ou qui vivent ordinairement parmi eux, se sont laissez persuader de manger de la viande, ou de boire du vin, & ne les reçoivent point en leur Communion, qu'ils ne se soient purifiez de la même façon.

Les Banjans sont extrêmement superstitieux.

Ils sont tous extrêmement superstitieux. Ils ne sortent jamais le matin de chez eux, qu'ils n'ayent fait leur priere; & si en sortant, ils rencontrent quelque mauvais augure, ils rentrent dans le logis, & ne font point d'affaire de conséquence ce jour-là.

Rasboutes.

Il y en a qui mettent aussi les Rasboutes au nombre des Banjans, & qui disent qu'ils sont de la Secte de Samarath, avec laquelle ils croyent la Metempsycose, & plusieurs autres choses; mais ils croyent particulierement que les ames des hommes passent en des oiseaux, qui avertissent ensuite leurs amis du bien & du mal qui leur doit arriver: & c'est à cause de cela principalement, qu'ils sont si superstitieux à observer le chant & le vol de ces bêtes. Leurs veuves se font brûler avec le corps de leurs maris, si ce n'est qu'en contractant le mariage, elles ayent stipulé qu'elles n'y pourront pas être forcées. Mais au lieu que tous les autres Banjans sont d'une humeur douce & retirée, qui abhorrent l'effusion du sang, & même celui des bêtes, ceux-ci au contraire sont gens emportez & hardis, qui mangent de la chair, qui ne vivent que de meurtre & de rapine, qui n'ont

point d'autre métier que celui de la guerre. Le Grand Mogol se sert de ces gens-là, aussi-bien que la plûpart des autres Princes des Indes, parce qu'ils sont intrépides, & méprisent tellement la mort, qu'ils ne tournent jamais le dos au péril.

Ils n'ont de la compassion que pour les bêtes, & particulierement pour les oiseaux, qu'ils ont soin de nourrir; parce qu'ils croyent que quand leurs ames seront logées en de semblables bêtes, l'on aura la même charité pour eux. Ils ont ce soin, principalement aux jours de Fêtes, & dix ou douze jours aprés la mort de leurs proches parens, & même aux anniversaires de leurs morts.

Ils ont cela de commun avec les autres Banjans, qu'ils marient leurs enfans fort jeunes.

Outre les Banjans, il y a encore une autre sorte de Payens dans le Royaume de Guzarate, qu'ils appellent P rsis. Nous en avons déja fait mention sous le nom de Gavres, dans la Religion de Perse; mais ceux-là ont quelque chose de différent de ceux-ci. Ce sont des Perses de Fars & de Chorasan, qui se retirerent dans le Royaume de Guzarate, pour éviter la persecution des Mahometans, dés le septiéme siecle: Car Abubeker ayant entrepris d'établir la Religion de Mahomet en Perse par les armes, le Roy voyant qu'il lui étoit impossible de s'y opposer, s'embarqua avec dix-huit mille hommes à Ormuz, & prit port dans l'Indostan. Le Roy de Cambaye, qui étoit Indien, & Payen comme lui, le reçut, & lui permit de demeurer dans son Païs, où cette liberté attira plusieurs autres Perses, qui y ont conservé, avec leur Religion, presque leur ancienne façon de vivre. Ils demeurent la plûpart le long de la Côte, & vivent fort paisiblement, subsistant du profit qu'ils tirent du labourage du tabac, qu'ils cultivent, & du terry, qu'ils tirent des palmes de ces quartiers-là, & dont ils font de l'arach, parce qu'il leur est permis de boire du vin. Ils se mêlent aussi de trafiquer, &

Parsis.

d'exercer toute sorte de métiers, à la réserve de ceux de Maréchal, de Forgeron & de Serrurier ; parce que c'est un peché irremissible parmi eux d'éteindre le feu.

Ces Parsis croyent qu'il y a un seul Dieu, Conservateur de tout l'Univers : Qu'il agit seul, & immédiatement en toutes les choses ; & que les sept Serviteurs de Dieu, pour lesquels ils ont aussi beaucoup de veneration, n'ont qu'une administration dépendante, dont ils sont obligez de rendre compte. Le premier de ces sept Serviteurs s'appelle Hamasda, & gouverne les hommes, pour les porter aux bonnes œuvres. Le second, qu'ils appellent Bhaman, gouverne le bétail, & préside sur tous les animaux de la terre. Le troisiéme, nommé Ardy Besth, conserve le feu, & empêche qu'on l'éteigne. Le quatriéme s'appelle Sarywar, & a soin des métaux, dont ils sont fort curieux, & accuse ceux qui negligent de les nettoyer ; ce qui est un peché mortel parmi eux. Le cinquiéme, qu'ils appellent Espander, a soin de la terre, & empêche qu'on la soüille. Auwaerdath, qui est le sixiéme, fait pour l'eau ce qu'Espander fait pour la terre, & empêche que l'on n'y jette des ordures. Le septiéme, qu'ils appellent Ammadath, conserve les arbres, les fruits, les herbes & les legumes ; mais sans aucun pouvoir de les faire venir, ou d'en empêcher la production : Car ces sept Esprits subalternes ne sont établis de Dieu, que pour connoître les abus qui s'y commettent, pour lui en faire le rapport.

Outre ces sept Serviteurs, dont la dignité est fort grande, ils disent que Dieu a encore vingt-six autres Serviteurs, qui ont chacun leur fonction particuliere. Le premier, qu'ils appellent Saroch, se saisit de l'ame au sortir du corps, & la conduit devant deux Juges, qu'ils appellent Meer Resus, & Saros, pour être examinée, & pour recevoir d'eux la condamnation ou l'absolution de leurs

pechez. Les formes, dans lesquelles on y procéde, sont, que l'on met les bonnes & les mauvaises œuvres dans deux balances, pour être jugées par le poids. Les bons & les mauvais Anges sont prés des balances, & emportent les ames qui leur sont adjugées, ou dans le Paradis, où elles joüissent d'une joye éternelle, ou dans l'Enfer, pour y être tourmentées jusqu'à la fin du monde, qu'ils croyent devoir être renouvellé au bout de mille ans; auquel tems, elles entreront dans d'autres corps, pour mener une meilleure vie qu'elles n'ont fait dans le premier. Le quatriéme de ces Serviteurs s'appelle Beram, & préside à la guerre. C'est pourquoi on s'adresse à lui, pour obtenir de Dieu la victoire par son intercession. Le cinquiéme est Carraseda, c'est-à-dire, le Soleil. Le sixiéme Auva, c'est-à-dire, l'eau. Le septiéme s'appelle Ader, & gouverne le feu sous Ardy Besth. Le huitiéme est Moho, ou la Lune. Le neuviéme est Tiera, c'est-à-dire, la pluye. Le dixiéme, qu'ils appellent Gos, gouverne le bétail. L'onziéme, qui s'appelle Farwardy, garde les ames qui sont dans le Paradis. Le douziéme, nommé Aram, est celui qui donne de la joye ou de la tristesse aux hommes. Le treiziéme, nommé Goada, gouverne les vents, & les fait souffler. Dien, qui est le quatorziéme, enseigne aux hommes la Loy de Dieu, & leur inspire les bons sentimens pour l'observer. Apersanich, le quinziéme, donne les richesses. Astaeth, le seiziéme, donne l'esprit & la memoire aux hommes. Le dix-septiéme, qu'ils appellent Assaman, préside au commerce. Dbamigat, qui est le dix-huitiéme, gouverne la terre. Marispan, qui est le dix-neuviéme, est la bonté même, qui se communique à ceux qui l'invoquent. Ils appellent le vingtiéme Amiera, & il préside à l'argent monnoyé, dont il dispose. Le vingt-uniéme s'appelle Hoëm; & c'est celui, sans lequel il ne se fait point de generation d'hommes, de bêtes & de fruits.

Dimma & Betse servent indifferemment tous les hommes. Et les trois autres, qu'ils appellent Dephader, Dephemer & Dephden, sont affectez au service particulier de Dieu, qui les employe indifféremment en toute sorte d'affaires.

Les Parsis, qui appellent ces vingt-six Serviteurs d'un nom general, Geshoo, c'est-à-dire, Seigneurs, croyent qu'ils ont un pouvoir absolu sur les choses, dont Dieu leur a confié l'administration. C'est pourquoi ils ne font point difficulté de les adorer, & de les invoquer en leurs necessitez, parce qu'ils sont persuadez que Dieu ne refuse rien à leur intercession. Ils ont beaucoup de respect pour leurs Docteurs, & leur fournissent abondamment de quoi subsister avec leurs femmes & leurs enfans, bien qu'il y en ait parmi eux qui ne laissent pas de faire trafic ; ce que la Loy leur permet : mais l'on n'estime pas tant ceux-ci que les autres, qui ne s'employent qu'à enseigner à lire & à écrire aux enfans, & qui expliquent leur Loy au Peuple. Ils n'ont point de Mosquées, ni de lieux publics pour l'exercice de leur Religion ; mais ils ont pour cela quelque chambre de la maison, où ils font leurs devotions, étant assis, & sans aucune inclination de corps. Ils n'ont point de jour dans la semaine, qui soit particulier pour cela ; mais ils chomment le premier & le vingtiéme jour de la Lune. On ne connoît point leurs Prêtres par l'habit, parce qu'il leur est commun non-seulement avec tous les autres Parsis, mais aussi avec tous les autres habitans du Païs, d'avec lesquels on les distingue par un cordon de laine ou de poil de chameau, dont ils se font une ceinture, qui est la seule marque de leur Religion, & tellement inséparable de leur profession, que celui qui la perd, ne peut ni boire ni manger, ni parler ni bouger de la place où il se trouve, que l'on ne lui en ait apporté une autre de chez le Prêtre, qui les vend. Les femmes en portent aussi-bien que les hommes,

depuis l'âge de douze ans, dans lequel on les croit capables de comprendre les mysteres de la Religion.

Leurs maisons sont petites & obscures, & ils affectent de demeurer dans un même quartier.

Ils n'ont point de Magistrat particulier parmi eux ; mais ils ne laissent pas de prendre les emplois que les Mahometans leur donnent, & créent entre eux deux des plus considérables de la Nation, qui décident les différends qui y peuvent naître, & pour lesquels ils ne plaident jamais devant d'autres Juges.

Il n'y a rien de si précieux parmi eux que le feu, qu'ils gardent tres-soigneusement ; parce qu'il n'y a rien, à ce qu'ils disent, qui représente si bien la Divinité, que le feu. C'est pourquoi ils ne soufflent jamais une chandelle, ou une lampe, & ne se servent jamais d'eau, pour éteindre le feu, quand même la maison courroit risque d'être consumée ; mais ils tâchent de l'étouffer avec de la terre. C'est le plus grand malheur qui leur puisse arriver, que de voir le feu tellement éteint en leur maison, qu'ils soient obligez d'en aller querir dans le voisinage.

Ils marient aussi leurs enfans fort jeunes ; mais ils souffrent que les peres & les meres les élevent chez eux, jusqu'à ce que l'âge de quinze ou seize ans leur puisse permettre de consommer le mariage.

Leurs veuves peuvent se remarier ; & il est certain qu'il ne se commet pas tant de désordres parmi eux, que parmi les autres Nations, quoi qu'ils soient extrémement interessez. Mais l'adultere & la fornication sont les plus grands pechez qu'ils puissent commettre, & qu'ils puniroient sans doute de mort, s'ils avoient l'administration de la Justice.

Quand un malade est à l'extrémité, on le tire de son lit, pour le mettre sur un petit lit de gazon

à terre, où on le laisse expirer ; & incontinent aprés, cinq ou six hommes, qui font les fonctions de Fossoyeurs, le prennent sur ce grabat, l'ensevelissent dans un linceul, & le couchent sur une grille de fer, faite en forme de civiere, sur laquelle ils portent le corps au lieu de la sepulture, à une lieüe de la Ville.

Ces Cimetieres sont trois lieux fermez d'une muraille, dont, l'un est pour les hommes, l'autre pour les femmes, & le troisiéme pour les enfans. Sur l'ouverture de ces fosses, sont des barres couchées, en forme de grille, sur lesquelles ils couchent les corps, qui y demeurent, jusqu'à ce que les corbeaux, & les autres oiseaux carnassiers les ayent mangez, & que les os tombent dans la fosse. Les parens & les amis accompagnent le corps avec des cris & des lamentations effroyables, & s'arrêtent à cinq cens pas de la fosse, jusqu'à ce que les Fossoyeurs l'ayent couché sur la grille, & qu'ils ayent fait quelques prieres pour l'ame du défunt. Un mois ou six semaines aprés, on porte la terre, sur laquelle il est mort, au Cimetiere, comme une chose soüillée, où ils ne voudroient point avoir touché ; & tous les mois, ils font un festin aux plus proches parens, en memoire du défunt. S'il leur arrive de toucher à un cadavre, ou aux os d'une bête morte, ils sont obligez de jetter leurs habits, de se nettoyer le corps, & de faire penitence neuf jours durant, pendant lesquels ni femmes, ni enfans n'oseroient approcher d'eux.

Ils croyent particulierement que ceux, dont les os tombent par hasard dans l'eau, sont damnez sans resource. Leur Loy leur défend de manger de ce qui a eu vie ; mais ces défenses ne sont point si severes pourtant, qu'en cas de necessité, & même étant à la guerre, ils ne tüent des moutons, des chévres, des cerfs, de la vollaille & du poisson, & qu'ils n'en mangent : mais ils s'abstiennent religieusement du bœuf & de la vache, & ne tüent

point d'élephans, de chameaux, de chevaux & de liévres, & encore moins de bœufs & de vaches ; jusques-là, qu'ils ne feignent point de dire qu'ils aimeroient mieux manger de leurs peres & meres, que du bœuf ou de la vache.

Il leur est permis de boire du vin & du terry ; mais il leur est défendu de boire de l'eau de vie, & sur tout de s'ennyvrer. C'est un peché parmi eux, qui ne se peut expier que par une rude penitence, que l'on est obligé de faire, à moins de se résoudre de sortir de leur Communion.

Ce sont les gens du monde les plus interessez & les plus avaricieux, employant toute leur industrie à tromper dans le commerce, quoi qu'ils ayent de l'aversion pour le larcin.

Il y a encore dans ce Royaume de Guzarate deux autres sortes de Payens. Les uns sont Indous, qui viennent de la Province de Multhan, prés d'Asmeer, qui ne sont point Banjans, parce qu'ils tüent toute sorte de bêtes, & en mangent, à la réserve du bœuf & de la vache. Ils prennent leur repas dans un cercle, où ils ne souffrent point que les Banjans entrent. Ils font la plûpart profession de porter les armes ; & le Grand Mogol s'en sert pour la garde des meilleures Places de son Royaume. Les autres viennent du Royaume de Baghenal, qu'on appelle le Royaume de Golconde, & on les appelle Jentives. Ce sont des gens idiots, qui se rapportent de ce qui est de leur Religion, à leurs Bramines. Ils croyent qu'au commencement des choses, il n'y avoit qu'un seul Dieu, qui en a associé d'autres, à mesure que les hommes ont merité cet honneur par les grandes actions. Et c'est à ces Saints qu'ils bâtissent des Mosquées.

Indous.

Jentives.

Ils croyent l'immortalité & la transmigration des ames. C'est pourquoi ils ont en horreur l'effusion du sang : Aussi ne se trouve-t-il point de voleurs ou d'assassins parmi eux ; mais aussi n'y en a-t-il point qui ne soit menteur & imposteur en ré-

compenſe : En quoi ils excellent pardeſſus tous les autres Indiens. Ils puniſſent ſeverement l'adultere ; mais ils permettent ſi bien la fornication, qu'il y a des familles parmi eux, qu'ils appellent Bagawaro, qui font profeſſion ouverte de ſe proſtituer publiquement.

Theers. Outre cela, ils ont encore parmi eux certaine ſorte de gens, qu'ils appellent Theers, qui ne ſont ni Payens, ni Mahometans ; car ils n'ont point du tout de Religion. Ils ne ſervent qu'à écurer les cloaques & les privez, & à écorcher les bêtes mortes, dont ils mangent la chair. Ils conduiſent auſſi les criminels au ſupplice, & en font quelquefois l'exécution. C'eſt pourquoi ils ſont en abomination à tous les Indiens, qui ſont obligez de ſe purifier depuis la tête juſqu'aux pieds, ſi quelqu'un de ces gens, qu'ils appellent à cauſe de cela, Alchores, les a touchez : Auſſi ne ſouffrent-ils point qu'ils demeurent dans les Villes ; mais ils les obligent à ſe retirer dans les extrémitez des Faubourgs, & à s'éloigner du commerce du monde.

Mahometans de Guzarate. Il eſt aſſez inutile de parler ici de la Religion des Mahometans, dont le Royaume de Guzarate eſt peuplé, parce qu'à la réſerve de fort peu de points, elle leur eſt commune avec les Turcs & avec les Perſes, dont j'ai fait ci-devant mention : Mais je ne puis me diſpenſer de continuer la digreſſion, en laquelle je me ſuis engagé, & de traiter de quelque choſe de la Religion des Mahometans des Indes, qui eſt différente de celle des Turcs & des Perſes. Et pour commencer par les ceremonies de leurs mariages, le marié s'étant rendu à cheval en la maiſon de ſa mariée, elle le vient trouver dans une ſale, accompagnée de ſes parens & du Moullah, & du Kaſi ou Juge du lieu. Le Moullah lit quelques paſſages de l'Alcoran ; & aprés avoir fait jurer le marié, qu'en cas de divorce, il pourvoira à la ſubſiſtance de ſa femme, il benit le ma-

riage, & s'en va. La Compagnie y reste à faire des festins, qui durent six, sept & huit jours, jusqu'aprés la consommation du mariage. Leurs mariages ne sont point indissolubles, comme parmi les Chrétiens, & même parmi les autres Mahometans, où il ne se fait point de divorce sans connoissance de cause, & sans l'autorité du Juge; mais ici les hommes stipulent expressément en leurs Contrats de mariage, qu'ils pourront faire divorce, non-seulement pour adultere, ou pour stérilité, mais aussi par une simple aversion qu'ils conçoivent pour leurs femmes, en pourvoyant à leur subsistance leur vie durant. On n'y parle point de la restitution de la dot, parce que les femmes n'y apportent rien au mari, que des habits & quelques Bagues.

Les ceremonies de leurs enterremens se font de cette maniere. Incontinent aprés la mort, les parens pleurent le défunt, & lui demandent pourquoi il s'est laissé mourir, & si l'on a manqué de lui rendre les services qu'on lui devoit, &c. Aprés cela, on fait un festin à la memoire du défunt.

Cependant on ensevelit le corps dans un linceul blanc, parfumé, & on le pose dans une bierre ouverte, que trois ou quatre Moullahs n'abandonnent pas; mais ils demeurent prés du corps, en lisant & faisant des prieres pour l'ame du défunt, jusqu'à ce qu'on l'aye porté en terre. Les parens & les amis accompagnent le corps, qui est porté par dix ou douze hommes jusqu'au sepulchre, les Moullahs chantant cependant quelques hymnes, ou quelques actions de graces à la gloire de Dieu. On couche le corps sur le côté droit, le visage tourné vers le Couchant, les pieds vers le Midi, & la tête vers le Septentrion. L'on couvre la bierre d'une planche, de peur que la terre ne touche au corps, & ne le soüille. Pendant qu'on descend le corps dans la fosse, les parens font quelques prieres. Puis tout le convoi retourne à la maison, où

les Moullahs continüent de faire encore quelques prieres pour l'ame du défunt, deux ou trois jours durant. Et pendant tout ce tems-là, on ne fait point de feu dans le logis, & on fait cuire la viande ailleurs.

Ils prennent la qualité de Musulman, & croyent qu'il n'y a point de salut hors de leur Communion, traitant les Chrétiens d'Infideles & d'Heretiques, & tous ceux qui font profession d'une autre Religion que de la leur: Aussi ne voudroient-ils pas manger de ce qu'un Chrétien ou un Payen auroit apprêté, si ce n'est du pain, du beurre, du fromage, des confitures. Ils ont bien plus d'aversion pour les Catholiques, que pour les Protestans, parce qu'ils ne peuvent pas souffrir le culte des Images, ni l'adoration qui s'y fait des choses visibles.

Les Moullahs, qui sont leurs Prêtres, laissent croître leur barbe; mais tous les autres se la font raser, aussi-bien que les cheveux, à la réserve d'un petit toupet, qu'ils laissent au sommet de la tête; parce qu'ils croyent que c'est par-là que Mahomet les doit venir prendre, pour les enlever au Ciel.

Tous les Mahometans de ces quartiers-là ont bien une même Religion; mais ils ont parmi eux de certaines superstitions, & façons de vivre particulieres, qui les font distinguer en plusieurs Sectes, quoi que l'on puisse dire que ce sont autant de Nations, plûtôt que des Sectes différentes: Car quand on les distingue en Patans ou Padars, en Mogols & en Indostans, qui sont subdivisez en plusieurs autres moindres Castes, comme Sayedt, Scegh & Lect, il faut avoüer que si l'on trouve quelque différence en leur humeur & en leur maniere de vivre, qu'ils les ont apportées du Païs, dont ils sont sortis, & qu'elles n'ont rien de commun avec leur Religion.

On remarque que les originaires Guzarates ne sont

sont ni Mahometans, ni Payens. Ils ont beaucoup de penchant pour la pieté, à faire des aumônes & des bonnes œuvres, & à rendre la Justice à chacun, comme ils voudroient qu'on leur fît. C'est pourquoi quelques Voyageurs ont dit de ces Peuples, qu'il ne leur manquoit que le Baptême, pour être sauvez. Guzarates originaires.

Quant aux Chrétiens, il y en a plusieurs, tant à Diu, qu'aux autres Places possedées par les Portugais en ce Royaume. Plusieurs se convertirent à Cambaye en 1594. & en 1600. il s'en trouva encore en cette Ville, qui s'y étoient conservez, quoi qu'ils fussent privez de la consolation des Prêtres, qui avoient été obligez de fuïr la persecution. Chrétiens de Guzarate.

L'Isle de Diu, qui appartient au Roy de Portugal, est à l'entrée du Golfe de Cambaye. Le Grand Mogol la donna aux Portugais, qui y sont en assez grand nombre. Diu.

Les habitans de cette Isle sont partie Guzarates, originaires de Cambaye, ou Baneanes, Marchands Payens, & partie Turcs ou Persans, & autres Mahometans; & les autres sont Catholiques, Chrétiens Portugais. Toutes lesquelles Nations vivent tout-à-fait libres dans leur Religion. Il s'y voit un grand nombre de Pagodes ou Temples d'Idoles, fort anciens, où l'on fait encore des Sacrifices, des Ceremonies & des Fêtes Payennes; mais non pas publiquement. Entre les Pagodes, qui sont hors la Ville, il y en a deux, qui sont dédiez à Mahesse, qu'ils reverent fort. Les hommes se sacrifioient autrefois à ce Dieu; ce qui est presentement aboli. Il y eut en 1604. une grande dispute à Diu, entre les Payens & les Chrétiens, parce qu'on ferma ce Temple une nuit, & on le démolit ensuite jusqu'aux fondemens.

Il y a une Eglise Paroissiale, brûlée en partie par les Arabes, & quatre Maisons Religieuses, tres-belles; l'une de Carmes, l'autre de Domini- *Relat. des Miss. Franc.*

cains, la troisiéme de Religieux de S. François, & la quatriéme de Jesuites. Mais il n'y a que trois ou quatre Religieux dans chaque Maison. Les Jesuites y sont établis depuis 1600. & y font de grands progrés dans la Religion, aussi-bien que les autres Religieux. Le nombre des Chrétiens dans cette Isle est assez grand.

Daman. Les Portugais possedent aussi dans la Terre-Ferme de Cambaye, la Ville de Daman, qui est à 40. lieües de Diu. Elle fut par eux conquise en 1559. On voit dans cette Ville quatre Convens de Religieux; sçavoir, de Capucins, d'Augustins, de Jacobins, & de l'Observance de S. François. Les Jesuites y ont aussi un College. Lors que les Portugais sont attaquez par les Musulmans, tous ces Religieux prennent genereusement les armes, pour les secourir.

Les Noirs ou Naturels de ce Païs, convertis à la Foy, sont les meilleurs Soldats.

Bazaim. Ils possedent aussi dans le même Païs de Cambaye, la Ville de Bazaim, qui est à quinze lieües de Daman. La Noblesse de la Ville est presque toute Catholique, & il y a de grandes devotions, qui sont fortifiées par les Jesuites, qui y ont un College, qui fut établi en 1560. auquel tems, plusieurs furent convertis à la Foy Chrétienne.

Davity, de l'Asie, der. Edit. Et les Relat. nouv.

Il y a dans ce College quatorze ou quinze Peres. En 1588. il y eut 9400. personnes baptisées, tant au College de Bazaim, qu'aux lieux de résidence, qui en dépendent. En 1589. il y en eut seulement à Bazaim 1300. de convertis, & en 1590. 400.

Il n'y a pas long-tems qu'on a aussi établi un Seminaire dans ce même College, pour élever à la vertu & aux Lettres quelques jeunes enfans du Païs, afin de les faire Prêtres à la suite.

L'Isle de Salsette. L'Isle de Salsette, prés de Bazaim, qui est de sa dépendance, est remplie de Chrétiens. En 1551. les Jesuites firent bâtir un logis dans un Bourg de

cette Isle, nommé Tana, autrefois Ville Capitale d'un Empire, dans le même dessein d'y établir un Seminaire de jeunes Prêtres, qui subsiste encore à present. Les mêmes Jesuites trouverent à une lieüe de Tana, un Pagode fort magnifique, bâti à la Romaine, où les Payens adoroient leur fausse & monstrueuse Divinité des Idoles Brahaa, Visnuv & Macesa, sous la figure d'un corps humain à trois têtes: Car leurs Brachmannes leur prêchent que la premiere Cause, qu'ils appellent Parabramma, eut ces trois enfans, ausquels elle communiqua sa Divinité. Et quoi qu'ils soient trois, ils disent toutefois qu'ils sont si conformes en volonté, qu'ils ne sont qu'un.

Les Indiens venoient autrefois de bien loin en pelerinage à ce Temple; mais depuis que les Portugais se sont rendus Maîtres de Bazaim & de cette Isle, ils ont aboli cette superstition. Et ces Peres voyant que ce Temple ne servoit plus de rien, l'obtinrent, pour le consacrer à la Tres-Sainte Trinité; & pour empêcher que le lieu ne demeurât desert, ils acheterent les terres voisines de ce Temple, y faisant une nouvelle peuplade de plus de 500. Chrétiens, tous Laboureurs. Il y a encore dans la même Isle un Bourg, qu'on appelle Bandora, peuplé de trois ou quatre mille habitans, qui sont tous Chrétiens, de même qu'à Trana, qui sont les deux lieux de cette Isle, où les Jesuites font leur résidence ordinaire, y en ayant quatre ou cinq en chacun, tellement qu'avec ceux de Bazaim, ils peuvent être vingt-six ou vingt-sept. Il y a encore dans la même Isle un Village, qu'on appelle Marolle, d'où dépend le gouvernement de cinquante quatre autres, lequel se convertit entierement en 1588. & treize Villages de son ressort, qui suivirent son exemple. Enfin les Relations de ce tems portent qu'en dix-sept Paroisses de cette Isle, il y avoit cinquante mille Chrétiens.

Les Forteresses de Manora & de la Roche d'Asserim, qui sont prés de Salsette, & quelques Villages circonvoisins, appartenans encore aux Portugais, sont tous remplis de Chrétiens; mais dans le commencement, ils étoient souvent sans Piêtres. Dom Alexis de Meneses, Archevêque de Goa, ayant allé visiter ces Forteresses en 1599. donna la Confirmation à tout le Peuple, & baptisa plusieurs enfans.

Caximir. Les Peuples de Caximir, Royaume, que le Grand Mogol conquit en 1595. étoient au commencement les Chefs de toute l'Idolâtrie. Ils avoient des Hermites dans des Monasteres, qui vivoient dans de grandes abstinences, gardant la chasteté, pour complaire à leurs Idoles. Ils mangent pourtant de la viande; mais il faut que les Sarazins, qui sont parmi eux, tüent les bêtes. La plûpart sont presentement Mahometans, le Mahometisme s'étant introduit depuis 300. ans en ce Royaume; & les Sarazins font aujourd'hui le plus grand nombre.

Brampour. Ceux du Royaume de Brampour, qui est appellé le Païs des Gentils, conquis en 1600. par le Grand Mogol, sont Payens, & tiennent le Soleil pour le plus grand Dieu. Ils ne mangent aucune chose, qui ait du sang, parce qu'ils croiroient manger les ames de leurs peres, meres, freres, sœurs, & autres parens: Car ils croyent que l'homme étant mort, son ame passe au corps d'une bête, ou de quelque autre homme. Ils se forment des Dieux de chaque chose vivante, & tiennent tout le jour pour Dieu la premiere chose qu'ils rencontrent le matin.

Delly. Ceux du Royaume de Delly, dont la Capitale de ce nom étoit autrefois le Siege Royal du Grand Mogol, sont presque tous Mores ou Mahometans. Les autres sont Payens, qui vivent fort malheureux. Plusieurs de ces Gentils étant Gentilshommes, aprés avoir été assujettis par les Mores,

dont ils fuyent la domination, courent par le monde, sans posseder aucune chose, & sont appellez Jogues.

Ceux des Royaumes de Decan & de Cuncan, qui sont voisins & limitrophes, sont presque tous Mahometans. Le reste est Gentil & Idolâtre, comme les Canarins de Goa, les Naires, & autres Indiens. Ils observent les jeûnes & les ceremonies, comme les Bramines, qui sont leurs Prêtres. Il y a dans ces Royaumes plusieurs Religieux Jogues. Decan & Cuncan.

L'Ambassadeur du Viceroy de Goa a à sa suite quelques Jesuites, qui font de grands progrés dans ces Royaumes; mais leur conduite est secrete. Il y a beaucoup de Portugais en tous ces Etats, & il leur est permis d'y demeurer en toute assurance; mais ils n'ont point l'exercice de leur Religion libre, du moins dans ceux de Decan: car pour ceux du Dealcan, ils peuvent y professer leur Religion librement, à cause des Jesuites & de l'Ambassadeur Portugais.

Les Payens de ce Royaume de Cuncan n'ont pas la même liberté à Goa.

De la Religion de l'Isle de Goa.

CEtte Isle, qui est formée par une Riviere, a sept ou huit lieües de circuit. Albuxerque, General des Armées de Portugal, prit la Ville en 1509. sur le Prince de Decan, ou Hal-Skach; & depuis ce tems-là, les Portugais l'ont reconnüe pour la Capitale des Conquêtes qu'ils ont faites dans les Indes Orientales, & en ont fait le Siege d'un Archevêque, & le sejour d'un Viceroy. Elle est la plus belle & la plus grande de toutes celles que les Portugais possedent dans toutes les Indes. Ils y ont établi le fort de leur commerce. Elle est située dans le Royaume de Cuncan ou de Decan. Les Peres Jesuites y ont une Eglise, qui est une des plus belles qu'ils ayent en toute l'Asie. L'on y voit le Corps de S. François Xavier, Apôtre des *Mandeslo, 2. part.*

Indes, qui est encore au même état qu'il étoit lors de son décès. Les miracles qu'il y a faits, sont fort considérables, & ont été tres bien averez.

Le grand Hôpital, dont ces Peres ont la direction, est aussi un grand Ouvrage. Il ne cede en rien à l'Infirmerie de Malthe, ni à l'Hôpital du S. Esprit de Rome.

Relat. de Tavernier. Il y a dans Goa quantité de gens d'Eglise. Outre l'Archevêque & son Clergé, & les Peres Jesuites, dont nous venons de parler, on y voit des Dominicains, des Augustins, des Cordeliers, des Carmes Déchaussez & des Capuces, qui sont comme des Recollets, avec deux Maisons de Religieuses, dont les Augustins sont Directeurs. Il y a aussi des femmes veuves, qui se veulent retirer du monde. Même on y reçoit des filles repenties. Il y a un Monastere de Religieuses de sainte Monique, & l'Eglise de S. Thomas, avec une tres-belle Chapelle, dédiée à S. Loüis; & plusieurs autres, tant dans la Ville, que dans les Faubourgs, & dans toute l'Isle.

Les Peres Jesuites sont connus à Goa sous le nom de Paulistes, à cause de leur grande Eglise, dédiée à S. Paul. Ils y ont quatre Maisons; sçavoir, celle-ci. C'est un College, qui est le principal de toutes les Indes Orientales, où il y a environ deux mille enfans, tant Portugais, qu'Indiens, qui étudient; & joignant ce College, est le Seminaire, où les enfans sont Pensionnaires. La seconde Eglise est celle de Jesus. Elle est destinée pour confesser, administrer les Sacremens, recevoir en l'Eglise les Infideles, & les baptiser. C'est en cette Maison que demeure le Pere des Chrétiens, qui est obligé d'aller tous les jours aux prisons visiter les Chrétiens, & autres, qui voudroient se faire Chrétiens, solliciter leur élargissement, & les assister d'aumônes. La troisiéme s'appelle Cathecuminos, destinée pour cathechiser les nouveaux Chrétiens, qui sont entretenus,

jusqu'à ce qu'ils soient instruits & baptisez ; & ce Pere des Chrétiens a la charge d'eux & de toute la Maison. La quatriéme est à une demie lieüe de la Ville, qui leur sert de Maison de convalescence ; & l'Eglise se nomme le Noviciat, & est destinée pour les Novices Portugais, qui veulent être Jesuites. Elle est sous le Titre de S. Roch.

Ces Eglises & Maisons fort magnifiques, ont été faites par les Canarins, tant Payens, que Chrétiens pour la plûpart. On voit le jour de la Conversion de S. Paul, plusieurs Indiens, hommes, femmes & enfans, qui sont de la Maison des Jesuites, appellée Cathecuminos, vêtus à la Chrétienne, aller en Procession par la Ville, portant chacun un rameau à la main, pour être reconnus entre les autres pour non baptisez. Ils vont à l'Eglise au College de S. Paul, où on les baptise ; ce qui se fait tous les ans. Outre ceux-ci, on en baptise tous les jours quelques-uns en particulier, & en d'autres Eglises. Les Indiens ne peuvent jamais être reçûs Jesuites, parce qu'il faut être né de pere & de mere Portugais ; mais ils peuvent être Prêtres. Les autres Religieux en reçoivent de Métis, mais non de purement Indiens. Tous les Dimanches & les Fêtes, aprés midy, les Jesuites vont en Procession dans la Ville, précédez de leurs Ecoliers. Ensuite de quoi, il se fait un grand Catéchisme, où chacun assiste. Tous ceux de Goa, qui vont à confesse, doivent prendre un billet du Confesseur, pour aller communier, lequel ils donnent auparavant d'être admis à la sainte Table. Ce billet est marqué du nom de Jesus : Ce qui se pratique, à cause des nouveaux Chrétiens, qui communioient le plus souvent sans se confesser. Le Jeudy & le Vendredy Saint, ils font des Processions generales, où l'on voit quantité de Penitens se discipliner. Ils font par toutes les Eglises de beaux monumens, & de riches reposoirs. Toutes leurs Fêtes commencent la veille à midy, & finissent le lende-

main à pareille heure ; & après, il n'y a plus de solemnité.

Lors qu'on fait l'élevation du S. Sacrement à la Messe, chacun leve la main, comme si on le vouloit montrer, & on crie deux ou trois fois à haute voix : *Misericordia*, en frappant la poitrine. On ne donne point de pain beni, comme en Europe.

Ils celebrent la Fête du S. Sacrement au mois de Février, ou au mois de Mars, parce qu'il y pleut trop dans le tems que nous la solemnisons. Le jour des Trépassez, les Portugais envoyent du pain, du vin & des viandes sur les tombeaux de leurs parens & de leurs amis défunts : Ce que les Prêtres & les Religieux prennent, quand chacun est retiré ; & ils sont obligez de prier Dieu pour les morts, en prenant ces charitez. Le jour de Noël, on représente par toutes les Eglises les mysteres de la Nativité, même dans les carrefours & dans les rües ; & il y fait alors plus beau qu'au jour de S. Jean d'Eté en France. Dans ces tems, il y a des tables dressées dans les rües, qui sont chargées de toute sorte de confitures, qu'on achete, pour s'entredonner en étrenne ; & c'est comme une foire, qui dure jusqu'aprés les Rois. Ils ont une devotion particuliere à S. Antoine de Pade, mais qui approche un peu de la superstition. Lors qu'il est long-tems sans pleuvoir, ils attachent sa statüe par les pieds, & la moüillent dans le puits. Ils font la même chose à celle de la Vierge. Il n'a pas été possible de leur ôter ces ridicules ceremonies.

Il y a un Archevêque & un Evêque particulier à Goa, & cette Ville est le ressort de toute la Religion, & tous les Ordres Religieux y ont leurs Superieurs.

Inquisition établie à Goa.

L'Inquisition y est introduite, de même qu'en Espagne. Tous les Officiers sont logez dans une Maison, qu'on appelle de l'Inquisition. Le Grand Inquisiteur est Prêtre seculier, & a des Assistans & un Dominicain pour son Adjoint, & quelques

autres Commissaires, avec l'Archevêque de Goa. Ce Saint Office, dont nous avons déja parlé dans la Religion de Portugal, est extrêmement rigoureux ; & n'est établi que pour les nouveaux Chrétiens, qui judaïsent, ou pour les Catholiques, qui font scandale, ou qui commettent quelque énorme peché ; ce qui n'inquiete point les Anglois, les Hollandois, les Danois, ni les Juifs étrangers, ni même les Indous ou Musulmans, parce qu'ils ne sont point nez Catholiques, & n'ont jamais fait profession de la Foy. Le pouvoir de l'Inquisition est de prendre & arrêter indifferemment tous les Portugais Gentilshommes, roturiers, Prêtres, Religieux, même le Viceroy, avec un ordre secret de Portugal ; & le prisonnier étant encoffré, on n'en peut sçavoir aucune nouvelle, & s'il est vivant ou mort, parce qu'il y a peine d'excommunication à solliciter pour lui. On ne confronte point les témoins, ni les dénonciateurs ; car il faut que le criminel déclare lui-même son crime. Si quelque Indien More ou Idolâtre avoit empêché quelqu'un de se faire Chrétien, & qu'on le prouvât, il seroit repris de l'Inquisition, de même que celui qui auroit fait quitter la Foy de Jesus-Christ à quelque autre, comme il arrive assez souvent. Ils ne traitent pas les Indiens si rudement que les autres, & ils leur souffrent encore quelques superstitions Payennes, comme de ne point manger de chair de porc ou de vache, de ne point boire de vin, & d'aller avec leurs anciens habits & ornemens. Toutes les Inquisitions des Indes répondent à celle de Goa. Ils font Justice toutes les bonnes Fêtes, & font marcher tous ces pauvres criminels ensemble, avec des chemises sulfurées, & peintes de flammes ; & la différence qu'il y a entre ceux qui doivent mourir, & les autres, c'est que les flammes des premiers vont en haut, & les autres en bas. On les mene à la grande Eglise ou la Sée, qui est assez prés de la pri-

son, où ils sont durant la Messe & le Sermon, où on leur fait de grandes exhortations. Puis on les mene au Champ de S. Lazare, où l'on brûle les uns en presence des autres, qui y assistent.

L'Inquisition & la Justice de l'Eglise sont deux choses distinctes. L'Archevêque a l'une, & a pouvoir sur tout le Clergé. Les Jesuites & lui sont en procés en Cour de Rome, parce qu'ils ne veulent reconnoître autre Superieur que le Pape & leur General. Les Juges & les Officiers de l'Inquisition sont Juges de l'Inquisition. Toutefois l'Archevêque ne laisse pas d'y avoir beaucoup de pouvoir; mais il ne prétend point d'en connoître, parce que les Officiers tiennent leur Charge du Roy: mais il a droit de voir si l'on y fait quelque chose de mal à-propos.

Alexis de Menezes, Archevêque de cette Ville, & Primat des Indes, y celebra un Concile en 1584.

Dans un autre tenu en 1589. & 1590. les Chrétiens de S. Thomas y firent profession de la Religion Romaine, sans aucune réserve du culte ancien, & donnerent tous leurs Livres à corriger à l'Archevêque de cette Ville, afin d'en supprimer tout ce qui pourroit sentir le Nestorianisme.

Dans toute l'Isle de Goa, il y a environ trente Paroisses, & dans la Ville sept, outre la Cathedrale, qu'on appelle la Sée, qui porte le nom de Nôtre-Dame. L'Eglise Metropolitaine est dédiée à sainte Catherine, parce que la Ville fut prise le jour & la Fête de cette Sainte.

Il y a quatre Evêques & un Archevêque aux Indes. L'Evêque de Goa va jusqu'au Mozambique, celui de Cochin, vers le Nord, jusques prés de Barcelor & de Malaca, celui de Malaca, & celui de Macao, qui est Evêque de la Chine; & tous sont sous l'Archevêque de Goa. Il faut ajouter à ceux-ci l'Evêque de Cranganor, qui gouverne les Chrétiens de S. Thomas, de Meliapor, & qui

dépend aussi de l'Archevêque de Goa.

Il y a liberté de conscience dans cette Isle. Outre les Portugais, on y voit des Mores, des Juifs, des Armeniens, des Guzurates, des Banjans, des Bramines, & autres gens des Indes, qui y vivent à leur mode, & suivant leur Religion. Les Mahometans de Goa sont superstitieux, & ils ne sortent jamais, qu'ils n'ayent fait leurs prieres; & s'ils rencontrent un corbeau, quelque part qu'ils se trouvent, ils retournent au logis, & n'entreprennent point d'affaire d'importance ce jour-là. En voyageant, ils font leurs devotions devant leurs Pagodes, & les Portugais souffrent leur Idolâtrie, parce que l'Inquisition n'y a point de pouvoir, que sur ceux qui sont Chrétiens, ou qui l'ont été. Ils ont aussi leurs ceremonies particulieres pour leurs mariages, pour les jours de leur naissance, & pour certains jours & certaines saisons de l'année. Mais elles sont si peu différentes de celles dont nous avons parlé ci-dessus, qu'il n'est pas necessaire d'en dire ici davantage. On n'y permet pas toutefois de brûler les hommes morts ou en vie, & de faire parade de leurs superstitions diaboliques; à quoi l'Archevêque de Goa prend bien garde, de crainte que les nouveaux Chrétiens n'en soient scandalisez.

Juifs de Goa.

Les Juifs, qui demeurent à Goa, y ont leurs Synagogues, & joüissent d'une liberté de conscience toute entiere. Ils sont ou Indiens, nez de pere & de mere Juifs, ou ils viennent de la Palestine. Ceux-ci parlent la plûpart Espagnol.

Isles de Choran & de Divar.

Les habitans des Isles de Choran & de Divar, prés de Goa, étoient autrefois fort attachez à leurs superstitions Payennes, & avoient beaucoup d'Idoles, ausquelles ils se sacrifioient eux-mêmes, se jettant dans un gouffre, prés de son Temple, pour aller tenir compagnie à leurs Pagodes; mais ils se firent Chrétiens, aprés que les Portugais s'en furent rendus les Maîtres; & quoi qu'ils le

soient, il vient toutefois bien souvent de Terre-Ferme, tantôt des Sarazins, tantôt des Payens, pour s'y établir. Ceux-ci se convertissent ordinairement à la Foy, par le bon exemple des autres ; autrement on les fait sortir de l'Isle. Tous ces Chrétiens font leurs Assemblées en deux Eglises principales, bâties en ces deux Isles, & les Jesuites ont soin de les aller visiter de tems en tems. Ils ont aussi dans Choran une Ecole pour les enfans, qui sont ordinairement plus de quatre cens. On leur enseigne à lire & à écrire ; & par ce moyen, ils apprennent la Doctrine Chrétienne.

Païs des Bardes. Il y a dans le Païs des Bardes & de Salsette, qui est aussi prés de Goa, quantité d'Idolâtres & de Brachmanes. Mais un Viceroy des Indes fit abatre tous leurs Temples, qui étoient au nombre de plus de deux cens, sans y compter une infinité de petites Chapelles, dédiées aux Idoles.

Aprés cela, les Chrétiens augmenterent en nombre, & on en compta en peu de tems jusqu'à dix mille. Toutefois les Idolâtres ne laisserent pas de s'élever, & tuerent malheureusement quelques Jesuites, qui se trouverent dans l'émotion, depuis le martyre desquels, la Foy Chrétienne s'est fort augmentée ; car au Bourg même de Cocutin, où ces Jesuites furent tuez, il y en a deux qui font leur résidence, pour instruire ce Peuple, & en 1590. on y bâtit une Eglise, qu'on appelle Nôtre-Dame des Martyrs, à la dédicace de laquelle on y baptisa cent personnes : & petit-à-petit les autres se rangerent à l'Eglise. Un autre Bourg des plus obstinez, embrassa la Foy en 1588. En 1590. quelques autres Villages prirent la même résolution, avec une telle ardeur, qu'ils arrêterent que ceux qui ne voudroient pas être Chrétiens, sortiroient du ressort. En un de ces lieux, appellé Cincin, on baptisa en un jour cinq cens personnes, & tous les habitans d'un autre, appellé Nenius. En 1595. le plus gros Bourg de Salsette, qui étoit

tout plein de Brachmanes, la plûpart de la Chambre generale & des Gouverneurs des autres Bourgs se firent tous Chrétiens. Et en 1596. on comptoit au Païs de Salsette prés de trente-cinq mille Chrétiens, quoi qu'en 1583. l'année du martyre des Peres Jesuites, il n'y en eût gueres plus de treize mille.

En tout ce Païs de Salsette, il y a dix-sept ou dix-huit Jesuites, départis en six ou sept lieux. Les douze ou treize premiers sont Prêtres, qui ont charge d'autant de Paroisses, & les autres sont Laïcs. En la Ville de Margan, il y a un College du S. Esprit, où demeure ordinairement le Recteur, avec trois autres Peres, & trois qui ne le sont pas. On y enseigne aux enfans la Doctrine Chrétienne, de même qu'en tous les autres lieux, où on le peut faire. On comptoit à Margan en 1596. prés de quinze cens Chrétiens, dont il y en avoit soixante-cinq qui apprenoient les Lettres, & alloient tous les jours de Fêtes cathechiser les habitans des Villages circonvoisins. Ceux de cette Ville ont une Confrairie du S. Esprit, & un Hôpital pour les malades, tant Chrétiens, qu'Infideles, qui par cette charité, sont souvent attirez à la vraie Foy. Il y a plus de deux mille trois cens Chrétiens à Rachol, & en 1596. il y en eut plus de sept cens baptisez de nouveau; si bien qu'il n'y a plus de Payens, à la réserve de certaine sorte de gens farouches, qu'on appelle Corumbins. Ceux de ce lieu ont une Eglise dédiée à Nôtre-Dame des Neiges, la plus belle de Salsette. La Paroisse de S. Thomas est toute Chrétienne depuis 1595. Il y a une Eglise à Cortalin, sous l'Invocation de S. Jacques & S. Philippe. A Orlin ou Ursin, les habitans sont tous Chrétiens, & il y en vient fort souvent un grand nombre d'ailleurs, pour se faire baptiser; si bien qu'en 1596. on y en compta jusqu'à quatre mille cinq cens sept. On y enseigne la Doctrine Chrétienne, & à écrire en Langue Por-

tugaise & Canarienne aux enfans. A Marnugan, ils ont l'Eglise de S. André, & l'on y compte plus de trois mille deux cens Chrétiens ; & même il n'y reste aucun Infidele. A Coluan, tous les habitans sont Chrétiens, & ont une Eglise de S. Jean-Baptiste ; mais la plus grande devotion de Salsette est à Mazorda, où il y a presentement plus de deux mille trois cens Chrétiens, & une Eglise de Nôtre-Dame, fort frequentée de tous les Chrétiens de ce Païs.

De la Religion de la Presqu'Isle de l'Inde deça le Golfe de Bengala.

CEtte Presqu'Isle renferme les Royaumes d'Orixa, de Golconde, de Narsingue, les Côtes de Coromandel & de Malabar, les Royaumes de Decan, de Balaguate, de Bisnagar, &c.

De la Religion du Royaume d'Orixa.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

LEs Peuples de ce Royaume, tributaire du Grand Mogol, sont Idolâtres. Il est vrai que quelques-uns disent que depuis plus de 150. ans, le Roy de Delhy les obligea à suivre le Mahometisme. Neanmoins ils demeurent d'accord que la plûpart sont Idolâtres.

Il y a plusieurs Chrétiens, qui solemnisent tous les ans avec grande devotion la Fête de S. Thomas en la Ville d'Ulne, où tous les Chrétiens de ces quartiers abordent. Il y a aussi plusieurs Chrétiens dans Orixa, Capitale de ce Royaume, où il y a une belle Eglise de S. Thomas.

De la Religion du Royaume de Golconde.

Relat. des Voyages de Tavernier.

L'Exercice de toute sorte de Religions est libre en ce Royaume, qui est situé dans les Indes au deça du Gange. Les personnes de qualité suivent la Religion du Roy, qui a retenu celle des Persans. Koutoub-ka, qui regne presentement, maintient avec grand zele la Loy des Chiais ; & comme

les Grands de sa Cour sont presque tous Persans, ils observent les coutumes de la Secte des Chiais avec la même rigueur & la même liberté qu'en Perse. Mais celle des Naturels du Païs, qui sont Gentils, est la plus suivie.

Leurs Bramines disent qu'au commencement il n'y avoit qu'un seul Dieu, qui s'en est depuis associé d'autres, les choisissant d'entre les hommes qui ont vécu sur la terre. Ils bâtissent des Temples ou Pagodes en leur memoire, & leur adressent leurs prieres dans leurs necessitez. Ils tiennent que l'ame est immortelle, & qu'elle passe d'un corps dans un autre, selon qu'a vécu le dernier homme, dans lequel elle s'est trouvée; & c'est de là que vient cette crainte qu'ils ont de manger aucune chose qui ait eu vie. Ils ne baptisent, ni circoncisent leurs enfans. Ils ne font point d'autres ceremonies à leur naissance, que de leur donner un nom, qui est pris ordinairement de leurs Peres de la Tribu dont ils sont, ou quelque épitete, qui marque quelque défaut ou quelque qualité de leurs personnes. Ces Peuples sont divisez par Tribus ou Lignées, dont ils en comptent jusqu'à quarante-quatre, & trois sortes de conditions. Les Artisans mêmes se distinguent par-là les uns des autres, & tiennent leur rang selon les prérogatives de leur Tribu. Toutes ces Tribus ont une même Religion, & un même Pagode d'Idoles, où ils s'assemblent; mais dans ce Temple, chacune Tribu s'attache à une Idole particuliere. Ces Pagodes sont ordinairement fort obscurs, n'ayant point d'autre jour que celui qu'ils reçoivent des portes. Ils servent aussi de retraite à ceux qui voyagent, & le Bramine, qui y demeure, n'en occupe qu'un petit coin.

Leur Metempsycose.

Ils n'ont en toute l'année qu'une seule Fête dans ce Temple, à laquelle chacun se rend au pied de l'Idole qu'il adore. On voit ce jour-là des milliers de ces Peuples, qui s'y rendent. Ils jeûnent vingt-quatre heures, pour s'y préparer, & ils se lavent,

Ils attachent des lampes prés de l'Idole, chacun lui adressant des prieres selon ses necessitez. A minuit, on porte le Pagode au son des trompettes, & on tire quantité de feux d'artifice. Entre ces Idoles, ils en ont une, pour laquelle ils ont plus de veneration. C'est un bloc de pierre, qu'ils disent être d'autant plus semblable à la Divinité, qu'il n'a aucune figure: Ce qui peut avoir quelque ressemblance à ces Atheniens, qui avoient dressé un Temple au Dieu Inconnu.

Ils ont quatre autres Fêtes principales, dont la solemnité se passe dans l'eau de la Mer. S'étant rendus ce jour-là sur ses bords, ils s'y lavent sous la direction de leurs Bramines, qui prononcent certaines paroles, en leur jettant de l'eau. Le Bramine, & ceux du Peuple qui reçoivent la benediction, sont en ce tems-là dans l'eau jusqu'à la ceinture. Ils se font tous les jours de nouvelles Idoles, leur donnant des figures qui leur sont venües en songe, & font vœu quelquefois de ne point manger, jusqu'à ce qu'ils ayent achevé de les tailler ou de les fondre. Ils ont aussi des Dieux gardiens de leurs maisons, dont le chef de famille a le soin. Ils leur font une Fête, & les enfans mangent ce qui leur a été presenté dans le Sacrifice.

Outre ces ceremonies & ces Divinitez, qu'ils idolâtrent, ils en ont encore d'autres, qu'on peut voir dans la Religion des Indiens.

Bagnadat, Ville de Golconde.

Relat. des Mission. Franc.

Bagnadat est une grande Ville des Etats de Golconde, fort peuplée, qui est le sejour du Roy. Les PP. Augustins, qui y sont établis, ont soin d'un petit nombre de Chrétiens, entre lesquels on compte quatre-vingt François, qui depuis la prise de S. Thomé par M. De la Haye, avoient pris parti dans les Troupes de ce Prince, par la permission duquel, ils avoient une Eglise & un Prêtre à une lieüe de la Ville. Les PP. Augustins y ont une residence, comme je viens de dire, & les PP. Theatins commencent à s'y établir.

De la Religion du Royaume de Narsingue.

CE Royaume, qui eſt une des plus conſidérables parties des Indes, eſt celebre par toute l'Aſie, & ſon Roy tient tête aux Puiſſances de cet Orient, même au Grand Mogol.

Les Peuples de ce Royaume croyent premierement en un Dieu, Seigneur de l'Univers, puis aux Démons, auteurs de tout le mal, leſquels ils honorent plus que le Créateur de toutes choſes, leur bâtiſſant des Temples magnifiques ou Pagodes, qui ont de grands revenus, & qui ſont remplis d'un grand nombre d'Idoles d'or maſſif. Il demeure en quelques-uns de ces Temples des hommes, qui ont charge du Service de l'Idole, & en quelques autres des femmes de joye, qui gagnent par leur débauche & leur proſtitution, de quoi entretenir ce Service, nourriſſant des petites filles pour la même fin. Il y a en ces Etats, auſſi-bien qu'aux Indes, deux ſortes de perſonnes, qui ont ſoin des ceremonies de leur déteſtable Religion, & qui manient les conſciences de ce pauvre Peuple ; ſçavoir, les Baneanes & les Bramines. Les Baneanes, qui ſont en grand nombre en ce Païs, quoi que differens en Sectes, s'accordent neanmoins tous, en ce qu'ils ne font mourir aucune choſe vivante, & ne mangent d'aucune bête, qui a été tuée ; ce qu'ils obſervent ſi étroitement, qu'ils rachetent les oiſeaux qu'on a pris, pour les remettre en liberté. Ils ne mangent ni aulx ni navets. Ils ne boivent ni vin ni vinaigre, ni d'autre ſorte de breuvage des Indes. Ils ſe mortifient par de grands jeûnes, prenant ſeulement le ſoir un peu de ſucre avec du lait ; & les plus ſuperſtitieux d'entre eux demeurent quelquefois deux & trois jours ſans manger. Ils donnent à boire de l'eau ſucrée aux oiſeaux, de même qu'aux fourmis, par un principe de charité ; & en Cambaye, ils ont fait un Hôpital, où l'on a ſoin de guerir les oiſeaux malades. Il y en a

quelques-uns entre ces Peuples, qui léguent à certaines personnes pauvres une partie de leurs biens, pour aller dans les lieux écartez présenter de l'eau aux voyageurs. Ces superstitieux portent au col un caillou de la grosseur d'un œuf, ayant certaines lignes dans le milieu, à l'intention de leur Dieu. Ils tiennent les chandelles allumées dans les lanternes, afin que les papillons ne s'y brûlent point. Ils se font tirer les poux qu'ils ont, pour les nourrir. Ils ne se marient qu'une fois, & quand ils meurent, leurs femmes sont enterrées avec eux. On n'enterre pas les autres hommes; mais on les brûle, de même que les femmes. Les veuves, qui ne veulent point se jetter dans le feu, demeurent infames, comme si elles étoient convaincües d'adultere. Les Baneanes portent même habit que les anciens Brachmanes, & croyent la Metempsycose.

Bramines. Quant aux Bramines, ils sont beaucoup plus estimez que les Baneanes, & sont divisez en deux Sectes, dont les uns se marient, & demeurent dans les Villes, qu'on appelle Bramines, de leur nom. Les autres ne se marient jamais, & ils s'appellent Jogues. Jogues. Ils ne possedent aucune chose en propre; mais ils vivent d'aumônes, & dans de grandes austéritez, voyageant en façon de Pelerins dans les Indes, & s'abstenant de tous plaisirs charnels, jusqu'à certain tems, aprés lequel, ils deviennent abduts, c'est-à-dire, exempts de toutes Loix, & incapables de peché; & alors ils se plongent dans toute sorte de saletez, prenant tous les plaisirs qu'ils peuvent s'imaginer. Ils ont un Chef, qui dispose d'un grand revenu, qu'il distribüe, & envoye en certain tems plusieurs Jogues, pour prêcher leurs folies.

Les Bramines adorent un certain Parabramme, & trois de ses fils, en l'honneur desquels ils portent trois chardons attachez au col. Ils mettent entre les Dieux non-seulement les hommes, qui

ont fait quelques belles actions, mais encore les bêtes, & leur bâtissent des Temples magnifiques. Ils adorent les singes & les élephans, & beaucoup plus les bœufs & les vaches; & quand le Roy crée les Naires, qui sont comme les Chevaliers, il leur recommande de garder les bœufs & les vaches.

La raison pourquoi ils font tant d'état des bœufs & des vaches, c'est parce qu'ils estiment que les ames des morts passent en ces animaux plûtôt qu'aux autres. Ceux qui habitent les lieux maritimes, appellez Cuoamme, mangent de toute sorte de bêtes, à la réserve de la chair de bœuf & de pourceau. Ils ont certains Livres & certains Prophetes, par le moyen desquels ils établissent leur superstition. Ils tiennent que Dieu est noir, estimant cette couleur la plus belle de toutes les autres. C'est pourquoi leurs Idoles sont noires, & toutes huillées, & si vilaines, qu'elles font horreur à ceux qui les voyent. Ils persuadent aux Peuples que leurs Dieux sont grands mangeurs; & par ce moyen, ils font bonne chere, ce Peuple credule faisant deux fois le jour des offrandes aux Idoles, que les Bramines mangent. Il y en a quelques-uns entre eux, qui sont fort sçavans en Astrologie; mais ils ont presque tous plus de malice que de doctrine.

Ils ont ordinairement plusieurs femmes. Ils sçavent les dix Commandemens de la Loy, & leur explication. Ils obligent ceux qu'ils admettent dans leur compagnie, de jurer qu'ils ne reveleront à personne du monde les mysteres qu'ils entendront.

La premiere chose qu'on leur enjoint, est de ne publier jamais qu'il faut adorer un Dieu, Créateur du Ciel & de la Terre. Ils ont une certaine Langue étrangere, comme nous avons la Latine, & ils enseignent dans leurs Ecoles & leurs Academies la Magie & les enchantemens. Leurs Docteurs vacquent le Dimanche au Service Divin, priant

Dieu, Créateur du Ciel & de la Terre, & repetant souvent ces paroles: *Je t'adore, ô Dieu! avec ta grace & ton secours, éternellement.* Ils laissent croître leurs cheveux presque dés leur enfance, & jugent que c'est un sacrilege de prendre leur viande de la main des Chrétiens. Il se voit une Idole en ce Royaume, que, lors que les Pelerins vont l'adorer, ils ont, ou les mains liées, ou la corde au col, ou des couteaux fourez dans leurs bras & dans leurs jambes. Ils lui offrent de l'or, de l'argent & des joyaux, pour son entretenement & de son Temple; & toutes ces offrandes sont jettées dans un étang pour cet usage.

On porte tous les ans cette Idole en Procession, qui est précedée de la musique & de plusieurs filles, qui chantent aussi. Les Pelerins, & plusieurs de ceux qui y assistent, font tout ce qu'ils peuvent, pour se faire écraser sous le chariot de l'Idole; & ensuite on en brûle les corps, dont on garde les cendres comme de saintes reliques. Celui qui peut seulement toucher le chariot de l'Idole, s'estime bienheureux. Quelques-uns coupent leur chair en pieces en l'honneur de cette Idole, & en jettent des morceaux à son visage.

Le principal Prêtre de ces Païs dispense des mariages selon sa volonté; & quand il permet à une femme de se remarier, il le scelle avec un fer chaud sur son épaule. Ils ont divers jours de Fêtes: quelques-unes pour leur bétail, quelques-unes pour le Soleil, & d'autres pour leurs Idoles. Quand ils font des vœux à leurs Idoles, ils sont exacts à les accomplir. Quand le Soleil & la Lune éclipsent, ils disent que cela arrive, parce qu'ils sont mordus de ce Signe du Ciel, qu'on appelle Dragon.

Au Midy de la Ville de Narsingue, est la fameuse Ville de Meliapur ou de S. Thomé, parce que S. Thomas, qui est reconnu pour l'Apôtre des Indes, y a souffert le martyre. Nous en parlerons

ci-aprés, & de la Religion des Chrétiens de S. Thomas.

De la Religion de la Côte de Coromandel.

CEtte Côte s'étend depuis les environs de Meliapur, jusqu'au Cap de Comory. Elle renferme plusieurs petits Etats, entre autres, les Naiques de Gingi, de Taniaor, de Maduré, Negapatan, Meliapur, Massulipatan & Paliaccate. *Davity, de l'Asie, der. Edit.*

Les Peuples de cette Côte, qui appartient au Roy de Bisnagar, sont la plûpart Idolâtres. Il y a neanmoins quelques Mores & quelques Mahometans, particulierement à Paliaccate.

Les Payens y ont un Pagode extrêmement celebre, qui est frequenté de tous les endroits de ce Païs. Les jours de Fêtes, cette Idole est posée dans une espece de Tabernacle, qui est sur un char tiré par quatre élephans. Le char est précedé de plusieurs Dames chantant & joüant des instrumens, & dans la marche, les Peuples touchent par devotion ce char, ou les cordes qui le tirent. Il y en a plusieurs, qui se laissent aussi écraser sous les roües; & ceux-là sont tenus pour Martyrs, & sont honorez comme tels aprés leur mort. L'on voit dans leurs Pagodes ou Temples, plusieurs autres Idoles, qui ont des figures épouventables: les unes portent des thyares; d'autres sont coëffées d'une autre maniere. Il n'y a point d'ouverture à ce Temple, & on n'y voit clair que par le moyen des lampes qui sont pendües aux voûtes: De telle sorte, que tout y est noir, non-seulement par la fumée de ces lampes, mais de celle des Sacrifices de ris & de toute sorte de choses. *Grand Pagode.*

On en voit un autre, où il y a un veau, qu'ils adorent, & auquel ils sacrifient aussi.

Leurs prieres faites, & leurs Sacrifices achevez, le Peuple se retire, & les Bramines prennent leur refection des viandes qui restent des offrandes des Idoles.

Ils ont une Fête fort solemnelle en Automne, en laquelle ils plantent un gros arbre en terre, qui est traversé de liens de fer. Ceux qui ont fait vœu à l'Idole, sont suspendus par les Bramines à ces liens ; & en cette posture, ils frappent leur poitrine, & arrosent la terre de leur sang, qu'ils se tirent avec des instrumens qu'ils ont, faits exprés : Ce qu'ils font à l'honneur de l'Idole, & pour lui témoigner leur reconnoissance. Ils ont encore d'autres Fêtes, qu'ils celebrent pendant la nuit, y faisant les actions les plus ridicules qu'on puisse s'imaginer.

En la Ville de Castam, les Ministres des Idoles, aprés s'être soulez de toute sorte de plaisirs, déchirent leurs corps, & lancent en l'air des pieces de leur chair, attachées à des fleches ; & enfin se coupent la gorge, s'offrant en Sacrifice à leurs Idoles. Il s'en voit d'autres, lesquels étant à la fin de leur vie, prennent leurs armes, & tüent tous ceux qu'ils ont à la rencontre, jusqu'à ce qu'ils trouvent quelqu'un qui les assomme.

Chrétiens de cette Côte.

Les Chrétiens, qui sont sur cette Côte, sont de deux sortes. Les uns sont Portugais Catholiques, qui vivent dans leur Religion avec assez de liberté. Les autres sont Chrétiens de S. Thomas, dont voici la créance.

De la Religion des Chrétiens de S. Thomas.

CEs Chrétiens de S. Thomas suivent la même Secte que celle des Nestoriens, & ils n'ont tous qu'un même Patriarche, dont la Jurisdiction s'étend jusques dans l'Inde : & les Chaldéens, qui sont à Goa, à Cochim, à Angamala, & dans les autres lieux de ce quartier-là, sont veritablement de la Secte Nestorienne. Cette heresie se glissa parmi eux, au sujet de ce que manquant de Prélats & de Prêtres, pour les instruire, & leur administrer les Sacremens, ils s'adresserent en Assyrie, pour en avoir. Le Patriarche de Babylone leur en en-

voya; mais au lieu de la veritable Doctrine, ils semerent les erreurs de Nestorius, qui y ont continué jusqu'à present. Les Papes leur ont souvent envoyé des Missionaires, principalement depuis que les Portugais ont été établis en ces Païs-là. Mais celui qui a le plus travaillé à la réunion de ces Chrétiens de S. Thomas avec l'Eglise Romaine, a été Alexis de Meneses, de l'Ordre de S. Augustin, qui fut fait Archevêque de Goa, & prit la qualité de Primat de l'Orient. Comme l'on a compilé son Histoire sur ses Memoires, & sur la Relation de ceux qui l'ont accompagné en ces Païs, & de quelques Peres Jesuites, qui ont été dans les mêmes endroits que lui, on fera voir l'état & la Religion de ces Peuples au tems de cette fameuse Mission, qui arriva en 1599. Plusieurs avoient déja tenté avant Meneses, de réunir ces Chrétiens avec l'Eglise Romaine. Dom Jean Albuquerque, de l'Ordre de S. François, fut le premier Archevêque de Goa; & ce fut sous lui, en 1546. qu'on établit un College à Cangranor, pour instruire les enfans dans les ceremonies des Latins. Mais les Jesuites, qui étoient plus habiles, s'apperçûrent bien-tôt que les jeunes Chaldéens, instruits à la maniere des Latins, étoient inutiles; & que c'étoit en vain qu'on pensoit convertir les Chrétiens de ce Païs-là, sans la connoissance de la Langue Chaldaïque ou Syriaque. Ils établirent donc un autre College, à une lieüe de Cangranor, en 1587. où ils enseignerent la Langue Chaldaïque aux enfans; afin qu'étant devenus grands, ils fussent reçûs dans le ministere comme de veritables Chaldéens. Mais cela ne servit encore que fort peu; parce qu'il ne suffisoit pas d'être instruit dans la Langue de la Religion, il falloit de plus convenir de sentimens avec les Prélats, pour avoir la liberté de prêcher dans leurs Eglises; au lieu qu'ayant été enseignez par des Jesuites, leur Doctrine & leur maniere de parler étoient bien diffe-

rentes de ce qui étoit communément reçû dans le Païs. C'est pourquoi il fut impossible aux Jesuites de leur faire quitter entierement leurs vieilles coutumes, & de les détourner de la soumission qu'ils rendoient au Patriarche de Babylone, qui n'étoit point dans la Communion du Pape, non plus que les Evêques, qui étoient sous sa Juridiction.

Le remede donc qu'on trouva à cela, fut de se saisir d'un certain Evêque, nommé Mar-Joseph, qui avoit été envoyé par le Patriarche de Babylone; afin que par ce moyen, le Peuple n'ayant plus de Pasteur, on en vint plus facilement à bout. Mais cet Evêque Mar-Joseph ordonna qu'on célebrât la Messe à l'usage de Rome, avec des ornemens à la Latine, & qu'on se servît même du vin & des hosties des Latins: Cependant il persistoit toûjours dans le Nestorianisme, & il instruisoit les Portugais qui le servoient, à dire Sainte Marie, Mere de Christ, & non pas Mere de Dieu; ce qui obligea l'Archevêque & le Viceroy de le faire arrêter, pour l'envoyer à Rome. Mais étant arrivé en Portugal, il ménagea si bien ses affaires, qu'il obtint des Lettres, pour retourner en son Evêché de la Serra.

Cependant on avoit déja mis un autre Evêque à sa place, nommé Mar-Abraham, qui, pour se maintenir dans son Evêché, alla depuis à Rome faire ses soumissions au Pape, où, aprés avoir fait abjuration de ses erreurs, il fut ordonné, supposant qu'il ne l'avoit pas été validement par ceux qui lui avoient imposé les mains.

On lui confera de nouveau tous les Ordres, depuis la Tonsure, jusqu'à la Prêtrise: puis il fut consacré Evêque; & le Pape lui donna des Bulles, pour gouverner l'Eglise de la Serra, y joignant des Lettres de recommandation pour le Viceroy, qui ne lui servirent pas beaucoup: Car il ne fut pas plûtôt arrivé, que l'Archevêque de Goa fit examiner ses Bulles; & ayant trouvé que le Pape

avoit

avoit été mal informé par Mar-Abraham, qu'on prétendoit en avoir imposé à Sa Sainteté, on l'enferma dans un Monastere, en attendant qu'on eût réponse de Rome: Mais il s'échappa, & se retira dans les Eglises de son Evêché, où il fut tres-bien reçû des Nestoriens, qui n'esperoient plus avoir d'Evêque de la part de leur Patriarche. Cependant Mar-Abraham, qui se défioit toûjours des Portugais, se retira avant dans les Terres; & pour faire voir qu'il étoit veritablement de la Communion du Pape, il ordonna de nouveau tous ceux qu'il avoit déja ordonnez, afin de se conformer au Rit Romain; & il fit tout ce qu'il put, tant envers Rome, qu'envers le Viceroy, & auprés de l'Archevêque, pour paroître qu'il étoit veritablement du sentiment de l'Eglise Latine. Mais il prêcha toûjours dans son Eglise de la Serra le Nestorianisme, & il ne permit pas qu'on parlât du Pape, comme Chef de l'Eglise, ne connoissant point d'autre Patriarche que celui de Babylone. D'un autre côté, l'ancien Evêque de la Serra, Mar-Joseph, fut accusé d'enseigner les heresies de Nestorius; & étant interrogé là-dessus, il répondit qu'il avoit eu revelation de Dieu que la Religion qu'il avoit reçûë de ses Peres, étoit la veritable Religion. L'on se saisit en même tems de lui, & on l'envoya à Rome, où il mourut. A la suite, Mar-Abraham se voyant un peu pressé, il se trouva à un Concile qu'on lui avoit indiqué, où il abjura de nouveau toutes ses erreurs, & fit profession de la Foy Catholique, Apostolique & Romaine. Mais il ne fut pas plûtôt retourné à son Eglise, qu'il enseigna le Nestorianisme comme auparavant; & il écrivit même à son Patriarche de Babylone que les Portugais l'avoient contraint d'assister au Synode de Goa. La suite de l'Histoire fait voir les adresses dont on se servit contre les Nestoriens, pour les réunir avec l'Eglise Romaine, & pour les obliger à souscrire à la Profession de Foy du Pape Pie IV.

Ce qui arriva sous Alexis de Meneses, Archevêque de Goa, qui vint aux Indes avec un Bref de Clement VIII. pour informer contre Mar-Abraham. Et cette même Histoire fait paroître un grand zele des Chrétiens Nestoriens de ce Païs-là, pour défendre leur Foy, qu'ils prétendent conserver comme ils croyent l'avoir reçûë de S. Thomas: & ils en vinrent jusqu'à cet excés, de mettre leurs mains devant leurs yeux en la Messe des Latins, quand le Prêtre élevoit l'Hostie pour la faire adorer à ceux qui étoient presens. Ils se montrerent sur tout zelez envers leur Patriarche de Babylone; & quand on leur demandoit si le Pape n'étoit pas le Chef de l'Eglise, ils répondoient qu'il étoit le Chef de l'Eglise de Rome, & non de l'Eglise de S. Thomas, distinguant avec opiniâtreté ces deux Eglises, comme indépendantes l'une de l'autre. Ils s'opposerent de plus fortement au Sacrement de la Confirmation, que l'Archevêque Meneses leur vouloit administrer, & ils l'accusoient d'envie & d'ambition, ajoutant qu'il tâchoit de renverser la Religion de S. Thomas, pour leur faire embrasser la Romaine; afin que par cet artifice, il demeurât le Maître de toutes les Eglises de l'Inde. Voila pourquoi, disoient-ils, cet Archevêque médit des Patriarches de Babylone, protestant qu'ils perseveroient dans la soumission & l'obéïssance à leur Patriarche, & qu'ils ne quitteroient jamais leur Religion, pour prendre celle de Rome.

Nonobstant toutes ces oppositions de la part des Nestoriens, l'Archevêque continua de leur faire voir que leur Patriarche étoit un heretique & excommunié, & qu'on ne pouvoit prier Dieu en particulier pour lui: Ce qu'il fit avec tant de vigueur, qu'à la fin il les adoucit. Il usa aussi quelquefois de severité, & il courut souvent risque de sa vie. Neanmoins il exerça par tout sa Jurisdiction, sans se soucier des Ordinaires des lieux, avant même

qu'ils eussent voulu reconnoître sa qualité. C'est ainsi qu'il introduisoit la Religion Catholique, & qu'il n'épargnoit rien, pour en venir à bout. Il donnoit les Ordres malgré les Evêques Diocesains, & il faisoit auparavant abjurer les erreurs des Nestoriens à ceux qu'il ordonnoit. Outre la Profession de Foy, ceux qui prenoient les Ordres, étoient obligez de jurer l'obéïssance au Pape, & de ne point reconnoître d'autres Evêques que ceux qui seroient envoyez de sa part. Voila la conduite de cet Archevêque, à laquelle quelques Critiques ont voulu donner atteinte; mais mal-à-propos, puisque l'établissement de la Religion Orthodoxe étoit son pur motif. Voici les erreurs qu'on attribüe à ces Chrétiens.

Premierement, ils soutenoient opiniâtrement les sentimens de Nestorius; & outre cela, ils ne recevoient aucunes Images, n'admettant que la Croix, qu'ils honoroient beaucoup. Au sujet de quoi, il ne faut pas s'étonner si les Chaldéens ne les respectent pas tant que les Grecs; parce que cette grande veneration pour les Images n'a été fortement établie dans l'Eglise Grecque, que depuis le II. Concile de Nicée, qui est postérieur à toutes les Sectes des Chaldéens, qui se contentent ordinairement d'avoir une Croix à la main; & cette Croix, avec laquelle le Prêtre benit le Peuple, est de métal, toute simple & sans aucune figure.

2°. Ils affirmoient que les ames des Saints ne voyoient point Dieu qu'aprés le jour du Jugement.

3°. Ils ne connoissoient que trois Sacremens; sçavoir, le Baptême, les Ordres & l'Eucharistie; & en la forme du Baptême, il y avoit un si grand abus parmi eux, que l'on voyoit en une même Eglise differentes formes de Baptême être en usage: & il arrivoit souvent, à cause de cela, que le Baptême étoit nul; de sorte qu'on étoit obligé de rebaptiser la plûpart de ces Peuples. Il s'en trou-

voit aussi plusieurs, principalement les pauvres, qui habitoient les bois, qui n'avoient jamais été baptisez. Ils ne laissoient pas d'aller à l'Eglise, & de recevoir l'Eucharistie. De plus, ils differoient assez souvent le Baptême plusieurs mois, & même plusieurs années.

4°. Ils ne se servoient point de saintes huilles dans l'administration du Baptême, si ce n'est que trouvant dans leurs Rituels qu'il étoit fait mention d'onction aprés le Baptême, ils oignoient les enfans d'un onguent, composé d'huille de noix d'Inde, sans aucune benediction; & ils estimoient cette onction sainte: & ils n'avoient aucune connoissance de la Confirmation, ni de l'Extrême-Onction; ils en ignoroient même les noms. Mais, à vrai dire, l'onction dont ils se servent aprés le Baptême, est parmi eux le Sacrement de la Confirmation, qui est bien different de celui des Latins; & les Nestoriens, selon l'ancien usage de l'Eglise Orientale, administrent aux enfans la Confirmation & l'Eucharistie avec le Baptême.

C'est un abus qui s'étoit introduit dans cette Eglise, parce que l'usage de la Confession est dans tout le Levant, bien que la plûpart ne croyent pas y être obligez de droit Divin.

5°. Ils avoient en horreur la Confession auriculaire, à la réserve de fort peu, qui étoient voisins des Portugais. Et pour ce qui est de l'Eucharistie, ils communioient le jour du Jeudi Saint, & plusieurs jours solemnels de l'année, sans autre préparation que de s'en approcher à jeûn.

6°. Leurs Livres étoient remplis d'erreurs considérables, & dans leurs Messes, il y avoit un grand nombre d'additions inserées par les Nestoriens. Ce n'est pas que la réformation que l'Archevêque Menesès a faite dans leur Liturgie, ait été bien digerée, de la maniere qu'elle se voit dans la Bibliotheque des Peres: Aussi se sont-ils plaints que tout l'ordre y étoit changé, pour avoir voulu accorder, disent-ils, cette Liturgie à l'opinion que les Latins ont de la Consecration, qu'ils font consister dans ces paroles: *Ceci est mon Corps, &c.* au lieu que les Nestoriens croyent avec tous les

autres Orientaux, que la Consecration n'est point achevée, qu'aprés que le Prêtre a achevé la priere, qu'ils appellent l'Invocation du S. Esprit. Et ils se sont plaints que Meneses faisoit adorer aux Prêtres Nestoriens l'Hostie, aussi-tôt qu'ils avoient proferé ces paroles : *Ceci est mon Corps*, quoi qu'ils ne crûssent pas qu'elle fût encore consacrée.

7°. Ils consacroient avec de petits gâteaux faits à l'huille & au sel, que les Diacres & les autres Ecclesiastiques, qui n'avoient que les Ordres mineurs, faisoient cuire dans un vaisseau de cuivre, ayant pour cela un lieu separé, en forme de petite tour ; & pendant que le gâteau cuisoit, ils recitoient plusieurs Pseaumes & Cantiques : & lors qu'on étoit prêt de le consacrer, ils faisoient couler sur l'Autel, par un trou qui étoit au plancher de cette petite tour, le gâteau dans un panier de feüilles. De plus, ils se servoient de vin, qui avoit été fait d'eau, où l'on avoit fait tremper seulement des raisins secs. Quelques Historiens critiques disent qu'on ne doit pas mettre au nombre des erreurs l'usage qu'ils ont de consacrer en pain levé, y mêlant de l'huille & du sel, puisque cela ne change point la nature du pain ; prétendant que la ceremonie qu'ils observent, pour rendre en quelque façon ce pain plus saint, avant la Consecration, est loüable, & même assez ancienne. Ils distinguent, disent-ils, par-là, aussi-bien que les Grecs, le pain destiné pour être fait le Corps de Jesus-Christ, d'avec tous les autres pains, qu'ils regardent comme profane, avant que d'avoir recité dessus un certain nombre de prieres & de pseaumes.

8°. Ils disoient la Messe rarement, & celui qui la servoit, portoit une forme d'étole sur ses habits ordinaires, quoi qu'il ne fût point Diacre. Il avoit toûjours l'encensoir à la main, & recitoit presque autant de prieres que le Celebrant, en joi-

grant à cela plusieurs autres ceremonies inconnües & impies. Ces mêmes Historiens disent qu'il n'est pas étonnant que ces Chrétiens ne disent pas si souvent la Messe, & que plusieurs Prêtres assistent à la Messe de l'Evêque, & prennent la Communion de ses mains : Que cet usage est ancien dans l'Eglise, aussi-bien que ceux qui assistent & servent à la Messe, en recitent une bonne partie ; & cela, parce que la Liturgie est une action publique, qui regarde le Peuple, aussi-bien que le Prêtre, comme ils prétendent le prouver facilement par les prieres de la Messe Latine.

9°. Ils avoient un si grand respect pour les Ordres, qu'il n'y avoit point de famille, où il n'y eût quelqu'un d'ordonné : & la raison de cela étoit, parce que les Ordres ne les rendoient point incapables de tous les autres emplois, & qu'ils avoient par tout le premier rang. De plus, ils ne gardoient point l'âge requis pour la Prêtrise, & pour les autres Ordres ; car ils faisoient des Prêtres à 17. 18. & 20. ans : & quand ils étoient Prêtres, ils se marioient même avec des veuves, & ils se remarioient jusqu'à deux ou trois fois. Les femmes des Prêtres avoient quelque rang pardessus les autres, tant dans les Eglises, que dans les autres lieux ; & elles se faisoient remarquer par une Croix qu'elles portoient au col, ou par quelque autre chose, qui les distinguoit. Il est vrai que les Nestoriens & les autres Orientaux se sont relâchez de l'ancienne Discipline, pour ce qui regarde les Ordres, & qu'ils ne gardent point l'âge requis par les Canons. Mais ils disent que la réformation de ce point, aussi-bien que ce qui appartient au mariage des Prêtres, devoit être prise de leurs Loix, plûtôt que de celles de Rome. Tout le monde sçait que dans l'Eglise Orientale il est permis aux Prêtres de se marier avant leur Ordination : Et c'est ce qu'ils prétendoient que l'Archevêque Meneses devoit considérer, en les réformant, & ne pas rompre les

mariages des Prêtres, pour se conformer à quelques Statuts établis dans les Synodes tenus à Goa par les Missionaires Latins.

10°. Ils alloient reciter tous les jours à haute voix dans l'Eglise l'Office Divin en Langue Chaldaïque: mais ils ne croyoient pas être obligez de le reciter ailleurs; aussi n'avoient-ils point de Breviaire, pour le dire en particulier.

11°. Ils commettoient simonie en l'administration du Baptême & de l'Eucharistie, taxant ce qu'il leur falloit pour cela. Pour ce qui est du Mariage, ils appelloient le premier Prêtre, principalement ceux qui demeuroient à la campagne: Et ils nioient qu'on pût appeller simonie la taxe que les Prêtres Nestoriens font pour l'administration des Sacremens; parce que cela leur tient lieu de Benefices.

Dans l'Eglise Orientale le Prêtre ne sert pas de témoin pour le Mariage; mais il en est le seul & veritable Ministre, comme des autres Sacremens.

12°. Quoi qu'ils allassent les jours de Dimanche à la Messe, ils ne croyoient pourtant pas y être obligez en conscience: De sorte qu'il leur étoit libre de n'y point aller; & il y avoit même des lieux, où on ne disoit qu'une Messe par an: en d'autres, pas une en six, sept & dix ans.

Enfin ils mangeoient de la chair le Samedi, & ils étoient dans cette erreur à l'égard de leurs jeûnes pendant le Carême & l'Avent, que s'ils avoient manqué un jour à jeûner, ils cessoient de jeûner les autres jours, ne croyant pas y être obligez, dautant qu'ils avoient déja rompu le jeûne.

Voila en partie les erreurs que l'Archevêque Meneses prétend avoir trouvées parmi les Chrétiens de S. Thomas, que ces mêmes Historiens critiques, dont j'ai déja parlé, disent que si cet Archevêque avoit été bien instruit de l'ancienne Theologie, il n'auroit pas tant multipliées: Qu'il y avoit veritablement des abus parmi eux, qu'il étoit besoin de corriger; mais qu'il ne falloit, disent-ils, que corriger simplement sur nos usages: Que ce qui étoit à faire dans ces rencontres, c'é-

toit d'avoir tout les égards possibles pour leurs anciennes coutumes, qu'on pouvoit tolerer, sans que cela portât préjudice à l'essenciel de la Religion Catholique. Mais voyons le reste de cette Histoire.

L'Archevêque Meneses assembla un Synode le 20. Juin 1599. où se trouverent les Deputez des Nestoriens, afin d'y déliberer conjointement avec lui de tout ce qui appartenoit à la Religion. Où ces Historiens critiques prétendent que cet Archevêque, aprés avoir pris plusieurs précautions, pour venir à bout de ses desseins, à l'effet d'établir la Religion Romaine dans le Levant; on ne doit pas s'étonner que toutes les réunions qu'elle a faites avec ces Peuples Schismatiques, ne subsisterent pas long-tems.

Il y fut donc arrêté que les Prêtres, les Diacres, les Soudiacres, & outre cela, tous les Deputez des Villes, qui y assisterent, souscriroient à la Profession de Foy que l'Archevêque avoit faite en son particulier: Ce qui fut executé; & tous jurerent solemnellement obéïssance au Pape, qu'ils reconnurent être le Chef de l'Eglise, jurant aussi qu'ils n'auroient plus jamais de commerce avec le Patriarche de Babylone. De plus, ils anathematiserent la personne de Nestorius, & toutes ses erreurs, confessant que Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, étoit Saint. On fit encore dans ce Synode un grand nombre de Statuts particuliers, pour réformer les erreurs que l'Archevêque Meneses prétendoit être dans l'administration de leurs Sacremens, & dans leurs Livres. C'est pourquoi il fit corriger leurs Liturgies & leurs autres Offices. Il regla ce qui regardoit le Mariage sur le pied du Concile de Trente. L'on réforma aussi ce qui appartenoit aux Sacremens de la Penitence, de la Confirmation & de l'Extrême-Onction, sur l'usage de l'Eglise Romaine. On défendit aux Prêtres de se marier à l'avenir, & on fit des Reglemens

pour ceux qui étoient déja mariez. En un mot, l'Archevêque introduisit la Religion des Latins parmi les Chaldéens, tant dans ce Synode, que dans les visites qu'il fit de plusieurs Eglises.

Cette Discipline se conserva quelque tems de cette maniere ; mais elle fut pervertie avec le tems. Neanmoins ils en retinrent beaucoup de choses, principalement ce qui regarde le Sacrement de l'Eucharistie, qu'ils ont toûjours en veneration. Ils le prennent sous les deux especes. La forme de la Consecration, qu'on a trouvée établie parmi eux, étoit : *Ceci est dans la verité mon Corps : Ceci est dans la verité mon Sang* ; mais ces mots, *dans la verité*, ont été retranchez depuis. On peut voir dans la Bibliotheque des Peres, que j'ai déja citée, & à part, dans un autre Livre, imprimé à Bruxelles en 1609. intitulé : *La Messe des anciens Chrétiens*, comme tout y est plein de marques de leur créance. L'adoration & le Sacrifice pour les vivans & pour les morts, y sont marquez en plusieurs endroits. Lorsque le Prêtre rompt l'Hostie en deux, il dit : *Nous approchons, Seigneur, dans la Foy de la verité de vôtre nom & de ces saints mysteres, & par cette pieté & cette misericorde, nous rompons le Corps de nôtre Seigneur Jesus-Christ, au nom du Pere, du Fils & du S. Esprit.* Lors qu'il prend le Calice, il dit : *Seigneur, je ne suis pas digne, & je ne merite pas de recevoir vôtre Corps & vôtre Sang, qui reconcilie le monde, ni de le toucher ; mais que vôtre parole sanctifie mon ame, & qu'elle guerisse mon corps, au nom du Pere, du Fils & du S. Esprit.* En prenant le Sang, il dit : *Que le Sang de nôtre Seigneur Jesus-Christ, qui reconcilie le monde, nourrisse mon corps & mon ame dans ce siecle & dans l'autre.* Et en se tournant vers le Peuple, il dit : *Mes Freres, recevez le Corps du Fils même de Dieu ; l'Eglise vous le dit, & bûvez son Calice.* Personne ne reçoit ce précieux Corps, sans s'être

Perpet. de la Foy, tom. I.

confessé. Les enfans ne sont point baptisez avant le quarantiéme jour, s'ils ne sont dans un danger de mourir évident. Ils prennent de l'eau benîte, comme les Catholiques, à l'entrée de l'Eglise, & ils enterrent leurs morts avec les mêmes ceremonies. Aprés l'enterrement, les parens font un festin en memoire du mort, qui dure huit jours; & pendant ce tems, ils prient pour leur salut. Les veuves, qui se remarient auparavant que l'année du décés soit passée, perdent leur dot & leurs avantages. Ils ont la Sainte Ecriture en Langue Syriaque, qu'ils appellent Chaldaïque, & des hommes qui l'expliquent publiquement. Ils observent l'Avent & le Carême. Ils chantent ordinairement les Pseaumes. Ils entendent la Messe, & solemnisent les Fêtes de Jesus-Christ & des Saints, & sur tout l'Octave de Pâques. Ils ont leur année semblable à la nôtre, avec le jour intercalaire, qu'on ajoute à chaque quatriéme année. Le premier jour de Juiller, ils ont une Fête solemnelle de S. Thomas. Ils ont des Monasteres d'hommes & de filles, qui vivent dans une grande régularité. Leurs Prêtres se marient une seule fois, & les autres mariages ne se peuvent dissoudre que par la mort. Ils font leur demeure à Cangranor, & aux lieux circonvoisins. Ils sont au nombre d'environ quatre-vingt mille. Il y en a encore beaucoup à Negaparan, à Meliapor & à Cochim; & encore plus au Païs d'Angamale, quinze mille audessus de Cochim, vers le Nord. C'est l'endroit où résïde l'Archevêque, qui est sous la Jurisdiction du Patriarche de Musal, sous le Titre de Patriarche de Babylone. Musal, qui est l'ancienne Seleucie, ou qui y a succedé, ayant été peuplée par les Macedoniens, & ayant pris le nom de Babylone; & comme c'étoit ce Patriarche des Nestoriens qui leur donnoit des Evêques, on ne doit point douter qu'ils n'y eussent établi & leur Foy, & leurs erreurs.

Quoi que ces Chrétiens soient rentrez dans

leurs anciennes erreurs, plusieurs d'entre eux ne laissent pas neanmoins de reconnoître la verité de la Religion Catholique, & de rentrer dans le giron de l'Eglise. Les Peres Jésuites, qui ont des Colleges en ces Contrées, les y attirent tous les jours par leurs adresses & leurs instructions.

Quant aux Catholiques Romains, il y en a un assez grand nombre en ce Païs, & beaucoup de Religieux, qui sont entretenus par le Roy d'Espagne. Ils administrent les Sacremens, & servent de Curez. Ils sont tous gagez également par ce Roy, qui prend toutes les dîmes, par la permission du Pape. Ces Religieux font des Seminaires de naturels Indiens, que l'on ordonne, lesquels s'engagent à la suite dans telle Religion qu'il leur plaît, à la réserve de la Societé des Jésuites, dans laquelle ils ne sont reçûs qu'avec grande difficulté, & aprés avoir été bien éprouvez.

Tous les Jesuites des Indes sont divisez en trois Provinces. La premiere est celle du Nord : La seconde du Sud ; & la troisiéme du Japon & de la Chine.

La Province du Nord contient les Maisons & les Colleges qui suivent : La Maison Professe de Jesus à Goa, le College de S. Paul & la Maison de Probation, ou le Noviciat, en la même Ville : Le College du S. Esprit au Païs de Salsette, avec onze Résidences : Le College de Jesus en la Ville de Bazaim, avec deux Résidences : Le College de la Mere de Dieu à Tannaa, avec cinq Résidences : Le College des onze mille Vierges en la Ville de Daman : Le College ou la Maison de S. Pierre & de S. Paul à Chaul, & le College de Dieu. Les Missions de l'Empereur des Abyssins, du Grand Mogol, du Catay & des Perses, appartiennent aussi à cette Province, de même que le College de Mozambique & les Résidences de Teti & de Sena en Affrique.

Maisons & Résidences des Jesuites.

La Province du Sud contient le College de la

Mere de Dieu en la Ville de Cochin, & le Noviciat, avec cinq Résidences : Le College de Sainte Croix à Vaipicota, au Païs du Roy de Cochin, avec la Résidence de Paliporto, & celle du Royaume de Porca : Le College de Cangranor, & celui de Coulan, avec toutes les Résidences de la Côte de Travancor, jusqu'au Cap de Comorin. Ils avoient aussi le College de Tutucori, en la Côte de la Pecherie, au Païs du Naique de Maduré, avec vingt-deux Résidences, dont seize étoient le long de cette Côte, & les autres en l'Isle de Manar ; mais le College a été ruiné, & l'Eglise pillée. L'on y met aussi la Résidence de Maduré, le College de Negapatan, celui de Meliapor ou de S. Thomas, au Païs du Roy de Bisnagar, avec la Résidence de Chandegry, qui est dans l'étenduë du même Royaume. Il y a le College de Malaca, auquel on ajoute ceux de Pegu & de Bengala, de même que les Résidences des Moluques. Ils ont encore des Colleges & des Maisons aux Philippines, & un fort beau College à Macao.

Quant aux Maisons de la Chine, elles leur avoient été ravies ; mais ils s'y sont rétablis, & ils y sont mieux que jamais, comme nous dirons ci-aprés. Ils avoient aussi quantité de beaux Colleges dans le Japon ; mais la persecution y a été si grande, qu'ils ont été obligez de les abandonner, comme nous le ferons voir aussi.

Le Chapelet, porté au col, est la marque des Chrétiens aux Indes. Et voila tout ce qu'on peut dire de ces Chrétiens.

Meliapor, ou S. Thomas.

Meliapor, autrefois Calamine, à present S. Thomas, parce que l'on dit que cet Apôtre y a souffert le martyre, est une des plus belles Villes des Indes, rebâtie par les Portugais en 1545. assise sur la même Côte de Coromandel. Elle est ainsi appellée, non-seulement par toute l'Inde, des Chrétiens, mais encore des Payens & des Mahometans.

Au tems que les Apôtres furent dispersez par toute la Terre, pour annoncer l'Evangile, S. Thomas vint enfin au Royaume de Bisnagar, comme disent les Chrétiens de S. Thomas, & y demeura long-tems, sans faire de grands fruits, à cause des Bramines, qui lui étoient opposez : si bien qu'il ne put avoir permission de bâtir un lieu pour prier Dieu, & pour instruire le Peuple : mais qu'ayant fait un grand miracle, le Roy lui permit de bâtir une Eglise ; & ce qui fit que plusieurs se convertirent, & reçûrent le Baptême. Mais les Bramines, jaloux de ce saint Apôtre, & de la diminution de leur credit, se ruerent sur lui, & le transpercerent d'une lance, étant à genoux devant une Croix.

En 1562. l'Evêque de Cochin écrivit au Cardinal Henry de Portugal, qu'on avoit trouvé quatorze ans auparavant, dans la Chapelle, où l'on croit que S. Thomas consomma son martyre, une Croix gravée dans la pierre, ayant au plus haut un pigeon, & quelques paroles autour, que personne ne put déchiffrer qu'un Bramine, qui dit que chaque lettre faisoit l'office de dix, de quinze & de vingt : & il avoüa enfin que cette Inscription portoit que S. Thomas avoit été un divin personnage, Disciple de Dieu, qui l'avoit envoyé au tems du Roy Sagamo, pour donner aux habitans du Païs la connoissance du vrai Dieu ; & qu'il y bâtit une Eglise, & y fit des choses merveilleuses ; puis fut transpercé d'un coup de lance par un Bramine, priant à genoux devant cette Croix, qui fut teinte de son sang ; laquelle fut laissée à la postérité, en memoire de ce Saint. Cette pierre est blanche ; mais ils disent que le jour de la Fête de ce grand Apôtre, pendant la Messe, elle devient rouge, & toute teinte de sang, dont elle distille quelques gouttes. C'est-là où le second Apôtre des Indes, S. François Xavier, priant jour & nuit auprés de ces saintes Reliques, forma le dessein

d'aller au Japon, où il fonda cette belle Eglise, qui a donné au Ciel tant de Martyrs, & qui a demeuré ferme dans la persecution la plus longue que nous sçachions être encore arrivée à l'Eglise depuis les Apôtres. Voila l'origine des Chrétiens de S. Thomas, qui se trouvent en ces Contrées.

Cette Ville a son Evêché, qui dépend de l'Archevêché de Goa. On y voit la fameuse Eglise de S. Thomas, frequentée non-seulement des Chrétiens, mais même des Idolâtres. La seconde Eglise est celle de S. François, déservie par les Capucins; & la troisiéme est celle de S. Jean. On y voit aussi celle de Sainte Marie, où l'on instruit, & où l'on baptise les Infideles; & hors la Ville, celle de Sainte Luce, qui est desservie par des Chanoines, Sainte Marie du Mont, & Sainte Croix. On voit encore dans la Ville le Monastere de la Misericorde, & celui de S. Lazare, avec trois autres. Les Jesuites y ont un College, où l'on instruit les Portugais, & quelques enfans des Nobles Malabarois & Badageois; & ce College a pour Annexe une Paroisse hors la Ville, où il y a cinq mille Chrétiens, que ces Peres ont retirez de l'Idolâtrie, ou du Mahometisme.

En 1604. il y eut encore grand nombre de personnes baptisées dans Meliapor.

Negapatan. *Davity, de l'Asie.* *Relat. nouvelles.*

Les Jesuites ont à Negapatan, Ville qui appartient aux Portugais, une Eglise & une Maison. On y voit beaucoup de Chrétiens, & un Convent de Religieux de l'Ordre de S. François, qui est entretenu, aussi-bien que les autres Eglises, par les Gentilshommes, & autres riches Bourgeois de cette Ville, de même que celles de S. Thomas, à cause de l'affection qu'ils portent aux Portugais.

Le Païs est peuplé d'Idolâtres, & les habitans permettent toute sorte de Religions. Les uns invoquent Mahomet: Les autres ont pour objet de leur devotion un chien, ou un crocodile, ou un Pagode, ou une statüe insensible. Les femmes y

ont plus de liberté de se faire brûler aux funerailles de leurs maris, qu'en aucun autre lieu, où les Mores sont les Maîtres; & cette coutume est fort ordinaire le long de cette Côte. Mais auparavant de dire quelque chose de ces funerailles, parlons premierement de leurs mariages, dont les ceremonies sont fort differentes: Mais les plus nouvelles sont, que le Prêtre & les deux fiancez, emmenant avec eux une vache, vont sur le bord de la Riviere, où le Bramine prononce quelques paroles & prieres, lesquelles étant finies, ils se donnent tous la main gauche, y faisant passer la queüe de la vache, sur laquelle le Prêtre ayant versé de l'huille, ils contraignent la bête d'entrer dans la Riviere, où ils entrent aussi jusqu'à la ceinture, se tenant toûjours par la main, & si avant, que l'eau commence à leur faire peur; & étant retournez au bord, ils tiennent leur mariage fait & sacré.

Herbert, en son Voyage des Ind. Orient.

Mariages des Payens.

Quand la mort a separé ces amans, la veuve considérant qu'elle ne seroit plus qu'une carcasse, qui feroit horreur, si elle survivoit à son mari, se couvre le corps d'une toile fine, se charge le corps de quantité de pierreries; & tenant à la main droite un bouquet de fleurs, & à la gauche une boule, qu'ils disent être le symbole du Paradis immortel, elle part de la maison, bien accompagnée. Le Prêtre l'entretient par le chemin des joyes indicibles dont elle va joüir: à quoi elle acquiesce par un souris affecté; & on la voit comme transportée de joye, quand elle envisage le flambeau qui doit allumer le bois. Elle regarde le corps de son mari sur le bucher, & dés qu'elle y voit mettre le feu, elle prend congé de ses parens, de ses enfans & de ses amis, & se jette volontairement dans le feu, où elle est bien-tôt réduite en cendres. Il s'en trouve qui refusent de mourir ainsi; mais on les contraint de se raser, & de vivre hors de la societé des honnêtes gens, comme des

infames. La servitude que ce pauvre Peuple rend au Diable, est si grande, que bien loin d'être touchez de compassion de leurs propres maux, ils inventent tous les jours de nouveaux moyens, pour se perdre, & pour s'affermir en leur idolâtrie.

Ils ont un Pagode de cuivre massif, doré, placé sur un grand char de triomphe, monté sur huit grandes roües, garnies d'or fin & massif. Certains jours de ceremonies, quelques Prêtres y montent, ayant prés d'eux plusieurs jeunes filles, qui croyant faire un Sacrifice agréable à leur Dieu, qui est le Diable, se prostituent à ces infames. La Procession est suivie d'une grande quantité de Peuple, qui s'estime heureux de pouvoir porter la main au chariot, ou aux roües, pour aider à le faire marcher; & d'autres se font roüer sous la pesanteur de ce char, afin d'être mis au nombre des Martyrs.

Paliaccate. La Reine de Bisnagar a fait bâtir une Maison & une Eglise pour les Peres Jesuites, au Port de Paliaccate, qui n'est qu'à six lieües de la Ville de S. Thomas, où il y a quelques Chrétiens.

Le Gingi. *Davity, de l'Asie.* Le Païs du Naique de Gingi, qui est dans le Royaume de Bisnagar, & dans l'étendüe de la même Côte, & dont il est Tributaire, est peuplé d'Idolâtres; & la Ville de Cidambaran est comme la Metropolitaine de toute la superstition Payenne. On y voit grand nombre de Temples fort magnifiques. Les Brachmanes de ces Païs ont plus de trois mille écus de revenu; mais on leur en a retranché depuis peu une bonne partie. Ils adorent le Soleil, qu'ils tiennent pour le plus grand Dieu. Ils en ont aussi grand nombre, entre autres, ces trois, qu'ils appellent Pyrama, Vidhun & Unithir, dont l'un fait, l'autre détruit, & l'autre conserve. Ils ont dans leurs Temples quantité d'Idoles de toute sorte de figures, représentant des hommes, des élephans & plusieurs autres bêtes.

Ils ont des Jogues, qui font gloire de supporter avec constance les plus grandes incommoditez du monde. Ils ne cherchent que l'applaudissement des hommes. Les Jesuites, qui ont libre accés dans ce Royaume, en virent un enfermé dans une cage de fer, comme dans une prison volontaire, sans se pouvoir seoir, ni coucher, ayant quatre moindres Jogues prés de lui, qui allumoient des lampes en certain tems. Jogues,

Ils adorent aussi en cette même Ville un certain personnage, qu'ils estiment Saint, ayant fait penitence plusieurs années. Il étoit attaché par le pied, qui étoit percé d'un gros cloud de fer; & ils disent que Dieu lui ayant ordonné de quitter cette vie austére, il n'en voulut rien faire, qu'il ne l'eût vû dancer autour de lui: ce que Dieu fit, accompagné du Soleil, de la Lune & des Étoiles: Qu'en sautant, une bague lui tomba du pied; d'où est venu le nom de Bidambaran, qui signifie bague d'or. C'est une tradition de ce Païs; & que dans cette Ville il y eut une grande contestation en 1599. sur ce que les uns disoient qu'on devoit mettre dans le Temple l'Idole de Perimal, qui n'est autre qu'un mât de navire, avec un singe au pied: mais les Jogues, gardiens du Temple, y résisterent; & le Naique, qui est le Roy du Païs, ayant commandé de dresser cet arbre, quelques-uns se précipiterent du haut du Temple en bas, de désespoir, & d'autres s'en allerent comme insensez de côté & d'autre.

Quant à l'état de la Chrétienté de ce Païs, le Pere Nicolas Pimenta, Visiteur des Indes, étant allé voir le Naique de Gingi, il y a quelque tems, il en fut tres-bien reçû, lui ayant fait même quelques presens, & donné un passeport pour tous les Peres Jesuites, qui voudroient voyager en ses Etats. Ces Peres l'ont souvent entretenu des mysteres de nôtre Religion, & ont trouvé en lui une grande disposition pour recevoir la Foy, aussi-bien

qu'au Peuple. Il leur donna la liberté de bâtir une Eglise en sa nouvelle Ville de Cristapama, permettant à tous ses Sujets de se faire Chrêtiens, assignant deux cens écus de rente pour le Pere Jesuite qui avoit charge de cette Eglise. On continüe de travailler à la conversion de ces Peuples.

Taniaor. La Principauté du Naique de Taniaor, qui est encore Tributaire du Bisnagar, est toute peuplée d'Idolâtres. En 1599. ce Roy avoit prié les Jesuites de venir s'établir dans cette Contrée, & d'y batir une Eglise; mais sa mort en rompit le dessein. Ce Roy s'étoit retiré dans une solitude peu de tems avant sa mort, pour s'y préparer. On employa pour quinze mille francs de bois de sandal pour son bucher, dans lequel 375. de ses concubines se jetterent à sa mort, dans le feu qui les consuma.

Maduré. Les Peuples des Etats du Naique de Maduré, qui est entre la Côte de Malabar & celle de Coromandel, & qui étend sa Domination jusqu'au Cap de Comory, croyent qu'il y a trois principes de toutes choses: sçavoir, Dieu, qu'ils appellent Pady; la matiere, nommée Paju, de laquelle ils disent que les ames sont faites; & le troisiéme Passan, qui est la matiere, dont les corps, tant simples, que composez, sont bâtis. Lorsque le Roy rend la Justice, il a toûjours quelque Brachmane à ses côtez, qui lui dit à tous momens à l'oreille d'une voix languissante & pitoyable, le nom de l'Idole Aranganasse. Ils tiennent aussi la Metempsycose. Ils ont des Sanjasses, qui font profession d'être chastes & retirez de la conversation des hommes. Ils ne mangent qu'une fois le jour, sur les quatre ou cinq heures du soir. Leurs repas sont des legumes. Ils ne mangent ni chair, ni œufs, ni poisson. Ils feignent une sainte Trinité, composée de trois monstres, qu'ils appellent Brama, Vesma, Rubren.

Ils adorent à Maduré, qui est la Capitale du

Royaume, certain Dieu, nommé Chocanada, qu'ils disent être Seigneur de quatorze Mondes. Ils ont aussi le Dieu Perumal. Ils croyent que ceux qui se lavent dans la Mer, prés de Remanancour, qui est un coin de la Côte de la Pecherie, où il y a un Temple, le plus fameux de tout l'Orient, & vont visiter ce Temple, obtiennent pardon entier de leurs fautes. Ils employent dix ou douze ans à apprendre par cœur leurs Loix, contenües en un Livre, dont il est défendu de faire copie. Leurs femmes se jettent aussi dans le bucher de leurs maris, à leur mort.

Il y a des Chrétiens en ces Etats, que les Jesuites ont convertis. Ils y ont bâti une Eglise en 1599. avec une Maison dans la Ville de Maduré, où en 1507. ils avoient converti plusieurs personnes de considération.

En 1620. les Chrétiens de tous ces Etats, comprenant ceux de la Côte de la Pecherie & de l'Isle de Manar, étoient au nombre de quatre-vingt-dix mille, & plus. Et en l'année 1670. on comptoit en la Côte de la Pecherie, & aux lieux qui en dépendoient, cent trente-cinq mille Chrétiens, en y comprenant l'Isle des Rois, où plusieurs se sont retirez.

Moyen pour convertir les Indiens.

Les Missionaires qui ont connoissance de ce Royaume, disent que pour travailler utilement à la conversion des Peuples, le principal moyen pour y réussir, est de choisir d'entre les Brachmanes ou Bramines, ceux qui paroissent les plus propres pour embrasser la Religion Chrétienne dans sa pureté, pour la faire ensuite embrasser de même aux autres. On sçait assez quelle autorité ont ces Bramines sur l'esprit des Peuples, soit par l'austérité de vie, dont ils font profession, soit par la dignité de leur ministere: Car comme ils sont les Docteurs de leur Nation, c'est à eux à enseigner les autres; & il n'y a personne qui ne les écoute avec respect. Ce qui parut autrefois si important

Relat. des Miss. Franc.

au Pere De Nobilibus, celebre Missionaire de la Compagnie de Jesus dans ce Royaume de Maduré, qu'il ne crut pouvoir travailler utilement à la conversion de ces Peuples, qu'en embrassant genereusement lui-même le genre de vie des Brachmanes, aprés l'avoir soigneusement examiné, & avoir rejetté tout ce que la Morale Chrétienne y pouvoit trouver à redire. Ce qui lui réussit comme il l'avoit esperé: Car ayant gagné par ce moyen dix ou douze de ces Docteurs Indiens, il sçut si bien s'en servir, que par leur ministere, il convertit en peu d'années à la Foy Catholique prés de quarante mille Gentils; & pour peu qu'il eût été soutenu dans l'heureuse execution de son dessein, il y a bien de l'apparence qu'il fût venu aussi aisément à bout, non-seulement de tout le reste du Royaume, mais encore de toutes les Indes.

De la Religion du Royaume de Bisnagar.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

LEs habitans de ces Etats, qui contiennent de grands Païs, sont ou Payens, ou Mahometans, ou Chrétiens; mais les premiers sont le plus grand nombre, le Roy même étant Idolâtre. Ils sont fort attachez aux choses de la Religion, & nonobstant toutes leurs superstitions, ils confessent un Dieu Souverain, qui gouverne toutes choses. Mais avec cette créance, ils font de grandes dépences à bâtir des Temples, qui sont pleins d'Idoles monstrueuses. Ils croyent l'immortalité des ames, & que les bons seront recompensez, & les méchans punis aprés cette vie. Le Vendredi est leur jour de repos, qui leur est solemnel, comme chez les Turcs. Ils ont encore plusieurs autres Fêtes, qu'ils celebrent avec Sacrifices & ceremonies.

Les Brachmanes, tant hommes, que femmes, président aux choses divines, & sont en grande estime parmi ces Peuples, qui tiennent aussi les Baneanes pour être de sainte vie. Ils sont tous les

ans certaines Fêtes en l'honneur du Soleil, auſquelles le Roy même aſſiſte, accompagné des premiers de ſes Etats : Et ſi quelqu'un y manque, & s'en retire auparavant que la ſolemnité ſoit finie, il eſt reputé ennemi de la Couronne. Cette Fête dure huit jours, pendant leſquels, on jette au ſort pour ſçavoir ſi on aura bonne année, & s'il y aura paix ou guerre.

Les habitans de la Ville Capitale ont coutume de mettre en certain tems de l'année, une Idole au milieu de deux chariots, & de le traîner par toute la Ville avec grande ceremonie. Sur ces chars, ſont de jeunes filles, qui chantent des hymnes à la loüange de leurs Dieux ; & pluſieurs, pouſſez d'un grand zele indiſcret, ſe jettent par terre devant ces chariots, qui les écraſent, & ils croyent que cette mort eſt agréable à leurs Dieux. D'autres ſe percent les côtes, & faiſant paſſer des cordes à travers des trous des côtes, & les attachant aux chariots, ſe font traîner & déchirer, mourant miſerablement de cette ſorte.

On a vû le jour d'une Fête ſolemnelle, leurs Pagodes portez ainſi ſur un chariot triomphant, tiré par dix mille hommes, & le Roy même pouſſer à la roüe. Ils font auſſi la Fête des vaches à la nouvelle Lune, avec grande ſolemnité ; parce qu'ils tiennent que Perimal, le Prince des Diables, leur faux Dieu, naquit d'une vache. Ils celebrent auſſi des Fêtes en memoire des trépaſſez.

Ils ont encore une grande Fête en l'honneur de l'Idole Tripity, dont le Temple eſt à une lieüe de Chandegry, Ville Capitale de ce Royaume, ſur une haute montagne, autour duquel ſont quantité de beaux fruits, ſans qu'aucun oſe y toucher, parce que tout eſt dédié à l'Idole. On y voit une infinité de ſinges privez, qui viennent enlever des mains les viandes qu'on mange, ſans qu'on s'en fâche ; parce qu'ils diſent que ces animaux ſont de la race des Dieux, & qu'ils ſont fort familiers

avec Perimal, l'adorant sous plusieurs figures, méme de bétes brutes. Les Payens des Païs circonvoisins vont en grand nombre porter des offrandes à ce Temple, & y allant, ils ont continuellement à la bouche le nom de l'Idole, qu'ils appellent Goya. Quand ils sont arrivez au Temple, les Brachmanes les avertissent de se purger de leurs pechez avant d'y entrer, c'est-à-dire, de se faire raser la barbe & les cheveux, & se laver sur les Terres de Papa Rayu, c'est-à-dire, du Prince Pape, grand Seigneur de ce Royaume. Il y a une grande Maison, où cinq cens Brachmanes sont entretenus, & où l'on reçoit tous les Pelerins qui vont à ce Temple de Tripity.

Ils disent que leur faux Dieu Perimal engendra les Brachmanes de la tête, & autres réveries.

A soixante-dix lieües de la Ville Capitale, il y a un Temple, gardé par quatre mille hommes, payez du revenu qui se tire des pierres précieuses qui sont prés de là. Le Grand Prêtre de ce Temple, nommé Brama, est comme Souverain Pontife de ce Païs. On le vient consulter de tous les endroits du Royaume, sur les doutes qu'ils ont pour la Religion, leur maniere de vivre, & pour obtenir dispense de plusieurs choses défendües par leurs Loix.

Plusieurs voüent aussi la virginité de leurs filles à leurs Idoles, & leur font commettre dans leurs Temples des saletez épouvemables.

Ils ont des gens lettrez & des Docteurs de leur Loy, sçavans à leur mode. Lors qu'ils passent Docteurs, ils se servent de plusieurs ceremonies. Les plus Grands du Royaume se piquent d'honneur de parvenir à ce degré.

Il y a quelques Mores ou Mahometans parmi ces Peuples.

Chrétiens de B.snagar. Quant aux Chrétiens, il s'en trouve quelques-uns. Les Jesuites ont une Eglise & une Maison dans Chandegry, & la Reine Mere leur donna la

place où elle fut bâtie ; & depuis ce tems, les Jesuites y ont une Résidence. On a remarqué que ces Peuples se laissent assez aisément convaincre, & ne trouvent pas mauvais qu'on leur fasse reconnoître leurs erreurs ; mais les Brachmanes, qui ont grand pouvoir dans tout le Royaume, entretiennent leurs abus ; & leur Roy, quoi qu'il ait fait paroître une grande inclination pour la Foy Chrétienne, quand il a été question de se convertir, s'est trouvé avoir eu plus de résistance que pas un. Il ne laissa pas de leur assigner un fond pour leur subsistance, qui monte à quatre ou cinq mille livres. Les Payens fréquentent souvent leur Eglise, pour demander à Dieu leurs besoins & leurs necessitez, principalement depuis qu'ils ont vû qu'elle a subsisté toute seule, & entiere, & qu'elle a resisté aux grands orages qui ont renversé presque toutes les maisons de la Ville. Ils invoquoient même dans cette occasion le Nom de Jesus, & la sainte Vierge. La Reine a continué depuis ses bienveillances ordinaires à l'égard de ces Peres, leur faisant encore bâtir de ses propres deniers une Eglise & une Maison de retraite à Paliaccate, qui est un Port à six lieües de la Ville de S. Thomas, dont nous avons parlé.

Le Roy s'étant retiré à Vellur, leur a fait donner un logis tenant à son Palais ; & le Provincial l'étant allé voir, reçut de lui tous les accüeils les plus favorables, lui ayant même fait donner tous les frais de son voyage. Le Prince, qui devoit succeder à la Couronne, leur faisoit aussi de grandes caresses. Plusieurs personnes de condition se sont converties à Vellur, depuis que le Roy y fait son sejour, & que les Jesuites y ont une Résidence permanente.

Les habitans de Baticala, Royaume Tributaire de Bisnagar, sont Idolâtres de la maniere que ceux de Calicut, à la réserve de quelques Marchands qui s'y sont établis, lesquels sont Mores Baticala.

ou Mahometans. On y brûle aussi les morts, & les femmes avec leurs maris.

Canara. La Religion du Païs de Canara, qui contient quelques Royaumes, qui obéïssent tous au Roy de Bisnagar, est semblable à celle du Royaume de Decan, qui est au Grand Mogol.

Onor. Les Peuples du Royaume d'Onor dans le Bisnagar, le long de la Côte de Malabar, sont aussi tous Idolâtres. Il se fait à Garcopa, Ville prés d'Onor, de grandes Processions, où assistent plusieurs Canarins. On y porte un Pagode sur un char, précedé de plusieurs Baladines & Chanteresses, qui entretiennent le Pagode par leur commerce infame. Plusieurs se font aussi écraser sous les roües de ce char.

La Ville d'Onor appartenoit ci-devant aux Portugais, qui en avoient fait une Forteresse en 1598. mais cette Place est retournée sous la Domination du Roy de Canara, qui la prit il y a quelques années sur les Portugais. Il y avoit néanmoins en 1672. encore deux cens cinquante Chrétiens naturels du Païs, qui avoient une petite Chapelle, & un seul Prêtre. *Relat. des Miss. Franc.*

Barcelor. La Ville de Barcelor de Sima, qui est à vingt-cinq lieües d'Onor, appartient encore aux Portugais. Il y a des Chrétiens & des Idolâtres. Entre les autres Temples des Idoles, on en voit un, carré comme un Cloître, avec une maniere d'Oratoire à l'entrée de la porte, & une Idole dedans, des dortoirs & des chambres des Bramines, & quantité de chandeliers, ces Idolâtres y faisant brûler des cierges la nuit.

Mangalor. Ils ont aussi une Forteresse à Mangalor, qui est à neuf lieües de Barcelor, où les habitans sont Mores, Payens & Chrétiens Portugais.

De la Religion du Païs de Malabar.

MAlabar est le nom que l'on donne à la Côte Meridionale & Occidentale de cette Presqu'Isle.

qu'Isle. On y voit quantité de Villes considérables, qui sont Capitales de quelques Royaumes, qui portent le même nom, comme Canaor, Calicut, Coulan, Porca, Cochin, &c.

Les Peuples de ce Païs, qui contient 130 lieües d'étendüe, & plusieurs Royaumes, sont étrangers, ou originaires. Les originaires sont Idolâtres, & les étrangers, venus de long-tems d'Arabie, sont Mahometans. Quant aux Idolâtres, tous les Rois de Malabar suivent une même Loy; mais parmi le Peuple, il y a dix-huit sortes de Paganismes, dont chacune est differente des autres: De sorte que ceux qui sont d'une de ces Sectes, ne voudroient pas seulement toucher les autres, y allât-il de la vie. Tous ont leur coutume particuliere pour leurs Idolâtries. *Davity, de l'Asie, der. Edit.*

Neanmoins les nouvelles Relations portent qu'il n'y a qu'une Religion, laquelle est commune à tous les originaires de ce Païs, tant Bramines, Naires, que Poulia ou Moucois. Ils sont tous Idolâtres, & ils adorent le Soleil à leur lever. Il y a dans leurs Temples une statüe de vache, & quelque autre figure, qu'ils adorent; & ces miserables portent un si grand respect à cet animal, qu'ils n'oseroient le tuer, ni manger de sa chair: Ce qui est observé non-seulement par les Bramines, mais aussi par les Naires & les Moucois. Ils ont même coutume de frotter les parois & le pavé de leurs maisons de fiente de vache, détrempée dans l'eau; parce qu'ils tiennent que c'est une chose sainte. Leur plus ancien Dieu est Parabramme, à qui ils donnent trois fils, en l'honneur desquels les Brachmanes portent trois petits cordons, pendus à leur col. Ils adorent encore non-seulement des hommes, mais des animaux, autres que la vache; & leur bâtissent des Temples, qui surpassent la magnificence de ceux de l'ancienne Rome. On voit entre autres celui d'un singe, dont le portique est soutenu de sept cens colomnes de marbre,

Ils adorent aussi les élephans & les bœufs, croyant que les ames des hommes passent aux corps de ces bêtes. Ils ont plusieurs Livres de superstitions, approchans des Fables des Grecs & de la Discipline augurale des anciens Toscans. Leurs Prêtres, qui sont les Brachmanes, détournent les Peuples de la connoissance de ces choses, & tirent de là, à leur fantaisie, toutes leurs prédications, & tous les discours particuliers, propres à duper ces niais. Il y a eu des Brachmanes convertis, qui ont découvert bien de leurs tromperies & de leurs abus. Ces Brachmanes gouvernent les choses spirituelles, & disposent des ceremonies & des funerailles, interprétant à leur profit les prodiges & les augures, Les Rois mêmes sont instruits par eux en leur Doctrine & en leurs coutumes. Ils observent plus de ceremonies que les Naires, & les Naires ont des coutumes particulieres, qu'ils gardent religieusement ; ce que ne fait pas le Peuple : Car ils ne fréquentent que les Bramines ; autrement ils seroient pollus: même si quelqu'un touche en passant celui qui leur porte à dîner, il faut qu'il jette tout à terre ; & autre chose de semblable. Les Naires ne font pas tant de difficulté que les Bramines ; car ils se contentent de se laver aprés l'attouchement ; & ces Naires, qui sont parmi les Mahometans, ou les Chrétiens, ne font pas difficulté de les toucher, depuis qu'ils sont une fois pollus, en attendant qu'ils se lavent. Ils font cuire dans les Temples, aux dépens du Roy, quantité de ris, qu'ils distribüent aux pauvres. Il y a plusieurs lampes allumées dans leurs Pagodes, & ils y menent un grand bruit avec des sonnettes, dont leurs Devins sont tout couverts, y faisant plusieurs sottises.

Moucois. Les Moucois ont leurs Pagodes à part, qui sont noircis tellement, qu'ils font horreur. Ils les fréquentent moins que les Naires. Ils n'y vont qu'une fois le mois, à la nouvelle Lune, parce qu'ils sont occupez à leur travail. Ils donnent des cendres de

trempées au lieu d'eau benîte, à ceux qui y entrent.

Les Naires, outre leurs Fêtes solemnelles, qui sont fort fréquentes, entrent tous les jours au Pagode, chacun à part, pour faire leurs prieres, qui sont fort courtes. Ils ont de ces Pagodes en plusieurs lieux, qu'ils visitent certains jours de l'an, & y viennent en devotion de trente & quarante lieües. Il y a deux ou trois Fêtes l'année, fort celebres. Le Roy, les Bramines & les Naires reverent aussi les serpens, qui sont gros & dangereux, croyant que ce sont des Esprits de Dieu, créez pour affliger l'homme, & le châtier de ses pechez. Ils ont aussi des Jogues, qui sont leurs Hermites, qui ne mangent aucune chose qui ait eu vie. Ils jeûnent rarement, & les deux jours précédens, ils s'abstiennent de manger le plus qu'ils peuvent. Ils tiennent que leurs ames, aprés leur mort, entrent dans le corps d'une vache, d'un bœuf, ou d'un taureau, & que quand ces bêtes meurent, ces ames passent en d'autres corps : au sujet de quoi, ils ne mangent point de ces animaux. Ils sont fort charitables à l'égard de toute sorte de bêtes. La premiere qu'ils rencontrent au sortir de leur maison, ils l'honorent pendant tout le jour. Au reste, ces gens sont tellement attachez à leurs superstitions, que la plûpart même se faisant Chrétiens, mettent dans leur marché qu'ils ne seront jamais contraints de manger de la chair de vache. Ils connoissent bien qu'il y a un Dieu ; mais ils disent qu'étant bon, il ne le faut pas prier, ni l'adorer, puis qu'il ne fait point de mal ; & qu'il a envoyé le Diable en ce monde, pour faire Justice, & qu'il fait du bien à ceux qui font bien, & du mal à ceux qui font mal. Ils l'appellent Deumo, & Dieu Tamerani. Naires.

Ils ont dans leurs Temples des statües de bronze, & d'autre matiere, qui représentent le Diable assis dans une chaise, avec une couronne comme

une thyare, qui a des membres de différens animaux. C'est quelque chose d'affreux à voir. Autour des Chapelles, sont des Diables peints. Ils vont tous les matins laver cette Idole avec des eaux de senteur; puis le parfument & l'adorent.

Les Rois ont accoutumé de celebrer tous les ans une Fête solemnelle, à la nouvelle Lune du mois d'Octobre, en memoire des victoires que leurs Pagodes ont autrefois obtenües. Ils font mettre quelquefois le feu aux maisons de leurs Sujets, dont le choix appartient aux Brachmanes, qui ne choisissent que celles de leurs ennemis. La chose se fait de nuit, & le Maître de la maison y brûle avec toute sa famille, sans que personne ose les secourir; & cela s'appelle le Sacrifice du feu & du sang.

Quant aux étrangers de Malabar, venus de long-tems d'Arabie, ils sont Mahometans; mais ils parlent la même Langue que les autres. Ils obéïssent aux Rois Naires, & payent tribut à ceux, au Païs desquels ils demeurent. Ils sont principalement répandus le long de la Côte. Les Prêtres de leur Loy ne se mêlent que des mariages, & des Temples ou Mosquées. Ils sont vêtus de blanc, à la façon d'Arabie, & ont avec eux certaine sorte de gens, qu'ils appellent Abedalles, qui font vœu de pauvreté, & vont ainsi par le monde, vivant d'aumônes, & couchant dans les Mosquées. Il s'en trouve parmi eux de fort austéres, qui mourroient plûtôt de faim, que d'en demander. Ils sont tout-à-fait solitaires.

Chrétiens. Il se trouve aussi beaucoup de Chrétiens de S. Thomas en ce Païs, qui sont tant dans les Places que les Portugais y possédent, qu'aux Royaumes de Calicut, de Cochin, de Cananor, de Travancor, de Coulan, de Tanor, & par toute la Serre, ou le Païs des Montagnes de Malabar, comme je le ferai voir ci-aprés. Je dirai seulement en cet endroit qu'outre les Chrétiens originaires de S.

Thomas, il y a depuis Cochin, jusqu'au Cap de Comori, sur la Côte de la Mer, beaucoup d'Eglises, dépendantes de l'Evêque de Cochin, dont plusieurs sont gouvernées par les Jesuites, & d'autres par des Religieux de l'Ordre de S. François; parce que ces Chrétiens ont été retirez de l'Idolâtrie par ces Religieux, & se sont conservez dans la pureté de la Foy Catholique par le ministere de ces mêmes Religieux. Celles qui sont gouvernées par les Jesuites du College de Coulan, étoient en assez grand nombre en 1635. sur cette Côte, depuis Coulan, jusqu'au Cap de Comori, où il y avoit quatorze mille Chrétiens. Les vingt-trois lieües que l'on compte depuis ce Cap jusqu'à Berinjan, où il y en a douze, sont gouvernées par deux Jesuites, qui font leur résidence particuliere à Couleche. Les huit, qui se trouvent de Berinjan à Mampoly, en cinq lieües, sont servies par un seul Pere, & les autres, qui sont plus proches de Coulan, qui ne sont en tout que trois; sçavoir, le Pere Recteur, un autre, qui enseigne la Langue Latine, & le troisiéme, qui s'occupe à prêcher & administrer les Sacremens aux Chrétiens des quatre Paroisses qui sont hors la Ville.

Il y a des Juifs en plusieurs Villes du Malabar, qui ont leurs Synagogues & l'exercice de leur Religion libre: car tous les Rois Payens de Malabar n'empêchent pas la liberté de conscience dans leurs Etats; & l'on voit tous les jours à Calicut les uns qui se font Chrétiens, & les autres Mores ou Mahometans. Si quelque Idolâtre se fait Chrétien, comme il arrive assez souvent, si sa femme ne veut être de même Religion que lui, il faut qu'elle fasse de même que s'il étoit mort, à la réserve qu'elle ne se brûle pas toute vive, mais se fait seulement couper les cheveux, & se separe de toute compagnie. Si un Mahometan se fait Chrétien, & que sa femme veüille persister en son erreur, elle n'est pas obligée aux ceremonies des au- Juifs.

tres ; mais elle peut se remarier trois mois aprés. Si quelqu'un se fait Mahometan, ceux de sa Secte font une quête entre eux, pour le faire subsister.

Cananor. Les Peuples du Royaume de Cananor, qui est au commencement du Malabar, sont ou Idolâtres, ou Mahometans. Les anciens Rois de ce Païs sont Idolâtres, instruits en la Doctrine des Brachmanes ; mais les usurpateurs sont Mahometans : Si bien que le Païs est peuplé de Sujets de ces deux Sectes.

La Ville de Cananor appartient aux Portugais. C'est la premiere Place qu'ils possédent au Païs de Malabar, du côté de Mangalor. Ils y ont une Forteresse.

Divandurou. Malicut. Les habitans des Isles de Divandurou & de Malicut, dépendantes aussi de ce Royaume, suivent la Loy de Mahomet.

De la Religion du Royaume de Calicut.

Davity, de l'Asie. Comme ce qui regarde le Gouvernement & les maximes du Roy de Malabar, est de même que ce qui concerne le Royaume de Calicut ; ainsi est la même chose de la Religion. Il y a dans le Calicut plusieurs Malabares Mahometans, & des Arabes de même Religion, qui ont leurs Mosquées. Il y a des Idolâtres de même Religion que ceux du Païs ; mais qui étant d'une race particuliere, ne s'allient, & ne font point de commerce avec les autres. Ils n'ont pas même les pareils Temples ; mais ils ont leur Pagode à part, comme font les Banjans de Cambaye, qui ont aussi parmi eux des Bramines de leur Païs.

Ils ont la même statüe de bronze, qui représente le Diable, dans un de leurs Pagodes, que celle que nous avons vûë dans un Temple de Malabar. Ce Diable est assis sur un trône ardent, & rougi par le feu, où quantité d'ames perissent, par les Sacrifices qu'on y fait d'un grand nombre d'enfans, dont on met les uns par la main droite

de ce Diable dans sa bouche allumée, & les autres dans la main gauche, qu'il tient sur le feu. Lors qu'ils l'encensent & l'adorent, ils se prosternent. Il y a des jours qu'ils lui rendent un culte particulier, de cette maniere. Ils ont un Autel, sur lequel ils mettent quantité de fleurs, dont ils trempent quelques-unes dans le sang d'un cocq, qu'ils mettent avec de l'encens dans un réchaut, & en parfument l'Autel, faisant de tems en tems du bruit avec une sonnette, pour réveiller la devotion des assistans. Le Prêtre tient le couteau, avec lequel il a coupé la gorge au cocq, le trempe dans le sang, & en fait tomber quelques gouttes sur l'Autel, avec des postures ridicules; & jusqu'à ce que le sang soit ainsi consommé, l'on y tient plusieurs cierges allumez. Il a les bras & les jambes chargez de grelots à la Moresque, qui font un grand bruit, & a un petit tableau pendu au col. Ce Sacrifice étant achevé, il prend une poignée de froment, & se retire de l'Autel en retrogradant, regardant toûjours l'Idole, jusqu'à ce qu'il soit approché d'un arbre, hors le Temple; & alors il jette le bled en arriere: puis il retourne à l'Autel, & en ôte les ornemens.

Ils adorent encore particulierement le feu avec une singuliere veneration, comme étant, disent-ils, un animal sacré. Ils lui sacrifient encore des enfans; & même, par un excés d'aveuglement & de folie, se précipitent eux-mêmes dans les flammes, afin de mieux marquer leur estime pour cet élement. Ce Peuple Idolâtre a reçû cette maxime détestable des Perses & des Chaldéens, leurs voisins, qui avoient coutume de le conserver dans des vaisseaux destinez à cet effet, afin de le consulter sur les choses à venir. Benjamin, dans son Livre de l'Idolâtrie, en parle de cette sorte: Devant l'Autel sacré des Maisons, il y a une grande fosse, dans laquelle, depuis plusieurs siecles, il y a un feu tres-ardent, qu'ils appellent une Divinité, au travers *Mandeslo.* Adoration du feu.

duquel ils font passer leurs enfans pendant la vie; & dans lequel ils précipitent ceux qui sont morts. Rabbinus, parlant de ceci, admire la folle devotion de ce Peuple aveugle, qui ne croit jamais être si saint, que quand il se précipite au milieu de ces flammes, tandis qu'un nombre infini d'hommes & de femmes, qui sont presens à ce spectacle, jettent des cris d'applaudissement & de joye, pour donner courage à ces miserables, qui se jettent dans le feu, de souffrir constamment & avec plaisir, la mort qu'ils se donnent à eux-mêmes.

Le précédent Auteur poursuivant son discours, dit: Il y a des personnes des plus considérables d'entre eux, & des plus grands de ce Païs, qui se sacrifient eux-mêmes, & se jettent dans le feu.

Voici de quelle maniere ils annoncent cette nouvelle à leurs parens & à leurs amis: *J'ai fait un vœu dans toute ma liberté, de me jetter tout en vie dans le feu.* A quoi tout le monde répond avec des paroles de conjoüissance & d'acclamation: O *bienheureux & mille fois fortuné!* Ainsi quand le jour de l'exécution approche, on lui prépare un festin somptueux, & un regal magnifique. Puis on le met sur un cheval, s'il est riche, ou il va à pied, s'il est pauvre; & se rend enfin sur le bord de la fosse, d'où il se jette dans ces braziers, tandis que ses parens se réjoüissent de sa perte, qu'on sonne des cloches, qu'on danse, & que tout le monde est en fête, jusqu'à ce que le feu l'ait tout-à-fait devoré.

Le troisiéme jour de ce Sacrifice, deux des principaux Prêtres vont dans la maison de celui qui a été brûlé, dire à ses heritiers: *Préparez la maison, parce que vôtre Pere doit venir aujourd'hui pour vous prescrire ce que vous avez à faire.* Ayant pris des témoins de la Ville, pour assister à la visite qu'on leur a annoncée, le Démon ne manque point de paroître dans la maison du mort en la même forme, & vêtu de même que lui. Ce

qui fait que la femme & les enfans lui demandent ce qu'il souhaite d'eux. A quoi il répond : *Je me suis présenté à mes compagnons, & ils n'ont pas voulu me recevoir, que je n'eusse premierement satisfait à toutes mes dettes, & que je ne me fusse acquité de mes obligations à l'endroit de mes parens & de mes amis.* Il fait donc une disposition de ses biens & de ses richesses au profit de ses heritiers, ordonnant tres étroitement de payer ses dettes, & de se faire payer de tout ce qui lui est dû : Ce que certains Avocats mettent par écrit, afin de s'en mieux souvenir. Ce qui étant fait, le mort disparoît, pour ne plus revenir. Voila la tromperie & l'enchantement dont le Démon se sert, pour tromper ces pauvres gens, par le moyen de ces Prêtres, qui par leurs magies infernales, font paroître le Prince des Tenebres dans cet état, afin de maintenir le Peuple dans l'erreur & dans l'aveuglement, & pour faire voir qu'il n'y a point de Nation dans le monde qui ait le même avantage que la leur, ni qui se puisse vanter d'un semblable privilege. Les Peres Jesuites, qui sont rapportez dans la Chine Illustrée d'Athanase Kircher, assûrent que ces détestables coutumes subsistoient encore dans les Indes, & que les femmes de ces Païs se précipitent dans le feu, lors qu'elles ont perdu leurs maris.

On fait tous les ans une Fête à Calicut, en l'honneur des Pagodes, où beaucoup de personnes se tüent aussi de gayeté de cœur.

Ils ont une Fête solemnelle, appellée Mamanga, c'est-à-dire, Defy, qui se celebre en douze ans une fois seulement, où le Zamorin, qui est le Roy, c'est-à-dire, Empereur de Calicut, se doit trouver. On y répare tous les torts que les autres Rois, Sujets du Zamorin, ont faits aux Brachmanes, & on y pourvoit à plusieurs choses concernant le Service de leurs Dieux. Ce que le Zamorin doit faire, ou en contentant ceux qui ont été mal-

traitez ; avec quelque somme d'argent, ou châtiant ceux qui leur ont fait outrage. Ce Zamorin fait à la suite quantité de folles ceremonies, qu'il seroit trop long de rapporter.

Il ne prend jamais ses repas, qu'un Bramine n'aille auparavant offrir quelques viandes au Diable. Quand il a dîné, ces Prêtres prennent les restes, & les portent aux corneilles.

Il y a une Secte de Brachmanes, qui fait profession de mépriser les Pagodes, & de garder la chasteté. Depuis vingt ou vingt-cinq ans, il ne leur est pas permis de voir des femmes ; & quand ils vont dans les rües, celui qui les précéde, crie : *Poo, Poo* : *Place, Place* ; afin que les femmes qui se trouvent sur le chemin, se cachent. Ils ne portent point ces trois filets attachez à un nœud, qui est la marque des autres Brachmanes, & ne s'abstiennent ni de chair, ni de poisson, ni de vin. Leurs corps morts ne se brûlent point, comme ceux des autres Brachmanes. Le Roy leur fait la reverence, quoi qu'ils ne le salüent pas.

Les Peuples de Calicut ont tous les ans un Pardon general, au mois de Decembre, où tous ceux des Provinces voisines s'assemblent, & vont visiter un Temple de leur Idole, qui est bâti au milieu d'un lac. L'on y voit deux beaux rangs de colomnes, & une grande lampe, faite en forme de navire, pleine d'huille, pour éclairer tout autour. Ce Temple est grand, & environné d'arbres de toutes parts ; mais personne n'y entre, sans se laver dans ce lac. Quand ils y entrent, les Bramines les arrosent de l'huille de la lampe : ensuite de quoi, ils se présentent au Sacrifice ; & aprés avoir adoré & prié le Diable, ils se retirent. Cependant les Bramines leur promettent le pardon general de leurs fautes ; & pendant trois jours, ce lieu est comme un asile de retraite & de franchise à chacun : si bien qu'on n'oseroit y faire tort à personne, ni se vanger de son ennemi, non pas

même poursuivre un criminel par Justice.

Il y a quelques Eglises des Chrétiens de S. Thomas dans ce Royaume, & plusieurs autres Chrétiens, convertis par les Jesuites, qui ont une Maison & une Eglise à Panane, où le Roy fait quelquefois son sejour. Ils en ont aussi une belle dans Calicur. Ces Peres Jesuites s'étoient insinuez si avant dans l'esprit de ce Roy, qu'il leur donnoit pension, pour les faire subsister dans ce Royaume, outre celle qu'ils ont du Roy d'Espagne: Aussi leur témoignoit-il un grand desir de se faire Chrétien; mais sans exécution. Chrétiens.

Leur Eglise est sur le bord de la Mer, en un lieu que le Roy leur a donné. Ils ont eu permission de travailler à la conversion des Peuples, & ils y ont fait un tel fruit, qu'il y avoit déja grand nombre de Chrétiens en 1606. Ils prêchoient publiquement en leur Eglise; mais ils n'avoient pas cette liberté ailleurs. Les Chrétiens sont logez tous en même quartier, les uns prés des autres. Il s'en rencontre neanmoins parmi eux de differente Religion; mais il se trouve peu de ces nouveaux Chrétiens qui mangent de la chair de bœuf ou de vache. Les Jesuites vont souvent chez le Roy, étant accompagnez de Portugais & de Metiz, & de Chrétiens Indiens.

Le Roy de Moutingué, dont les Etats sont entre Cananor & Calicut, éloigné de ce dernier Royaume de douze lieües, & qui en est Tributaire, est Idolâtre, comme plusieurs de ses Sujets. Les autres sont Mahometans. Moutingué.

Il en est de même du Royaume de Chombais, qui est dans le voisinage de celui-là, & de celui de Badara. Chombais. Badara.

Le Roy de Panur reconnoît aussi le Zamorin. C'est un Roy Payen, dans les Terres duquel il y a des Chrétiens de S. Thomas. Il ordonna en 1599. d'empêcher l'entrée de l'Eglise à un Vicaire de ces Chrétiens, s'il ne payoit auparavant certain tri- Panur.

bui, qu'il vouloit exiger de nouveau ; mais le Pere Fenicio, Jesuite, l'ayant fait sçavoir au Zamorin, il défendit aussi-tôt à ce Roy de passer outre. Cette Eglise est la plus ancienne du Malabar, étant bâtie dés le tems que les Chrétiens de S. Thomas peuplerent ce Païs-là. Mais parce qu'elle étoit trop petite pour le nombre des Paroissiens, le Pere Fenicio en fit bâtir une plus grande.

Tanor. Le Roy de Tanor, qui est aussi Tributaire du Zamorin, dont les Etats sont à 80. lieües de Goa, est de la Secte des Bramines. Celui qui regnoit en 1548. se fit Chrétien. Lui & ses successeurs ont toûjours eu une grande inclination pour la Religion Chrétienne ; & même celui qui regnoit en 1608. fit venir des Jesuites dans ses Etats, leur fit bâtir une Eglise & une Maison, & permit à ses Sujets d'embrasser leur Religion. Il y a presentement dans Tanor, Ville Capitale de ce Royaume, qui est une Ville de deux ou trois mille maisons, à neuf lieües de Calicut, une Eglise, un Pere Jesuite, un Facteur Portugais, & quelques Chrétiens, comme à Calicut.

Ce Pere travaille avec grand succés. Le Prince de Tanor, quoi que Payen, a une bonté pour lui toute particuliere. Ce Prince est toûjours Tributaire du Roy de Zamorin, à qui appartient presentement la Ville & le Royaume de Calicut.

Relat. du 13. Decembre 1680. Il y a beaucoup de Chrétiens sur cette Côte, vers le Sud, principalement depuis Cochin, jusqu'au Cap de Commorin. Plusieurs Jesuites s'y sacrifient pour le salut de ces Peuples.

Cranganor. Il y a dans le Royaume de Cranganor, qui est sous la Domination des Portugais, des Idolâtres, des Mahometans & des Juifs. Il est aussi peuplé de plusieurs Chrétiens de S. Thomas, qui se sont tous retirez avec les Portugais, dans la Ville Capitale, laquelle a été choisie pour Siege de l'Archevêque des Chrétiens de Malabar, suivant la

Bulle de Paul V. de 1607. y ayant été transporté de la Ville d'Angamale des Montagnes de Malabar.

Ces Chrétiens de S. Thomas, dont je viens de parler, ont été convertis par Alexis de Menezes, Archevêque de Goa. Il y a un Seminaire dans cette Ville, où plusieurs enfans des plus honorables familles des Chrétiens de S. Thomas, sont instruits aux belles Lettres, & formez aux bonnes mœurs; entre lesquels, les plus propres sont choisis, pour être Prêtres, & pour prêcher la Foy dans tout ce Païs. Ces Chrétiens ont presentement un Archevêque à Cranganor, qui tient lieu de l'Archevêque d'Angamale, comme je viens de dire. Il y a encore dans Cranganor une Eglise & une Maison de Religieux de S. François, & une autre Eglise, dédiée à S. Jean-Baptiste.

De la Religion du Royaume de Cochin.

LE Roy de Cochin étoit autrefois Tributaire de celui de Calicut; mais il a secoüé le joug, & est à present Souverain dans son Païs, depuis qu'il a été protegé des Portugais. *Davity, de l'Asie.*

Il y a dans ce Royaume un grand nombre d'Idolâtres comme ceux de Malabar, & plusieurs Mores Mahometans, qui s'accordent fort bien avec les Portugais. Il y a aussi des Juifs fort riches. Ils ont tous leurs Temples, & l'exercice de leur Religion libre, hormis dans la Ville des Portugais, où ils ne peuvent pas faire les ceremonies de leur Religion, leur étant necessité d'aller pour cela sur les Terres du Roy de Cochin.

Quant à la Religion Chrétienne, le Roy, quoi que dans les interêts des Portugais, s'est toûjours obstiné dans son erreur: même celui qui regnoit il y a plus de cinquante ans, persecutoit fort ses Sujets, qui se faisoient baptiser, & en dépoüilla quelques-uns de leurs biens à ce sujet; ce qui empêcha la conversion de plusieurs, qui craignoient Chrétiens.

un pareil traitement. Plusieurs Princes & Seigneurs tourmenterent aussi les Chrétiens à son exemple. Il n'a pas été possible de l'adoucir depuis, quoi que le Viceroy de l'Inde, & les Rois de Portugal & d'Espagne y ayent employé leur credit. Nonobstant ces persecutions, on n'a pas laissé de voir des conversions considérables, & l'on en baptisa, tant à Cochin, que dans les Résidences qui en dépendent, trois cens soixante, qui suivoient l'Idolâtrie, ou la Loy de Mahomet. A une lieüe de Cochin, il y a une Eglise dédiée à S. Jacques, & une Paroisse, dont les habitans sont tous Chrétiens. Les Jesuites, qui en ont la charge, gagnent encore plusieurs habitans de ce voisinage, & l'on en baptisa encore grand nombre; & chaque année, on ne manque point de voir des conversions fort considérables.

La Ville de Diamper est une des principales des Chrétiens de S. Thomas, où leurs Prélats ont autrefois fait leur sejour. Ce fut là que l'Archevêque de Goa eut toutes les peines du monde à désabuser les Peuples, plongez dans l'erreur des Nestoriens, & maintenus dans cette fausse créance par un Archidiacre, qui se disoit leur Chef. Aprés la mort de l'Archevêque d'Angamale, il y confera les Ordres à trente-huit bons Sujets, aprés les avoir reconnu tres-capables, & bien versez dans la Langue Chaldaïque & Syriaque, en laquelle ils celebrent l'Office Divin, leur ayant fait abjurer auparavant les erreurs de Nestorius, & autres, qu'on suivoit en cet Evêché. L'Archevêque de Goa tira aussi de la même erreur les anciens Chrétiens de Molandurté, l'une des principales Villes des Chrétiens de Malabar & de Cochin, & donna la Confirmation à tout le Peuple: Mais ils furent affligez par leur Roy d'un nouveau tribut en 1599. parce qu'ils avoient reçû l'Archevêque de Goa. On bâtit un College à Cochin en 1558. Les Résidences qui ressortissent à ce College, sont celles de

Vaipicota, de S. Jacques & de la Ville de Muterte, dont nous allons parler. Les Jesuites s'occupent en ces trois Eglises, partie à maintenir en la Foy ceux qui se sont faits Chrétiens, & partie à convertir les Payens qui restent, lesquels sont en fort petit nombre; & l'on y en baptise toûjours quelques-uns, qui viennent d'ailleurs.

On a institué un Seminaire à Vaipicota, où l'on instruit les jeunes enfans aux Sciences, & dans la Foy Catholique; afin qu'étant avancez en âge, ils soient admis aux Ordres sacrez. Les Chrétiens y mettent volontiers leurs enfans, parce qu'ils font grand état de ceux qui ont étudié. Il y a quatre Peres Jesuites, qui enseignent les Langues Latine, Portugaise & Chaldaïque; parce que les Livres anciens de ces Chrétiens sont écrits en cette Langue; & toutefois plusieurs d'entre eux l'ignorent. La Langue Latine leur sert aussi beaucoup, pour mieux découvrir la fausseté de la créance qu'ils ont reçûë avec le lait; & la Portugaise, à cause du commerce & de la communication qu'ils ont avec les Portugais. Vaipicota.

Il y a dans le Païs de Repely deux Eglises des Chrétiens de S. Thomas: l'une, sous le nom de S. Pierre & de S. Paul; & l'autre, sous celui de S. George. Repely.

Il y a un Evêque à Cochin, qui dépend de celui de Goa.

Le Roy de Muterte, dont les Etats sont à cinq lieües de Cochin, est Idolâtre. Il y avoit depuis long-tems beaucoup de Chrétiens en ce Royaume; mais le Roy ne vouloit pas qu'on y bâtît des Eglises: & ils furent douze ans en cet état, jusqu'à ce qu'en 1581. ce Roy donna permission non-seulement de bâtir une Eglise, mais encore de couper le bois necessaire dans une forêt dédiée aux Pagodes, & laissa la liberté à tous ses Sujets de se faire Chrétiens, donnant pouvoir aux Jesuites de châtier ceux, qui étant baptisez, ne vivroient pas Muterte.

selon la Loy Chrétienne. Il y a des Idolâtres par tout ce Royaume ; & la Résidence de Muterte dépend du College de Cochin.

Il y a aussi beaucoup de Chrétiens & d'Eglises dans les Païs de Barta & Batymena, qui sont deux Royaumes, situez le long du Fleuve, par lequel on va de Cochin à Coulan. Ces deux Rois sont Idolâtres, aussi-bien que leurs Sujets.

De la Religion du Royaume de Porcah.

Davity, de l'Asie.

LE Roy de ce Royaume, qui est voisin de celui de Cochin, est fort attaché à ses Idoles, dont le nombre monte jusqu'à neuf cens, à chacune desquelles il doit tous les jours une adoration, une priere particuliere, & certaine offrande. Il entre chez les Idoles chaque jour, à six ou sept heures du matin, & n'en sort qu'à douze, sans que pendant tout ce tems, qui que ce soit lui puisse parler.

La Religion Chrétienne fut introduite en ce Royaume en 1591. par ce Roy même ; mais il y avoit déja des Chrétiens de S. Thomas. Il permit aux Jesuites d'y bâtir des Eglises, de planter des Croix par tout, & de baptiser tous ceux qui se voudroient faire Chrétiens. Il leur accorda même qu'il n'y auroit aucun Pagode de Gentils, ni Mosquées de Mahometans, ni Synagogues de Juifs, prés des Eglises des Chrétiens ; & que les Chrétiens pourroient avoir des cloches en leurs Eglises ; & que les Peres Jesuites pourroient aller librement par tout le Royaume : Ce qu'il a toûjours observé inviolablement. Mais ces avantages ont un peu déchû avec le tems : Neanmoins les dernieres Relations portent qu'il se fait tous les jours de nouvelles conversions dans ce Païs.

De la Religion du Royaume de Calecoulan.

Davity, de l'Asie.

LA Religion de ce Royaume est presque semblable à celle de Malabar. Le Roy est Idolâ-

tre, de même que la plûpart de son Peuple. Le Païs est aussi peuplé de quelques Mores ou Mahometans, & de quelques Chrétiens de S. Thomas, qui avoient un Prêtre, qui venoit de trois ans en trois ans de Babylone, pour baptiser les enfans. Ces Chrétiens ont dans la Ville de Calecoulan une Eglise fort ancienne, dédiée à deux Nestoriens, Mar Xabro & Mar Prohd; mais l'Archevêque de Goa la dédia à tous les Saints en 1599. de même que toutes les autres, qui portoient le nom des Nestoriens. Cette Eglise ne retenoit rien de l'ancienne devotion, à la réserve d'un Autel & d'une Croix : Aussi n'y avoit-on pas dit la Messe depuis plusieurs années. L'Archevêque la pourvût de tout, y établit un Vicaire, baptisa beaucoup de petits enfans, & quelques Infideles, y celebra l'Office Divin, & instruisit ces gens, qui étoient sans pieté, & sans connoissance de la vraie Doctrine. Le Roy, qui avoit fait abatre dans ses Etats une Eglise de l'Evêché de Cochin, déservie par des Religieux de S. François, & qui faisoit la guerre aux Portugais, fit la paix avec eux, par l'entremise de cet Archevêque, & promit de donner une place, pour rebâtir l'Eglise, donnant outre cela, une permission generale à tous ses Sujets de se faire Chrétiens, & en fit mettre en liberté quelques-uns, qu'il tenoit prisonniers, leur rendant leurs biens, qu'il avoit saisis. Par le moyen de cette Paix, le commerce des Portugais fut rétabli, & la Religion, qui s'est accrüe depuis notablement; en telle sorte, qu'elle y est à present assez florissante. Chrétiens.

De la Religion du Royaume de Coulan.

CE Royaume, qui est à present au Roy de Travancor, par adoption, dans lequel les Portugais ont une Forteresse, est habité de plusieurs Payens, de Mores, de Chrétiens de S. Thomas, & de quelques autres Chrétiens convertis, *Davity, de l'Asie.*

Ces vieux Chrétiens servirent d'un puissant moyen pour l'établissement des Portugais en ce Royaume. Il y eut autrefois deux Chaldéens Nestoriens, qui vinrent en la Ville de Coulan, & sçûrent si bien gagner les bonnes graces du Roy, qu'il leur permit de bâtir une Eglise au même endroit où les Portugais ont aujourd'hui la leur, leur assigna de bons revenus, & leur donna de grands privileges. Et depuis, ces Chrétiens, en reconnoissance des biens qu'ils avoient reçûs par leur moyen, les canoniserent. Mais l'Archevêque de Goa venant à Coulan en 1599. leur défendit d'en honorer la memoire, comme étant Heretiques. Ces Chrétiens quitterent leur Eglise aux Portugais, & en bâtirent une autre à une demie lieüe de la Forteresse. Ils la dédierent à Nôtre-Dame, & y font l'Office Divin à leur mode. L'Archevêque de Goa leur donna un Prêtre, pour déservir leur Eglise, où l'on ne disoit aucune Messe. Outre ces Chrétiens, il y en a quantité d'autres le long de la Côte, qui ont été convertis par les Jesuites, & par les Religieux de S. François; si bien qu'en 1600. on comptoit depuis Coulan, jusqu'au Cap de Comori, quatorze mille Chrétiens, qu'on avoit tirez de l'Idolâtrie, ou du Mahometisme.

Les Jesuites ont une Maison à Coulan, où demeurent sept ou huit Peres, qui ont soin non-seulement d'entretenir les Portugais dans leurs devotions, mais qui travaillent aussi à la conversion des Infideles, & à confirmer les Indiens, habitans de cette Ville, qui se sont convertis, dans la Foy Catholique. Ils ont aussi la charge de deux Paroisses, qui sont hors la Ville, composées de Païsans, qu'ils ont convertis. Ils tiennent aussi des Ecoles, & un Seminaire, où l'on entretient des enfans orphelins, qui sont originaires du Païs, ausquels on enseigne à lire & à écrire, & la Doctrine Chrétienne, pour faire le Service Divin dans cette Contrée.

De la Religion du Royaume de Travancor.

CE Païs est habité par des Idolâtres & des Mahometans, & d'un grand nombre de Chrétiens. S. François Xavier y baptisa en même tems en 1544. plus de dix mille personnes, & une quantité innombrable à la suite, qu'il baptisa, aprés les avoir instruits, & leur avoir fait briser les Idoles.

Davity, de l'Asie.

Conversions par S. François Xavier.

Ce qui contribua à ces grandes conversions, fut que le Roy commanda à ses Sujets d'obeïr à ce Pere, comme à lui-même. Mais les grandes persecutions qui arriverent à la suite, nuisirent beaucoup à ces heureux commencemens: car ce Roy, qui parut d'abord avoir de la ferveur pour la Foy, s'étant picqué contre les Portugaïs, il fit défenses à ses Peuples de se faire Chrétiens, & contraignit ceux qui l'étoient, de renoncer au Christianisme, les affligeant de diverses manieres. Ce qui fit que plusieurs monterent sur Mer avec leurs femmes & leurs enfans, & d'autres se cacherent dans les montagnes, pour éviter sa colere. Il chassa même les Jesuites de ses Etats: Mais s'étant reconcilié à la suite avec les Portugais, il favorisa les Chrétiens, & rappella ces Peres.

Il y a deux lieux de résidence dans ce Royaume pour les Jesuites: l'une est à Couleche; l'autre à Retera, d'où ils vont continuellement visiter les Chrétiens de cette Côte. Il y a trois Peres à Coukeche, qui ont la charge de dix-huit Eglises, & prêchent la Foy à ceux qui sont encore Idolâtres.

Ceux qui demeurent en ces deux Maisons de Travancor, dépendent du Supetieur de Coulan, qui les peut changer, & y en mettre plus ou moins, comme bon lui semble. Les Religieux & les Missionaires souffrent beaucoup en ce Païs, tant à cause de la rareté des vivres, qu'à cause de la cruauté des Souverains, qui sont Payens: De telle sorte, que ces Missionaires courent souvent

risque de la vie, comme il arrive frequemment.

Il y a aussi une Eglise à Cotate, où il s'est fait beaucoup de conversions, de même qu'à Matadavalur.

Les Païs des Montagnes de Malabar, qui contiennent neuf ou dix Royaumes, sont gouvernez par divers Princes Idolâtres. L'on y voit beaucoup de Chrétiens de S. Thomas, dont voici l'établissement.

Aprés que S. Thomas eut converti ceux de Meliapour, la Foy s'y conserva quelque tems: mais il arriva à la suite que des Rois Infideles s'étant emparez de ce Païs, saccagerent Meliapour, & massacrerent tous les Chrétiens, à la réserve de quelques-uns, qui s'enfuirent dans les Montagnes de Malabar; au sujet de quoi, on les appelle Chrétiens de la Serra, parce que Serra en Portugais, veut dire Montagne. Les autres passerent aux Royaumes de Cranganor & de Coulan. D'autres s'arrêterent au Royaume de Travancor, où l'on trouve encore à present de ces Peuplades, qui n'avoient toutefois que le nom de Chrétien, quand l'Archevêque de Goa fut en ces Montagnes. Les autres se retirerent aux confins des Etats de Calicut, dans un Païs, appellé Todamalaa; mais peu à peu ils perdirent toutes les lumieres de la Foy. Enfin tous se retirerent aux Montagnes de Malabar, avec les autres, qui étoient bien venus des Rois Payens, à cause des grands privileges que le Grand Empereur de Malabar, Sara Perimal, leur avoit donnez. Ils voulurent avoir un Roy, qui se nommât le Roy des Chrétiens, qui étoient alors dispersez en divers Païs, & vivans sous différens Princes; afin qu'étant unis sous un Roy, ils pûssent se maintenir contre les Infideles. Ce premier Roy, appellé Beliarte, prit le titre de Roy des Chrétiens de S. Thomas, lequel étant venu à mourir sans enfans, chacun de ces Chrétiens demeura sujet au Prince és états duquel il vivoit,

Chrétiens de la Serra.

Voila l'état auquel ils étoient, quand les Portugais entrerent dans l'Inde. Lors ces Chrétiens les envoyerent prier de vouloir faire que leur Roy Chrétien les prît sous sa protection contre les Infideles. Or quoi que ces Chrétiens soient Sujets aux Rois Payens, aux Païs desquels ils habitent, & gardent leurs Loix, toutefois, en ce qui concerne la Religion, ils s'unissent comme Chrétiens en corps de Republique, dont le gouvernement tant spirituel, que temporel, est commis à un Evêque, auquel se rapportent toutes les affaires. Les Rois Payens leur font veritablement beaucoup de tort; mais ils ne touchent point à leurs privileges, & ils ne sçauroient procéder au châtiment de leurs crimes. Que si quelque Roy leur fait tort, en contrevenant à leurs privileges, ils en demandent aussitôt raison, & le Roy se soumet à leur en faire satisfaction; & pour réparation, ils font faire ordinairement une main, ou un bras d'argent, qu'il envoye par offrande aux Eglises des Chrétiens, ausquels il a fait le tort.

Il y a dans ces Montagnes de Malabar des Mahometans, des Chrétiens, des Juifs, qui ont particulierement dans Parn, une des Villes de ces Royaumes, leur Synagogue. Au Royaume de Changanore, les Payens, Chrétiens de S. Thomas, ont été convertis à la Foy Catholique.

Pimienta.

Le Royaume de Pimienta est Idolâtre, & neanmoins plusieurs Chrétiens de S. Thomas y habitent, ayant été presque tous convertis à la vraie Foy.

Carturte.

Enfin celui de Carturte n'est plus Schismatique, ni Nestorien. Il reconnoît l'Eglise Romaine. Il y a une Eglise de Chrétiens, sous le Titre de Nôtre-Dame. Il y a aussi des Chrétiens à Corolangate, de même qu'à Inapely & Palipora. Les Chrétiens de S. Thomas ont été pareillement convertis par l'Archevêque de Goa à Parapely. Leur Eglise est S. George. On solemnise à Coterte le 3. Juillet une

Fête particuliere en l'honneur de S. Thomas. Il y a deux Eglises, où l'abord du Peuple est fort grand. Or, afin de faire voir le commencement & la fin de leur mal, il faut sçavoir que la Religion Chrétienne étant tout-à-fait bannie de Meliapour, les Evêques & les autres Ecclesiastiques, en furent exterminez: Si bien que ceux de la Serra furent long-tems sans en avoir; & ne leur étant resté qu'un seul Diacre, ils le contraignirent à leur dire la Messe: puis resolurent d'envoyer demander des Prélats & des Prêtres à Babylone. On leur envoya trois Evêques: un pour les Indes, avec Titre d'Archevêque, devant faire sa résidence en la Serre; & les deux autres à Socotora & Masina. Ainsi l'Eglise Indienne reconnut celle de Babylone: Et là-dessus Nestorius s'éleva à Constantinople contre l'Eglise; & comme ceux de Babylone furent infectez de ses erreurs, le mal passa par communication au Malabar. Ceux de la Serre en avoient encore de plus grandes, & vivoient de la sorte, quand Alexis de Menezes, Archevêque de Goa, y arriva, lequel tint un Synode à Diamper, & fit condamner toutes leurs erreurs en 1599. De sorte qu'il y resta peu de ces Chrétiens qui ne les eussent abjurées. Le Siege du Prélat de ces gens fut transporté, comme j'ai déja dit, d'Angamale à Cranganor, Forteresse des Portugais, pour un plus grand recours de ces Fideles, & le Pere François Ros, Jesuite, fut le premier nommé par le Pape, qui changea le titre d'Archevêque en celui d'Evêque; parce qu'il n'avoit point d'Evêques sous lui.

Malleens. Les Malleens, qui sont des Peuples de ces Montagnes de Malabar, étoient tous Idolâtres auparavant qu'on les instruisît dans la Foy en 1599. par le soin de l'Archevêque de Goa. Ils n'avoient point de Temples publics pour leurs Pagodes; mais chacun avoit son Idole particuliere, qu'il adoroit à sa maison. Presentement il y en a plusieurs convertis à la Foy Chrétienne. Les premiers

qu'on baptisa, furent huit de leurs Chefs, dont les trois premiers étoient Pandates, avec leurs familles. On continua depuis à les instruire & à les baptiser, & l'on y bâtit une Eglise au Bourg de Priate, dédiée à S. Michel. Au pied des rochers des Malleens, dans les Etats du Roy Caranarete, il y a une Eglise des Chrétiens de S. Thomas, dédiée à S. Augustin.

De la Religion du Royaume de Bengala.

CE Royaume, qui donne le nom au Golfe, qu'on appelle *Sinus Gangeticus*, est au Nord de celui d'Orixa. Il y a dans ce Royaume plusieurs sortes de Religions. On y voit des Juifs, des Mahometans & des Payens, qui ont diversité de ceremonies. Ce qui rend parmi ces Idolâtres ce Païs plus recommandable, est le Fleuve du Gange, dont les Mahometans tiennent les eaux saintes, croyant que celui qui s'y lave, obtient remission de tous ses pechez, quelques énormes qu'ils soient, & devient aussi pur qu'un enfant ; & que celui qui ne s'y lave point, ne peut être sauve : Ce qui fait que de tous les quartiers de l'Inde & du Levant, plusieurs y vont ; & même le Roy de Narsingue envoye querir dans ce Fleuve l'eau dont il se sert en ses purifications. Il y va seulement de Cambaye environ quatre mille hommes tous les ans ; & quelquefois on trouve prés de cette Riviere trois ou quatre cens mille Pelerins : & plusieurs font de grandes largesses aux pauvres. Ceux de ce Païs adorent un élephant blanc, qui se trouve rarement, & les Rois mêmes l'adorent, & se font la guerre à ce sujet, afin de le prendre sur leurs voisins.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

Leur veneration pour le Gange.

Il y a douze Rois, qui gouvernent ce Païs, dont trois sont Payens ; sçavoir, ceux de Chandecan, de Siripur & de Bacala. Les autres neuf sont Mahometans.

Quant à la Religion Chrétienne de ce Royau-

Chrétiens. me, plusieurs Portugais s'y sont établis ; mais ils vivoient comme sans Religion, parce qu'ils n'avoient aucuns Prêtres qui leur administrassent les Sacremens. C'est pourquoi quelques Jesuites visitans l'Inde en 1598. s'y rendirent ; & les Princes Payens leur ayant offert ce qui leur étoit necessaire pour bâtir des Eglises & des Maisons pour leurs résidences, ils s'y établirent, & ces Rois permirent à leurs Sujets de se faire Chrétiens. Ils en convertirent plusieurs à Dianga & à Siripur, & furent favorablement reçûs du Raju de Chandecan, qui leur permit de bâtir une Eglise dans ses Etats. Le Roy d'Arracan leur permit de bâtir une Eglise à Chatigan, & d'attirer à leur Religion ceux qui voudroient l'embrasser. Le Roy de Bacala leur donna la même permission dans ses Etats.

En 1601. il y avoit dans le Royaume de Bengala quatre Jesuites en deux Résidences, dont l'une étoit au Royaume de Chandecan, où ces Peres convertirent plusieurs Infideles ; l'autre à Chatigan, Forteresse du Roy d'Arracan, où ces Peres firent un fruit merveilleux. Ils faisoient aussi des voyages en plusieurs lieux, principalement aux Bandels ou Bourgs de Charania & d'Anja. Mais en 1602. étant survenu des guerres entre le Roy d'Arracan & les Portugais, les Eglises des Chrétiens furent abbatües, les Jesuites bannis du Royaume ; & quelques-uns y moururent prisonniers. Et il ne restoit plus aux Chrétiens en Bengala, que l'Eglise de Chandecan, qui fut à la fin abbatüe par ce Roy, pour obliger celui d'Arracan : Si bien que les Jesuites furent contraints de sortir tout-à-fait de ces Etats.

Relations du mois de Decembre 1680. Les dernieres Relations de ce Royaume portent qu'un Infidele de cet Etat, converti miraculeusement à la Foy, s'en alla prêcher dans les Terres voisines du Gange, environ deux cens lieües dans la Terre Ferme, où il a baptisé en peu d'années vingt-cinq mille personnes ; & ne pouvant satis-

faire

faire à tant de monde, ni donner aucun autre Sacrement que le Baptême, il a écrit à Goa au Pere Provincial des Jesuites, demandant avec des termes extrêmement engageans, qu'on lui fit la grace d'envoyer des Missionaires, pour l'aider. Ce qu'on fit incessamment. Nous attendons tous les jours les progrés de cette Mission.

De la Religion du Royaume de Siam.

DE tous les differens Royaumes que nous avons nommez au-delà du Gange, ceux de Siam & de Pegou ont été de tout tems les plus considérables. *Relat. de Siam.*

Le Royaume de Siam est borné par la Mer, & par de grandes Montagnes. Il enferme une étendüe de 150. lieües du Midy au Septentrion, & autant d'Occident en Orient.

La situation de ce Royaume est avantageuse, à cause de la grande étendüe de ses Côtes, se trouvant comme entre deux Mers, qui lui ouvrent passage à tous les Païs voisins. On aborde à ces Côtes de toutes parts, du Japon, de la Chine, des Isles Philippines, de Ciampa, de Cambaye, des Isles de Java, de Sumatra, de Golconde, de Bengale & de toute la Côte de Coromandel. Le Royaume est partagé en onze Provinces; sçavoir, Siam, Martavan, Tenasserim, Jonsalem, Keda, Pera, Jor, Pram, Patana, Ligor, Siara, lesquelles avoient autrefois la qualité de Royaumes.

Il n'y a point de Païs au Monde, où il se trouve plus de Religions, & où l'exercice en soit plus permis, que dans le Royaume de Siam. Les Gentils, les Chrétiens & les Mahometans, qui se partagent tous en différentes Sectes, ont toute leur liberté, pour suivre le culte qui leur semblera le meilleur. Les Portugais, les Anglois, les Hollandois, les Chinois, ceux du Japon, les Pegouans, ceux de Cambaye, de Malaca, de la Cochinchine, de Ciampa & de plusieurs autres lieux du côté du *Relat. des Mission. Franc.*

Septentrion, ont leur établissement à Siam. Il y a prés de deux mille Catholiques, la plûpart Portugais, qui de divers endroits des Indes, d'où ils ont été chassez, se sont refugiez à Siam, où ils ont un quartier separé, qui fait un Fauxbourg de la Ville. Ils ont deux Eglises publiques, dont l'une est sous la conduite des PP. Jesuites, & l'autre est gouvernée par des PP. de S. Dominique. Ils y ont autant de liberté pour leur Religion, qu'ils en auroient à Goa. On fait l'Office Divin, on prêche, on porte en Procession le S. Sacrement, & les Payens n'oseroient y trouver à redire. En 1662. pendant que les Missionaires François y étoient, un Siamois fut assez mal avisé pour insulter les Chrétiens, qui assistoient à une ceremonie, qui pour n'être pas entendüe par cet homme, se prit à rire; dont un Portugais zelé s'étant offensé, il le maltraita de coups: de quoi cet homme s'alla plaindre à la Cour; & voulant en faire une affaire d'Etat, croyant qu'étant Sujet du Roy, on prendroit sa cause contre un Etranger, il ne reçut d'autre réponse, sinon qu'il apprît à vivre, & qu'il ne fût pas une autre fois si insolent, que de troubler qui que ce fût dans sa Religion.

On demande pourquoi le Roy de Siam se rend si facile à permettre dans son Etat & dans sa Ville Capitale, tant de différentes Religions, puisque c'est une maxime reçûë des meilleurs Politiques, qu'il ne faut en permettre qu'une, de crainte que venant à se multiplier, la diversité des créances ne partage les esprits, & qu'elle ne soit une occasion de troubles.

On répond que c'est par une autre maxime de politique que ce Prince en use de la sorte: Car comme il tire un grand profit du sejour que les Etrangers font dans ses Etats, soit pour les Arts, soit pour le debit des marchandises du Païs, soit pour l'abord de celles de dehors, il les invite par cette liberté, qu'il accorde à tous, à s'établir chez

lui, & à y continuer leur commerce. Il y a encore une autre raison de cette conduite; c'est l'opinion qui regne parmi les Siamois, que toute Religion est bonne. C'est pourquoi ils ne paroissent contraires à aucune, pourvû qu'elle puisse subsister avec les Loix du gouvernement du Païs.

Ils disent que le Ciel est comme un grand Palais, où plusieurs chemins vont aboutir. Les uns sont plus courts: d'autres plus frequentez; d'autres plus difficiles: mais tous arrivent enfin au palais de la felicité, que les hommes cherchent: Que ce seroit une chose trop difficile, que de vouloir déterminer quel de ces chemins est le meilleur, dautant que les Religions étant en grand nombre, l'examen de toutes seroit fort ennuyeux, & on consommeroit toute sa vie en cette recherche, auparavant que de se bien résoudre: & comme ils croyent la pluralité des Dieux, ils ajoutent qu'étant tous de grands Seigneurs, ils exigent des hommes des cultes differens, & veulent être honorez en plusieurs manieres.

Ceux qui ont examiné de prés le sentiment des Siamois sur la Religion, assûrent que l'indifference sur ce point, est une des maximes des plus reçûës & des plus approuvées parmi leurs Docteurs. La douceur de leur naturel, l'abord & la fréquentation de tant d'Etrangers, la condescendance politique qu'ils sont obligez d'avoir pour eux, les ont engagez dans cette pernicieuse opinion, qui fait que désesperant de trouver la verité, ils ne se soucient point d'en faire la recherche. Cette indifférence est un des plus grands obstacles à leur conversion: Car quand les Docteurs Chrétiens leur proposent nôtre Foy, & qu'ils leur expliquent les raisons qui en prouvent la verité, ils ne contredisent pas; & avoüant que la Religion des Chrétiens est bonne, ils représentent seulement qu'il y a de la temerité à rejetter les autres Religions; & puis qu'elles ont pour but d'honorer les Dieux, qu'il

faut croire qu'ils s'en contentent. Voila de quelle maniere raisonnent les Siamois: En quoi ils découvrent leur aveuglement, puisque leur indifférence pour la Religion, ne procéde que de l'ignorance de l'Unité de Dieu, qui ne peut être honoré par des cultes contraires & oppolez.

Cette indifférence est cause que ne s'étudiant à quoi que ce soit, ils témoignent une froideur pour les choses mêmes qu'ils professent de croire, dont ils ne paroissent pas fort persuadez. C'est ce qui fait qu'il est mal-aisé de bien declarer quels sont les points de leur Religion. Leurs Sacrificateurs mêmes n'en parlent qu'avec doute, & aiment mieux vous renvoyer à leurs Livres, que de s'engager à répondre.

Relat. de Siam, de L'Isle. Les Siamois sont Idolâtres. Ils ont un grand nombre de Temples, dans lesquels on voit une infinité d'Idoles; & leur multitude n'est pas moins étrange que leur figure & leur grandeur. On en voit dans leurs Temples & dans leurs maisons, de toute matiere & de toute taille. Les unes sont d'or & d'argent; les autres sont faites de bois, de brique, de pierre, & dorées par dehors. On en voit de dix-huit & de vingt pieds, & même jusqu'à quarante pieds de hauteur. La multitude des Temples qu'on y voit, vient en partie de ce que chaque Roy, à son avenement à la Couronne, fait bâtir un Temple, où il met un grand nombre d'Idoles. Celui que l'on appelle le Temple du Roy, est environné de quatre galleries, où il y a plus de quatre cens de ces Idoles, fort bien travaillées & dorées. Dans les maisons des Sacrificateurs, on voit aussi des galleries, où il y en a trois ou quatre cens de differentes grandeurs & figures, toutes dorées & d'un fort bel éclat.

Les Temples qu'ils bâtissent à ces Idoles, sont tres-somptueux. On diroit que les Siamois n'ont d'adresse & du bien que pour ces ouvrages; & autant qu'ils sont moderez pour leur dépense, &

tout ce qui les concerne, autant ils se montrent prodigues pour bien loüer leurs Pagodes. Ces edifices sont solides, & sont à peu prés comme nos Eglises. Ils ont une grande entrée. Les portes sont dorées. Le dedans du Temple est peint. Le jour y entre par des fenêtres étroites & longues, prises dans l'épaisseur du mur. Au fond du Temple, dans le lieu le plus éloigné de la porte, est l'Autel, où l'on monte par plusieurs degrez, qui s'élevent en amphitheatre, sur lequel sont posées les Idoles. Prés de ces Temples, sont les Convens des Sacrificateurs, qui sont ordinairement les mieux logez de tout le Païs. Ils ont leurs dortoirs & leurs cellules, où ils vivent en commun, toutes separées les unes des autres, à la maniere des Chartreux & des Camaldules.

Leurs Prêtres sont appellez Talapoins, & ils sont en si grande quantité, qu'ils surpassent celle de nos Religieux en Europe. On dit qu'il y en a plus de trente mille dans la seule Ville de Juthia. Mais ce que disent quelques-uns, n'est pas probable, que le tiers de tous les habitans du Royaume sont Talapoins. Ils observent, dit-on, un jeûne perpétuel, & sont obligez de garder la continence, tant qu'ils portent l'habit de leur profession, sous peine d'être brûlez tout vifs. C'est pourquoi ils passent pour être fort sobres & fort chastes, quoi que leurs Communautez soient veritablement des écoles de toute sorte d'abominations. Quand ils s'ennuyent de vivre sous cette Discipline, ils peuvent quitter leurs habits, & se marier. Et comme ils ne font pas autre chose, en faisant profession de Talapoin, que de se revêtir de l'habit qui leur est particulier, on peut bien dire que dans ce Païs-là, c'est l'habit qui fait le Moine. Cet habit est une robe de toile fort fine, qui descend jusqu'aux genoux, de couleur jaune; parce qu'ils estiment que cette couleur est sainte. Ils ne different en rien de ceux du Peuple, pour la figure,

Talapoins.

Mandeslo.

ſinon qu'au lieu de caſaque, ils portent comme un baudrier de toile rouge, qui va de l'épaule gauche, couvrant l'eſtomach, juſqu'au côté droit. Ils vont pieds nuds & tête nüe, ſans cheveux, portant à la main un éventail de feüilles de palmier, dont ils ſe couvrent la tête contre l'ardeur du Soleil. Ils ſubſiſtent du revenu de leurs Temples, des aumônes qu'ils reçoivent des Rois & des grands Seigneurs, des offrandes qu'on fait aux Idoles, & de la quête que les jeunes Talapoins vont faire par la Ville. Ils vivent tous en commun, ſous la conduite d'un Chef. Leur nourriture eſt pauvre & auſtére, & ils ne font qu'un repas par jour, ne leur étant permis de manger que du fruit. Ils ont dans leurs Temples un Chœur, avec des ſieges de côté & d'autre, à la façon des nôtres, & où ils chantent à certaines heures deſtinées à la priere, le matin, le ſoir & à minuit. Ils ont parmi eux une eſpece de Hierarchie, ſous la direction d'un Sancrate, qui eſt un perſonnage de grande conſidération. C'eſt lui qui préſide au Pagode du Roy, qui eſt à deux lieües de Siam. Nous pouvons l'appeller le grand Talapoin, auquel tous les autres Prêtres obéïſſent. Son autorité eſt grande dans les affaires de la Religion. Son logement eſt magnifique. Le reſpect que l'on a pour lui, eſt ſi grand, que l'on rend même quelquefois de moindres honneurs à la perſonne du Roy. Il eſt fort reſpecté de ce Prince ; en ſorte qu'il a l'honneur de s'aſſeoir auprés de lui, quand il lui parle, & ſe contente de lui faire une mediocre inclination de tête : Ce qui eſt un privilege de ſon éminente Dignité, & un honneur, qui n'eſt accordé qu'à lui ſeul, tous les grands Seigneurs de l'Etat ne parlant jamais au Roy qu'à genoux, & le viſage baiſſé contre terre : Auſſi voit-on ſouvent cette premiere place remplie par des Princes du Sang ; & les Rois mêmes de ces Païs ne font pas difficulté de ſe faire recevoir parmi les Talapoins.

Le grand Talapoin.

Il y en a d'autres sous ce grand Prêtre, constituez en Dignité, & sous ceux-ci d'autres encore, d'un ou de plusieurs ordres inferieurs. Les uns sont seulement pour vivre en particulier : les autres ont quelques fonctions, qui regardent le public ; d'autres ont soin des Temples, & de faire observer les ceremonies. Ceux-là se nomment Sancrats, qui est la plus noble race de tous ; & tous ont quelque marque de distinction dans leurs habits. On choisit parmi eux les plus habiles, pour être Prêtres, & pour leur donner la conduite d'une Mosquée. Ils sont comme les Curez, qui parlent au Peuple les jours de Fêtes, & qui sacrifient à leurs Idoles. *Mandeslo.*

Ils ont aussi leurs exercices de Communauté dés la pointe du jour, & sur le soir, ils s'assemblent au son de la cloche, pour faire leurs prieres, au milieu desquelles, & à diverses poses, ils répetent souvent les plus importans Preceptes de la Loy, dont le premier est de ne point tuer les animaux, le second est de faire du bien aux Talapoins, pour le retrouver un jour augmenté & multiplié par leur credit en l'autre vie : & c'est un point de Doctrine, que ces imposteurs debitent le plus souvent au Peuple ; & le Peuple étant persuadé que selon le degré de liberalité qu'il aura exercé envers eux, il possedera dans l'autre monde plus ou moins de felicité, il a soin de leur faire tout le bien qu'il peut, selon ses richesses. Comme ils prétendent qu'on leur fasse toûjours du bien, ils se montrent justes en ce point, qu'ils en veulent aussi faire autant aux autres. En effet, ils exercent l'hospitalité à tous ceux qui se présentent, & ont au devant de leurs maisons certaines salles, proprement disposées, où ils les reçoivent, & leur font part d'une façon modeste & religieuse, de ce qu'ils ont de superflu.

Les Peuples, qui sont ordinairement admirateurs des choses qui ont de l'apparence, les ont en grande veneration, les considérant comme ceux,

par qui, aprés leur mort, ils peuvent parvenir à la possession assûrée des tres-grandes richesses ; & le respect qu'ils leur portent, empêche qu'ils ne s'apperçoivent des désordres secrets qui regnent parmi eux, & qui sont une suite necessaire de la vie oisive qu'ils menent : D'où vient aussi qu'ils laissent ces bonnes gens dans une fort grande ignorance ; en sorte que confondant toutes les Religions, ils vont indifféremment faire leurs prieres, tantôt dans les Temples des Idoles, tantôt dans les Eglises des Chrétiens.

Idem. Religieuses. Ils ont aussi des Religieuses ou Beguines, qui sont des femmes devotes, déja avancées en âge, demeurant prés des Mosquées, pour se trouver & être plus assidües aux prieres, aux Prédications & aux Sacrifices qui s'y font ; mais elles ne font point de vœu ; & n'ont point de Regle ni de Discipline particuliere.

Le simple Peuple & les Talapoins s'assemblent en certains jours de Fêtes dans les Temples, pour rendre leurs honneurs aux Idoles. Comme ils croyent que c'est un mal que de tuer les animaux, ils ne sacrifient rien qui ait vie ; mais ils offrent seulement & donnent aux Idoles des fruits de la terre, du ris & des étoffes : lesquelles choses aprés qu'elles ont demeuré exposées quelque tems devant les Idoles, servent aux Talapoins. C'est une chose digne de compassion de voir ces Peuples abusez rendre tant d'honneur à des masses de pierre. C'est une chose surprenante de voir leur devotion extérieure, & les marques qu'ils donnent du respect & de la confiance religieuse qu'ils rendent à ces Idoles. Quelques-uns d'eux ont voulu se justifier du crime d'idolâtrie, disant qu'ils reconnoissent, & qu'ils honorent un Dieu suprême Seigneur de toutes choses ; & que s'ils ont des figures, ce n'est que pour conserver l'image & la memoire des grands Hommes, qui ont vêcu saintement selon leur Loy ; afin qu'en considérant leurs portraits,

ils ſoient excitez à imiter leurs vertus, par le ſouvenir de leurs perſonnes.

C'eſt à la verité ce que quelques Prêtres Siamois répondent aux Chrêtiens, qui les attaquent ſur l'impieté de leur idolâtrie, prétendant n'être pas plus Idolâtres qu'eux, dans l'uſage qu'ils font des Images, qu'ils expoſent à la veneration des Peuples.

Il eſt pourtant certain que cette réponſe, qu'ils ont empruntée des Chrêtiens, ne peut les juſtifier de l'idolâtrie: Car en premier lieu, il eſt conſtant que ces Peuples ſont tres-chancelans dans la créance de l'unité d'un Dieu. Ils n'ont aucun culte déterminé pour ce premier Eſtre. Leurs Livres n'en font aucune exacte mention. De plus, les honneurs divins qu'ils rendent aux Idoles, ſe terminent abſolument à l'Idole même, ſans qu'ils ſoient rapportez par eux à quelque autre ſujet qui ſoit different d'elles; & lors qu'ils invoquent l'Idole, ils lui demandent abſolument, ſans aucun rapport à Dieu, les choſes qui ne dépendent que de ſa volonté, comme ſont la vie, la ſanté & le ſuccés de leurs affaires. Et quand il ſeroit vrai qu'ils honoreroient leurs ſtatües, non comme des Idoles, mais comme des images de Perſonnes illuſtres, ils ſeroient toûjours inexcuſables de rendre des honneurs divins à ceux qu'ils ſçavent n'avoir point reconnu le vrai Dieu, unique Créateur & Seigneur de toutes choſes.

C'eſt ce que les Miſſionaires François, qui ſont à preſent à Siam, ont reconnu, par le moyen de leur Truchement Chrêtien, aux occaſions qu'ils ont recherchées d'entrer en conference avec les Talapoins. J'en rapporterai en ce lieu un exemple. M. l'Evêque de Berythe, dont j'ai déja fait mention, étant à Tenaſſerim, Ville Capitale d'une Province de ce Royaume, alla viſiter un des principaux Prêtres de ce lieu-là. Un Portugais lui ſervit d'Interprete. Aprés l'avoir ſalüé à la façon du

Païs, pour ne pas étonner ce vieillard, il l'interrogea, comme s'il eût voulu apprendre de lui sa Loy. Cet homme commença son discours, nous disant qu'il falloit poser pour principe qu'il y avoit sept Dieux, que leur demeure étoit au Ciel, que c'étoit une terre délicieuse, qui regorgeoit de plaisirs, où il falloit arriver aprés la mort. M. de Berythe lui proposa de son côté les articles de sa créance, sans refuter ses extravagances: ce qu'il témoigna écouter avec satisfaction; & avoüa enfin qu'il croyoit la Religion Chrétienne fort bonne, & que le Dieu des Chrétiens & le sien étoient freres; que le sien étoit l'aîné, & plus puissant que son cadet: ce qui parut, disoit-il, dans un different qu'ils eurent ensemble, qui les ayant obligez d'en venir aux armes entre eux, ce cadet avoit été vaincu, pris & mis à mort, en punition de sa révolte.

Voila la rêverie que conta ce Docteur, qui fait assez voir combien ces Peuples sont éloignez de la connoissance du vrai Dieu.

Le fondement de cette Histoire si extravagante, pourroit être de ce qu'il avoit oüi dire que le Dieu des Chrétiens avoit été mis en Croix, & y étoit mort: ce qu'ils ne peuvent pas ignorer, dautant qu'ils voyent sur nos Autels l'Image du Crucifix. M. de Berythe prit de là occasion de lui parler de la Resurrection, lui proposant une objection, qui fut telle; qu'il s'étonnoit comme il pouvoit croire en même tems que la Religion des Chrétiens fût bonne, comme il l'avoüoit, & que cependant le Dieu qu'adore cette Religion, fût mort, étant difficile de croire qu'une Religion soit bonne, qui n'a point de Dieu; & que si le Dieu des Chrétiens est mort, il n'est plus, ou il faut qu'il ait été ressuscité, s'il est encore.

Cette objection, qui ne lui fut faite que pour lui donner entrée au discours de l'Incarnation du Verbe Eternel, & lui faire entendre comme le Dieu

des Chrétiens avoit été mortel & immortel selon les deux natures, qu'il unissoit en sa divine Personne; cette objection, dis-je, l'embarassa tellement, qu'il ne s'en put tirer, qu'en finissant lui-même l'entretien, & nous renvoyant à la lecture des Livres, qui traitent de leur Religion. Cependant ce Prêtre étoit un des plus considérables du Païs. Il étoit Superieur de plusieurs Talapoins, & gouvernoit un fameux Temple. On avoit adressé ces Messieurs à lui, comme un personnage d'érudition, qui pouvoit satisfaire à leurs demandes, & résoudre leurs doutes.

Ils en ont encore fondé quelques autres; & quand on leur demande ce qu'ils pensent du nombre des Dieux, pas un d'eux ne répond qu'il n'y en a qu'un: mais les uns répondent sept; les autres neuf, & d'autres un autre nombre: Ce qui prouve ce que nous avons avancé, que les Siamois sont Idolâtres, puis qu'ils transferent le culte qui est dû au vrai Dieu, à des Idoles, qui sont l'ouvrage de leurs mains, & à des hommes mortels, qui sont l'ouvrage de ce même Dieu Souverain & unique; auquel soit gloire & honneur à jamais.

Les Siamois étant si peu fermes en leur propre Religion, qu'ils n'ont pas de grands sentimens de la vie future, on ne peut pas dire qu'ils croyent l'immortalité de l'ame; car ils n'en assûrent rien. Ils ne disent pas aussi qu'elle finisse avec le corps; au contraire, ils sont dans cette opinion qu'elle le survit. C'est pourquoi, dés leur vivant, ils ont soin de se pourvoir des besoins de l'autre vie. Ils font amas d'argent. Ils épargnent tout ce qu'ils peuvent, & le cachent en quelque lieu avec tout le secret possible; en sorte que le mari ne le dit pas à sa femme, ni le pere à ses enfans, ni l'ami à son plus intime. On ne peut dire le nombre d'argent que cette opinion fait cacher tous les jours; en sorte que cela peut monter à des sommes immenses: & pour empêcher qu'on ne les cherche, ils

fortifient cette premiere opinion d'une autre, qui n'est pas moins ridicule, que le plus grand sacrilege qu'un homme puisse commettre, c'est de dérober l'argent des morts.

Ils pourroient pourtant se désabuser de cette opinion, qui les incommode durant leur vie, & ne leur sert de rien aprés la mort, s'ils observoient la datte des tems qu'on a mis en depôt sous la terre ces sommes de réserve, destinées à l'usage des pauvres ames errantes; car ils verroient ou qu'elles n'en ont aucun besoin, ou qu'elles oublient le lieu où ces trésors ont été cachez, puisque jamais les ames ne reviennent les querir. Cette opinion n'est pas seulement dans la tête du Peuple; les grands Seigneurs & les Princes ont aussi soin de se pourvoir pour l'avenir: mais ils ne cachent point leurs trésors en des lieux inconnus. Ils font élever de belles & grandes pyramides, qui ont cela de commode pour les ames de ces illustres morts, qu'elles leur servent de marque & d'adresse, pour mieux retrouver l'endroit de leurs trésors.

On voit parlà que les Siamois croyent qu'aprés la mort, il y a une autre vie: Mais puis qu'ils pensent avoir besoin d'argent, pour subvenir aux necessitez de leur future condition, ils ne pensent pas que l'ame de sa nature, étant spirituelle, aprés être separée du corps, n'a plus besoin de provisions de la qualité de celles qui ne sont employées que pour le soutien de la vie, qui nous est commune avec les bêtes.

Les Preceptes que la Religion des Siamois prescrit pour le reglement des mœurs, sont conformes à la Loy naturelle que Dieu a gravée dans l'ame des hommes pour la conduite de leurs actions. Ces Preceptes se réduisent à deux, qui comprennent les autres; éviter le mal, & pratiquer le bien. Et quant à l'observation du premier, les Siamois ont en horreur l'injustice. Ils ne sont ni malicieux, ni cruels, ni fourbes. Et pour le second Precepte, ils

font tres-portez à le pratiquer, exerçant la charité envers tout le monde, principalement envers les Etrangers, les passans, les animaux & les morts. Ils sont superstitieux en ce qui regarde les animaux, comme il a été dit.

Les Talapoins se ressentent de leurs charitez plus qu'aucun autre. Quoi qu'ils soient pauvres par leur profession, ils sont les mieux pourvûs, par l'abondance des aumônes qui leur sont journellement distribuées. On leur donne rarement de l'argent; mais on leur est liberal des choses qui croissent dans le Païs: de sorte qu'il leur reste assez de quoi en donner aux autres, comme ils font dans les occasions. Pour recüeillir ces aumônes, ils envoyent par la Ville des jeunes Talapoins, qui les demandent de porte en porte, comme nous avons dit. Il y a des jours de Fêtes, où le Peuple a la devotion de les porter lui-même, sur tout quand il va à quelque pelerinage.

Ces Missionaires rapportent que pendant qu'ils étoient à Siam, & qu'ils furent obligez, à cause d'une inondation qui noyoit la Ville, d'aller sur une montagne, où il y avoit un celebre Pagode, ils y virent un grand concours de Pelerins, chargez de quantité de presens, pour enrichir le Temple, l'Idole & les Talapoins, qui ne sont jamais oubliez.

Entre les choses que ces Pelerins reveroient dans ce Temple, étoit la figure de la plante d'un pied humain, d'une grandeur extraordinaire. Elle avoit bien trois pieds de long, & quinze pouces de large. Ils disent que c'est la figure de la plante du pied du premier homme, qui s'imprima sur une pierre, qui est gardée dans ce Temple, lorsque d'une seule enjambée, il porta son autre pied sur une haute montagne, qui est dans l'Isle de Ceylan. Il ne faut pas s'étonner qu'ils ayent des Pagodes de quarante pieds de haut, puis qu'ils croyent qu'un homme a pû mettre en même tems ses deux pieds

ſur deux montagnes, diſtantes de plus de mille lieües. Ces preſens apportez à cette plante de pied du premier homme, ayant été ſanctifiez par l'offrande qu'ils lui en faiſoient, paſſoient auſſi-tôt dans les mains des Talapoins, pour être employez à leurs uſages.

Leurs funerailles.

Les Siamois exercent encore la charité envers les morts, & ſont tres-ſomptueux en la celebration de leurs funerailles. C'eſt en quoi ils font plus de dépence. Ils employent quelquefois une année entiere à en faire les preparatifs, & à diſpoſer des lieux convenables pour recevoir les cendres des défunts, dont ils ont une adreſſe particuliere d'embaûmer les corps. Incontinent que quelque perſonne de conſidération eſt morte, comme il faut beaucoup de tems pour apprêter toutes les choſes neceſſaires pour les funerailles, ils ſongent d'abord à empêcher la corruption & la pourriture du cadavre. Enſuite, aprés avoir lavé, raſé & parfumé le corps, ils le font porter auprés d'un de leurs Temples, pour le brûler. Les plus proches pleurent, ſe font auſſi raſer, donnent des aumônes, font faire des prieres par les Prêtres, aſſiſtent au Convoy, habillez de blanc, qui eſt la couleur du deüil, avec un corps de muſique, & accompagnent leurs ceremonies de pluſieurs belles repréſentations de theatre, & de feux d'artifice; en ſorte qu'il ſe fait une tres-grande dépence à ces enterremens, le bucher étant ſouvent fait de bois de bamboux, ou de quelque autre bois précieux : & s'il arrive que ce ſoit le principal Mandarin qui ſoit mort, le Roy y aſſiſte, accompagné de ſes Officiers, & met luimême le feu au bucher. Les Talapoins, qui aſſiſtent à la ceremonie, font pluſieurs tours autour du corps, durant qu'il ſe conſume par les flammes. Quand les corps ſont brûlez, ils enferment les cendres dans un vaſe d'argent, & les mettent ſous un riche tombeau, dans quelquë Temple, ou ſous une belle pyramide, ſelon la qualité ou les facul-

tez du défunt. Dans les Cloîtres de ces Talapoins il y a de ces pyramides d'une extrême hauteur, toutes brillantes d'or, qui est si bien appliqué sur la brique, que les injures de l'air n'en ternissent jamais l'éclat. Ils y mettent à la pointe quelques clochettes, que le vent fait sonner. D'autres ont des sepulchres environnez de plusieurs tours carrées, revêtües de cartes & de gros papier de plusieurs couleurs, qui sont mêlées avec un artifice qui plaît à la vüë: De telle sorte, que ces Peuples ont sçû ôter aux funerailles ce qu'elles ont de lugubre; & par l'appareil des ceremonies dont ils les accompagnent, elles sont moins une occupation de deüil, qu'un spectacle agréable, pour diminuer l'horreur de la mort, & divertir les assistans.

Quoi que les Siamois, soit les Talapoins, ou le Peuple, ne soient pas beaucoup zelez pour leur Religion, qui n'est qu'une superstition inveterée, à laquelle ils sont accoutumez dés leur naissance, on ne peut pourtant nier en un sens, qu'ils n'y ayent une forte attache, étant difficile de la leur faire quitter, pour en suivre une meilleure; non, comme je dis, qu'ils estiment beaucoup plus le culte qu'ils professent, ou qu'ils le croyent plus saint & plus assûré que ceux qu'on leur propose, mais parce qu'ils se sont de tout tems persuadez qu'un culte peut bien être meilleur qu'un autre, sans qu'on soit obligé de le suivre, posant, comme j'ai dit, pour maxime, que plusieurs Religions, quoi que différentes & opposées, peuvent être également bonnes: & s'ils donnent quelque préference à la leur, c'est principalement à cause de sa modestie, en ce qu'elle ne juge pas qu'il faille condamner & rejetter les autres: & au contraire, s'ils conçoivent de l'aversion pour la Religion Chrétienne, c'est principalement pour cette raison, qu'elle pose ce principe, qui neanmoins est tres-assûré, que comme il n'y a qu'un Dieu, il ne peut y avoir qu'une seule Religion veritable.

Ceux qui traitent avec les Siamois, pour les attirer à nôtre Foy, observent cette conduite, de ne pas agir par voye de dispute avec eux, & de ne pas attaquer directement leurs opinions; mais s'accordant à leurs dispositions, on leur propose seulement les avantages de la Religion Chrétienne pardessus toutes les Sectes qui leur sont connües. On leur fait entendre l'excellence de la fin qu'elle propose, la sainteté des Loix, les merveilles qui ont accompagné sa publication au monde, & toutes les preuves, qui font voir clairement aux esprits qui cherchent la verité, qu'elle est l'ouvrage du vrai Dieu, qui seul a pû donner aux hommes une Religion si parfaite. En un mot, les Siamois écoutent avec satisfaction les discours qu'on leur tient de la Majesté du Créateur; mais ils ne souffrent pas aisément qu'on les désabuse de leurs superstitions: & quand ils s'apperçoivent que vous prétendez leur donner du scrupule sur ce qu'ils croyent, ils n'ont plus d'oreilles pour vous écouter.

Le Peuple y invoque le Diable, contre le sentiment de leurs Prêtres, qui déclament incessamment contre cette abomination: mais jusqu'à present, ils n'ont pû encore déraciner un mal inveteré, & qu'ils ont succé avec le lait.

Ils n'ont point de jour reglé dans la semaine pour leurs devotions; mais ils en font des particulieres à tous les quartiers de la Lune: & ils ont outre cela une espece de Carême de trois mois, pendant lequel ils s'abstiennent de plusieurs sortes de viandes.

Voila les points particuliers de la Doctrine de ces Peuples, & suivant ce qui se pratique dans ce Royaume, qui n'est plus aujourd'hui, la source de la fausse Doctrine de Xaca, qui fut l'Auteur d'une Religion, qui s'est répandüe dans toutes les Indes, la Chine & le Japon, par laquelle il enseigna la transmigration des ames, & qu'il y avoit

Le P. Tissanier, L. 2. Ch. 6.

aprés cette vie des lieux differens, pour punir les differens degrez des coupables, jusqu'à ce qu'aprés avoir satisfait chacun, selon la grandeur de ses pechez, ils retournoient en vie, sans jamais achever de mourir ou de vivre ; mais que ceux qui suivoient sa Doctrine, aprés un certain nombre de resurrections, ne revenoient plus & n'étoient plus sujets à ce changement. Pour lui, il avoüoit qu'il avoit été obligé de renaître dix fois, pour acquerir la gloire à laquelle il étoit parvenu ; aprés quoi, les Indiens estiment qu'il fut metamorphosé en élephant blanc : Ce qui fait que les Peuples ont tant de respect pour cet animal.

Quelques-uns croyent que Xaca étoit Juif, ou du moins qu'il se servit de leurs Livres. Dans les Commandemens qu'il fit au nombre de dix, il s'en trouve quelques-uns, qui sont les mêmes que ceux du Decalogue. Et pour le tems auquel il vêcut, on le fait contemporain de Salomon. Seroit-ce point quelqu'un de ces miserables, que ce Prince exila dans le Royaume de Pegou, pour y travailler aux mines, comme nous en dirons un mot dans la Religion de ce Royaume. Quoi qu'il en soit, la Doctrine de cet imposteur fit de grands progrés dans le Royaume de Siam ; & quelques-uns tiennent que ce fut là qu'elle fut premierement enseignée : au moins convient-on assez, que c'est de ce Royaume qu'elle s'est répandüe à la Chine, au Japon & autres Etats, où les Bonzes se vantent d'être Disciples des Talapoins, Sectateurs de Xaca. Et c'est ce qui a fait dire à un Missionaire, que le Royaume de Siam est la Mere de toute idolâtrie : Ce qui n'est plus presentement, puisque les Siamois mêmes vont apprendre les maximes de Xaca dans le Royaume de Laos, comme dans une Université.

le P. Marini.

Je viens donc de faire voir quelle est la Religion de l'Etat dans le Royaume de Siam ; mais toutes autres sortes de Religions y sont aussi permises,

comme nous avons dit. Il y a quantité de Mahometans, ou de Mores, comme on parle dans les Indes, & dans tous ces Païs Orientaux. On dit qu'il y en a trente mille familles dans la seule Ville de Juthia, & qu'ils y sont puissans, & qu'ils y ont plusieurs Mosquées. Je ne sçai d'où y est venu ce grand nombre, si ce n'est que les Perses & les Arabes, qui ont trafiqué de tout tems dans ce Royaume, y ont répandu le venin de leur Religion. Mais il se trouve aussi qu'il y a environ cent soixante ans qu'un Capitaine Turc de l'Armée que Soliman, Bacha du Caire, conduisoit dans les Indes, s'étant écarté du reste de la Flote, vint aborder avec son Bâtiment sur la Côte de Tenasserim, & qu'il prit parti chez le Roy de Siam avec un grand nombre de Janissaires.

Mendez Pinto.

Mais on pourroit ici demander s'ils n'ont point eu connoissance de la Religion Chrétienne dans les premiers siecles de l'Eglise, puisque Jesus-Christ avoit assûré que son Evangile seroit prêché par tout le Monde, & que Tertullien a reconnu que cela étoit déja pleinement accompli de son tems.

C'est la Tradition de l'Eglise, & même de ces Païs Orientaux, que S. Thomas est allé aux Indes. La Ville de Meliaput, où cet Apôtre a été martyrisé, & un grand nombre de Chrétiens que l'on a trouvez aux environs de cette Ville, en sont une preuve indubitable. Or il se peut bien faire que quelques-uns de ses Disciples ayent prêché la Foy de Jesus-Christ dans le Royaume de Siam, puis qu'on trouve qu'un Evêque de Meliapur envoya des Prédicateurs jusques dans la Chine. Mais il ne faut pas non plus croire que S. Thomas ait été le seul Apôtre des Indes. S. Jerome assûre que Pantænus, Philosophe Chrétien, qui vivoit environ l'an 200. ayant enseigné dans la celebre Ecole d'Alexandrie, alla aux Indes, pour prêcher l'Evangile ; & l'Histoire Ecclesiastique fait foy

Le P. Marini, lettres de 1625.

De Serm. Eccl.

Ruf. Socr. Soz.

qu'environ six vingt ans aprés, un nommé Frumentius, qui étoit allé par curiosité dans le Païs, revint à Alexandrie, & qu'ayant fait connoître à S. Athanase le grand fruit que l'on pourroit esperer de ces Peuples, si l'on y envoyoit quelqu'un, pour être leur Evêque, ce Saint le consacra lui-même, & le renvoya environ l'an 327. Et il s'est trouvé de ces Chrétiens Orientaux, qui avoient connoissance de cette Mission, & assûroient que c'étoit au-delà du Gange, dans les Païs dont nous avons parlé, que Frumentius étoit allé. *Vincent le Blan.*

Il ne faut pas ici attendre, comme dans les Sieges d'Occident, de longues successions d'Evêques. Ce que nous en sçavons, est que les Chrétiens de ce Païs-là envoyoient en Armenie demander des Prêtres, pour les instruire; que le Patriarche leur en envoyoit, & que cela a toûjours continué depuis: D'où vient que n'ayant reçû leurs instructions que de l'Eglise d'Orient, il ne faut pas s'étonner si l'on a trouvé chez eux les mêmes erreurs qui sont parmi les Syriens, Chaldéens & Armeniens. Ceci neanmoins ne se doit entendre que de ceux qui sont au deça du Gange, & que l'on appelle Chrétiens de S. Thomas; car on ne voit plus que des vestiges de Christianisme dans les Païs plus éloignez, & la fausse Doctrine de Xaca & de quelques autres, qui ont peut-être toûjours été les dominantes, le sont encore aujourd'hui, par la lâcheté des Eglises Schismatiques, lesquelles n'ayant pas conservé la pureté de la Foy, n'ont pas eu non plus assez de charité pour maintenir ces Chrétiens dans la connoissance de leur Sauveur. Mais si-tôt que l'Eglise Catholique a vû dans ces Païs, qui sont si éloignez d'elle, quelque porte ouverte à la prédication de l'Evangile, elle n'a pas manqué d'y envoyer des Ouvriers Apostoliques, pour y secourir leurs freres, & attirer les autres dans la communion de leur bonheur.

Lors donc que les Portugais établirent leur do-

mination dans les Royaumes Orientaux de l'Asie ; comme le même esprit, qui avoit fait entreprendre les découvertes, étoit encore en vigueur parmi eux, ils songerent autant à étendre le Royaume de Jesus-Christ, que celui de leur Prince. Ils arborerent la Croix jusqu'aux extrémitez de l'Orient ; & S. François Xavier ayant commencé ces glorieuses Missions, comme Vicaire Apostolique, fut suivi d'un nombre de Jesuites, qui ont fait un fruit merveilleux dans tous ces endroits. Mais comme cette Societé, dont la charité a tout le monde pour objet, ne pouvoit fournir que peu de Sujets, pour travailler en chaque endroit, il falloit que d'autres s'interressassent avec eux dans ce grand ouvrage : Aussi a-t-on vû grand nombre d'autres Religieux & de Prêtres Seculiers, courir comme eux les Terres & les Mers, pour porter l'Evangile aux Infideles. On établit des Seminaires, pour y élever des jeunes gens de diverses Nations ; afin qu'étant parvenus dans un âge de maturité, ils pûssent prêcher, chacun dans son Païs, la Foy qu'ils avoient reçûë. On y envoya aussi des Evêques ; & le premier qui y fut en cette qualité, fut un Religienx de S. François. Enfin, peu-à-peu on y fonda des Evêchez, qui sont aujourd'hui au nombre de neuf, sous les deux Metropoles de Goa & de Manille. Mais comme c'étoit trop peu que dix ou douze Evêques pour tant de Royaumes & de Provinces qui se trouvent dans ces vastes Contrées, il étoit necessaire d'y en envoyer de nouveaux, qui fissent des Prêtres de ces mêmes Païs, & pûssent mettre ces Eglises en état de se soutenir d'elles-mêmes. L'Eglise Romaine & la Gallicane, qui s'étoient déja autrefois interessées dans le salut de ces Peuples, pendant que les Tartares tenoient la Monarchie de l'Asie, se sont jointes encore en cette occasion : la Gallicane, en fournissant des Sujets ; & la Romaine, en leur donnant leur Mission. L'on consacra trois Evêques François, & le Pape

los fit ses Vicaires dans les Royaumes de la Chine, de la Cochinchine & du Tonquin. Plusieurs raisons, que nous verrons ci-aprés, leur firent établir une Résidence fixe dans la Ville de Juthia, Capitale du Royaume de Siam. M. d'Heliopolis. M. de Berythe. M. de Metellopolis.

Or des Evêchez dont je viens de parler, il y en a un qui a été fondé à Malaca; & il étoit déja venu de là quelques Missionaires à Siam: mais on y avoit fait jusques ici fort peu de fruit; & il se trouve dans une Lettre de 1623. que depuis plus d'un siecle, on ne se souvenoit pas d'y avoir baptisé un seul adulte. *Cardim, dans l'Etat de l'Eglise.*

Maffée, à la verité, & Jarric, rapportent l'Histoire d'un Roy de Siam, qui fut baptisé par un Portugais environ l'an 1542. Mais cela doit être entendu d'un petit Roy de l'Isle Celebes, & non d'aucun des puissans Princes, dont je parle. Le premier, qui a prêché dans ce Royaume, a été le Pere Sequeira, Jesuite, incontinent aprés la mort du Roy Noir; & ni lui, ni quelques autres, qui y étoient allez de Malaca, n'avoient eu la consolation de voir fructifier la parole qu'ils y avoient semée: en sorte que l'on regardoit la conversion des Siamois comme désesperée. Mais depuis que les Hollandois se sont rendus Maîtres de Malaca, le besoin a été bien plus pressant, puis qu'il ne falloit plus attendre aucun secours de ce côté-là: & en effet, il n'y a plus eu d'Evêque, mais seulement un Vicaire General, que l'on appelle Gouverneur de l'Evêché; & les Hollandois y ont fait des Edits tres-rigoureux contre les Catholiques. *1606. Iarric.* *1641.* Le Siege en fut transporté à Macassar.

Ainsi le Royaume de Siam étoit dépourvû de tout secours: mais les Missionaires François y étant arrivez, & ayant reconnu le fruit que l'on y pouvoit faire, commencerent à y travailler, & le Pape étendit sur ce Royaume la Jurisdiction de ses Vicaires.

C'est une chose admirable de voir le zele de ces Prélats & des Prêtres qui travaillent sous eux,

tous en general ne respirant que les travaux & la gloire de Jesus-Christ: Aussi tous ces Païs ont ressenti les effets de leur charité. Nous avons déja vû ce qu'ils ont fait à la Cochinchine & au Tonquin. A l'égard de Siam, ils y ont établi des Seminaires, pour instruire la jeunesse, des Hôpitaux pour les malades, & des Communautez de filles Chrétiennes; & Dieu benit tellement leurs travaux, par les conversions que l'on y fait, que non-seulement les pauvres gens, & des Villages entiers, mais les Talapoins mêmes & les Mandarins demandent le Baptême avec empressement, & que l'on a déja effectivement baptisé quelques Mandarins, & quelques Dames de la Cour. En quoi le Roy leur est si favorable, qu'il a declaré en trois ou quatre occasions qu'il n'empêchoit pas que ses Sujets ne se fissent Chrétiens; qu'il a fait porter parole à un de nos Evêques, qu'il permettroit avec le tems, par un Edit solemnel, la prédication & l'exercice de la Religion Chrétienne; & qu'il a quelquefois fait fermer les portes de ses Temples, & défendre, sous de grosses peines, d'y entrer. Toutes lesquelles choses nous allons décrire amplement, & en détail.

Ces Missionaires étant arrivez à Siam en 1662. comme ils virent que la Chine, la Cochinchine & le Tonquin étoient fermez aux Vicaires Apostoliques, par la persecution qui s'y étoit élevée, & sçachant d'ailleurs le bon accüeil que le Roy de Siam leur avoit fait sur ses Terres, la situation avantageuse de sa Ville Capitale, la commodité d'y apprendre les Langues Orientales, & la facilité d'y entretenir commerce de Lettres avec l'Europe, ils jugerent qu'on ne pouvoit choisir aucun lieu plus propre, pour être le centre general de toutes les Missions d'Orient, où l'on pût perfectionner les Ouvriers Evangeliques, qui seroient envoyez de France, former ceux qui seroient envoyez des autres Royaumes des Indes, pour y prendre les

premieres teintures de la vie Apostolique, & recevoir les uns & les autres, comme dans un asile, lors qu'ayant été appliquez à quelques Missions, ils seroient obligez de se retirer dans les tems des persecutions, ou bien rappellez par leurs Superieurs dans les autres conjonctures. Voyant, dis-je, toutes ces grandes facilitez, ils formerent le dessein d'y établir une de leurs principales Résidences, & d'y jetter les fondemens d'un Seminaire general pour ces Eglises, pour de là se transporter & se répandre dans tous les lieux de leurs Missions: Aussi le S. Siege en ayant été informé, a donné son approbation à l'établissement qu'on y projettoit, en étendant la Jurisdiction des Evêques François, ses Vicaires Apostoliques, sur ce Royaume, & voulant que l'un d'eux y fît ordinairement sa résidence.

M. l'Evêque de Berythe y étant arrivé, il y trouva les deux Eglises, dont j'ai fait mention, qui contenoient en tout quinze cens Chrétiens, ramassez de differentes Nations. Il y avoit même quelques Japonois, qui s'y étoient refugiez; parce que la Foy étoit persecutée dans leur Païs, où trois cens soixante-dix personnes de l'un & de l'autre sexe avoient été martyrisées l'année précédente. La ferveur des Fideles y étoit toûjours tres-grande, quoi qu'elle ne fût plus soutenüe par l'usage des Sacremens, ayant perdu tous leurs Prêtres. Voila l'état auquel il avoit trouvé cette Eglise à son arrivée.

En 1667. il parut si avantageux, que M. de Berythe en écrivit cette même année en ces termes: Nôtre Seigneur convertit toûjours à Siam quelques Gentils, & il y a apparence d'une ample moisson. Il semble que la grace veüille operer quelque chose dans l'esprit du Roy de Siam; car il a voulu depuis peu voir à fond ce que la Religion Chrétienne enseigne: Ce qui nous ayant été rapporté, nous crûmes lui devoir faire present d'un

recüeil d'Images en taille-douce, qui contient tous les mysteres de la Vie & de la Passion de nôtre Seigneur, les douze Apôtres, les quatre Evangelistes, les Fondateurs des principaux Ordres des Religieux, deux des plus illustres Saints de chaque Ordre, & les quatre fins dernieres: Toutes lesquelles choses étoient expliquées en la Langue du Païs. Et le Roy ayant communiqué ce Livre aux plus considérables Docteurs de sa Cour, & aprés avoir été lû & examiné, & lui en ayant fait le rapport, ils lui dirent que la Religion Chrétienne étoit bonne, qu'elle enseignoit des choses fort relevées; mais que celle, dont sa Majesté faisoit profession, étoit aussi bonne. On a sçû depuis que le Roy a dit en quelques rencontres qu'elle lui plaisoit. Et c'est assûrément pour cette raison qu'il favorise encore plus qu'il n'a fait ces Missionaires: De sorte que s'étant souvenu de l'ordre qu'il avoit déja donné qu'on leur envoyât des materiaux pour le bâtiment de leur Eglise, il donna un nouveau commandement d'y satisfaire: Ce qui fut executé alors. Et toutes ces belles dispositions firent esperer quelque coup de grace pour la conversion de cet Etat, par celle du Roy. Mais ces Missionaires ont eu sujet de craindre que les faveurs qu'ils reçûrent alors de ce Prince, ne procedassent de la facilité dangereuse avec laquelle il écoute volontiers toutes les autres propositions qu'on lui fait d'ailleurs de changer de Religion. Il n'y a pas longtems qu'il fut sollicité d'embrasser l'Alcoran par une Ambassade magnifique de la Reine d'Achen, qui gouverne le Royaume le plus considérable de l'Isle de Sumatra, à la place de son frere, qui a embrassé la Religion de Mahomet. Il reçut tres-bien son Ambassadeur; & on a remarqué depuis qu'il traite favorablement ceux de cette malheureuse Secte. De sorte que M. de Berythe, dans une Lettre de 1668. mandoit que le plus grand empêchement qu'ils avoient en la propagation de la Foy

en ce Royaume, étoit le grand credit que les Mahometans y avoient, le zele incroyable avec lequel ils tâchent d'y établir leur fausse Loy, les Charges qu'ils y possédent, le grand commerce qu'ils y exercent, les intrigues qu'ils ont à la Cour, & les mesures qu'ils y ont prises de longue main, pour persuader au Roy de s'attacher à leur Religion, à l'exemple de plusieurs Princes Idolâtres, ses voisins: Qu'il y étoit encore arrivé deux Ambassadeurs: l'un d'Achen; l'autre de Golconde, avec quelqu'un de leurs Docteurs, pour faire de nouvelle instances sur ce sujet: Que ce dernier Ambassadeur avoit même obtenu permission de bâtir une Mosquée à Siam: Que tout cela joint aux grands services que les Mahometans rendent aux Siamois, faisoit apprehender avec raison que le Mahometisme ne s'introduisit enfin dans ce Royaume. Les Lettres des années suivantes ne disent pas que cela ait été fait; & celles de 1669. apprennent les tentatives que l'on a faites auprés du Roy pour cela. Elles apprennent le Baptême d'un Mandarin, & la Conference d'un des Ecclesiastiques François avec le second frere du Roy, sur la Religion Chrétienne, dont on assûre qu'il auroit achevé sa conversion, si sa naissance & son rang lui en eussent donné la liberté: Mais souvent les Princes sont les victimes des raisons d'Etat. Il declara à M. de Berythe, aprés plusieurs Conferences qu'il a eu avec lui, & confessa hautement qu'il n'y avoit qu'un seul vrai Dieu, à qui il rendroit désormais ses adorations. Voila le moyen dont il a plû à Dieu se servir, pour ouvrir aux Missionaires François la porte de ce Louvre, afin d'y prêcher le mystere de la Trinité & de l'Incarnation. Mais comme c'est de lui que dépend la conversion parfaite des Infideles, il n'y a que lui seul qui connoisse quel sera le succés de cette belle ouverture à la Religion Chrétienne, que quelques Gentils embrassent toûjours de tems en tems; & peut-être

que tout le Royaume l'embrasseroit aisément, si quelque Prince Chrétien en pressoit le Roy avec autant d'instance que les Mahometans le sollicitent de leur part de prendre la leur.

Quant à l'état du Seminaire, il fut achevé en cette même année 1668. C'est un grand corps de logis, bâti sur la place, capable de loger plusieurs Missionaires. Il est sous le titre & la protection de S. Joseph. Au reste, ce Seminaire se peuple fort par la vocation de plusieurs jeunes gens de divers Païs, qui promettent de grands fruits; en sorte qu'en 1671. il s'y est trouvé prés de cent personnes.

Quoi que Siam ne fût point de la Mission de ces Vicaires Apostoliques, & qu'ils ne s'y arrêtassent qu'en attendant l'occasion de partir pour la Chine, dont il n'est éloigné que d'un trajet de Mer, qui se fait en trois semaines, ils ne laisserent point de considérer les Chrétiens de cette Ville comme les premices de leur Apostolat. Ils y bâtirent d'abord une petite Chapelle à peu de frais, où ce Peuple pût les jours de Fêtes entendre la Messe, & s'assembler en commun, afin d'y vacquer à l'oraison & à la meditation des veritez Chrétiennes. Ces Missionaires fournirent l'argent qu'il fallut pour acheter les materiaux, & ces nouveaux Chrétiens, zelez, autant qu'on le peut être, la bâtirent eux-mêmes avec tant de diligence, qu'elle fut benîte au plûtôt. On y fit construire un petit retranchement, pour y loger un Ecclesiastique, où se retira celui qui le premier eut le soin de travailler à l'instruction de ces Cathecumenes tout le tems qu'il fut necessaire pour les disposer à recevoir les saints Sacremens.

Cependant ces Missionaires se dispersoient dans la campagne, où ils s'occupoient depuis le matin jusqu'au soir, à expliquer les premiers élemens de nôtre Foy, pour donner à tout le monde la connoissance d'un seul Dieu, Créateur du Ciel & de la

Terre. Ils exposoient autant qu'il falloit, le mystere de la Trinité & celui de l'Incarnation. Ils prouvoient d'une maniere intelligible & populaire, qu'il n'y a qu'une seule Religion veritable; que cette Religion est la Chrétienne, hors laquelle il n'y a point de salut à esperer pour toute l'éternité. Ils firent paroître les mysteres & la morale de cette Religion avec tant d'éclat & de bon sens, que le Peuple admirant la sublimité des articles de nôtre Symbole, & la sainteté des Commandemens de Dieu, protestoit que la Religion qui enseignoit des choses si hautes & si justes, étoit la veritable Religion, qu'il falloit préferer à toutes les autres. Les esprits ainsi échauffez, demandoient le Baptême avec de grands empressemens; ce qu'on ne leur accordoit pourtant point qu'avec de sages considérations, & qu'aprés les avoir bien éprouvez: De telle sorte que par ces heureux succés, le zele des Missionaires augmentant, ils s'appliquerent avec plus d'étude & de travail, à la conversion de ces Idolâtres. Ils acheverent leur étude des Langues, pour se perfectionner, & tournerent en Siamois les prieres & la Doctrine Chrétienne, composant en même Langue un petit Ecrit, divisé en quatre parties, dont la premiere traite de l'existence de Dieu; la seconde, des mysteres de la Trinité & de l'Incarnation; la troisiéme, des marques de la vraie Religion; & la quatriéme, de la maniere de refuter les erreurs de la Religion du Païs. Outre cela, ils instruisoient des Neophytes, pour les préparer à la fonction de Cathechistes, & les mettre même en état de pouvoir être un jour élevez au Sacerdoce.

Cette même année, Dieu benit si visiblement les soins & les remedes d'un d'entre eux, par la guerison des malades, qu'on le fit passer à la Cour & dans la Ville pour un Medecin tres-habile. On estima donc qu'il falloit se servir de cette réputation, pour prendre occasion de sauver les ames,

sous prétexte de guerir les corps; & dans cette vûë, on bâtit auprés du Seminaire un petit Hospice pour les pauvres qui seroient attaquez de quelques maladies, jusqu'à ce qu'on eût le moyen de bâtir & fonder le grand Hôpital, dont on avoit déja conçû le dessein quelques années auparavant, dans l'esperance de convertir par cette voye un grand nombre de pauvres, qui passeront par les mains des Missionaires; car on voyoit tous les jours avec une extrême consolation, que la charité qu'on exerce envers eux dans ce petit Hospice, est un attrait merveilleux, pour les gagner à Jesus Christ, & pour étendre sa Religion dans tout le Royaume.

Cet Hospice de charité pour les malades ne fut pas le seul établissement auquel on donna commencement dans le Royaume de Siam. Celui des Vierges Chrétiennes, dont M. de Berythe avoit pareillement formé le projet, fut mis en exécution dés l'année 1672. par la rencontre heureuse de plusieurs Sujets, qui se trouverent disposez à ce dessein, & qui vivoient déja en Communauté sur la fin de cette année; comme celles qu'on a établies les années précedentes dans la Cochinchine & dans le Tonquin.

Le Seminaire de Siam commença aussi dés cette année, à prendre un si grand accroissement, par le nombre des Sujets de toute sorte de Nations, dont il se peuploit tous les jours, qu'on y parloit dés-lors plusieurs Langues differentes: Aussi faisoit-on état qu'il y avoit prés de cent personnes, outre plus de trente qu'on y attendoit; d'où l'on esperoit de merveilleux progrés.

Tout contribuoit à l'avancement de la Religion dans ce Royaume; mais ce qui parut à la suite, y donna tout le succés qu'on attendoit. Les Evêques Missionaires ayant reçû des Lettres du Roy Tres-Chrétien & du Pape en 1673. pour le Monarque de ce Royaume, à l'effet de le remercier de la pro-

tection qu'il donnoit à la Religion dans ses Etats, lesquelles avoient été portées comme en triomphe, & lûës en grande ceremonie, en presence de ces mêmes Evêques, des Ministres d'Etat & des premiers du Royaume : Ensuite de quoi, ce Roy leur ayant donné une Audience publique & particuliere, dans lesquelles ils avoient eu un entretien de trois heures avec lui touchant les grandes qualitez de nôtre invincible Monarque, de la Maison Royale, du nombre des Princes du Sang, des Troupes & des Conquêtes du Roy; en quoi il témoigna une merveilleuse satisfaction. Mais rien ne produisit un meilleur effet que ce qui arriva dans la suite : Car le Roy ayant demandé quel pouvoit être le motif qui avoit porté les Evêques à passer tant de Mers, & pourquoi Sa Majesté Tres-Chrétienne avoit bien voulu envoyer si loin ses Sujets, ces Prélats lui expliquerent comme le zele du salut des ames en étoit la seule cause, & lui firent entendre que le Roy Tres-Chrétien avoit beaucoup d'ardeur pour étendre le Royaume de Dieu. Cette derniere réponse lui donna encore plus de sujet d'admirer le Prince dont on lui parloit ; jusques-là qu'il dit aux Evêques qu'il seroit bien aise de contribuer à ses glorieux desseins, & que pour lui donner des marques de l'estime particuliere qu'il faisoit de sa vertu, il avoit résolu de lui faire offre dans l'étenduë de ses Etats, d'un Port, où l'on pourroit bâtir une Ville au nom de Loüis le Grand, qui seroit même dans la suite la demeure d'un de ses Viceroïs, s'il le jugeoit à propos. Puis il fit plusieurs questions touchant nôtre S. Pere le Pape, de quelle Nation il étoit, quels Etats il possedoit, & quelles Villes il avoit en sa puissance. Ce qui donna bien de la joye aux Evêques, qui ne laisserent pas échapper l'occasion favorable de raconter l'Histoire du Grand Constantin, & les grands bienfaits que cet Empereur & ses successeurs ont fait au S. Siege & à l'Eglise : En

quoi il témoigna encore plus de plaisir.

Ils eurent à la suite un autre entretien avec le premier Ministre, gendre de ce même Roy, qui leur fit plusieurs questions, qui regardoient nos saints mysteres, demandant en quel lieu nôtre Seigneur Jesus-Christ avoit pris sa naissance, & s'il étoit vrai qu'il fût mort, ou s'il avoit supposé un corps en la place du sien, lors qu'on le voulut faire mourir, ainsi que disent les Mores. Il souhaita ensuite être éclairci sur les mysteres de sa Resurrection & de son Ascension. Des réponses de toutes lesquelles choses il parut être fort content. Mais quoi qu'il ne pût être que tres-avantageux pour la Religion d'avoir instruit ainsi publiquement une personne de cette qualité des principaux points de la Foy, & de lui avoir découvert les secrets du Fils de Dieu, & la conduite adorable qu'il a tenüe, pour operer le salut des hommes, on ne laisse pas de craindre que ce Ministre ne profite pas, comme il devroit, de ces divines lumieres, à cause de l'attachement extrême qu'il a toûjours fait paroître pour le culte de ses Idoles.

En 1674. les Missionaires établirent une nouvelle Paroisse, sous le Titre de la Conception Immaculée de la sainte Vierge, dans un Village à vingt lieües de la Ville Royale de Siam, où il y avoit quelques Chrétiens de différentes Nations, sans qu'il y en eût un seul dans ce nombre, qui fût naturel du Païs; parce que jusqu'alors, personne ne les avoit invitez à recevoir les lumieres de la Foy. C'étoit un lieu qu'il avoit plû au Roy de Siam de donner à ces Vicaires Apostoliques pour un Hospice.

Cette nouveauté donna lieu aux Gentils de faire grand bruit, & de se plaindre hautement de ce qu'on vouloit introduire une Religion inconnüe sans l'autorité du Roy. Mais ce murmure, qui eût été peut-être ailleurs un commencement de persecution contre la Loy du vrai Dieu, fut une

occaſion favorable, dont les Vicaires Apoſtoliques ſe ſervirent, pour autoriſer cette même Loy dans tout l'Etat ; & ces Meſſieurs étant allez droit à Sa Majeſté, pour l'informer des choſes qui ſe paſſoient, & lui ayant preſenté une Requête, pour lui demander qu'il lui plût permettre à tous ſes Sujets d'embraſſer la Foy Catholique, ce Prince declara de vive voix dans une Aſſemblée publique des Grands de ſa Cour, qu'il ne prétendoit empêcher perſonne de ſe faire Chrétien, & qu'il laiſſoit en cela une entiere liberté à tous ceux qui en auroient le deſir. Il ne ſe contenta pas même de cette declaration ; mais il fit bien-tôt aprés porter parole en ſecret à ces Meſſieurs, qu'il permettroit avec le tems, par un Edit ſolemnel, la prédication & l'exercice de la Religion Chrétienne.

Les Relations de l'année 1675. portoient que le nombre des converſions avoit été bien plus grand cette année que les précédentes, & qu'il y avoit de grandes eſperances du ſuccés de la Miſſion de Siam : Que le ſoin que l'on continuoit pour les malades, avoit tellement gagné le cœur des Siamois, qu'on les trouvoit tout autrement diſpoſez à embraſſer nôtre Religion, qu'ils n'avoient paru juſqu'alors ; & qu'il ſembloit que le défaut d'Ouvriers & du temporel, fût dorénavant le ſeul obſtacle qui fût capable d'y retarder les progrés de l'Evangile. Ils proteſtoient que faute de ce double ſecours, on ne faiſoit pas la centiéme partie de ce qu'on auroit pû faire ; parce qu'il y avoit liberté de travailler par tout, ſans contradiction de la part des Puiſſances & du Peuple.

A l'égard des Seminaires, dont nous avons déja dit quelque choſe en paſſant, il faut obſerver que comme il n'y a rien de plus neceſſaire pour la propagation de la Foy en tous ces Païs d'Orient, que d'y avoir de ces Communautez pour y élever des gens du Païs, & les diſpoſer à l'état de Catechiſtes & du Sacerdoce, on le peut faire aiſément

en cette Ville de Siam, où il est permis à toute sorte de Nations de s'établir, & d'où l'on peut trouver des commoditez pour aller presque par tout : par le chemin de terre, aux Royaumes du Pegou, d'Ava & de Laos ; & par celui de mer, à la Chine, à la Cochinchine, au Tonquin, à Macassar, à Bengale, & en d'autres Païs. L'abord de toutes ces Nations en cette Ville, à chacune desquelles on marque différens quartiers hors la Ville pour leurs habitations, offre une grande commodité aux Missionaires, pour apprendre la Langue des Païs ausquels ils seroint destinez, & où ils peuvent s'instruire des coûtumes, des mœurs & des créances de chaque Royaume, & pratiquer des habitudes, pour s'y introduire avec facilité, accompagnant les Marchands qui vont & viennent, & autres qui arrivent à Siam, pour diverses negociations. Enfin, comme l'experience montre à quelles persécutions on est souvent exposé en ces divers Etats, quand on y prêche la Religion Chrétienne, & que les Prédicateurs sont obligez de s'absenter de tems en tems, & quelquefois forcez d'en sortir, c'étoit une chose de grande consequence qu'ils eussent non-seulement un lieu de refuge, où ils trouvassent une retraite assûrée en cas d'exil, mais encore d'où ils pûssent recevoir de tems en tems assistance de conseil, d'argent, & d'autres secours. Et c'est ce lieu que la Providence leur a marqué.

Quant à la disposition du Roy, on pouvoit dire qu'il avançoit fort, sans y penser, les affaires de la Religion, en affoiblissant le credit des Prêtres Idolâtres, pour qui les Peuples ont autant de veneration, que s'ils étoient des petites Divinitez. On dit qu'il en est sorti plus de trois mille du Royaume, que ce Prince a condamnez comme des fugitifs, à de grandes peines ; & les premiers d'entre eux s'étant plaints du traitement qu'on faisoit à leurs Confreres, ils ont encore augmenté l'indi-

gation du Prince contre eux. Les mêmes Relations portoient que ce Prince attendoit toûjours avec impatience la nouvelle de la Paix entre la France & la Hollande, pour envoyer des Ambassadeurs au Pape & au Roy Tres-Chrétien, avec des presens tres-considérables, qui étoient préparez il y avoit long-tems. Voila ce qu'écrivoient ces Missionaires, sans parler des autres progrés de la Religion, comme des conversions de plusieurs Idolâtres, & de plusieurs promotions des Naturels du Païs aux Ordres sacrez.

Ces mêmes Missionaires François mandoient en 1676. que depuis qu'ils étoient établis à Siam, les Peuples de ce Royaume ne leur avoient point encore paru si disposez à écouter l'Evangile, qu'en cette année. A la verité, il y a lieu de s'étonner qu'étant les gens de tout l'Orient qui vivent avec plus de simplicité, & qui sont plus portez à la justice & à la douceur, ils déliberent neanmoins si long-tems à embrasser une Religion, dont les maximes sont si conformes à leurs inclinations naturelles. Un des Missionaires écrivoit que selon sa pensée, l'obstacle le plus fort à leur conversion, est qu'ils sont trop superstitieux; car ils font scrupule de tuer le moindre animal: & pour s'accommoder à leur foiblesse, il faut que les Missionaires qui travaillent à les instruire, s'abstiennent entierement de manger de la viande, de peur de les scandaliser. D'ailleurs leur simplicité les attache opiniâtrement à toutes les erreurs qu'ils ont succées avec le lait, parce qu'elle ne leur permet pas pour l'ordinaire de raisonner sur les choses, ni de se mettre en peine de démêler le vrai d'avec le faux. Enfin ils sont retenus par la veneration extraordinaire qu'ils ont pour la personne, & pour les vertus morales des Talapoins, dont la multitude est plus nombreuse que celle de nos Religieux en Europe. Ils en ont tant de soin, qu'ils leur portent à boire & à manger par une espece d'émulation, au

son de leur cloche. Si jamais il plaisoit à Dieu d'ouvrir les yeux à ces Talapoins, par sa grace, ils seroient d'excellens Religieux ; car ils sont également sobres & chastes : & ces deux qualitez donnent beaucoup d'esperance de réussir auprés d'eux avec le tems ; ce qui ne donne pas peu de consolation aux Ouvriers Evangeliques. Mais cette consolation étoit encore augmentée par la disposition que les femmes de ce Royaume paroissent avoir au Christianisme, par la grande pudeur qui les distingue de toutes les autres femmes des Païs Orientaux.

Quoi que les affaires de la Religion fussent sur un tres-bon pied l'année précédente, elles allerent
1677. encore beaucoup mieux celle-ci. La continuation des bontez du Roy ne se fit pas seulement voir dans le soin qu'il eut de faire achever à ses frais les bâtimens des Missionaires ; mais elle éclata encore plus dans l'ordre que Sa Majesté donna à un de ses principaux Officiers, de faire porter de sa part aux Evêques une chaire à prêcher toute dorée, & d'assister aux Sermons & aux prieres, afin de lui faire rapport de tout. Et ce Prince declara en presence de quelques Mandarins, qu'il n'empêchoit aucun de ses Sujets d'embrasser le Christianisme. Dés l'année précédente, durant le débordement de la Riviere, qui inonde le Païs, justement au tems que les Peuples ont coûtume de fréquenter les Temples de leur Dieu, il avoit commandé que l'on en fermât les portes, & défendu sous de grosses peines, qu'on n'y laissât entrer personne. Tout le monde en fut extrêmement étonné ; & comme depuis ce tems-là, on ne le vit pas aller au Temple, à la maniere de ses prédecesseurs, on disoit communément qu'il étoit de la Religion des Etrangers. Mais les Missionaires François eurent une juste crainte de ce côté-là : Car quoi qu'il soit vrai qu'il approuve fort nôtre Religion, on avoit pourtant lieu d'apprehender que les Mores, qui se for-

tifient tous les jours dans ses Etats, & qui sont tres-bien venus dans sa Cour, ne tournassent insensiblement son esprit au Mahometisme; ce qui seroit le plus grand malheur du monde. Mais il faut demander instamment à Dieu qu'il détourne cet orage, & qu'il détermine enfin ce Prince à prendre le meilleur parti.

Les faveurs que ce Prince fait de jour en jour aux Evêques François, sont tres-particulieres. Il leur a fait encore bâtir une grande Eglise proche le Seminaire qu'il leur fit construire il y a quelques années; & depuis peu, il leur a fait demander le modele d'une autre Eglise, qu'il veut leur faire bâtir à Lavau. C'est une Ville où il fait son sejour pendant sept ou huit mois de l'année, & qui est éloignée de Siam de quinze à seize lieües.

Il est ravi d'apprendre des nouvelles d'Europe, & sur tout d'être informé des Conquêtes du Roy Tres-Chrêtien, dont les dernieres mirent ce Prince dans une si haute estime auprés de lui, qu'il fit paroître une extrême impatience de lui envoyer des Ambassadeurs. Ce qu'il exécuta en 1680. ayant choisi pour Chef de cette Ambassade l'homme le plus intelligent de son Royaume, & qui en cette qualité avoit été à la Chine & au Japon, ayant aussi choisi pour l'accompagner vingt-cinq hommes des plus considérables de ses Etats, avec de riches presens pour le Roy, & pour toute la Maison Royale. Comme le Pape lui avoit écrit, aussi-bien que le Roy Tres-Chrêtien, pour le remercier de la protection qu'il donnoit aux Catholiques, & de la liberté de conscience qu'il laissoit dans ses Etats, ce Monarque lui faisoit réponse par la même Ambassade: Mais malheureusement le Vaisseau, sur lequel elle étoit embarquée, s'étant perdu, sans en avoir pû rien apprendre depuis, ce Roy prit la résolution de faire partir d'autres Ambassadeurs, à qui il ne donna qualité que d'Envoyez, qui ne furent chargez que

de trois choses ; entre autres, de chercher les moyens pour unir les deux Couronnes d'une amitié inviolable.

Relations du mois de Decembre 1684. Dans l'esperance que Sa Majesté lui envoyeroit des Ambassadeurs, lors que les siens reviendroient, il faisoit bâtir une maison, qu'on peut nommer magnifique, pour le Païs, pour les recevoir & les défrayer. Dans ce dessein, on préparoit toutes les ustancilles pour la meubler à la maniere d'Europe.

M. Vachet. M. de Metellopolis. Ces deux Envoyez furent accompagnez d'un Missionaire, que le Roy de Siam avoit demandé à un des Evêques François, lequel auparavant de partir, fut magnifiquement regalé huit jours entiers par ce Roy, pendant lesquels, il eut de fort longues Audiances de ce Prince, qui lui recommanda d'avoir soin de ses Envoyez, & de rapporter en France la verité de ce qu'il voyoit de sa Cour & de ses Etats ; disant au surplus, lors que ce Missionaire le quitta, qu'il prioit le Dieu du Ciel de lui faire faire un bon voyage, & qu'il lui apprendroit des choses à son retour, dont il seroit surpris & ravi. Il lui fit ensuite donner un habit long de satin ; & c'est celui que ce Missionaire a porté dans les Audiances que ces Envoyez ont eües.

Il n'y a point de ressorts que les Nations établies à Siam, & qui ne sçauroient cacher le chagrin & la jalousie que leur donne la grandeur du Roy, n'ayent fait joüer, pour empêcher ces Envoyez de venir en France. Comme ils sont chargez d'acheter en France beaucoup de choses, ces jaloux ont offert au Roy de Siam de lui porter jusques dans son Royaume tout ce qu'il pouvoit desirer d'Europe, & même de lui en faire present : Mais ce Monarque, du caractere dont il est, n'étoit pas assez interessé pour accepter de telles propositions ; aussi les a-t-il rejettées, tout ce qu'il cherche n'étant que l'amitié du Roy, dont il se fait une gloire, un bonheur & un plaisir.

Ces deux Envoyez, dis-je, qui sont des Mandarins, accompagnez de six domestiques, arriverent à Paris le 13. Octobre 1684. & eurent Audiance des Ministres d'Etat, ausquels ayant dit que le Roy de Siam, leur Maître, avoit voulu rechercher l'amitié du Roy, par la connoissance qu'il avoit de ses Conquêtes, de la prospérité de ses armes, du bonheur de ses Sujets & de sa sage conduite; au sujet de quoi, il avoit envoyé des Ambassadeurs, qui avoient ordre de prier Sa Majesté de vouloir bien lui en envoyer aussi de sa part, afin de mieux établir la correspondance qu'il souhaitoit qui se fit entre eux; mais que n'en ayant point entendu parler depuis leur départ, il les avoit choisis pour remplir leur place, afin de lui faire une pareille declaration, & lui témoigner la joye qu'ils avoient de la naissance de M. le Duc de Bourgogne: Ils répondirent que la perte des Ambassadeurs du Roy, leur Maître, les avoit d'autant plus touchez, qu'ils avoient été témoins du déplaisir qu'elle avoit causé à Sa Majesté: Que si le bruit de la gloire qu'elle s'étoit acquise, par le nombre surprenant de ses Conquêtes & de ses actions plus qu'humaines, qui font l'admiration de toute la Terre, avoit inspiré au Roy de Siam le desir de contracter une amitié sincere avec elle, nôtre grand Monarque n'étoit pas moins disposé à témoigner au Roy, leur Maître, par toute sorte de moyens, la haute estime qu'il avoit pour lui: Qu'il avoit même déja voulu, malgré la vaste étendüe des Mers qui separent les deux Empires, lui envoyer le plus promptement qu'il se pourroit, un Ambassadeur, pour lui marquer le cas qu'il faisoit de son amitié, & l'exhorter d'autant plus à reconnoître le vrai Dieu, que Sa Majesté ne doutoit point qu'elle ne dût aux benedictions du Ciel, toutes les prospéritez de son Regne, & que la pureté de sa créance pourroit le plus solidement établir entre eux l'union qu'il souhaitoit, comme elle

avoit toûjours fait la regle des alliances & amitiez de Sa Majesté. Ces Ministres assûrerent aussi ces Envoyez du plaisir que faisoit au Roy la protection que celui de Siam donne aux Evêques François & à tous les autres Missionaires.

Comme ils n'étoient ni Ambassadeurs, ni Envoyez vers le Roy, ils ne devoient point voir Sa Majesté. Ce Monarque ne voulut pas que des gens qui étoient venus de six mille lieües, s'en retournassent, sans recevoir cet honneur. D'ailleurs il crut leur devoir donner cette satisfaction, en considération du Roy de Siam, qui, le premier, avoit envoyé une si celebre Ambassade que celle qui a été sçûë de tant de gens, avec des presens composez de tout ce qu'il avoit pû trouver de plus riche dans ses trésors.

Il fut donc résolu qu'ils verroient le Roy. Effectivement ils le virent en passant, & ils se prosternerent quand il parut. Sa Majesté les voyant demeurer en cet état, demanda s'ils ne se releveroient point. A quoi le Missionaire qui les accompagnoit toûjours, répondit, qu'ayant accoutumé d'être incessamment dans cette posture devant le Roy, leur Maître, ils s'y tiendroient aussi devant Elle. Le Roy demanda encore s'ils avoient quelque chose à lui dire, & l'un des Mandarins répondit qu'ils étoient extrêmement obligez au Roy, qui avoit bien voulu leur permettre de voir son auguste Majesté. Le Roy leur dit qu'il étoit bien aise de voir des Sujets d'un Prince, qu'il considéroit; & Sa Majesté se retira, aprés avoir dit à ce même Missionaire de les faire relever.

Ils admirerent la suite du Roy, & ils en furent extrêmement satisfaits, & de voir les appartemens & les eaux de Versailles. Ils virent aussi Monsieur à S. Cloud, & Monsieur le Prince à Chantilly.

On leur a fait entendre une grande Messe à Nôtre-Dame de Paris, un jour que M. l'Archevêque officioit, afin de leur faire voir nos ceremonies de

l'Eglise dans tout leur éclat. Ils ont aussi vû celles de l'ouverture du Parlement : Toutes lesquelles choses leur parurent admirables.

Le 17. Novembre, ils prirent leur Audiance de congé des Ministres d'Etat, & partirent le Février 1685. avec M. le Chevalier de Chaumont, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire vers le Roy de Siam, chargé de presens pour ce Roy, & pour le remercier de la protection qu'il donne aux Evêques François & aux Missionaires établis dans ce Royaume. Nous attandons avec impatience le succés de cette Ambassade, & la suite des progrés de l'Evangile en ces Païs. Voila l'état de la Religion dans le cœur de ce Royaume. Voici celui des Provinces.

Les habitans du Royaume de Tenasserim, qui est une des Provinces de Siam, sont Idolâtres & Mahometans. Ils vivent dans une extrême ignorance des choses de Dieu & du salut éternel. Ils ont dans leurs Pagodes quantité d'Idoles. On n'y voit pourtant point de nuditez choquantes, mais beaucoup de propreté & d'ornement. Ils n'ont la plûpart qu'une femme, & ils n'ont d'attache à leur Religion, que parce qu'elle est celle de leurs Ancêtres. Les Talapoins, qui sont leurs Prêtres, ne peuvent se marier sans changer d'état. Ils demeurent prés de leurs Temples, & ne font aucun ouvrage des mains. On les distingue ordinairement du commun par la longueur & la couleur de leurs habits, qui sont jaunes, comme ceux de Siam. Les Missionaires de ce Païs, qui sont entrez en conference avec eux depuis quelques années, sur les points de leur créance, ont trouvé ces gens tout pleins de tenebres, de contradictions & d'absurditez ; & sur chaque proposition que ces Talapoins leur faisoient, ils n'en pouvoient tirer d'autre raison, sinon qu'il étoit ainsi écrit dans leurs Livres. Ils témoignoient neanmoins écouter avec assez de satisfaction tout ce que ces Missionaires

Tenasserim.

Relat. des Miss. Franc.

Davity.

leur proposerent de la Majesté du Créateur, Seigneur universel de toutes choses, de la sainteté du Christianisme, de la fin derniere de la vie future, & des moyens pour y parvenir. Ces Talapoins leur firent entendre qu'ils faisoient cas des Chrétiens, & qu'ils croyoient leur Religion bonne, sans pourtant condamner la leur; & que l'estime que l'on fait en ce País de la sainteté de la Religion Chrétienne, est la seule cause pour laquelle on y souffre en toute liberté ceux qui la professent. En effet la liberté de Religion n'y peut pas être plus grande. On y entend les cloches. On y voit les Eglises ouvertes. On y chante le Service Divin, & l'on y prêche publiquement sans aucune contradiction. C'est ce qui donne lieu d'esperer qu'on peut fort bien cultiver cette terre, & la rendre Chrétienne, en y envoyant de dignes Ouvriers. A quoi l'on sera peut-être d'autant plus excité, que les Etrangers sont bien reçûs en ce País-là, & que le voyage soit par terre, ou par mer, n'en est pas difficile.

Jor. Pan. Ceux des Royaumes de Jor & de Pan suivent à demi la Secte Moresque, & il y a peu d'esperance de les convertir. Ils sont dans une grande ignorance de Dieu & de Jesus-Christ, & ne croyent aucune chose de celles de nôtre salut.

Patane. Lugor. Les Rois des Royaumes de Patane & de Lugor, qui sont tributaires de celui de Siam, sont Mahometans; & toutefois il y en a plusieurs qui sont Idolâtres. L'on reconnut en 1583. qu'ils avoient beaucoup de penchant pour se faire Chrétiens. *Relat. nouvelles.* C'est pourquoi on leur envoya des Prédicateurs: mais les accés n'en étoient pas libres. Il s'y en introduit neanmoins quelques-uns de tems en tems, qui y font d'assez grands progrés.

Jonsalem. Bengarin. A l'égard de Jonsalem & de Bengarin, Villes qui sont à l'extrémité de Siam, entre Tenasserim & Malacca, elles sont infectées du Mahometisme, que quantité de gens ont embrassé par la sollicitation des Mores, dont le faux zele s'occupe à éta-

blir cette malheureuse Secte, non-seulement dans ces quartiers-là, mais aussi en plusieurs Etats voisins. Outre lequel empêchement, qui s'oppose à la publication de l'Evangile, il semble que les voleurs, qui sont dans les Païs de tous côtez, soient des Ministres, que le Démon a établis, pour détourner les Missionaires de parcourir le Païs. Joint une stérilité generale de la terre, qui cause une grande disette de toute sorte de vivres. Le Missionaire, qui étoit établi dans ce Païs de la part des Vicaires Apostoliques, y trouva un petit nombre de Chrétiens, que le commerce y avoit attirez depuis long-tems, de la Côte de Coromandel, & lesquels se sont alliez aux gens du Païs: Ce qui l'obligea d'y bâtir une Chapelle à leur faveur, où il baptisa bien-tôt plusieurs personnes. Il forma même le dessein de passer une année, tant à Bengarin, qu'à Jonsalem, pour éprouver si les Peuples se porteroient à recevoir l'Evangile. *Relat. des Miss. Franc.*

Depuis ce tems-là, il est arrivé de grandes révolutions dans ce Royaume, qui ont bien changé la face des affaires de la Religion. Le Roy étant tombé dangereusement malade, un certain Opra Pattaccha, âgé d'environ cinquante-cinq ans, le plus grand, le plus riche & le plus dévoüé à sa Secte de tous les Mandarins Siamois, songea à se mettre en état de se faire déclarer Souverain de ses Etats. Il avoit refusé les plus grandes Dignitez du Royaume, pour s'attacher uniquement à l'oraison, & mener la vie d'un parfait Talapoin. Quoi que Seculier, il en faisoit entierement les fonctions; & cette conduite lui avoit fait gagner l'amitié, non seulement des Grands & des Talapoins, qui ont beaucoup de credit sur les Siamois, mais encore du Peuple, & principalement de ceux qui en font la plus basse partie, & à qui il faisoit de tres-grandes charitez, selon leurs besoins. Il avoit avancé son fils à la Dignité d'Oya, qui est la premiere du Royaume, aprés les Princes du Sang, **Revolutions dans ce Royaume** **Au mois de May 1688.**

Royal. La maladie du Roy augmentant, & la foiblesse où il se trouvoit, ne laissant pas lieu de croire qu'il s'en pût tirer, ce Mandarin, soit qu'il fût poussé par les Talapoins, qui croyoient rendre un service considérable à la Religion, qui paroissoit méprisée, soit que l'envie de regner l'empêchât de voir du crime dans sa révolte, & qu'il se sentît flatté, comme disent quelques-uns, du secours que lui promettoient les Hollandois, résolut d'envahir la Couronne. Et pour exécuter son dessein, il ménagea d'abord ceux des Mandarins, qui n'étoient pas satisfaits du Roy, ou qui avoient reçû quelque mauvais traitement de M. Constance, premier Ministre du Roy, & son grand Confident. Il gagna en même tems ceux qui étoient attachez à la Religion Siamoise; & tous les ressorts qu'il fit joüer, lui réüssirent si bien, que comme la coutume de ce Païs-là est que lors que les Rois sont en danger de mourir, on s'assûre des Principaux du Royaume, en les enfermant dans le Palais, il trouva moyen d'avoir la garde de ces Mandarins avec quinze mille hommes qu'il avoit amenez. M. Constance, qui prévit l'orage, & qui connut que le dessein de cet Opra le perdroit, s'il n'y mettoit ordre, manda au sieur Des Farges, Gouverneur de Bancok, qu'il étoit besoin qu'il vînt à la Cour avec quelques Troupes; & ne douta point qu'en faisant voir de la fermeté, il ne vînt à bout de dissiper les rebelles, & de se saisir du Mandarin, qui étoit leur Chef. Le sieur Des Farges jugeant bien qu'il ne pouvoit envoyer des Troupes, sans les risquer, & trouvant d'ailleurs qu'il y auroit de l'imprudence à un Gouverneur d'affoiblir sa Garnison, ce qui seroit exposer sa Place, demeura à Bancok, sans envoyer aucun secours à M. Constance. Si-tôt que l'Usurpateur se crut assez fort, pour ne devoir rien apprehender, il ne perdit point de tems, & commença à se declarer ouvertement, par la mort du fils adoptif

Chrêtien Grec, converti à la Religion Catholique.

du Roy, qu'il fit couper en trois. M. Constance ne put amasser assez de forces, pour lui tenir tête, & il fut coupé en deux. Le Mandarin, que ce premier succés anima, fit mettre les freres du Roy dans des sacs de velours noir, & ils furent assommez à coups de buche d'un bois odoriferant. Cela étant fait, on alla piller la maison de M. Constance, & l'on se saisit de sa femme, de ses enfans & de tous ses domestiques. Le fils de l'Usurpateur sollicita plusieurs fois Madame Constance, dont il étoit amoureux, de se mettre au nombre de ses femmes, l'assûrant qu'il auroit toûjours pour elle une considération particuliere: mais comme elle étoit Catholique, quoi que Japonnoise, elle répondit toûjours constamment que toutes ses offres étoient incapables de l'ébranler. Il la menaça de la faire la derniere de ses esclaves, & de lui faire souffrir les plus rigoureux tourmens. Il en vint même à l'effet, afin de lui faire dire si elle n'avoit point d'argent caché. Enfin n'en pouvant rien obtenir, il lui fit tordre les bras, & commanda qu'elle fût mise en un lieu où logent les élephans. Un Officier François la tira de là avec ses enfans, & la mena à Bancok.

C'est de cette sorte qu'on fait mourir à Siam ceux qui sont du Sang Royal.

Les révoltez allerent ensuite au Seminaire & à la Maison des PP. Jesuites, qu'ils pillerent, aprés s'être saisis de leurs personnes. Ils firent la même chose aux autres maisons des Chrétiens François, envers lesquels ils userent de beaucoup de cruauté; non-seulement en les maltraitant, mais encore en ne leur laissant aucune chose pour vivre, & empêchant qu'on ne leur donnât quelque secours.

Tout cela ne se put faire, sans que le Roy malade n'en fût informé. Il en fit paroître une sensible douleur, & ne pouvant remedier à ce grand désordre, parce qu'il étoit lui-même prisonnier dans son Palais, & en la disposition de son ennemi, il lui envoya demander de l'argent. Le Tyran lui en fit aussi-tôt porter; & ce Monarque ayant sçû que

les Jesuites manquoient de tout, & qu'on n'osoit leur donner de soulagement, fit distribuer à chacun d'eux cinquante écus, témoignant que son plus grand déplaisir étoit de voir l'ingratitude de ses Sujets, aprés tant de graces dont l'avoit comblé le Roy de France, sur tout en lui envoyant ces PP. Enfin, plus accablé de tristesse, que de maladie, il mourut dans ces mêmes sentimens.

Ce Prince étant mort, l'Usurpateur se fit proclamer Roy, promettant le rétablissement de la liberté & de la Religion Siamoise.

De la Religion des Royaumes de Pegou & d'Ava.

De l'Isle Geogr.

AVant que les Portugais eussent penetré jusques dans les endroits qui sont au-delà du Gange, nous en sçavions peu de choses, quoi que quelques Voyageurs y eussent déja été: mais depuis ce tems-là, bien que nous n'ayons encore que de foibles idées des Royaumes qui sont éloignez de la Côte, qui est depuis les embouchures de ce Fleuve, jusqu'à la Chine, il se trouve d'assez bons Memoires des autres, par le moyen de ceux que le zele de la Religion, ou l'amour des richesses, ou enfin la simple curiosité y a portez; & c'est sur la foy de ces gens qu'on s'en peut rapporter.

De tous les différens Royaumes qui sont au delà du Gange, ceux de Siam & de Pegou ont été de tout tems les plus considérables. Celui-ci ne cedoit à celui-là, ni dans son étendüe, ni dans les autres avantages. Tous les Royaumes voisins étoient soumis à ces deux principaux, ou s'ils ne l'étoient pas absolument, ils ne laissoient pas de suivre l'impression qu'ils en recevoient: Aussi ces deux Rois ont de tout tems prétendu la Monarchie sur tous leurs voisins.

Plusieurs estiment que la Terre d'Ophir, d'où Salomon tiroit ces richesses immenses, qui rendoient à Jerusalem l'argent aussi commun que les pierres l'étoient en ces quartiers-là, étoit le Royaume de Pegou,

Un Cordelier, appellé Bonfer, François de Nation, y étant allé le premier de tous les Européans, prêcher l'Evangile, apprit des habitans qu'ils descendoient des Hebreux, qui y avoient été envoyez par Salomon, pour travailler aux mines: Que l'Apôtre S. Thomas y avoit porté la lumiere de l'Evangile, aussi-bien qu'en plusieurs autres parties des Indes; mais elle y fut bien-tôt éteinte dans leur premiere Idolâtrie. Et ce Religieux ayant employé plusieurs années à prêcher à ces Peuples la Religion Catholique, avoüa qu'il auroit plus fait de fruit à prêcher les pourceaux, comme S. Antoine, que de prêcher l'Evangile à cette Nation brutale. La verité est qu'ils ne sçavent ce qu'ils croyent; & neanmoins, sur le rapport qu'en a fait ce Religieux, ils croyent que ce Monde, qui est composé du Ciel, de la Mer & de la Terre, a eu quatre Créations, & qu'à cause de l'impieté des hommes, il a été autant de fois détruit, par feu, par eau, par vent & par tremblement de terre: Que chaque âge du Monde avoit eu son Esprit tutelaire, ou sa Divinité particuliere, qui n'étoit toutefois ni éternelle, ni toute puissante, ni immortelle. Ils disent qu'il y a trente mille ans que le dernier Dieu mourut, & que le Monde fut détruit, & qu'en la grande année de Platon, tout retournera à son premier cahos. Ils disent aussi qu'il regne au Ciel un grand Seigneur, tout sage, tout puissant & immortel; mais ils ne lui rendent aucun culte, parce que le Diable leur fait croire qu'il ne le veut pas. 1557.

Ces Payens croyent encore que ce grand Seigneur, qui a plusieurs Dieux sous lui, est Auteur de tout le bien qui arrive aux hommes; mais qu'il laisse la disposition de tout le mal au Diable, pour lequel ces miserables ont plus de veneration que pour Dieu; parce qu'ils croyent que l'un ne leur fera point de mal, & qu'il faut adorer l'autre, afin qu'il ne leur en fasse point. *Mandeslo.*

Ils croyent une resurrection du corps, & une réunion avec l'ame aprés la mort. Ils confessent qu'il y a trois retraites pour l'ame aprés la mort; sçavoir, le Ciel, l'Enfer & le Purgatoire. Ils appellent le premier Sevum, qui est un lieu semblable au Paradis des Mahometans; le second Naxac, c'est-à-dire, lieu de tourment; & le dernier Nibam, qui signifie une privation de tout être, & la mort du corps & de l'ame. Ils disent que les ames sont long-tems retenües dans le Sevum & le Naxac, d'où elles reviennent souvent en ce Monde, jusqu'à ce qu'elles meritent d'être reçûës au Nibam, c'est-à-dire, d'être réduites au néant. Ils disent qu'on ne peut entendre à une autre Doctrine, sans commettre un peché irremissible.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

Le Peuple boit l'eau, dans laquelle les Prêtres se sont lavez, la tenant pour sanctifiée. Ils donnent tous les matins des corbeilles de ris à manger au Diable, afin qu'il ne leur fasse point de tort ce jour-là. Quand ils sont malades, ils lui dressent des Autels, & se reconcilient avec lui, en lui offrant des fleurs, des viandes, & lui chantant des Cantiques. Ils ont tant de superstitions & de folles ceremonies, qu'on ne le sçauroit exprimer. Ils ont encore une impertinente coutume, que quand un homme embrasse le Christianisme dans ces Royaumes, où il se voit des conversions assez frequentes par les Jesuites, la femme en celebre les funerailles, comme s'il étoit mort, & lui dresse un tombeau, où elle fait ses lamentations. Ensuite de quoi, elle a la liberté de se remarier comme veuve.

Leurs Fêtes.

Mandeslo.

Le Lundi est leur jour de Fête ou de repos; mais ils en celebrent encore cinq principales, qu'ils appellent Sapan. La premiere, qui est Sapan Giachié, commence par un pelerinage, que le Roy & la Reine font à douze lieües de la Ville, où ils paroissent dans un char de triomphe, ornez de toute sorte de pierreries.

La seconde s'appelle Sapan Carena, qui se chomme en l'honneur de la figure qui est dans la grande Varelle ou Mosquée du Château; & les Grands de la Cour font ce jour-là de grandes dépenses en machines & en inventions, pour plaire au Roy. Tout le Peuple y va aussi faire ses offrandes. Le Sapan Giaimo Segienon, qui est leur troisiéme Fête, se celebre aussi en l'honneur de quelques-unes des statües de la Varelle ou Mosquée; & le Roy & la Reine s'y trouvent aussi.

La quatriéme Fête, qu'ils appellent Sapan Daiche, est remarquable, en ce que le Roy & la Reine s'y jettent l'un à l'autre de l'eau rose. Tous les Grands en font de même, en ayant un pot plein, & s'en arrosent si bien, qu'ils en ont le corps tout trempé; & il n'y a personne qui aille dans la Ville ce jour-là, qui ne soit tout moüillé de l'eau que l'on jette par les fenêtres sur les passans. A la cinquiéme Fête, qu'ils appellent Sapan Donon, le Roy & la Reine alloient par eau jusqu'à la Ville de Macao, lors qu'ils la possedoient, accompagnez de plus de cent barques, pour gagner le prix que le Roy leur donne.

Ils ont des Temples, qu'ils appellent Varelles, dans lesquels ils ont leurs Idoles, ausquelles ils sacrifient. Ils en gardent dans des armoires au nombre de plus de six-vingt mille. Ils les conduisent quelquefois en pompe sur des chariots. Un Roy de Pegou voulant reconnoître le service qu'un élephant lui avoit rendu en un combat contre le Roy d'Ava, son oncle & son tributaire, dans lequel cette bête étoit tombée morte sous son Maître, fit faire quelques Pagodes de sa dent, & les fit passer parmi les autres Idoles que l'on voit dans une Varelle, qui est dans le Château. Parmi ces Idoles, se voit la figure d'un homme au naturel, d'or massif, portant sur la tête une couronne, chargée de toute sorte de pierres précieuses, sur le front un rubis de la grosseur d'une prune, & à côté

Leurs Temples & leurs Idoles.

Pagodes de la dent d'un élephant.

de la tête, des pendans d'un prix inestimable, avec une chaîne de diamans de même. Il y a aussi dans la même Chapelle trois autres statües d'argent, plus hautes que la premiere de deux pieds, qui ont leurs couronnes chargées de pierreries ; & encore une quatriéme, plus massive & plus riche que toutes les autres. On y voit encore une figure, faite de ganza, qui est un métal mêlé d'étain & de cuivre, plus précieux parmi eux que tout autre.

C'étoit le pere du Roy, qui vivoit en 1578. qui avoit fait toutes ces statües, en memoire de la victoire qu'il avoit remportée sur le Roy de Siam en la guerre qu'il avoit eu contre lui, à l'occasion de l'élephant blanc, qu'il lui avoit refusé, & pour raison de quoi, ces Rois avoient assemblé des Armées de quatre cens mille hommes.

Leurs Talapoins.

Leurs Sacrificateurs ou leurs Prêtres, appellez Talapoins, sont en réputation de sainteté parmi eux, vivant d'une vie fort édifiante & exemplaire. Les uns demeurent dans des Convens, qui sont voisins des Temples de leurs Idoles ; les autres dans les bois. Les premiers vivent de revenus ; & ceux-ci d'aumônes. Ils portent la tête & la barbe razes, & des robes jaunes, qui leur vont jusqu'aux talons. Ils jeûnent trente jours de l'année, & pendant ce tems, ils ne mangent rien jusqu'au soir. Ils gardent la chasteté fort exactement, ne voyant point du tout de femmes. Le Lundi matin, ils vont par les rües avec des bassins de fer blanc, pour avertir le Peuple de venir au Sermon. Ils n'y traitent pas de points de Doctrine ; mais ils s'arrêtent seulement sur la morale, exhortant leurs Auditeurs de s'abstenir de meurtre, de larcin, de fornication, d'adultere, & à ne faire à autrui que ce qu'ils voudroient qu'on leur fit. C'est pourquoi, dans la créance qu'ils ont qu'on se sauve plûtôt par les bonnes œuvres, & par l'innocence de la vie, que par la Foy, ils n'ont point d'aversion pour ceux qui quittent leur Religion, pour se faire baptiser,

baptiser, pourvû que leurs œuvres répondent à la profession qu'ils ont faite. En un mot, ils croyent qu'en bien faisant, & ne nuisant à personne, ils seront heureux aprés leur mort. Ils déclament fort contre ceux qui font des offrandes au Diable, particulierement quand ils s'acquittent de quelque vœu qu'ils ont fait pendant leur maladie, ou dans quelque autre occasion ; & s'étudient d'abolir cette méchante coutume : mais elle est tellement inveterée, que jusqu'à present ils n'y ont rien gagné.

Ceux qui sont retirez dans les forêts, vivent dans de grandes austéritez. Ils ne mangent qu'une fois le jour, & vont la tête & les pieds nuds, fort modestement, portant une calebasse à la ceinture, & demandant l'aumône.

On leur rend de grands honneurs aprés leur mort ; & aprés avoir gardé le corps quelques jours, on le brûle avec du bois de sandal, & l'on jette les cendres dans la Riviere. On enterre neanmoins les os auprés du lieu qu'ils avoient choisi pour leur demeure. *Obseques des Talapoins.*

Quand le Roy meurt, on fait préparer deux barques, que l'on couvre d'un toict doré, & au milieu de ces barques, on met une table, sur laquelle on pose le corps du défunt, & sous la table, on fait un feu de bois de sandal & de toute sorte de senteurs. On laisse aller ces barques au courant de l'eau, pendant que les Talapoins chantent & se réjoüissent, jusqu'à ce que la chair soit entierement consommée. Ils détrempent les cendres dans du lait, & en font une pâte, qu'ils portent jusqu'à l'embouchure de la Riviere, où ils la jettent dans la Mer ; mais ils portent les os ailleurs, & les enterrent prés d'une Chapelle, où l'on en bâtit encore une autre en l'honneur du défunt. *Obseques du Roy.*

La Foy Chrétienne, qui avoit été prêchée en ces Païs dés le tems de S. Thomas, & depuis par un Religieux de S. François, comme nous avons dit, y fut encore annoncée par les Peres Jesuites *Comment le Christianisme y a été introduit.*

Davity, de l'Asie, der. Edit.

en 1600. Aprés la mort du Roy de Pegou, lors que le Roy d'Aracan se rendit Maître de ce Royaume, ces Peres reçûrent quantité de belles promesses de ce Roy ; qu'ils attirerent la Semaine Sainte dans un monument fort devot, dont ce Roy avoit été fort touché ; & ceux qui s'étoient retirez prés des Portugais, au Port de Sirian, étoient tous disposez à se faire Chrétiens ; mais la guerre étant survenüe, empêcha la conversion de ces Peuples. Cela n'empêcha pourtant pas qu'en 1604. ces mêmes Peres ne bâtirent une Eglise & une Maison à Sirian, Forteresse que le Roy avoit donnée aux Portugais. Ils y convertirent même plusieurs Infideles, & un Juif entre autres, bien versé en la Langue Hebraique & aux saintes Ecritures, qui en attira d'autres aprés lui.

Les Missionaires François, qui se sont introduits depuis peu dans ces Royaumes, marquent que le nombre des Chrétiens n'est pas neanmoins de plus de mille personnes : Qu'il y a de belles Eglises dans plusieurs Villes ; mais sans autre Pasteur que celui qui réside en la Ville d'Ava, & qui n'a permission d'aller visiter ses brebis, dispersées dans les autres lieux, que deux fois l'an, le Roy ayant défendu qu'on souffrît aucun autre Prêtre que lui. Ce qui fait que ces pauvres Chrétiens sont fort peu instruits. On apprend neanmoins que les Prêtres des Idoles & le Peuple y écoutent avec joye les mysteres de nôtre sainte Foy : Qu'il ne reste que d'y envoyer de dignes Sujets, qui ne cherchent que l'interêt de Dieu & le salut du prochain. Ces Peuples sont d'assez bon naturel ; mais ils ont une si haute estime de leur Nation, qu'ils regardent toutes les autres avec mépris. Ce fut le Roy d'Aracan, qui réunit le Royaume de Pegou à celui d'Ava, qui n'en a pas été separé depuis ce tems-là,

De la Religion du Royaume d'Aracan.

CE Royaume est encore dans la Presqu'Isle Orientale de l'Inde, au-delà du Golfe de Bengala, limitrophe de ceux de Pegou, d'Ava & de Martaban.

Les Peuples de ce Païs sont Idolâtres, & ont de grands Temples dédiez à leurs faux Dieux, suivant les mêmes superstitions que les autres Peuples des Indes. Le Roy n'observe pourtant point les mêmes choses que les autres en son manger. Il épouse ordinairement sa propre sœur, alléguant pour raison que dans le commencement du monde, le premier homme & ses enfans en userent ainsi. Il permet aux Mores & aux Arabes l'exercice de leurs superstitions.

Les Peres Missionaires de Zulpha en Perse, écrivent qu'ils ont eu avis que ce Roy d'Aracan permet à tous ses Sujets de se faire Chrétiens, & qu'il en a lui-même embrassé la Religion. *Relat. du mois d'Octobre 1680.*

On avoit conçû de grandes esperances de les convertir jusqu'en l'année 1602. le Roy d'Aracan ayant souhaité que les Jesuites bâtissent une Eglise dans sa Capitale, & convertissent ses Sujets; mais les guerres qu'il eut depuis avec les Portugais, ruinerent tout-à-fait cette esperance. Un des derniers Rois de ce Royaume, qui réunit le Royaume de Pegou à celui d'Ava, remporta l'élephant blanc, qui étoit la plus importante de toutes ses Conquêtes, suivant l'estime de tous les Princes de l'Orient.

A l'égard de la Religion des Royaumes de Martaban, de Jangoma, de Prom, de Tangou, de Brame, & d'autres de ces Contrées, qui sont tributaires de Siam, de Pegou & d'Aracan, ils sont tous Idolâtres, & suivent la plûpart les superstitions de Siam & de Pegou. Le Roy de Brama porte en ses armes une queüe de bœuf ou de vache en champ de gueule, parce qu'il adore les vaches, Martaban, Jangoma, Prom, Tangou, Brama.

De la Religion de Malaca.

CEtte Peninsule est un assez grand Royaume dans l'Ocean Indien, entre l'Isle de Sumatra, & le Golfe de Siam, dont elle est une dépendance.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

La Ville de Malaca, qui est extrêmement grande, fut prise par les Portugais en 1510. sur le Roy de Siam, & ils l'ont toûjours possedée, jusqu'en 1640. que les Hollandois s'en rendirent les Maîtres. Pendant que les Portugais en ont été les Maîtres, ses habitans ont toûjours été Catholiques. On y voyoit plusieurs Eglises richement ornées, & la devotion des Peuples y étoit fervente. On n'y comptoit que cinq Paroisses ; mais il y avoit grand nombre de Monasteres de toute sorte de Religieux, qui travailloient à la conversion des Peuples de la Presqu'Isle. Le College des Jesuites y étoit grand, & rempli de plusieurs grands Personnages, qui étoient d'un grand secours à toute cette Ville, & à tout le Païs. C'étoit un Evêché, qui dépendoit de l'Archevêque de Goa. Presentement que les Hollandois s'en sont rendus les Maîtres, les choses sont bien changées ; parce qu'ils en ont banni l'exercice de la Religion Catholique, ayant converti la plûpart des Eglises en Temples, où ils font leurs Prêches.

Il y avoit converti 2000. Idolâtres en 1623.

Le Pere de Rhodes, qui y passa en 1646. vingt-trois ans aprés y avoir passé la premiere fois, & y avoir vû fleurir la Religion Catholique, voyant ce changement, déplora le malheur de cette pauvre Ville, qui voit aujourd'hui l'Eglise, qui étoit consacrée à la glorieuse Vierge, où le grand S. François Xavier a prêché si long-tems, & où il a fait tant de miracles, servir maintenant de Prêches aux Heretiques, où ils vomissent mille blasphêmes, leur aveuglement étant encore surprenant en une chose du tout indigne des personnes qui se disent être Chrétiennes, qu'ils ne permet-

tent pas aux Catholiques d'avoir dans cette Ville la moindre petite Chapelle, tandis qu'ils y souffrent des Mosquées & des Pagodes, où les Idolâtres font leurs infames Sacrifices. Mais nonobstant l'opposition de ces Calvinistes, il y a toûjours quelques Prêtres & quelques Religieux, tant du Païs, qu'étrangers, qui travaillent au salut des ames; mais ils ont de grandes précautions, & se tiennent extrêmement serrez.

Il y a dans cette Ville, aussi-bien que dans tout le Royaume, grand nombre de Payens & de Mahometans; tant originaires, qu'étrangers, qui y suivent leur Religion. On y voit aussi grand nombre de Juifs, qui s'y sont retirez, à cause du grand trafic.

La Langue de Malaca est fort belle, & aussi universelle dans les Indes, que la Latine en Europe, ou l'Arabe en Asie & en Affrique.

Nous allons voir maintenant la Religion de l'Archipel Asiatique, ou des Isles qui sont aux environs des Indes.

De la Religion de l'Isle de Sumatra.

CEtte Isle est une des plus grandes du Monde, située sous la Ligne Equinoxiale, détachée de la Terre-Ferme des Indes par le Détroit de Malaca. Elle est la plus considerable des Isles de la Sonde, qui sont vers l'Occident. Elle étoit autrefois divisée en dix Royaumes; mais les Portugais ne parlent que de deux Royaumes Mediterranées, qu'ils appellent Andragidan & Arvan, & de ceux d'Achem, de Pedir, de Pacem, de Camparam, de Zaude & de Manancabo, qui sont sur le bord de la Mer, & de deça la Ligne.

Les habitans de cette Isle sont ou Idolâtres, ou Mahometans. Les Idolâtres, qui sont originaires de l'Isle, adorent les plus vilaines bêtes du monde, comme des rats, & autres choses semblables, & le Diable même: Ce qu'ils font avec des supersti- Idolâtres.

tions & des ceremonies tout-à-fait ridicules. Les Prêtres sont brûlez dans de la poix, quand ils sont convaincus d'avoir eu la compagnie d'une femme.

Mahometans. Les Mahometans, qui habitent la Côte de l'Isle, ont peu de choses differentes des ceremonies

Davity. de ceux de Turquie. Ils ont plusieurs Mosquées, au devant desquelles ils ont un vaisseau plein d'eau, dont ils se lavent les pieds auparavant d'y entrer; aprés quoi, ils ne touchent plus la terre, mais marchent à grands pas sur des pierres posées en certains espaces: & personne ne peut entrer en ces Mosquées, que ceux de leur Loy, que les Arabes

Mandeslo. leur ont enseignée. Ils commencent leur jeûne avec la nouvelle Lune du douziéme mois, & le finissent avec le commencement de la Lune suivante, s'abstenant de manger pendant ce tems-là tout le jour, jusqu'à la nuit: Ce qui fait que dans l'impatience qu'ils ont de voir finir leur Carême, ils se tournent toûjours vers le Couchant, les yeux arrêtez au Ciel, pour voir la nouvelle Lune, laquelle ils n'ont pas si-tôt apperçû, qu'ils se mettent à manger, & à se donner du bon tems tout le reste de la nuit.

Le Royaume d'Achem, qui est le plus considérable de cette Isle, situé sur la Mer, est aussi Mahometan.

Le long des Côtes de la Mer, il y a des Mores & des Chrétiens, qui s'y sont établis à cause du trafic.

De la Religion de l'Isle de Borneo.

Davity, de l'Asie. CEtte Isle, qui est une des plus grandes de celles de la Sonde, qui sont vers l'Occident, ayant prés de trois cens lieües de tour, est entre Malaca & les Moluques. Les Peuples qui l'habi-

Idolâtres. tent, sont Mahometans & Idolâtres. Ceux-ci, qui sont en petit nombre, disent qu'aprés la mort, on n'a non plus de sentiment qu'avant la naissance.

Mahometans. Les Mahometans suivent la pure Doctrine de

Mahomet, de même que le Roy de cette Isle.

De la Religion de l'Isle de Java.

CEtte Isle, qu'on appelle communément *Java Major*, pour la distinguer d'une autre Isle plus petite de même nom, qui en est toute proche, a plus de deux cens lieües de longueur sur cent de largeur. Elle contient plusieurs Royaumes, qui ont leurs Capitales de même nom, dont les plus considérables sont Bantam, Batavia ou Jacatra, Japara, Tuban, Jortam, Palambuani, Panarucan, Passarucan & Mataran. *Mandeslo.*

Cette Isle étoit il n'y a pas long-tems un seul Etat, dont le Prince s'appelle le Grand Mataran, qui prend aussi le nom d'Empereur; mais il y a quelques années qu'il fut divisé, par la révolte d'un Gouverneur de Bantam, qui voyant le mauvais succés de son Maître, par la prise d'une Place considérable, que les Hollandois emporterent de vive force, à deux lieües de son Gouvernement, & qu'ils appellerent Batavie, se servit de la conjoncture presente, pour se faire reconnoître Roy de toute la partie de cette Isle, qui s'étend de cette Ville jusqu'à l'une de ses extrémitez, du côté de l'Occident, & de toutes les Isles qui sont dans le Détroit de la Sonde, & donna à tout son Royaume le nom de Bantam, qui en est la Capitale.

Les Peuples étoient autrefois Payens : mais comme ils suivent aveuglément la Religion de leurs Princes, ils font à present profession de la Loy Mahometane, que leur Grand Mataran embrassa il y a environ cent ans, & qui s'accorde, comme l'on sçait, avec le Paganisme en ce point, qu'elle autorise la multiplicité des femmes. Ils sont toutefois communément assez mal instruits des principes de la Religion de Mahomet : Car, à la réserve des Principaux du Royaume, & des Prêtres ou Docteurs, qu'ils nomment Sautris, ils ne sont gueres plus éclairez dans la Secte de ce faux Pro-

phete, que dans les mysteres du Christianisme. Mais quoi qu'il semble que cette ignorance dût faciliter leur conversion, elle en est un grand obstacle; parce qu'ils affectent de n'en sçavoir pas davantage, & que d'ailleurs la pluralité des femmes, qui flatte leur incontinence, ne peut s'accorder avec les maximes de l'Evangile. Ainsi, suivant les apparences, il n'y a pas grand sujet d'esperer beaucoup avancer les affaires de nôtre Religion dans des esprits si préoccupez.

Le Missionaire François, qui y étoit en 1675. écrit qu'il a eu souvent des conversations avec quelques-uns du Peuple, & même avec leurs Prêtres. Ils manquent de termes pour expliquer les mysteres de nôtre Religion, & pour developer les secrets des Sciences, dont ils n'ont point de teinture. Il est difficile de connoître les moyens dont on pourroit se servir pour procurer leur conversion, qui est extrêmement difficile, vû les grands obstacles qui s'y trouvent. Premierement, de la part de la Loy Mahometane, dont ils font profession. Secondement, à cause de la pluralité des femmes, dont ils croyent ne pouvoir se passer. Troisiémement, pour la qualité de leur esprit, qui est grossier, inconstant & borné aux choses des sens. Quatriémement, du côté de la corruption de leur cœur, qui les rend tous si portez à la volupté & à l'interêt, qu'il n'y a ni crime, ni lâcheté qu'ils ne fassent, pour se satisfaire, ou pour s'enrichir; & c'est en cela qu'ils mettent tout l'effort de leur prudence. Aussi traitent-ils de foux les Européans, quand on leur dit qu'ils ne se mettent en peine, ni du bien, ni de la vie, quand il s'agit de l'honneur.

Neanmoins, malgré tout cela, l'on surmonteroit tous ces obstacles, si l'on ne manquoit point de Missionaires qui eussent tout ce qu'il faudroit pour une si grande entreprise.

Les habitans de Java, qui demeurent bien avant

dans l'Isle, sont Payens, & la plûpart Pythagoriciens, qui croyent la transmigration des ames. C'est pourquoi ils ne mangent ni chair, ni poisson, ni aucune chose qui ait eu vie, mais vivent fort sobrement. C'est l'ancienne Religion de cette Isle. Payens Pythagoriciens.

Il y a bien aussi quelques Payens sur la Côte, & particulierement vers la partie Septentrionale de l'Isle; mais il y en a peu. Et ils sont la plûpart Mahometans, qui suivent entierement la Religion des Turcs, & envoyent pour cet effet prendre leurs Prêtres à la Meque. Ils ont deux jeûnes; dont le plus grand commence le 5. Août; & c'est à l'entrée de ce Carême, que les Esclaves font une nouvelle soumission à leurs Maîtres avec des ceremonies extraordinaires. A la fin de ce Carême, ils celebrent leur Pâque, en faisant dîner tous leurs enfans & leurs domestiques avec eux. Mahometans.

De tous les Royaumes de cette Isle, celui de Bantam est le plus puissant, où chacun suit la Religion de Mahomet, à l'exception de quelques Idolâtres, qui y sont soufferts. Bantam.

Dans la Ville de Bantam, est le Grand Cequi; qui est leur Pontife, envoyé de la Meque.

Toutes sortes de Nations y ont l'usage & l'exercice de leur Religion, à la réserve des Catholiques & des Juifs.

Ces premiers y sont maltraitez; comme il s'est vû en 1646. en la personne du Pere Alexandre de Rhodes, qui y fut long-tems dans les prisons, & où il reçut plus d'outrages que parmi les Infideles, chez lesquels il avoit été près de trente ans. La Religion de Calvin y est dans son regne. Il y a deux Temples, où l'on fait le Prêche en Flamand & en Malays, qui est une Langue fort commune dans les Indes, comme nous avons dit. Quoi qu'on puisse dire avec assûrance qu'ils ne se mettent gueres en peine de convertir les Payens, qui sont parmi eux, tant ils ont peu d'affection pour faire connoître Jesus-Christ; aussi peut-on dire veritable-

ment qu'ils ne le connoissent qu'à demi. Je parle des Hollandois, qui possedent Batavie dans cette Isle, & une Citadelle considérable, qu'ils y ont fait bâtir, aussi-bien que la Ville, sur les ruines de Jacatra. Cette Ville est extrêmement peuplée, & le corps de ses habitans est composé de Chinois, de Hollandois & de Javans ou Insulaires. Le commerce y est tres-florissant; & c'est-là que résident les Deputez de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales. Cette Compagnie y entretient un General, qui commande à tous les Gouverneurs des Forteresses qu'elle occupe dans les Indes. La Cour du General est magnifique; & les Hollandois affectent cette pompe, pour ébloüir les Insulaires, & se rendre plus formidables.

Batavie.

Passaruan, Jortan.

Les Royaumes de Passaruan & de Jortan sont tous Mahometans, de même que celui de Bantam; mais ceux de Palambuan & de Panarucan sont Payens & Idolâtres, faisant des Sacrifices aux Idoles.

On voit un assez grand nombre de Portugais & de Javans Chrétiens dans ce dernier.

Java Mineur.

Davity, der. Edit.

A l'égard de la Religion de la petite Java, qui contient aussi plusieurs Royaumes, ses habitans étoient autrefois tous Idolâtres; mais les Marchands Sarrazins les ont rendus Mahometans, du moins ceux qui habitent les Villes & les Rivages. Quant à ceux des Montagnes, ils sont demeurez dans l'idolâtrie, adorant tout le jour la premiere chose qu'ils ont vû le matin.

Voila les Isles de la Sonde, qui sont vers l'Occident. Quant à celles du côté de l'Orient, les principales, dont nous avons à parler, sont Gilolo, Timor, Celebes, Amboina, Banda, & autres.

De la Religion de l'Isle de Gilolo.

Davity, der. Edit.

LEs Peuples de l'Isle de Gilolo ou Batochine du Moro, qui contient deux Royaumes, sçavoir, Loloda & Gilolo, sont presque tous Idolâ-

tres. Ils font même la plûpart des Idoles, par lesquelles le Diable parle. Il y a certaines gens parmi eux, qu'on appelle Javaros, qui font vœu de tuer les hommes; & à défaut des Etrangers, ils font mourir leurs plus proches. Quelques autres adorent tout le jour la premiere chose qu'ils rencontrent le matin.

Les Mahometans s'y sont aussi introduits depuis quelque tems, & leur ont appris, avec leur Secte, l'usage des lettres Arabiques; car ils étoient auparavant sans Alphabeth.

Il s'y trouve aussi plusieurs Chrétiens. L'Evangile leur fut annoncé en 1553. Il y avoit autrefois tant aux Isles du More, qu'en la Batochine, trente-six tant Villes ou Villages, que Bourgs de Chrétiens, dont plusieurs étoient de huit cens Feux. S. François Xavier y étant abordé, visita plus de trente Villages Chrétiens, qu'il confirma dans la Foy, y baptisa plusieurs enfans d'Idolâtres, instruisit les jeunes gens, & abolit les Sacrifices des Idoles.

L'Isle d'Ambon, qui confine avec celle de Gilolo, est habitée de Mahometans & de Payens. Les Mores habitent le rivage de la Mer, & les Idolâtres le dedans de l'Isle. Ambon.

Celle de Bouro, qui est entre l'Isle d'Amboina & celle de Macaçar, n'étoit peuplée autrefois que de Payens; mais en 1568. quatre mille habitans se firent Chrétiens. Bouro.

Les habitans de Sulach, qui est à cinquante lieües de Moluques, étoient tous Payens en 1522. mais plusieurs se sont fait depuis Mahometans. Sulach.

De la Religion de l'Isle d'Amboina.

LEs habitans de cette Isle étoient tous Payens, lors que le commerce qu'ils ont eu avec les Persans & les Arabes, y a introduit le Mahometisme, lequel n'a pas neanmoins si fort affoibli leur premiere Religion, que ceux mêmes qui se sont *Mandeslo.*

circoncire, ne s'attachent encore à leurs superstitions Payennes. Les autres en font profession ouverte, & adorent le Diable, n'y ayant point de Ville, ni de Village qui n'ait le sien. Ce n'est pas qu'ils sçachent positivement ce que c'est que le Diable, ou qu'ils en croyent rien d'approchant de ce que l'Ecriture en dit; mais ils disent que ce qu'ils adorent, est sorti de l'air: & c'est pour cela que quelques-uns appellent un de leurs principaux Diables, Lanithe, c'est-à-dire, l'air, lequel neanmoins dépend d'un autre plus grand, qu'ils appellent Lanthila. Il n'est pas même si considérable que le Taulny, qui est le plus puissant de tous, aprés Lanthila. Ils les appellent tous Nito, nom general, qui signifie mauvais Esprits. Ils disent que leur Nito se fait voir à eux le plus souvent sous la forme d'une personne ordinaire, que l'Esprit choisit pour cela, & sous laquelle il leur rend ses oracles, pour faire sçavoir ses intentions. Pour le faire parler, ils s'assemblent au nombre de vingt, ou trente, & l'appellent au son d'un petit tambour, destiné pour cela, allumant cependant plusieurs bougies, & prononçant quelques paroles & quelques conjurations, qu'ils croyent être fort efficaces. Auparavant de le consulter sur l'état de leurs affaires, ils lui présentent à boire & à manger; & aprés que la personne qui représente ce Diable, a bien mangé, ceux de la compagnie achevent de faire bonne chere de ce qui reste.

Ils adorent le Diable.

Ils n'entreprennent point d'affaires, quelques petites qu'elles soient, qu'ils ne fassent leurs prieres au Diable.

Ils ont dans leurs maisons un endroit, où ils allument de la bougie, & où ils font servir à boire & à manger au Diable, lequel ne venant point, comme il arrive souvent, ils mangent eux-mêmes ce qu'ils ont destiné pour lui: & neanmoins ils lui en laissent une partie; afin que s'il se ravisoit, il y trouvât de quoi manger. Il n'y a point de pere de

famille, qui n'ait chez lui quelque habit extraordinaire, & quelque bague, qu'il conserve précieusement, & qui demeure dans la maison comme une marque perpétuelle de l'alliance que l'on a faite avec le Diable.

Ils sont préoccupez de cette opinion, qu'il ne leur arrive point de mal que par le Diable. C'est pourquoi ils l'adorent, pour tâcher de détourner les malheurs, ou pour l'appaiser, quand il leur en est arrivé.

Ils ont aussi leur Circoncision; mais elle est bien différente de celle des Juifs & des Mahometans: car ils ne circoncisent les enfans qu'à l'âge de douze ou treize ans; & au lieu de couper tout le prépuce, comme les Juifs, il ne font que le fendre avec une petite canne, qui est destinée pour cela. Circoncision.

Les mariages se font sans aucunes ceremonies, & se dissoudent avec la même facilité qu'ils se contractent: Car les femmes quittent leurs maris pour le moindre différend qui naît entre eux. Elles versent un peu d'eau sur les pieds du mari, pour témoigner qu'ils se purifient de l'impureté qu'ils peuvent avoir contractée ensemble; & ainsi elles se retirent, pour contracter dés le lendemain un autre mariage. Leurs Mariages.

Le peu de connoissance qu'ils ont de la Religion, fait que l'on remarque en eux une humeur profane, & un si grand mépris pour les choses religieuses, qu'ils se mocqueroient même de leur Nito, s'ils n'étoient retenus par la sotte crainte qu'on leur donne du mal qu'il leur pourroit faire.

Il y a quantité de Chrétiens mêlez parmi eux; mais ils n'ont point l'exercice de leur Religion libre. *Davity, der. Edit.*

Il y avoit autrefois en ce Païs quarante Villes, Bourgs & Villages Chrétiens; mais il ne s'y en trouva plus que huit Bourgs en 1601. Ils reçûrent l'Evangile en 1547. par le ministere des PP. Jesui-

tes; mais le peu de liberté qu'il y a eu depuis d'y travailler, fait que les progrés n'ont point été grands. On ne laisse point d'y apporter toutes les précautions necessaires, pour la conversion des Idolâtres, & d'en faire toûjours quelques-uns.

Les Hollandois, qui ont trois Ports dans cette Isle, forment toûjours des obstacles à ces conversions.

De la Religion des Isles de Banda.

Mandesl. LEs habitans de ces Isles, qui sont fort petites, n'ayant que trois lieües de longueur sur une de largeur, sont la plûpart Mahometans, & tellement devots & affectionnez à leur Religion, qu'ils ne voudroient avoir fait aucune affaire, qu'aprés avoir fait leurs prieres.

Ils n'entrent point dans leurs Mesquites, qu'ils n'ayent lavé leurs pieds, & ils y font leurs prieres avec tant d'ardeur, qu'on les entend à plus de deux cens pas de-là. Aprés ces prieres, ils se frottent le visage avec les deux mains, levent les yeux au Ciel, se mettent à genoux, & couchent leur tête deux ou trois fois sur la terre, en prononçant quelques prieres. Ils font souvent des Assemblées en ces Mesquites, où ils mangent aussi ensemble. Ils font aussi ces Assemblées sur une montagne, qui est dans un bois, au milieu d'une de ces Isles, où les habitans de Puldrim, de Puloay & de Lantor, qui sont leurs voisins, se rendent aussi, pour y déliberer des affaires publiques.

Ils sont persuadez que si l'on manquoit de faire des prieres pour les trépassez, ils ne ressusciteroient point, quoi que d'ailleurs ils croyent avec les Mahometans la resurrection des morts.

Les femmes, qui se trouvent à la mort de leurs parens, crient & pleurent de toutes leurs forces, croyant par ce moyen faire revenir l'ame; mais voyant qu'elle ne revient point, l'on enterre le corps, que dix ou douze personnes portent sur

leurs épaules dans une bierre couverte d'un drap blanc. Les hommes marchent devant, & les femmes derriere. On fait brûler de l'encens pendant vingt-quatre heures sur la fosse, & la nuit, on y laisse une lampe allumée sous une hutte faite exprés.

Il y a aussi des Idolâtres dans ces Isles, qui n'ont point voulu embrasser la Loy de Mahomet. On y voit aussi des Chrétiens, l'Evangile y ayant été prêché.

De la Religion des Isles de Timor & de Solor.

Les habitans de l'Isle de Timor sont tous Idolâtres, & disent que lors qu'ils vont cüeillir le sandal, le Démon leur apparoît en differentes figures, & leur dit que s'ils ont besoin de quelque chose, qu'ils la demandent. Plusieurs d'entre eux demeurent long-tems malades aprés ces apparitions.

Quant à ceux de Solor, ils étoient tous Idolâtres en 1516. mais plusieurs se convertirent depuis, & notamment en l'année 1563.

Le Roy, qui regnoit dans cette Isle en 1602. avoit été Chrétien trois ou quatre ans auparavant. Puis il s'opposa aux Portugais, dont il tua ou en prit neuf cens: Ensuite de quoi, il fit la paix avec eux.

Les Religieux de S. Dominique y ont la direction d'un assez grand nombre de Chrétiens, qu'ils ont convertis.

De la Religion de l'Isle de Celebes, ou du Royaume de Macaçar.

Ce Royaume, situé dans cette grande Isle de Celebes, une des Moluques dans la Mer des Indes, est encore si peu connu, qu'il pourroit presque passer pour une nouvelle découverte. Et une description aussi exacte & aussi circonstanciée que celle qu'un Auteur moderne nous en a donnée M. Gervaise.

en 1688. ne sçauroit être que tres-agréable aux curieux. L'ayeul du Roy qui y regne à present, y ajouta les Royaumes de Mandar & de Bouguis, qui y tiennent; & celui de Toraja, qui restoit seul à conquerir, pour aller jusques sous la Ligne Equinoxiale, y fut encore uni par le fils de ce Roy.

Il n'y a pas plus de 130. ans que les Macaçarois étoient encore tous Idolâtres, comme le sont aujourd'hui la plûpart des Indiens. Le Soleil & la Lune étoient les seuls objets de leurs adorations & de leurs vœux. Quand ils se levoient, ou qu'ils étoient prêts de se coucher, ces Peuples ne manquoient pas de les prier de leur être favorables; & si par hasard, dans le tems de la priere, quelque épaisse nuée venoit les dérober à leurs yeux, ils rentroient incontinent chez eux, & se prosternoient devant leurs figures, que chacun avoit soin de garder avec respect dans le lieu le plus propre de sa maison. Elles étoient ordinairement d'or, d'argent, de cuivre, ou de terre cuite, qu'ils doroient à leur mode, & d'une grandeur proportionnée à la haute idée qu'ils avoient de ces deux Astres.

Le premier & le quinziéme jour de la Lune étoient consacrez à l'honneur de ces deux Divinitez; & c'étoit particulierement dans ces jours de Fêtes, qu'ils leur offroient en Sacrifice des bœufs, des vaches & des cabris.

Comme l'opinion de la metempsycose étoit alors aussi-bien reçûë parmi eux qu'elle l'est encore à present dans plusieurs Royaumes des Indes, ils auroient crû commettre un grand crime, s'ils avoient tué pour leur usage particulier quelques-uns de ces animaux. Mais ils se faisoient un devoir de Religion de les immoler au Soleil & à la Lune, parce qu'ils croyoient être redevables de tout ce qu'ils avoient, & de tout ce qu'ils étoient eux-mêmes, à l'heureuse fecondité de leurs divines in-

stances : De sorte qu'il n'y avoit point de Province, point de Ville, point de Village qui osât s'en dispenser ; jusques-là même qu'il s'est vû des peres de famille, qui aprés avoir sacrifié tous leurs bestiaux, n'ayant plus rien à immoler qui pût appaisor la colere de ces Divinitez, qu'ils croyoient irritées contre eux, n'ont pas épargné leurs propres enfans.

Ils auroient crû leur faire injure, s'ils leur eussent bâti des Temples sur la terre, ne pouvant trouver de matiere assez précieuse, pour en faire qui approchassent des beautez & des richesses du Ciel, qui seul étoit digne de leur servir de demeure. C'est pourquoi tous les grands Sacrifices se faisoient au milieu des places publiques par des Prêtres que le Prince nommoit, & qui étoient entretenus aux dépens du Peuple. Ceux qui s'offroient par les mains des peres de famille, ne se faisoient jamais que hors la porte de la maison, & en presence de tout le voisinage.

Comme les Mahometans, depuis qu'ils ont introduit leur Secte dans le Macaçar, ont pris à tâche d'effacer tous les vestiges de cette ancienne Religion, de peur qu'ils ne servissent dans la suite à faire retomber ces Peuples dans l'idolâtrie, il ne s'est pû rien découvrir des ceremonies qu'ils observent dans leurs Sacrifices, ni des autres points de leur créance.

Tout ce que les Voyageurs ont pû tirer des entretiens qu'ils ont eu dans les Indes avec ceux qui leur ont paru les plus versez dans la connoissance des antiquitez de ce Païs, c'est que bien qu'ils crûssent la transmigration des ames dans le corps des animaux, ils ne faisoient pourtant alors aucun scrupule de manger du cochon & des oiseaux. Les premiers, parce qu'ils croyoient qu'il n'y avoit point d'ame qui eût commis d'assez grands crimes, pour meriter d'être releguées dans le corps d'un animal si sale ; & les autres, parce que leurs corps

avoient trop peu d'étendüe, & leurs organes n'étoient pas assez bien disposées, pour recevoir l'ame d'un homme, & pour lui laisser la liberté de toutes ses operations. Ils croyoient encore que l'ame étant immortelle, on devoit la mettre en état, quand elle se separeroit de son corps, de paroître avec honneur dans tous les états differens où elle se devoit trouver dans la suite des tems. C'est pourquoi ils enterroient leurs morts avec leurs plus beaux habits, & la meilleure partie de leurs biens.

Les Docteurs ajoutoient à toutes ces rêveries, dont ils amusoient le menu Peuple, que le Ciel n'avoit jamais eu de commencement : Que le Soleil & la Lune y avoient toûjours exercé une puissance souveraine, & vêcu en paix l'un avec l'autre, jusqu'à un certain jour, qu'ils se broüillerent ensemble, & que le Soleil poursuivit la Lune, pour la maltraiter : Que s'étant blessée, en fuyant devant lui, elle avoit accouché de la terre, qui étoit tombée par hasard dans la situation où nous la voyons aujourd'hui : Que cette lourde masse s'étoit entrouverte, en tombant, & qu'il en étoit sorti deux sortes de Geans : Que les uns s'étoient rendus les Maîtres de la Mer, où ils commandoient aux poissons, excitoient des tempêtes, quand ils étoient en colere, & n'éternuoient jamais, sans y causer quelque naufrage : Que les autres Geans s'étoient enfoncez jusqu'au centre de la terre, pour y travailler à la production des métaux de concert avec le Soleil & la Lune ; & quand ils s'agitoient avec trop de violence, ils faisoient trembler la terre, & renversoient quelquefois des Villes entieres : Qu'au reste la Lune étoit encore grosse de plusieurs autres Mondes, qui n'avoient pas moins d'étendüe que celui-ci : Qu'elle accoucheroit de tous successivement l'un aprés l'autre, pour réparer les ruines de ceux qui seroient consommez de cent mille ans en cent mille

ans par les ardeurs du Soleil ; mais qu'elle en accoucheroit naturellement, & non plus par accident, comme elle avoit fait la premiere fois ; parce que le Soleil & la Lune ayant reconnu par une commune experience que le Monde ne pouvoit subsister que par leurs mutuelles influences, ils s'étoient enfin reconciliez, sous condition que l'Empire du Ciel se partageroit également entre l'un & l'autre ; c'est-à-dire, que le Soleil regneroit la moitié du jour, & la Lune l'autre moitié.

Voila le systême extravagant de l'ancienne Religion du Royaume de Macaçar, & le veritable état où elle étoit, lors que deux freres, Marchands, sortirent du Païs, pour aller trafiquer dans les Isles voisines. Ils arriverent à Ternate, qui est la principale des Moluques, où les Portugais, qui s'y étoient établis quelques années auparavant, faisoient une profession publique de la Religion Chrétienne. Ces deux Etrangers furent charmez de la droiture de leur conduite, & de la beauté des ceremonies du culte qu'ils rendoient à leur Dieu, qu'on leur dit être le Créateur du Ciel, du Soleil & de la Lune, & generalement de tout l'Univers, & le seul qui devoit être adoré des hommes. Comme ils ne manquoient pas d'esprit, ils voulurent sçavoir plus particulierement quel étoit ce Dieu des Portugais ; d'où vient qu'on les appelloit Chrétiens, & ce qu'il falloit faire pour lui plaire. On satisfit à leur curiosité, & le Gouverneur de la Forteresse, qui se nommoit Antoine Galvaon, aussi fameux dans les Indes par sa pieté, que par sa valeur, se chargea du soin de les instruire des veritez & des maximes du Christianisme.

Ils en furent en peu de tems si bien persuadez, qu'ils demanderent le Baptême. Ils le reçûrent des mains mêmes de ce Gouverneur, ne s'étant point trouvé de Prêtres sur les lieux, qui leur pûssent administrer ce Sacrement. L'un y prit le nom

d'Antoine, & l'autre celui de Michel.

Quand ils eurent fait leurs affaires, ils retournerent dans leur Païs, aussi satisfaits de la Religion qu'ils venoient d'embrasser, que de leur negoce.

A peine y furent-ils arrivez, qu'ils crûrent devoir faire part à leurs Compatriotes de leurs nouvelles découvertes. Ils leur annoncerent Jesus-Christ avec un zele incroyable, & Jesus-Christ donna tant de benediction à leurs paroles, qu'ils eurent peu de tems aprés, la consolation de voir à leurs pieds une infinité de personnes, qui venoient leur demander le Baptême. La plûpart des Souverains, qui regnoient alors dans l'Isle (divisée en plusieurs Royaumes) entendirent parler de cette nouvelle Religion. Ils eurent la curiosité de s'en informer; mais leurs cœurs n'étoient pas encore disposez pour la recevoir, & elle ne trouva pas à leur Cour le credit & la docilité qu'elle avoit trouvée parmi le Peuple. On ne voulut point se soumettre à une Loy, qui combattoit les plus douces inclinations de la nature, & qui declaroit la guerre à tous les plaisirs de la vie. Il n'y eut que le Roy de Soppen, qui sçût profiter de la prédication de l'Evangile: Car quelque tems aprés, Ruys Vas Perreira, Gouverneur de Malaque, ayant envoyé à l'Isle Celebes un gros Vaisseau, commandé par Antoine Païva, pour y charger du bois de sandal, ce Capitaine ne fut pas plûtôt arrivé dans le Port de Soppen, où il s'en faisoit un grand commerce, que ce Roy vint lui-même le trouver, pour conferer avec lui, & s'éclaircir de ses doutes touchant certains points de la Religion Chrétienne, dont les Neophytes, ses Sujets, n'avoient pû lui donner la résolution. Il fut si satisfait & de ses réponses aux questions qu'il lui fit, & des nouvelles instructions qu'il lui donna, qu'il se convertit peu de tems aprés, & se fit publiquement baptiser avec toute sa famille, & la meilleure partie de sa

Cour, par ce Capitaine même, qui l'avoit instruit.

S. François Xavier, nouvellement arrivé dans les Indes, fut averti de tout ce qui se passoit dans le Macaçar, & ne doutant point que tant d'heureux commencemens n'eussent encore des suites plus heureuses, il résolut d'aller donner la derniere main à ce grand ouvrage. Il en chercha les moyens; mais par un secret de la Sagesse de Dieu, que nous ne pouvons point pénetrer, il les chercha toûjours inutilement. Il ne put trouver l'occasion de passer dans le Macaçar; & les Prêtres mêmes, que les Gouverneurs de Malaca y envoyerent plusieurs fois, à la priere de ce Roy de Soppen & de ses Sujets, nouvellement convertis, furent toûjours portez ailleurs par la tempête, ou bien moururent en chemin, sans qu'aucun d'eux y pût jamais arriver. Ce retardement des Ouvriers Evangeliques arrêta les grands progrés que le Christianisme faisoit de jour en jour dans l'Isle Celebes. Ces pauvres Neophytes n'ayant personne auprés d'eux, qui pût soutenir leur Foy, encore foible & chancelante, ni éclaircir les difficultez que le Roy de Macaçar leur faisoit, cela donna occasion à quelques Mahometans de l'Isle de Sumatra, qui se trouverent malheureusement à la Cour de ce Prince, de lui proposer l'Alcoran. Ils lui dirent que si persuadé de la vanité de la Religion qu'il avoit suivie jusqu'alors, il étoit résolu de la quitter, il n'en pouvoit pas trouver de plus sûre que la leur; dautant que Dieu l'avoit de tout tems promise au Monde, & qu'elle étoit la derniere qu'il lui avoit donnée pour sa perfection par le plus grand de tous ses Prophetes: Qu'à la verité celle de Jesus-Christ avoit quelque chose de bon; mais que celle-ci étoit bien plus sage, puis qu'elle étoit plus naturelle à l'homme. Ils ajouterent à toutes ces méchantes raisons quelques reflexions de politique, qui ne valoient gueres mieux; mais qui ne

laisserent pas pourtant de faire entrer ce Prince dans de plus grandes défiances de la verité & de la necessité de la Religion Chrétienne. Incertain de ce qu'il devoit faire, pour se tirer d'embaras, il députa en même tems quatre de ses premiers Officiers ; deux au Gouverneur de Malaca, pour le prier de lui envoyer au plûtôt des Prêtres les plus éclairez, & des plus sçavans dans la Loy de Jesus-Christ, qui pûssent résoudre les grandes difficultez qu'il avoit à leur proposer ; & les deux autres à la Reine d'Achen, * pour lui demander des Cazis, (c'est le nom qu'on donne dans les Indes aux Prêtres de la Loy de Mahomet) qui fussent bien instruits de leur Religion, & capables de l'instruire lui-même de toutes ses maximes ; afin qu'aprés avoir mûrement examiné l'une & l'autre, il pût choisir celle qui lui paroîtroit la meilleure.

* Royaume de l'Isle de Sumatra.

Le Conseil du Roy approuva fort ce dessein ; mais apprêhendant que les Docteurs Chrétiens & Mahometans, quand ils seroient arrivez, ne partageassent l'esprit des Peuples, & n'excitassent ainsi quelque sedition dans l'Etat, & qu'il leur fût même trop difficile de reconnoître lequel des deux partis auroit pour lui la verité, ils représenterent à Sa Majesté qu'il valoit mieux qu'Elle s'engageât avec tous ses Sujets par un serment solemnel, d'embrasser la Religion de ceux de ces Docteurs, qui arriveroient les premiers dans son Royaume, pouvant s'assûrer que Dieu ne manqueroit pas de leur faire connoître par-là quelle seroit sa volonté touchant le choix qu'ils devoient faire d'une Religion. Le Prince eut la foiblesse de s'y engager, & tous ses Sujets, d'un commun accord, firent avec lui le même serment. La Reine d'Achen en ayant été avertie, crut qu'elle ne pouvoit pas rencontrer une plus belle occasion, pour signaler le zele qu'elle avoit pour sa Religion. C'est pourquoi elle fut elle-même trouver ceux de ses Sujets qui avoient alors le Gouvernement du Royaume. Elle leur fit com-

prendre l'importance de cette affaire, & l'interêt qu'ils avoient de faire en sorte que les Deputez qui venoient d'arriver à la Cour, retournassent les premiers dans leur Païs. Ce qui réussit; & les choses se trouverent si bien disposées pour leur retour, & pour le départ des Cazis qui devoient les accompagner, qu'ils arriverent à Macaçar bien du tems avant ceux qui avoient été envoyez aux Portugais, quoi qu'Achen fût bien plus éloigné de Macaçar que de Malaca.

Le Roy, qui avoit toûjours eu plus de penchant pour la Loy de Jesus-Christ, que pour celle de Mahomet, se repentit, mais trop tard, du serment qu'il avoit fait si legerement. Les nouveaux Chrétiens firent tout ce qu'ils pûrent, pour l'obliger d'en suspendre l'exécution jusqu'à l'arrivée des Prêtres, qu'ils attendoient de jour en jour. Les Cazis l'intimiderent, le menaçant de la colere de Dieu, s'il lui manquoit de parole, & de la guerre que les fideles Musulmans de l'Isle du Sumatra ne manqueroient pas de lui declarer, si-tôt qu'ils auroient appris l'affront qu'il auroit fait à leur grand Prophete. Il eut l'adresse de les amuser pendant plusieurs jours de belles promesses; mais enfin, lassé d'attendre, & ne sçachant plus à qui avoir recours, parce qu'Antoine & Michel, les premiers Cathechistes, avoient peri, en allant chercher des Prêtres dans les Isles voisines, où les Portugais étoient établis, il fut contraint de subir la Loy qu'il s'étoit imprudemment imposée, & de se disposer enfin à la Circoncision.

Pour la rendre plus solemnelle, les Cazis l'obligerent à faire bâtir une superbe Mosquée, qu'il enrichit aprés de tout ce qu'il avoit de plus précieux. Le Prince son frere, & quelques Seigneurs des plus qualifiez de sa Cour, qui avoient plus goû é la Religion Chrétienne, que la Loy de Mahomet, en furent indignez, & lui en marquerent leur ressentiment publiquement, en ce qu'ils firent entrer

de nuit des pourceaux dans la Mosquée, & les ayant égorgez, ils frotterent de leur sang toutes les portes & ses murailles.

Ce que les Cazis ayant appris, ils vinrent demander au Roy vengeance de cet attentat sacrilege. Mais ce Prince s'étoit sauvé avec ses complices dans le Royaume de Bouguis, qui n'étoit pas encore réuni à celui de Macaçar. Il passa quelque tems aprés, dans celui de Toraja, où il sçavoit que la Religion Mahometane étoit en horreur, afin d'y être encore plus en sûreté.

Cependant ces zelez Cazis firent connoître que l'outrage fait à leur Religion par la profanation de cette Mosquée, ne pouvoit se reparer, qu'en la démolissant, & en faisant bâtir une autre plus magnifique. Le Roy satisfit à leur demande ; mais il ne voulut pas donner les mains à la violence qu'ils lui persuadoient de faire à tous ses Sujets, pour les obliger de se faire circoncire avec lui, esperant qu'il les y engageroit plus aisément par les voyes de la douceur. Plusieurs de ses Courtisans, pour lui plaire, voulurent bien se faire circoncire avec lui. La plus grande partie du Peuple le fut quelques jours aprés ; & en moins d'un mois, la Religion Mahometane devint la Religion dominante du Païs.

Sur ces entrefaites, les Deputez qui avoient été envoyez à Malaca, arriverent à Macaçar avec des Vaisseaux Portugais, & des Missionaires, qui étoient des Jesuites, gens choisis par S. François Xavier même. Ils furent bien surpris de voir ce Royaume dans un état si déplorable. Ils firent tout ce qu'ils pûrent, pour faire rentrer le Roy en lui-même ; mais il ne voulut pas les écouter, & il leur parla de la Loy de Mahomet en des termes si avantageux, qu'il leur fit perdre d'abord toute esperance de le voir jamais embrasser la Religion Chrétienne. Ils reconnurent alors, mais trop tard, le tort qu'avoient eu les Officiers de Malaça d'avoir

voir usé de tant de remise & de negligence dans une affaire si importante; & ils ne douterent point que Dieu ne s'en vangeât un jour, comme il a fait depuis, sur ceux qui avoient fait différer leur embarquement, & generalement sur toute la Ville, l'ayant peu aprés affligée, presqu'en même tems, de la peste, de la famine & de la guerre.

Le Roy en usa pourtant tres-bien avec eux: Car non-seulement il permit aux Marchands Portugais, qui les avoient amenez, de negocier dans toute l'étendüe de son Royaume; mais même il leur donna la liberté d'y faire l'exercice public de leur Religion. Il eut tant de considération pour les Missionaires, qu'il accorda à leurs prieres, malgré la résistance de ses Cazis, la permission à ceux de ses Sujets, qui avoient jusqu'alors differé de se faire circoncire, de recevoir le Baptême; & à ceux qui l'avoient déja reçû, de perseverer dans la Foy. Enfin, pour achever de les attacher entierement à ses interêts, il leur fit bâtir une Eglise magnifique dans une Ville qu'il donna aux Marchands Portugais, pour l'établissement de leur commerce.

Quand il se vit ainsi assûré de l'amitié des Portugais, dont il redoutoit la puissance, qu'il voyoit augmenter de jour en jour dans les Indes, il crut qu'il étoit de son devoir, & de la gloire de ses Etats, d'engager les Princes ses voisins & ses tributaires, à se faire Mahometans comme lui. Les propositions qu'il leur en fit faire par ses Deputez, furent tres-mal reçûës; car ils avoient été prévenus par le Prince son frere en faveur de la Religion Chrétienne. Tous se déclarerent ouvertement les ennemis jurez de celle de Mahomet, & répondirent qu'ils étoient prêts de se défendre contre tous ceux qui voudroient les forcer de l'embrasser. Pour marquer davantage au Roy de Macaçar la haine qu'ils avoient pour elle en sa personne, ils refuserent de lui envoyer les tributs qu'ils avoient

accoutumé de lui payer tous les ans. C'est ce qui donna lieu à une grande guerre, qui a été la cause de l'établissement de la Religion Mahometane dans la plus grande partie de cette Isle : Car tous ces Princes, aprés avoir courageusement défendu leur liberté pendant plusieurs années, furent à la fin vaincus par les Rois de Macaçar ; & la premiere loy que leur imposerent les vainqueurs, fut de se faire circoncire.

Si l'on en croit les anciennes Relations Portugaises, le Roy de Soppen, & tous ceux qui avoient été baptisez par Paiva, n'y furent point assujettis. Les uns avoient eu le bonheur & la gloire de mourir les armes à la main, pour la défense de leur Foy & de leur liberté ; & les autres furent chercher un asile dans des Terres étrangeres, où ils ont vêcu, & sont morts, dit-on, en bons Chrétiens. De-là vient qu'il ne reste plus rien aujourd'hui dans toutes ces Provinces, qui marque que le Christianisme y ait été autrefois reçû. Quant aux Portugais & aux Missionaires, qui s'etoient venus établir dans le Macaçar, ils se conserverent toûjours dans les bonnes graces du Roy, & le libre exercice de leur Religion. Les Princes, qui lui ont succedé, n'ont cessé de marquer en toute occasion la confiance, l'estime & l'amitié qu'ils avoient pour eux, que quand les Hollandois ont trouvé le moyen d'y entrer, & de les en faire chasser. Sans eux, on auroit encore aujourd'hui la consolation d'y voir trois belles Eglises, qu'ils ont fait abatre, & un bon nombre de Chrétiens, qui auroient pû beaucoup contribuer à la conversion de ces Peuples Infideles. On sçait déja que ç'a été par leurs intrigues & leurs calomnies que les Catholiques & les Missionaires en ont été chassez, & qu'ils ont mieux aimé y voir regner Mahomet, dont la morale toute sensuelle avoit assez de rapport aux maximes du Calvinisme, que d'y voir suivre Jesus-Christ, dont la Doctrine étoit

une condamnation continuelle de leur conduite.

Au reste, on ne peut s'imaginer jusqu'où va l'exactitude avec laquelle les Macaçarois s'acquittent de tous les devoirs de leur nouvelle Religion. Ils ne voudroient pas passer un jour des moindres Fêtes qu'elle prescrit, sans se signaler chacun en particulier par quelque bonne œuvre de surérogation. L'omission d'une prosternation, ou de la plus legere ablution, passe pour un peché considérable chez eux.

Quelques-uns, par un sentiment de penitence, s'abstiennent toute leur vie de boire du vin de Palmes, quoi qu'il ne leur soit pas défendu par la Loy; & il s'en trouve qui aimeroient mieux se laisser mourir de soif, que de boire seulement un verre d'eau, depuis le lever du Soleil, jusqu'à son coucher, pendant tout le tems de leur Carême. Ils poussent même leur devotion bien plus loin que tous les autres Mahometans; car ils observent une infinité de ceremonies, qui ne sont point en usage parmi les Turcs, ni parmi les Mahometans Indiens; parce qu'ils croyent qu'elles se pratiquent à la Meque, qu'ils considérent comme le centre de leur Religion, & le modele qu'ils doivent imiter.

Ils n'en ont point qui se fasse avec plus de pompe & d'éclat, que l'oblation & la premiere purification des enfans, la Circoncision & les funerailles. A peine un enfant a-t-il quatre ou cinq mois, que ses parens le portent à la Mosquée, pour le purifier & l'offrir à Dieu. Cinq ou six Agguys s'y trouvent, & commencent la ceremonie par quelques prieres qu'ils recitent sur sa tête. Chacun d'eux coupe aprés tour à tour ses cheveux : Car ils croyent qu'il seroit infailliblement damné, s'il mouroit avec les mêmes cheveux qu'il a apportez en naissant. Lors qu'ils ont achevé de le tondre, si c'est un garçon, ils lui mettent les pieds nuds sur un sabre; afin, disent-ils, qu'il n'ait point de peur, lors qu'il aura atteint l'âge d'aller à la

guerre, & lui imposent en même tems un nom des Saints de leur Alcoran. Cette ceremonie de l'attouchement du sabre ne s'observe pas à l'égard des filles. Les Agguys se contentent d'ajouter aux prieres communes quelques vœux particuliers, qu'ils font en faveur du sexe, & de leur imposer un nom. Ils reconduisent l'enfant jusqu'à son logis, où un festin les attend. Les parens & les meilleurs amis de la famille y sont conviez, pour leur tenir compagnie, & pour assister aux dances & aux jeux, dans lesquels on passe le reste de la journée.

Quelques mois aprés, on rase l'enfant à la maison; mais on lui laisse au dessus de la tête une petite houpe de cheveux, qui marque à ceux qui ne le connoissent pas, qu'il n'est pas encore circoncis. Pendant qu'il la porte, il passe pour immonde; & on ne sçauroit sans peché manger avec lui, ni le laisser entrer dans la Mosquée, pour y prier Dieu avec les autres. Son pere, en le rasant, lui donne un nom différent de celui qu'il a reçû des Agguys, lors de sa premiere sanctification, & ce nom lui demeure le reste de sa vie.

Ces différentes ceremonies ne sont que des préparations à celle de la Circoncision, qui est la plus solemnelle de toutes. On demande aux Agguys le jour qu'elle se pourra faire le plus heureusement. Ils consultent les Astres. Ils calculent les jours du mois, & suivant les observations qu'ils y ont faites, ce jour est arrêté entre eux & les parens de l'enfant qui doit être circoncis. Dés la veille, son pere, ou, s'il est de qualité, celui chez qui il est en pension, va choisir dans ses troupeaux les bœufs & les bufles qu'il trouve les meilleurs. Il les fait conduire à la campagne dans le lieu où ils sont attendus par les Agguys qu'il y a fait venir exprés pour les immoler: Car il est à remarquer que les animaux à quatre pieds ne se tüent jamais dans l'enceinte des Villes & des Villages, sur tout

quand c'est pour les offrir en Sacrifice. On les prépare de la même maniere qu'on a coutume de préparer les viandes ordinaires: Car aprés qu'ils ont été offerts à Mahomet, ils doivent servir à regaler les parens & les amis qui se trouveront presens à la ceremonie du lendemain. On réserve seulement dans son entier la tête du bœuf ou du bufle qui s'est trouvé le plus gros & le plus gras. Le jour venu, on fait apporter une grande chaudiere de cuivre, pleine d'eau, pour y baigner l'enfant. Il y demeure une heure; & de peur qu'il ne s'y ennuye, on fait venir des danseurs & des joüeurs d'instrumens, qui le divertissent, en attendant que la Compagnie s'assemble.

Quand tous ceux qui ont été invitez, sont arrivez au logis, un des Agguys porte la tête de la bête, qui a été sacrifiée la veille, dans la chambre où se doit faire la ceremonie; & l'ayant mise sur une natte par terre, ou sur un tapis, couvert d'une nappe blanche, l'enfant s'assit dessus entre ses deux cornes, & s'y tient modestement, les mains croisées sur la poitrine, pendant l'exhortation que le grand Agguy lui fait. C'est dans cette occasion que ce grand Prêtre fait parade de tout ce qu'il sçait de plus touchant, pour l'encourager à souffrir patiemment les douleurs de la Circoncision. L'exhortation faite, il teint son front du sang qui coule de la tête sur laquelle il est assis; & lui prenant la main droite, il fait pour lui la profession de foy, en ces termes: *La Illa, Illa Lha, Mehemet resoul allha*; c'est-à-dire, *Dieu est Dieu, & Mahomet est son Prophete.* Cependant trois autres Agguys s'approchent de lui. L'un lui prend la main gauche; & les deux autres les pieds; & quand ils l'ont mis en état de ne pouvoir plus se remuer, un des plus habiles operateurs du quartier vient à son tour, ayant dans sa main gauche deux petits bâtons fort minces & fort unis, avec lesquels il tire la peau de la partie de l'enfant, dont il coupe un

peu plus que l'épaisseur d'un écu blanc. Ce qui étant reçû dans un bassin, on va en même tems l'enterrer au pied de l'échelle de la maison. Cette operation faite, on porte l'enfant dans le lit ; & les parens & les amis, pour témoigner la joye qu'ils ont de le voir aggregé au nombre des Fideles, redoublent leurs danses & leurs chants d'allegresse, jusqu'à ce qu'il soit tems de se mettre à table. Ces réjoüissances continüent jusqu'au troisiéme jour.

Si l'enfant que l'on doit circoncire, appartient à quelque grand Seigneur, la Circoncision se fait avec bien plus de solemnité & de dépense : Car elle doit être suivie le même jour de tous les enfans des vassaux de son pere, & des voisins, qui n'ont pas encore été circoncis ; & ils sont tous pendant les trois jours de la Fête, regalez à ses dépens. Il y en a qui ne sont pas quittes de cette ceremonie pour cent bœufs & cent busles, sans compter les autres frais qu'il faut faire pour les compagnies, & les presens aux Agguys.

Ils font aussi circoncire les femmes : Car comme ils ne tombent pas d'accord avec les Turcs, que quoi qu'elles fassent, elles seront toûjours damnées, ils ne croyent pas devoir leur interdire les moyens de se sauver. Mais leur Circoncision est un mystere, qui n'est pas connu de tout le monde ; car elle se fait en secret, & à petit bruit. Les hommes n'y sont jamais presens, & il n'y a que les femmes, & le plus vieil des Agguys, qui ayent droit d'y assister. On ne circoncit jamais une fille, qu'en même tems on ne circoncise dans une autre chambre le garçon avec lequel elle est accordée, ou du moins quelqu'autre, si celui-ci l'a déja été ; afin, disent-ils, que la plenitude de la sanctification du premier sexe puisse suppléer au défaut de perfection du second.

Leurs funerailles se font toûjours avec beaucoup de pompe & de magnificence : Car il n'y a person-

ne, pour pauvre qu'elle soit, qui n'ait la prévoyance d'amasser pendant sa vie de quoi fournir aux frais de sa sepulture, & qui ne se fasse même un devoir de Religion d'y consacrer, en mourant, la meilleure partie de ses biens. Comme les Agguys ne doivent pas être oubliez dans les Testamens des Fideles, il n'y a point de soins, point de devoirs de charité, qu'ils ne rendent aux malades; sur tout quand ils sont riches.

Pour peu que la maladie devienne dangereuse, on ne s'adresse plus aux Medecins. On va droit aux Prêtres, parce qu'on ne la croit pas naturelle, & qu'on s'imagine qu'elle est causée par quelque Esprit malin, qu'il faut chasser à force d'exorcismes & de prieres. Si elle s'opiniâtre, les Agguys écrivent sur de petits morceaux de papier le nom de Dieu, & celui de Mahomet, & ils les attachent autour du lit du malade. Quand ce dernier de tous leurs remedes n'a point l'effet qu'ils s'en sont promis, ils commencent de le disposer à la mort. De tems en tems, ils lui font prononcer le nom de Dieu, & invoquer Mahomet, son grand Prophete. Ils croyent que cela suffit pour l'assûrance de son salut, & que la prononciation de ces deux noms a la vertu de justifier le plus grand pecheur, sans qu'il soit besoin qu'il demande à Dieu pardon des crimes de sa vie passée, ni qu'il implore sa misericorde. Quand le malade est dans l'agonie, l'Agguy le prend par la main; & marmotant entre ses dents certaines prieres, il lui frotte le doigt du milieu; afin, disent-ils, d'ouvrir par cette friction un chemin facile à l'ame, qui sort toûjours par le bout de ce doigt, & d'adoucir les douleurs extrêmes qu'elle lui fait souffrir, quand elle se separe du corps. Si-tôt qu'il a rendu les derniers soupirs, le Prêtre se retire, & laisse aux parens du défunt le soin des ceremonies qui se doivent faire à la maison avant qu'on le porte à la Mosquée.

Aprés qu'on a lavé le corps cinq fois de suite dans de différentes eaux, on l'habille d'une robbe blanche, & on lui met un turban blanc : puis on l'enveloppe dans un linceul, & on le met dans une chambre, tendüe de blanc, où il reste quelque tems, jusqu'à ce que tout étant préparé dans la Mosquée, les Agguys viennent le lever à la maison. En y entrant, ils font brûler quantité de parfums, qu'ils apportent avec eux ; & aprés s'être prosternez trois fois la face contre terre, ils demandent à Dieu qu'il jette sur le défunt les yeux de sa misericorde. Il est porté par ses parens, s'il en a, ou par des gens qu'on loüe exprés. Plusieurs personnes tenant en main des cassolettes, précédent le corps, pour parfumer le chemin par où il doit passer. D'autres les suivent, semant des pieces d'or, d'argent, ou de cuivre, selon la fortune & la qualité du défunt, que les pauvres viennent ramasser, quand le mort a passé pardessus.

Les Prêtres vont aprés le corps, & sont suivis des parens & des amis du défunt, portant tous un turban blanc, qui est la couleur de deüil dans le Païs. Ceux qui les suivent, sont payez pour pleurer le mort, & pour prier Dieu pour le repos de son ame. Ceux qui sont les plus prés du corps, baissent toûjours les yeux ; car de toutes les maisons qu'ils rencontrent, on jette de l'eau sur le mort, & une grande quantité de cendres, qu'ils croyent avoir la vertu de soulager les défunts. Comme la Loy déclare immondes tous ceux qui ont touché, ou même accompagné un mort, quand on est arrivé à la Mosquée, il n'y a que le corps, & ceux qui le portent, qui y entrent. Ils le placent au milieu, & ils en sortent aussi-tôt, pour s'aller purifier avec les Prêtres, & tout le Convoy, qui est demeuré à la porte. Ils se lavent les mains, les pieds, le front, les yeux, les oreilles & la bouche, ainsi qu'ils disent que Mahomet l'a ordonné. Aprés qu'ils se sont tous bien puri-

fiez, les Prêtres entrent dans la Mosquée. Le Peuple les suit, & tous se prosternent ensemble la face contre terre par trois fois, en chantant ces paroles: *Alla Illa lha akebar Alla*; c'est-à-dire, *Dieu est Dieu, Dieu est grand.*

Leurs prieres durent deux heures. Tantôt ils les font debout, tantôt à genoux; mais le plus souvent prosternez la face contre terre, particulierement lors qu'ils prononcent le nom de Dieu, ou celui de Mahomet.

Quand elles sont achevées, le grand Agguy donne le signe pour porter le corps en terre, & l'on garde la même marche que ci-devant. Lors qu'on est arrivé au lieu de la sepulture, deux serviteurs descendent le cadavre dans la fosse, qui a cinq ou six pieds de profondeur. Ils l'y mettent sans cercüeil, parce qu'ils n'en pourroient faire sans clouds; étant persuadez qu'un seul cloud, qui toucheroit au corps, seroit capable de troubler le repos dont il doit joüir dans son tombeau, pour pouvoir un jour être reçû dans le Paradis. Pendant qu'on remplit la fosse de terre, le grand Agguy prend un sceau d'eau, & le jette dessus. Chacun se retire aussi-tôt, à la réserve d'un seul Agguy, qui y demeure encore quelque tems en prieres. Mais auparavant de retourner à la maison, chacun a soin de se purifier encore plus qu'on n'avoit fait en entrant dans la Mosquée; car on se lave tout le corps, & on change même d'habit.

Aprés les funerailles, on fait un Mausolée au défunt, & si-tôt qu'il est achevé, on y envoye pendant quarante jours, à certaines heures reglées, nombre d'esclaves & de domestiques de la maison, pour l'orner de fleurs, & y faire leurs prieres à l'odeur des parfums qu'ils y portent; & aprés cette quarantaine, les parens & les amis du défunt y vont en corps en habit de ceremonie. Ils y passent une heure ou deux en prieres & en pleurs; & aprés qu'ils lui ont ainsi rendu les derniers de-

voirs, ils retournent tous ensemble à la maison du défunt, ou bien ils entrent dans la salle de la Mosquée, où le festin les attend. Il y a plusieurs tables, qui sont toutes également servies pour les riches & pour les pauvres; car ils se font dans cette occasion un devoir de Religion & d'amitié pour le défunt, d'y recevoir indifferemment & sans distinction tous ceux qui s'y présentent.

Tout cela ne suffit pas encore à la pieté des Maçarois, & au zele qu'ils ont pour le soulagement des morts. Il y a parmi eux, aussi-bien que parmi nous, un certain jour destiné pour prier Dieu pour leurs parens & amis trépassez, & pour réparer leurs tombeaux. Ce jour suit immédiatement leur Carême; afin qu'ayant été sanctifiez par le jeûne, leurs prieres soient plus meritoires & plus agréables à Dieu.

Ils vont dés le commencement de la nuit, aux Cimetières, entourer de bougies & de lampes les tombeaux de leurs parens, & ils y demeurent en prières du moins jusqu'au jour, ou jusqu'à ce que la faim les rappelle à la maison. L'aîné, ou le plus riche de la famille, donne à manger, au retour du Cimetiere, à ses parens & à ses amis; & s'il a du bien considérablement, il fait distribuer dans toutes les Terres & dans les Villages voisins de grandes aumônes, avec injonction aux pauvres qui les reçoivent, de prier Dieu pour les morts. Les Agguys ne sont pas oubliez dans la distribution qu'on en fait. Ils sont toûjours les mieux partagez.

On observe à peu prés dans les funerailles des femmes & des enfans circoncis les mêmes ceremonies qui se gardent dans celles des hommes. Mais on n'en fait aucune pour les enfans qui sont décedez avant la premiere oblation, & ils sont enterrez de nuit dans un lieu separé des autres. Pour les enfans morts nez, comme ils sont jugez indignes de la sepulture, on les met dans un pot de terre, que l'on jette dans la Riviere, ou que l'on expose en proye aux oiseaux.

Aprés l'oblation & la Circoncision des enfans, & les funerailles des adultes, il n'y a rien dans la Religion des Macaçarois qui se fasse avec plus de pompe & de solemnité que leurs Sacrifices. Lors qu'un homme, par exemple, se voit mal dans ses affaires; que par la perte imprévûë de tous ses biens, par la mort précipitée de ses proches, ou par quelque autre disgrace, il a sujet de croire que le Ciel est irrité contre lui, il achette un bouc, il le mene hors la Ville, & prie un des Agguys de l'y venir immoler. Il lui coupe la gorge, l'écorche sur le lieu, en jette la peau, souhaitant que la colere de Dieu, qui étoit prête à fondre sur l'homme, tombe sur elle; & aprés en avoir lavé les chairs, il les fait porter au logis, pour les préparer. Lors qu'elles sont bien cuites, on les met toutes boüillantes avec beaucoup de respect au milieu de la chambre dans un grand bassin. Il y a d'autres plats, remplis de ris & de fruits, qui l'environnent. Celui qui fait les frais du Sacrifice, l'offre alors à Mahomet. Il le conjure d'avoir pitié de lui, & d'appaiser la colere de Dieu, dont il se sent menacé. Ses amis, qu'il a invitez au Sacrifice, font avec lui la même priere, & lui souhaitent toutes sortes de prospéritez; & aprés que les viandes sont assez refroidies, pour croire que la fumée en est montée dans le Ciel jusqu'au trône de Mahomet, on les porte à la Mosquée, au son des tambours & des trompettes. Les conviez les suivent, & vont manger leur part du Sacrifice avec les Prêtres, qui font quelques prieres sur ces viandes. On fait tout ce qu'on peut pour consoler l'affligé, & pour lui faire concevoir l'esperance d'une meilleure fortune. Cette ceremonie se fait ordinairement un jour de Fête, ou de Guman; c'est le nom qu'ils donnent à leur Dimanche.

Les Macaçarois n'ont que trois Fêtes dans l'année; mais ils ont chaque Lune trois Gumans. Le premier, le dernier jour de leur Carême, & le

trentiéme d'aprés, se celebrent avec une pompe & une magnificence toute extraordinaire.

Ils sanctifient ces jours, en assistant à la prédication que le grand Agguy fait à dix heures du matin dans la Mosquée; & aprés qu'elle est finie, ils chantent tous ensemble leurs prieres d'un ton assez agréable, & avec une modestie nompareille. Ils ont une si haute idée de la sainteté de leur Temple, qu'ils n'osent pas même y cracher. Jamais on ne les voit tourner la tête, pour regarder ce qui s'y passe, ni s'entretenir les uns avec les autres. Toûjours les yeux baissez, & les mains croisées sur l'estomach, ils demeurent en prieres pendant les deux heures qu'ils y sont.

Au sortir de la Mosquée, chacun retourne à son travail; car la Loy ne leur défend de travailler que dans leurs trois grandes Fêtes. Ils passent ces jours-là en prieres & en joye. Tout le Peuple s'assemble dix fois à la Mosquée, & chaque fois, ils n'y demeurent pas moins qu'une demie heure. Mais ils n'y vont jamais prier, sans avoir auparavant serieusement examiné leur conscience, pour connoître s'ils sont dignes d'y entrer; car ils en sont exclus par la Loy, s'ils se sentent coupables d'avoir touché un cochon, un chien, un corps mort, d'avoir bû, mangé ou parlé avec une personne d'une autre Religion. Ils sont même si scrupuleux, qu'ils se croyent immondes, pour avoir touché la main d'une femme, la chaise où un Etranger se sera assis, la natte ou le tapis qui lui aura servi pour se reposer; pour avoir bû dans la même tasse où il aura bû, sans les avoir auparavant purifiez par les ablutions, ainsi que la Loy leur ordonne.

Quand ils se reconnoissent coupables de quelqu'un de ces pechez, il faut qu'ils se lavent tout le corps, ou du moins les pieds, les mains, les yeux, les oreilles, la bouche & tout le visage, si ç'a été par inadvertance, ou par une necessité indispensa-

ble qu'ils se soient ainsi soüillez. Cette purification est chez eux d'une obligation si étroite, que si quelqu'un étoit reconnu avoir commis un seul de ces pechez, & être entré dans la Mosquée, sans s'être auparavant purifié, il en seroit honteusement chassé comme un impie.

Toutes les Mosquées sont belles, & bâties comme nos Eglises; mais elles sont sans Autel, sans ornement & sans Images. Il n'y a que de simples nattes, qui couvrent le pavé, & un tapis, qui couvre l'estiade du grand Agguy, quand il prêche. Les jours de Fêtes & de Gumans, elles sont toutes tendües d'étoffe blanche. Grand nombre de bougies les éclairent de tous côtez, & elles sont parfumées de cassolettes, que l'on a soin d'y entretenir depuis le lever du Soleil, jusqu'à ce qu'il soit couché. Ce n'est pas tant pour en conserver la propreté, que par un sentiment de respect qu'ils ont pour la sainteté de ce lieu, où ils n'entrent jamais que nuds pieds.

L'entrée de la Mosquée des hommes n'est pas permise aux femmes. Elles en ont une auprés, où elles s'assemblent en même tems. Un Agguy leur fait la prédication, & commence les prieres, qu'elles continüent d'un ton fort agréable. Le silence n'y est pas toûjours si bien gardé; car si un homme a quelque affaire à démêler avec une femme, c'est-là qu'il la va trouver, pour en parler. La sainteté du lieu, & le nombre des gens qui les voyent, les mettent à couvert de tout soupçon de galanterie; & le mari par tout ailleurs si jaloux, ne l'est jamais dans cette occasion.

Les Prêtres sont logez autour des Mosquées. Quoi qu'ils subsistent aux dépens du Public, ils ne laissent pas de posséder en propre des fonds & des Esclaves. Il y a trois Ordres parmi eux, dont les fonctions sont toutes differentes.

Le premier, qui a quelque rapport à ce que nous appellons dans l'Eglise quatre Mineurs, se

nomme dans leur Religion Lâbés. Pour y être reçû, il faut avoir fait toutes ses études, & être suffisamment instruit des mysteres & des ceremonies de la Loy. Ce sont ces Lâbés, qui accompagnent les Agguys dans les Sacrifices, dans les prieres & les prédications publiques qu'ils font les jours de Fêtes. Ils sont aussi chargez de faire les prieres pour les morts; & la retribution qu'ils en retirent, est le seul profit qu'ils ont de la Mosquée, au service de laquelle ils se sont donnez. Cet Ordre ne les oblige pas de se renfermer dans le Cloître, ni de renoncer au mariage.

Le second Ordre, qu'ils appellent Santary, est bien plus relevé que le premier. Ses obligations sont aussi plus grandes; car le mariage est incompatible avec ses fonctions. On ne choisit aussi pour l'exercice de cet Ordre, que des gens qui sont veufs, ou qui n'ont jamais été mariez: & quand on les ordonne, ils sont obligez de faire le vœu de chasteté pour tout le tems qu'ils voudront servir la Mosquée: Car comme ils sont les dépositaires de leurs Livres, & qu'ils sont chargez de la garde de la Mosquée, du soin de la balayer & de l'orner, & de battre le tambour d'airain dans les heures qu'il faut avertir le Peuple de venir à la priere, on demande d'eux une pureté & une innocence de vie, qui réponde à l'excellence & à la dignité de toutes ces fonctions.

Afin qu'ils soient moins exposez au danger de devenir infideles à leur vocation, & au vœu de chasteté qu'ils ont fait, ils demeurent nuit & jour dans de petites Cellules, separées les unes des autres, & qui sont bâties dans la Mosquée. Là ils reçoivent tous les matins les aumônes des Fideles, dont ils doivent vivre pendant la journée; car ils ne peuvent rien posseder en propre: & quand ils manquent de quelque chose necessaire à la vie, ils se font honneur de l'aller demander de porte en porte. Leur nombre est plus ou moins grand, se

ſon que la Moſquée a plus ou moins d'étendüe. Ils n'ont ni cheveux, ni barbe. Un ſimple bonnet de toile blanche leur couvre la tête; & la robe de même couleur, leur va juſqu'aux genoux. S'ils ſont obligez de ſortir pour quelque affaire importante, ils en demandent la permiſſion au grand Agguy: & alors ils s'habillent comme il leur plaît; & ils ne ſont diſtinguez des Seculiers que par la tête raze & un turban blanc.

Le troiſiéme Ordre eſt celui de Toüan, qui ne peut être conferé dans aucun autre lieu qu'à la Meque, & par le grand Mufti: De-là vient qu'il y a peu de Toüans dans le Macaçar. L'Ordre qu'ils reçoivent par les mains du grand Mufti, les rend tous égaux, quant à la dignité du caractere; mais l'inégalité de la Juriſdiction y met une grande difference. Ceux qui deſſervent les plus grandes Moſquées, ont beaucoup plus d'autorité que les autres; & celui qui a l'honneur d'être auprés du Roy, eſt conſideré comme le Superieur de tous, le Patriarche & le Primat du Royaume; & il n'y a que le grand Mufti de la Meque qu'il reconnoiſſe au deſſus de lui. Ils peuvent tous ſe marier; & même ſi leur femme vient à mourir, il leur eſt permis d'en prendre une autre: mais la polygamie leur eſt défendüe ſous des peines tres-ſeveres, qu'ils ne peuvent éviter, quand ils en ſont convaincus. Comme ils ſont aimez & reſpectez de tout le Peuple, que tous les jours on les accable de preſens, la vie qu'ils menent, paroît aſſez douce. Ils ſont vêtus d'une longue robe blanche, qui leur va juſqu'aux talons. Leur miniſtere les engage à prêcher tous les jours de Fêtes & de Gumans, à faire la lecture de l'Alcoran, à commencer les prieres publiques, à ſacrifier les victimes, à faire la purification des enfans, à aſſiſter aux circonciſions, aux mariages & aux enterremens. Ce ſont eux auſſi qui conferent les deux Ordres de Lábés & de Santary, en recitant quelques prieres ſur ceux

qu'ils ordonnent, & en leur donnant le turban blanc & l'habit. Il n'en faut pas moins que trois ou quatre pour desservir les grandes Mosquées; mais un suffit pour les petites & celles de la campagne. Quand il s'absente, il substitüe à sa place deux ou trois des Lâbés, s'il y en a, ou à leur défaut, autant de simples Laïcs des plus sçavans, pour faire ses fonctions. Ils prêchent. Ils font les prieres publiques. Ils enterrent les morts; mais toutes les fois qu'ils prient, ou qu'ils prêchent, ils doivent se boucher les oreilles. On les appelle Bidalas. Pendant qu'ils sont en charge, ils sont obligez, aussi-bien que les Toüans, de prier six fois le jour; le matin au lever du Soleil, à huit ou neuf heures, & à midy; le soir à trois heures, un peu auparavant que le Soleil se couche, & une heure aprés qu'il est couché.

Les Toüans ont sur les Peuples qui leur sont soumis, une espece de Jurisdiction, indépendante de celle des Magistrats: Car si pendant leur Carême, quelqu'un de leurs Paroissiens manque de se trouver au Sermon & à la priere toutes les fois qu'ils la font dans la Mosquée, ou s'il est convaincu de n'avoir pas observé les jeûnes avec toute la rigueur de la Loy, il est bienheureux s'il en est quitte pour une reprimande publique, & pour une douzaine de coups de nerfs de bœuf, que son Pasteur lui donne sur les épaules.

Leur Carême commence & finit comme celui des Turcs; mais il s'observe à la lettre, comme l'Alcoran l'ordonne, & non point avec les adoucissemens qui sont aujourd'hui en usage parmi les autres Mahometans. Ils l'appellent Poüasa. Il se trouve quelquefois parmi eux des devots, qui non contens d'avoir passé la journée sans boire & sans manger, s'abstiennent pendant la nuit, qui est le tems du repas, les jours de jeûnes, de manger de la viande & du poisson, se contentant de quelques fruits, d'un peu de ris, & d'eau pure.

Quoi que leurs femmes ſoient en grande conſidération dans le monde, elles ne ſe diſtinguent point des ſimples Bourgeoiſes par la richeſſe de leurs habits : au contraire, elles affectent de donner aux femmes le même exemple de modeſtie que leurs époux s'étudient de donner aux hommes ; & il ne leur eſt pas plus permis qu'aux autres d'entrer dans les Moſquées qui ſont deſſervies par leurs maris.

Il y en eut une il y a quelques années, qui par un eſprit d'orgüeil ou de curioſité, eut la hardieſſe d'y entrer un jour de jeûne à la priere. Si-tôt que le Toüan en eut été averti, il fit un grand cri. La priere ceſſa auſſi-tôt ; & aprés avoir interdit la Moſquée pour le reſte du jour, comme ayant été profanée, il prit ſa femme par la main, & la repudia publiquement, comme indigne d'un Prêtre de la Loy.

Le Peuple en fut d'autant plus édifié, qu'il ſçavoit qu'il l'aimoit beaucoup, & qu'il en étoit auſſi beaucoup aimé. De-là il la conduiſit à la Moſquée voiſine, où les femmes étoient encore aſſemblées, & la contraignit de leur demander pardon de les avoir ainſi ſcandaliſées par l'impieté de ſa conduite ; & aprés l'avoir chaſſée de la Moſquée, il lui défendit d'y rentrer, avant qu'elle eût expié ſon crime, pendant deux mois, par les prieres qu'elle iroit faire à certains jours ſur les tombeaux des morts, & par les aumônes qu'elle diſtribüeroit aux pauvres qui étoient du reſſort de la Moſquée qu'elle avoit ſi honteuſement profanée.

De la Religion des Iſles Molucques.

CE ſont des Iſles d'Aſie, dans la Mer des Indes, aux environs de la Ligne Equinoxialle. On les diviſe en grandes & petites. Les premieres ſont Celebes, Gilolo, & autres, dont nous venons de faire mention. Les petites, qu'on doit prendre pour les veritables Molucques, ſont Ternate, Ti- *Morerì.*

dor, Machian, Morit & Bachian; toutes aux Hollandois, bien que Tidor ait un Roy particulier. Elles sont situées vers la Côte Occidentale de Gilolo, & ne sont rien en comparaison de celles qu'on nomme generalement Moluques, qu'on trouve au Midy des Philippines, & à l'Orient de Borneo. On peut ajouter à celles que j'ai déja nommées, Timor & Flores, aux Portugais; Bouro, Banda, Marotay, Ouby, Bilaro, Baton, Gabona, Solayo, &c. dont les habitans sont presque tous Idolâtres ou Mahometans. Celebes, que nous venons de décrite, est la plus grande.

Mais quoi que l'on comprenne au nombre des Moluques une bonne partie des Isles qui remplissent cet Archipel Oriental, qu'on n'appelle neanmoins proprement Moluques que ces cinq Isles, sçavoir, Ternate, Tydor, Motiel, Machian & Bachian. Elles n'occupent qu'environ 25. lieües. Elles sont situées entre les Isles de Gilolo & de Celebes.

Les Chinois, en occupant une bonne partie de l'Orient, se rendirent aussi les Maîtres de ces Isles; & à leur exemple, les Persans & les Arabes y ont introduit le Mahometisme parmi l'adoration de leurs Dieux, dont plusieurs de leurs principales familles se disent être descendües: Et ces Mahometans ont encore retenu quelques restes de leur ancienne idolâtrie, en ce qui regarde les victimes & les Sacrifices. Ils n'ont point de Loix écrites, & leurs coutumes sont assez barbares. Ils souffrent la polygamie, & ne punissent point l'adultere; mais ils punissent severement le larcin, qui est un crime irremissible parmi eux.

Davity. *Mandeslo.*

La Religion Chrétienne fut annoncée à ces Peuples en 1549. Les premiers qui leur porterent, convertirent grand nombre de personnes.

Le Roy des Isles de Bachian se fit Chrétien avec tous ses Sujets, de même que celles qui sont au Roy de Ternate, & l'Isle même de Ternate, où les

Ternate.

Portugais ont une Forteresse, où se voit un College de Jesuites, d'où dépendent toutes les résidences de ces Isles. Ils sont tous Mahometans dans cette Isle, & n'osent boire de vin de Palmier qu'en secret, parce qu'il est défendu par leur Loi. Il y a quelques Portugais renegats entre-eux. Les Hollandois y suivent la Doctrine de Calvin.

En celles qui sont sujettes au Roy de Tydor, il y avoit quantité de Chrétiens; mais tous ces beaux commencemens eurent une malheureuse suite, depuis qu'un Roy des Portugais eut tué un Roy de Ternate dans la Forteresse. La guerre continua long-tems aprés ce meurtre, entre les Portugais, & les Mores ou Mahometans de Ternate jusques en 1572. que les Portugais se virent obligez de quitter ce fort de Ternate. Tydor.

En 1600. des Jesuites s'introduisirent dans les Isles Molucques.

En 1605. des Hollandois prirent sur les Portugais la Forteresse de Tydor, qui se retirerent dans la Ville Royale, puis emporterent en 1606. la Forteresse de Ternate, avec la Ville, & le Roy se rendit au General de l'armée, qui l'envoya aux Philippines; & les Jesuites furent alors remis en leur Eglise, & en leur College de Ternate, où ils ont augmenté depuis le nombre des Chrétiens; ils tiennent aussi l'Isle de Tydoro, où la Foy Chrétienne s'est accrüe depuis leur domination. Elle est donc presentement sous l'obéïssance des Portugais. Et quoi qu'il y ait un Roy, il est leur vassal, & professe la Religion Chrétienne.

Ceux de cette Isle, ayant autrefois apostasié de la Foy, que les Portugais leur avoient prêchée sous le Roy Mansor, ont servi à toutes ces nouvelles Chrétientez d'un exemple memorable du châtiment du Ciel: Ils furent punis de Dieu par la stérilité, les tremblemens de terre, des obscuritez de Soleil, des pierres ardentes qui tomboient du Ciel comme du feu, & par la perte d'une ba-

taille, avec Jean III. Roy de Portugal, qui avoit envoyé une armée navale, pour vanger la mort de ses Sujets, que ces malheureux avoient massacrez : ils se convertirent par tous ces effroyables châtimens, & firent assez pénitente de leur apostasie.

De la Religion des Isles Philippines.

Manesß. Malet. CEs Isles qui sont dans la Mer des Indes, aussi bien que celles de la Sonde, des Molucques, de Ceylan, & des Maldives, passent maintenant sous le nom d'Archipel Asiatique ; elles sont entre la Chine & les Molucques. Elles furent découvertes aux Peuples de l'Europe en 1521. ou 1522. par le fameux Magellan, elles sont en grand nombre ; les uns les font monter à onze cent, ne comptant que de celles qui sont habitées ; les autres à onze mille, y comprenant les écüeils qui en grossissent la masse. Les plus considerables sont Luçon, Tandaya, S. Juan, Mindanao, Tagyma, Paragoa, Limathan, Mindora, Masbat, Abuyo, Cebu, ou Los Pintados, Sabunta, Matan, Luban, Capul, Leyta, Negros ou Negoas, Panay ou Panayton. Elles sont ainsi nommées de Philippes II. Roy d'Espagne, dont Lopez de Legaspi, son General en ces contrées, en fit aussi la découverte, & les peupla en 1565. il ne les possede pourtant pas toutes.

Davity, der. Edit. Les habitans de ces Isles étoient Mahometans & Idolâtres, auparavant que les Espagnols s'y fussent établis ; mais presentement il n'y a que des Payens & des Chrétiens dans les Isles possedées par le Roy d'Espagne.

Mahometans. Idolâtres. Les Mahometans sont en grand nombre dans les autres : ils suivent la Loi de Mahomet, comme dans leur païs. Les Payens y sont restez, parce que c'est leur païs ; ils adorent le Soleil, la Lune, & les Etoiles, qu'ils disent être enfans du Soleil & de la Lune. Le P. Jean Lopez Jesuite, Procureur de l'Inde & des Isles Philippines, dit

que la Secte des Philippinois, est la même que l'Idolâtrie des Romains & des Grecs ; c'est à-dire, qu'ils adorent Jupiter & plusieurs autres Dieux, à qui ils donnent des noms conformes à leur Langue ; comme, par exemple, celui de Maglante, qui signifie lançant le tonnerre à Jupiter, parce que lante veut dire foudre, & Mag, lancer, ainsi d'autres choses : ils ont encore leurs champs Elysiens, qu'ils appellent Calongdan, qui signifie Soleil couchant ; ce qui nous fait croire que l'Idolâtrie des Egyptiens & des Grecs, étoit parvenüe même jusques à l'extrêmité de l'Orient, comme Philostrate le dit dans la Vie d'Appollonius. Ils adorent quelques Idoles d'hommes & de femmes, qu'ils appellent en leur Langue Maganitos, célébrant leurs Fêtes, qu'ils appellent Magaduras, avec de grandes céremonies. Entre ces Idoles, il y en a une qu'ils appellent Batala, extrêmement recommandable parmi eux. Ils célebrent leurs Fêtes, & sacrifient aux Idoles, par l'ordonnanee de certaines Sorcieres, qu'ils appellent Holaoy qui sont honorées entr'eux, comme les Prêtres entre les Chrétiens. Ces Femmes parlent ordinairement au Demon, & le plus souvent en public devant le Peuple, faisant plusieurs charmes, au moyen desquels le Diable vient à les posseder, & elles répondent à tout ce qu'on leur demande. Ils prennent garde aux augures, & ils adorent la premiere chose qu'ils ont au matin à la rencontre, sortant de leur logis, quelque vilaine bête que ce puisse être ; & la vûë d'un tel objet est réputé parmi eux pour un si finistre présage, que cela leur fait abandonner leur ouvrage, & retourner chez eux. La plûpart de ces superstitions sont maintenant abolies dans les Isles Espagnoles. Ces mêmes Idolâtres tiennent bien les ames immortelles ; mais ils disent qu'elles sont vagabondes, & passent d'un corps à un autre.

L'Isle de Lucon, autrement la nouvelle Castil- Lucon.

Manille. le, que l'on appelle aussi Manille, est la plus grande & la plus riche de toutes, elle a 350. lieues de circuit; sa principale Ville est Manille, où la police est semblable à celle d'Espagne. Il y avoit quelques Mores ou Mahometans en ces Isles, mêlez parmi les Payens: mais à present il n'y a que des Idolâtres & des Chrétiens, les Mores en ayant été chassez.

Les premiers qui prêcherent l'Evangile en ces Isles, furent les Religieux de S. Augustin, qui ont été suivis des Observantins, des Jacobins & des Jesuites; tellement que le nombre de personnes baptisées fut de plus de 40000. mais bien que ce nombre soit grand de soi, il est pourtant petit, au regard de ce qui reste à convertir, faute d'Ecclesiastiques; car ces Isles sont en si grand nombre & si éloignées de nous, qu'il est difficile qu'il y ait des Prêtres par tout: ceux qui se convertissent reçoivent le Baptême fort volontiers, & vivent en bons Chrétiens, mais le mauvais exemple des vieux Chrétiens les refroidit.

Les Eglises sont belles & en grand nombre dans Manille: il y a plusieurs Couvents, celui des Augustins, qui est le plus ancien, des Cordeliers, des Jacobins, des Augustins Déchaussez: Deux Universitez, dont l'une est entre les mains des PP. Dominicains, & l'autre entre celles des PP. Jesuites.

Prés cette Ville, de l'autre côté de la Riviere, il y a un Bourg de Chinois Chétiens qui s'y sont retirez, pour joüir de la liberté de la Religion Catholique qu'ils ont embrassée.

La premiere Isle où les Augustins prêcherent fut celle de Zebut, où ils entrerent en 1564. & en 1570. en celle de Lucon. Les Jesuites y ont un College, aussi-bien qu'à Manille: Ils ont aussi la Maison de Probation de S. Pierre, & les Résidences d'Antipolo, Taytay, Rool, du Lac, Tarigara, Tinagon: & les autres Religieux ont plusieurs

Couvents par toutes ces Isles. Le Roy d'Espagne dépence mille ducats pour le voyage de chaque Religieux qu'il y envoye. Le Peuple y est fort devot, & à peine se trouve-il présentement des Idolâtres : on mit d'abord à Manille un Evêque, dont le premier fut Dom Dominique de Salazar, de l'Ordre des Dominicains, qui fut sacré à Madrid en 1579. mais il y a à present un Archevêque & trois Evêques. L'Archevêque demeure à Manille, qui a la Jurisdiction spirituelle sur toutes les Philippines ; laquelle il fait exercer par ces trois Evêques, qui sont de la nouvelle Sigovie, ou de Cajayan, de Cacerez, en la Province de Camerines, en l'Isle de Lucon, & celui du Nom de Jesus, en l'Isle de Zebut. Ces Suffragans sont assistez de quelques Prêrres, qui sont tellement respectez par les habitans, qui sont gens fort simples, que ce sont eux qui gouvernent le païs, & y assurent la domination Espagnole. Le même Archevêque a la qualité de Vice-Roy, & en fait toutes les fonctions, avec le Conseil du Roy qui est établi dans la même Ville, tant pour les affaires generales, que pour les appellations des Procés qui se jugent dans les autres Villes. On y bâtit tous les jours des Eglises fort maguifiques, aussi-bien qu'aux autres Isles où dominent les Espagnols.

Le Roi de Zebut se fit Chrétien en 1510. par le moyen des Espagnols, avec plusieurs de ses Sujets, de même que le Roy de Messane, ils étoient auparavant Idolâtres : cette Isle a 160. lieües de circuit. Zebut.

Les Peuples de Mindanao, du nombre des Philippines, qui a plus de 300. lieües de circuit, sont partie Payens, partie Mahometans : leurs Princes se firent Chrétiens, par l'adresse de quelques Portugais, mais ils retournerent bien-tôt aprés dans leurs anciennes erreurs. Cette Isle est la derniere de celles que les Espagnols ont soûmise. Min nao.

A l'égard des autres Isles qui ne sont point sous la domination des Espagnols, elles ne sont peuplées que de Payens & de Mahometans qui s'y sont établis à cause du commerce.

Relat. des Miss. Franc. La pieté du Roy d'Espagne est fort loüable à Manille, le seul desir de maintenir la Foy aux Isles Philippines, l'oblige de faire de grandes dépenses, pour en soûtenir les Colonies, sans esperance de profit; & le zéle que ses Prédecesseurs ont eu pour y affermir le Christianisme, les ont porté à fonder un Archevêché, trois Evéchez, plusieurs Colleges, & des Couvents de divers Ordres. La Reine Mere y a aussi fondé depuis quelques années, une Mission particuliere de quatre mille écus de rente, pour travailler à la conversion des habitans de certaines Isles, qui sont en grand nombre entre les Philippines & la nouvelle Espagne: Cette Mission porte le nom de Marie Agnés, qui est celui de sa Fondatrice; & elle a été donnée aux PP. Jesuites, qui travaillent en ces lieux-là avec un fruit considerable, & qui y ont déja baptisé plus de quarante mille ames. Les Barbares ont martyrisé trois ou quatre de ces Peres. Outre cette fondation, la même Princesse en a fait encore deux autres, ayant doté de deux mille écus de rente deux Seminaires, pour y élever separément des jeunes Enfans de l'un & de l'autre sexe, dans la Foy & la Pieté Chrétienne; de sorte qu'il y a tout sujet d'esperer que toutes ces Isles pourront avec le tems être soûmises à l'empire de Jesus-Christ.

De la Religion des Isles Maldives.

Davity, der. Edit. CE Païs est gouverné par un Prince absolu, qui se dit Roy de douze mille Isles, qui sont divisées en treize Provinces, qu'ils appellent Attollons, qui ont prés de deux cent lieuës d'étenduë: elles sont environnées de l'Ocean des Indes.

Les

Les habitans de ces Provinces sont tous Mahometans, à la réserve des Etrangers qui y abordent, qui sont mêmes bien souvent Arabes, ou Malabares ou Indiens de Sumatra, qui ont même Religion. L'un des derniers Rois qui vivoit il y a environ cinquante ans, & qui mourut à Goa où il s'étoit retiré, embrassa la Religion Chrétienne avec beaucoup de ses Sujets; mais les méchans ayant prévalu l'un sur l'autre, le chasserent de ses Etats. Ils ont de belles Mosquées, où l'on voit de grands Tableaux de pierre ou de bois, avec quelques paroles Arabesques, & quantité de lampes allumées; tous les hommes y vont depuis l'âge de quinze ans faire leurs Prieres au point du jour, à midy, à trois heures aprés midy, au Soleil couchant, & à dix heures, toutefois cela est libre à chacun, & de faire sa priere au logis: les femmes n'y entrent point. Ils observent les ceremonies des autres Mahometans. Ils solemnisent à chaque semaine le Vendredy, & la veille ils prient pour les morts, & préparent à boire & à manger, & l'envoyent à leurs Prêtres ou Moudins des Mosquées, prés du lieu où les morts sont enterrez, afin qu'ils prient Dieu pour eux, ou bien ils les font venir prier en leur maison, où ils les traitent. On avertit tout le monde le matin du Vendredy, avec une cloche, à chaque carrefour avec des trompettes, & leurs crient trois fois: *Ala, Ala, Akebar, Grand Dieu*, puis ils vont faire la même chose au Palais du Roy, & au logis du Curé, qui prend aussi-tôt son vêtement de toille blanche, & pardessus une robe de soye, faite à la mode d'Arabie; & il va ainsi au Temple, & étant monté sur un lieu éle vé, tenant une épée nuë, récite ses Prieres accoûtumées, qu'il change tous les Vendredis jusques à la fin de l'année. Le Grand Pontife de toutes ces Isles, fait quelquefois un Sermon & quelque Priere pour la santé de quelqu'un, ou pour la ruine de leurs ennemis, selon l'occasion; &

Mahometans.

Leurs Ceremonies.

quand il a achevé, tout le Peuple se saluë, en prenant les mains les uns des autres, & disans: Salam Alescon, qui est le salut ordinaire des Mahometans.

Leurs Fêtes. Ils font une Fête tous les mois de l'année, à la vûë de la nouvelle Lune; & leur Jeûne du Romadan, dont le tems n'est pas certain, lequel étant fini, ils celebrent leur grande Fête, qui n'est pas non plus fixe, étant le jour de la nouvelle Lune, lors qu'ils l'ont apperçûë. Quarante jours aprés cette Fête, ils en celebrent une autre grande qui dure trois jours; c'est le jour solemnel, auquel les Pellerins se trouvent à la Meque; & encore une autre, auquel ils disent que Mahomet mourut, & plusieurs autres qu'ils celebrent encore. Ils vivent en tout & par tout à la Mahometane. Ces Isles ont été possedées dix ans par les Portugais.

Quand un Insulaire a fait ce voyage, il a le privilege de porter une longue barbe en signe de sainteté.

De la Religion de l'Isle de Ceylan.

CEtte Isle qui contient plusieurs Royaumes, ayant 240. lieuës de circuit, 78. de longueur, & 44. de largeur, est dans l'Ocean Oriental des Indes.

Davity, der. Edit. Tous ses habitans, à la réserve des Europeans qui s'y sont établis, sont Idolâtres, ou Mahometans. Les Payens adorent les Idoles d'une autre maniere que ceux de Malabar, toutefois ses Rois sont instruits en la discipline des Brachmans, mêmes ils sont Bramines, qui sont leurs Prêtres. Ils ont plusieurs Idoles, qu'ils nomment Paordes, qui ont la figure d'hommes ou de bêtes; ils celebrent plusieurs Fêtes à leur honneur, avec quantité d'instrumens, & des dances. On voit dans la ville de Caudy des Idoles hautes de 20. ou 22. pieds, & grosses à proportion; ils disent qu'elles representent la grandeur d'Adam, à proportion de ses pieds, dont le Roy avoit fait apporter la mesure d'une montagne assez proche de la Ville. Ils sont longs de sept palmes & demi, & large de

trois tiers & demi. Toutes ces Idoles ont une puissance particuliere ; les unes sur les biens de la terre, les autres sur les pluyes, sur les vents, sur les orages & sur autres choses ; & la creance des habitans est, qu'ils ont reçu ce pouvoir de Dieu, car ils ne nient pas qu'il y ait un Dieu Createur de toutes choses. Ils offrent quantité de Sacrifices à leurs Idoles, & les malades y ont recours pour être gueris, parce que ce n'est que d'eux qu'ils en attendent le remede. Il n'y a presque point de Villages, ni de Montagne qui n'ait son Pagode sous plusieurs differentes figures, témoin cet Altis Hamman adoré par tant de millions d'Indiens dans le Royaume de Jafanatapan de cette Isle, jusques à ce que Constantin qui étoit Vice-Roy de Goa, il n'y a pas long-tems, y étant descendu, & ayant pillé la ville de Colombo, en enleva cette Idole qu'il brûla, refusant par un zéle aveugle & indiscret trois cens mille ducats, que ceux de cette Isle offrirent pour son rachat. Il y en a parmi eux qui adorent une tête d'Elephant, faite de bois ou de pierre ; & disent qu'ils le font pour acquerir de la science, parce qu'ils croyent que les Elephans de Ceylan, ne sont pas seulement plus avisez que les autres, mais qu'ils ont même plus d'esprit que les hommes. Ils ont outre cela plusieurs figures de Demons, qui, plus ils sont laids & horribles, plus ils attirent la veneration de ce peuple.

Ils croyent que le monde ne périra point, tant que leur grande Mosquée que l'on découvre de fort loin dans la mer, entre Punto de Gallo, & Montecalo, sera debout. Ils ont une opinion toute particuliere d'une Montagne qu'on appelle Pico d'Adam, que c'est où le premier homme a été créé ; que le puits qui est sur cette Montagne, s'est fait des larmes qu'Eve versa de la mort d'Abel, & que l'Isle de Ceylan faisoit partie du Paradis terrestre.

Ils ont des Cloîtres remplis de Moines qui Convents

de Moines Idolâtres. prient continuellement, & qui font des Processions en dançant & chantant la Musique. Il y en a un dans Candy plein de Moines Idolâtres, razez comme nos Religieux, portant une espece de Chapelet, marmotant toûjours quelques Prieres à leur mode : On voit en ces Monasteres des Chapelles toutes dorées, avec des Statuës d'hommes & de femmes, qui ont vêcu plus vertueusement que les autres ; ces Statuës sont couvertes de drap d'or & d'argent, accompagnées de figures d'enfans, qui portent des grands chandeliers où il y a des cierges qui brûlent nuit & jour : Ces Moines font quelquefois des Processions, allant deux à deux ; leur Superieur est vêtu de toille d'or & d'argent, portant un bâton d'or, quelquefois les mains élevées sur la tête : Ils sont précedez de cierges & de flambeaux allumez, & de toutes sortes d'instrumens. Les femmes se rencontrent dans ces Ceremonies, & des filles qui dancent presque nuës, ayant les bras, les mains, & les oreilles chargées d'or & de pierreries. Avant de faire leurs Prieres, ils se prosternent contre terre, puis ils se levent les mains jointes par dessus la tête, prononçant tout bas quelques paroles.

Leurs Ceremonies.

Mandeslo. Ces Peuples mangent de tout, & même du porc & de toute sorte d'animaux, à la réserve toutefois du bœuf, de la vache & du bufle ; mais ils ne boivent point de vin, non plus que les Mahometans, qui demeurent parmi eux, & qui joüissent d'une entiere liberté de Religion. Celle de ces Insulaires se rapporte à celle des autres Payens de ces contrées-là. Ils ont beaucoup de respect pour les Bramines, qui sont plus réservez en leur façon de vivre, ne mangeant point de ce qui a eu vie, parce qu'ils adorent le long du jour la premiere bête qu'ils ont rencontrée le matin en sortant de la maison.

Firma Darma Suriada Roy de cette Isle, avoit pris quelque teinture de la Religion Chrétienne

des Portugais : mais elle s'effaça bien-tôt, par la complaisance qu'il eut pour les Cingales, & aprés sa mort ses Successeurs sont retombez dans le Paganisme.

Plusieurs estiment que Melchior Roy de cette Isle, étoit un des Mages qui vint adorer Nôtre Seigneur ; & qu'à son retour ayant reconnu le mystere de l'Incarnation, il précha l'Evangile, dont il est demeuré des restes : & l'on dit qu'on y voit encore quelques vestiges du Christianisme.

Au reste, ces Peuples sont fort dociles, & ils veulent bien souffrir qu'on leur fasse connoître les erreurs de l'Idolâtrie, de sorte qu'il y a lieu d'esperer qu'ils pourront se convertir quelque jour.

Les Portugais sont puissans dans cette Isle, & y ont plusieurs Ports. Les Jesuites y avoient bâti en 1603. trois Eglises, l'une en Caimel, l'autre à Mandaré, & la troisiéme à Chilao, où ils avoient en ce tems disposé cinquante mille personnes pour recevoir le Baptême ; mais Dom Juan qui s'étoit révolté des Portugais empêcha l'entier effet : tout fut neanmoins rétabli aprés sa mort ; si bien qu'en 1606. les Jesuites avoient outre le College de Colombo, qui est une Forteresse, & la Ville capitale d'un Royaume qui leur appartient, trois résidences en Ceylan ; sçavoir Caimel, Chilao, & Cardina. A une demie-lieuë de Chilao il y avoit un Pagode appellé Nunoceran, autrefois riche & fort celebre ; car il possedoit cent Villages, & étoit fort frequenté des Payens, parce qu'ils croyoient que celui qu'ils appelloient le Dieu de la Terre en étoit originaire ; ce Temple fut converti en une Eglise, & l'Idole qui étoit une pierre de marbre de la hauteur d'un homme en fut enlevé.

Les Religieux de S. François, & les Jesuites se sont emparez de la petite Isle de Cardina, qui étoit presque deserte à cause des guerres, & ils l'ont repeuplée à la suite de Chrétiens, & ont converti ceux qui y restoient.

En 1607. & 1608. plus de deux cens personnes furent baptisez dans les Villages de Maripo & Naoali.

On met à present dans cette Isle sept résidences de Jesuites, dépendantes de la Maison de Colombo. Le Pere de Rhodes rapporte dans ses voyages, que ceux de son Ordre y travaillerent en 1625. avec tant de succés, qu'ils convertirent trente-mille Païsans.

Les Portugais sont aussi maîtres de l'Isle des Rois, assez prés de l'Isle de Manar, une demie-lieuë de Terre Ferme, & de la ville de Tutucorin; assise en la côte de la Pêcherie. C'est-là que les Chrétiens Paravas se retirerent, lorsque le Roy de Tutucorin & le Naique de Madúré eurent pillé le College & l'Eglise de Tutucorin, & en eurent renversé les Autels, & ce qui les obligea de faire un Bourg en cette Isle, où ils bâtirent un College.

En 1607. on comptoit en la côte de la Pêcherie, & dans les lieux qui en dépendent cent trente-cinq mille Chrétiens; car depuis que le College de Tutucorin fut changé en l'Isle des Rois, les conversions ont été plus fréquentes; mêmes plusieurs Payens fuyans la tyranie des Roitelets de la Terre-ferme, se retirerent en cette Isle, & s'y convertirent.

De la Religion de la Côte de la Pêcherie.

Davity, de l'Asie. CEtte Côte étoit autrefois peuplée de Payens & de Mahometans. Les Payens étoient conduits & séduits par les Brachmanes des Indes, qui abusoient ces pauvres Peuples de toute maniere, & les maintenoient dans leurs erreurs; on voyoit à Tutucorin un celebre Pagode ou Temple d'Idoles, avec un si grand Char de Triomphe, que vingt chevaux ne pouvoient le traîner; il étoit tiré aux jours solemnels par des Elephans, & par un grand nombre d'hommes: on y voyoit l'Idole dans un grand Tabernacle, & audessus les Femmes

du Roy qui chantoient des Hymnes à sa loüange. Lorsque ce Char passoit, plusieurs se coupoient des lopins de chair qu'ils jettoient à l'Idole, & d'autres se faisoient écraser sous le Chariot.

Les Mores ou Mahometans étoient mêlez parmi tous ces Peuples. Presentement ces Peuples sont presque tous Chrétiens. Il est bien vrai qu'aprés que les Paravas qui sont les originaires du Païs, furent convertis, les Prêtres qui les avoient instruits, ayant été obligez de se retirer du Païs, à cause des chaleurs excessives & le défaut de vivres; ces nouveaux Chrétiens abandonnez, retournerent à leurs premieres erreurs; mais S. François Xavier y étant venu, les remit en bon chemin, & en convertit encore plusieurs: on comptoit en cette année 1543. prés du Cap de Commorin jusques à quatre cent mille Chrétiens; mais en 1607. on n'en comptoit en toute cette Côte, & aux lieux qui en dépendent, que cent trente-cinq mille; car depuis que le College des Jesuites à Tutucorin fut ruiné avec les Eglises, comme nous venons de dire au Chapitre précedent, fut transporté en l'Isle des Rois, la conversion a été plus grande. Les Jesuites y furent ensuite rétablis, lorsque les Espagnols en eurent chassé les Infideles: mais dans les Révolutions de Portugal, ils en furent encore chassez.

Chrétiens.

Les Chrétiens de ce Païs sont divisez en plus de trente Paroisses, dont seize sont sur la Côte, & les autres au dedans de la Terre-Ferme. Il y a plusieurs Chrétiens qui habitent les deux Villes de Vacpar & Bampar. Tous ceux de Tripalicory sont Chrétiens.

Grandes Offrandes de ces pecheurs.

Le P. Alexandre de Rhodes rapporte que tous ces Pêcheurs sont si bons Chrétiens, qu'aprés qu'ils ont fait leurs pêches, ils vont ordinairement à l'Eglise, & mettent souvent sur l'Autel de grosses poignées de perles. On lui fit voir un Chasube qui en étoit tout couvert, qui étoit

estimé en ce Païs-là, seulement deux cent mille écus, jugez de son prix en Europe.

Maravas. Les Maravas, peuples voisins de Periapatan, s'adoucissent peu à peu par les Instructions des PP. Jesuites qui résident à Periapatan; mais leur méchant naturel fait qu'il est mal-aisé de les tirer de leurs erreurs.

Paravas. Quant aux Paravas ils sont grands aumôniers, & fréquentent fort les Sacremens. Ils ont cette coutume quand ils se confessent, qu'ils demandent pardon aux assistans du mauvais exemple qu'ils leur ont donné : ce qui se pratique même par les plus apparens.

De la Religion de la presqu'Isle Orientale de l'Inde au delà du Golfe de Bengale.

CEtte presqu'Isle renferme les Royaumes de Tunquin, Cochinchine, Ciampaa, Cambaye, Siam, Malaca, Pegu & Arracan, qui en sont les plus considerables; de la Religion desquels nous allons traiter amplement.

De la Religion du Royaume de Tunquin.

Histoire du Royaume du Tunquin du P. de Rhodes. LE Royaume de Tunquin que l'on fait presque aussi grand que la France, a été autrefois l'une des principales Provinces du grand Empire de la Chine, comme nous l'apprenons du nom qu'il a retenu; car comme Pekin qui est aujourd'hui la plus florissante Ville de la Chine, & le séjour ordinaire des Rois, signifie la Cour ou la Ville Royale du Septentrion, & Nanquin la Cour ou la Ville Royale du Midy; aussi Tunquin ne veut dire autre chose que la Cour du Levant, Tun signifiant en Langue Chinoise le côté du Levant, & Quin, le lieu où le Roy tient sa Cour. Ce Royaume commença à se séparer de la Chine il y a 850. ans; auquel tems les Tunquinois ne pouvant plus supporter la domination des Chinois, la secoüerent, aprés avoir massacré le Gouverneur

de la Province. Et pour transmettre à la posterité la memoire de cette entreprise, & éterniser par des marques l'Acte de leur rebellion, ils changerent toute leur maniere de vivre, jusques aux habits; neanmoins il arriva aprés quelques années, pour éteindre toutes les querelles, que les Tunquinois traiterent de Paix avec eux, & s'obligerent d'aller de 3. ans en 3. ans à la Cour de Pekin, reconnoître l'Empereur de la Chine par des Ambassadeurs; le Roy du Tunquin lui payoit il n'y a pas long-tems un tribut de trois Statuës d'or & trois d'argent, tous les six ans; mais depuis 1667. ce tribut a été réduit à l'hommage dont je viens de parler.

Le Pere Alexandre de Rhodes Jesuite, qu'on peut avec toute justice appeller l'Apôtre de ce Royaume, est celui qui nous en a donné la connoissance de l'état temporel & spirituel, comme ayant été témoin oculaire de ce qui s'y est passé depuis 1627. qu'il y fut, jusques en 1646. Il fut tiré de la Mission de la Cochinchine, où il avoit travaillé deux ans, pour aller commencer celle du Tunquin, où le P. Julien Baldinotti de sa compagnie, s'étant joint aux Marchands Portugais qui trafiquoient en ce Royaume, avoit penetré le premier, & découvert des grands Champs propres à faire de grandes moissons de l'Evangile. Le P. de Rhodes y entra en 1627. & commença d'y prêcher l'Evangile; ce qu'il fit avec tant de succés, qu'il sembloit que le Ciel & la terre fussent d'intelligence pour favoriser ses travaux en la conversion de ces Peuples, & que l'enfer qui leur en avoit fermé les avenuës du salut durant tant de siecles, fut alors impuissant & sans pouvoir d'y rien empêcher; aprés quelque tems neanmoins, les demons enragez de se voir chassez de leur empire, armerent contre lui, & firent tant par leurs calomnies, s'efforçant de noircir sa réputation & l'honneur de l'Evangile, qu'il prêchoit, publiant

entr'autres choses qu'il étoit Sorcier, & qu'il enchantoit & tuoit les hommes de son souffle, & qu'il brisoit les Idoles & renversoit la Religion du Païs. Le Roy même, qui lui avoit fait auparavant beaucoup de caresses, ayant conçû de l'aversion de lui & de son ministere, le bannit de son Royaume en 1629. aprés y avoir travaillé infatigablement avec des accidens & des succés fort différens, & laissé en diverses Provinces cinq mille Chrétiens convertis, & par tout le Royaume les semences d'une abondante moisson, arrosées de ses sueurs, que les Catechistes qu'il avoit établis, recüeillirent à la suite.

Les méchantes impressions que les ennemis de la Foy avoient mises dans l'esprit du Roy, de la conduite de ce Pere, obligerent les Superieurs de la Compagnie, pour ôter tout prétexte d'apporter de la résistance à la publication & au progrés de l'Evangile, de produire d'autres Ouvriers à cette Mission, lesquels marchant sur les pas de ceux qui les avoient précedez, ont fait monter le nombre des nouveaux convertis à une si notable augmentation, que l'on comptoit alors dans le Tunquin plus de deux cens mille Chrétiens, & deux cens Eglises, outre une grande quantité de Chapelles & d'Oratoires, & six Résidences fixes des Jesuites. Le Roy même, qui avoit fait des Edits si rigoureux contre la Religion Chrétienne, les années dernieres, changea tout à coup; & ayant reçû en 1644. une Lettre d'un Viceroy Chrétien de la Chine, voisin de ses Etats, contenant des signalées recommandations de la Foy Chrétienne, qu'il voyoit qu'un homme de cette qualité avoit embrassée, & un témoignage authentique de l'estime qu'il faisoit de la vertu & du merite des Peres Jesuites: Ce Roy, dis-je, commençant à rentrer en lui-même, declara ses nouveaux sentimens de son estime pour cette Religion, par des reconnoissances si publiques, que tous les Peuples

en ayant été informez, furent fort ébranlez; de sorte qu'en moins de six mois, il y en eut prés de douze mille qui se convertirent.

Ces demonstrations d'estime du Roy ne se terminerent point à de simples bienveillances; mais elles passerent à ce point, que le jeune Prince étant monté sur le Trône, voulut donner, par une Patente expresse au Superieur de la Mission, un témoignage d'une bienveillance extraordinaire, que nous allons voir qui a donné de grandes esperances de voir fleurir la Chrétienté durant son Regne. Le P. Felix Morel.

Auparavant que ce Prince eût succedé à la Couronne, il avoit dit plusieurs fois à ce Pere, que pour preuve de l'affection qu'il avoit pour lui, & pour reconnoissance des services, que leurs Peres, qui étoient en credit auprés de l'Empereur de la Chine, avoient rendus à ses Ambassadeurs dans cet Empire, il le vouloit adopter pour son fils, qui est en ce Païs-là un témoignage d'une affection singuliere, que les Grands ont pour ceux qu'ils estiment; & en effet, il declara, à la maniere du Païs, par une Patente d'honneur, le témoignage public de son amitié pour ce Pere, comme il paroît par ce qui suit.

Le Serenissime Roy Kien Thuong, Seigneur tout puissant & absolu dans le Royaume de Tunquin; Je t'adresse cette Patente, écrite de ma propre main, en témoignage de l'amour que je te porte, ô Felix premier! Maître & Docteur de la Loy, qui adore le Seigneur du Ciel & de la Terre. Depuis le tems que tu entras dans mon Royaume, je te pris singulierement en affection pardessus tous les Maîtres étrangers, qui y sont venus enseigner cette même Loy. Je te considere comme un champ planté de fleurs solaires, qui se tournent vers l'Astre qui les regarde, & qui les échauffe, & je te regarde aussi comme mon tres-cher fils; & pour te témoigner le grand amour que j'ai pour

toi, je te donne un nouveau nom Pluchen, qui signifie un nom veritable, & de grand jugement. Partant il faudra que tu n'ayes dorénavant qu'un même vouloir & non vouloir avec moi, comme doivent faire tous ceux que l'amour a unis d'affection, & qui n'ont qu'un même cœur. Que si tu en uses ainsi, tu seras mis au nombre de ceux qui sont parvenus à une haute réputation, & à de grands honneurs, pour avoir observé cette Loy d'amour, & tu auras satisfait à mon affection.

Ce sont les termes de cette Patente, par laquelle le Roy adoptoit ce Pere pour son fils, & qui fut portée de sa part à la Maison des Peres Jesuites, avec l'appareil d'une pompe magnifique de Courtisans; qui fut aussi reçüë avec tous les témoignages d'honneur dont ils furent capables.

Ce que je viens de dire, contient en peu de mots le progrés que le Christianisme a fait en la Mission de ce Royaume, depuis l'année 1627. jusqu'en 1647. Et ce que je vais ajouter, est tiré de deux Relations d'un Pere Visiteur de cette Mission, qui dit qu'aux deux seules années 1645. & 1646. l'Eglise de Tunquin est augmentée de plus de vingt-quatre mille Chrétiens, convertis à la Foy. Qu'il y avoit dans le Royaume deux cens grandes Eglises, avec des maisons qui y sont jointes, pour l'usage des Missionaires, quand ils résident aux lieux où sont bâties ces Eglises, ou qu'ils y viennent travailler. Qu'il en avoit trouvé six, dispersez en six Résidences, pour servir ce grand nombre de Chrétiens convertis. Qu'il a reconnu depuis qu'il a été dans le Païs, la Nation Tunquinoise plus traitable & plus susceptible que pas une autre des Orientales, moralement plus innocente, & moins engagée dans des vices, qui sont communs ailleurs; ce qui fait des difficultez presque insurmontables aux vertus qui doivent accompagner la profession Chrétienne. Que les nouveaux Chrétiens y

sont aussi fermes en leur créance, comme s'ils l'avoient toûjours professée, & aussi éloignez d'inclination de leurs anciennes superstitions, comme s'ils n'en avoient jamais eu de connoissance. Qu'ils sont dans la pratique des vertus Chrétiennes, & dans l'horreur des vices communs, & sur tout tres-exacts en l'observation des Commandemens de Dieu. Ils sont tout-à-fait portez à la devotion & à la priere; & pour y vacquer, ils se levent tous devant le jour, y employant une demie heure, & autant le soir, auparavant de se coucher. Et pour cela ils ont tous dans leurs maisons des Oratoires tres-bien ornez d'Images & de Croix de matieres précieuses, & de benîtiers, s'y voyant jusqu'à des disciplines, & d'autres instrumens de mortification, dont ils se servent ordinairement; lesquels Oratoires ils portent même avec eux, lors qu'ils vont en voyage, pour entretenir leurs devotions. Ils sont tellement affectionnez à entendre tous les jours les Messes, quand elles se disent dans les Eglises de ces Peres, qu'ils les entendroient toutes volontiers; & on se voit contraint de les en chasser, & de les départir à tour, à differens jours & à differentes heures, pour ne point ombrager les Payens, à la vûë de ce grand concours de Chrétiens. Qu'on ne peut qu'avec de grandes peines satisfaire à la devotion qu'ils ont de s'approcher deux & trois fois le mois, du Sacrement de la Confession & de la Communion. Qu'ils ont du respect, de l'amour & de la reconnoissance pour ces Peres, qui ne sont point imaginables; & il n'est rien qui les afflige tant, que lors qu'ils refusent leurs presens. Qu'ils ont entre eux une charité & un amour qui ravit tous les Payens en admiration; ce qui fait que plusieurs d'eux vivent en commun, & que tous ceux qui ont du bien, ont toûjours une table pour les Pellerins & les Etrangers: D'où il est arrivé souvent que des Voyageurs Payens ont feint d'être Chrétiens, pour être reçûs, & être traitez

plus commodément en leurs voyages. Qu'ils sont souvent liberaux au dessus de leurs facultez à faire des aumônes aux pauvres & aux Catechistes, principalement à ceux qui ont été dépoüillez de leurs biens pour la défense de la Foy. Il dit enfin qu'un grand nombre de ces Chrétiens zelez, aspirant à la perfection des conseils évangeliques, sollicitent ces Peres de les vouloir admettre, & faire qu'ils s'obligent par le vœu d'obéïssance, qu'ils leur refusent, à leur grand regret. Qu'il s'en étoit trouvé beaucoup, qui avoient distribué tous leurs biens aux pauvres, pour vacquer avec plus de dégagement & d'humilité à leur salut, & avec plus de liberté à celui du prochain ; & un grand nombre de jeunes gens de l'un & l'autre sexe, qui ont fait vœu de perpétuelle virginité ; & même de mariez, qui d'un commun consentement, faisoient vœu de perpétuelle continence.

Ces choses peuvent suffire, pour faire voir quelque échantillon de vertu & de perfection, dont cette nouvelle Eglise de Tunquin, qui ne compte encore que vingt-cinq ans de son âge, a été ornée, depuis qu'elle a reçû la lumiere de l'Evangile. Plût à Dieu qu'elle n'eût point eu d'obstacle dans ses progrés. Elle seroit à present un ouvrage achevé : mais par de secrets ressorts de la Providence toûjours adorable, cette pauvre Eglise reçut des atteintes bien fâcheuses en 1663. une persecution s'y étant élevée contre les Chrétiens ; en sorte que la publication de la Foy Catholique y fut défendüe avec les dernieres rigueurs, & tous les Prédicateurs évangeliques en furent bannis. Voici en partie la teneur de l'Arrêt porté contre eux, qui fut extraite d'une Lettre de Tunquin, dattée du 23. Janvier 1664.

Relat. des Mission. Franc.

Persecution dans ce Royaume contre les Catholiques.

Arrêt contre eux.

Nous avons chassé, & nous chassons à perpétuité hors de nôtre Royaume ces Peres, lesquels, fugitifs de leurs Terres, sont venus enseigner aux

Peuples grossiers, aux ignorans & aux femmes, une Loy, qui est sans fondement, d'autant plus pernicieuse & ridicule, qu'elle enseigne qu'il ne faut point adorer ni le Ciel, ni la Terre; qu'il ne faut point rendre de culte à l'Esprit, ni au Démon: Une Loy, qui fait que les femmes quittent leurs maris, & que les maris abandonnent leurs femmes, &c. A ces causes, nous ordonnons que les Chefs de nos Officiers, résidans prés de nous en nôtre Cour, & ceux qui commandent dans les Aldées, * ayent à faire leurs diligences, pour ramasser tous les Livres des prieres, & où sont contenües les Doctrines que ces Peres ont semées par le Royaume: Qu'ils les fassent brûler, & que rien ne reste d'une si méchante Loy. Nous commandons à toutes personnes, qui connoîtront des Catechistes, ou des Prédicateurs de cette Religion, de les referer, promettant de les récompenser, &c.

* Ce sont leurs Villes & Bourgades.

La Relation des choses arrivées au Tunquin, donnée au Public par le Pere Tissanier, Jesuite François, décrit les commencemens de cette persecution; & le Pere Philippe de Marinis, aussi Jesuite, en parle plus amplement en son Histoire en Langue Italienne, qui fait connoître que le Roy ayant fait faire commandement à neuf ou dix Missionaires, répandus dans son Royaume, de se rendre à sa Cour dans un tems préfix, sans en avoir declaré la raison, les fit tous embarquer dans un Vaisseau, qui s'en alloit à Macao, à la réserve du Superieur, qu'il retint pour certaines considérations d'Etat, & auquel il donna seulement un Compagnon. Mais il les obligea de demeurer dans sa Ville Royale, en une maison qui leur fut marquée, leur défendant trés-étroitement de faire des Assemblées, ni aucune fonction de leur Religion. C'est ce qu'en rapportent ces Auteurs. Et ces deux Missionaires ont demeuré deux ou trois ans en cet état, avec un troisiéme, qui fut admis depuis dans

le Royaume. Mais quelques malveillans ayant fait naître de nouveaux soupçons contre eux, & les ayant chargez de plusieurs accusations, ils furent enfin bannis dans la derniere persecution, dont je viens de parler.

le 12. Novembre 1663.

le 24. Octobre 1665.

On a ensuite appris par une Lettre qu'a écrit un Catechiste de Tunquin, que cet Edit, que j'ai rapporté, n'ayant point été publié, il n'a point eu d'effet : D'où vient que les Chrétiens vivoient comme auparavant: Qu'à la verité quelques-uns s'étoient refroidis; mais qu'il y avoit aussi des Neophytes, qui avoient reçû le Baptême, & que plusieurs autres attendoient l'arrivée de quelque Prêtre, pour le recevoir. A l'égard du retour des Peres bannis, ce Catechiste assûroit que le Roy avoit fait assez connoître qu'il ne le désagréoit point, par la demande qu'il avoit fait quelquefois s'ils ne reviendroient pas: Que l'opinion étoit que c'étoit par son ordre que les Officiers, qui ont la direction des affaires & du commerce, avoient écrit au Visiteur des Jesuites de Macao, qu'il pouvoir envoyer de ses Religieux, & qu'ils seroient les bien venus.

Relat. des Miss. Franc.

Neanmoins la Religion Catholique y étoit encore défendüe en 1666. lors que M. Deydier, un des Missionaires François, y fut envoyé par M. de Berythe, l'un des Evêques François, Vicaire Apostolique. Il partit du Seminaire de Siam le 20. Juin, sans que qui que ce soit en eût eu le moindre soupçon; & ayant joint un Vaisseau Chinois, sur lequel il prétendoit monter inconnu, il quitta son habit Ecclesiastique, coupa sa barbe, & s'habilla en Matelot. Etant ainsi déguisé, il passa dans le Tunquin, où il se rendit à Faifo, Ville Capitale du Royaume, dans laquelle il fit les fonctions de Missionaire en secret, tantôt dans des maisons de Particuliers Chrétiens, & tantôt dans un batteau sur la Riviere, où cette Eglise flotante s'assembloit quelquefois sous la protection du S. Siege, com-

me dans la nascelle de S. Pierre. Il apprit qu'il y avoit quatre cens Chrétiens dans la Ville, & quinze Catechistes, restans de ceux qui avoient travaillé sous les PP. Jesuites, lors qu'ils étoient au Tunquin, lesquels avoient perseveré dans la pratique inviolable des vertus qu'on leur avoit inspirées, gardant le vœu qu'ils avoient fait de ne se point marier, & de ne rien posseder en propre.

Ce Missionaire marquoit par deux Lettres qu'il avoit écrites en 1667. à M. de Berythe, qu'il y avoit eu deux mille ames converties, depuis son entrée en ce Royaume, jusqu'à la fin d'Octobre de la même année; & que depuis ce tems, jusqu'à la fin de l'année, il avoit confessé trois cens personnes dans un Village de la Province du Couchant, en l'espace de dix jours; qu'il en avoit baptisé soixante, & fait sept ou huit Mariages. Les Catechistes, dispersez en plusieurs endroits du Royaume, qui l'étoient venus trouver, pour renouveller leurs vœux, sous la protection de S. François Xavier, l'Apôtre des Indes, selon l'ancienne coutume que les PP. Jesuites avoient introduite dans ce Royaume, lui donnerent par écrit le nombre de ceux qu'ils avoient baptisez durant cette année, qui montoit à plus de deux mille cinq cens personnes. Ils lui dirent aussi qu'ils avoient environ quatre-vingt-dix Ecoliers dans leurs huit Maisons, outre vingt Seminatistes & quelques autres Serviteurs de Dieu, qui les aidoient, chacun selon son talent.

La persecution, qui étoit un peu diminuée les années passées, recommença l'année 1668. & l'année 1669. pendant lesquelles le Missionaire ne laissoit pas de travailler, mais avec de grandes précautions, ayant neanmoins converti plusieurs personnes de la premiere condition pendant ces années, & qui furent d'un grand secours à la Religion, pour les bons avis qu'il en recevoit. M. de Berythe ayant aussi jugé que sa presence étoit ne-

cessaire dans ce Royaume, tant pour y secourir en personne cette Eglise affligée, que pour y consacrer un Evêque à la place de M.r de Metellopolis, au cas qu'il y eût moyen de le faire passer à la Chine, y arriva à la fin d'Août 1669. sous le prétexte du commerce que les François y vouloient établir. Cette Nation Françoise, qui passoit pour la plus florissante & la plus redoutable de toute l'Europe, fit un effet merveilleux pour le dessein de M.r de Berythe, qui fut reçû du Roy avec des marques de son estime particuliere pour cette Nation.

Toute l'Eglise du Tunquin, qui se trouvoit alors composée d'environ cent mille Chrétiens, sçavoir, de quatre-vingt mille, que les PP. Jesuites avoient convertis, & de vingt mille, ou davantage, qui avoient embrassé la Foy depuis leur départ, avoit besoin d'un nombre considérable de Ministres, tant pour conserver ces glorieuses conquêtes, que pour en faire tous les jours de nouvelles. C'est pourquoi cet Evêque fit une ordination de quelques Prêtres, & autres, originaires du Païs, gens consommez dans la vertu. Il fit aussi la Confirmation dans une Province, dont le Gouverneur lui étoit tout-à-fait favorable.

Enfin on peut dire que si les Edits ne mettoient point d'obstacle au zele des Missionaires, on pourroit aisément chaque année convertir quinze ou vingt mille personnes, tant les dispositions sont belles dans l'esprit des Peuples, pour y jetter heureusement les semences de la Religion Catholique.

En 1670. ce Prélat, aprés avoir fait quantité de Reglemens dans cette Eglise, & donné des consolations à ces Fideles, retourna à Siam. Mais aussi-tôt son départ, la persecution s'échauffa tellement, que les Missionaires furent faits prisonniers, & les Chrétiens extrêmement outragez. Ce qui n'empécha pourtant pas des progrés considérables, & qu'en cette même année on n'aye baptisé en certain Canton, cinq mille trois cens personnes.

suivant les Memoires de quelques-uns des Catechistes seulement: & l'on en aura trouvé assûrément un plus grand nombre, lors que tous les Prêtres & les Catechistes auront envoyé leurs Journaux, outre ceux que le P. Fucity, Jesuite, aura baptisez.

En 1671. le Vicaire General de M. l'Evêque d'Heliopolis écrivit à Nosseigneurs les Cardinaux de la Propagation de la Foy, que l'on avoit baptisé cette année-là, & la précédente, plus de dix mille Idolâtres. Outre cela, les Prêtres Tunquinois confesserent vingt-cinq mille sept cens dix Chrétiens. Ils donnerent l'Extrême-Onction à cent soixante moribonds. Ils firent trois cens vingt-deux mariages dans les formes prescrites par l'Eglise; & un autre bien, qu'on ne doit point passer sous silence.

Nous instruisons, dit-il, vingt Chrétiens, tant Acolythes, que simples Clercs, dans les principes de nôtre Religion. Nous leur apprenons à lire & à former nos caracteres, & nous les cultivons dans la pieté; & il y a lieu d'esperer que dans cinq ans ils seront capables d'être Prêtres, & de soulager les autres. Il y en a deux, à qui nous avons appris les ceremonies de la Messe; afin qu'ils les puissent montrer dans la suite à ceux qui en auront besoin.

Cependant la persecution continuoit, & l'on outrageoit au dernier point ceux qui étoient reconnus Chrétiens: & neanmoins cette Eglise florissoit tous les jours, & son troupeau étoit augmenté de six mille quatre-vingt-seize nouvelles brebis, depuis la Fête de S. François Xavier de l'année 1671. jusqu'au 15. d'Octobre 1672. Les Memoires qu'on envoya alors au Vicaire Missionaire de tous les quartiers du Royaume, portoient qu'on avoit entendu trente-huit mille trois cens quinze Confessions, communié vingt-neuf mille quatre-vingt tant de personnes, marié trois cens trente, & donné les saintes huiles à cent sept.

Mais on peut dire que le fruit auroit été encore plus grand, si l'on avoit joüi d'une plus profonde paix.

Les Relations de l'année 1673. portent que l'exercice de nôtre Religion étoit toûjours défendu dans ce Royaume-là, & que le Roy s'en étoit expliqué plus fortement que jamais dés le commencement de cette année, à l'occasion d'un Vaisseau Portugais, qui avoit amené de Macao deux PP. Jesuites dans un de ses Ports, pour le secours de cette Eglise, qui avoit un extrême besoin d'Ouvriers. Dés qu'il eut appris leur arrivée, il en parut fort irrité; parce que c'étoit une contravention à ses Edits. Il ne voulut pas neanmoins les punir. Il se contenta de les envoyer menacer de sa part qu'il les traiteroit selon les rigueurs portées par ses Ordonnances, s'ils ne se retiroient incessamment de ses Etats; & qu'il prendroit la résolution d'être aussi severe à l'avenir que l'Empereur du Japon contre tous les Chrétiens en general, & nommément contre les Prêtres étrangers en particulier.

La raison qu'il avoit de traiter si mal ces derniers, n'étoit pas seulement l'opposition qu'il avoit eüe de tout tems au Christianisme, mais la conjoncture de la guerre qu'il avoit pour lors contre la Cochinchine. On remarque que pendant qu'elle dura, il eut une défiance extraordinaire de tous les Etrangers: & cette défiance alla si loin, que pour s'assûrer plus aisément de leurs personnes, il leur ordonna d'aller tous, de quelque Nation qu'ils fussent, demeurer ensemble dans un certain Village qu'il leur marqua, où ils devoient être veillez par un Gouverneur, qui passoit pour un des hommes les plus exacts & les plus rudes de tout le Royaume.

Cependant cette même guerre, qui fut l'occasion d'un redoublement de rigueur contre les Chrétiens, fut aussi par hasard la cause de l'inte-

xécution des Edits du Prince : Car comme il alla en personne commencer la Campagne, & se mettre à la tête de ses Troupes contre celles de la Cochinchine, depuis le jour de son départ, jusqu'à son retour au mois de Mars, toutes choses demeurerent dans le calme, & on eut assez de liberté pour tout ce qui regardoit la Religion Chrétienne. Mais en ce tems, la persecution recommença si forte, & principalement à l'égard des Jesuites, qu'ils furent contraints de sortir du Royaume.

A juger des progrés que la Religion Chrétienne pouvoit faire cette année, par les difficultez qu'on avoit de l'embrasser, & par les menaces continuelles & les outrages qu'on faisoit aux Chrétiens, on ne pourroit pas s'imaginer que les Missionaires eussent pû rien faire auprés des Peuples du Tunquin, tant pour l'édification de ceux qui étoient déja convertis, que pour l'instruction des autres, qui ne l'étoient pas. Mais comme l'on a vû depuis le siecle des Apôtres, jusqu'à present, dans tous les lieux où l'on a planté la Foy, que la severité des défenses, & la crainte des châtimens, au lieu de dégouter les esprits, leur a servi d'amorce, pour les attirer à la créance des veritez Catholiques, & pour les y affermir ; on n'aura peut-être pas de peine à croire que les Tunquinois ayent ressenti cet effet ordinaire de la grace, & que les Missionaires ayent travaillé utilement à la conversion de plusieurs Idolâtres d'entre eux, & à la consolation de tous les Fideles, qui sont répandus en différentes Provinces.

En effet, on a remarqué que sans parler de la multitude des Gentils, qu'ils avoient déja ébranlez dans leur fausse Religion, ou des Cathecumenes, qu'ils préparoient au Baptéme par les instructions & les épreuves ordinaires, ils baptiserent, depuis le commencement de l'année, jusqu'au 15. Octobre, cinq mille trois cens quatre-vingt-six personnes : & il est aisé de juger que ce nombre

s'accrut assûrément beaucoup pendant les deux mois & demi qui restoient encore jusqu'à l'année suivante. Suivant les Memoires des Prêtres dispersez dans les Provinces, on avoit entendu 46167. confessions, qu'on avoit consommé 31603. petites hosties, qu'on avoit fait 253. mariages entre des personnes Chrétiennes, suivant les regles & les ceremonies de l'Eglise, & qu'on avoit donné le Viatique & le dernier Sacrement à 197. malades, qui avoient été assistez jusques à la fin, avec autant de bonheur, que si l'on eût joüi de la plus profonde paix pour le ministere Ecclesiastique, quoi qu'en effet on ne pût en faire les fonctions qu'avec péril & avec inquiétude: Car on entendoit toûjours parler de tems en tems de quelques Chrétiens, qui avoient été saisis & punis de trente coups de bâton, suivant les Ordonnances, outre les amendes pecuniaires que l'avarice des Juges & des Gouverneurs des Provinces imposoient à quelqu'uns de leur autorité privée.

On ne laissa pas de baptiser en 1674. 6690. Idolâtres, & les differens rôles qu'on envoya au Vicaire General, portoient que dans cette même année on avoit entendu en diverses Eglises jusques au 15. Octobre 13045. confessions, & qu'on avoit donné la sainte Eucharistie à 41654. personnes: d'où l'on peut juger combien le Christianisme seroit florissant, si l'Evangile étoit répandue dans tout l'Etat sans crainte de persecution. On voit aussi dans leurs mêmes rôles, qu'on donna les saintes huiles à 146. moribonds, qui moururent dans des sentimens merveilleux de reconnoissance pour les bienfaits de Dieu, & de contrition pour leurs pechez, quoi qu'à la verité ils eussent vêcu presque tous dans une grande innocence depuis leur Baptême: Enfin on comptoit 253. mariages qui avoient été contractez en face d'Eglise, dans toutes les formes prescrites par les Canons, & qui seront dans la suite autant de pepinieres, qui en multipliant les

Chrétiens par une communication comme naturelle, peupleront peu à peu les Villes, & les soûmettront les unes aprés les autres à l'Empire de Jesus-Christ.

Outre tous ces fruits qu'on a coûtume de remarquer chaque année dans toutes les Missions des Vicaires Apostoliques, il ne faut pas obmettre à tenir compte d'une grace particuliere que Dieu fit aux Ouvriers de l'Evangile. Il se servit d'eux non-seulement pour attirer des Idolâtres à son Eglise, mais aussi pour y ramener quelques heretiques, qui étoient engagez dans l'erreur par le malheur de leur naissance. Il est vray que leur nombre n'étoit pas grand, puisqu'il n'y eut que deux femmes de la Religion Protestante, qui reçûrent l'absolution de leur heresie: Mais si l'on considere que la difficulté qu'on a d'en convertir quelques-unes en Europe, s'augmente pour l'ordinaire par le libertinage des grands voyages, & par toutes les passions que le negoce fomente dans des Païs Infidels: on demeurera d'accord que ce n'est pas peu d'en avoir converti deux, dans un Royaume où il n'y en a pas beaucoup, en comparaison de ce qu'on en voit en Europe.

Conversiõ de deux Protestantes.

On peut assûrément appeller avec justice la Mission du Tunquin la plus florissante de l'Orient, & l'on y remarqua en l'année 1675. une Moisson Evangelique des plus abondantes. Les missionaires qui y étoient, écrivoient au mois d'Octobre de cette année, qu'on laissoit pour lors les Chrétiens dans une assez grande paix, & que ni le Roy ni les Gouverneurs des Provinces ne leur faisoient presque aucune peine. La tranquillité avec laquelle les Missionaires & les Catechistes travaillerent, leur servit extrémement pour faire un fruit assez notable. Car ils baptiserent 8831. personnes tant enfans qu'adultes, sans ce que les PP. Jesuites avoient pû faire de leur part: Ils donnerent l'absolution à 55432, la Communion à 38037, l'Ex-

trême-Onction à 116. & le Sacrement de Mariage à 317. Ce travail paroîtra grand, si l'on se souvient qu'il n'a été partagé qu'entre neuf Prêtres, dont il y en a deux de France, & sept du Tunquin, qui nonobstant le repos qu'on leur donnoit, ne pouvoient faire leurs fonctions qu'en cachette.

En l'année 1676. la persecution se renouvella en ce Royaume, & l'on mit en prison plusieurs Chrétiens, que l'on outragea de la derniere façon, principalement des Catechistes & des Prêtres ; laquelle violence s'étendit dans la plûpart des Provinces ; neanmoins par la supputation generale, en consequence des memoires des Prêtres & des Catechistes répandus dans les diverses Eglises, il se trouva que malgré la persecution, l'on avoit baptisé cette année-là 7769. tant enfans qu'adultes : Que l'on avoit confessé 560100. Chrétiens : Que l'on en avoit communié 38720. Que l'on avoit administré l'Extrême-Onction à 113. & fait plus de 200. mariages ; enfin l'on remarque que dés cette année, on comptoit environ cent mille Chrétiens dans le Tunquin, dont on rapporte que la plûpart vivent dans les austeritez des Chrétiens de la Primitive Eglise ; l'on y remarque particulierement les penitences de prés de cent filles Tunquinoises, qui vivent en Anges dans plusieurs Communautez, sous le nom des Amantes de la Croix, & dont les premieres n'ont commencé la vie qu'elles mennent qu'en 1670. depuis lequel tems, on a toûjours vû croître leur vertu avec leur nombre.

La persecution continua l'année 1677. mais on ne laissa pas de travailler considerablement à la conversion des Infideles, tellement que par les memoires qu'on envoya de toutes les Eglises du Tunquin : on fut informé que l'on avoit baptisé cette année-là 6523. personnes, confessé 59918, communié 34791, fait 248. mariages en face d'Eglise, & donné l'Extrême-Onction à 118. malades.

On

L'on ne parle point ici de ce que les RR. PP. Jesuites avoient fait de leur côté, parce que les Missionaires n'en sçachant pas le détail, ils n'ont pû le faire sçavoir. Mais ils écrivent qu'un seul Pere leur avoit dit que dans la Province de Nghê-An, il avoit administré le Baptême à plus de neuf cens ames: & ils sçavoient d'ailleurs qu'il ne se passoit presque pas de nuit que son Compagnon & lui n'entendissent prés d'une centaine de Penitens, quand ils pouvoient s'appliquer à la fonction du Tribunal.

Quant à la Religion des Tunquinois, ils ont parmi eux la même difference des trois sortes de Religions, qui sont parmi les Chinois, dont nous parlerons ci-aprés. Ils appellent ces trois Sectes Tam iau. De la Religion des Tunquinois, & de leurs Sectes.

La premiere, & la plus celebre, est celle qu'ils appellent Dau Nhu, de laquelle ils font Auteur un ancien Philosophe Chinois, nommé Confucius, qui vivoit dans la Chine, selon leur Histoire, presqu'en même tems qu'Aristote dans la Grece, c'est-à-dire, environ trois cens ans avant la naissance de nôtre Sauveur; & ce Confucius est appellé des Tunquinois par excellence le Saint: Ce que le Pere de Rhodes refutoit de cette maniere. Cet homme, que vous appellez le Saint, avoit quelque connoissance du Grand Dieu, Créateur du Ciel & de la Terre, ou non. S'il ne l'a point connu, il n'a pû être Saint, ignorant celui qui est la source & le principe de toute sainteté, laquelle il ne communique aux créatures raisonnables que par la connoissance & l'amour de sa Divine Majesté. Que s'il l'a connu, ayant fait profession d'être le Docteur & le Maître des autres, il les devoit instruire de cette connoissance, qui est necessaire au salut: Ce que n'ayant pas fait, comme il paroît par ses Livres, dans lesquels il ne parle aucunement de Dieu, Souverain de toutes choses, il ne peut pas passer pour Saint. Ce Pere Jesuite dit que *Relat. du Pere de Rhodes. Tavernier, 3. part.*

quand il parloit dans leur Eglise, en presence d'une quarantaine de Sectateurs de ce Confucius, faisant voir aux nouveaux Chrétiens qu'ils ne pouvoient l'appeller de ce nom, sans le profaner, & sans blesser leur Religion, il étoit écouté d'eux avec grande satisfaction : Que quelques-uns de ces Sectateurs se convertissoient ; mais que les autres, fort tristes & rêveuts, se retiroient obstinez dans leur ancienne erreur.

Le P. de Rhodes. Il est vrai que ce Philosophe, dans les Livres qu'il a laissez, donne des instructions propres à former les bonnes mœurs ; comme quand il dit que chacun, auparavant toutes choses, doit se corriger soi-même, & pour cet effet, doit se servir de trois examens tous les jours, pour réformer sa vie ; qu'aprés cela, il peut s'appliquer à reformer sa famille ; & s'étant acquitté comme il faut de ces premiers devoirs, & non devant, il peut passer à la conduite de la Republique. Il traite encore de beaucoup d'autres choses, qui regardent le Droit Civil, l'administration de la Justice, les maximes de la Politique & du Droit naturel. En quoi, il ne dit rien de contraire aux principes de la Religion Chrétienne, & qui doive être rejetté de ceux qui en font profession.

Mais quand il entreprend en l'un de ses Livres de parler du premier Principe de toutes choses, il tombe dans un si grand aveuglement, que cela n'est pas concevable : Car il est fait le premier Principe corporel & insensible, sans connoissance, sans raison & sans ame, incapable & indigne de culte & d'adoration ; & cependant il veut que l'on rende des honneurs & des respects religieux au Ciel, qu'il avoüe être émané de ce premier Principe, auquel il les refuse : & il n'estime pas que tous indifferemment soient dignes de rendre ces honneurs, mais seulement les Rois & les Mandarins, ou Ministres d'Etat, qui gouvernent les Peuples ; comme si les devoirs de la Religion n'étoient pas

communs aux Peuples, comme aux Rois & aux grands Seigneurs.

Ce qui est encore à dire à la Doctrine & aux Livres de ce Philosophe, c'est qu'il ne parle en aucune façon de la vie éternelle & de l'immortalité de l'ame: au contraire, il fait l'homme tout corporel, & il lui donne une ame materielle, confondüe dans les organes, comme celle des brutes; & il fait tellement périr tout l'homme par la mort, qu'il ne demeure rien de lui, les Elemens superieurs du Monde recevant la dépoüille des parties les plus subtiles, & les inferieurs des plus grossieres. Ce qui sent tout-à-fait l'Atheïsme, & qui introduit toute sorte de vices, ne laissant qu'une vaine image, & que l'ombre & l'apparence de la vertu. Cependant les Tunquinois ont ce Confucius dans une si grande estime, qu'ils le reverent comme un Dieu; & ils impriment ce respect à leurs enfans dés leur tendre jeunesse: Car le premier jour que l'enfant entre dans l'Ecole, pour apprendre les Lettres Chinoises, le Maître, auparavant de le recevoir au nombre de ses Disciples, se met avec lui à genoux, lui faisant la premiere leçon de la maniere qu'il doit invoquer Confucius, & implorer son secours; afin qu'il puisse facilement apprendre ce qui lui sera enseigné. Ce qu'ils appellent Sang da, c'est-à-dire, avoir le ventre clair. En quoi leur rêverie est encore plus tolerable de s'imaginer que les Sciences sont reçûës & contenües dans le ventre comme les viandes, que de croire que d'un homme mort, & d'un impie, ils puissent attendre le don d'un bon esprit. Les Docteurs mêmes, & les gens de Lettres tombent dans cette folie, quand ils vont se présenter aux examens pour recevoir leurs dégrez, d'adresser des vœux & des prieres à Confucius, pour en avoir un bon succés; & quand ils les ont reçûs, ils se prosternent à terre devant un petit Autel, qui lui est dédié, pour lui en rendre leurs actions de graces. C'est la folle superstition

qui est en usage parmi ces Payens. Ils ont aussi dans cette Secte l'usage des Sacrifices, & ils adorent les sept Planettes. Mais entre tous leurs Dieux & leurs Idoles, ils en ont quatre en particuliere veneration, & une Déesse. Les noms de ces Dieux sont Raumu, Betolo, Ramonu, Brama ; & le nom de la Déesse Satibana, qui est celle que les femmes adorent. Mais pour le Roy & les Mandarins, comme je viens de dire, & sur tout les gens d'étude, ils adorent le Ciel.

Tavernier, 3. part.

Le P. de Rhodes.

La seconde Secte, à laquelle la superstition des Tunquinois s'est attachée, s'appelle Dau Thic. Elle a eu pour Auteur, selon leur tradition, le fils d'un Roy des Indes, que les Japonois appellent Xaca, les Chinois Xechia, & les Tunquinois Thicca, par quelque corruption de son nom. Ils disent qu'il a vêcu mille ans auparavant la naissance de Jesus-Christ, & qu'il a eu pour pere Timphan, qui regnoit en l'Inde vers le tems de Salomon. Ce Thicca s'adonna à la Magie dés sa jeunesse, & eût deux Démons familiers, ausquels il abandonna sa conduite ; & l'ayant conseillé de se retirer dans une solitude écartée, à l'insçû de son pere & de sa femme, qu'il délaissa, aprés cinq ans d'absence, il retourna au Palais de son pere.

Ayant été instruit de l'Atheisme, qu'il avoit appris sous ses Maîtres, il tâcha de le répandre dans l'esprit de ses Sujets. Mais comme la nature même, par les principes de la raison, a de la peine de se défaire de cette persuasion interieure qu'il y a une Divinité, un premier Estre & une Cause superieure de tout ce qui ne peut tenir de l'être de soi-même, il ne trouva personne qui voulût adherer à ses sentimens. Ce qui fit que par les conseils de ses Démons familiers, il sema parmi le Peuple certaines histoires & genealogies fabuleuses des Dieux ; & sous la couleur de ces fables, il publia l'usage des vices, & introduisit la créance de plusieurs Divinitez. Ce qui lui réussit si bien, que

dans les quarante ans de son Regne, il établit par toute l'Inde le culte superstitieux des Idoles, qui y étoit auparavant inconnu. Et pour mieux colorer l'erreur & l'idolâtrie publique, qu'il avoit introduite, il laissa artificieusement au Peuple le sentiment, dont il étoit communément imbû, qu'il y avoit des récompenses au Ciel pour les gens de bien, & des supplices réservez en Enfer pour les méchans. C'est par ce moyen que l'Idolâtrie fut reçûë dans l'Inde. Mais les Démons, qui conduisoient l'esprit de ce Prince, sçachant que l'Atheisme est pire que l'Idolâtrie, comme celui qui est la source de toute sorte de vices, persuaderent à ce malheureux de se dédire à la fin de ses jours. Ce qu'il fit, non pas devant le Peuple, mais seulement devant les plus malins de ses Disciples, ausquels il declara que la Doctrine des Idoles, qu'il avoit enseignée durant quarante ans, n'étoit que pour amuser le simple Peuple; mais, dans la verité, que tout ce qu'il avoit enseigné, n'étoit qu'un voile des secrets de l'Anatomie, dont il leur fit une sommaire explication, n'ayant jamais entendu, disoit-il, par les figures des Idoles qu'il avoit exposées, que les cinq sens, & les principaux membres internes & externes du corps humain. Ensuite dequoi, il mourut dans son impieté, étant resté l'auteur de deux grands maux : de l'Idolâtrie, dans laquelle le Peuple, enchanté des contes de ses fables, s'est jetté, & a depuis perseveré de l'être; & de l'Atheisme, dont les esprits les plus déliez font encore profession, s'abandonnant sans cesse à toute sorte de vices, pendant que le simple Peuple abusé s'entretient dans le culte de ses Idoles.

Or voici comment le venin de la Doctrine de ce Thicca, & les superstitions, dont il fut l'auteur, passerent de l'Inde dans la Chine, & par consequent dans le Tunquin, qui en étoit autrefois une Province. Les Annales de la Monarchie de la Chine disent qu'un de ses Empereurs des plus considé-

rables, nommé Mim Ti, ayant appris qu'il y avoit un Peuple vers l'Occident, qui vivoit dans la pratique d'une Loy, qui lui avoit été donnée, non pas des hommes, mais de Dieu même, impatient de voir une chose si utile & si avantageuse reçûë & établie dans l'étendüe de son Empire, envoya aussi-tôt des Ambassadeurs vers cette partie du Monde, pour s'informer du Royaume où cette Loy florissoit, leur ordonnant d'y faire quelque sejour, afin d'examiner toutes les circonstances, & d'en tirer des Copies, pour les rapporter dans la Chine.

Ces Ambassadeurs étant arrivez dans l'Inde, soit qu'ils fussent épouvantez de la longueur du chemin, & des difficultez qu'ils rencontrerent au commencement de leur voyage, s'y arrêterent trois ans entiers, ne songeant plus à leur commission, non plus que de se donner la peine de passer dans d'autres Royaumes, où l'on disoit que les Loix étoient meilleures; comme celle qu'on observoit dans le Royaume de Cambaye & de Sinde, vers le Fleuve Indus, où les Peuples adoroient la celebre Idole Omyto. Mais parce qu'ils reconnurent qu'il se trouvoit dans ces Indes une autre Religion, qui avoit plus de réputation, comme plus licentieuse & plus infame, dont Rama étoit l'auteur, Idole plus moderne qu'Omyto, aprés avoir consulté les Brachmanes, & pris communication du Livre & de la Doctrine de leur Budda, c'est-à-dire, le Sage, qui est le nom qu'ils ont donné au Thicca, dont nous avons parlé; ils l'apporterent au Roy de la Chine, qui introduisit ainsi dans son Royaume le culte des Idoles, abusé par l'imposture de ses Ambassadeurs.

Ces Livres furent donc publiez aussi-tôt, sans avoir été examinez & approuvez des gens de Lettres, qui aprés en avoir remarqué les erreurs & les extravagances, en firent moins d'état que le simple Peuple, qui se porte aveuglément à la nou-

veauté, & qui les reçut comme une Doctrine descenduë du Ciel, & de laquelle les Saïs ou Prêtres, qui en sont les Maîtres, & qui l'autorisent, autant qu'ils peuvent, pour leur interêt particulier, font encore aujourd'hui profession.

Un Auteur moderne parlant de la seconde Secte des Tunquinois, dit qu'elle vient d'un certain Solitaire, nommé Chacabout, & est suivie de la plus grande partie du menu Peuple. Il leur a enseigné la transmigration des ames. Il faut que ses Sectateurs observent dix Commandemens, que ce Chacabout leur a laissez. *Tavernier, 3. part.*

Le premier est qu'ils ne tüeront point. Qu'ils ne déroberont point. Qu'ils ne soüilleront point leur corps. Qu'ils ne mentiront point. Qu'ils ne feront point d'outrage à personne. Qu'ils ne feront point de deux paroles. Qu'ils n'auront point de desirs dereglez. Qu'ils ne seront point grands parleurs. Qu'ils n'excéderont point dans leur colere. Qu'ils feront ce qu'ils pourront pour se tirer de l'ignorance.

Pour ce qui est de ceux qui veulent vivre religieusement, ils doivent renoncer aux delices de cette vie, être charitables envers les pauvres, vaincre leurs passions, & s'adonner à la méditation. Il enseigna de plus qu'aprés cette vie, il y avoit dix lieux differens de joye & de tourment; & que ceux qui auroient méprisé sa Loy, souffriroient des peines proportionnées à leurs offenses, sans jamais voir la fin de leurs tourmens: & que pour ceux qui auroient tâché de bien accomplir sa Loy, & auroient manqué à quelque point, ils devoient passer aprés leur mort, en divers corps, durant trois mille ans, avant que d'entrer dans le lieu des Bienheureux. Mais que ceux qui auroient observé sa Loy, recevroient une récompense toute particuliere, sans renaître comme les autres, & sans souffrir le changement des corps; & que lui-même avoit été réduit à renaître dix fois, avant

que d'avoir pû joüir de la gloire qu'il possédoit; parce que durant les premieres années de sa vie, il n'étoit pas illuminé de la connoissance de ces hauts mystéres. Ce Chacabout fut un des plus grands Imposteurs qui ait jamais été dans l'Asie; car il a répandu sa Secte dans tout le Royaume de Siam, dans une partie des Provinces du Japon, & de là dans le Tunquin, où il mourut.

Troisiéme Secte. *Le P. de Rhodes.* La troisiéme Secte des Tunquinois est la plus pernicieuse de toutes celles qui ont cours en ce Royaume, étant la plus attachée au service du Démon; car tous ceux qui en sont, font professiom de Magie. On appelle celui qui en a été le premier auteur Lauthu, aux mensonges duquel les Japonois & les Chinois ont une grande créance; & les Tunquinois y ajoutent encore plus de foy. Il étoit *Tavernier, 3. part.* Chinois de Nation, & ç'a été un des plus fameux & des plus sçavans Magiciens qui ait jamais été en Orient. Il fit quantité de Disciples, qui pour autoriser ce noir Imposteur, & faire que le pauvre Peuple lui donnât plus de créance, lui persuaderent que Lauthu avoit eu une naissance miraculeuse, & que sa mere l'avoit porté dans son ventre, sans perdre sa virginité, l'espace de soixante-dix ans. Il leur a enseigné une partie de la Doctrine de Chacabout. Mais ce qui lui a le plus attiré le cœur de ces Peuples, est qu'il les a toûjours exhortez à la charité, & à bâtir des Hôpitaux dans toutes les Villes où il n'y en avoit point auparavant. Et même plusieurs Grands du Royaume, qui s'y sont retirez, pour servir les malades, avec quantité de Bonzes, qui s'y sont aussi rendus au même sujet. Avant cela, ils menoient une vie faineante & malheureuse.

Le P. de Rhodes. Tous ces Sectateurs sont en réputation auprés du Roy & de toutes les personnes de condition du Royaume. Et ce qui met d'autant plus cette Secte en credit, ce sont les guerisons des maladies, ausquelles elle s'applique: Car quoi qu'il y ait dans le

Royaume des Medecins fort habiles, neanmoins les personnes les plus qualifiées employent plus volontiers ces Enchanteurs, ausquels ils ont grande créance, se promettant plûtôt la guerison par leurs charmes, que par les remedes de la Medecine. Ainsi quand quelqu'un tombe malade, il envoye aussi tôt demander à quelqu'un des Sorciers de cette Secte, d'où, & de la part de qui est venu le mal, dont le malade est atteint: Car ils sont dans cette opinion extravagante de croire qu'il ne leur arrive point de maladie, qui ne soit causée par quelqu'un de leurs parens ou ayeux décedez, à qui ils ont manqué de rendre quelques devoirs de pieté. Alors le Sorcier jette quelques pierres en l'air par ceremonie, comme pour prendre le sort. Puis il assûre quel est celui des parens du malade qui lui a causé sa maladie. En quoi il est crû comme un oracle. Aprés cela, le malade fait appeller à son logis un autre Enchanteur, pour appaiser par des offrandes & des Sacrifices celui que le Sorcier a déclaré l'auteur de son mal. Et à cet effet, l'Enchanteur ordonne que l'on prépare certaines viandes, qui servent à appaiser le parent trépassé; & cependant il fait dresser un petit Autel, sur lequel il jette le sort, pour sçavoir si la maladie sera mortelle, ou non. Ce qu'il pratique de cette maniére. Il tüe un poulet; & aprés lui avoir coupé les pattes, il les jette dans un bassin d'eau boüillante, observant curieusement la posture & la situation que prennent les ongles de ces pattes, dont il tire les présages du danger de la mort, ou de la guerison; & ayant prononcé du danger, il se prépare à appaiser les manes courroucées du défunt, l'invitant sur le soir, avec une sonnette, à la table qu'il lui a fait dresser. Puis s'adressant au Démon, qu'il appelle son Roy, il implore son secours par des supplications impies contre celui qu'il dit être l'auteur du mal que le malade souffre. Que s'il apprend que le mal augmente, il fait des impréca-

tions contre ce parent défunt ; & sonnant sa cloche quelquefois toute la nuit, il étourdit de ce son le malade, & empêche son repos : & cependant faisant semblant que les manes du défunt sont suffisamment remplies de la fumée & de l'odeur des viandes préparées, il les fait porter à son logis, où sa femme & ses enfans en font leur profit. Il fait préparer le matin une petite barque, faite de cannes & de carton, qui est portée sur le rivage de quelque Fleuve voisin par les domestiques du malade, étant accompagné de quelques Soldats avec des armes à feu ; où par ordre de l'Enchanteur, les domestiques coulent la barque à fonds, comme pour submerger les manes du trépassé, les Soldats déchargeant leurs armes, pour les épouvanter & leur faire craindre leur retour. Que si aprés cela le malade revient à convalescence, l'Enchanteur, glorieux du succés, ne manque point de l'attribuer à ses pouvoirs, & d'exiger bonne récompense de ses peines : Comme au contraire il se retire bien honteux, quand le malade meurt sans avoir reçû aucun soulagement de ses inventions, comme il arrive souvent. Quand le malade est à l'extrémité, ou dans quelque symptôme dangereux, dans lequel il semble que l'ame fait effort sur le corps pour en sortir, ils font mettre en état des chevaux harnachez, & prêts à faire voyage, pour recevoir l'ame à sa sortie, pendant que les amis, qui sont autour du malade, jettent des cris pitoyables, appellant le nom du malade, pour arrêter son esprit, qui est sur le point de les quitter, jusqu'à ce qu'enfin il expire.

Au reste, le sortilege dont ils usent avec les pattes de poulets, pour apprendre le succés de la maladie, est universellement pratiqué, presque dans toutes les entreprises que font les Tunquinois, pour tirer les augures, & pour sçavoir quel en sera l'évenement.

Il y a assûrément lieu de s'étonner de la stupidi-

té de ces Peuples, qui, aprés avoir été abusez de ces Enchanteurs en la guerison de leurs parens & de leurs enfans malades, ne laissent pas de les employer aprés leur mort, & de souffrir qu'ils continüent de pratiquer envers eux leurs folles superstitions.

Quelque tems aprés le décés du malade, l'Enchanteur, avec la famille désolée du défunt, se rend en la maison d'une Pythonisse, qui est à sa devotion, où cette Sorciere, par quelques invocations, ayant appellé le Démon, sous le nom du trépassé, pour venir reconnoître & consoler sa famille, qu'il a laissée dans le deüil, le Démon entre dans le corps de cette Magicienne, & l'agite de furieux mouvemens. Ensuite de quoi, le Démon contrefaisant la voix du défunt, appelle quelqu'un de la famille par son propre nom, & lui parle de quelque affaire, de laquelle ils avoient auparavant traité ensemble, & lui confirme là-dessus ses sentimens, ou lui en ouvre de nouveaux pour l'exécution: Ce qui renouvelle les pleurs de toute la famille, se prosternant à terre, pour reverer l'esprit de celui qu'ils ont entendu, & qu'ils croyent être present. Et étant un peu revenus, ils lui font plusieurs questions, ausquelles le Démon répond avec obscurité; ce qui met leur esprit à la gehenne & dans l'inquietude. Mais sur tout il n'oublie pas, en faveur du Magicien & de la Sorciere, de demander des viandes, dont il feint avoir appetit; à quoi les parens satisfont incessamment. Ils ont encore l'invention de faire paroître le défunt dans un miroir enchanté, & de lui faire demander ce qu'il desire. Ce qui réussit tres-mal deux ou trois fois en public, à la grande confusion des Enchanteurs, par les prieres des Chrétiens, qui se rendirent à l'endroit où l'on faisoit ces enchantemens; & cela par la vertu de la Croix, qui empêcha le Démon d'agir en cette occasion, afin que l'imposture de la superstition demeurât sans effet, & faire voir que

Ceremonies que les Enchanteurs pratiquent pour les morts.

Le P. de Rhodes.

la force de la priere prévaloit à celle du charme.

Leur veneration pour les Idoles.

Quoi que les Peuples du Tunquin se fussent soustraits de la domination & de l'obéïssance des Chinois, ils ne changerent pas pour cela de Religion; mais ils retinrent leurs superstitions, & sur tout celle de l'Idolâtrie, qui avoit été apportée de l'Inde, laquelle ils ont même depuis augmentée, étant certain qu'il y a encore dans ce Royaume un nombre incroyable de Temples & d'Idoles, n'y ayant pas jusqu'au moindre Hameau qui n'ait un Temple d'Idoles, frequenté de la devotion superstitieuse du Peuple, quoi qu'à la verité ces Temples soient sales & malpropres, par l'avarice des Prêtres qui y servent, lesquels convertissent toutes les offrandes à leur usage, & à celui de leurs femmes & de leurs enfans, sans avoir soin des ornemens de leurs Temples & de la décoration de leurs Dieux.

Chaque Pagode est servie du moins par deux Bonzes & par deux Sayes. Mais il y a telle Pagode qui entretient, tant de Bonzes, que de Sayes, jusqu'à quarante, qui vivent en Communauté sous un Superieur. Ils tiennent la créance de Chacabout, & un bouc est l'Idole qu'ils adorent. Ils portent tous au col une maniere de chapelet de cent grains, qui sont de bois, & fort gros, avec un bâton à la main, au bout duquel il y a un petit oiseau d'un bois verni. Ils vont demander l'aumône pour leur entretien. Ils ne sont pas comme les Bonzes des autres Royaumes, qui ne demandent l'aumône qu'avec gravité. Ceux-ci au contraire la demandent avec une grande humilité & modestie, ne prenant jamais que ce qui leur est necessaire; & s'ils ont quelque chose de reste, aussi-tôt qu'ils ont achevé leur repas, ils le donnent aux pauvres veuves & aux orphelins, qui ne peuvent gagner leur vie. Leur Regle leur permet le mariage, pourvû qu'ils sortent de leur Monastere. Ils assistent ordinairement aux funerailles des Grands,

où ils disent leur chapelet, & y sonnent leurs cornets ou trompettes, faisant sonner en même tems les grosses cloches de leurs Pagodes. Ils ne sont pas employez pour l'inhumation des corps, qui appartient à d'autres, comme nous dirons, mais pour les prieres publiques, qu'ils font pour les morts dans les Places & les Carrefours, où ils dressent des Autels avec un appareil funebre, autour desquels s'étant rangez en deux Chœurs, ils chantent toute la nuit avec des tons lugubres. On en a même entendu quelquefois chanter des prieres d'un langage inconnu à ceux mêmes qui les chantoient. Ils disent avoir reçû ce langage par tradition de leurs Anciens : Ce qui fait croire que ce sont des prieres en vieux langage Indois, qui leur ont été transmises dés le commencement, avec la superstition.

Ce Peuple Idolâtre entre dans ces Temples deux fois le mois, à la nouvelle & à la pleine Lune, pour rendre ses adorations à ses faux Dieux. Ce qu'il observe si religieusement, qu'à peine en trouve-t-on un, quelque pauvre qu'il soit, qui ne porte en ce tems-là son offrande aux pieds de ces Idoles. Ensuite de quoi, il se prosterne plusieurs fois, le visage contre terre ; puis il fait sa priere & sa demande, la commençant par la declaration de son nom & de son Païs, ce qu'il y a bien apparence qu'il croit que son Idole ne sçait point. Cependant les Prêtres des Idoles ramassent toutes les offrandes, qui demeurent à la disposition du premier & principal Sacrificateur, sans qu'il soit obligé d'en rendre compte à personne.

Ils ont accoutumé d'adorer trois choses dans leurs maisons. La premiere, est le foyer de leur cuisine, fait de trois pierres. La seconde, est une Idole, qu'ils appellent Tiensu, laquelle est comme la Patrone des Arts, de l'Orféverie, de la Sculpture, de la Peinture, &c. Et lors qu'ils destinent un enfant à apprendre un de ces métiers, aupara-

vant de commencer l'instruction, ils dressent un Autel, où ils sacrifient à cette Idole, afin qu'elle ouvre l'esprit de cet enfant, & lui donne bon jugement pour apprendre. La troisiéme Idole s'appelle Baabin, qui est celle qu'ils implorent quand ils veulent bâtir une maison. Ils font dresser un Autel par des Bonzes & des Sayes, pour y sacrifier à l'Idole. Il y a grand apprêt de toute sorte de viandes; & ensuite on lui présente plusieurs papiers dorez, où se trouvent écrites quelques paroles magiques. Ensuite de quoi, ils les brûlent avec les parfums qu'on lui présente, lui apportant plusieurs tables couvertes de viandes qui ont été sacrifiées. Et ils font tout cela, pour obliger l'Idole à ne point souffrir qu'il arrive jamais de malheur à la maison qu'ils veulent bâtir.

Il y en a qui adorent le Ciel: d'autres la Lune; & d'autres les Etoiles. Il y en a encore qui adorent cinq parties de la Terre, en faisant une cinquiéme au milieu des quatre qui nous sont connües, & qui le leur sont aussi, mais confusément. En leur rendant leur hommage, ils ont pour chacune de ces parties une couleur particuliere. Quand ils adorent le côté du Septentrion, ils sont vêtus de noir; & la table & les plats où ils mettent les viandes des Sacrifices, sont aussi noirs. Lors qu'ils adorent la partie du Midy, ils sont vêtus de rouge. Pour l'Orient, de verd; & pour l'Occident, de blanc: Et quand ils adorent le milieu du Monde, ils portent le jaune.

Ils font des offrandes aux élephans, aux chevaux, aux vaches, & presqu'à tous les autres animaux, de même qu'aux arbres. Ceux d'entre eux, qui s'étudient à connoître les caracteres Chinois, ont coutume, la cinquiéme Lune de l'année, de faire faire des Sacrifices pour les ames de ceux qui sont morts, & qui n'ont point eu de sepulture. Ils croyent qu'en faisant cela, leur entendement sera plûtôt éclairé, pour comprendre toutes choses.

Outre quelques Fêtes, dont j'ai parlé, tous les ans, au commencement de l'année, ils font une grande solemnité, pour honorer aprés leur mort ceux qui durant leur vie ont fait quelques belles actions, qui ont fait paroître leur courage, mettant en ce rang ceux qui ont eu la temerité de se soulever contre leur Prince legitime, disant que c'étoient des gens de cœur. Trois jours avant cette grande solemnité, qui se fait dans une grande campagne, on y dresse quantité d'Autels, dont les uns sont pour les Sacrifices; les autres, pour mettre les noms de ces Heros, dont l'on celebre la memoire. Plus de quarante mille Soldats vont passer la nuit dans cette campagne, où tous les Princes & Mandarins ont ordre de se trouver avec grand nombre d'élephans & de chevaux de main; & le Roy même s'y rend aussi. Aprés que l'on a achevé tous les Sacrifices, & que l'on a brûlé quantité d'encens, le Roy & tous les Princes, & les Mandarins, font quatre profondes reverences aux Autels, où sont les noms de ces grands Capitaines: Puis le Roy tire cinq fleches contre ces Autels. Laquelle action est suivie de quantité de volées de canons, & de trois salves de mousqueterie de tous les Soldats, pour mettre toutes ces ames en fuite. Ensuite ils brûlent tous ces Autels, & quantité de papiers dorez, qui ont servi aux Sacrifices. Et tout se termine par un heurlement épouventable de toute la Soldatesque. Pour conclusion, les Bonzes, les Sayes & autres gens de cette sorte, mangent toutes les viandes qui ont servi aux Sacrifices.

Le premier jour & le quinziéme de la Lune, c'est une chose étonnante d'entendre le carillon de leurs grosses cloches: Car ce sont des jours de Fêtes de leurs Dieux; & tous les Bonzes & les Sayes leur rendent alors plus de veneration qu'à l'ordinaire, en redoublant leurs prieres, & en disant chacun de ces jours-là six fois une maniere de

chapelet. Plusieurs font apporter en ces jours-là sur la tombe de leurs parens, à boire & à manger pour leurs ames. Les Bonzes & les Sayes ne manquent pas de s'y trouver : & aprés qu'ils ont fait leurs prieres, ils mangent ce qu'ils peuvent des viandes qui ont servi aux Sacrifices, & donnent ce qui reste aux pauvres. Mais quoi que fassent ces Bonzes & ces Sayes qui vivent assez austerement, le Roy & les Mandarins n'en font pas beaucoup de cas, & il n'y a que le menu peuple qui les honore.

Les superstitions de ces Peuples sont en si grand nombre, qu'il y auroit dequoi remplir un juste volume, si on vouloit les rapporter toutes, je me contenteray de parler des principales. Les gens d'étude s'appliquent fort à apprendre en regardant dans un miroir, à prédire les choses à venir, & se vantent de pouvoir dire à ceux qui les vont consulter, ce qu'ils deviendront un jour, & quel sera leur destinée, & le succés de leurs affaires. Il y en a qui présentent de l'eau-de-vie aux morts, & en arrosent leurs cendres ; mais ils ne font cela qu'à celles de leurs ayeuls, pour leur demander la santé, l'honneur, & les richesses. Il y en a d'autres, qui le premier jour de leur année prennent de la chaux, & font plusieurs figures, rondes, quarrées, en triangle, sur le seüil, & sur le pas de leurs portes. Ils disent que ces figures font peur aux esprits malins, & que la figure triangulaire les fait fuir d'abord. Quelques-uns en considerant les pieds d'une poule, en tirent de bons ou de mauvais augures. D'autres allans en campagne, s'ils n'éternuënt qu'une fois, ils retournent au lieu d'où ils sont partis le matin ; disant que s'ils passoient plus avant, il leur arriveroit infailliblement quelque disgrace : mais s'ils éternüent deux fois, ils continüent leur chemin gayement, ne craignant aucun danger ce jour-là.

Il y en a de si superstitieux, qui en sortant de

leurs maisons, s'ils rencontrent quelque femme, ils retournent chez eux pour deux ou trois heures, croyans que s'ils avoient passé outre, ils seroient tombez dans quelque malheur: mais s'ils rencontrent un homme, c'est un bon présage. Quand il se fait éclipse de Lune, ils disent que c'est un Dragon qui lui fait la guerre, & qui fait ses efforts pour la dévorer: & pour la secourir & faire fuïr le Dragon, tous ceux qui ont des armes à feu, les déchargent; l'on sonne toutes les cloches, & l'on fait grand bruit de tambours, & pendant ce tems-là l'Eclipse se passe; ce qui leur fait croire qu'ils ont délivré la Lune, & ensuite ils font de grandes réjoüissances, comme s'ils avoient remporté quelque grande victoire sur leurs ennemis. Ils ont aussi de grandes superstitions pour les heures du jour & de la nuit. Ils divisent le jour naturel, c'est-à-dire, tant le jour que la nuit en douze heures, & ils donnent à chacune le nom d'un animal; comme du Tygre, du Lyon, de l'Ours, du Cheval, du Dragon, du Singe, &c. Les Lunes & les jours ont aussi les mêmes noms, & quand un enfant vient au monde, le frere & les parens vont voir aussi-tôt le nom de l'animal, que porte l'heure en laquelle l'enfant est né, & ils croyent que cet animal lui est funeste. Ils ont donné à la premiere heure celui de Taupe, à la seconde celui de Bufle, à la troisiéme celui de Tygre, à la quatriéme celui de Chat, à la cinquiéme celui de Dragon, à la sixiéme celui d'Anguille, à la septiéme celui de Cheval, à la huitiéme celui de Chevre, à la neuviéme celui de Singe, à la dixiéme celui de la Poule, à la onziéme celui du Chien, & à la douziéme celui du Pourceau.

De toutes leurs superstitions, la plus commune, & celle de laquelle ils ont plus de peine de se défaire, est celle de leurs Dieux domestiques, qu'ils réverent sous le nom de Tiensu, c'est-à-dire nos anciens Maîtres; car à peine se trouve-t'il une

maison à l'entrée de laquelle il n'y ait un petit autel dressé à ces Tiensu, qu'ils honorent avec des parfums continuels, & à qui, le matin, aprés leur lever, & le soir avant se coucher, ils rendent un culte de devotion; c'est aussi de la faveur & de l'assistance de ces Dieux, que tous les Artisans, mêmes les Medecins, les gens de Lettres & d'Epée reconnoissent tenir toute leur industrie, & l'adresse qu'ils ont en l'exercice de leur métier & de leur profession; & il n'est pas jusques aux Larrons qui n'ayent leur Mercure, à qui ils rendent à leur mode, leurs respects & leurs adorations sous le nom de Tiensu, & cette superstition a si generalement attaché leur esprit, qu'elle sert souvent d'obstacle à leur conversion: comme il a paru en la personne de plusieurs fort éclairez, qui étoient prêt à recevoir le Batême, qui pour n'avoir pas voulu abandonner cette superstition, sont morts, privez de cette grace.

Ils en ont encore une autre bien folle, qui s'observe dans tout le Tunquin, qui est que les vieilles gens, hommes & femmes à la fin de l'année, se retirent par crainte dans les Temples de leurs Idoles, comme en des lieux d'azile, pour y être à l'abri de la puissance d'un demon qu'ils appellent Votuan, dont l'office, comme ils le croyent, est de tuer & d'étrangler toutes les personnes d'âge; ce qui fait que ces pauvres miserables demeurent les 3. ou 4. derniers jours de l'année dans l'enclos de ces Temples, sans oser sortir ni de jour ni de nuit jusques au premier jour de l'an, auquel ils s'en retournent dans leurs maisons, avec assurance que le pouvoir de ce demon malfaisant, & ennemi des vieilles gens, est expiré; c'est ce qui est en usage sur la fin de l'année parmi toutes les personnes âgées.

Mais de toutes les superstitions, la plus pernicieuse & la plus folle qui soit parmi eux, est qu'en chaque Ville ou Village ils ont un grand Temple,

qu'ils appellent Dinh, dédié au Demon, ou au Dieu tutelaire du lieu, dans lequel les plus anciens des Citoyens, tiennent conseil pour les affaires de la Commune, ne voulant rien conclure qu'en la presence & sous les auspices de ce Dieu, en l'honneur duquel ils celebrent tous les ans des Fêtes publiques, avec des dances & des festins; pendant six semaines ou deux mois, dans l'opinion qu'ils ont que toute la prosperité des biens, la fertilité des champs, & la santé des hommes & des bêtes dépendent de ce Demon qu'ils appellent le Roy du lieu; mais le choix de ce Dieu ou de ce Roy superstitieux se fait sur un sujet aussi sot, & aussi ridicule, qu'il est infâme; car si quelque insigne voleur, ou quelque autre criminel a été supplicié par Sentence du Juge, hors la Ville, & qu'il arrive par quelque accident, ou par l'artifice du demon, qu'un Bœuf, un Busle, ou un Pourceau tombe ou s'abatte en cette place prés du corps, ou sur le tombeau de ce criminel, le bruit en étant répandu, ce méchant homme par la désignation casuelle de cette bête, sera tenu desormais pour le Dieu tutelaire, & le Roy du lieu. De plus, si quelque pareil accident de chûte est arrivé à une bête, ou à un homme prés du corps d'un chien enragé, qui aura été chassé & tué hors la Ville: ce chien puant sera tenu d'eux, pour le Roy & le Dieu auquel ils rendront des honneurs divins; ce qui ne peut-être que l'effet d'une illusion tout à fait diabolique.

C'est une histoire commune dans le Royaume, qu'une fille du Roy de la Chine, ayant été jettée dans la mer par le commandement de son pere, à cause de la vie infâme qu'elle menoit, le corps fut poussé par les flots à un port de Tunquin, où quelque accident étant arrivé à un des habitans du païs, prés le cadavre de cette fille, la Ville lui donna, non-seulement la sepulture, mais lui dédia le Port comme à une Déesse tutelaire, & lui

donna le nom qu'elle porte encore aujourd'hui *Cua Cuja*, c'est-à-dire le Port de la Reine: Et de ce lieu la superstition s'est tellement répandüe par tout le Royaume d'Annan, qu'il n'y a point de Port en toute la Côte où il n'y ait un Temple dedié à cette Fille infâme, à laquelle tous les Marchands & les Mariniers rendent de grands honneurs que les Vaisseaux sortent du Port, ou qu'ils y abordent; comme à la Déesse & à la Gouvernante des Mers.

Le P. de Rhodes.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

A l'égard des funerailles & de la sepulture de leurs morts, on demeure d'accord qu'il n'est point de nation au monde qui ait rendu de devoirs plus respectueux aux ames & au corps des trépassez, que ces Peuples & ceux de la Cochinchine. La pieté qu'ils ont pour les ames de leurs parens, surpasse tout ce que nous en pouvons penser en Europe. Ils prennent une peine incroyable à chercher des places pour leurs tombeaux. Ils croyent que tout le bonheur de leurs familles dépend du respect qu'ils témoignent aux morts; ils n'épargnent ni leurs biens, ni leurs peines, ni celle de tous leurs amis, pour leur préparer des festins pendant plusieurs jours aprés leur decés, & tous les ans au jour anniversaire de la mort: ce qu'ils font exactement à tous leurs ayeuls, jusques à la dixiéme generation. Quand quelqu'un est mort, ils observent ordinairement trois choses pour honorer le corps du défunt. Premierement, ils se pourvoyent du plus somptueux cercüeil qu'ils peuvent trouver, à proportion de leurs facultez, pour enfermer le corps. Les riches les font peindre & dorer. 2. Ils s'étudient au jour des obseques de faire honorer le convoy de la plus belle compagnie qu'ils peuvent assembler: car outre les parens, les alliez & les amis, qui n'y manquent jamais, ils y convient tous les habitans du lieu, dont la plus grande partie s'y trouve avec le Magistrat qui le fait d'office, à l'égard de qui que ce soit, soit qu'il soit

De plusieurs superstitions pratiquées aux funerailles & à la sepulture des morts.

orignaire du lieu, ou non. Dans toutes les funerailles, ils ont accoûtumé de faire paroître à la tête du convoy, une grande baniere d'environ cinquante palmes de hauteur, en laquelle est écrit en lettres d'or le nom du défunt, les honneurs & les charges qu'il possedoit pendant sa vie, & un éloge en abregé de ses plus belles actions. Les enfans & la femme marchent devant le corps en habit de deüil, publians avec de grandes lamentions les biens, les douceurs & les caresses qu'ils ont reçu du défunt ; ce qu'ils font avec une contenance si triste, accompagnée de gémissemens & de larmes, que tout le monde en est touché, & se tournans quelquefois vers le corps du défunt, ils se jettent à terre comme pour se laisser fouler aux pieds de ceux qui le portent : & de cette maniere, toute la pompe du convoy marche jusques au lieu de la sepulture, qui est souvent éloigné de plusieurs milles de la Ville. La troisiéme chose en laquelle tous les Peuples du Royaume d'Annan usent de beaucoup de superstitions, sans y épargner la dépence, c'est de choisir un lieu propre pour la sepulture de leurs parens : de quoi ils estiment sottement que dépend toute la bonne fortune de la famille, pour les biens, les honneurs, & pour la santé du corps.

Et pour faire ce choix ils employent certains Imposteurs, qui font les intelligens en l'art d'une particuliere Geographie, & tournans diversement la boussole dans une campagne, & appliquans autres instrumens de Mathematique, avec le même empressement que s'ils cherchoient un trésor, feignent enfin d'avoir trouvé le lieu propre pour la sepulture du défunt, à la grande satisfaction des hommes, qui ne le laissent pas sans récompense : & pour faire encore valoir son métier, il designe avec ses instrumens, l'endroit où doivent être la tête & les pieds, afin que le défunt repose plus doucement, & ne vienne point inquié-

ter ses enfans : Et quoique ceux du menu peuple ne se mettent point en peine d'inhumer leurs parens en des lieux secrets & éloignez des chemins publics : neamoins les personnes de qualité y ont grand égard, par la crainte qu'ils ont que quelqu'uns de leurs ennemis, ayant fait injure au corps de leurs parens, ils ne s'en vangent sur leurs enfans, qui n'ont pas pris le soin de les en garantir.

C'est pourtant un crime punissable parmi eux, si quelqu'un a violé en quelque maniere que ce soit, le sepulchre d'un mort, quoi qu'il soit dans un lieu public ; ce qui est fort loüable, de même que le soin qu'ils ont de retirer les corps de leurs parens qui sont morts hors de leur patrie ; ce que chacun indifferemment, nobles, roturiers, riches, pauvres executent pour le moins aprés les trois ans du deüil, & avec l'appareil le plus honorable qui leur est possible ; & c'est la coutume inviolable parmi tous ceux de cette nation, que les enfans ne quittent point le deüil de leur pere, ni la femme de son mari que trois ans ne soient expirez. Et pour les marques du deüil, quoi qu'il y en ait de differentes & d'extraordinaire en l'habit, l'ordinaire neanmoins, & celle qui est commune à tous, est en la chevelure ; car les hommes au tems du deüil, laissent croître leurs cheveux jusques sur les yeux, en demi-rond sur le front, qu'ils font couper en d'autres tems ; au contraire les femmes veuves en coupent une partie, & les empêchent de croître durant les trois ans de leur deüil, qui est encore le tems de leur veuvage, leur étant défendu sous de griéves peines de se remarier pendant ce tems-là, qu'ils appellent le tems des cheveux. Lequel étant expiré, ils font l'ouverture du sepulchre de leurs morts, dont ils parfument les ossemens de bonnes odeurs, & les mettent dans des linges blancs, ensuite de quoi ils les remettent dans un plus petit cercüeil, & les enferment dans le même tombeau : Si le défunt

étoit mort dans une terre étrangere, ils les emportent pour les faire reposer dans la terre de leur patrie : Que si aprés tous ces soins il leur arrive quelque malheur, en leur personne, ou en celle de leurs enfans, & que les Enchanteurs dont je viens de faire mention, en fassent ôter celui qui est mort : Ils ouvrent derechef le tombeau, & le cercüeil, où ils avoient remis les os, & prennent de nouveaux soins à les ajuster, pour les faire, disent-ils, reposer plus doucement, & prennent garde sur-tout s'il n'y auroit point quelque petite pierre qui incommodât, ce semble, leur repos, & le mît à cause de cela de mauvaise humeur contre leurs enfans.

Festins que les particuliers, & le Roy même font à la memoire des morts.

Le P. de Rhodes.

Ce que S. Augustin condamnoit de son tems.

L'une des superstitions la plus commune que ceux de cette nation observent, sous ombre de pieté, est celle du festin qu'ils font à la memoire de leurs parens défunts, & qu'ils appellent Gie, dont l'usage est fondé sur trois erreurs grossieres : La premiere, en ce qu'ils croyent que les ames de leurs parens sont dans la liberté de venir quand il leur plaît, dans la maison de leurs enfans, ou quand ils y sont appellez : La seconde, est ce qu'ils se persuadent follement que les trépassez se nourrissent de nos viandes, & se plaisent dans nos festins. D'où vient qu'ils sont accoûtumez de leur préparer un banquet funebre le plus somptueux qu'ils peuvent ; où l'aîné des enfans & l'heritier de la maison, quand la table est servie, fait un compliment respectueux à son pere, comme s'il étoit present, en ces termes. Mon tres-honoré pere, soyez le bien venu dans vôtre maison, & où êtes vous demeuré si long-tems absent, & éloigné de vos chers parens, qui vous ont de si grandes obligations, que vous avez nourris, élevez, instruits avec tant de soin, & à qui vous avez amassé quelques commoditez avec tant de peine ? Toute nôtre consolation & nos plus grands desirs seroient de vous sçavoir plus souvent parmi

nous, & de vous y rendre tous les devoirs ausquels vos bontez nous ont obligez ; agréez, s'il vous plaît, ce maigre repas que nous vous avons préparé de bon cœur, en tres-humble reconnoissance de vos biens, & pour nous soulager un peu du deüil qui nous reste de vôtre absence ; ce qu'ayant dit, lui, & toute sa famille se jettent à terre avec de grands gémissemens, pour faire la réverence au défunt, comme s'il étoit présent, l'invitant de se mettre à table, & de prendre sa place pour manger avec eux ; ce qu'ils s'imaginent qu'il fait : & comme ils sont dans une troisiéme erreur, plus absurde que ne sont les deux autres, & qui tient du blasphême ; sçavoir, que la vie, la santé, le repos de la famille, & toute la prosperité temporelle de la maison dépendent de leurs parens trépassez ; à la fin, l'heritier supplie son pere au nom de ses freres, & de tous ceux qui sont dans la maison, de ne point oublier ses enfans, & les soins de sa famille, & qu'il leur donne une entiere santé, longue vie & abondante de biens ; ensuite de quoi toute la famille se met à genoux, le front contre terre, comme pour recevoir la benediction du défunt.

Ils renouvellent plusieurs fois cette ceremonie dans le tems du deüil, principalement le jour anniversaire ; à quoi, si l'heritier avoit manqué, il seroit traduit en justice par les parens, & privé de leur succession, pour l'ingratitude dont il auroit usé envers celui qui la lui a laissée. Et ce devoir est encore estimé si juste, que quand le Roy a donné quelques places, & leurs revenus aux autres Officiers & aux autres personnes de qualité, en récompense de leurs bons services, la joüissance en est continuée à la veuve & aux enfans, pour les trois ans du deüil, afin qu'ils ayent le moyen de faire ces festins en l'honneur de leurs parens trépassez ; où non seulement ceux de la parenté, mais encore les Soldats du défunt doivent être invitez.

Le

Le Roy qui regnoit il y a 50. ans observoit même cette superstition, à l'égard de son Pere défunt, avec des excés tout à fait grands. Il avoit dressé dans son Palais une sale magnifique en forme de Temple, à dessein d'y honorer l'esprit de son Pere, où il faisoit tous les jours brûler des parfums, & couvrir somptueusement la table de viandes, avec les mêmes ceremonies que s'il eût été en vie, à quoi il avoit nommé un Officier particulier qui y servoit ordinairement de Maître d'Hôtel, & lui avoit assigné un revenu considerable pour la dépence annuelle qui s'y faisoit; en quoi il fut imité de quelques Seigneurs de sa Cour, lesquels ont des chambres dans leurs maisons où ils honorent l'esprit de leurs parens, de semblable devotion superstitieuse, quoi qu'avec moins de dépence & de ceremonie: Et parmi le peuple on trouve encore qui ont toujours quelque endroit dans leur logis, qu'ils visitent quelquefois avec respect, & ils croyent que les esprits de leurs peres résident actuellement dans ces lieux.

Outre ces repas ordinaires que le Roi voulut être preparez tous les jours à l'esprit de son pere, il en faisoit un extraordinaire tous les ans en ce même lieu, à la solemnité duquel on aborde de tout le Royaume, & les Sujets sont obligez d'y apporter des presens de viandes pour fournir les tables, ou de contribuer de quelque chose à l'excessive dépence de ce festin. On y voit toutes les profusions & les artifices imaginables: mais ce qui paroît de plus ridicule en tout cet appareil, est que ce grand nombre de tables qui se voyent dans ce festin, il y en a quelques-unes qui ne sont chargées que de pieces de carton doré & argenté, qu'ils se figurent devoir être converties en vrai or & en veritable argent pour le besoin du défunt, quand elles auront été mises au feu. Tout ce pompeux & superbe festin étant prêt, le Roy y entre avec toute sa famille, accompagné des principaux de sa Cour &

de ses Officiers ; il y pratique à l'égard de l'esprit de son pere la ceremonie commune dont je viens de parler ; aprés laquelle il se retire, pour laisser à son pere la liberté de prendre sa refection des viandes qui ont été servies. Le lendemain il revient au même lieu pour faire la distribution de ces services, aux Gentilshommes, aux Soldats, & au menu peuple ; & il se trouve peu de personnes en toute la Cour, à la réserve des Prêtres qui s'en abstiennent comme de viandes immondes, qui n'ayent quelque part en cette distribution.

Il s'en fait dans l'année d'autres moins solemnels, selon la coûtume observée par les personnes de condition, à l'honneur de l'ayeul, du bisayeul, & de tous les devanciers, tant du côté paternel que maternel, jusques à la huitiéme generation, à chacun desquels son jour est assigné. Et parce qu'il est difficile au peuple de tenir une assignation certaine de ces jours, il y a deux mois dans l'année, le septiéme & le dernier qui sont destinez pour tous ceux du peuple, pour celebrer la memoire de leurs parens defunts, à quoy personne ne manque. Ce qui devroit faire honte aux Chrétiens, qui ont moins de soin de rendre ces devoirs de pieté & de charité aux ames des trépassez, à qui leurs suffrages peuvent beaucoup servir, que n'ont pas les Payens à pratiquer inutilement leurs superstitions pour le repos de leurs parens decedez.

Autres superstitions qu'ils pratiquent envers les trépassez.

Les extraordinaires sentimens d'affection qu'ils conservent pour leurs parens défunts, & l'excessive dépence qu'ils font dans ces occasions, affoiblissent non-seulement leurs moyens, mais les obligent le plus souvent à s'endetter, pour avoir dequoi fournir aux frais, que la coûtume & la bienseance requierent non-seulement en festins, mais encore en beaucoup d'autres ceremonies, autant inutiles que frivoles, dont l'usage commun ne leur permet pas de se dispenser, comme de dresser des maisons & des meubles de ménage faits de

papier doré & de carton peint, pour y mettre ensuite le feu, dans cette folle pensée que les trépassez pour qui cet appareil a été dressé, trouveront de belles maisons & un riche ameublement à leur usage en l'autre monde. Ils ont une semblable folie à la fin de l'année, d'achetter des robes de toute façon, faites de papier peint, pour les mettre au feu, avec cette ridicule imagination, qu'ils se changeront en robes neuves & en riches étoffes, pour leur servir au commencement de l'année. La plûpart des Tunquinois ont encore accoûtumé à la sixiéme Lune, qui tombe à nôtre mois de Juin, de brûler aussi des robes peintes, pour servir à l'usage de ceux qui n'ont point laissé de proches parens, & qui sont comme abandonnez de tout secours; il y a de plus une plaisante coutume reçûe dans les Colleges, en faveur de ces ames vagabondes, qui est, que tous les Ecoliers vont par troupe dans la Ville faire la quête pour elles, deux fois par mois, à la nouvelle & à la pleine Lune, & ce qui provient de cette quête est pour achetter quantité de ris dont ils font certaine boüillie qu'ils jettent sur les toîts des maisons, aprés en avoir un peu mangé, s'imaginant que ces ames y prendront encore quelque réfection. Puis ils dressent un petit Autel dans leur Ecole, devant lequel ils demandent à ces ames bon esprit, pour apprendre & se rendre sçavans.

Commét les Tunquinois celebrent leurs mariages.

Quoi que la Polygamie soit encore commune en ce Royaume parmi les personnes de condition, & que ceux qui passent en secondes nôces n'en soient recherchez ni punis, soit en retenant la premiere femme, comme le font presque toujours les personnes qualifiées, ou la congediant, comme il se pratique quelquefois parmi le peuple. Toutefois quand il est question de contracter mariage, voici de la maniere qu'on y procede; les parens ayans commencé entr'eux le traité de mariage, au tems même que leurs enfans sont encore

mineurs, & en bas âge; lors qu'ils sont nubiles; l'agrément étant fait, & les présens ou arhes étant acceptez par les parens de la fille, lesquels tiennent lieu d'une promesse acceptée & mutuelle d'épousailles, dont il n'est plus libre de se départir sans des causes importantes. Premierement, on en donne avis à tous les parens de la famille de l'un & de l'autre parti, qui considerent bien s'il y a quelque empêchement de consanguinité aux degrez prohibez par les Loix du Royaume; car ni les enfans des deux freres, ni leurs descendans en quelque degré qu'ils soient éloignez, ne se peuvent jamais marier. Les neveux & les descendans du frere & de la sœur le peuvent, se trouvans parens au troisiéme degré, mais jamais au second: mais les enfans de deux sœurs se peuvent épouser, même au deuxiéme degré. L'avis du traité de mariage étant donné aux plus proches parens, qui ne manquent point d'envoyer quelque present pour la solemnité de la nôce, on avertit aussi le Gouverneur, & les plus anciens du lieu qui sont aussi invitez au premier festin nuptial qui se fait au jour designé; & cet avertissement public tient comme lieu de publication du mariage: & il est si necessaire qu'ayant été obmis, le mariage est censé nul, & non valablement contracté, & est puni comme clandestin par la Loi du Royaume: ce qui fait voir que les mariages clandestins sont réprouvez, même des Payens qui ne sont conduits que par la lumiere de la nature.

Ces choses ainsi observées, & l'époux qui est obligé de doter sa femme, ayant envoyé sa dot convenu entre les parens communs, à la maison de son beau-pere: tous les parens se rendent à la maison de l'époux, autour d'un autel qui a été dressé à l'honneur & à la memoire des ayeuls de la famille, dans la même sale où se doit faire le festin: & là le pere de l'époux ou le plus ancien de ses oncles, si le pere est mort, s'étant mis à genoux devant l'Autel, & à ses côtez l'époux & l'épouse

parle de cette maniere à l'ayeul de l'époux, dont il révere l'esprit, comme present sur cet Autel. Voici vôtre petit, mon tres-cher & honoré pere, qui épouse aujourd'hui [illegible]re fille N. & la prend legitimement pour femme, soyez favorable à leur mariage, & donnez lui un bon & heureux succés; qu'ils puissent vivre longues années ensemble, en amitié, en joye, en santé, & en prosperité de biens, & qu'il naisse d'eux des enfans sains, vigoureux, sages & de bonnes mœurs, qui soient la joye & la consolation de leurs parens. Pour témoigner la satisfaction que nous avons de cette alliance, nous avons préparé ce festin, auquel nous vous invitons le premier, comme le chef de la famille, que nous vous recommandons, & sur-tout ces nouveaux mariez, que nous mettons sous vôtre protection: Ces paroles étant dites, la nôce se fait, & le mariage est censé legitimement contracté & indissoluble, principalement du côté de la femme, qui ne peut jamais quitter ni répudier son mari; quoique le mari, par un abus insupportable qui s'est glissé parmi ceux de cette nation, retienne le pouvoir de répudier sa femme, soit par caprice ou par quelque dégoût, ou autre défaut qu'il auroit reconnu en elle: ce qui se voit rarement hors les personnes de basse condition; car pour les gens qualifiez, comme ils ont ordinairement plusieurs femmes, ils ne se mettent pas beaucoup en peine d'en congedier aucune; vû principalement que par la Loi commune du mariage, reçûë parmi eux, il est défendu à la femme une fois mariée de prendre un autre mari. Or bien que dans toute la ceremonie de ces mariages, il n'intervienne point de consentement donné, & exprimé réciproquement entre les parties: neanmoins le silence & la posture qu'ils tiennent prés du pere, qui parle pour eux, & qui annonce leur mariage, sont des témoignages suffisans du consentement qu'ils donnent, & de la parole qu'ils s'entredon-

nent, & qu'ils expriment en cette façon, selon l'usage & la coûtume du pays.

J'ajoûterai ici une chose remarquable, qui peût faire croire que la Religion Chrétienne n'a pas été autrefois inconnüe à ce royaume ; c'est qu'aussitôt qu'un enfant est sorti du ventre de sa mere, on lui marque le front avec de l'ancre, ou de la rosette, du signe de la Croix, dont ils rendent cette raison, que c'est afin que quelque mauvais Demon, ennemi de l'enfant, ne lui nuise ; & étans interrogez d'où ils sçavent que cette marque a la vertu de chasser les Demons malfaisans, & de défendre l'enfant de leur puissance : ils ne répondent autre chose, sinon qu'ils tiennent cette observation d'une ancienne coutume pratiquée de long-tems parmi eux ; ce qui est un signe assez évident, que la Foy de Jésus-Christ leur a été autrefois annoncée, & le Salut qu'il leur a merité par sa Croix, dont ils retiennent encore la figure. Car la lumiere de l'Evangile a été portée dans le Tunquin par les Disciples de S. Thomas, en même tems que dans la Chine ; comme nous le verrons ci-aprés, mais elle n'y a pas subsisté long-tems.

Et c'est tout ce que ce Pere Jésuite qui a vêcu dix ou douze ans parmi eux, nous rapporte de l'état de leurs superstitions, qui nous donne à la verité beaucoup de compassion, de voir une Nation si ingenüe & si capable de bonnes instructions, croupir ainsi dans des erreurs si grossieres, & être enchaînée miserablement sous la tyrannie du Demon. Il y a pourtant lieu d'esperer, que la grace victorieuse du Sauveur du Monde délivrant les esprits de ces peuples de ses illusions, & rompant les chaînes qui les tiennent captifs, les ammenera à la connoissance de son Nom & à la Foy Catholique ; ce qui s'est déja vû accompli dans un grand nombre de Chrétiens convertis, comme nous l'avons fait voir.

De la Religion de la Cochinchine.

CE Royaume qui fait partie du Royaume d'Annan, limitrophe de la Chine, ayant été autrefois de la dépendance de ce vaste Empire, de même que le Tunquin, il ne faut pas douter que ses Peuples ne soient ensevelis dans les mêmes tenebres de l'Idolâtrie que ceux de celui-ci ; ils ont aussi reçû dans le commencement du Christianisme la lumiere de l'Evangile, par le ministere des Disciples de l'Apôtre S. Thomas, mais elle y a été bien-tôt éteinte. Néanmoins les Peres Jesuites toûjours zelez pour le salut des ames, s'y étant introduits dans le commencement de ce siecle, y ont fait de grands progrés, aussi-bien que les Missionaires François qui y sont entrez depuis plus de trente ou quarante ans, dont nous parlerons dans la suite. *Le P. de Rhodes.*

Ce Royaume a embrassé la Secte de Xacca, dediée au culte des Idoles, la doctrine & les maximes de laquelle les Peuples de ce Royaume suivent entierement. Il a été amplement traité de la naissance & des progrés de cette Secte ; c'est pourquoi je ne repeterai rien de ce que j'en ay dit. Je dirai seulement qu'entre toutes les superstitions, que je viens de remarquer dans la Religion des Tunquinois, que la plûpart suit, admettant le culte des Idoles, & l'approuvant comme une chose sainte, & recevant la transmigration des ames, comme une verité constante, & un point de foy indubitable, il n'est rien qu'ils n'adorent, quelque méprisable qu'il soit, pourvû qu'ils ayent des preuves que l'ame de quelque personne illustre y soit passée. Et en effet, on voit que plusieurs d'entr'eux adorent l'Elephant, la Chévre, le Chien, le Singe ; ausquels ils donnent la qualité d'esprits saints & bienheureux, qu'ils mettent au rang de leurs Anges tutelaires.

Il y en a d'autres qui ont familiarité avec le

Démon, & qui font pacte avec lui, en vertu duquel, le Démon leur obéit ponctuellement. L'Idole de ceux-là n'est autre chose que la tête ou le crâne de quelque grand Capitaine, qui aura été tué à la guerre, ou de quelque fameux Corsaire, qui aura été décapité, laquelle ils adorent en secret.

Cette infame canaille fait une Secte de sa propre autorité, qui n'est connüe que parmi ceux qui en font profession, de peur d'être déferez à la Justice, qui les condamne tous à la mort.

Extravagances des Tunquinois.

Ceux de cette Secte ont de la veneration pour les Carrefours, où plusieurs rües aboutissent, à cause que le lieu où l'on exécute les criminels, est ordinairement en ces endroits. Ces pauvres miserables font indifferemment leurs prieres dans ces Places, qui sont leurs Temples ordinaires, dans la créance dont on les a amusez, que les ames de ceux qui ont été exécutez, ou quelqu'un des esprits condamnez, y font leur sejour, sans s'en éloigner jamais; & là ils leur demandent instamment leur protection, & les conjurent de leur être favorables; & de ne les point tourmenter.

Mais ce n'est pas le simple Peuple seulement qui vit dans ces extravagances; le Roy même en est persuadé, & en convient avec ces fanatiques; & par la profession qu'il en fait, cette Religion semble s'établir & s'autoriser fortement. Mais principalement aux jours qu'on celebre celui de sa naissance, il peut bien passer pour un homme qui a perdu l'esprit.

Il se fait en ce tems-là une Procession solemnelle, où il ne manque jamais d'assister, dans le dessein de recouvrer l'ame, si par malheur elle l'avoit abandonné, pour le punir de quelque peché qu'il auroit commis. On ordonne donc cette Procession pour ce sujet; & quand elle est parvenüe en un endroit où la rüe se divise en deux, elle s'y arrête, jusqu'à ce qu'un Magicien invoque cette ame éga-

rée, & la prie de retourner en son ancienne demeure. Puis le Roy paroît, & marche à la tête de cette Compagnie, pour aller au devant de son ame: Et quand il croit n'en être pas éloigné, il s'arrête quelque tems en un endroit, où il la doit accüeillir. Puis ayant pris une veste, qu'on lui a présenté, il l'embrasse avec de grands témoignages d'amitié, & la met sur ses épaules, dans la pensée que l'ame vagabonde y est renfermée, & que se voyant caressée de la sorte, elle se laissera vaincre, & qu'aprés tant d'expiations de sa part, elle retournera dans son corps; & que pour reconnoître ses civilitez à son égard, elle lui augmentera ses jours & ses forces, & lui procurera une santé parfaite pour toute l'année.

Si de toutes ces visions on vouloit passer aux augures, ce ne seroit jamais fait. Le nombre en effet en est si grand, & la diversité si considérable, que celui qui en liroit quelque chose, & qui y feroit un peu de reflexion, auroit assez de sujet de se divertir, & de compatir en même tems à l'aveuglement & à la foiblesse de ces pauvres gens. Ils n'entreprennent rien, sans consulter les Devins, & ils sont extrêmement superstitieux pour ces sortes de choses. Quand ils ont quelque affaire d'importance, ils se recommandent premierement à l'Idole, lui demandant sa protection; & pour lui témoigner leurs respects, & la confiance qu'ils ont en elle, ils lui présentent de l'encens, & quantité d'odeurs, qu'ils exposent à l'Autel, avec plusieurs feüilles de papier doré, dans la créance dont ils sont prévenus, que l'observation qu'ils font sur l'heure & du jour, quelques critiques qu'ils soient, de mauvais, deviendront favorables: De telle sorte que chacun croit que l'Idole commande aux Astres, & qu'ils sont tellement de sa dépendance, qu'ils n'agissent pas toûjours conformément à leur destin, mais qu'ils soumettent leur pouvoir & leurs volontez à la discretion de l'Idole

Leurs superstitions.

qui y préside, & qui dispose de leurs influences comme il lui plaît.

Pour rendre leurs superstitions plus celebres, & en autoriser l'exercice, & en faire passer les faussetez pour des mysteres, ils ont partagé leurs ceremonies en certains jours de l'année, qui sont solemnels parmi eux. Mais auparavant d'en dire quelque chose, il est bon de parler de leur Calendrier, selon lequel & la façon des autres Asiatiques, ils ne comptent point, comme en Europe, l'année par le cours que fait le Soleil, mais par celui de la Lune, qui contient, selon leur supputation, trois cens cinquante-quatre jours de douze Lunes. De sorte que tous les trois ans, ils comptent treize Lunes pour leur Bissexte, & croyent par ce moyen les pouvoir egaler aux années Solaires; mais ils se trompent assûrément sur la différence des jours, comme il est évident, selon la supputation des Astrologues.

Leur Calendrier.

Leur jour commence à la douziéme heure de la nuit, & se termine à la même heure de la nuit suivante, & ils divisent tout ce tems en douze heures, & non pas en vingt-quatre; & de cette façon, une de leurs heures peut passer pour deux des nôtres. De sorte que ces nouveaux Astrologues, pour ne pas convenir de leurs principes avec les Anciens, qui ont inventé douze Signes dans le Ciel, que le Soleil parcourt tous les ans, ils ont fabriqué sur la terre un Zodaique de douze animaux, qu'ils attribüent par honneur aux douze heures de leur jour artificiel. D'où leurs Devins ont pris occasion d'assigner à chacune d'elles les qualitez de cet animal, dont elle porte le nom. Nous venons d'en faire l'énumeration dans le Chapitre du Tunquin.

Leurs Fêtes.

Ils appellent leurs Fêtes Lunes, dont la premiere, qui est la plus solemnelle, est nommée la nouvelle année; auquel jour, ils se font des presens les uns aux autres. Ceux qui se trouvent alors dans les prisons pour des fautes legeres, en peuvent sor-

tir librement, sans être recherchez ; mais les criminels sont exécutez auparavant les Fêtes, & toutes les autres affaires cessent, ou sont remises.

Sur le soir du dernier jour de l'année, chacun plante devant sa maison une haute perche, au bout de laquelle est un panier, entouré de papier doré ; ce qu'ils disent avoir la vertu de chasser les Démons, & de les éloigner de leurs maisons. Ils blanchissent aussi le seüil & l'architrave de leurs portes, & y peignent des chats, & parmi ces chats, la figure de Xacca, leur principale Idole, dans la pensée que ces chats & cette Idole sont capables d'épouvanter le Démon, & de lui donner la chasse. Ils ont des sentimens fabuleux, pour autoriser cette superstition.

Il y a aussi dans ce panier ou cassette, quantité de pieces de carton, dorées & argentées, sur la folle imagination qu'ils ont que leurs parens morts à la fin de l'année, pourroient être tombez en quelques necessitez, & avoir besoin d'or ou d'argent, pour payer leurs dettes, croyant que ces pieces de carton, dorées & argentées, se convertissent en or & en argent. Ce qui est fondé sur une autre coutume qu'ils ont, que pas un d'eux ne remet à payer ses dettes au-delà de l'année en laquelle il les a contractées, si l'impuissance ne lui en ôte le moyen. Ce qui seroit fort loüable, s'ils le faisoient par un autre motif que de superstition, comme ils le font, dans la crainte qu'ils ont que les créanciers indignez du delai, ne leur portent du blâme, qui rejallit sur leurs ayeux, qui s'en vangent à la suite sur leurs enfans & leurs heritiers.

Ils ont encore un autre motif superstitieux de payer leurs dettes devant la fin de l'année, dans la crainte que leurs créanciers les venant exiger le premier jour de l'an, ils ne soient obligez à laisser sortir ce jour-là du bien de la maison. Ce qu'ils estiment être fatal & de méchant augure.

Les Cochinchinois qui se trouvent alors sur la

Mer, élevent sur la poupe de leur Vaisseau un Autel à l'Idole, qu'ils supplient de leur être favorable, & de ne les abandonner jamais: & pour ce sujet, ils lui présentent des cierges allumez, & quantité de parfums, avec plusieurs autres offrandes.

Immédiatement aprés minuit, parce que la nouvelle année commence alors, il ne leur est plus permis de fermer les portes de leurs maisons, sans vouloir insulter & faire affront à leurs morts, qui retournent, à ce qu'ils disent, dans ces tems-là dans les maisons, & ausquels, pendant qu'on les attend de la sorte, on prépare des lits, afin que comme s'ils étoient fort fatiguez de leurs voyages, ils s'y puissent coucher, & y prendre quelque repos. Ils accompagnent cela de plusieurs autres choses ridicules. Et ce seroit un grand crime parmi eux de negliger ces ceremonies; & ceux qui en seroient coupables, apprehenderoient incessamment quelques disgraces de la part de leurs morts, pour se venger de cette impieté. Enfin cette superstition est une des principales erreurs de ce Royaume, & dont tout le Peuple generalement convient.

Mais il se trouve une coutume bien plus raisonnable que celle-là, & plût à Dieu qu'elle se pratiquât parmi les Chrétiens, & que de l'exterieur, elle passât actuellement dans l'interieur: C'est elle en effet qui entretient le Royaume & les familles dans une profonde paix & une parfaite intelligence. Ils ont accoutumé avec l'année qui finit, de terminer aussi les differends qu'ils ont les uns contre les autres, & de se reconcilier avec leurs ennemis, auparavant que la nouvelle année commence, & de se promettre reciproquement une amitié sincere & veritable. Cela est si vrai, qu'il ne s'y en trouvera aucun, qui pendant les trois premiers jours, se mette en colere, ou fasse tort à personne, de peur que ce commun proverbe ne se trouve ve-

ritable à son égard, que celui qui ne se comporte pas comme il faut, & qui ne commence pas bien l'année, la passe ordinairement fort mal. C'est pourquoi ils sont si soigneux d'en user de la sorte au commencement de l'année, afin qu'elle leur soit favorable. Il n'y a personne durant ces trois jours de Fêtes, qui ne se rende au Temple avec grande assiduité & beaucoup de zele, pour faire ses offrandes aux Idoles, & avec tant de profusion, qu'elles surpassent quelquefois la valeur des decimes assignées pour l'entretien & la nourriture des Bonzes; & d'autant plus, qu'ordinairement il y a parmi ce Peuple de l'émulation sur ce sujet, qu'il accompagne toûjours d'une certaine devote superstition. De telle sorte que cette magnificence, dont les Laïcs se picquent en ces occasions, ne peut être que tres-avantageuse aux Bonzes.

Les anciens & les nouveaux Chrétiens de ce Royaume ne celebrent pas de cette maniere la Fête du premier jour de l'an. Et d'autant plus qu'ils vivoient auparavant leur conversion dans la même superstition, ils la détestent à present, & convertissent heureusement les coutumes impies & sacrileges, en ceremonies sacrées, & en de simples & de loüables pratiques: Car au lieu du panier que l'on attache au bout d'une perche, ils y plantent la Croix, ce signe venerable de nôtre salut, qui donne de la terreur au Démon, & de la joye aux Anges. Ils y attachent un guidon de soye, chargé de la devise de quelque devote Image; & il n'y a personne d'entre eux qui voulsit ménager les offrandes que les Infideles font à l'Idole, & qui ne s'épuise tres-volontiers en faveur des pauvres, & qui ne donne genereusement ce qu'il a pour le service du vrai Dieu. De fait, ils sont si zelez en cette occasion, qu'ils ne feignent point, pour marquer leur ferveur, d'exposer leurs biens & leur vie pour la gloire de Dieu, non-seulement lors que la Religion Catholique y triomphoit, & qu'elle y joüis-

Pieté des Tunquinois convertis.

foit d'une profonde paix, mais même quand le Roy, par un Edit, qui fut publié de fa part dans tous les lieux de fa dépendance, en défendit l'exercice. Si bien que ces genereux Chrétiens accompagnent ordinairement ces apparences exterieures de prieres & de jeûnes, l'efpace de ces trois jours, qu'ils paffent dans l'Eglife avec beaucoup d'affiduité en des Conferences fpirituelles, & où ils fe rendent avec empreffement.

Ces trois premiers jours étant paffez, ces Idolâtres ont accoutumé de voüer le refte du mois au fervice de cette Idole, à laquelle chacun a déja fait fon offrande. On choifit pour ce fujet huit hommes de chaque Bourg ou Village, comme autant de Marguilliers, que l'on charge de tous les petits foins qui regardent le fervice du Temple, afin que rien n'y manque, & que toutes les chofes fe faffent exactement.

Leur emploi confifte principalement à taxer tous les Chefs de famille de ce détroit, & à les faire contribuer pour les Sacrifices & les Feftins qu'ils doivent préparer pendant ce même mois. A quoi tous ces Peuples fe foumettent aveuglément. L'un y fera prefent d'un bœuf; l'autre d'un bufle: d'autres de poules, & d'autres animaux: Ce que les Bonzes autorifent autant qu'ils peuvent, & en font leur principal pour leur fubfiftance particuliere.

Mais parce que les Idolâtres contraignent quelquefois les Chrétiens de prendre cette commiffion, & le foin de préparer toutes chofes dans les mêmes circonftances que prefcrivent leurs Rubriques, ils s'en difpenfent par quelque fomme d'argent, pour n'avoir point de part dans leurs abominables Sacrifices.

Cette Fête fe termine par une Proceffion folemnelle des Bonzes, à laquelle affifte leur General avec la mitre en tête, & porté dans un trône fur les épaules de quelques-uns de fes domeftiques,

Elle s'arrête dans une plaine fort ſpacieuſe, où on a élevé des Autels en divers endroits en l'honneur des grands Capitaines, qui ſont morts pour la défenſe de la Patrie, & des plus redoutables Bandits, qui aſſujettirent autrefois tout le Païs, leſquels y ſont reverez en qualité de Saints ; & le Peuple adore leurs Images, qui y ſont expoſées. Tous les animaux, qui ont été engraiſſez, & offerts les jours précedens, y ſont ſacrifiez. L'Armée s'y rend dans un tres-bel ordre, & le Roy même avec toute ſa Cour.

Aprés les prieres & les Sacrifices, l'artillerie s'étant fait entendre, chacun ſe va repoſer dans la plaine, & l'on y mange toutes les viandes offertes à ces Sacrifices ; & le reſte de la journée s'étant paſſé dans les jeux & les divertiſſemens, le ſoir venu, on retourne à la maiſon.

Les autres mois de l'année n'ont pas moins de Fêtes ſolemnelles & de ſuperbes banquets. Il s'en fait un à chaque Lune, entre les parens & amis, pour celebrer la memoire de quelqu'un de leurs Ancêtres. Les Païſans celebrent auſſi à la ſixiéme Lune, la Fête de l'Idole Tham No, à laquelle ils attribüent l'invention de toutes les generations du ris, & d'autres grains, & à laquelle ils offrent quelques Sacrifices. Mais la plus celebre de toutes leurs Fêtes, & dont la ſolemnité eſt d'obligation dans tout le Royaume, eſt celle qui ſe fait à la ſeptiéme Lune, aprés laquelle les enfans ſoupirent davantage ſur toutes les autres de l'année, & principalement les Bonzes, dont on augmente ce jour-là infiniment les finances. Cette Fête eſt entierement deſtinée au ſoulagement des morts, comme ils ſe le perſuadent, mais plûtôt à la conſolation des vivans. Les Tunquinois ne paſſent jamais mieux leur tems, & les Bonzes ne reçoivent jamais de plus belles offrandes. Les Seculiers ſe réjoüiſſent, pour divertir, diſent-ils, les ames de leurs parens défunts.

Les Tunquinois semblent admettre une espece de Purgatoire.

Les Bonzes mettent en réserve ce qui a été présenté à l'Idole, qu'ils sollicitent incessamment, si on les veut croire, pour la délivrance des ames qui languissent dans les cachots souterrains, d'où elles ne peuvent esperer d'être délivrées que par les merites de ses suffrages, & qu'elles attendent pour ce sujet avec des impatiences incroyables; parce que de là dépend leur beatitude, & l'effet des promesses qu'on leur a faites, qu'étant purifiées par ce moyen de toutes leurs soüillures, elles seront élevées dans le Paradis, pour en gouter les delices, & y joüir d'un repos éternel. Et cette solemnité ne se termine qu'avec la Lune. Vers le milieu de cette septiéme Lune, lors qu'elle est en son plein, chacun allume un feu au méme endroit que le mort avoit occupé auparavant qu'il fût enseveli, dans la pensée que l'ame s'étant purifiée de la sorte, comme l'or dans la fournaise, elle se rend de là dans le Ciel. Cette Fête leur est si recommandable & si précieuse, qu'il n'est permis de vendre ou d'acheter aucune chose ce jour-là; & cette réjoüissance publique passe jusques dans les prisons, à l'égard de ceux qui y sont detenus pour des affaires civiles, ou d'autres fautes legeres; afin que conformément aux ordres du Roy, ils puissent gagner leur superstitieux Jubilé.

Ils ont encore plusieurs autres Fêtes; mais il seroit trop long de les rapporter.

Leurs Religieux.

Quant à leurs Religieux, c'est une chose merveilleuse de voir la magnificence de leurs Monasteres, & les revenus considérables qui leur sont affectez. Cela fit prendre dans les commencemens la résolution à plusieurs de se retirer dans ces Cloîtres, mais qui ouvroient le chemin à toute sorte de libertinage & de dissolutions, qui parurent peu de tems aprés: Car ces nouveaux Bonzes passerent bien pour des Religieux à leur habit, mais non pas à l'égard de leurs mœurs & de la profession qu'ils avoient faite. Leur Regle ne les oblige entre autres

choses, qu'à faire leur propre volonté, s'abandonnant à leurs appetits déreglez.

Ils ne vivent que d'aumônes, approuvant tout, pour favoriser les inclinations de ces Peuples, & se conformer à leurs volontez. Et afin que les avis qu'ils donnent sur ce sujet, fassent plus d'impression, ils y joignent le mauvais exemple, & remplissent leurs Convents de certaines Beguines, qui prouvent assez, par la quantité d'enfans qu'elles en ont eu, la dissolution de ces malheureux Ministres. On n'a jamais vû de gens plus dangereux que ces Bonzes, qui ne retiennent en effet des deux parties qui composent l'homme, que l'animale; toûjours dans les débauches & dans mille honteuses pratiques, & établissant leurs revenus sur la devotion & la pieté du Peuple. Mais le plus grand de tous les maux de cette Religion, c'est que les plus dissolus en leur conduite, en sont les Directeurs & les Peres spirituels, dont les autres sont pervertis par leur exemple. Ils sont exemts de la Justice seculiere, quoi qu'ils soient convaincus des crimes les plus atroces. Mais s'il arrive que quelque Bonze commette une faute publique, pour l'expiation de laquelle il merite d'être puni, le Superieur en prend tout seul la connoissance, & revoit le procés, & punit secretement le crime; mais la peine est toûjours legere. Ce sont à la verité de grands hypocrites, semblables aux Scribes & aux Pharisiens, inventant tous les jours de nouveaux artifices, pour s'attirer l'estime du Peuple. Ils témoignent beaucoup de zele pour l'honneur de l'Idole; & si quelqu'un de leurs Temples venoit à manquer, ils disent que la Divinité se separe de la statüe de l'Idole, & l'abandonne entierement, à la perte generale de leur Païs, à moins qu'on ne contribüe charitablement à le reparer, & qu'on n'orne la statüe de riches presens, dignes de recouvrer leur Dieu. Et quand ils sont convenus du jour de la restauration de ce Temple, ils s'y rendent tous;

& alors il se fait une Procession tres-solemnelle : ensuite de quoi, se fait une exhortation au Peuple par un Bonze, qui a la réputation d'être fort sçavant & spirituel, lequel recommande à tous les Assistans d'avoir confiance en l'Idole, leur promettant qu'elle ne les abandonnera jamais au besoin, & qu'elle leur sera toûjours favorable ; & que s'ils l'irritent par leur mauvaise conduite, ils ne doivent pas pour cela perdre courage : au contraire, c'est dans ce tems-là principalement qu'il faut y avoir recours, & lui rendre des assiduitez extraordinaires, en lui consacrant des presens d'un prix infini, entre les mains des Bonzes, pour obliger l'Idole à se laisser toucher de compassion en leur faveur. Ils conseillent à ces Peuples, dans leurs adversitez, de consulter les Magiciens, & leur découvrir leurs crimes, leur ordonnant, par forme de restitution, de leur faire des collations & des presens. Enfin ils se servent de cent petites fourbes, pour se faire valoir.

Relation des Missionaires François. Voila ce que plusieurs Missionaires, qui ont demeuré en ce Païs, nous rapportent de l'Idolâtrie de ces Peuples. Mais les derniers, qui y sont encore à present, nous font connoître que ce Royaume a pour limites du côté d'Orient, la Mer de la Chine, du côté de l'Occident, le Royaume de Laos, au Midy, celui de Champa ou Tsiampa, & du côté du Septentrion, le Tunquin, dont il étoit une Province, il n'y a pas long-tems : mais un beaufrere du Roy de Tunquin, que l'on avoit envoyé à la Cochinchine, en qualité de Gouverneur, s'en rendit le Maître ; & ses descendans s'y sont maintenus depuis contre les attaques des Tunquinois, qui n'ont presque plus d'esperance de le réunir à leur Couronne, quoi qu'ils lui fassent une guerre continuelle.

Que ce Royaume n'est pas de si grande étendüe que ceux qui l'environnent ; mais il surpasse tous ceux de l'Orient par la gloire des armes. Il est

proche de celui de Siam, & l'on peut aller de l'un à l'autre en quinze jours ou trois semaines. Que ses Sujets ont beaucoup de talent & d'inclination pour les Lettres. Ils ont l'esprit pénétrant, & se rendent facilement à la raison: D'où il arrive que la morale Chrétienne étant tres-conforme à la raison, ils ont assez de penchant à la suivre; & ils se sentent même portez à embrasser tout-à-fait la Religion dans ses Dogmes, aussi bien que dans ses mœurs, parce qu'ils desirent ardemment de se delivrer de la tyrannie du Démon, dont ils ont tant de fois experimenté la fureur. Ainsi l'épreuve qu'ils en font, tourne au désavantage de celui qui les tourmente: Car plus il les maltraite, plus il aide, sans y penser, le zele des Missionaires, en disposant ce Peuple à se convertir; & les Infideles disent eux-mêmes que si le Roy ne s'y opposoit par la rigueur de ses Edits, tout le Royaume se seroit bientôt Chrétien.

Les premiers, qui eurent l'avantage d'y être envoyez, pour y faire connoître Jesus-Christ, furent le Pere François Busomy, Jesuite Napolitain, le veritable Apôtre de la Cochinchine, qui s'y est entierement consommé, y travaillant pendant plus de vingt ans, avec le Pere Diego Carvaillo, Portugais, qui souffrit depuis le martyre au Japon. Plusieurs Peres de cette Compagnie y furent à la suite, qui y firent un progrés merveilleux. Es années 1620. 1621. & 1622. cela continua; & ils travaillerent si heureusement, qu'ils fonderent plusieurs Eglises en peu de tems. Le P. Alexandre de Rhodes y entra en 1625. avec six Peres de sa Compagnie, qui baptiserent en la Province de Cham grand nombre d'Idolâtres, & en celle de Hua, l'une des principales Dames du Royaume, & proche parente du Roy, qui fut à la suite l'appui de cette nouvelle Eglise, & dont l'exemple servit merveilleusement à convertir les Infideles. L'Eglise y a pourtant souffert diverses

Davity, de l'Asie.

persecutions, causées par la malice des ennemis du nom Chrêtien, qui les accusoient de n'avoir aucun soin de soulager & d'honorer les ames de leurs parens trépassez; car ils pratiquent des ceremonies extraordinaires pour les morts, comme nous avons vû.

En 1644. une des femmes du Roy, qui avoit les Chrétiens en but, suscita une autre grande persecution, en laquelle plusieurs souffrirent de grands tourmens, & quelques-uns le martyre. Ce qui dura plus de vingt ans.

Le Bienheureux André, Catechiste, dont le P. de Rhodes a écrit la vie.

Pendant quoi, M. l'Evêque de Berythe, que le S. Siege a nommé Vicaire Apostolique de ce Royaume, avoit toûjours eu un ardent desir d'y passer, depuis son arrivée à Siam; & il l'auroit fait dés l'année 1663. s'il n'en eût été empêché par de grandes considérations, dont la principale fut la juste crainte, que les plus sages & les plus zelez eurent, que la personne d'un Evêque ne fit trop d'éclat parmi les Chrétiens, pour pouvoir demeurer secrette, dans un tems, où la persecution n'étant pas tout-à-fait éteinte, pouvoit se rallumer tout de nouveau avec plus de fureur qu'auparavant. Il résolut, pour ne pas laisser entierement sans secours cette Eglise si désolée, d'y envoyer en sa place un Ecclesiastique, en qualité de son Grand Vicaire, lui donnant même quelque argent pour soulager plusieurs Confesseurs de Jesus-Christ, qui avoient été privez de leurs biens, & réduits à une extrême necessité.

Relations des Missionaires François.

M. Chevreüil.

Ce Missionaire y arriva au mois de Juillet 1664. dans le tems que la persecution se renouvella; & s'étant étenduë jusqu'à Faïfo, Capitale du Royaume, où il s'étoit rendu dans la Maison des Jesuites, il y fut arrêté d'abord avec ces Peres, & deux Peres Capuches, qui passant de Siam à Macao, vinrent tomber à la Cochinchine. Les Emissaires du Roy préposez pour prendre les Chrétiens, & pour leur ôter leurs Chapelets, leurs

Persecution qui se renouvelle.

Images, & autres choses de devotion, visiterent deux jours entiers cette Maison, pour y trouver le catalogue des Chrétiens. Ils amenerent au même lieu deux autres Jesuites, qui étoient dans des Résidences autour de Faïfo, & leur donnerent des gardes, qui les veilloient jour & nuit. Le jour suivant, une troupe de Soldats étant entrée dans l'Eglise par ordre des Mandarins, en enleverent un Tableau de la Sainte Vierge, qu'ils vouloient faire fouler aux pieds des Renegats; & ces Missionaires les ayant voulu empêcher, ils en furent fort maltraitez. Les Pasteurs & les Prêtres étant donc hors d'état d'animer les Chrétiens, ces miserables furent attaquez avec plus de rage & de facilité, pour tomber dans l'apostasie. Les premiers qu'on seduisit à Faïfo, furent les Japonois, qui étoient gens riches, & qui paroissoient être les colomnes de l'Eglise. Les menaces qu'on leur fit de leur enlever tous leurs biens, les intimiderent si fort, qu'ils renierent honteusement la Foy : & pour marque de leur renonciation, on les contraignit de fouler aux pieds l'Image de nôtre Seigneur, ce qui se pratiquoit à l'égard des hommes; & pour les femmes, on les faisoit asseoir dessus.

Cette chute causa un tres-grand scandale, leur mauvais exemple étant suivi d'un grand nombre des plus riches & des plus considérables Cochinchinois de la Ville de Cacham. Mais parmi ces Chrétiens, il y en eut plusieurs qui préfererent la mort à l'apostasie, les uns étant exposez aux éléphans, d'autres à avoir la tête tranchée, & d'autres à être brûlez à petit feu. C'étoit aussi un spectacle pitoyable de voir d'un côté la contrition de ces pauvres Chrétiens, tombez par foiblesse, & de l'autre, la continuation des rigueurs que l'on exerçoit sur quantité de genereux Confesseurs, qui alloient par les rües demandans l'aumône la cangue au col, eux qui s'étoient vûs peu de jours auparavant, dans l'abondance de toutes choses, & voir

leurs femmes & leurs enfans réduits à la derniere mendicité. Plusieurs craignant pour lors leur foiblesse, se retirerent dans les forêts, abandonnant leur temporel, pour assûrer leur salut, au milieu des incommoditez du froid & de la faim.

La persecution s'étendit ensuite dans la Province de Quanquia, où l'on comptoit environ quatre mille Chrétiens, dont plusieurs ayant manqué de cœur; il y en eut quatre, qui repererent par leur courage, le scandale que la pusillanimité des autres Chrétiens avoit fait, qui furent condamnez à perdre la vie.

A ces quatre se joignirent trois enfans de quatorze ou quinze ans, dont les parens ayant renié, ils les avoient abandonnez, pour aller chercher le martyre. En effet, ils furent exposez aux élephans, qui les prenant avec leurs trompes, & les jettant en l'air, les reçûrent sur leurs défenses, & les écraserent sous leurs pieds à terre.

Martyrs de la Cochinchine.

Les Chrétiens qui assisterent à cet illustre spectacle, recüeillirent les précieuses Reliques de ces saints Martyrs. Les PP. Jesuites eurent les corps des deux garçons, & le Missionaire François eut la tête d'une petite vierge Lucie, que M. l'Evêque de Berythe fit déposer quelque tems aprés sous l'Autel de l'Eglise qu'il a fait bâtir à Siam.

En ce même tems, le Roy ordonna que le Crucifix fût exposé publiquement dans la rüe de Faïfo; & l'on fit publier à son de trompette, que tous les habitans de cette Ville, sans en excepter aucun Cochinchinois, ou Chinois, vinssent le fouler aux pieds, pour inspirer par ce moyen à tous ses Sujets un plus grand mépris de nôtre Religion. On fit peindre un Crucifix sur une toille, & on le porta par dérision par toutes les rües, jusqu'à onze heures du matin, que toute la Ville s'étant rendüe au lieu qu'on avoit marqué, ceux qui refuserent de le fouler aux pieds, furent reconnus, & punis comme Chrétiens. Les motifs que le Roy avoit

eu d'en venir à cette extrémité, jamais pratiquée par aucun Tyran, étoient fort inconnus, & d'autant plus surprenans, que ce Roy honore le Dieu du Ciel. On croit qu'il en avoit ainsi usé par de pures raisons d'Etat, craignant que la Religion qu'on introduisoit en son Royaume, ne fût un prétexte, pour y introduire peu à peu un autre gouvernement & un autre Prince, dont il croyoit que le Crucifix étoit l'Image. Il y a beaucoup d'apparence que les Juifs, qui sont répandus en grand nombre parmi cette Nation, étoient les principaux auteurs de cette jalousie que le Roy avoit conçûë; & qu'étant envieux des progrés que nôtre Religion avoit faits depuis plus de quarante ans dans ce Païs, ils craignoient qu'ils n'augmentassent à vûë d'œil, par la Mission des Evêques François: De sorte qu'ils voulurent en arrêter le cours, par les calomnies & les soupçons qu'ils firent couler dans l'esprit du Roy. Et ce qui confirme dans cette conjecture, est qu'ils semerent dans la Chine en même tems les mêmes impostures, qui ont été la cause du plus abominable & du plus injurieux Arrêt que l'on aye jamais publié contre la Foy.

Le nombre de tous les Martyrs, qui donnerent leur vie cette année, tant à Faïfo & aux lieux circonvoisins, qu'en la Province de Cacham, & ailleurs, a été de quarante-trois.

A la fin de cette même année, les Jesuites furent chassez, & les Prêtres Missionaires; mais ils trouverent auparavant le moyen de reconcilier à l'Eglise les Japonois, & plusieurs autres, qu'ils confessoient avoir abandonné trop lâchement; & non-seulement ceux qui étoient tombez, & ceux qui s'étoient cachez dans les bois, venoient la nuit dans l'Eglise, pour y participer aux saints mysteres, mais encore dix Idolâtres se firent instruire, & furent baptisez avant leur départ.

En 1665. les Missionaires François étant re-

tournez dans ce Royaume, ils s'arrêterent deux ou trois jours dans la Province de Nha Rou, où ils confesserent & communierent plusieurs Chrétiens, & baptiserent quelques Idolâtres. Ils en userent de même dans la Ville Capitale de la Province de Phuan, & dans celle de Quining ou Pulocamby, où le nombre des Fideles étoit tres-grand, & aprés avoir traversé trois ou quatre autres Provinces, toûjours avec de grandes précautions, ils arriverent enfin à Faïfo, où ils croyoient être plus en sûreté, qu'en plusieurs autres endroits, à cause du grand concours des Etrangers qui s'y rencontrent.

Ils écrivirent de là une Lettre circulaire à tous les Chrétiens, pour consoler les affligez, confirmer les chancelans, relever ceux qui étoient tombez dans la persecution, & les exhorter à abatre le petit Autel, qu'ils avoient élevé dans leurs maisons par le commandement du Roy, & qui étoit une marque d'Idolâtrie, par laquelle on distinguoit ceux qui avoient foulé les saintes Images, d'avec les autres qui étoient demeurez fermes: & pour leur donner plus d'horreur d'une si grande impieté, ils résolurent de ne point dire la Messe dans la maison d'aucun qui s'en trouveroit coupable; de ne le point recevoir pour Parain sur les sacrez fonds, & de suspendre même de leurs fonctions les Catechistes, qui seroient enveloppez dans ce malheur, jusqu'à ce qu'ils eussent effacé la honte de leur crime par la gloire de quelque genereuse action, & d'une penitence exemplaire. Cette conduite eut tout le succés que le S. Esprit donne aux desseins, dont il est l'auteur. Ces Peuples, qui sont naturellement passionnez pour l'honneur, furent picquez d'un saint desir de réparer celui qu'ils avoient perdu. La Lettre qu'ils reçûrent, leur ayant appris le retour des Missionaires, les enflamma d'un zele tout divin contre eux-mêmes. Ils s'exhorterent les uns les autres à pleurer amerement leur misere, & ils se soumirent

à

à tout ce qui leur fut ordonné, pour se remettre bien avec Dieu. La persecution neanmoins, qui s'étoit un peu rallentie, se renouvella, & les Missionaires François se retirerent dans la Province de Quining, où ils furent occupez sans cesse pendant quatre mois, tant au rétablissement des Fideles, qu'à la conversion des Gentils. Puis ils retournerent à Faïfo en 1666. prenant les moyens les plus prudens pour secourir les Chrétiens, en se retirant dans des barques sur le bord du Fleuve, pour y recevoir les malades, & leur y conferer les Sacremens; & en plusieurs autres endroits, où ils leur donnoient des rendez-vous. Pendant quoi, plusieurs étoient déferez aux Magistrats, qui les punissoient rigoureusement. Mais cela n'empêchoit pas les Missionaires de faire des conversions considérables; tellement qu'en un mois, ils baptiserent un Bourg tout entier, situé dans un Païs, qu'on appelle Phaon Tay.

Cependant les Jesuites étant revenus à Faïfo, firent tous leurs efforts, pour obtenir du Roy de pouvoir demeurer dans son Royaume; mais ils ne pûrent le flechir: si bien qu'ils furent obligez de retourner à Macao, au grand regret des Chrétiens. On n'observa pas la même rigueur à l'égard des Missionaires François, qui continuerent de travailler à la conversion des Infideles. Ils baptiserent dans la Province de Quang Nhgiam trois cens Cathecumenes en 1670. & firent les ceremonies Ecclesiastiques du Baptême sur ceux qui avoient été déja ondoyez. Ils reconcilierent encore un Bourg presque entier, qui avoit manqué à la Foy pendant la persecution, dans les montagnes de Bar Nhge. Ils y baptiserent aussi pendant quatre mois plus de cinq cens Idolâtres, outre cent trente qu'ils avoient baptisez dans la Province de Quang Nhgiam.

Aprés le dénombrement fait des Fideles dans ce Royaume, il s'en est trouvé sur les Registres mille

trois cens quatre-vingt-trois dans la Province d'Hüe, sept cens dans les montagnes de la Province de Cham, & dans les Bourgs & les Villages circonvoisins, & six-vingts dans quelques endroits de la même Province, quatorze cens dans celle de Quining, sept cens dix-sept dans celle de Dienning ou Nha Trang : & au regard des autres Provinces, que ces Missionaires ont toutes parcouruës, à la réserve d'une seule, les persecutions presque continuelles les ont empêché d'en sçavoir exactement le nombre. Ils croyent neanmoins qu'il y a bien dix mille Chrétiens, sans compter ceux que les Jesuites ont baptisez les deux dernieres années.

Voila quel étoit l'état de la Religion de la Cochinchine vers la fin de Février 1670. & il y a toutes les apparences du monde qu'elle y auroit fait des progrés tres-considérables les années suivantes, si les deux Missionaires François avoient pû y continuer leurs travaux avec deux autres du Païs. Mais Dieu, par des secrets de sa Providence toûjours adorable, a voulu affliger cette pauvre Eglise par la mort de ces deux François, dont les Chrétiens de ce Païs ont pleuré amerement la perte, & les Idolâtres mêmes, qui ont assisté à leurs obseques avec une devotion remarquable. Ensuite de quoi, plusieurs se firent baptiser, aprés avoir été instruits par les deux Prêtres Cochinchinois.

Messieurs Hainques & Brindeau.

En 1672. cette Eglise étant dans la désolation, M. de Berythe, l'un des Evêques François, qui étoit à Siam, s'y transporta, la visita & la consola ; & aprés avoir essuyé quelques bourasques de la persecution qui y survint, il y établit quelques autres Prêtres Missionaires, & des naturels du Païs ; puis il retourna à Siam.

En 1673. un seul Catechiste donna le Baptême à deux mille quatre cens Idolâtres ; un autre en baptisa six cens, & un autre deux mille en dix-

huit mois. En cette même année, ces nouveaux Missionaires furent emprisonnez dans la Province de Quannhiac pour la Religion, sous prétexte de crime de concussion, dont on les accusoit : mais tout se termina au bien de la Religion ; & on les rétablit avec honneur dans leur ministere, par l'ordre du Roy, qui leur permit l'année suivante de prêcher la Foy, & à ses Sujets de l'embrasser : & neanmoins la persecution ne laissa pas de continuer dans les Provinces de Nu-oc-man & de Phuyen, mais tres-rude ; & cependant on ne laissa pas de convertir trois à quatre mille ames. On en baptisa plus de onze cens dans les trois premiers mois qui suivirent immédiatement la Declaration du Roy pour la liberté de conscience ; & dans les trois derniers, autant à proportion. Il paroissoit donc assez incertain quel succés auroit la Religion, lors que tout-à-coup le Roy se détermina à faire venir dans son Royaume M. l'Evêque de Beryrhe, qui ne manqua pas de s'y rendre dans un Vaisseau qu'il lui avoit envoyé à Siam. Il fut tres-bien accüeilli de ce Prince, chez lequel il s'étoit rendu en habit Episcopal, dont la modestie plût à tout le monde, qui s'étoit trouvé à l'Audiance, pour y voir ce qu'on n'avoit point encore vû en cette Cour. Cet Evêque, aprés avoir remercié le Roy de la grace qu'il lui avoit faite de l'envoyer prendre à Siam, lui demanda avec une generosité digne d'un homme apostolique, sans aucun respect humain, la permission de prêcher à ses Sujets en public, & de leur enseigner en particulier la Loy du vrai Dieu. Le Roy reçut tres-bien son compliment, & lui accorda non-seulement de bouche, mais par écrit, la permission qu'il lui demandoit, avec la liberté de demeurer dans ses Etats, d'en sortir, d'y retourner, comme il lui plairoit, & d'y envoyer telles personnes qu'il jugeroit à propos pour avancer ses desseins.

Une reception si favorable donna de la terreur

aux Prêtres Idolâtres. Le bruit s'en répandit si promptement dans toutes les Provinces les plus éloignées, que lors que M. de Berythe les parcourut, pour y visiter les principales Eglises, il trouva tous les esprits prévenus d'un respect extraordinaire pour sa personne. Il seroit difficile de marquer combien d'Infideles reçûrent le Baptême, & combien de Chrétiens s'approcherent des Sacremens, depuis le mois d'Août 1675. qu'il arriva, jusqu'au mois d'Avril 1676. qu'il en sortit; parce qu'on n'en a point marqué le détail dans les Relations: Il suffira de dire en general, qu'il fit solemnellement par tout les fonctions Episcopales; & presque tous les Catechistes le reconnurent pour le veritable Pasteur du Troupeau de Jesus-Christ dans leur Païs, en qualité de Vicaire Apostolique. Aussi en étant tous édifiez, & ne pouvant retenir en eux-mêmes les sentimens qu'ils en avoient, ils
Innocent XI. en écrivirent en commun au Pape.

Cette Lettre, qui est au nom de toute l'Eglise de la Cochinchine, signée de trois Prêtres & de cent neuf Catechistes, commence par les actions de graces à Dieu, pour la misericorde qu'il a faite à la Cochinchine de jetter les yeux sur elle, pour y faire semer les veritez de l'Evangile. Elle s'étend ensuite sur le merite des PP. Jesuites, qui en ont été les premiers Apôtres. Puis se plaignant du relâchement qui s'étoit glissé peu à peu dans les mœurs des Fideles, elle benit Dieu une seconde fois d'avoir inspiré au S. Sige d'envoyer des Evêques, Vicaires Apostoliques, qui puissent les exciter dans leur langueur, soit par eux-mêmes en personne, soit par les Missionaires, qui en ont été préparer les voyes devant eux. Enfin elle fait un dénombrement des persecutions que les Missionaires ont souffertes, des fatigues qu'ils ont essuyées, des grands exemples qu'ils ont donnez, des fruits qu'ils ont faits, de l'esperance qu'on a d'en voir de jour en jour de plus grands. Aprés quoi, elle finit,

en conjurant le Souverain Pontife de les proteger en toutes choses, pour les rendre capables de plus en plus de procurer la gloire de Jesus-Christ, par la conversion des ames.

En 1676. les choses étant sur le point que nous les venons de marquer, on vit un grand concours de Fideles chez les Missionaires de Faïfo, & la Chapelle étoit une Eglise ouverte à tout le monde. On y disoit la Messe aprés le Soleil levé, on y prêchoit publiquement avec éclat, & l'on y administroit les Sacremens sans crainte. Ces Missionaires sont à present fort connus & estimez du Roy, des Princes, des grands Seigneurs & du Peuple. Ils voyagent par tout en habit Ecclesiastique, comme en France. Personne ne s'oppose plus ouvertement à leurs emplois, ni à la Cour, ni dans la plûpart des Provinces; & il semble qu'il ne faille presque rien, pour faire un changement entier de l'Etat, en ce qui regarde la Religion.

Dans la Province de Quannhiac, on voyoit avec un plaisir extrême des filles du Païs, qu'on appelle les Amantes de la Croix, que les Missionaires avoient tellement formées pour la Religion, que dans la suite elles ont atteint les degrez de perfection. Il n'y en avoit alors qu'une Maison bien établie, composée seulement de douze, s'étant fixées à ce nombre, & qui subsistoit depuis trois ans dans la plus exacte observance de ses Regles. Les plus anciennes firent des vœux publiquement entre les mains de M. l'Evêque de Berythe, qui visitoit cette Province, en cette même année. Si ce dessein subsiste, cette Maison sera sans doute une Maison de benediction, où Dieu ne sera pas moins glorifié que dans les Monasteres de l'Europe les mieux reglez: Car elles prient beaucoup, & mangent peu; elles travaillent dans tout le tems que la priere & les exercices du corps ne les occupent pas; elles ont une Superieure, qu'elles aiment, & qu'elles honorent parfaitement; elles suivent avec la

derniere exactitude les petits Reglemens qu'on leur a donnez; elles ont une cònfiance & une soumission parfaite à leur Directeur : En un mot, elles ne cedent en rien aux Religieuses les plus ferventes des Ordres les plus réformez; & il y a lieu d'esperer que les larmes qu'elles versoient en abondance jour & nuit, lors qu'elles demandoient à Dieu dans l'ardeur de leurs oraisons la conversion de tout le Royaume, obtiendront de lui les graces necessaires pour la consommation d'un si grand ouvrage.

En cette année, dans les courses que les Missionaires firent en plusieurs Provinces de ce Royaume, ils trouverent des Villages de trois à quatre cens habitans, qui depuis deux ans, s'étoient entierement convertis, quoi qu'auparavant il n'y eût que trois ou quatre Chrétiens; & étant sollicitez d'aller dans les autres, ils y baptiserent des Aldées tout entiers, qui sont des habitations de Payens.

Dans un certain Canton de ce Royaume, qui est dans des Montagnes, est une Nation, qu'on appelle Moi Ro, dont le teint est assez noir, que l'on dit qu'aucun Missionaire Européan n'a point encore approché, dont le Peuple est partie Cochinchinois, & partie d'une Nation assez inconnüe, dont la Langue, l'habit, les mœurs & la Religion sont toutes différentes de la Cochinchine, où chaque Village a son Seigneur particulier, qui pourtant est soumis au Roy, & qui lui paye tribut. On ne voit parmi eux aucun Temple d'Idoles; & comme ils ignorent le Dieu du Ciel, ils adorent le Ciel même, & lui présentent des Sacrifices. Leur Religion consiste aussi dans un grand respect qu'ils ont pour les morts. Un des Missionaires François, qui a découvert ces Peuples, & qui en a baptisé plusieurs, dit que si on travailloit à les instruire, on en convertiroit beaucoup; & que ceux qui étoient baptisez, paroissoient encore

plus zelez que les Cochinchinois convertis ; & qu'ils ont je ne sçai quoi de la simplicité & de la ferveur des premiers Chrétiens de l'Eglise. On trouve neanmoins parmi ces gens-là un obstacle, qui seroit difficile à vaincre, & qui paroît avoir pris sa source dans le Judaïsme : Car c'est une Loy parmi eux, que lors qu'un homme marié vient à mourir, son frere, ou son neveu, s'il n'a point de frere, épouse sa veuve ; & si l'un & l'autre refusent absolument cette alliance, ils se soumettent à porter une certaine marque d'infamie. Quelques Auteurs disent que cette obligation n'est pas si étroite parmi eux, que les deux parties n'en soient dispensées, en payant par le refusant l'amande commune, qui est une vache ou un poureeau.

Mais la grace de Dieu est assez puissante, pour venir à bout de cette difficulté, & il faut tout esperer d'elle dans la conversion des Infideles, en attendant qu'elle inspire à quelques Missionaires zelez le dessein d'aller secourir cette Nation. Outre le progrés que l'on pourroit faire parmi ce bon Peuple, leur Païs donne une entrée facile aux Missionaires dans le Royaume de Laos, où la Foy n'a point été prêchée jusqu'à present, quoi que les Sujets de cet Etat soient fort considérez entre les Orientaux.

En cette même année, un des Missionaires François s'étant trouvé chez le Gendre du Roy, qui est Ministre d'Etat, où trente Bonzes étoient assemblez, il s'y fit une grande Conference de la Religion, qui fit un tres-bon effet dans les esprits de ces Idolâtres. Ensuite de quoi, les deux Princes, fils du Roy, ayant eu quelques conversations avec lui, touchant les mysteres de nôtre Religion, ils lui protesterent que rien au monde ne les empêcheroit d'embrasser le Christianisme, dés qu'ils seroient parfaitement convaincus de la verité de sa Doctrine. Ce qui fait aisément juger des belles dispositions de ce Royaume, pour se convertir entierement.

Les Rôlles des Baptêmes qui se sont faits depuis le jour de S. Luc de l'année 1675. jusqu'à pareil jour de l'année suivante, montent à plus de sept mille personnes, sans compter les autres, dont on n'a point eu les Memoires. Et à l'égard des progrés du reste de l'année, une Relation de cette année 1676. porte qu'un des Missionaires naturels du Païs, en avoit baptisé prés de deux mille.

Les dernieres Relations de l'année 1676. portent que le Roy avoit dessein de mettre de son vivant, le Gouvernement de son Royaume entre les mains de son fils aîné ; mais les plus éclairez ne le croyoient point. Quelque chose qui arrive, & quelque changement qui se fasse, on croit que la Religion Chrêtienne n'en souffrira aucune altération ; parce que les Missionaires sont également bien auprés du pere & des enfans, & tous les Principaux de l'Etat ont nôtre Foy en grande veneration.

De la Religion du Royaume de Cambaye.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

CE Royaume est assez étendu. Il confine à ceux de Siam & de la Cochinchine, dont il est presentement Tributaire. Il est gouverné par un Roy, & les Mandarins y rendent la Justice de la même maniere qu'en la Chine. Ils sont tous Idolâtres, & ils croyent qu'aprés la mort, toutes les créatures, tant hommes, que bêtes, doivent recevoir le châtiment, ou la récompense de leurs actions. Ils ont plusieurs Temples & des Bonzes, comme au Japon & à la Chine, quoi qu'ils soient moins superstitieux. Ils n'ont aucun mélange de Mahometans.

Le Roy de Cambaye, qui regnoit en 1599. envoya, à la persuasion d'un Portugais, à Malaca un Ambassadeur au Gouverneur, & à tous les Superieurs des Ordres Religieux, à l'effet de renouveller l'Alliance avec le Roy de Portugal. Ce qui se fit solemnellement ; & des Jesuites entrerent

dans ces Etats, où ils firent assez de fruit. Ces Peuples sont d'un naturel propre à recevoir l'Evangile, & sont tellement voisins de Siam, que les Missionaires qui sont établis à Siam, s'y peuvent rendre facilement.

Celui qui regnoit en 1665. étoit fort clement, & il étendoit sa douceur jusques sur les animaux. Il faisoit grand cas de la prédiction certaine des Eclypses; & il seroit à propos que tous ceux qui se veulent mettre en credit dans ce Païs, sçûssent parfaitement les Ephemerides, pour ne se jamais tromper dans ce qu'ils prédisent : autrement les Gentils les tourneroient en ridicules, principalement les Chinois, qui s'y trouvent en grand nombre, & qui entendent la plûpart cette Science. *Relat. des Miss. Franc.*

Ce Roy respectoit si fort les Talapoins, qui sont les Docteurs de la Loy, que non-seulement il se gouvernoit par leurs conseils, mais on disoit même qu'il s'étoit fait recevoir parmi eux, & qu'il observoit leur genre de vie, à la réserve du celibat, dont ils l'avoient dispensé, quoi qu'ils le gardent tous, selon leur Regle, avec tant d'exactitude, que si quelqu'un tomboit dans un adultere, ou dans une simple fornication, il seroit condamné sans misericorde à être brûlé tout vif. On punit du même supplice tous ceux qu'on peut convaincre d'être Sorciers : & la maniere de les convaincre, est de les plonger dans la Riviere ; & s'ils surnagent, ils sont convaincus, & condamnez. On croit qu'il y a beaucoup de ces sortes de gens dans tous ces Païs; & il ne faut pas s'en étonner, puisque le Démon y regne si absolument, par une Idolâtrie generale. Les Peuples y sont doux, charitables, temperans & sobres ; & les femmes y sont si modestes & si chastes, qu'elles n'ont point du tout de ressemblance dans les mœurs avec les Payennes de la Cochinchine, quoi que les deux Païs soient limitrophes.

Il y a un tres-ancien & tres-celebre Temple

dans ce Royaume. Il s'appelle Onco, & il est presque aussi fameux entre les Gentils de cinq ou six grands Royaumes, que l'Eglise de S. Pierre de Rome l'est parmi les Chrétiens. C'est-là qu'ils ont leurs principaux Docteurs ; & ils y consultent leurs doutes, & ils en reçoivent leurs décisions avec autant de respect que les Catholiques reçoivent les oracles du S. Siege. Siam, Pegou, Laos, Ternacerim, & quelques autres Royaumes, y viennent faire des pelerinages, quoi qu'ils soient en guerre ; & le Roy de Siam, quoi qu'il soit ennemi déclaré de ce Royaume, depuis sa révolte, ne laisse pas de mander tous les ans à ce Temple le nom de ses Ambassadeurs, par une religieuse observance.

Leurs Docteurs portent le nom de Talapoins, dont la Langue est aussi différente de la vulgaire, que la Latine l'est des autres Langues de l'Europe. Leur vie est si pauvre & si austére, que pour l'extérieur, elle ne cede en rien à l'austérité & à la pauvreté des Religieux les plus réformez de l'Eglise. Ils vivent tous d'aumônes, ne pouvant rien avoir en propre, ni exercer aucun commerce. Ils ne mangent jamais de viande ; & le soir, ils ne mangent rien de cuit, se contentans de quelques fruits cruds, dont ils font leur collation : Si bien qu'on peut dire qu'ils gardent un jeûne perpétuel. Pour Science, ils n'ont qu'une simple connoissance des choses naturelles, dont ils se picquent ; & si l'on pouvoit être assez heureux pour détromper ces Docteurs trompez & trompeurs, on détruiroit aisément l'Idolâtrie chez tous les Peuples voisins.

Ceux du Païs disent ordinairement que nôtre Dieu & le leur sont freres ; mais que le nôtre est le plus grand. Ils ont beaucoup de respect pour nos Eglises & nos Images ; & ils paroissent si dociles, & si peu opiniâtres à défendre les maximes de leur Loy, dont ils ne sont peut-être pas fort bien instruits, qu'il semble qu'on pourroit aisément les

convaincre de leur erreur, & les tirer de leurs superstitions. Ils ont le naturel doux & traitable, & ils ont tant de simplicité & de charité naturelle, que l'on doit regarder ces dispositions comme un riche fonds, sur lequel la Providence prétend que l'on établisse nôtre Religion. Ils pratiquent l'hospitalité avec tant de perfection, qu'elle feroit honte aux Chrétiens ; & en quelques Villages qu'on se trouve, dans les plus épaisses forêts, ils reçoivent volontiers tous les passans, les logent, les nourrissent, & leur donnent gratuitement tout ce qui leur est necessaire.

Il faut pourtant avoüer que cette Mission seroit une des plus difficiles des Indes, tant parce qu'il faudroit les aller chercher dans le fonds des bois, comme les PP. Jesuites font en Canada avec tant de benediction, sans attendre qu'on les vienne chercher, que parce qu'il faudroit que les Missionaires, qui voudroient travailler avec succés auprés d'eux, fissent état de mener une vie aussi austére que celle de leurs Talapoins ; & c'est une étrange nourriture pour un homme qui coure les forêts depuis le matin jusqu'au soir, qu'un peu de ris, & un peu de poisson salé : encore le faut-il porter avec soi ; car on n'y trouve ni poisson, ni viande, & il faut s'abstenir de vin. Le Missionaire François qui se rencontra à Cambaye en 1665. fut conduit d'abord par la Providence à une Peuplade de Chrétiens, composée de Portugais, de Chinois, de Melayois, d'Indiens, & autres, qui faisoient en tout quatre cens ames. Cette Peuplade est une espece d'habitation, qu'on appelle le Camp des Portugais. La situation en est si avantageuse, que bien que le reste du Royaume soit inondé une fois par an, neanmoins l'eau ne vient jamais jusqu'à l'Eglise, quoi qu'elle soit en platte campagne, sans aucune élevation. Cette Eglise est petite, & nouvellement bâtie ; mais elle est fort propre, & elle contient sans peine le nombre des Commu-

nians, qui monte à trois cens personnes. Cette Peuplade s'étoit retirée en ce Païs depuis la déroute de Macaçar, d'où les Hollandois les avoient chassez, & elle étoit gouvernée par le Vicaire General, qu'on appelle Gouverneur de l'Evêché de Malaque.

En l'année 1667. la belle-sœur du Prince du Tunquin fut baptisée avec une de ses parentes à Cambaye. Ce qui peut avoir des suites tres-avantageuses pour la Religion dans le Tunquin.

Le même Missionaire dit que dans ses courses dans ce Royaume, il a découvert une Nation fort nombreuse, dont les Peuples ont les oreilles larges d'une palme : Qu'ils habitent les forêts, sont sans Religion, sans Bonzes & sans Talapoins : Qu'il y a plusieurs Sorciers parmi eux ; mais cela leur est commun avec tous les Païs voisins, d'où Jesus-Christ n'a pas encore chassé le Démon.

De la Religion du Royaume de Champa, ou Ciampa.

Davity, de l'Asie. CE Royaume, qui est entre Cambaye & la Cochinchine, étoit Tributaire de la Chine, il n'y a pas long-tems ; mais il est réduit depuis quelques années sous la puissance du Roy de la Cochinchine, dont il est demeuré Tributaire.

Relat. des Miss. Franc. Les Peuples de ce Royaume sont la plûpart Idolâtres. Ils paroissent neanmoins assez capables des veritez évangeliques. Il est vrai qu'un grand nombre des Sujets naturels du Païs sont infectez des erreurs de Mahomet, & de la Secte des Sarazins ; & neanmoins il n'y a aucune Mosquée dans les Villes, & ceux qui demeurent à la campagne, sont si ignorans sur la Secte dont ils font profession, qu'il y a beaucoup d'apparence que l'on pourroit aisément, avec la grace de Dieu, les faire passer à nôtre Religion, si on leur en exposoit les veritez & la morale. En effet, un Missionaire François, qui y passa en 1665, allant à la Cochinchine, eut la

consolation d'y baptiser trente Infideles adultes. Le Viceroy lui fit un accüeil tres-favorable; & lui ayant entendu dire quelque chose en passant de la nature de nôtre ame, & du bonheur éternel des gens de bien, aprés cette vie, il y prit tant de goût, qu'il témoigna être marri de ce qu'il n'étoit pas assez bien versé dans la Langue des Annamites, que le Missionaire parloit, & de ce que ce Missionaire n'étoit pas assez instruit en celle du Païs, pour pouvoir s'entretenir à fonds avec lui sans Interprete, sur des matieres qu'il jugeoit si importantes. Mais il le pria, en cas qu'il repassât quelque jour dans ce Royaume, de venir loger chez lui; & ne le pouvant arrêter pour lors, il le fit conduire sûrement, avec honneur, jusqu'à la Ville de Nha-Rou, qui est le commencement du Royaume de la Cochinchine.

En 1679. un Missionaire François passa dans ce Royaume avec un Neophyte Cochinchinois, qui avoit été baptisé quelque tems auparavant à Siam, aprés y avoir porté durant plusieurs années l'habit de Religieux Chinois dans un Monastere qui est établi dans cette Ville-là. Ce Neophyte avoit vêcu en tres-grande estime avec ces faux Religieux, qui sont en grand nombre, & qui passent pour des Saints, à cause de leur austérité: & comme il s'étoit accoutumé avec eux à n'user ni de viande, ni de poisson, Dieu l'ayant éclairé & touché, il n'a point trouvé de peine à embrasser la vie apostolique des Missionaires, dont l'abstinence n'est gueres moins rigoureuse. Il sortit donc de son Monastere, malgré toutes les oppositions de ses amis, & il vint se jetter entre les bras des Vicaires Apostoliques, pour aller travailler par tout où il leur plairoit lui donner Mission. Ces Prélats, aprés y avoir bien pensé, crûrent devoir l'appliquer au Royaume de Ciampa, parce qu'il y a plusieurs parens, qui pourront être fort utiles au Missionaire François & à lui, pour y avancer les affaires de la Religion.

De la Religion du Royaume de Laos, ou des Langiens.

CE Royaume qui est un de ceux du dernier Orient, dont on n'a presque jamais entendu parler en Europe, a huit degrez & demi de latitude, selon les Geographes, qui font cinq cens mille, mais il n'a que 150. mille d'étenduë, étant borné de montagnes de tous côtez; il est entre les Royaumes de Tunquin, de la Cochine, de Cambaye, de Siam, de Pegou & d'Ava.

Relation du Royaume de Laos du P. Martini.

Les Langiens ont vêcu long-tems en forme de République dans la pratique des Loix naturelles, plûtôt que de celles des Chinois leurs voisins qu'ils suivoient en partie, auparavant qu'ils eussent des Rois, & qu'ils se fussent assujettis à leur Empire. Le culte des Idoles leur étoit inconnu, & les differentes Doctrines étrangeres, n'avoient pas encore infecté ni corrompu leur Royaume. Le Ciel serain & découvert, comme il étoit, étoit leur Temple; un je ne sçai quoi qu'ils estimoient sur toutes choses, étoit leur Dieu qu'ils adoroient sous le nom de Mandarin. Ils avoient seulement appris, mais fort legerement, cette Doctrine qui traitoit de l'origine de l'homme : mais ils en croyoient une autre du renouvellement de ce Monde inferieur, & qu'il y auroit seize autres Mondes, ou Royaumes subordonnez l'un à l'autre sous le Ciel. Ils demeurerent sans Maître dans cette simplicité, jusques à ce que les infâmes Disciples de Xacca se répandirent par toute l'Inde, où chacun débitoit ses imaginations le plus fortement qu'il lui étoit possible, & communiquerent leur méchante Doctrine vers les extrêmitez de l'Orient jusques au Japon, & dans la Chine, d'où quelques-uns se persuadent qu'ils se rendirent dans le Royaume de Laos où ils l'enseignerent publiquement. De telle sorte que les Langiens se virent environnez de Temples que ces Disciples de Xacca avoient consacré aux Ido-

C'est du Royaume de Tunquin que l'Idolâtrie est entrée par communication de voisinage

les, & de Prêtres nommez Talapoins destinez à leur service, dont ils augmenterent le nombre, aussi-bien que les Idoles, prescrivant aussi des Loix, & présentant des Livres en caracteres Indiens, que le simple peuple n'entendoit pas, afin que la Doctrine qu'ils avoient répandüe, lui fût un mystere, & cette nouvelle Religion une chose sacrée, émanée originairement du lieu où Xacca leur souverain Maître avoit pris naissance. Cette nouveauté neanmoins ne put pas tellement satisfaire l'esprit des Langiens, qu'ils ne conservassent encore ces premieres impressions qu'ils avoient reçûës touchant l'immortalité d'une ame qui ne meure jamais, & une Providence qui ne dort point & qui veille toûjours; parce qu'ils croyoient, comme ils croyent encore, que ces Mandarins superieurs à tous les seize Mondes, conduisent & gouvernent ce Monde inferieur où nous vivons, & que comme s'il étoit de leur dépendance, leur jurisdiction s'étend jusques-ici bas. Mais cela n'empêche pas que les differentes Sectes, dont ils font profession aujourd'hui, n'ayent mis beaucoup de confusion parmi eux touchant leur créance, & les principaux points de Religion qui les rendent plus sensuels & libertins, que raisonnables.

dans celui de Laos.

Les Ecoles de ceux qui s'élevent à la qualité de Maîtres, & de Chefs de la Religion, consistent en trois classes principales, qui sont remplies de ceux qui en font profession, tant Talapoins, que seculiers. On enseigne dans la premiere l'origine du Monde, des Hommes & des Dieux sous mille circonstances fabuleuses & ridicules, & cette Doctrine leur tient lieu de Loi ancienne. Dans la seconde on traite de celle de Xacca, qui passe pour la Loi nouvelle. Dans la troisiéme, on s'exerce à concilier les passages opposez, à résoudre les doutes & les opinions de ceux qui en ont écrit, & à accorder l'ancien avec le nouveau; c'est-à-dire, s'embarasser davantage, & se faire des monstres-

pour les combattre. Les Inventeurs de cette troisiéme classe, se persuaderent qu'ils meritoient de porter le nom d'Illuminez; mais leurs écrits sont si remplis de confusion & de contradiction, qu'on peut dire qu'ils ne sçavent ce qu'ils disent.

Au reste, il semble que comme en plusieurs autres Religions, le Demon se soit efforcé particulierement en celle-ci, d'abuser des principaux mysteres, & d'en prendre si bien les apparences, que confondant la verité avec le mensonge, l'esprit demeure toûjours enseveli dans ces tenebres de confusion, sans pouvoir jamais s'en affranchir; & il reçoit bien plus facilement cette Doctrine, qui favorise les sens, que la plus sublime & spirituelle des simples & veritables mysteres, que les yeux du corps ne peuvent pénetrer.

Leur créance. Ils croyent que le Ciel est de toute éternité. Ils lui soûmettent seize Mondes terrestres, dont les plus élevez sont les plus délicieux, où les sens sont tout à fait satisfaits. Ils soûtiennent aussi que cette Terre que nous habitons est de toute éternité, & plusieurs autres rêveries touchant l'origine du Monde. Ils ont même des Principes qui renversent apparemment les Mysteres sacrez de l'Incarnation, de la Passion, & de la Resurrection de Nôtre-Seigneur, & encore touchant la substance des Anges, dont ils font descendre les Negres. Ils disent que dés dix-huit mille ans avant le renouvellement du monde il y avoit quatre Dieux, dont trois, aprés avoir gouverné le monde l'espace de cinquante ans, ennuyez d'un si grand embarras, se retirerent dans un lieu où ils joüissent de toutes les douceurs de la vie. Ils disent de plus, qu'à present il y a un Dieu qui doit regner cinq mille ans, & que ce Dieu n'est autre que Xacca, qui a encore trois mille ans à vivre, aprés lesquels ils esperent un autre Dieu, qu'ils nomment déja sans le connoître, & sans sçavoir quel il est, *Pha Mit Tay*; & que celui-là, comme un Antechrist contre Xac-

ra, ruinera les Temples, brisera les Idoles, brûlera les Livres, persecutera & interdira l'exercice des Religions, & particulierement celui de la Secte de Xacca, & prescrira d'autres Loix opposées aux siennes, distribuëra d'autres Livres, choisira d'autres Talapoins; en un mot qui renouvellera tout.

Quelques autres ont une Theologie plus relevée, mais remplie de blasphêmes contre Dieu & contre Jesus-Christ, touchant sa venüe au monde & sa sortie: D'où ils conclüent que nôtre sainte Loi, est la même que celle des cinq mille ans, qui fut pratiquée en Orient avant la naissance de Xacca, mais qui n'est plus en usage depuis plus de deux mille ans; & qu'elle est défectueuse, parce que ceux qui l'observent, n'en peuvent esperer ni or ni argent, ni prosperitez, ni divertissemens, ni plusieurs femmes, & qu'il semble au contraire qu'elle tire avantage des confusions & des affronts, & qu'elle fasse passer la pauvreté pour les veritables richesses, & des trésors inépuisables, & la mort pour le plus grand de tous les biens, & une vie anticipée. Mais parce que Xacca est ennemi irreconciliable de ces rigueurs, & de ces veritez orthodoxes, & que la voye qu'il prescrit est tres-agreable, qui fait goûter à ses Sectateurs les charmes de la vie, où les bienheureux joüissent pleinement de la félicité: Ils l'estiment infiniment, & le considerent comme un Dieu moins sévere & plus favorable.

Ils ne veulent pas qu'on leur parle de l'Enfer, de peur de troubler par la consideration de ses cruelles peines & éternelles, les plaisirs de leurs Sectateurs, qui ne refusent rien à leurs sens. Ceux qui suivent encore aujourd'hui les opinions de l'ancienne Loi, & qui nient la Métempsycose, disent qu'à la mort les ames des méchans sont exterminées & aneanties: mais que celles des bons, prennent un corps d'air aussi subtil que la lumiere

du Soleil, & que parcourant insensiblement & passant par les seize Cieux, où elles joüissent de tous les plaisirs qui s'y rencontrent, elles s'en retournent ensuite tres-heureuses pour se réünir à leurs corps, & se rétablir dans le même état d'hommes, qu'elles possedoient auparavant, mais remplies de toute sorte de biens, par le moyen desquels elles s'élevent au rang des Rois, & des Souverains. Mais ceux qui suivent la doctrine de Xacca, & des Talapoins, disent que les ames de ceux qui en ont mal-usé pendant leur vie, n'ont point d'autre retraite, aprés leur mort, que l'Enfer, pour y expier leurs crimes, & où elles sont plus, ou moins tourmentées, selon la grandeur de leurs fautes, & qu'il est situé sous cette grande Colomne des seize Mondes, qui sont les Paradis des Bienheureux. Que celles qui y sont condamnées, y languissent l'espace de quelques siecles, aprés lesquels elles retournent enfin en ce monde : mais qu'auparavant de ranimer un corps humain, elles sont forcées d'entrer dans les moindres animaux, & les plus abjects, & que de l'un en l'autre elles font une transmigration en des plus nobles, jusques à ce qu'elles ayent parcouru toutes les especes, & qu'elles reprennent enfin un corps humain comme auparavant; mais à des conditions fâcheuses, & dignes de compassion, dans l'esperance neanmoins de s'élever à un état plus glorieux, si principalement ils font part aux Talapoins des avantages qu'ils en recevront : En sorte que les mêmes venans à mourir une seconde fois, ils obtiendront un passeport, pour être admis en quelqu'un des seize Paradis, & sans être obligez de faire d'autre penitence; & y pourront joüir de tous les plaisirs, aprés lesquels ces hommes brutaux soûpirent davantage : & pourront même, quand il leur plaira, retourner dans le monde, quand les plaisirs d'une vie si délicieuse leur seront importuns. D'autres ne croyent ni Enfer, ni Pa-

jadis, ni Anges, ni Diables; de sorte qu'ils vivent dans toutes les dissolutions imaginables.

Leurs Prêtres promettent que ceux qui auront été charitables, joüiront infailliblement, aprés cette vie, du seiziéme Paradis; & à ceux qui les assisteront en leurs besoins, une puissance divine de tirer de rien ce qu'ils desirent, & dequoi se satisfaire; c'est-à-dire, autant de femmes que le plus, ou moins d'aumônes qu'ils auront fait pendant leur vie, leur en auront acquises; & que les circonstances de leurs bonnes actions marquées dans le livre de vie, seront manifestées quand il sera tems de l'ouvrir.

Ces brutaux, cependant, qui ne buttent qu'au crime, & à satisfaire leur sensualité, s'épuisent en faveur des Talapoins, & leur font de grandes charitez.

Il est vrai qu'ils n'ont point de commerce avec les femmes, & qu'ils s'en abstiennent, leur profession les y obligeant; & ils assurent que les Talapoins, qui se seront conservez dans la continence, en cette vie, auront chacun le pouvoir en l'autre, de créer, & de tirer du neant autant de femmes qu'ils pouvoient avoir, & dont ils se sont privez pendant qu'ils vivoient : mais que ceux qui se sont soulez de plaisirs en cette vie, entreront dans l'Enfer, aprés leur mort, comme gens indignes de recevoir aucune grace. Voila les Articles de foy de ces Talapoins, les points de doctrine, & la Theologie qu'ils enseignent.

Leurs Prêtres sont appellez Talapoins, dont le nom vient du Royaume de Pegou. De vrai, selon l'Idiome du païs, il les faudroit appeller Phé. Ces sortes de gens passent pour les plus perfides du Royaume, & pour le rebut, & la lie du peuple la plus abominable, paresseux, & ennemis jurez du travail. Leurs Couvents sont autant d'Universitez d'hommes tres-vicieux, d'azyles des vagabonds & de faineants, & d'Ecoles de toutes sortes de

Leurs Prêtres.

méchancetez & d'abomination. Ils commencent à embrasser la vie Religieuse dés leur plus tendre jeunesse, dont ils éprouvent les rigueurs en qualité de Novices, jusques à l'âge de vingt-trois; aprés lesquels ils sont examinez, auparavant que de faire Profession, & d'être incorporez à la Congregation. Ils paroissent devant des gens députez de la Communauté, qui les interrogent, & qui jugent du progrés qu'ils ont fait dans l'intelligence de leurs Maximes, & de leur Theologie, & dans la pratique & l'usage de leurs Ceremonies: & selon qu'ils ont réüssi en cette tentative, & que les examinateurs en sont satisfaits, on en donne avis à la Communauté, qui s'assemble sur ce sujet, reçoit le sentiment des examinateurs, & procede ensuite par la pluralité des voix: Cela étant fait, le Novice est admis & censé être deslors de la Communauté. Quant aux Ceremonies, le Profés pour rendre sa Profession plus solemnelle, cherche la protection de quelque Mandarin riche, pour y assister en qualité de Parain: Et parce que chacun tient à honneur d'y être invité, personne ne s'en défend, quoi qu'ordinairement il en coûte beaucoup; au contraire, on reçoit cette civilité de la part des Talapoins, avec bien de la complaisance: en sorte que celui qui s'y est engagé, s'en acquitte toûjours avec le plus de magnificence qu'il lui est possible, afin d'accompagner cette action de l'applaudissement du peuple, & de l'approbation des Talapoins.

Premierement, le Mandarin donne de superbes & de riches habits au Novice qui doit faire profession, & lui envoye un Elephant, sur lequel il monte, tout rempli de vanité, & précede seul une troupe des premiers Seigneurs de la Ville à cheval, qui sont suivis de plusieurs Regimens d'Infanterie, & d'une infinité de peuple. Aprés avoir ainsi paru dans toutes les principales ruës de la Ville, on entre au Temple de l'Idole, où le Novice doit faire sa

Profession. Cette Ceremonie dure long-tems, & souvent jusques à la nuit. La Fête dure trois jours, on la passe dans le Temple, sans autre indulgence que d'y boire & d'y manger, dans toutes sortes de dissolutions, & tous les Autels y servent de table. Le Mandarin fait toute cette dépense, laquelle, quoique prodigieuse, n'égale pas encore celle du present qu'en reçoit en particulier le nouveau Profés, qui peut, comme tous les autres, aprés cette Profession solemnelle, retourner dans le siécle, s'il veut, sans aucune Dispense, & sans que les Superieurs songent seulement à remedier à ces desordres, qui sont assez ordinaires; parce qu'il s'en trouve plusieurs, qui aprés toutes ces ceremonies, vivent dans l'indépendance, qui se divertissent autant qu'ils peuvent, & qui se marient; ce qu'on ne leur permettroit point, s'ils demeuroient dans le Couvent, & qui vivent avec leurs femmes, tant que durent les provisions qu'ils ont amassées, pendant qu'ils étoient Talapoins; & quand elles viennent à manquer, & qu'ils ne peuvent plus subsister qu'avec bien de la peine, & sans en aller chercher de tous côtez, ils abandonnent leurs femmes, & retournent en leurs Couvents, où comme s'ils y avoient vêcu fort religieusement, ils sont reçûs sans aucune contradiction par les Anciens, qui exercent volontiers la même charité envers eux, qu'on leur a fait autrefois en semblable occasion. Ils ne désertent pas leurs Couvents cette fois seulement, pour vivre dans le mariage, qu'ils contractent à leur mode; mais quand ils veulent, & qu'ils s'ennuyent de leur genre de vie, & cependant la porte leur est toûjours ouverte. Ils sont vêtus d'une soutanelle de toile jaune fort fine, qui leur va jusques aux genoux, avec une ceinture de toile rouge. Ils vont nuds pieds avec le bras droit tout découvert, & un évantail à la main chargé d'une devise, qui marque leurs qualitez, & le rang qu'ils tiennent,

pour les distinguer les uns d'avec les autres. Ils se rasent entierement, & jusques aux sourcils deux fois le mois, aux premiers jours de la Lune, & lors qu'elle est en son plein. Leurs Couvenrs sont de la même façon que ceux de nos Chartreux, dont toutes les Cellules sont séparées, & toutes égales, à la réserve de celle du Superieur, qui est tres-magnifique. Il est de ces Talapoins, dont la réputation est fort bien établie, & qui ont des devots & des devotes, qui en ont beaucoup de soin, & qui leur envoyent avec profusion ce qui leur est necessaire.

Leurs exercices, & leur façon de vivre.

Voici leurs exercices, & leurs emplois quand ils sont en Communauté. Ils se levent au matin, assez tard; ils sortent du Couvent deux à deux fort modestement & dans un profond silence; puis ils se séparent pour demander l'aumône, dans differens quartiers de la Ville. Et afin d'édifier le monde par leur silence, ils n'exposent leurs necessitez que par signe, & retournent enfin au Couvent, où mettant à part les plus friands morceaux de leurs quêtes, ils distribüent le moindre aux poules, aux serviteurs, & aux prisonniers. Les partages étans faits, le silence cesse, & chacun se rend en sa Cellule, où il fait un ample déjeûner, puis ils dorment trois heures, aprés lesquelles ils se rendent dans un Réfectoir commun, où ils trouvent des tables chargées de toutes sortes de viandes délicates. Ils se reposent une heure aprés, & de là chacun se rend à son exercice. Les Novices vont étudier leurs ceremonies; les Ecoliers vont apprendre à lire, & à écrire en deux manieres, dont l'une est commune au païs, & l'autre propre & particuliere aux Talapoins; comme seroit parmi nous le François & le Latin. Les uns vont apprendre à chanter, & les autres passent le tems en conversation à la porte du Couvent, où ils reçoivent des visites, & apprennent les nouvelles de ce qui se passe. Vers le soir ils soupent legerement; puis

aprés leurs actions de graces, ils se rendent tous dans le Temple, où ils chantent de certaines prieres, qu'ils divisent quelquefois par la moitié, ou qu'ils abregent, selon qu'ils ont lié partie de quelque promenade, & d'aller prendre le frais, aprés que le Soleil est couché; parce qu'alors il est permis à chacun de faire ce qu'il lui plaît.

Ils paroissent toûjours fort serieux, & affectent autant qu'ils peuvent un air fier & dédaigneux. Ils sont extrêmement ambitieux d'honneur, & veulent qu'on leur fasse toûjours civilité sans en vouloir rendre.

Si quelque Talapoin est convaincu d'avoir fait une action deshonnête, & principalement d'avoir fait violence à une femme, on en informe, & on examine serieusement toutes les circonstances; & selon que le scandale est grand, on en punit l'auteur à proportion, & le Roy seul connoît de leurs affaires, & de leur délits. Le coupable se présente devant lui, & aprés avoir examiné les circonstances des faits qu'on lui impose, s'il se défend bien, & qu'il puisse se justifier, le Roy le renvoye tres-volontiers, pour conserver toûjours la réputation de ces Religieux, & engager d'autant plus le peuple à leur rendre l'honneur & le respect qu'il leur doit. Mais si le crime est si évident, & si manifeste qu'on ne le puisse excuser, alors le coupable est condamné à servir les Elephans, & à passer le reste de ses jours dans cet emploi, qui est le plus honteux, & le dernier de tous. Le Roy ne se comporte de la sorte envers les Talapoins, que par politique, & par une certaine necessité; parce que s'il en vouloit user autrement, & avec séverité, il les extermineroit en peu de tems, & il n'en resteroit pas un parmi les Langiens. Aussi est-il leur protecteur, & dans leurs interêts, jusques-là qu'il fait gloire de se dire le Chef & General de la Religion des Talapoins, ou Grand Maître, comme nous appellons celui de Malthe, se chargeant par ce

moyen du soin de pourvoir à toutes leurs necessitez. Il conserve avec tant d'empire cette qualité de Superieur qu'il a sur eux, que sans en donner commission à personne, il les porte incessamment à l'observance de leurs Regles; leur faisant voir l'obligation qu'ils ont de se confesser tous les quatorziémes jours de chaque Lune; leur prescrivant aussi les jours qu'ils doivent jeûner, & ceux qu'il faut fêter, & les ceremonies qu'il faut observer aux Fêtes les plus solemnelles. C'est lui qui résout tous les doutes, qui concilie & accorde les Ecritures, Enfin il est l'arbitre & le Juge souverain de tout ce qui regarde leur conduite.

Outre toutes ces petites régularitez, ces Religieux sont encore obligez de se confesser tous les quatorziémes jours de chaque Lune. Leur façon de se confesser est semblable à celle qui se pratique dans les Couvents des Religieux Chrétiens, quand ils tiennent Chapitre. Ils s'assemblent tous dans une grande Salle, où étans assis selon leur rang de réception, les plus anciens sortent de leur place, les uns aprés les autres, & se mettant à genoux au milieu de la compagnie, disent distinctement, & à haute voix: *Mes Peres, je vous dis ma coulpe, si le mois passé j'ai bû, mangé & joüé, & si j'ai mal employé mon tems, & me suis extraordinairement diverti: si je me suis mis en colere, si j'ay injurié quelqu'un, si j'ai avancé quelque chose contre la verité:* & ainsi d'autres fautes dont ils s'accusent tous, sous cette condition de *si*; & de *peut-être*. Chacun s'étant acquitté de ce petit devoir, l'absolution suit immediatement aprés, laquelle ils ont presque tous pouvoir de donner; parce qu'il semble que les pechez, dont chaque Talapoin s'accuse, sont presque infinis, les vœux de toute la Communauté en general n'y sont pas inutiles: En sorte qu'ils prononcent quelques paroles confusément entre leurs dents, dont il se fait un bruit sourd, & un bourdonnement quelque

espace

espace de tems. Ils n'ignorent pas cependant que l'Absolution est telle que la Confession, défectueuse en la matiere & en la forme, & que cette conduite est une grimace & une hypocrisie, qui les engage d'autant plus librement dans le crime, que la satisfaction qu'ils en font est facile; mais ils se persuadent qu'ils ont fait une action meritoire, & qu'on leur en doit de reste, quand ils ont satisfait à cette obligation, & qu'ils ont pratiqué cette circonstance de leurs Regles, qui passe pour la plus importante.

Usage de l'Eau-benîte.

Ils ont coûtume aussi de faire de certaine eau, semblable à nôtre Eau-benîte; mais on ne sçait comment l'usage en est passé jusques à eux. Quoi qu'il en soit, c'est une espece d'Eau-benîte, & qui est passée en superstition, comme les autres Mysteres de nôtre Foy. Ils l'envoyent aux malades, comme un remede souverain, & est en telle veneration parmi ces Peuples, qu'encore qu'elle ne contribüe rien à la santé, & qu'ils n'en ayent vû aucun effet, ils en veulent avoir, à quelque prix que ce soit.

L'honneur que l'on rend aux Idoles, ne consiste pas à leur immoler des Victimes, ou à leur faire des Sacrifices; on leur offre simplement des fleurs & des parfums, avec un peu de ris, qu'ils mettent sur les Autels, y allumant aussi des cierges. Ils portent à la main de certains brasselets, comme des Chapelets qu'ils récitent débout devant l'Idole, répetant incessamment leurs chansons, & leurs imprécations détestables.

Voilà la vie & la conduite des Talapoins, qui demeurent dans les Villes; mais il y en a d'autres plus solitaires, qui menent une vie plus retirée dans des bois & des forêts, pour cacher leur méchante vie, y vivans dans des abominations épouventables: & neanmoins ils ont la réputation de vivre dans une grande regularité, & fort religieusement, quoi qu'en effet leur conduite ne soit

qu'hypocrisie & d'autant plus libertine, que leur retraite y contribuë entierement, & qu'elle les met en liberté d'en user plus licentieusement dans des lieux où l'on n'observe pas de si prés leurs déportemens. Ces Hermites reçoivent plus d'aumônes que les Talapoins des Villes. Ils admettent un jeû-ne de trois mois, pour se disposer à faire leur Pâque; mais dans ces trois mois ils ont deux festins par jour, un en viande, qui se fait secretement, & l'autre en poisson, dont leurs amis leur envoyent de grandes provisions. Tellement qu'à l'égard de ces gens-ci, la Pâque est un jeûne, abandonnant en cette occasion le second repas de poisson, pour recevoir de la liberalité de ces mêmes amis de toutes sortes de viandes bien apprêtées. La plûpart des Talapoins se servent de l'art Magique, & des sortileges avec lesquels ils surprennent le peuple.

Le nombre des Talapoins s'est si fort augmenté depuis peu, que craignant que les choses necessaires à la vie leur manquent quelque jour, sans leur industrie particuliere, ils se sont tous appliquez à apprendre les Arts du païs, qui sont à present toutes leurs occupations en leurs Couvents; lesquels semblent être changez en autant de boutiques d'Artisans, & de Marchands. Neanmoins ils ont de grands revenus, qui consistent principalement dans ces Offrandes qui se font durant le mois d'Avril en l'honneur de Xacca, qui est le mois de leur Jubilé, & de leur indulgence pleniere, auquel tems il n'est point de Langien qui ne fasse ses presens, & qui ne soit tres-assidu aux Temples. Et afin que chacun puisse satisfaire son zele & sa devotion, ils exposent l'Idole Xacca dans une tres-grande cour, sur un lieu éminent, afin que tout le monde la voye: elle y est toûjours accompagnée de quelques Talapoins, pour y recevoir ces prodigieuses Offrandes d'or, d'argent, de ris, de toilles, d'étoffes, & de toutes sortes de choses necessaires à la vie: Et en ces occasions ces Tala-

Leur Jubilé.

poins, qui ſont commis à la garde de l'Idole, pillent autant d'or & d'argent, qu'ils en ont beſoin, ſans que l'on s'en puiſſe appercevoir, à cauſe des ſommes immenſes qu'ils y reçoivent.

On prêche tous les jours de ce même mois dans le Temple, en preſence d'une infinité de gens qui s'y rendent de tous côtez. Ils s'efforcent de perſuader aux Auditeurs, qu'il n'eſt point de tems plus propre en toute l'année que celui-là, pour ſe rendre digne de recevoir les biens, & les avantages de cette vie, & ſe diſpoſer de les poſſeder auſſi en l'autre; & l'eſperance qu'ils en ont, fait de ſi fortes impreſſions ſur leurs eſprits, que tous les jours de ce mois leur ſont autant de Fêtes; on ceſſe de vaquer à toute ſorte d'affaires, & on ne s'entretient d'autre choſe, que de faire des preſens, de viſiter les Temples, & d'y faire ſes devotions; parce qu'en ce tems-là ils ſont toûjours ouverts. Et à la fin du mois, un Prédicateur des plus fameux d'entre les Talapoins, monte en chaire, où aprés avoir fait une ſuccinte récapitulation de tout ce que les autres ont avancé ſur ce ſujet le long du mois dans leurs prédications, il y ajoûte un beau diſcours. Ils tâchent de perſuader à leurs Auditeurs en ces occaſions de renoncer au monde, & de prendre l'habit des Talapoins pour en augmenter le nombre, afin de conſerver la Religion dans ſa ſplendeur. Ils témoignent un zele incroyable ſur ce ſujet, juſques à combler de graces & de benedictions de la part de l'Idole, les familles qui ſacrifient de leurs enfans dans les Couvents. Sur la fin de la Prédication il exhorte ſes auditeurs à l'exacte obſervance de la Loy, qui conſiſte en cinq préceptes négatifs, dont le premier eſt de ne tuer aucun animal; le ſecond de ne point commettre adultere; le troiſiéme de ne point mentir, le quatriéme de ne point dérober, & le cinquiéme de ne point boire de vin. Le Talapoin cependant, pour lever tous les ſcrupules,

déclare au peuple, que celui qui obtient une dispense de qui que ce soit des leurs, qui a le pouvoir de la donner, pourra en vertu de cette permission vivre à sa fantaisie, sans encourir la peine des prévaricateurs. De sorte que plusieurs, pour se soustraire à la coulpe & à la peine, sollicitent une dispence du Talapoin, qui ne l'accorde jamais qu'au poids de l'or & de l'argent, à celui qui la demande, & pour un tems, & à l'égard de l'un des cinq préceptes seulement; mais le tems énoncé dans la dispence étant expiré, on en sollicite une nouvelle. Enfin tout le fruit de la Prédication va toûjours au profit, & à l'avantage du Prédicateur & du Couvent, & jamais à celui des Auditeurs, parce que réduisant tout le Pentateuque de la Loy, à un seul précepte, l'infame Talapoin reprend sa premiere leçon, & conclud par où il avoit commencé. Ce précepte est celui que nous appellons affirmatif, duquel, selon leur Doctrine, on ne peut pas se dispenser, & qui consiste à faire des aumônes, & sans lequel il n'y a point de salut à esperer : si bien que ces misérables Langiens, ainsi persuadez par leurs Prêtres, & pour ne pas attirer la colére & l'indignation de Xacca, leur payent sous le titre d'aumônes, non pas tous les ans, mais tous les mois, la dîme de tout ce qu'ils gagnent à la sueur de leurs corps : & pour cela ils ont institué une Fête pour recevoir ces Offrandes, qui est le jour avant la pleine Lune, d'où ils commencent à compter le premier jour de leur mois, selon leurs rubriques; lequel jour ils accompagnent de plusieurs ceremonies ridicules.

Les Bonzes du Japon se vantent d'être Disciples des Talapoins, Sectateurs de Xacca, qui se rendirent de Laos ou de Siam, où ils communiquerent ce qu'ils en avoient appris : en sorte qu'encore aujourd'hui, ceux de Siam vont à Laos, comme dans une Université, pour y apprendre

les maximes de Xacca, qui sont au moins le plus en réputation, si elles ne sont point entierement conformes à l'ancienne tradition.

Ils approuvent la Monogamie, & disent qu'on ne devroit contracter mariage qu'avec une seule femme; mais le Démon par cette adresse, qui est une des plus fortes batteries dont il se sert pour terrasser & captiver la vertu, même parmi les Chrétiens, l'a fait passer pour un avarice sordide dont on taxe par railleries en des Chansons & des Pasquinades, les Mandarins qui ne veulent qu'une seule femme en mariage. Ils seroient assurément loüables, & mériteroient des éloges particuliers, s'ils cherissoient la continence par un principe de vertu; mais elle n'a point encore été réverée à ce point-là en ces quartiers, & son merite est inconnu parmi ces peuples. Ils sçavent bien que de ne se pas engager avec beaucoup de femmes, c'est moins par un panchant qu'ils ayent à la vertu, que par ménage pour s'affranchir de plus grandes dépences, & plusieurs n'en satisfont pas moins leurs brutalitez, mais par une certaine ambition de grandeur affectée, ont une troupe de femmes les uns plus & les autres moins, chacun selon son pouvoir. Ces pauvres malheureuses que l'on réduit avec les autres, se trouvent aussi-bien renfermées, que mal mariées. De toutes celles neanmoins qui vivent dans cette captivité, il n'y en a qu'une qu'ils nomment la principale femme; qui est la premiere avec laquelle on a contracté, à l'exclusion des autres qui n'y sont qu'en qualité de secondes: & afin de faire connoître qu'ils veulent que le mariage qu'ils ont contracté ne soit pas pour un tems seulement, ils en accompagnent ordinairement la ceremonie d'une circonstance qui signifie un lien indissoluble. Ils choisissent deux personnes qui ayent vécu le plus long-tems dans le mariage dans une parfaite amitié, lesquels comme témoins oculaires & irreprochables reçoivent la parole des deux époux,

Leurs Mariages.

Ceremonie qui s'ob-

ferve en le con-tractant.

qui promettent de la même façon de vivre ensemble jusques à la mort dans une parfaite intelligence. Souvent neanmoins ces belles promesses ne durent pas long-tems, & ils y manquent ordinairement pour des raisons frivoles, & dont le mari se sert pour chercher une autre femme, & la femme un autre mari.

Ils font une Fête l'espace d'un mois au decés de leurs parens, dont ils celebrent les funerailles avec beaucoup de pompe & de magnificence, autant pour temperer & divertir leur douleur, que pour faire honneur aux ames des défunts. Il y a festin tous les jours, mais on ensevelit le mort, & on le renferme dans un cercüeil : On n'invite que les Talapoins seulement pour veiller les morts ; mais ils y vont moins pour pleurer le mort, que pour y faire bonne chere : neanmoins ils employent une grande partie du tems à débiter certaines Chansons faites pour ces occasions, & par le moyen desquelles ils disent qu'ils enseignent à l'ame, le chemin du Ciel, afin qu'elle ne s'égare point en ce païs inconnu. Le mois étant expiré, ils élevent une pyramide chargée d'une infinité d'ornemens, & à laquelle aprés qu'ils y ont enseveli le cadavre, ils mettent le feu, & le réduisent en cendres, qu'ils ramassent ensuite tres-soigneusement pour les transporter dans le Temple des Idoles, qui est rempli de toutes sortes de Mausolées en quoi on fait dépence : Aprés cette ceremonie, on ne se souvient plus du défunt, & jamais on n'en fait mention; parce que l'opinion de la transmigration y étant aussi reçûë, ils croyent que l'ame est passée au lieu qui lui étoit destiné, & qu'ainsi elle ne leur appartient plus. Il est certain cependant qu'ils se dispenseroient volontiers de faire toutes ces ceremonies & ces grandes dépenses, si l'honneur & le respect ne les y engageoient, tant pour se conformer à la pieuse coûtume de leurs anciens, & ne se pas opposer aux Talapoins qui l'ont inserée

dans leur Ceremonial, comme une Loy indiſpenſable, & qu'ils font obſerver exactement, tant pour leur interêt particulier, & les avantages qu'ils en retirent, que pour s'affranchir de la crainte qu'ils ont qu'en negligeant de rendre les derniers devoirs à leurs predeceſſeurs, ceux qui leur ſurvivront, ne leur refuſent cet honneur. Et voila pourquoi ils en uſent ſi genereuſement, & qu'ils n'y épargnent rien.

Au reſte, les PP. Jeſuites font un grand fruit dans ces Païs, auſſi-bien qu'en la Chine & dans le Tunquin, convertiſſant tous les jours des Langiens, nonobſtant les traverſes & les perſecutions de ces Talapoins, dont ils inſultent même les fauſſes maximes par leur zele incomparable.

C'eſt ce que les dernieres Relations venans de ces Païs, nous apprennent.

De la Religion du Royaume de Coray ou *Corée*.

CE Royaume de la Corée, qui eſt en la partie Orientale de la Chine, eſt un Païs, qui n'a gueres moins d'étendüe que toute l'Eſpagne. Il n'eſt ſeparé de la Chine que par une grande Riviere, & il en étoit autrefois Tributaire, lors que la Chine étoit ſous la puiſſance du Tartare. Mais depuis, les Coréens n'ayant pas voulu reconnoître l'Empire des Chinois, ils s'étoient donné un nouveau Maître, qui envoyoit ſeulement quelques preſens à la Cour de Pequin. *Hiſt. de la Conquête de la Chine par M. de Palafox, Evêque d'Oſma.*

Ce Royaume, qui eſt une grande Terre preſque inconnüe juſqu'à ce jour dans les lieux où elle va s'étendre par derriere la Chine juſqu'au fonds de la Tartarie Nieulhan, eſt une Peninſule, ſituée entre la Chine & le Japon. Ses habitans n'ont preſque point de Religion. Le menu Peuple fait bien quelques grimaces devant les Idoles; mais il ne les revere gueres, & les Grands, qui les honorent encore moins, parce qu'ils croyent être quelque choſe de plus grand qu'une Idole. Les jours de Fê- *Relat. de Tavernier, tom. 3.*

Leur culte envers leurs Idoles.

tes, le Peuple se range dans le Temple, où chacun allume un morceau de bois de santeur ; & aprés l'avoir mis dans un vase, ils le vont offrir à l'Idole ; & aprés lui avoir fait une profonde reverence, ils se retirent. Voila tout leur culte.

Leur créance.

Quant à leur créance, ils sont persuadez que celui qui fait bien, en sera recompensé, & que celui qui fait mal, sera puni. Du reste, ils ne sçavent ce que c'est que de prédication, ni de mystere : Aussi ne disputent-ils point de Religion, croyant tous une même chose, pratiquée également par tout le Royaume. Lors qu'un de leurs parens ou de leurs amis vient à mourir, ils se trouvent tous au Temple, pour faire honneur au mort, chacun allant à l'offrande, qu'un Prêtre fait devant l'Image. Il y en a beaucoup dans cette occasion, qui ne craignent point de faire trente & quatante lieües, pour assister à cette ceremonie, pour témoigner leur reconnoissance à la memoire du défunt.

Leurs Religieux.

Leurs Moines, qu'ils appellent aussi Talapoins, offrent deux fois le jour des parfums devant une Idole ; & les jours de Fêtes, ils font du bruit avec des tambours, des bassins & des chaudrons, pour honorer ces Pagodes. Les Cloîtres & les Temples, dont le Païs est presque rempli, sont la plûpart sur les montagnes, chacun sous la Jurisdiction d'une Ville.

Il y a des Monasteres, où l'on voit jusqu'à cinq & six cens Moines, & certaines Villes en ont dans leur ressort plus de quatre mille. Ils sont divisez par bande de dix, de vingt & de trente. Le plus ancien commande ; & si quelqu'un manque à son devoir, il le peut faire châtier par les autres de vingt & de trente coups de bâton : mais si l'offense est grande, il le livre au Gouverneur de la Ville dont il dépend. Comme il est permis à chacun de se faire Moine, tout le Païs de Corée en est rempli, sur tout à cause qu'ils peuvent quitter cette profession

quand il leur plaît. Cependant ils ne sont gueres plus estimez que les Esclaves, à cause des grands tributs ausquels ils sont sujets, & des ouvrages qu'ils sont obligez de fournir au Roy. Leurs Superieurs sont en grande estime, quand ils sont sçavans, & vont de pair avec les Grands du Païs, étant nommez les Moines du Roy, & en portant l'ordre sur leurs habits. Ils jugent comme Officiers subalternes, & font leurs visites à cheval, étant tres-bien regalez par tout où ils passent.

Ces Moines ne peuvent rien manger qui ait eu vie. Ils portent la barbe raze & les cheveux, & la conversation des femmes leur est interdite; & si quelqu'un manque à ces Reglemens, il est severement puni, & chassé du Cloître. Aprés leur premiere tonsure, on leur fait une marque au bras, qui ne s'efface jamais; & c'est en cela qu'on reconnoît ceux qui ont été dans la Religion. Ils travaillent, pour gagner leur vie. Quelques-uns vont à la quête. Plusieurs d'entre eux ont quelque petite pension du Gouverneur. Ils ont toûjours chez eux des petits enfans, à qui ils apprennent à lire & à écrire; & quand ils ont atteint l'âge de discrétion, s'ils veulent être razez, ils demeurent dans la Maison.

Leur maniere de vivre.

Les Cloîtres & les Temples sont bâtis aux dépens du Public, chacun y contribuant à proportion de ses facultez. Il y a encore dans ces Païs une autre sorte de gens, qui vivent comme ces Moines dans l'abstinence, & dans les fonctions du Service des Idoles; mais ils ne sont pas razez, & ont la liberté de se marier. Ils croyent par tradition que les hommes ne parloient autrefois qu'un même langage; mais que le dessein de bâtir une tour pour monter au Ciel, avoit causé la confusion des Langues.

On a fait bâtir depuis quelque tems dans la Ville de Sior deux Cloîtres de Religieuses, entretenus aux dépens du Roy & des Grands; dans l'un des-

Religieuses.

quels étoient toutes personnes de qualité, & dans l'autre des filles du commun. Elles étoient toutes razées, observant les mêmes Regles, & faisant le même Service que les hommes. Mais il y a plusieurs années que le Roy qui regne aujourd'hui, leur a donné la liberté de se marier; de sorte que la plûpart desertent leur Monastere.

en 1643. Le Tartare s'est rendu Maître de ce Royaume depuis plusieurs années, en même tems qu'il s'est assujetti celui de la Chine; mais la Religion n'y a pas changé de face, non plus que dans les Royaumes qu'il a conquis.

Relation des Missionaires François. La Religion Catholique faisoit un tel progrés dans le Royaume de Tunquin en 1634. que l'estime & la réputation de la vertu des Chrétiens de ce Païs, en étoit devenüe comme publique dans les Royaumes étrangers. Ce fut aussi ce qui porta un Ambassadeur du Royaume de Laos, qui se trouva alors à la Cour du Tunquin, de s'informer de cette Loy, & d'en tirer des instructions particulieres, par la conversation même qu'il pratiqua avec les PP. Jesuites; ensuite de laquelle, il fut tellement convaincu, qu'il leur fit offre de les conduire à son retour, au Royaume de Laos. Toutefois le Superieur de la Maison de Tunquin ne jugea pas qu'il fallût se rendre tout-à-fait aux offres obligeantes de cet Ambassadeur; mais qu'il falloit avoir auparavant l'agrément du Roy, & une expresse declaration de son consentement. C'est pourquoi il écrivit en cette même année 1634. une Lettre à ce Roy, par laquelle il lui demandoit permission d'aller en son Royaume annoncer à ses Sujets la Loy & l'Evangile de Jesus-Christ, dont il fit porteurs deux Catechistes Chrétiens Tunquinois, leur mettant aussi en main un Tableau du Sauveur, pour lui présenter. Ce que le Roy reçut avec de grands témoignages d'affection, & rendit à l'Image du Sauveur, qu'il exposa dans son Palais, de tres-profonds respects; & ne se contentant pas de cela,

il fit sçavoir, de l'avis même de ses Ministres, à ces Peres Jesuites, qu'il auroit une extrême satisfaction, s'ils vouloient prendre la peine de venir dans ses Etats y publier leur sainte Loy.

C'étoit à la verité une grande disposition pour introduire l'Evangile dans ce Royaume, où les principaux mêmes de la Cour, sur le recit de nos mysteres, qu'ils avoient entendu faire dans des entretiens familiers, avoient déja témoigné de grands empressemens d'embrasser nôtre Religion : Mais le manque de Missionaires, qui ne pouvoient pas même suffire aux grandes & nouvelles dispositions qui paroissoient tous les jours dans le Tunquin, & qui ne donnoit pas lieu d'entreprendre si-tôt cette nouvelle Mission, fit differer cette entreprise jusqu'à l'année 1638. qu'un de ces Peres, lequel avoit été chassé de la Cochinchine, où il travailloit au salut des ames, s'y rendit heureusement, accompagné de quelques Catechistes Cochinchinois, qu'il avoit menez pour le secourir. Et Dieu a tellement beni son dessein, qu'étant entré bien avant dans les bonnes graces du Roy, & des principaux Seigneurs de la Cour, par le moyen de quelques presens de devotion qu'il leur a fait, & de Livres de Mathematiques, ausquelles il étoit tres-intelligent, a travaillé heureusement à leur conversion, un grand nombre de Peuple de ce Royaume ayant reçû le Baptême, & embrassé la Foy Chrétienne, malgré les traverses & les obstacles des Religieux de ce Païs, dont il combattoit incessamment les fausses maximes. Tellement qu'il y a lieu d'esperer que la reduction des Peuples de ces Etats ira toûjours en croissant, & que la Foy y sera quelque jour dans son regne. C'est ce que les dernieres Relations de ce Païs portent.

Jean Mario Leria.

De la Religion du Japon.

L'Empire du Japon, qui est un amas de plusieurs Isles, contenant environ 250. lieües de

Tavernier, tom. 3.

longueur, sur 230. de largeur, est presque le dernier Païs de l'Asie. L'on comptoit autrefois soixante-six Royaumes entre toutes ses Isles. Il y en a trois remarquables par leur grandeur. La plus grande s'appelle Niphon, la seconde Ximo, & la troisiéme Xicock. Cette premiere est quatre fois plus grande que les deux autres. On y comptoit autrefois trente-cinq Royaumes. On la divise aujourd'hui en cinq parties seulement, dont les noms sont Jamaisoir, Jetsen, Jetsesen, Quanto & Ochio. Ces cinq parties sont encore subdivisées en plusieurs Provinces.

L'Isle de Ximo ou Saycok & Bungo, peut avoir 160. lieües de circuit. Celle de Xicock ou Tonsa, en peut avoir six-vingt. Les autres, qui sont aux environs, ne sont pas si considérables. Mais pour n'ennuyer pas le Lecteur par un plus long détail de cette description, je le renvoye à la Carte que le Sieur Tavernier rapporte dans sa Relation, qui a été faite sur les lieux.

Ces Isles furent découvertes en 1542. par les Portugais, qui en eurent la connoissance par le moyen du commerce qu'ils faisoient dans les Royaumes de Siam & de Cambaye. Ils n'eurent pas beaucoup de peine à s'y établir, parce que les Japonois n'eurent point d'abord tant d'aversion pour les ceremonies Ecclesiastiques, qu'ils en eurent à la suite : Si bien qu'en peu de tems, la Religion Catholique y fit de si notables progrés, qu'on leur permit de bâtir des Eglises en plusieurs endroits du Royaume, & particulierement à Nangazachy, grande Ville de Ximo. En voici les fondemens.

Sept ans aprés que les Portugais eurent aborde pour la premiere fois au Japon, S. François Xavier y vint prêcher l'Evangile. Sa premiere descente fut dans l'Isle de Niphon. Il y demeura deux ans & quelques mois, & parcourut plusieurs endroits de ces Isles: mais son principal dessein étant

d'aller à la Chine, il s'embarqua pour ce voyage. Le Vaisseau ne fut pas plûtôt en Mer, que S. François tomba dangereusement malade. Le Capitaine & tous les Officiers furent d'avis de le mettre à terre, croyant qu'il y pourroit recevoir du soulagement, d'autant plûtôt qu'ils se voyoient prés de l'Isle Sechen ou Hainan, dépendante de la Chine. Ils y mirent ce Saint; & sa maladie y étant augmentée, quelques jours aprés, il finit en ce lieu sa Mission avec sa vie, aprés avoir établi la Foy Chrétienne, avec des progrés admirables, dans tous les lieux où il avoit passé, non-seulement par son zele & ses prédications, mais aussi par son exemple & par la sainteté de ses mœurs. Sa mort est arrivée en 1552. & il n'a jamais été dans la Chine, comme quelques uns l'ont crû, quoi qu'il y eût abordé deux fois.

Le Christianisme, qu'il avoit établi dans l'Isle de Niphon, s'étendit dans les Païs voisins, & se multiplia extrêmement, par les soins de ce saint Homme, qu'on peut nommer à juste titre le S. Paul, & le veritable Apôtre des Indes. La Foy s'augmenta considérablement dans le Japon aprés sa mort, & depuis, les Jesuites, qui l'avoient suivi, s'étoient acquis un si grand credit prés de plusieurs Princes, qu'ils avoient grand nombre de Colleges dans ces Etats. Ils avoient aussi fait quantité de conversions de tous côtez; aussi les Peuples paroissoient-ils fort dociles aux instructions qu'on leur donnoit.

Les progrés furent donc assez grands dans ces commencemens, & en 1556. on compta deux mille Chrétiens à Amagunce, & autant à Funie.

En 1559. le nombre des Neophytes ou des nouveaux convertis, fut de treize cens.

En 1562. deux beaufreres du Roy de Cangoxima furent baptisez avec leurs femmes à Firande.

L'année suivante, Sumitancle, Roy d'Omura,

se fit Chrétien, & fut nommé Barthelemy. Le Prince de Simbara en fit de même; & au Païs d'Imori, on baptisa cinq mille personnes, en l'espace de cinq mille, autour de Meaco. On bâtit aussi cinquante Eglises, dont les principales étoient à Imori, Aye, Tochi, Sane & Tabinochi, Terres du Royaume d'Arima, où les PP. Jesuites avoient une Maison & quatre cens cinquante Neophytes, en la même année.

La Foy s'étendit aussi en la petite Isle d'Amacuse, en Fondo, & à Xichi, Château voisin d'Amacuse.

En 1559. le Roy de Bungo se fit Chrétien, de même que celui d'Arima: De sorte qu'en ce tems-là, il y avoit en ce Païs environ cent quarante mille Chrétiens, & plus de deux cens Eglises. On vit encore convertir depuis quarante mille Sujets de Juste de Vacondono.

En 1587. il se convertit environ six mille personnes, & presque autant l'année suivante. Le Roy de Bugen, & le successeur des Royaumes de Cicungo & de Cicuge, & les Seigneurs des Isles d'Oïan, de Gomote, de Genzuc & de Xiqui, en firent de même. Il y avoit alors en ce Païs cent treize Jesuites, dont une partie étoit originaire du Japon, & les autres de l'Europe.

En 1589. il y avoit plusieurs Eglises, & plus de quinze mille personnes, qui se firent Chrétiens dans l'Isle principale d'Amacuse.

En cette même année, toutes les Eglises & les Résidences des PP. Jesuites de Meaco furent brûlées & démolies, par une petite persecution qui survint; mais elles furent réédifiées l'année suivante.

Le nombre des convertis à la Foy en l'année 1590. dans le Païs d'Arima, a été fort considérable. Ceux qui ont été baptisez à Scimabara, Miges, Sciaigo, Taira, Giamanba & Moriania, montent jusqu'à soixante-dix mille deux cens quatre-vingt-dix-huit personnes.

Dans les Isles de Firando, Gotto, Cicungo & Amanguce, le Christianisme y fut persecuté en cette même année; mais dans le Royaume de Bungo, la persecution y cessa, & le Christianisme y fut plus en repos que les années précédentes. Neanmoins elle y recommença l'année suivante, aussi-bien que dans tout cet Empire, & continua plus de dix ans. Elle se rallentit pourtant à la fin de l'année 1660.

Par les Relations de 1661. il paroissoit que les PP. Jesuites étoient dans le Japon au nombre de cent sept, avec deux cens cinquante Coadjuteurs, appellez Dogichi, sans y comprendre ceux des Seminaires, & d'autres, qui sont départis en plusieurs Maisons, où ils exerçoient leurs fonctions d'Evangelistes avec tout le fruit qu'on pouvoit souhaiter. Les succés de cette Chrétienté étoient pleins de frayeurs & d'amertumes, qui sont les fruits ordinaires du Japon, y ayant eu des Edits contre ces Peres, portant ordre de se retirer, & d'abatre les Eglises des Provinces d'Arima & d'Omura. Mais la Providence Divine suscita toûjours de tems en tems du repos & du calme, & fit que par les intercessions & les intrigues des premiers du Royaume, qui étoient Chrétiens, l'Empereur revoqua son Edit. Même un des premiers Mandarins leur permit de rentrer dans les Isles de Scichi, de Congiura, d'Ojamo & de Summoto, dépendantes d'Amacuse: Que toutes les Maisons & les Eglises qu'ils y avoient, leur fussent rendües: Qu'il leur fût permis de rebâtir celles qui avoient été ruinées, & d'en faire de nouvelles, autant qu'il seroit necessaire pour la commodité des Chrétiens: Que les Eglises seroient franches de toutes charges & Censives, comme elles avoient été auparavant; & qu'enfin les Gouverneurs & autres Officiers des Isles, laisseroient les Chrétiens & les Peres dans le libre exercice de leur Religion: Ce qui a été quelque tems observé dans tout le Japon,

Le P. Kircher en sa Chine illustr.

En ce même tems, plus de cinquante de ces Peres demeuroient au College de Nangasachy, & en ses Résidences, parce que plusieurs de cette Compagnie avoient été contraints de sortir des Maisons, qui avoient été démolies dans ce Royaume par les guerres, ainsi que M. l'Evêque, Superieur de cette Mission, qui y demeuroit ordinairement avec les Superieurs de la Province, ce lieu étant fort commode pour la direction de son gouvernement.

On a ajouté aux trois Résidences qui étoient sous ce College, une autre des Terres de Fucafory, qui sont departies entre divers Gentils, & confinent avec celles qui sont autour de Nangazachy; & avec la permission des Seigneurs du lieu, plusieurs se sont faits Chrétiens: De sorte qu'on y avoit déja bâti trois Eglises; & compris ceux qui se sont faits baptiser à Nangazachy, ils étoient bien douze cens.

Les Confessions, qui se font seulement une fois l'an, étoient de plus de dix-huit mille trois cens tant de personnes, qui vivoient dans un tel exemple, que l'Evêque & tous ceux qui leur conferoient les Sacremens, en étoient tout-à-fait édifiez, & eux dans la derniere admiration de voir de si belles ceremonies qu'on faisoit dans l'Eglise.

Les difficultez qu'il y avoit d'introduire comme il faut, un Clergé formé dans cet Empire, parce que c'etoit une conversion nouvelle, soumise à des Seigneurs Payens, où il y a tant de changement, que rien n'y étoit assûré, & où l'on ne pouvoit se prévaloir de la correction en cas de besoin, obligeoient l'Evêque de s'y comporter avec de grandes précautions, & de disposer peu à peu aux choses que le Concile de Trente prescrit.

On avoit fait un nouveau Cimetiere, pour inhumer les morts, hors la Ville de Nangazachy, joignant une petite Chapelle, dédiée à la Sainte Vierge, & on avoit fait une petite Chapelle au milieu,

ce qui donnoit beaucoup de devotion au Peuple, qui se plaît de visiter souvent les tombeaux des morts, & prier pour le repos de leurs ames : Dans lequel Cimetiere on transporta avec une Procession solemnelle les os de ceux qui avoient été enterrez au premier Cimetiere. Ce qui parut être une grande consolation à ce Peuple.

Les necessitez temporelles & spirituelles, ausquelles on a pourvû en ce tems; les actions d'édification qu'on pourroit raconter de ceux qui se convertirent alors, meriteroient une longue Histoire.

On a fait plusieurs Missions de ce College en divers lieux. On a été deux fois au Royaume de Fingo, où l'on a fait de grands fruits des Confessions & des Communions, aussi-bien qu'en ceux de Sanga, de Cicugen & de Cicungo, & aux Isles de Goto, qui sont en grand nombre, dans lesquelles il y avoit plus de vingt mille Chrétiens, qui étoient demeurez sans secours, parceque le Seigneur de ces Isles en avoit interdit l'entrée aux Missionaires.

On élevoit dans le Seminaire de Nangazachy plus de cent Etudians, qui faisoient profession de vertu & de science. Ceux qui avoient achevé leurs études de Theologie, apprenoient les moyens de refuter les faussetez des Sectes du Japon, dont les mensonges sont enveloppez de paroles si obscures, qu'il y a de la peine à les entendre. Ces Etudians, dis-je, ayant developpé ces faussetez, étoient à la fin stilez à les refuter. Ce travail a été d'un grand secours pour la conversion de ces Sectateurs, & un Seminaire fort avantageux pour le Christianisme.

On a remarqué que dans les Résidences, qui dépendent du College de Nangazachy, il y a eu plus de neuf mille trois cens tant de personnes, qui se confesserent en l'année 1601. & plus de dix-huit cens qui communierent, & plusieurs actions de vertu & d'édification qui s'y passerent.

Il se trouva aussi onze Peres en la Maison d'O-

mura, où ils entendirent plus de vingt deux mille Confessions, & communierent plus de deux mille trois cens personnes. Ce nombre n'étoit pas petit en comparaison de l'autre, parce que la Chrétienté étoit encore nouvelle, l'examen qu'on apportoit en cela, & qu'on doit fort estimer, étant que ceux qui recevoient ce divin Sacrement, vivoient avec une pieté si grande, qu'on ne les trouvoit jamais en peché mortel. On baptisa aussi deux cens trente Infideles, qui s'étoient venus établir dans cet Etat, lesquels persisterent dans leur changement de vie avec des exemples d'édification pour le prochain.

En la Maison d'Arima, il y eut quinze Jesuites cette année, & onze en cinq Résidences qui en dépendent. Les Confessions d'un an ou de plus, ont passé dix-neuf mille cinq cens; plus de trois mille personnes ont communié, sans compter ceux qui se confessoient & communioient souvent, & trois cens Idolâtres, venus d'autres Païs, reçûrent le Baptême. Outre plusieurs Eglises, qui furent achevées l'année précedente en l'Etat d'Arima, dix-huit autres nouvelles furent bâties, que l'on avoit ornées de belles peintures & d'orgues. Et c'est ce qui attiroit les Chrétiens, & qui entretenoit leurs devotions.

On avoit aussi établi dans cet Etat des Ecoles pour les petits enfans Japonois; & par ce moyen, on les tiroit des mains des Bonzes, qui faisoient ces exercices.

On avoit aussi ajouté à cette Maison d'Arima les Résidences des Isles d'Amacuse, que ces Peres parcouroient.

Dans les deux Résidences d'Ozaca & de Meaco, outre les Dogichi, qui y étoient, il y avoit vingt-quatre Jesuites, sçavoit, seize Prêtres & huit Freres, lesquels, quoi qu'ils fussent traversez par les révolutions survenües en ces Etats, ne laisserent pas d'y faire une moisson plus abondante

que l'année précedente, s'y étant converti plus de mille personnes, entre lesquelles plusieurs de la premiere qualité s'y étant trouvées, cela fit un effet plus avantageux à la Religion ; & cela d'autant plûtôt, que ces choses se passerent à Meaco & à Ozaca, qui sont les deux principales Villes du Japon, où réside la Cour du Seigneur de la Tenza, & où les autres Seigneurs ont leur Palais ; & ce qui fait que le grand abord des Bonzes qui s'y rendent, y fait fleurir le Paganisme, principalement entre les Marchands & les Bourgeois, qui font le corps du Peuple, & lesquels étant attachez aux Bonzes, sont ordinairement tout-à-fait contraires à l'Evangile, & par consequent plus difficiles à se convertir. Les Peres Jesuites ont trouvé plus d'accés parmi les Courtisans & les gens de guerre, qu'auprés de la populace. Ces Bourgeois s'apprivoiserent neanmoins plus à la suite, d'entre lesquels plusieurs se convertirent cette année, du nombre desquels étoient quelques grands Seigneurs, quoi que secretement, parce que le Roy ayant donné la liberté à chacun de se faire Chrétien, s'étoit reservé la permission à l'égard des grands Seigneurs ; parce que depuis qu'ils étoient baptisez, ils méprisoient les Cames & les Fotoques, ne pouvant être liez par le serment que tous les Seigneurs font au Seigneur de la Tenza. Quelques-uns d'entre eux étant accompagnez de Bonzes de la Secte de Genscius, qu'ils avoient à leur suite, étant entrez en contestation sur des questions de la Religion avec ces PP. Jesuites, se soumettoient à leurs sentimens.

Au reste, on remarquoit que la Doctrine de leurs Sectes perdoit tous les jours son credit, non-seulement par leurs faussetez, que l'on découvroit, & la méchante vie & les abominables coutumes de ces Bonzes, mais aussi par l'éclat de la verité de l'Evangile, que cette Nation commençoit à reconnoître : De telle sorte que, quoi que

plusieurs ne se fissent pas Chrétiens, parce qu'ils craignoient ne pouvoir observer une Loy si étroite, comme étant élevez dans une vie libertine, tous convenoient pourtant à en dire du bien, & souvent ils la défendoient contre les Bonzes & les Idolâtres, comme s'ils eussent été Chrétiens.

Une chose alors aida beaucoup à l'augmentation de la Religion. Le Seigneur du Royaume de Bugen, * & d'une partie de celui de Bongo, ayant souhaité de faire les obseques solemnels de sa femme, * qui étoit morte Chrétienne, & sçachant que celles des Bonzes ne profiteroient aucunement à son épouse, morte dans l'Eglise Catholique, il pria les Peres Jesuites de les faire en Ozacha, disant qu'il vouloit y assister. Et pour rendre la ceremonie plus celebre, on fit venir des lieux circonvoisins tous les Peres & les Freres, & autres, qui y étoient. L'Eglise fut tres-bien parée, & au milieu on dressa une Chapelle ardente. Le tout se fit comme chez les Catholiques, & ce, en presence de la Noblesse, qui consistoit en plus de mille Idolâtres, & d'une infinité de monde. Une Oraison funebre se fit à la suite, où il fut traité de l'immortalité de l'ame, de la vie éternelle, de l'Enfer, & de la différence qu'il y avoit touchant ces points-là entre la Doctrine Catholique & les faussetez des Bonzes; à la fin de laquelle les vertus de cette Dame avoient été rapportées, avec son heureuse mort. Toutes lesquelles choses furent trouvées si agréables, que ce Seigneur ne pouvoit se lasser de les loüer, ayant dit plusieurs fois que les funerailles des Gentils n'étoient rien à l'égal des nôtres. Une autre chose l'édifia encore plus, d'avoir sçû qu'on avoit distribué aux pauvres deux cens écus, que ce Prince avoit envoyez, pour contribuer à faire les frais des obseques, disant que leurs Bonzes étoient bien éloignez d'en user de même, n'étant pas si charitables. Et tout l'effet de cela fut que ce Prince retournant au Royaume de

* Giecindono Nangaiora.

* Gartia.

C'est une coutume au Japon, même parmi les Idolâtres, de faire les funerailles des morts.

Ces Peres avoient privilege du S. Siege de dire la Messe, & de faire le Service Divin en la presence des Infideles, quand la necessité le requiere, & qu'il y a danger d'un plus grand scandale, comme en cette occasion, si on eût refusé cette grace à ce Sei-

Bugen, donna permission aux siens de se faire baptiser.

De la Maison de la Ville basse de Meaco, on a fait une Mission au Royaume de Fococo, où la Religion Chrétienne s'est introduite, & où il y a eu plusieurs conversions considérables, entre lesquelles il s'est vû plus de six-vingt Gentilshommes des plus qualifiez du Japon, qui ont quitté l'Idolâtrie, & qui se sont fait baptiser.

Une Eglise a été aussi bâtie à Fuscimo, avec des habitations des Peres Jesuites, par la permission de l'Empereur du Japon.

En la Résidence d'Amanguze, recommencée depuis trois ans, il s'y trouvoit deux Peres Jesuites, avec quelques Dogichis, qui aident à catechiser; & l'on y a vû aussi des conversions considérables: De telle sorte que le Christianisme y avançoit fort.

Il y avoit aussi une Résidence au Royaume de Bugen, où étoient trois Peres Jesuites, & quelques Dogichis, qui s'employoient aux Catechismes & aux Instructions des Chrétiens, qui y étoient en grand nombre, & à la conversion des Gentils. Ils furent à Bungo, où, à cause des divisions, l'entrée des Missionaires étoit difficile; mais ils ne laissoient pas d'y travailler. Voilà l'état auquel étoit la Religion Chrétienne au Japon à la fin de l'année 1601. Mais les choses ont bien changé depuis ce tems-là; & la conduite des Portugais ayant déplû aux principaux Gouverneurs, & à ceux qui avoient le plus de pouvoir à la Cour, ils en donnerent de méchantes impressions à l'Empereur; & les Bonzes, qui sont comme les Prêtres du Païs, ayant conçû de leur côté beaucoup de jalousie de cette nouvelle Religion, exciterent de tems en tems des persecutions contre les Japonois nouvellement convertis, sous prétexte qu'ils favorisoient les entreprises secretes des Portugais.

La Foy Chrétienne ne laissoit pas de s'accroître

gneur, dont les Chrétiens mêmes eussent eu sujet de se scandaliser, outre les dangereuses suites qui en fussent provenües par le refus, consideré au contraire le grand avantage qui en pouvoit arriver au Christianisme.

le jour en jour; & peut-être que toute cette Nation l'auroit à la fin embrassée, si l'avarice & la malignité des Chrétiens mêmes n'eussent apporté le principal empêchement à cette conversion.

Les Hollandois ont fait tous leurs efforts pour rejetter ce crime sur l'orgüeil & l'insolence des Portugais; mais on peut juger de la verité par ce
Leonard Campen. qu'en a écrit un Hollandois même, qui dit que quand on interrogeoit en ce Païs-là ceux de sa Nation, pour sçavoir de quelle Religion ils étoient, ils avoient accoutumé de répondre: *Je ne suis pas Chrétien, je suis Hollandois.*

Des Relations tres-fideles portent qu'un Président du Comptoir de la Compagnie Hollandoise en ce Païs, fut l'auteur de la persecution la plus cruelle qui arriva contre les Chrétiens dans cet Empire; lequel ayant supposé la plus noire conjuration qui fut jamais inventée contre l'Empereur & l'Etat, fut cause que les Chrétiens s'étant voulu défendre, aprés avoir justifié leur innocence, plus de soixante mille furent massacrez en une guerre qu'ils furent obligez de soutenir malgré eux. Ensuite de quoi, on fit une espece d'Inquisition dans tout l'Empire, qui dura plusieurs années; & ceux qui persevererent dans la Foy, furent condamnez à des supplices si effroyables, que la Relation d'un
Varen. Hollandois, Historien non suspect en cette matiere, ne se peut lire sans horreur. En seize années, depuis 1613. jusqu'en 1629. les Chrétiens s'étoient tellement multipliez au Japon, qu'il y en avoit plus de quatre cens mille. Et en 1649. le même Hollandois dit que ceux qui étoient venus sur les Navires de la Compagnie du Japon à Amsterdam, assûroient que le Christianisme y étoit entierement aboli.

Au milieu d'une persecution si cruelle, les Hollandois s'y sont maintenus; & lors qu'ils sont obligez de signer le Formulaire de Foy, qui se renouvelle tous les ans, ils signent qu'ils sont Hollan-

dois, sans déclarer qu'ils sont Chrétiens ; & à force de presens, ils font que les Inquisiteurs ne leur en demandent pas davantage.

En toutes les persecutions que l'Eglise a souffertes, on ne trouve rien qui approche de celle-ci, pour la rigueur des supplices ; & l'on peut dire que les Japonois sont les Peuples du Monde les plus ingenieux en cruauté, & les plus constans dans le martyre. Il y en a eu, & même des enfans de dix à douze ans, qui l'ont enduré pendant soixante jours, leurs corps attachez en croix, à demi brûlez, & déchirez en pieces, leurs bourreaux les forçant à manger, pour les faire vivre, & les tourmenter plus long-tems, sans qu'ils ayent renoncé à la Foy de Jesus-Christ. Cette Inquisition barbare ne s'étendoit pas seulement sur les Chrétiens, mais sur tous leurs parens, & même sur leurs voisins : Car si un Prêtre étoit pris dans une maison, tous ceux de cette maison & des maisons voisines, étoient conduits au supplice, pour ne l'avoir pas revelé. Je ne prétens pas m'engager dans le détail de ces divers genres de martyre. Il y en a plusieurs Relations particulieres, où peut-être quelques Ecrivains, pour faire honneur à leur Ordre, ont jetté beaucoup de circonstances fabuleuses. Mais quand on ne s'arrêteroit qu'aux particularitez que les Hollandois mêmes en ont écrites, il seroit vrai de dire que jamais l'Eglise n'a souffert en si peu de tems une persecution si cruelle.

Au commencement de chaque année, on renouvelle cette recherche, & l'on fait signer tous ceux qui sçavent écrire ; ou bien les Chefs de famille signent pour tous les autres, non-seulement qu'ils ne sont pas Chrétiens, mais encore qu'ils n'ont connoissance d'aucun Chrétien, & qu'ils abhorrent & déteslent le Christianisme, comme une Religion ennemie de l'Etat. Les Hollandois, qui sont établis en ce Païs-là, s'en exemptent par les moyens que nous avont dit, & ils ont grand soin

d'avertir les Capitaines de leurs Vaisseaux de n'apporter aucune monnoye, qui soit marquée avec des Croix, & sur tout de ne faire aucun acte de Religion, qui puisse faire soupçonner qu'ils sont Chrétiens.

Les Portugais n'ont pû se résoudre à cette lâcheté, quoi qu'ils fussent fort attachez au profit qu'ils trouvoient dans le commerce du Japon. Depuis que la persecution s'y est un peu rallentie, ils ont tenté plusieurs fois d'y retourner; mais le President, dont nous venons de parler, les en a toûjours empêché, comme un vigilant ennemi, qui n'épargnoit rien, pour leur ôter toute esperance de retour. Enfin il les mit dans une telle exécration en ce Païs-là, que l'Empereur ordonna qu'on razât toutes les maisons qu'ils avoient fait bâtir, & qu'on arrachât les vignes & toutes les plantes d'Europe, qu'ils y avoient fait venir, ou pour les commoditez de la vie, ou pour l'embellissement de leurs jardins, qu'ils possedoient en grand nombre és environs de Meaco, d'Yeddo & de Nangazaqui; afin qu'il ne restât aucun vestige de l'établissement de ces Peuples dans tout le Japon. Mais nous ferons voir que nonobstant toutes ces persecutions, les Missionaires n'ont pas laissé d'entrer dans cet Empire, & d'y faire des progrés. Mais voyons auparavant quelle est la Religion des Peuples du Japon.

Leur Religion. *Mandeslo.* Bien loin de pouvoir accuser cette Nation d'être trop superstitieuse, on n'y voit point du tout de marque de superstition. Ceux qui en ont beaucoup, vont une fois le mois à leurs Pagodes, & prononcent quelquefois le mot de Nammanda; qui est le nom de leurs Dieux; mais on ne les voit jamais prier Dieu, ni soir, ni matin, ni à aucune autre heure du jour. Les plus zelez mêmes de leur Religion ne font point difficulté de convertir leurs Pagodes en Tavernes: Car comme l'on choisit les lieux les plus agréables du Païs pour

les

les Pagodes, l'on s'y va promener, & l'on s'y divertit en la presence des Dieux, & en la compagnie des Prêtres, à boire avec tant d'excés, qu'il n'y a point de désordre qui ne s'en ensuive.

Comme ils ont succé le lait de leurs erreurs, & reçû l'esprit de leur Religion des Chinois, aussi sont-ils comme eux confusément engagez dans différentes opinions, & distinguez les uns des autres par des Sectes différentes, qui apportent une épouventable confusion parmi ce Peuple, & dans tout cet Etat.

S. François Xavier dit qu'il avoit reconnu au Japon neuf Sectes d'hommes ou de femmes, que chacun peut suivre à sa fantaisie; & que bien souvent, dans une maison, on trouvoit autant d'opinions que de têtes.

J'en pourrois ici rapporter une grande partie; mais comme cela seroit un peu ennuyeux, je me contenterai de dire que toutes ces differentes Religions se peuvent réduire à trois Sectes principales. La premiere, qui est celle des Bonzes, n'admet point d'autre vie que la presente, & ne croit point qu'il y ait de punition pour les méchans, ni de récompense pour les bons, aprés la mort. Elle ne fait point de différence de l'ame raisonnable d'avec celle de la bête; & comme ils n'ont point de connoissance de la création du Monde, aussi ne sçavent-ils pas qu'il doit perir un jour. De sorte que le vice & la vertu sont également traitez aprés la vie. C'est pourquoi ils s'abandonnent sans crainte à toute sorte de libertinages, & vivent enfin comme les Epicuriens. Cette Secte est appellée Xensus. Les Bonzes, dis je, qui sont les Ministres de cette même Secte, adorent avec leurs Sectateurs, de certaines Idoles, qu'ils appellent Cames, à qui ils élevent des Autels, & bâtissent des superbes & des magnifiques Temples. Ils ont coutume de jurer par elles dans leurs affaires les plus importantes, comme lors qu'ils prêtent le

Trois sortes de Religions parmi eux.

serment de fidelité à leur Souverain & à leur Roy. Ils leur offrent des Sacrifices, & leur présentent plusieurs choses, pour se les rendre favorables, afin d'éviter les malheurs dont ils sont menacez, ou pour remporter des victoires sur leurs ennemis. Voila l'idée qu'on peut donner de cette Religion & de cette premiere Secte.

La seconde est celle qui croit l'immortalité de l'ame, & qui aspire à un autre genre de vie : Que le corps retourne à son premier principe, & devient poudre & terre ; mais que l'esprit joüit d'une joye éternelle, ou qu'il est condamné à une tristesse, qui ne finit jamais ; & qu'au retour en ce Monde, il aura du bien ou du mal, à proportion de celui qu'il a fait en sa vie.

Celle-ci s'arrête davantage à l'observation de certaines ceremonies, & à la pratique de certaines coutumes, & approche plus de la metempsycose des Pythagoriciens. Les plus doctes & les plus habiles d'entre les Chinois, sont la plûpart de ce parti, & sont les plus fols dans leur sagesse. La pratique ridicule de cette Religion, est l'adoration qu'ils rendent à leur Idole Omyto, qu'ils appellent Amida. Leur aveuglement est si grand, qu'on ne sçauroit le croire ; & on n'auroit jamais fait, si on vouloit rapporter toutes les fictions qu'ils publient de ce faux Dieu. Ils croyent que pour recouvrer la santé, il n'y a qu'à dire ces mots : *Nama Amida Buth*, c'est-à-dire, *Heureux Amida, sauvenous.* De sorte que ce Peuple a des chapelets, pour dire ces mots, de même que nous, pour faire nos prieres.

La troisiéme Secte est celle qu'on appelle Foqueux, à cause d'un Livre de ce nom. Elle adore l'Idole Xacca, dont ils font mille contes à plaisir. Ce Peuple Idolâtre se persuade qu'il suffit de dire ces cinq mots, *Nama*, *Mio*, *Foren*, *Qui*, *Quio*, pour gagner le Ciel. Jugez de leur aveuglement, puisque pas un de cette Nation n'a sçû jusqu'à pre-

ſent quelle étoit la ſignification de ces paroles.

Ce Xacca n'a point eu d'autre Compagnon que Cambadagi, & Cucubao, à qui on rend des honneurs comme à un Dieu. C'eſt ce Cambadagi qui a introduit l'adoration & le culte des Démons dans le Monde, ſi on en croit leur tradition ; & parce qu'il a donné les moyens de les conjurer, & de les faire entrer dans les corps des perſonnes, en diſant certaines paroles, qui les enchantent, & les attirent, pour tyranniſer les hommes. Voila la Doctrine de cet abominable Cambadagi, qui a encore enſeigné de pareilles choſes. Il vivoit il y a huit cens ans dans Meaco. Ce fut lui qui fut inventeur des lettres, dont les Japonois ſe ſervent ; & ils lui ont bâti des Temples & des monumens incomparables.

Une autre Secte, qui vient aprés celle-ci, s'appelle Samabugi, c'eſt-à-dire, le Soldat des Montagnes. Ses Sectateurs ſuivent preſque les mêmes coutumes, pour conjurer les Eſprits, que font les Chinois. Ils ſont adonnez à toute ſorte de Magies. Ils ſe plaiſent ſur les montagnes & dans les deſerts, & n'habitent jamais les lieux frequentez, ni les Païs abondans & fertiles. Voici comme en parle le P. Loüis Guſman dans le Livre des Relations qu'il a fait en Eſpagnol.

Le même Bonze Cambadagi eut deux ou trois Diſciples, qui étoient freres de pere & de mere, leſquels furent ſi bons Diſciples de ce Maître, qu'ils ſe firent eux-mêmes Fondateurs d'une nouvelle Secte, pire que toutes les autres, puis qu'elle oblige ſes Sectateurs de ſe conſacrer entierement au ſervice du Démon, comme ſes plus familiers amis. On appelle ceux qui ſuivent ce genre de vie, Jamabuges, qui ſignifient Soldats des Montagnes, parce qu'ils vivent ſur des montagnes affreuſes, fuyant les compagnies des hommes. Il y en a d'autres, qui vivent d'aumônes, & qui ſe ſervent de mille inventions, pour avoir ce qu'ils demandent ;

& ils en sont ainsi convenus avec le Démon, qui en récompense, promet de leur faire découvrir les choses dérobées, de pouvoir dire la bonne où mauvaise fortune, comme font les Bohemes, & de prédire les choses futures. Les obligations qu'ont donné les Fondateurs de cette Secte à ceux qui veulent être de leur nombre, sont de faire deux pelerinages par an, pour aller adorer le Démon dans un certain Temple, & lui rendre leurs hommages. Comme cette action est fort particuliere à l'égard de ces personnes, aussi prennent-ils un grand soin de marquer dans ce Temple le nombre de leurs voyages, comme un sujet de gloire pour eux.

Nous sçavons ceci par le recit que nous en a fait un de ces Bonzes, converti à la Foy Catholique par un effet de la Misericorde Divine, aprés y avoir fait sept voyages differens.

Il y a une certaine Secte parmi eux, qui a des Prêtres, qui prêchent trois fois l'an, où tous ceux de la même créance ne manquent pas de se trouver.

Il y en a aussi qui se servent d'une autre sorte d'Ecclesiastiques, particulierement en leurs longues maladies, où ils font des prieres de vingt-quatre heures avec tant de bruit, qu'ils étourdissent tous ceux qui en approchent, sans que l'on puisse entendre un seul mot de ce qu'ils disent, non-seulement parce qu'ils prononcent mal & confusément, mais aussi parce que tout ce qu'ils composent, tant pour la Religion, que pour la Medecine, & pour les autres Sciences, est conçû en des termes si relevez, que bien souvent ils ne les entendent pas eux-mêmes.

Nonobstant cette irreligion, on ne laisse pas de voir dans le Japon un nombre incroyable de Pagodes ou Mesquites, parmi lesquels il y en a qui ont quinze ou vingt Prêtres. On les connoît parmi les Laïcs, parce qu'ils ont la tête raze; & par leurs

habits, parce qu'ils portent une espece de tunique, faite comme des vestes de toille, que les Païsans mettent sur leurs habits : mais aux jours de Fêtes, ils portent des robes pliées sous le bras gauche comme un manteau.

Leurs principales fonctions sont de faire des prieres devant leurs Dieux, & d'enterrer les morts, ou les cendres des corps qui ont été brûlez. Ils sont distinguez en plusieurs Sectes, & par consequent en autant de façons differentes de faire leurs devotions, particulierement aux anniversaires des trépassez, qu'ils appellent Bom, où les Prêtres s'occupent à faire des prieres, & à chanter des especes de Litanies, en faisant la Procession autour d'une Chapelle ardente, presque de la même maniere qu'on fait dans nos Eglises.

Il y a une autre Secte de gens, appellez Xamabuscis, dédiée au service du Diable. Ils vont voir les Diables en forme humaine, sur une montagne, où s'étant mis dans une balance les uns aprés les autres, ils confessent leurs pechez au Diable ; & à mesure qu'ils les déclarent, les bassins se baissent, jusqu'à ce qu'ayant tout dit, les deux bassins demeurent égaux. Que s'il s'en trouve quelqu'un qui ne veule pas dire ses pechez, il est précipité du haut en bas, où il est mis en mille pieces.

Quelques unes de toutes ces Sectes, dont je viens de faire mention, suivent trente Commandemens ; les autres cinquante : mais toutes n'en trouvent que cinq necessaires pour le salut ; sçavoir, de ne tuer personne, de ne manger d'aucune bête tuée, de ne dérober, paillarder, ni mentir, & de ne point boire de vin. Ils croyent que les Bonzes, tant hommes, que femmes, se sont chargez de satisfaire à ces Loix pour le Peuple, qui les peut malaisément observer parmi tant d'affaires & de chagrins ; à condition toutefois d'être logez, d'avoir des revenus pour leurs entretenemens, & d'être particulierement honorez. C'est pourquoi les

Grands & les plus riches, afin qu'il leur fût permis de pecher avec plus de liberté, accepterent la condition, & leur accorderent toutes leurs demandes, croyant qu'à la priere des Bonzes, ils échapperoient les peines des Enfers.

Quoi que ces Peuples soient tout-à-fait plongez dans le libertinage, ils ne laissent pas d'avoir un tems destiné à l'abstinence, qu'ils appellent Fingan, qui est comme le Carême parmi les Chrétiens.

Bonzes de plusieurs Sectes.

Ils ont pour leurs Prêtres & leurs Religieux les Bonzes, qui sont divisez en plusieurs Sectes, entre lesquelles il y en a qui ne mangent point de ce qui a eu vie, qui font vœu de chasteté, & qui font profession d'une vie austére, faisant seulement un repas le jour avec des herbes & du ris; mais qui sous ces apparences, cachent des perfidies & des méchancetez.

Il y en a d'autres, qui vivent d'une autre façon; car il leur est permis de manger tout ce que l'eau & la terre peuvent fournir, & même de se marier; & neanmoins on estime cette Secte, qu'ils appellent Jekko, & les Prêtres dont elle est composée, JEKKOIS, la plus sainte & la plus parfaite de toutes.

Leur grand Pontife.

Celui qui en est le Chef, l'est aussi de tout le Clergé du Païs, & est dans une si grande veneration parmi ses Sectateurs, que non-seulement ils le font porter dans un Palanquin, qui est une chaise ouverte, mais ils lui rendent aussi des honneurs presque divins. Ce Pontife, qu'ils appellent Ninxit ou Xaco, qui est tiré du Corps des Bonzes, fait son sejour ordinaire à Meaco, dans un Monastere, où sont trois cens soixante-six Idoles. Il crée les Tundis, qui sont comme les Evêques, ou bien les confirme, lors qu'ils ont été nommez par les Rois, ou les Grands du Japon.

Davity, der. Edit.

Tous les Prêtres dépendent du Dayry, qui s'est réservé le pouvoir sur les Ecclesiastiques, qu'il

possedoit autrefois conjointement avec la puissance seculiere.

Il n'y a que les Pagodes de ces derniers Bonzes qui soient fondez, qui ayent un revenu fixe, & qui joüissent de plusieurs privileges & immunitez, que les Empereurs leur ont accordez. Les autres ne vivent que de ce qu'on leur donne, ou par forme d'aumône, ou par forme d'appointement, qu'ils tirent de ceux qui les employent aux prieres pour les morts, comme nous avons déja dit. En quoi consiste tout l'exercice de leur Religion.

Il y a plusieurs Monasteres de ces Bonzes. Ils ont plusieurs Universitez & Academies, où ils font leurs Etudes, & où ils enseignent les diverses opinions de leurs Sectes. Ils sement l'impieté parmi ces Peuples, imprimant dans les ames des Grands & des Nobles, que c'est une chose vaine & ridicule de croire quelque Providence Divine, ou l'immortalité des ames, leur communiquant ces deux points, comme un grand secret, & leur remontrant que cela ne doit pas être divulgué, afin de contenir le menu peuple dans son devoir, par la crainte de l'Enfer, qu'ils leur insinüent. Et ils leur prêchent qu'il faut adorer les vieux imposteurs Amida & Xacca, & les invoquer souvent, avec ferme assûrance qu'ils obtiendront le salut éternel, lors qu'on les priera comme il faut; parce qu'ils ont eu soin, pendant qu'ils vivoient, d'obtenir la paix & le pardon des Dieux pour les hommes, & de les purger des pechez: Si bien qu'ils assûrent qu'il est inutile d'affliger son corps, & de faire penitence de ses fautes. Ces Amida & Xacca, & semblables Dieux, dont ils attendent le bonheur de l'autre vie, sont appellez par eux Fotoques. Ils ont encore d'autres Dieux de moindre étoffe, comme ceux qui donnent la santé, les enfans, les biens, & autres choses qui regardent le corps, lesquels ils appellent Cames. Ils disent que ces Dieux ont été autrefois Rois, ou fils de Rois, ou Per-

sonnages, qui ont acquis la gloire de la Divinité, par quelque action de vertu & de merite. Ils font plusieurs contes impertinens de leurs actions. Le Bienheureux S. François Xavier trouva qu'ils tenoient principalement pour Dieux ceux desquels ils recevoient quelque bien, & que pour cette considération, les uns adoroient le Soleil, les autres la Lune, ou quelque autre chose; & que le même sujet les a conviez à mettre au rang des Dieux quelques hommes.

Leurs Pagodes. Tous leurs Pagodes ou Mesquites, sont de bois, élevez de terre de trente à quarante toises, & de sept ou huit en quarré. Ils ont par dehors plusieurs tourelles bien percées & dorées, mais fort petites. Ils ont des statües dans ces Pagodes, ausquelles ils adressent leurs prieres, & leur font des offrandes, qui vont au profit de leurs Prêtres.

Il y a environ 800. ans qu'un Roy du Japon bâtit à Frenojama, une des principales Villes du Japon, trois mille huit cens Temples, avec leurs Convens de Bonzes, dispersez en diverses Vallées. Et afin qu'ils pûssent plus commodément vacquer à l'étude, il fit bâtir au pied de la montagne de Frenojama, deux Villages, pour les pourvoir de toutes choses. Il y avoit en cette Ville une Academie si fameuse, & si riche, qu'il n'en donnoit la direction qu'aux fils, ou aux parens fort proches du Roy. Les Bonzes de ce lieu joüissoient presque d'un tiers du revenu du Royaume de Vome, & gouvernoient avec autorité celui de Meaco. Mais les choses tombant dans le declin avec le tems, tous ces Temples furent réduits à huit cens, & les Bonzes quitterent l'étude, pour prendre les armes: De telle sorte, qu'aprés avoir commis plusieurs vols & assassinats, ils entrerent en 1535. dans Meaco, qu'ils brûlerent presque entierement. Mais comme ils continuoient leurs violences en 1551. & qu'ils s'étoient attaquez à un Souverain du Japon, ce Prince, pour s'en ressentir, assaillit

leur montagne, en fit mourir plusieurs, & détruisit quatre cens Temples.

Il se voit plusieurs Pagodes à Meaco. Le principal est celui qu'ils appellent Daibuth, qui est un des plus grands & des plus beaux du Japon. La premiere porte est gardée par deux figures effroyables, armées de javelots, dont ils semblent se menacer l'un l'autre. La seconde porte est gardée par deux lions de pierre, au milieu desquels il faut passer, pour entrer dans le Temple. Le premier objet qui se présente, est une statüe, qui bien qu'assise les jambes en croix, touche neanmoins à la voûte. Ses mains seules sont plus grandes que n'est un homme de mediocre taille. Cette figure ressemble à une femme toute environnée de rayons, entre lesquels sont représentées quantité de petites figures brillantes. Et un peu plus bas, & des deux côtez, elle est accompagnée de quantité d'Idoles, qui ont leurs têtes environnées de rayons. L'Autel de la statüe est un peu élevé de terre, environné de lampes toûjours ardentes, & de quantité de Pellerins, qui vont incessamment y faire leurs prieres & leurs offrandes. La devotion de ce Peuple est telle, qu'il prie d'ordinaire prosterné, & le visage contre terre, ou dans une posture aussi humiliée que la genuflexion.

Le Temple d'Amida d'or, est un des plus superbes & des plus beaux de tout Jedo, qui est le sejour de l'Empereur ; mais l'Idole qu'on y adore, ne lui ressemble pas. Ce monstre est posé sur un Autel, couvert d'une plaque d'argent, monté sur un cheval à sept têtes, chacune desquelles marque mille siecles. Cette statüe est composée d'une tête de chien & d'un corps d'homme, avec un cercle soutenu des dents & des mains. La housse du cheval est toute en broderie de perles, d'or & de diamans. Les caracteres peints sur le devant de l'Autel, expliquent ce que signifie tout l'équipage de l'Idole. Cet Amida est reveré par les Japonois comme un

de leurs plus puissans Dieux, comme nous avons dit.

Le P. Kircher, Chine Illustrée.

Ils dépeignent un autre Amida, assis sur une rose, ou une Nimphea, tout environné de rayons. Ils l'appellent Fombun. Cette Secte, qui porte le nom de Fombum Yenxiorum, est différente de celle d'Amida, & convient beaucoup moins avec celle-ci que ne fait pas l'autre. Leur opinion est que cette fausse Divinité est une substance invisible, separée de toute sorte d'Elemens, qui subsistoit auparavant qu'il y eût aucune créature dans le Monde, & laquelle enfin ils disent être la source de tout bien.

Ils la représentent donc à dessein sur une fleur, appellée Nimphée; parce qu'ils prétendent faire connoître qu'il n'appartient qu'à ce Dieu de découvrir les vertus secretes de cette plante, & de faire voir les proprietez de cette fleur, qui ne sont pas venües à la connoissance de l'homme, comme on le peut juger par l'habit dont elle est cachée. Les Peres Jesuites, qui ont voyagé dans ces Isles, sont différens entre eux sur la figure de ce Dieu. Il y en a quelques-uns qui portent des têtes de bêtes: d'autres des têtes à deux visages; les autres ont trois chefs. Il y en a d'autres qui ont quatre mains: les autres dix; les autres cent. Ceux qui en ont davantage, passent pour être les plus puissans, & de plus grande vertu. C'est pourquoi ils leur rendent plus de respect.

Le Peuple ne répond autre chose aux Chrétiens, qui leur demandent pourquoi ils font leurs Dieux si différens & si horribles, si ce n'est: *Nos peres & nos ayeux nous l'ont ainsi enseigné.*

Le P. Louis Gusman, Hist. du Japon, L. 5. ch. 9.

Un autre Voyageur dit qu'en un Autel d'un Temple de Meaco, il y avoit une Idole tres-grande, couverte de pur or, qui a trois têtes, plus de quarante mains, & autant de bras. Les Peuples disent que c'est par leur moyen qu'on connoît les rares perfections de leurs Dieux. Il y en a plus de

quinze cens autres, qui l'environnent, toutes dorées, & mises en neuf rangs, comme les Chœurs des Anges, dont chacune est pour le moins aussi grande qu'un homme.

On voit encore l'Idole de Xacca, qui est une des principales Divinitez qu'ils ayent à Meaco. C'est un Colosse aussi haut & aussi puissant qu'étoit autrefois celui de Rhodes. Sa matiere est de cuivre, ou de fonte dorée, ayant la figure d'un homme, qui est assis dans une chaise, & de soixante-dix pieds de hauteur, & quatre-vingt de largeur. Sa tête est si grosse, qu'elle peut contenir quinze personnes dans son creux. Son pouce a trois pieds & un tiers de tour, & ses autres membres à proportion. C'est-là un de leurs plus grands Pagodes. Sa Doctrine a été ci-devant décrite. Ils en ont d'autres, qui sont de petits Dieux, ausquels on rend un culte beaucoup moindre.

Ils ont plusieurs jours de Fêtes pour leurs Idoles, qu'ils portent en Procession, quelques-unes sur des chevaux, & quelques autres sur des chariots. Ils en ont une, en laquelle ils allument quantité de lampes à leurs portes, & se promenent toute la nuit dans les rües, pour rencontrer les ames de leurs amis, qui sont morts depuis peu, ausquelles ils préparent à boire & à manger; afin, disent-ils, que dans leur voyage de trois ans qu'il leur faut pour aller en Paradis, ils ne manquent point de provisions en chemin.

Il faut ajouter à toutes ces folies celle des obseques des morts, qu'on fait avec grande pompe & ceremonie; car les Japonois, qui sont jaloux d'honneur, font une infinité de frais aux funerailles de leurs trépassez, & leurs Bonzes profitent de cette dépense. Ceux dont les heritiers ne peuvent faire ces frais, sont enterrez de nuit secretement, ou ils sont jettez à la voirie.

Leurs Tombeaux sont auprés des Pagodes, revêtus de grosses pierres, à la hauteur de deux ou Leurs Tombeaux.

trois pieds, où ceux qui y vont faire leurs devotions, jettent des fleurs & des branches d'arbres, & mettent dans une petite fosse de l'eau fraiche, & un peu de ris, que les pauvres gens emportent. Les personnes de condition font ériger une petite colomne prés de leur sepulchre, & y font graver leur nom, avec quelque éloge, qui leur sert d'épitaphe.

Mandeslo. La mort des grands Seigneurs se voit ordinairement accompagnée de l'exécution volontaire de vingt ou trente Vassaux ou Esclaves, qui se fendent le ventre, & se font mourir avec leurs Maîtres. Ce sont des gens qui s'y sont obligez par serment, & qui ont voulu reconnoître l'amitié particuliere que les Seigneurs leur témoignent. Pour faire cette exécution, aprés la mort de leur Seigneur, ils font une assemblée de leurs plus proches parens, qui les conduisent à la Mesquite ou Pagode, où ils se couchent sur des nattes & des vestes; & aprés avoir fait grande chere, ils se fendent le ventre en croix, d'où sortent même les intestins: & s'il leur reste encore assez de cœur, ils s'achevent, en se donnant un coup dans la gorge. Il y en a même, qui voyant que leur Maître entreprend quelque bâtiment, ou pour lui, ou pour l'Empereur, le prient de souffrir qu'ils ayent l'honneur de se pouvoir coucher sous les fondemens, qu'ils croyent rendre inébranlables par ce sacrifice volontaire; & dés qu'on leur a accordé leur priere, ils se couchent gayement dans les fondemens, & font jetter sur eux les plus grosses pierres, qui les écrasent en un moment.

Ils sont peu attachez à leur Religion. Au reste, tous les Japonois sont gens fort peu attachez à leur Religion, & on n'en voit jamais disputer sur cette matiere, ni qu'un Japonois se mette en devoir d'instruire son prochain, ou de lui faire connoître son erreur, comme l'on voit chez les Mahometans, & parmi plusieurs Idolâtres; mais au contraire l'on y voit une si grande indifference,

qu'il n'y en a point qui ne change de Religion pour cent écus.

Ils ont une si puissante aversion pour les Chrétiens, que dans les premieres persecutions, voyant qu'ils alloient avec joye à la mort, qu'on leur faisoit souffrir, en leur tranchant la tête, & en les crucifiant aprés leur mort, ils s'aviserent d'inventer les supplices les plus cruels, & les plus diaboliques, pour leur ôter cette joye. Pour découvrir les Chrétiens, l'on ordonna que tous les habitans protesteroient tous les ans dans leurs Pagodes, & signeroient dans un Registre qu'ils renioient la Religion Chrétienne, & par ce moyen il ne se passoit point d'année que l'on n'en découvrît un grand nombre. Ces persecutions ont bien diminué le nombre des Chrétiens dans le Japon; mais ce qui a contribué à y ruiner la Religion Chrétienne, est l'invention qu'ils ont de faire mourir les Chrétiens, quoi qu'ils offrent de renier; de sorte qu'ils ne peuvent éviter la mort, qu'en indiquant un autre Chrétien qui la subisse pour eux, & par cette trahison ils se sauvent; mais on ne laisse pas de tenir Registre exact de ces Renegats, à dessein comme l'on croit de s'en défaire quelque jour, quand on feroit cesser les executions, faute de Chrétiens. Aversion extrême pour les Chrétiens.

Les nouvelles qui furent reçûës à Siam de divers endroits en 1676. & 1677. par les Vicaires Apostoliques qui y sont résidens, portent neanmoins qu'on avoit sçû de quelques-uns qui y étoient venus du Japon, que l'on n'y faisoit plus une récherche si exacte des personnes qui suivoient la Foy Catholique. On disoit même qu'il y avoit quelques Ministres de l'Evangile qui s'y étoient enfin introduits, & qui s'y tenoient cachez. Ce bruit peut se confirmer par l'instance que fit pour lors auprés de ces Evêques François, un Catholique qui étoit sur le point d'y faire voyage, car il les pressa fort d'y envoyer un fer à hosties. Ainsi

l'on a sujet de croire que la Religion s'y conserve, quoi qu'elle y soit toûjours persecutée ; car l'on ajoûtoit que l'on avoit encore martyrisé peu de tems auparavant trente Japonois Chrétiens, dont le sang sera la semence de plusieurs autres.

Relations de 168j. Onze Jesuites, qui partirent de Lisbonne le 18. Avril 1680. pour aller aux Indes, à la Chine & au Japon, écrivirent de Goa que l'Empereur du Japon n'ayant point de fils, a adopté celui de la seconde personne du Royaume, qu'on nomme Suma. Ce petit enfant demanda congé à l'Empereur la veille de Noël, d'aller en la maison de son pere pour assister à une grande Fête, & y entendre la Messe.

L'Empereur surpris, dissimula, & lui ayant permis ce qu'il souhaitoit, fit la nuit suivante investir la maison de Suma, que l'on prit avec le Prêtre qui avoit celebré la Messe ; il les fit venir en son Palais, & dit à Suma, qu'il ne pouvoit ignorer qu'il avoit défendu la Loy Chrétienne : Suma répondit qu'il le sçavoit, mais qu'il l'avoit défendu injustement, puisque cette Loy qui étoit d'ailleurs la veritable, ne l'empêchoit pas de lui rendre tous les services qu'il lui devoit. L'Empereur le condamna à la mort ; mais un grand nombre des principaux de la Cour qui étoient presens, dirent hautement que si professer la Loy Chrétienne étoit un crime digne de mort, il les devoit tous faire mourir & plus de la moitié de ses Sujets ; mais que cela seroit fort injuste, puisqu'ils le servoient plus fidèllement qu'aucun autre, & que dans ses dernieres guerres civiles, les Chrétiens avoient été presque les seuls à conserver sa personne au péril même de leur vie. L'Empereur touché de ce discours, leur dit qu'ils continuassent, & leur laissa une pleine liberté d'être Chrétiens. Voila ce que les dernieres Relations de ce païs portent.

Japon. Il est tres-difficile d'avoir des nouvelles sûres

de ce qui se passe au Japon, parce que les Hollandois & les Chinois qui y trafiquent, les Hollandois mêmes se donnent bien de garde de montrer aucun signe du Christianisme, quoi qu'ils demeurent à present en ce païs-là. *Mercure Galant Octobre 1684.*

On esperoit que la mort du vieil Empereur, qui étoit celui qui avoit entierement coupé les fortes racines que la Religion des Chrétiens avoit jettées dans le Japon, mettroit quelque fin aux prétentions pleines d'impieté qu'apportent les Japonois, pour empêcher qu'on ne leur annonce une autre fois l'Evangile; mais les Ministres de son fils, qui a succedé à l'Empire n'en apportent pas de moindres, & sembloit ôter toute esperance de pouvoir voir de nos jours un si grand bien.

De la Religion de la Chine.

De toutes les Monarchies de l'Univers, il n'y en a point de si riche & de si puissante que celle-ci, elle est comme confinée au bout du monde, & à l'extrêmité de la terre, aussi n'a-t'elle été découverte qu'en 1120. au tems de Marc Paul de Venize. Elle est de plus grande étendüe que toute l'Europe, & divisée en seize Provinces, qui sont comme autant de grands Royaumes: & l'on fait état qu'elle contient plus de cent millions d'ames, & que par consequent il en périt tous les jours malheureusement à centaine de milliers dans l'ignorance de la vraye Religion.

Il est difficile de décider quelle a été la Religion ancienne des Chinois, & combien de tems la connoissance du vray Dieu, que les enfans de Noë donnerent à leurs descendans, s'est conservée dans cette partie du Monde. On ne peut gueres faire de fond sur ce que rapporte l'Histoire de la Chine de leurs premiers Empereurs, elle a tout à fait l'air d'une Histoire fabuleuse; quoi qu'il en soit, les Auteurs qui l'ont écrit conviennent que ce peuple étoit enseveli dans les tenebres de l'Idolâtrie envi-

ron 800. ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt ; & quelque preuve que l'on ait que la Religion Chrétienne a été établie dans la Chine dés les premiers ſiécles de l'Egliſe, il eſt certain que la memoire en étoit entierement effacée, & qu'il n'en reſtoit aucun veſtige. Ce qui ſe verra à la ſuite, quand j'auray fait paroître les Religions de cet Empire.

Religions de la Chine.

Les Religions dominantes dans la Chine ſe réduiſent à deux ; la premiere eſt celle des Idolâtres, la ſeconde eſt des gens de Lettres & des Sçavans. Celle des Idolâtres eſt diviſée en deux Sectes principales, le Philoſophe Li-Lao-Kiun donna commencement à la premiere ; il eſt un peu plus ancien que Confucius, ſes Sectateurs que les Chinois appellent Tao-Seu, font croire à ce Peuple que ſa naiſſance eſt miraculeuſe ; que ſa mere le porta 81. an dans ſes flancs, d'où il ſortit enfin par le côté gauche, qu'il s'ouvrit lui même un moment avant la mort de celle qui lui donna la vie. Il écrivit, dit-on, pluſieurs Livres où il traite de la vertu, de la fuite des honneurs, du mépris des richeſſes, & de cette heureuſe ſolitude dont l'ame peut joüir en s'élevant au deſſus de toutes les choſes de la terre, & rentrant en elle-même. La maxime fondamentale de ſa Philoſophie, que ſes Diſciples ont toûjours dans la bouche, eſt que la Loy ou la raiſon produit un, un a produit deux, deux ont produit trois, & trois ont produit toutes choſes. Il enſeigna que le Dieu ſouverain étoit corporel, & qu'il gouvernoit les autres Divinitez, comme un Roy gouverne ſes Sujets. Ses Diſciples s'adonnerent à la Magie, & firent croire qu'ils avoient trouvé le ſecret de rendre les hommes immortels.

Les Miniſtres de cette Secte furent appellez Tienſu, c'eſt-à-dire Docteurs celeſtes. Ils éleverent des Temples à Laokiun leur Maître, & perſuaderent au Peuple de l'honorer d'un culte divin.

Cette Secte a multiplié les Idoles, mettant au nombre des Dieux plusieurs anciens Empereurs de la Chine, & faisant honorer differens esprits sous le nom de Xamti, ou souverain Empereur, qui gouvernoient chacun leur élement.

La seconde Secte des Idolâtres de la Chine, est celle des Hocham ou des Bonpes, qui adorent une Idole nommée Fo ou Foë, elle est passée des Indes en cet Empire. La Fable dit qu'il sortit du côté droit de sa mere, qui mourut dans les douleurs de l'enfantement : qu'aussi-tôt qu'il fut né il se tint debout, & qu'il fit sept ou huit pas, montrant le Ciel d'une main, & la terre de l'autre ; qu'il parla même, disant : Je suis le seul qui doit être honoré dans le Ciel & sur la terre ; à l'âge de 17. ans il se maria, & il eut un fils nommé Lohu-Lo. A l'âge de 19. ans il se retira dans une solitude, avec quatre Philosophes Indiens, qu'il écouta comme ses Maîtres. A l'âge de 30. ans, regardant l'Etoile qui annonce le lever du Soleil; il fut, disent-ils, tout d'un coup pénetré de la divinité, il devint Dieu, & il s'attira la veneration de tous les Peuples. Il eût un nombre infini de Sectateurs, qui se répandirent par tout l'Orient; les Chinois les appellent Hocham, les Tartares Lamas, les Siamois Talapoins, les Japonois & les Européens Bonzes. Cet Imposteur mourut en sa soixante-neuviéme année, déclarant à ses Disciples qu'il avoit caché jusques à cette heure la verité au monde ; que tous ses discours avoient été enveloppez de paraboles, & que toutes ses expressions avoient été figurées : mais qu'étant prêt de quitter la terre, il vouloit leur réveler le secret de sa Doctrine. Il ne faut pas, leur dit-il, chercher hors du néant & du vuide le principe de toutes choses, c'est du néant que tout est sorti ; c'est dans le néant que tout doit retomber, voila la fin de toutes nos esperances ; c'est ainsi qu'à la mort il inspira l'Atheïsme, aprés avoir établi l'Idolâ-

trie pendant sa vie. Sur ses Principes, les Hocham ou les Bonzes enseignent une double Loy, qu'ils appellent la Loy exterieure, & la Loy interieure; l'une, selon eux, doit préparer l'esprit à recevoir l'autre, semblable aux ceintres qui sont necessaires pour soutenir la voûte qu'on veut faire, & que l'on ôte quand elle est achevée; leur Doctrine exterieure fait le discernement du bien & du mal, elle enseigne que les bons seront récompensez, & les méchans punis en des lieux destinez pour cela; & que la béatitude s'obtient par trente-deux figures & par quatre-vingt qualitez; Que Fo au Foë est un Dieu & le Sauveur des hommes, dont il expie les crimes, & qu'il fait renaître dans l'autre monde. Ils défendent d'ôter la vie à aucun être vivant tel qu'il puisse être: Ils ordonnent de s'abstenir du larcin, de l'impureté, du vin & du mensonge. Ils recommandent les œuvres de misericorde, particulierement envers les Ministres du Dieu Fo.

Leur Doctrine secrete est un Athéïsme tout pur; Le vuide qu'ils reconnoissent pour principe de toutes choses est, disent-ils, souverainement parfait & tranquile, sans commencement & sans fin, sans mouvement, sans connoissance, sans desirs. C'est pourquoi ceux qui veulent être heureux, doivent faire tous leurs efforts pour se rendre semblables à ce principe, en domptant & supprimant toutes leurs passions, de sorte qu'ils soient insensibles à tout: & qu'abîmez dans la plus haute contemplation, sans aucune réflexion, sans aucun usage de leur raison, ils joüissent de ce divin repos, qui fait tout le bonheur de l'homme; lors qu'ils y sont arrivez, ils peuvent enseigner aux autres la Doctrine & la maniere commune de vivre & la pratiquer à l'exterieur, ne s'appliquant interieurement qu'à joüir de cette tranquillité secrete, qui est le caractere d'une vie célefte. C'est-là le mystere de cette Secte, qui ne fait dans le fond aucune difference du bien & du mal, qui fait

consister la vertu à ne point penser ni travailler à être vertueux, qui ne reconnoît point de récompense ni de peine aprés la mort, qui ne croit point de Providence ni d'immortalité de l'ame, qui réduit toutes choses à un vuide confus & à un simple néant, comme à leur principe & à leur fin, & qui met la perfection dans une parfaite indifference, & une quiétude souveraine.

Secte des Lettrez.

La Secte des Sçavans ou Lettrez est devenüe la plus celebre, quoi qu'elle ne soit pas la plus commune dans la Chine. Elle commença vers l'an 1070. sous les Empereurs de la race de Sum, qui aimoient les Lettres; mais elle fit peu de progrés jusques à l'an 1400. que l'Empereur Yumlo choisit quarante-deux Docteurs des plus habiles, ausquels il ordonna de faire un corps de Doctrine, tirée des Livres Classiques des anciens, & particulierement des Philosophes Confucius & Mencius. Les Lettrez ou Sçavans de la Chine, parlent de la Nature comme d'une Divinité; ils disent que c'est un principe tres-pur, tres-parfait, qui n'a ni commencement ni fin; que c'est la source de toutes choses, l'essence de chaque être, & ce qui en fait la veritable difference. Mais quelques pompeuses que soient ces expressions, elles ne prouvent pas que la Secte des Lettrez reconnoisse & adore le vrai Dieu. Ils n'entendent par ces beaux termes qu'une ame insensible du monde, qu'ils croyent répandüe dans la matiere où elle produit tous les changemens: & on ne voit dans leurs Ouvrages, comme remarque le Pere le Comte dans ses nouveaux Memoires de la Chine, qu'un atheïsme rafiné, & un éloignement de tout culte religieux: ils font à la verité profession d'adorer le Ciel, qu'ils appellent Tien en Chinois, & le souverain Empereur, qu'ils appellent Xamti ou Chamti, mais ils donnent à ces paroles un sens impie, qui détruit la Divinité, & qui étouffe tout sentiment de Religion. Ils n'entendent par-là que le Ciel

materiel à qui ils offrent des Sacrifices, comme ils en offrent aussi aux esprits des montagnes & des fleuves, c'est-à-dire, aux fleuves & aux montagnes mêmes : car ils n'entendent pas par le nom d'esprits des substances spirituelles & immortelles ; la plûpart n'en reconnoissent point de veritables, semblables aux Saducéens, qui ne croyoient ni Resurrection, ni Anges, ni Esprits. Le Roy d'en haut, ou le souverain Empereur n'est donc autre chose, selon le sentiment des Lettrez de la Chine, que la vertu active du Ciel materiel, ou les influences, par lesquelles ils croyent que se produisent les diverses choses du monde. L'esprit de la terre n'est autre chose que la terre materielle & corporelle, ou la vertu naturelle qu'elle a de produire ses effets. L'esprit de l'homme est la partie la plus subtile, en laquelle il se résoud quand il est mort : car il devient cadavre, quand la partie aërienne se sépare de la partie grossiere, la premiere s'élevant en haut, & l'autre retournant en bas. C'est ce que déclarerent plusieurs Missionaires de la Compagnie de Jesus dans une Assemb'ée, tenüe en la ville de Kiamting, de la Province de Namkin en 1628. Nous apprenons la même chose du P. Longobardi de la même Compagnie, dans un Traité qui a été imprimé.

Premier Tome de Navarette Archev. de S. Domingue.

Pour ce qui regarde les expressions des Livres classiques, & les manieres populaires de parler : ce même P. Longobardi remarque qu'ils admettent deux sortes d'esprits, ceux des generations & des corruptions, qu'on peut appeller des esprits physiques & naturels, & ceux des sacrifices, qu'on peut nommer des esprits civils & politiques : Les premiers sont des causes naturelles des generations & des corruptions qui arrivent dans l'Univers, & ils entendent par les esprits la substance même des choses qui agissent, ou leurs qualitez, ou la formalité pour ainsi dire de leur vertu active. Les seconds ont été introduits dans l'Etat, afin de tenir

le Peuple dans le devoir, lui faisant concevoir ces esprits du Ciel & de la terre, des montagnes, des fleuves, des villes, des défunts, comme capables de faire du bien & du mal aux hommes; ce que les anciens Payens de l'Europe croyoient aussi de Jupiter, de Mars, de Saturne, de Neptune, & de toutes leurs fausses Divinitez.

Ce même Auteur qui sçavoit la Philosophie Chinoise, & les sentimens communs des Lettrez, nous apprend que dans cette Secte il y a deux sortes de Doctrines, une secrete pour les gens d'esprit, l'autre publique & apparente pour les simples. Ils croyent que la premiere est la seule veritable, & que la derniere est absolument fausse: Ainsi pour découvrir leurs vrais sentimens, on ne doit point s'arrêter à quelques textes dans lesquels ils ont parlé exprés d'une maniere qui a pû faire imaginer au Peuple qu'il y avoit des Esprits & des Divinitez vivantes, qu'ils devoient réverer & craindre; c'est la fin des Sacrifices qu'ils offrent au Ciel, & aux Esprits des montagnes, des fleuves, des villes & des défunts; aussi la doctrine des Lettrez est un mélange d'atheïsme & d'idolâtrie: Ils sont Idolâtres, selon leur doctrine apparente & populaire: Ils sont Athées, selon leur doctrine secrete; ils disent dans leur cœur, il n'y a point de Dieu, ils rapportent tout à la Nature, & ils disent en public, il faut adorer le Ciel, il faut offrir des Sacrifices au souverain Empereur, & aux Esprits. Tout ce qui vient d'être dit est necessaire pour l'intelligence des ceremonies Chinoises, dont nous ferons mention ci-aprés.

Je ne dis rien ici d'une nouvelle Secte, qui prit naissance à Hinghoa, dans la Province de Fokin, vers l'an 1540. & qui eut pour Auteur un Lettré nommé Lin: on l'appelle San Kiaotung, c'est-à-dire la communication & l'union des trois autres Sectes, de Confucius, de Foë & de Laokun; je n'ay eu dessein de traiter ici que des Sectes prin-

cipales & dominantes de ce grand Empire.

Des honneurs que les Chinois rendent à Confucius.

Le Philosophe Confucius, que les Chinois reconnoissent pour leur maître, vint au monde 550. ans avant la naissance de Jesus-Christ. Les Peres Jesuites qui ont écrit sa vie, disent qu'il a connu & adoré le vrai Dieu : ils en font un modele de vertu & de sainteté : Il donna, disent-ils, des exemples d'une moderation, d'une fidelité, d'une équité, & d'une douceur sans égale. Il méprisa les honneurs & les richesses, s'appliquant uniquement à répandre sa doctrine dans le monde. L'humilité que les Philosophes de l'Europe ont regardée comme une bassesse d'âme, étoit sa chere vertu. Il parloit toûjours de soi-même, & de tout ce qu'il y avoit de rapport à sa personne avec beaucoup de modestie ; il faisoit un aveu public de ses défauts, & une profession sincere de n'être pas l'auteur de la doctrine qu'il enseignoit, mais d'en être redevable aux anciens. Un Pere des plus considerables de cette Compagnie parle de Confucius, comme on feroit d'un S. Docteur de l'Eglise, on ne sçauroit donner des loüanges plus outrées à un Philosophe Payen ; on ne peut, dit-il, rien ajoûter à son zéle ni à la pureté de sa morale, il semble quelquefois que ce soit un Docteur de la nouvelle Loy qui parle, plûtôt qu'un homme élevé dans la corruption de la Loy de nature : & ce qui persuade que l'hypocrisie n'avoit point de part, en ce qu'il disoit, c'est que jamais ses actions n'ont démenti ses maximes. Enfin sa gravité & sa douceur dans l'usage du monde, son abstinence rigoureuse (car il passoit pour l'homme de l'Empire le plus sobre) le mépris qu'il avoit pour les biens de la terre, cette attention continuelle pour ses actions, & ce que nous ne trouvons point dans les Sages de l'antiquité ; son humilité & sa modestie, donneroient lieu de juger que ce n'a pas été un pur Philosophe formé par la raison, mais inspiré de Dieu pour la réforme de ce nouveau monde. Il

assembla soixante-douze Disciples, comme a fait Jesus-Christ, & il en choisit dix ou douze de ce nombre, qui étoient la fleur de son Ecole, pour en faire comme ses Apôtres. Peu s'en faut qu'on ne le fasse passer pour un Prophete. Il disoit ordinairement, comme rapportent les Auteurs de sa vie, qu'il y avoit un saint Homme en Occident qui enseignoit une Loy sainte : on ne sçait, disent-ils, de qui il parloit, ni par quel esprit. Il est certain que l'Empereur Mimti envoya des Ambassadeurs en Occident, soixante-cinq ans aprés la naissance de Jesus-Christ, pour chercher ce saint homme, dont on disoit que Confucius avoit parlé, & qu'étant abordez à une Isle assez proche de la Mer rouge. Ils n'oserent passer outre, & rapporterent l'Idole Fo, & l'execrable doctrine de sa Secte dans la Chine ; cela justifie bien la prophetie de Confucius, & voici ce qui prouve son humilité prétenduë.

Etant prêt de mourir âgé de soixante-treize ans, on l'entendit chanter comme un Cygne ce Cantique : *Grande Montagne où êtes-vous tombée ? La grande machine qui soutenoit l'Etat est renversée, les Sages & les Saints sont flétris & séchez comme le foin !* Il parle ainsi de soi-même & de sa doctrine. Pour sa Religion, les Peres Jesuites qui ont écrit sa vie, détruisent à la verité ce qu'ils en ont avancé, quand ils disent qu'il adoroit le Ciel dés sa jeunesse, & qu'il ne mangeoit rien qu'il ne lui eût offert auparavant ; & qu'étant devenu le Docteur de sa Nation, il étoit toûjours égal à lui-même, & toûjours invincible dans l'adversité : disant, qu'il n'y avoit personne au monde qui lui pût nuire, parce qu'il étoit appuyé sur le Ciel par sa vertu. Il reconnoissoit le Ciel pour le premier principe de toute la nature.

P. Intorcetta in vita Confucii.

Ce n'est pas-là adorer le vrai Dieu.

Les gens de Lettres de la Chine qui font profession de suivre sa doctrine, & qui expliquent ses Livres, & ceux de ses premiers Disciples sont de-

vrais athées. *In contemptum religionis omnis, verumque atheïsmum prolapsi sunt*, dit avec raison le Pere Intorcetta Missionaire, dans sa vie. Cependant les Chinois rendent des honneurs extraordinaires & divins à Confucius, dans toute l'étenduë de l'Empire, ils ne lui ont pas seulement bâti des Colleges magnifiques, où les gens de Lettre font de grandes réverences devant son nom écrit en grandes lettres d'or sur de beaux cartouches, pour lui témoigner leur reconnoissance comme à leur Maître; mais ils lui ont élevé des Temples & des Autels, & ils lui offrent des Sacrifices. Le Pere Jean-Baptiste de Morales, & l'Illustrissime Navarrette, Archevêque de S. Domingue, instruits à fond des ceremonies Chinoises, & par leur propre experience pour avoir travaillé plusieurs années dans la Mission, & par le rapport des Chrétiens qui avoient été témoins oculaires d'un de ces Sacrifices dans la ville de Fo-ning, & par les Rituels Chinois qui sont
1663. tous les jours entre les mains des Lettrez, & par le résultat de l'assemblée des anciens Missionaires de la Compagnie de Jesus dans la ville de Kia-ting, de la Province de Nanquin en 1628. en décrivent les ceremonies d'une maniere tres-exacte.

Deux fois l'année, sçavoir au Printems & dans l'Automne, le Mandarin ou Gouverneur de chaque Ville doit offrir le sacrifice à Confucius, & les Lettrez y doivent assister. Il y en a entre-eux qui font des fonctions, qui ont quelque ressemblance à celles de Diacre, de Soûdiacre, & de Maître des Ceremonies dans le ministere de nos Autels. Le Sacrificateur se prépare à la ceremonie par le jeûne & par la continence. Ils disposent dés la veille le ris, & les autres semences & fruits de la terre qui se doivent offrir, & les pieces d'étoffe de soye qui se doivent brûler à l'honneur de Confucius, & ils les rangent sur des tables. Le tableau ou cartouche où le nom de Confucius est écrit, est placé sur un Autel paré de beaux ornemens de soye. Celui qui fait

fait l'office de Prêtre, met ſur une autre table dans la cour, qui eſt devant la Chapelle, des cierges, des braſiers & des parfums. Il éprouve enſuite les pourceaux & les autres animaux qu'on doit ſacrifier, en leur mettant du vin chaud dans les oreilles. S'ils ſecoüent la tête, on les choiſit comme propre au Sacrifice; s'ils ne ſe donnent pas ce mouvement, on les rejette. Avant qu'on tüe le pourceau, le Prêtre fait une réverence & une inclination profonde, & enſuite on le tüe en ſa préſence. Aprés qu'on l'a égorgé, il fait une autre inclination, on en raze enſuite les poils, on en prend les inteſtins, & on en garde le ſang pour le jour ſuivant. Le lendemain dés le chant du cocq, on donne le ſignal. Le Sacrificateur & les Officiers étant venus, chacun d'eux écrit ſur un beau papier rouge, d'une figure ronde, des caracteres Chinois, pour inviter l'eſprit de Confucius à venir recevoir les offrandes qu'on lui va faire. Le Sacrificateur lave ſes mains, on allume les cierges, & on jette les parfums ſur les braſiers. Le Maître des Ceremonies fait chanter les Muſiciens: & le Prêtre étant devant le Tableau de Confucius, le Maître des Ceremonies dit: Qu'on offre le ſang & les poils des bêtes mortes. Alors le Prêtre leve des deux mains le baſſin où ſont les poils & ce ſang. Le Maître des Ceremonies dit enſuite: Qu'on enterre ces poils & ce ſang. Et auſſi-tôt tous les aſſiſtans ſe levent, & le Prêtre ayant le baſſin entre les mains, ſort en Proceſſion avec les Miniſtres, & on les enterre dans la cour, qui eſt devant la Chapelle. On découvre enſuite les chairs des Victimes, & le Maître des Ceremonies dit, que l'eſprit de Confucius deſcende. Auſſi-tôt le Sacrificateur leve en haut un vaſe plein de vin, qu'il répand ſur un homme de paille. Aprés cela, il prend le Tableau de Confucius & le met ſur l'Autel, en diſant cette Oraiſon. *Grandes, admirables & excellentes ſont vos vertus, ô Confucius, ſi les*

Rois gouvernent leurs Sujets, ils vous en sont obligez, c'est par le secours de vôtre Doctrine : Tous s'empressent de vous offrir le Sacrifice. Tout ce que nous vous offrons est pur. Que vôtre esprit si éclairé vienne donc vers nous, & qu'il nous honore de sa sainte présence. Cela étant fait, le Maître des Ceremonies dit *Civi*, mettons-nous à genoux, & tout le monde s'agenoüille. Quelques momens aprés, il dit *Ki* : levez-vous, & tout le monde se leve. Le Sacrificateur lave ses mains. Un des Ministres lui présente une piece d'étoffe de soye dans un bassin, & un autre du vin dans un vase. Le Maître des Ceremonies, dit à haute voix : Que le Sacrificateur s'approche du trône de Confucius. Aussi-tôt le Prêtre s'agenoüille : & pendant que la musique chante, il prend l'étoffe de soye, il la leve des deux mains, & il l'offre à Confucius : il prend aussi le vase de vin, & l'éleve. Le Maître des Ceremonies, dit comme auparavant : Qu'on s'agenoüille ; & ensuite, qu'on se leve. Puis on brûle la piece d'étoffe de soye, avec du papier rouge, dans un brasier préparé pour cela, & le Sacrifiant fait cette Priere. *Depuis le tems que les hommes ont commencé à naître, jusques à ce jour, qui d'eux a pû ou peut surpasser les vertus magnifiques & surabondantes de Confucius ?* (c'est ainsi qu'ils l'appellent par honneur) *surpasse tous les Saints du tems passé. Ces offrandes & cette étoffe de soye sont preparées pour la ceremonie que nous faisons en vôtre présence & à vôtre honneur. Tout ce que nous vous offrons est peu de chose, la saveur & l'odeur n'en sont pas fort agreables ; mais nous vous les offrons seulement, afin que vôtre esprit nous écoute.* Aprés plusieurs inclinations, le Saacrifint prend le vase de vin, & & adresse encore deux Oraisons à Confucius, où aprés lui avoir dit qu'il lui offre avec un grand zéle d'excellent vin & sans mélange, & des chairs de pourceaux, des chévres, des liévres & des

poules, il le prie de recevoir ces offrandes, supposant que son esprit est present à la ceremonie. Le Maître des Ceremonies dit ensuite au Sacrificateur : Mettez-vous à genoux, tirez la tablette d'yvoire de vôtre sein ; approchez-vous du trône de Confucius, & bûvez le vin de la félicité. Aussitôt le Sacrifiant le boit : aprés quoi, le Ministre lui met entre les mains la chair qu'il éleve en haut, pendant que le Maître des Ceremonies dit : Prenez la chair du sacrifice ; le Prêtre dit ensuite une Oraison, qui finit en ces termes. *Nous vous avons fait ces offrandes avec beaucoup de joye, & nous sommes certains qu'en vous offrant toutes ces choses, nous recevons toute sorte de bonheur, d'honneurs, de faveurs & de bien.* Les viandes qui ont été offertes se distribüent aux assistans : & ceux qui en mangent, croyent que Confucius leur fera du bien, & les préservera du mal.

La derniere fonction du sacrifice, consiste à reconduire l'esprit de Confucius au lieu d'où il est descendu, en lui adressant cette Oraison : *Nous vous avons fait ces offrandes avec un profond respect ; nous vous avons servi avec beaucoup de joye, vous invitant de venir à nous pour recevoir agreablement les choses que nous vous avons offertes ; aprés cela, nous reconduisons & nous accompagnons vôtre esprit, & nous le prions de retourner au lieu d'où il est descendu : Et ces offrandes étant consommées, nous nous tenons assurez de toutes sortes de prosperitez & de biens, comme si nous les avions déja reçus.*

Ceux qui ont écrit des Coutumes & des Ceremonies Chinoises, témoignent que les Chinois honorent leurs morts en trois tems differens ; avant sa sepulture, lors que le corps est exposé ; de six mois en six mois, dans les maisons où il y a une salle ou un cabinet, qu'ils appellent l'appartement des Ancêtres, & une fois l'année, vers le commencement du mois de May sur leurs tom-

Des honneurs que les Chinois rendent à leurs Ancêtres.

beaux qui sont hors des Villes, & souvent sur les montagnes. Tous ces Auteurs conviennent, qu'on expose sur une table en forme d'Autel, les images des défunts, ou des tablettes où leurs noms sont écrits; qu'on leur offre des viandes, du ris, des fruits, du vin, des parfums, & des cierges qui brûlent à leur honneur. Lesquelles tablettes sont regardées par les Chinois, comme les sieges de leurs esprits. Elles doivent être faites d'un certain bois, leurs dimensions sont prescrites par les Rituels & par la Coutume: Et les Chinois sont persuadez que toute la prosperité des familles dépend des honneurs qu'on leur rend. Ils ne rendent pas seulement ces honneurs à leurs morts dans leurs maisons, toutes les nouvelles Lunes chaque famille s'assemblant pour cela, & tous les jours mêmes, en faisant de profondes inclinations devant leurs tablettes, en sortant de la maison & y rentrant, y faisant brûler des parfums, & leur rendant compte de leurs affaires, persuadez que leur esprit y est réellement present; mais encore dans des Temples publics, qu'on appelle les Temples des Ancêtres: Qu'ils leurs offrent des sacrifices; qu'ils leurs adressent des prieres, esperant d'eux toutes sortes de biens temporels: Que ceux qui y font ces fonctions de Prêtre, éprouvent les animaux qui doivent être offerts à leurs Ancêtres, en leur versant du vin chaud dans leurs oreilles; & qu'ils se préparent à faire leurs fonctions par des jeûnes, & en s'abstenant de l'usage du mariage.

Relation des PP. Daniel Bartoli, Alexandre de Rhodes Alvarez, Somedo, & Roboredo Jesuites.

Rituels Chinois.

Les Chinois font la ceremonie solemnelle à l'honneur des Ancêtres défunts dans les Temples qui leur sont dédiez, le quatorziéme de la troisiéme & de la premiere Lune de l'année Chinoise. Tous ceux qui y doivent assister se trouvent de grand matin à la porte, & chacun se place en son rang. Le plus considerable par sa qualité, qui doit faire la fonction de Prêtre, est appellé Chu-chy en la langue du Païs, c'est-à-dire le Seigneur qui sa-

Le P. Antoine de Ste Marie, Jean Baptiste de Morales, Navarrette, Archevêque de S. Domingue.

crifie. Il eſt accompagné de deux Miniſtres, qui font comme l'office de Diacre & de Soûdiacre, qui s'appellent *Fu chy*, c'eſt-à-dire ceux qui aident le Sacrificateur. Il y en a d'autres qui font comme l'office d'Acolythes, qui s'appellent *Che cu*. Ils doivent jeûner trois jours avant ces fonctions. Ils doivent auſſi s'abſtenir de l'uſage du mariage & du bain, ne point manger de viande, ne point boire de vin, ne point aller dans les maiſons où il y a des malades, éviter les ſpectacles & les concerts. Ils nettoyent & ornent les Temples. Ils y expoſent les images de leurs ancêtres, & les rangent chacune à leur place. On prépare tout ce qui eſt neceſſaire pour la ceremonie, des tables, des ſieges, des plats, des écuelles, un vaſe pour offrir le vin, de l'eau, un linge pour eſſuyer les mains, des chairs de porcs, des poules, des têtes de chévres, des poiſſons, des fruits, du vin, des parfums & des cierges. On prépare auſſi un homme de paille, qu'ils appellent *Maoxa*, qui repréſente le corps du défunt, & ils mettent cette figure ſous une table.

Tout étant ainſi diſposé, celui qui fait la fonction de Prêtre, lave ſes mains ; puis accompagné de ſes Miniſtres, il s'approche avec beaucoup de gravité & de reſpect du lieu où ſont enfermez les Tableaux ou Tablettes des Ancêtres, dans un Tabernacle fort propre, couvert d'un rideau de ſoye. Ces Tableaux ou Tablettes, comme s'imaginent, & comme croyent les Chinois, ſont le ſiege & le trône des ames ou des eſprits des morts. Le Prêtre tire ces Tableaux ou ces Tablettes avec reſpect ; & tous les aſſiſtans s'étant mis à genoux, il les encenſe, & leur offre des parfums. Et alors le Maître des Ceremonies, qu'ils appellent Ly Seng, dit à haute voix : *Nous qui ſommes les enfans obéïſſans de nos Ancêtres, nous vous ſervons & nous vous honorons aujourd'hui, & nous prions ces Tableaux de venir au milieu de nous ſur cette*

Table, afin que nous leur fassions nos offrandes. Ensuite le Maître des Ceremonies dit à haute voix : *Pay*, c'est-à-dire, *Qu'on se mette à genoux* ; & tout le monde s'y met aussi-tôt. Un peu aprés ; il dit du même ton : *Hing*, c'est-à-dire, *Levez-vous* ; & tout le monde se leve. Cela se fait jusqu'à trois fois, avec beaucoup de gravité & de solemnité. Ensuite le Maître des Ceremonies dit : *Que le Sacrificateur vienne à sa place ; qu'il fasse des reverences aux Esprits. Les Esprits sont déja descendus, qu'on leur offre les viandes.* Aprés cela, un des Ministres prend le vin, & le présente au Prêtre, qui le répand sur l'homme de paille. Aussi-tôt ces assistans fléchissent les genoux, & se levent ; ce qu'ils font quatre fois de suite, selon l'ordre du Maître des Ceremonies. Ensuite le Sacrificateur & les Ministres prennent la chévre, & les autres viandes, & les offrent devant les Tableaux. Le Maître des Ceremonies dit : *Chy Chy Cu, Sacrifiez le vin* ; & le Prêtre éleve le vin dans un vase, comme les Prêtres du vrai Dieu élevent le Calice à la Messe. Le Maître des Ceremonies dit : *Ju Fo Chieu, Bûvez le vin, qui est le gage de tous biens, & de toute sorte de prosperitez* ; & le Prêtre le boit. Pendant toutes ces fonctions, il fait brûler plusieurs fois des parfums devant les Tablettes des Ancêtres. Ensuite le Prêtre dit à haute voix : *Nos Ancêtres, vous avez commandé au Maître des Ceremonies de nous promettre de vôtre part beaucoup de faveurs, & des biens sans fin. Vous avez aussi procuré à vos enfans & à vos descendans des dons magnifiques du Ciel, des années fertiles & abondantes, & une longue vie ; & ces bienfaits sont perpétuels.* Aprés cela, tout le monde se met à genoux, & se leve par trois fois, par ordre du Maître des Ceremonies. Cela étant fini, le Sacrifiant & les Ministres prennent les Tablettes des Ancêtres, & les remettent avec respect dans le Tabernacle, ou dans l'Armoire, d'où ils

les ont tirées, & ils la couvrent d'un rideau de soye. On distribüe les viandes du Sacrifice à tous les assistans. Enfin le Maître des Ceremonies dit à haute voix : *Tenez vous pour assûrez qu'en récompense de ce Sacrifice, vous recevrez toute sorte de faveurs & de bonheurs, des richesses, un grand nombre d'enfans, des honneurs, une longue vie, le repos & la paix.* Celui qui a fait la fonction de Prêtre, repete la même chose. On met le feu à un monceau de papiers, préparé au dehors du Temple, qui ont la forme de deniers. Les Chinois croyent qu'ils se changent en argent, pour l'usage des morts.

La description de cette ceremonie est tirée du premier Tome des Ouvrages d'un celebre Docteur de la Chine, intitulez: *Les Ceremonies des Maisons*, & approuvez par les Loix Imperiales.

Ces fonctions & ces Sacrifices se font par tout l'Empire, à la Cour, dans les Villes, & dans les Bourgs & les Villages, par les Rois, les Princes, les Magistrats, les Gens de qualité & le Peuple ; & cela est si connu, & si public, que personne ne le peut nier. Les PP. Jean-Baptiste de Morales & Antoine de Sainte Marie, sont témoins oculaires de toutes ces ceremonies, & rapportent qu'il y a un Rituel, dont ils se servent, où l'on voit les formules des demandes qu'ils font à leurs Ancêtres.

Le P. Kircher en sa Chine Illustre.

Les Chinois font état de ces seules Sectes, dont je viens de parler, méprisant toutes les autres. Elles répondent aux differens ordres d'hommes, dont l'Etat des Egyptiens étoit autrefois composé ; sçavoir, de Prêtres, de Sages, & de Hyerogrammatistes, Hyeroglyphistes ou Commun du Peuple.

Leurs Idoles.

Ce Peuple a un si grand nombre d'Idoles, que leurs Temples n'en sont pas seulement remplis, mais encore leurs maisons, leurs cabinets, les Palais, les navires, les rües, les champs, les Villages, les places, les marchez ; & generalement tout l'Empire en a de tous côtez. En quoi ils font voir qu'ils sont les veritables Sectateurs des Egyptiens, & les imitateurs de leurs superstitions, aussi-bien que de leurs Idolâtries, & en ce qu'ils

croyent avec eux qu'il y a certains Dieux, qui président sur les autres; à raison de quoi, ils leur bâtissent des Temples, & les adorent avec les mêmes coutumes & les mêmes ceremonies que les Egyptiens avoient accoutumé d'honorer les leurs, lors qu'ils vouloient se les rendre favorables, se trouvant même encore aujourd'hui des Temples dédiez aux mêmes Divinitez qu'à celles des Grecs & des Egyptiens, comme l'on voit dans la Ville de Nanquin, autrefois la Capitale & la Metropolitaine de cet Empire, & l'abregé de tout ce qu'il y avoit de plus beau dans le Monde, où l'on remarque que tous les Dieux, qui ont été adorez dans l'Egypte & dans la Grece, ont chacun leur Temple dans cette Cité, & des lieux destinez pour recevoir les adorations de ce Peuple Idolâtre, quoi que dans le fonds il y ait fort peu de gens qui ajoutent foy aux contes de leurs Prêtres, se persuadant que s'il ne leur vient aucun avantage de cette adoration extérieure des Idoles, du moins n'en peuvent-ils recevoir aucun préjudice.

On y voit donc les Temples dédiez aux faux Dieux; le premier à Mars, le second à la Fortune, le troisiéme à la Paix, le quatriéme aux Orcades & aux Nymphes, & les autres aux Genies de l'Air, des Oiseaux, de la Mer & des Fleuves. Il y en a d'autres aussi, qui sont bâtis à l'honneur du Président des Montagnes, au Dragon de la Mer ou de Tiphon, à Jupiter, à Athlas, & autres Dieux des Grecs & des Egyptiens. On y voit outre ceux-ci, le Temple de la Reine du Ciel, c'est-à-dire, de la Lune, le Temple consacré au Ciel, le Temple consacré aux Démons & aux Esprits, le Temple de l'Esprit reconnoissant & agréable, le Temple dédié à la Planette de Mars, autre dédié au Tuteur & au Défenseur des Murailles, & celui consacré à la tres-charmante & bonne Paix; le Temple dédié à l'Esprit de la Medecine, c'est-à-dire, à Esculape ou à Apollon; le Temple du Président

des Forêts ou de Diane, l'Autel du Ciel, celui de la Terre ou de Cerés, celui du Dieu de la Pluye, & celui du Roy des Oiseaux.

Outre ces Temples & ces Idoles, il y en a d'autres, qu'ils appellent Chines, faits en forme de pyramides, extrêmement bien travaillées, dans lesquelles il y a une espece de fourmies blanches, qui ne paroissent pas au dehors, mais qui sont dans de petites loges, sans qu'on sçache comment elles se nourrissent. Elles ruinent les loges où on les met, qui sont faites en forme d'Oratoires. Les Gentils sont dans l'admiration de ces Chines, & en ont grande peur ; & quand ils achetent un Esclave, ils l'amenent premierement devant quelqu'une de ces pyramides, avec une offrande de vin & d'autres choses, & le lui consignent comme entre les mains, priant l'Idole que si l'Esclave s'enfuit, il fasse que les serpens, les lezards & les tygres le devorent. Ce que les Esclaves craignent si fort, que quelques mauvais traitemens qu'ils reçoivent de leurs Maîtres, ils n'osent presque jamais les quitter. Ces sortes de pyramides, qu'on appelle les Tours Novizones, c'est-à dire, à neuf étages, sont des merveilles de cet Empire. Il y en a une dans la Province de Fokien, dont la figure est octogone, qui a depuis son fondement jusqu'en haut, neuf grands étages, qui contiennent neuf cens coudées, la largeur proportionnée à son élevation ; le tout plein d'enrichissement travaillé avec la derniere délicatesse.

Le P. Iarric Hist. des Indes.

Pyramides.

L'honneur qu'on leur rend.

Le plus haut étage de cette tour porte à sa cime une Idole, à qui cet édifice est consacré ; laquelle est faite de cuivre doré. Enfin c'est une de celles qu'on dit avoir été bâties avec superstition par les Chinois, croyant établir en cela leur bonne fortune.

Il y a aussi en chaque Royaume un lieu consacré au Démon, où on lui va faire les plus solennels Sacrifices dans une petite Isle. On appelle

cette Idole Camassano ; & ceux qui passent par cet endroit, lui offrent quantité de choses, qu'ils jettent dans la Mer, de peur qu'elle ne coule les Navires à fond. On le consulte, & il rend des oracles, comme font les Esprits familiers, qui sont dans l'étendüe de cet Empire, de même que les Augures, les Devins & les Geomanciens. De telle sorte que cet Empire est la veritable image de l'Egypte, & a toutes ses pratiques & ses maximes, ses mysteres & ses ceremonies.

Il seroit bon de faire voir quelques figures des Idoles, que les plus doctes Chinois se sont imaginées, & qu'ils ont sottement reconnües pour de veritables Dieux. Ces sçavans Personnages ayant crû que mettant quelque ordre & quelque différence entre toutes ces Divinitez fantatisques, ils seroient plus estimez & plus considérables parmi le Peuple, c'est pourquoi ils auroient établi trois Ordres differens de Dieux, sçavoir, de Celestes, de Terrestres & d'Infernaux. Ils disent que les Celestes ne sont autre chose qu'un Dieu de l'essence, duquel émanent trois proprietez, qui ne sont pourtant qu'une seule puissance, qu'ils adorent comme le veritable Dieu. Ils sont persuadez que ce premier Ordre de Divinité est incomparablement au dessus des autres, & que son pouvoir est si grand & si absolu, qu'il n'y a point de puissance superieure ni inferieure, qui ne soit soumise à ses ordres, ni de créature, qui ne soit dépendante de sa volonté. C'est pourquoi le Démon, qui est toûjours le Singe de Dieu, s'étudie incessamment à pervertir les hommes, & leur figure une Divinité en trois personnes, qui est remplie de mille erreurs & de mille fables, qui entraînent les ames dans la damnation éternelle. Il auroit été bon de mettre ici les représentations de tous ces Dieux & de toutes ces sortes de Divinitez, que ces Chinois adorent, pour faire voir leur ridicule & leurs sottises, & pour faire connoître la malice & la tromperie

du Démon, qui a mille inventions pour abuser les ames; mais la dépense des Estampes en auroit été trop grande, & je renvoye les Curieux aux Livres qui les représentent.

Athan. Kircher en sa Chine illustre, & autres.

Or les trois Divinitez que ce Peuple adore sous le nom d'un seul Dieu, appellé Pussa, sont placées en un lieu éminent, avec deux suivantes, qui semblent être soutenües par d'autres, qui sont au dessous, lesquelles tiennent les bras & les mains en haut, qui font paroître des empressemens & des efforts, pour soutenir la Cour celeste de cette belle Divinité.

On voit au milieu de cette assemblée le Dieu Fé, dont nous avons parlé, qui signifie Sauveur, ou un autre Jupiter, lequel avec un maintien venerable & plein de majesté, est environné d'un grand nombre de Dieux & de Déesses, que ce Peuple appelle les Hommes Illustres des siecles passez, au dessous desquels on voit la troupe des petits Dieux de la Nature; & les Demy Dieux des Royaumes, qui sont comme les Ambassadeurs du grand Fé, dont ils attendent les Commandemens avec soumission, & à qui ils obéïssent promptement, comme à leur Jupiter Chinois, qu'ils appellent ainsi.

L'autre figure fait voir plus clairement tout ce que nous venons de dire; car on y apperçoit le Fé ou le Jupiter Chinois, qui a au dessus de lui des Dieux Martiaux, qui ont les armes à la main pour sa défense, pendant qu'il voit à ses pieds les Dieux de la Mer, ou les Neptunes, qui sont toûjours disposez à lui obéïr & à lui rendre honneur, & à augmenter la majesté de sa Cour & de sa personne.

Premier Ordre de leurs Dieux.

Cette figure est divisée en trois Ordres. Le premier est celui qui paroit le plus grand. C'est la premiere Divinité, le Seigneur & le Souverain du Ciel, que les Chinois appellent Fé. Ils le représentent tout éclatant de lumiere, pour mieux mar-

quer ce qu'il eſt. Il a les mains cachées, pour faire connoître que c'eſt ſa puiſſance, qui opere inviſiblement toutes choſes dans le Monde ; & ils lui donnent une couronne de pierres précieuſes ſur la tête, ſemblable à celle de nos Saints, pour lui donner plus de gloire & de majeſté. Il a à ſa droite le celebre Confucius, que les Chinois ont mis au nombre des Dieux, & à ſa gauche Lauzu, que cette Nation appelle l'ancien Philoſophe, & qu'elle honore comme l'auteur de la Religion, & comme une des principales Divinitez ; parce que c'eſt lui qui a fait connoître le grand Maître du Ciel, & le plus grand de tous les Dieux, à qui on donne le nom de Fé. Il y a quelques autres celebres Philoſophes au deſſus de ces trois Dieux, qui ſont mis au rang des autres, & eſtimez dignes d'adoration. Ils ont un Livre à la main. On en voit un, qui eſt le premier Capitaine, & le General de l'Armée Chinoiſe. Ils diſent que ce grand Homme, qui a défendu l'Etat, & rangé tout l'Empire à la Religion, a été engendré d'une fleur.

Le ſecond Ordre.

Les Divinitez du ſecond Ordre ſont diſtinguées entre elles. Les unes paſſent pour les Enfans de Mars, qui, à ce qu'ils diſent, ont ſubjugué toute la Terre. Les autres ſont bien de la même race ; mais ils n'ont pas eu les mêmes emplois que les premiers, puis qu'ils ne ſe ſont attachez qu'à preſcrire les Loix & les maximes de la guerre.

Le troiſiéme Ordre.

Enfin les Dieux du troiſiéme Ordre, qui ſont dans l'endroit le plus bas, & qui paſſent encore pour des Dieux, ſont des Eſprits en partie aquatiques, & en partie terreſtres ou Vulcaniens, qui ont une intendance generale ſur toutes les choſes ſublunaires. Les Chinois appellent ces Dieux les Eſprits de la Mer, des Montagnes & du Feu. Voila la deſcription de tous leurs Dieux. Ils ont encore repréſenté leur Fé ſous la figure d'un Dragon volant, qu'ils appellent l'Eſprit de l'Air & des

Montagnes, qui est couvert d'un bouclier de tortüe, comme leurs Brachmanes leur ont appris, & que le Monde ne subsiste que par ce Serpent.

Ils ont encore une Cybele Chinoise, qu'ils appellent Pussa. Cette Idole est représentée assise sur une fleur de Lothum. Son corps est dans une telle assiette, que quoi que ses pieds & ses mains soient dans une posture contrainte, elle a neanmoins je ne sçai quoi de modeste, qui la rend assez agréable. Elle a huit bras du côté droit, & autant du côté gauche, dont chaque main est mysterieusement armée de couteaux, d'épées, qu'ils appellent hallebardes, de livres, de fruits, de plantes, de roües, d'ornemens, de phioles, & de quantité d'autres choses.

Les Sçavans de cet Etat prennent cette Pussa pour la Mere de tous les Dieux. Ils ne veulent dire autre chose, par ces seize bras, que les seize siecles, pendant lesquels la Chine a vêcu en paix, sous la protection de cette Déesse. Elle est assise sur une herbe, appellée Lothum, pour faire voir que comme cette herbe surnage toûjours au dessus de l'eau, dont elle est incessamment arrousée, elle est aussi la premiere cause de toutes les productions, & de toutes les feconditez de la nature. C'est le sentiment des plus habiles Docteurs de la Chine.

C'est à toutes ces Divinitez qu'on sacrifie, comme j'ai déja dit; mais il n'appartient qu'au Roy de sacrifier au Ciel, au Soleil, à la Lune, aux Planettes & aux Etoiles; & si quelqu'un le faisoit solemnellement, il feroit une faute notable.

Ces Sacrifices sont plûtôt à l'honneur des Esprits, qui président au Ciel, à la Terre, & aux autres choses, à qui l'on dit qu'on les présente. Il y en a beaucoup plus qui sacrifient aux Idoles, aux Dieux Domestiques, aux Genies, & aux Hommes Illustres, à qui l'on fait bâtir des Temples & dresser des Statües, en memoire des grands services qu'ils ont rendus à l'Etat. Au commencement,

ces devoirs qu'on leur rend, n'étoient qu'une espece de reconnoissance ; & ces Sacrifices n'étoient peut-être que des offrandes & des simples ceremonies : Depuis, le Peuple, qui est grossier, est venu à les adorer, & à les invoquer comme des Saints.

Ces presens & ces ceremonies ne sont donc pas, à proprement parler, des Sacrifices instituez à l'honneur de leurs parens & de leurs ancêtres, puis qu'ils n'ont pas cette pensée que tous leurs ancêtres soient des Dieux, ou des Saints ; mais c'est seulement un témoignage de leur reconnoissance, & un honneur, qu'ils estiment devoir à ceux qui leur ont donné l'être. Ce qu'ils employent aux Sacrifices, sont des bœufs, des moutons, & autres choses que nous avons dit, du ris, des legumes & du vin. Quand le Roy fait ses Sacrifices, la meilleure partie est pour les Mandarins. Si c'est une personne de qualité, comme un Chef de famille, les offrandes se distribüent aux parens. Ceux de mediocre condition offrent ordinairement des viandes cuites, qu'ils reprennent aprés le Sacrifice, les faisant recuire, pour en faire un festin. Ils sacrifient aussi des étendarts & des voiles tissus d'or & d'argent, au Soleil, une grande somme de monnoye de papier coupé, qu'on vend chez les Artisans, & qui se brûle aprés. Chacun sacrifie indifferemment, & il n'y a point de Ministres, qui soient particulierement destinez à ces fonctions, comme il y en a pour d'autres, à sçavoir pour les Services & pour les Sepultures, pour chanter & pour officier aux Enterremens avec toutes les ceremonies Il y a pour ces Sacrifices des tems determinez, & des lieux particuliers ; si ce n'est que quelquefois ils s'accommodent aux lieux & aux occasions : comme quand il faut faire voile, le Sacrifice se fait le même jour qu'on leve l'ancre, & dans le Vaisseau même, ou sur le rivage voisin.

Il y a dans la Chine une infinité de superbes Temples, comme j'ai déja dit, dont la structure

est en aucuns endroits fort différente. Les plus somptueux sont bâtis par les Empereurs, Rois ou grands Seigneurs, sur des lieux marquez par les augures, en l'honneur de leurs Divinitez. C'est en ces lieux qu'on y fait ces Sacrifices, & les offrandes pour des batailles gagnées, des faveurs reçûës. On y vient en pellerinage à la foule. On y reçoit son horoscope, & on y voit des Sacrificateurs marmoter incessamment, employant les parfums, les cris, les conjurations, les prieres, pour appaiser le Dieu qui y préside. C'est aussi en ces lieux qu'on fait aspersion au Peuple d'urine de vache, comme d'eau lustrale, à dessein de le mondifier, & de l'absoudre de toutes ses fautes. C'est aussi où l'on fait une confession dans une balance élevée, & qu'on y pese tous les forfaits. C'est en ces lieux enfin, aussi bien que dans un nombre incroyable de Cloîtres, qu'on y voit des personnes de l'un & de l'autre sexe consacrées au Culte Divin, garder avec une exactitude extrême la pauvreté, la chasteté, & l'obéïssance; s'adonner jour & nuit aux prieres & aux oraisons, & exercer sur leurs corps des rigueurs, qui feroient trembler nos plus austéres Anachorettes. Les Gouverneurs & les Magistrats prêtent le serment de fidelité à l'Empereur dans ces lieux.

Prés la Cité de Cunggan, en la Province de Fokien, se voit la Montagne de Vuy, qui est remplie de grand nombre de Pagodes, de Convens & d'Hermitages, dans lesquels se trouvent quantité de Gouverneurs & de Consuls, qui méprisant les richesses & les Dignitez du siecle, s'y sont retirez, pour servir aux Idoles. Il y a environ cinquante ou cinquante-cinq ans, que Dieu, mû de compassion pour ces aveugles, voulant leur faire part des lumieres de l'Evangile, inspira au Superieur de ces Cloîtres, nommé Chang, de renverser & mettre en pieces toutes ces Idoles, & convertir les Temples, qui étoient sous sa direction, en autant d'E-

glises, pour y prêcher l'Evangile. Il mit dans une de ces Eglises l'Image de Jesus-Christ, & dans une autre celle de la Sainte Vierge. La conversion de ce Chang est tout-à-fait miraculeuse.

Ayant été élevé dés sa jeunesse sous la discipline d'un grand Prélat, de la Secte de Confucius, il fut interrogé par son Maître, qui étoit au lit de la mort, s'il croyoit que la Loy, qui lui avoit été enseignée jusques alors, fût suffisante, pour obtenir le salut? Chang ayant répondu affirmativement à cette demande, fut désabusé à l'instant par le mourant, qui lui dit, en pleurant: *Vous vous trompez; & malheureux sont ceux qui n'ont pas été éclairez des plus belles lumieres: Mais ayez patience, & dans quarante ans, le Créateur du Ciel vous envoyera des personnes, qui vous montreront le vrai chemin du salut.* Chang ne se contentant pas de graver ces dernieres paroles dans son cœur, il les mit par écrit; & quelques années aprés la mort de ce Prophete, le Gouverneur de la Cité de Fuchin, qui s'étoit fait Chrétien avec toute sa famille, par le ministere du P. Simon de Cunha, Espagnol, étant venu avec ce Pere à la Montagne de Vuy, si celebre dans toutes les Provinces voisines, ce bon Pere entretint Chang de la Religion; & l'ayant pressé de prés, Chang charmé de sa Doctrine, l'embrassa, & s'étant fait instruire sur les articles de la Foy, se fit baptiser aussi; & ils se mirent ensuite à renverser toutes les statües de ces Temples, arborant à la place les signes de nôtre Redemption: En quoi ses Confreres suivirent son exemple, abandonnant leurs fausses Doctrines, pour embrasser la vraie Foy. Depuis cette miraculeuse conversion, cette montagne s'est remplie de Chrétiens, qui auroient sans doute fait beaucoup de progrés és environs, s'ils n'avoient été interrompus par la derniere guerre des Tartares.

Il y a un Temple fort frequenté par les Mari-

tiers, prés la Ville Xancheu, qui est dans la Province de Canton, que les Chinois bâtirent il y a long-tems, à cause de son Port extrêmement dangereux. Les Matelots y vont offrir leurs victimes & leurs vœux à la Divinité qu'on y adore, pour se la rendre propice, & pour éviter le naufrage dont ils sont menacez à l'entrée de ce Port.

Il se voit encore prés de cette Ville un Temple dans le Monastere de Luzu, qui retient le nom de son Fondateur, lequel, selon l'ancienne Tradition des Chinois, étoit regardé il y a 800. ans, comme un parfait modele de toutes les vertus. Il quitta le bruit des Villes, & se fit une retraite dans cet endroit, pour y vivre en repos, & y servir ses Dieux. Il y passa sa vie dans les austéritez les plus grandes qui se virent jamais. Il y éleva mille Moines dans une Discipline extrêmement rigide.

Les Chinois ayant admiré la vie de ce grand Personnage, lui dresserent un Tombeau, qu'ils ont enfermé d'un superbe Pagode, où ils accourent en pellerinage de tous les coins de l'Empire, pour lui immoler des victimes, comme à un de leurs premiers Tutelaires. Le Convent est divisé en douze rangs, qui ont chacun leur Syndic ou Inspecteur, sans y comprendre celui qui a un pouvoir ample & absolu sur tout le Monastere.

Il y a encore un autre Temple extrêmement beau prés le Château de Xancheu, dédié à Kinkam, qui tient l'une des premieres séances entre les Dieux de ces Payens, à cause de sa majesté, sous les éclairs insupportables de laquelle toutes les créatures de ces Contrées frissonnent.

Il y en a encore un autre plus superbe & plus somptueux, appellé Quanquamia, érigé par le zele & les liberalitez d'un riche Mandarin. Les Peuples s'y rendent encore à foule, & à grosses Caravannes. Ce Temple ravit les yeux au dehors & au dedans. Il y a un grand Autel, sur lequel est une statüe d'une forme humaine, accompagnée de

plusieurs Idoles, illuminées d'un nombre infini de lampes, qui brûlent jour & nuit à l'honneur des Divinitez qui y sont reverées, & des morts qui y sont inhumez.

Il y avoit anciennement un magnifique Temple joignant les murs de Xantsui, qui fut abîmé en un instant avec tous ses Sacrificateurs, sans qu'on aye jamais pû reconnoître aucun débris. Ils attribuerent ce malheur à la mauvaise vie de ses Prêtres, qui méprisoient leur Religion & leurs Dieux.

Il s'en voit encore une infinité d'autres; & dans plusieurs de ces Temples on voit plusieurs reliques d'Idoles, dont les uns ont gardé leurs habits, leurs bonets, leurs bottes; & les autres leurs livres, leurs plumes & leurs armes.

Les Chinois adorent à Lincing une Déesse, dont la statüe dorée & argentée a trente pieds de hauteur, ayant un chapelet à la main. On voit aussi en un autre endroit l'Idole de Fé assise à jambes croisées, dont les membres sont si grands & si prodigieux, qu'on discerne les yeux, les oreilles, le nez & la bouche d'un mille.

Leurs Religieux. *Mandeslo.*

Outre ce que j'ai dit de leurs Religieux, un Auteur en rapporte quatre Ordres, dont les uns sont vêtus de noir, les autres de blanc, de gris ou de minime: Que chaque Ordre a son General, qu'ils appellent Tricon, qui demeure dans la Ville de Xuntien, de la Province de Pekin, lequel a sous lui des Provinciaux, qui font la visite dans leur ressort, où ils ont soin de faire observer la discipline, afin qu'on ne relâche rien de la rigueur des regles de l'Ordre. Ils nomment aussi les Superieurs & les Gardiens dans les Convens. Le General ne sort point de charge qu'en mourant; & c'est toûjours le Roy qui nomme le successeur, qui est choisi d'entre ceux qui ont plus de merite. Il est vêtu de soye, mais de la même couleur des Religieux de son Ordre. Il ne sort point qu'il ne soit accompagné de quatre Religieux, qui le portent

dans une chaise d'yvoire sur les épaules. Ses Religieux ne lui parlent qu'à genoux. Le Roy lui donne de quoi vivre splendidement, & contribüe aussi à la subsistance des Religieux dans les Convens; & s'il leur manque quelque chose, la liberalité des particuliers y supplée. Ils ont tous la barbe & la tête razes. Ils ont aussi un chapelet, & disent Matines, & font les Offices presque de la même maniere que nos Religieux en Europe; & dans ces fonctions ils se servent d'ornemens semblables à ceux de nos Prêtres, de chapes faites comme les nôtres, & d'un aspersoir. Ils gardent la clôture, dans laquelle ils sont neanmoins assez largement, le circuit des murailles qui les renferment ressemblant à une Ville partagée en des rües droites, & peuplées de maisons, en chacune desquelles ils logent trois ou quatre, sçavoir, un Maître avec ses Ecoliers, à qui l'on fournit suffisamment toutes les commoditez. Ils sont châtiez rigoureusement, lors qu'ils ont delinqué; mais on les traite plus doucement que les seculiers. Ils sont sujets aux Mandarins pour la Justice coërcitive. Ceux qui se font Moines, font un festin à leur entrée dans le Monastere à tous les Moines. Leurs vœux ne sont point indispensables, & ils peuvent sortir du Convent, & se marier, quand bon leur semble. Il n'est pas permis à l'aîné d'une Maison de prendre l'habit, les Loix du Royaume voulant qu'il serve de support à l'âge caduc de ses pere & mere.

Il y en a qui vivent dans des trous de rochers & dans des grottes. Quelques-uns font penitence en leur particulier, passant leur vie dans des austéritez & des mortifications.

Il s'en trouve d'autres qui ne sont d'aucun Convent, & n'y sont reçûs en qualité d'hôtes que pour un jour: Ce sont des vagabonds & des determinez.

La Chine a encore des Religieuses qui vivent de la même sorte que ces Bonzes; mais elles n'obser-

vent aucune clôture. Elles sont pourtant razées y renoncent au mariage, & à la conversation des hommes, auparavant de s'engager dans ce genre de vie.

L'honneur pour leurs sepultures.

Il n'y a point de Nation au monde qui portent l'honneur de la sepulture plus haut que les Chinois. Les tendresses qu'ils ont eu pour leurs parens & pour leurs amis pendant leur vie, tiennent pour dénaturez & pour criminels ceux qui manquent à leurs pompes funebres aprés leur mort. Dés que quelqu'un de leurs proches a fermé les yeux, ils lui lavent le corps, le revêtent d'habits riches & parfumez, selon leur condition; & de cette maniere l'ayant mis dans une chaise garnie de damas blanc, tous les parens & amis chantans cependant selon son ordre, viennent se prosterner devant le mort en une posture fort triste & abbatüe: aprés laquelle ceremonie, ils l'enferment dans un cercüeil fait de quelque bois odoriferant, & l'élevent sur une table posée dans une grande sale richement parée, & où ils exposent son effigie, à laquelle on rend aussi des soumissions admirables. Cependant on dresse dans l'antichambre une table, que l'on charge de toute sorte de viandes, de confitures & de fruits, pour réparer & conserver, disent-ils, les forces de quantité de Sacrificateurs & de Moines, qui employent des nuits entieres à chanter des hymnes & offrir de l'encens, à immoler des Sacrifices, à brûler des papiers peints en l'honneur du défunt, crians à toute voix vers le Ciel d'exaucer leurs prieres, pour recevoir son ame. Quinze jours étant employez en semblables occupations, quarante ou cinquante personnes portent le cercüeil hors la Ville sous un dais, avec un ordre & une magnificence nompareille; où tous les parens & les amis du défunt se trouvent avec leurs femmes voilées, qui font les pleureuses, un grand nombre de Prêtres qui y assistent, chantant les loüanges du défunt, & priant leurs Dieux. Une infinité de

Manness. Malet.

Musiciens & de Joüeurs d'instrumens accompagnent ces Prêtres, pour arrêter en partie les larmes des désolez, & adoucir la colere des Idoles par leur harmonie, & les obliger à mettre l'ame du défunt au nombre des Saints. Lors qu'ils sont parvenus au lieu de la sepulture, on ne voit que des papiers & des draps de soye volans & brûlans, qui représentent des femmes, des esclaves, des élephans, des chevaux, de l'or & de l'argent, quantité de marques de puissance & d'autorité, dont ils disent que le défunt joüira en l'autre monde. Cette pompe funebre est suivie d'un grand repas, dont les restes sont jettez dans le tombeau avec quantité de draps de soye & de raretez, pour servir, disent-ils, au mort pendant son grand voyage. Le sepulchre étant fermé, on dresse sur quelques colomnes de marbre l'effigie du défunt avec les éloges de sa vie. Les parens sont vétus de toile blanche, & portent des capuchons, qui leur couvrent la tête & le visage, & ont leurs robes ceintes de cordes de crin, comme les Cordeliers. Ils portent ces habits de deüil trois ans, pendant lesquels ils ne sortent presque pas de leurs maisons. Ils n'exercent aucunes charges, & ne font d'aucuns festins, pour ne point violer le silence du deüil. Quelquefois ils retiennent trois ou quatre ans chez eux ou corps embaûmé, auparavant de le porter au lieu de ses peres. Voilà la plûpart des ceremonies que les Chinois observent religieusement dans les obseques, dont quelqu'unes sont pourtant bien differentes de celles de leurs voisins. Leurs sepulchres, qui sont tous hors la Ville, sont magnifiques, enfermez dans d'agréables montagnes; & il n'y a pas jusqu'aux personnes du commun qui n'en ayent, & où il ne s'y trouve des épitaphes & des hymnes composez à leur loüange.

Il y a ordinairement dans ces lieux des Chapelles, où les Prêtres chantent des hymnes & des cantiques pour les défunts; & ce qui passe le plus sou-

vent pour divertissement, s'y rencontrant des Musiciens qui égayent les esprits de ceux qui sont dans la tristesse.

Sepulture des Rois de la Chine.

Auparavant que les Tartares se fussent emparez de la Chine, les Rois étoient inhumez dans une petite montagne, prés la Ville de Nanking. Cette montagne étoit environnée d'un bois planté de pins, & s'élevoit au milieu d'une grande plaine, appellée Paolinxi, du nom d'une Pagode ou Temple fameux qui y est bâti. Quelques Tartares s'étant imaginez que parmi les corps de ces Rois ils trouveroient des trésors cachez, ont tellement remué les terres de cette montagne, qu'elle est presque toute applanie; mais leur recherche a été vaine, & n'a servi qu'à les faire passer pour impies & execrables. On voit encore dans la plaine quantité de Temples & de pyramides, dont l'architecture est admirable, & dont les beautez ne cedent en rien, à ce que l'on dit, à nos ouvrages de l'Europe les plus achevez. Mais la Pagode de Paolinxi est la plus magnifique. Elle est élevée sur une éminence, & bâtie de pierres quarrées. On y monte par quatre escaliers de marbre, qui conduisent à quatre portes, tournées chacune vers une des quatre principales parties du Ciel. La structure du Temple est composée de cinq nefs, qui ont chacune de chaque côté deux rangs de colomnes d'un marbre tres-poli, & si grosses, qu'à peine deux hommes en peuvent embrasser une. Elles ont vingt-quatre coudées de hauteur, & soutiennent la voûte de l'édifice, dont le lambris est superbe. Au milieu du Temple, on voit deux trônes enrichis de pierreries & de perles. Un est destiné pour la Divinité invisible qu'on y adore; & l'autre pour le Roy qui lui vient offrir des Sacrifices. Il y a plus de deux mille Idoles dans ce Temple. Ses portes sont couvertes de lames dorées & ciselées en façon de laurier. Ce Temple est un de ceux dont nous avons parlé, qui est prés de Nankin. La principale ave-

Ambassade des Holland. à la Chine, part. 1. c. 34.

nüe du Temple est formée par un chemin large & commode, qui conduit à la montagne des sepulchres des Rois.

Mahometans.

Outre les Idolâtres, qui sont en nombre infini dans cet Empire, il y a quantité de Mahometans venus du Couchant en differens tems, principalement lors que les Tartares possedoient la Chine. Même plusieurs y viennent aujourd'hui comme Ambassadeurs de Perse, & d'ailleurs, quoi qu'ils ne soient que Marchands, & se mêlent bien souvent avec les autres Sarazins, bien que les Magistrats soient soigneux de les renvoyer en leur Païs. Mais de quelque côté qu'ils soient venus, la Chine en est toute remplie, & ils s'y sont tellement multipliez, qu'il y en a plusieurs milliers de familles répandües presque par toutes les Provinces & les Villes principales, où ils ont des Mosquées magnifiques, dans lesquelles ils font la circoncision de leurs enfans, leurs prieres & leurs autres ceremonies. Ils y vivent selon les Loix de la Chine, à la réserve qu'ils s'abstiennent de la chair de pourceau; mais les Chinois en font peu d'état. Toutefois ils passent pour naturels du Royaume, & ne sont point suspects comme les autres étrangers.

Juifs.

Il y a aussi dans ce Royaume des Juifs en grand nombre, non pas à la verité dans toutes les Provinces, ni dans toutes les Villes, mais au moins dans les principales, qui parlent la Langue du Païs, sans avoir rien retenu de la Judée que certains mots, & beaucoup de choses de l'Ecriture Sainte. Pour la physionomie, ils sont entierement semblables aux Chinois. Ils peuvent parvenir aux charges. Ils ont leurs Synagogues publiques par la permission du Roy. Ils en ont une belle à Pekin, qui leur a coûté dix mille écus à bâtir. Ils y gardent le Pentateuque ou les cinq Livres de Moïse, dont ils prétendent être en possession depuis cinq ou six cens ans. Ils observent la Loy de Moïse, mais assez imparfaitement. Ils ne mangent pour-

tant pas de chair de pourceau. Ils se maintiennent par le moyen des mariages qu'ils contractent les uns avec les autres ; & quoi qu'ils prennent quelquefois des femmes Chinoises, neanmoins ils ne donnent jamais leurs filles en mariage aux Chinois. La raison est que dans la Chine la femme suit le mari, & demeure dans la maison du beau-pere, & y doit vivre selon ses loix : De sorte que les Payens entrans dans la maison des Juifs & des Mores, se font aussi Juifs & Mores ; mais si les Juifs s'allioient à des Payens, ils deviendroient aussi Payens. Les Chinois les méprisent comme étrangers. Ils ont établi une espece de Mont de Pieté dans la Cité de Nankin, pour assister seulement ceux de leur Nation, mais non pas les prisonniers, qui sont detenus dans les prisons pour leurs crimes.

Il y a six cens ans qu'ils entrerent dans le Royaume, à la priere du Roy qui regnoit alors à Turquestan, qui rechercha leur secours à l'occasion de certaines divisions formées dans le Royaume, lesquelles ils appaiserent avec tant de succés, que ceux qui y voulurent demeurer, joüirent des privileges accordez aux naturels du Païs, & se multiplierent si fort, qu'à present il y en a grande quantité. Ils se rangerent depuis du parti du Roy Hum, & l'assisterent en la guerre qu'il eut contre les Tartares il y a trois cens ans ; & la victoire lui étant demeurée, ils furent encore plus estimez qu'auparavant ; & dés-lors ils entrerent dans le gouvernement des affaires.

Ils sont plus frequents en la Province de Honam, qu'en tout autre lieu, & sur tout dans Caifumsu, qui en est la Capitale. Ils y ont leur Synagogue bien bâtie & bien ornée, à la maniere d'une grande Chapelle, parée de rideaux & de courtines. Ils se vantent même d'avoir une ancienne Bible écrite en Hebreu. Les Jesuites qui sont établis en ce Païs, rapportent que leur Bible est semblable

à

à la nôtre. Ce seroit une chose curieuse de la voir. Ils n'ont aucune connoissance de la naissance du Fils de Dieu ; d'où l'on conjecture que leur entrée dans la Chine a été devant sa venuë au monde, ou qu'ils en ont perdu la memoire. Comme ils sont en petit nombre, il n'y a point d'apparence qu'ils puissent se conserver long-tems. Ils se perdent peu à peu, pour ne sçavoir ni la Langue Hebraïque, ni la Loy ; & depuis quelque tems ils deviennent la plûpart ou Mores, ou Mahometans, ou Payens. Comme les Jesuites ont dans cette Ville une Maison & une Eglise, & que le nombre des Chrétiens croît de jour en jour, il y a esperance qu'on poura quelque jour faire beaucoup de fruit avec ces Juifs, qui étant assez portez à changer de Loy, embrasseront plus aisément la veritable, comme celle qui a plus de conformité & de rapport à la leur, qu'à toute autre.

Introduction de la Foy Chrétienne dans les Royaumes de la Chine & de la Tartarie.

Pour ce qui est de la Religion Chrétienne, il ne faut pas douter qu'elle n'ait été introduite en ce Royaume & dans tous ceux d'Orient les plus éloignez, depuis le commencement de l'Eglise, par le moyen des Apôtres ou de leurs Disciples, & par ceux qui leur ont succedé. Pour ce faire il faudroit rappeller toutes les expéditions apostoliques qu'on a faites dans ces Regions depuis l'établissement de l'Eglise Chrétienne. Or l'Evangile a été annoncé depuis les Royaumes qui sont dans le milieu de l'Inde, jusqu'aux extrémitez de la Tartarie, par le ministere de S. Thomas, de S. Philippe, de S. Barthelemy, de S. Thadée & des autres Apôtres. C'est une verité que je tire de plusieurs traditions, & specialement du Pere de Rhodes de la Compagnie de Jesus, de nos jours, qui a parcouru tout ce Païs ; lequel ayant été envoyé de la Ville de Goa dans le Royaume de Decan, qui est enfermé dans celui de Mogol, aprés avoir franchi toutes les difficultez du chemin du Mont Gati, il vint se rendre à Golconde, & de-là à Montipur ; & passant par

Athan. Kircher, en sa Chine Illustrée.

les Royaumes de Bengala & Decan, il visita la Ville de Delli, d'où ensuite il se transporta à Agra, qui est la Ville où est la Cour du Grand Mogol.

Ce même Auteur parlant des Royaumes de Narsinge & de Meliapor, & des Reliques de S. Thomas, dit qu'entre plusieurs raretez que les Chrétiens ont conservé jusqu'à present dans les Archives, il s'étoit trouvé par écrit une route que ce saint Apôtre avoit dressée, pour aller de la Judée dans l'Inde, & dont la traduction a été faite de Syriaque en Latin, dont voici la teneur. Les Apôtres s'étant divisez dans la Ville de Jerusalem, pour aller publier l'Evangile dans toutes les parties du Monde, l'Inde Orientale tomba en partage à S. Thomas, lequel pour y parvenir, ayant traversé la Judée, la Syrie, l'Armenie, passa dans le Royaume de Cadanhar & de Cabul; puis traversa les hautes montagnes, pour se rendre dans la Region de Gavorstan, c'est-à-dire Païs ou Region des Infideles; car c'est de la maniere qu'ils appellent les Chrétiens, ausquels on donne encore le surnom de Chrétiens de S. Thomas. Ils sont renfermez dans des montagnes si fâcheuses, qu'à peine peut-on en approcher; & quand quelque Sarazin y entre, il est aussi-tôt mis à mort, par un effet de la haine irreconciliable qu'ils ont pour cette perfide Secte. Ils en permettent neanmoins l'entrée aux Gentils, quoi que ce Peuple pratique des ceremonies differentes de leur Religion, & quoi qu'ils ayent accoutumé de marquer sur le front de leurs enfans une triple croix rouge, & de les laver avec des ceremonies saintes. Il est neanmoins arrivé par succession de tems, que cette Eglise demeurant privée d'hommes apostoliques, & n'y restant plus que quelques marques de la Religion Chrétienne, l'erreur & l'idolâtrie des Nations voisines a infecté celle-ci, & l'a presque entierement pervertie. Enfin il passa de Caphurstan à la Guzarate mi-

neure, puis à Bengala, puis à Meliapor, aprés avoir passé le Royaume de Decan. Il se voit encore dans les mêmes Archives que ce saint Apôtre convoqua au Concile de Meliapor quelques Evêques, sçavoir ceux des Royaumes de Cadanhar, de Cabul, de Caphuttan, de la Guzarate mineure, & de plusieurs autres lieux circonvoisins, qu'il avoit consacrez lui-même. Origene & Eusebe, S. Gregoire de Nazianze & Theodoret assûrent qu'il alla premierement chez les Parthes, puis dans les Indes. Nicephore dit aussi qu'il fut à Taprobane, qu'on appelle à present Sumatra, laquelle n'étant pas beaucoup éloignée de la Chine, il est à croire qu'il se transporta dans ce Royaume, d'autant plûtôt que le Royaume d'Archon en Tartarie, situé aux extrémitez de la Terre du côté du Septentrion, a été convetti à la Foy de Jesus-Christ par S. Thomas. Or par le mot de S. Thomas, il faut entendre ou ce saint Apôtre, ou ses successeurs; & que c'est par ce moyen que toutes les parties du Monde ont été éclairées des lumieres de l'Evangile dans toute l'Asie superieure, laquelle n'est autre chose que ce vaste espace de l'Asie majeure, que les Anciens appelloient Scythie, qui est au-deçà & au-delà de l'Imaus.

Nicephore dit que S. Philippe publia les veritez de l'Evangile dans tout ce Païs, qui comprend non-seulement les Regions enfermées par l'Ocean Oriental, mais encore celles qui sont és environs des Mers Caspienne, Georgienne, d'Iberie, d'Albanie Micrelienne, d'Armenie, & de la Tartarie Asiatique, qui est au-delà des Mers; d'où est venu l'Evangile, qui a été publié en dernier lieu de tous côtez dans le grand nombre des Royaumes de Thebet, d'Indostan, de Tangut & de plusieurs autres voisins.

La Foy de Jesus-Christ a été donc premierement établie dans ces Royaumes par les Apôtres S. Thomas, S. Barthelemy & S. Philippe, & elle

a été portée ensuite dans tous les Etats de l'Orient par les successeurs des mêmes Apôtres, & par d'autres saints Personnages, qui étant inspirez du S. Esprit, l'ont encore cultivée, jusqu'à ce que par le defaut d'Ouvriers Evangeliques, & par la dissolution de ces Peuples, ils commencerent à degenerer du premier zele qui les animoit à la Foy de Jesus-Christ; & qu'en l'an 400. les damnables Sectes d'Arius, de Nestorius, de Dioscore & des autres heretiques, sur tout celle de Nestorius, poussées par les suggestions du Démon, donnerent un si cruel assaut à l'Eglise Catholique, qu'elles pervertirent entierement la Colchide, l'Armenie, la Perse, le Turquestan & les autres Royaumes de la Tartarie Asiatique, qui sont si infectez, qu'il n'y a pas un coin qui ne soit perverti de leurs erreurs. Le Démon suscita en 631. l'infame Mahomet, pour achever de perdre ces Regions; & s'unissant à ces heresiarques, la plus grande partie du monde fut inondée de ces Dogmes pernicieux: D'où vient que les Fideles, & sur tout les Ecclesiastiques, étant obligez de sortir de leurs propres Païs, se refugierent dans les plus secretes Provinces de l'Asie, par un pur effet de la crainte, ou par un desir de la liberté, ou afin de pouvoir satisfaire au zele qui les portoit à procurer la gloire de Dieu, en conservant les Fideles, & convertissant les Gentils. C'est pour cela, dis-je, qu'ils allerent dans toutes les Regions les plus éloignées, & dans les plus interieures parties de la Chine, où ils firent de grands progrés pour le salut des ames, comme nous verrons.

Mais comme il n'y a rien dans le monde qui ne soit sujet au changement, aussi est-ce la raison pour laquelle la Foy qui avoit été introduite dans ces Provinces éloignées, en a été bannie, & que ces Peuples se sont laissez aller tantôt à l'heresie des Nestoriens, tantôt à la Secte des Mahometans, & enfin à toute sorte d'Idolâtrie; tant à cause du

défaut des personnes Apostoliques qui en devoient avoir soin, que du libertinage, & du refroidissement des Peuples; de telle sorte que cet Empire de la Chine étant retombé dans l'ancienne Idolâtrie de ses peres, demeura dans cet aveuglement jusques en 1556. que Dieu fit reluire dans leur Païs un nouveau rayon de lumiere, par le ministere des PP. Dominicains, sous la conduite du Pere Gaspard de la Croix, Religieux de S. Dominique, Portugais de nation, originaire de la ville d'Evora, alla aux Indes Orienrales, avec douze Religieux de son Ordre, tous de la même Nation: & étant arrivez à Goa, ils se disperserent en divers endroits pour établir la Foy; ce Pere fut destiné pour le Royaume de Cambaye, où il prêcha avec beaucoup de fruit, & passa ensuite à la Chine en 1556. quatre ans aprés la mort de S. François Xavier, qui s'y présenta en 1552. & qui mourut dans l'Isle de Sancian, à la vûë de cet Empire, comme Moyse mourut étant prêt d'entrer dans la Terre promise. Dieu voulut récompenser le zele Apostolique de ce S. Homme, qui avoit étendu le Royaume de Jesus-Christ dans les Indes Orientales, réservant la grande moisson de la Chine aux Successeurs de son Ordre, & à d'autres Ouvriers Evangeliques. Ce fut, dis-je, ce Pere de la Croix, qui étant entré dès ce tems dans cet Empire, y prêcha avec un zéle si intrepide, qu'il renversa les Idoles d'un Temple, & persuada si bien aux Peuples l'impuissance de ses faux Dieux, que les Mandarins qui avoient formé le dessein de le faire mourir, changerent aussi-tôt de résolution, & se contenterent de le chasser du Royaume, ne pouvant encore souffrir que des Européens entreprissent de les enseigner. Il vint à Ormus, où il convertit un grand nombre d'Infidéles. Quelques Religieux du même Ordre y entrerent depuis; mais y ayant souffert de semblables persecutions, ils furent encore obligez d'en sortir: si bien que la

Seconde introduction de la Foy Chrétienne dans la Chine.

Mission des Dominicains fut interrompuë pendant plusieurs années, & ne se releva qu'en 1631.

Les Peres Valignanus, Rogerius & Ricciusltaliens.

Mais les Reverends Peres Jesuites avoient trouvé jour pour y entrer en 1583. sous la conduite du Pere Mathieu Ricci, qu'il s'introduisit d'abord dans la ville de Pekin. Cette fameuse Babylone, qui se flatant de renfermer dans l'enceinte de ses murs, tout ce qu'il y a de sagesse & de science dans l'Univers, n'est à proprement parler que le centre de l'erreur, l'azyle de l'atheïsme, & le rempart de l'Idolâtrie.

Les Chinois n'avoient eu jusques à present que du mépris pour les Etrangers; comme les Peuples qui les environnoient etoient des Barbares grossiers & ignorans, ils regardoient toutes les autres Nations, comme des gens sans esprit, sans politesse & sans science, avec qui ils ne vouloient avoir aucun commerce, de peur de se gâter & de corrompre la pureté de leurs mœurs. Mais quand ils eurent vû ces nouveaux Etrangers, qui joignoient à une vertu rare, un profond sçavoir; quand ils eurent remarqué que ces hommes extraordinaires, avoient acquis en tres-peu de tems une connoissance parfaite de leur langue & de leurs sciences, & qu'ils étoient beaucoup plus habiles que leurs plus fameux Docteurs, ils revinrent de leur erreur, ils n'eurent plus que du respect & de l'admiration pour ceux qu'ils méprisoient auparavant; ils les écouterent avec docilité, & plusieurs charmez des maximes admirables de la Religion qu'ils prêchoient, l'embrasserent, & s'estimerent heureux d'être Chrétiens.

Cette Eglise naissante fit de merveilleux progrés en peu de tems; ces nouveaux Apôtres eurent la consolation de voir des Philosophes & des Mandarins, également distinguez par leur sçavoir, & par le rang qu'ils tenoient dans l'Etat, préferer l'humilité de la Croix, à tout le faste de leur Nation, & renoncer pour l'amour de Jesus-Christ à

tous les emplois & à toutes les charges où leur merite les auroit élevez. Ces commencemens furent heureux, mais ce bonheur ne dura pas. Sur la fin du regne de Vanlie, il s'éleva une persecution, qui pensa ruiner cette nouvelle Chrétienté. Les Missionaires furent battus, emprisonnez & banis; les Chrétiens furent tourmentez, les Eglises renversées, le Troupeau dissipé; & la fureur des persecuteurs alla si loin, qu'ils renouvellerent toutes les calomnies que les Payens publioient anciennement en Europe contre la Religion, comme on le peut voir dans les Actes de cette persecution, que les Bonzes firent imprimer en ce tems-là. En 1615.

Cette premiere persecution fut vive, mais elle ne fut pas de longue durée, on reconnut la malice de celui qui en avoit été l'auteur : on rappella les Peres de leur exil, on les rétablit dans leurs Eglises, & la Religion se trouva en peu de tems plus florissante que jamais. On joüit assez long-tems d'une heureuse paix, & il se fit de grandes conversions dans toutes les Provinces. Ces succés irriterent les Payens; ils résolurent de détruire la Religion; quelques-uns renouvellerent les anciennes calomnies contre les Missionaires, & leur susciterent un si grand nombre d'ennemis, qu'on les chassa de leurs Eglises : on les chargea de chaînes, & ils eurent tous le bonheur de confesser Jesus-Christ à Pekin & à Canton, où ils furent enfermez plus de dix mois dans d'étroites prisons. Mais par un coup extraordinaire de la Providence de Dieu, la fureur des Persecuteurs ayant été arrêtée, la Loy de Dieu fut hautement justifiée par les Payens mêmes; l'accusateur fut condamné à une mort honteuse, & l'on rendit encore une fois la liberté à tous les Missionaires, entre lesquels étoit le Pere Adam Schaal, Jesuite fort recommandable, qui avoit été fait President du Tribunal des Mathematiques par l'Empereur, qui en faisoit est une estime singuliere.

C'est une des six Cours souveraines de l'Empire. Ses principales fonctions regardent la Religion & le ceremonial.

Mais comme la Politique est la Divinité qui regne souverainement à la Chine, & à laquelle on se fait un devoir de tout sacrifier ; la Cour des Rites qui a toûjours été l'ennemie déclarée du Christianisme, obtint un Edit de l'Empereur, par lequel il promettoit aux Prédicateurs de l'Evangile de retourner dans leurs Eglises, & d'y faire profession de leur Religion en particulier, à condition de ne la prêcher à personne : Il défendoit en méme tems à tous ses Sujets de l'embrasser, & d'en faire aucun exercice sous de tres-griéves peines.

Quoique cet Edit fût tres-désavantageux aux Chrétiens, qui se voyoient par-là privez du libre exercice de leur Religion, & exposez à recevoir tous les jours mille insultes de leurs ennemis, la Religion ne laissa pas depuis ce tems-là de joüir d'une profonde paix ; elle s'affermit dans les lieux où elle étoit établie, & elle fit des progrés tres-considerables dans toutes les Provinces de l'Empire, par la conduite édifiante de tous ses Missionaires tant Religieux, que Seculiers, qu'aidée aussi de la faveur que trouva à la Cour le Pere Ferdinand Verbiest Jesuite, qui avoit succedé au Pere Adam Schaal dans la charge de President du Tribunal des Mathematiques. Les Eglises étoient ouvertes, les Fidéles s'y assembloient en liberté ; ils y assistoient aux divins Offices ; ils y participoient aux Sacremens, & le nombre en augmentoit tous les jours considerablement par les fréquentes conversions qui se faisoient de tous côtez. Il y avoit lieu d'esperer que la Religion Chrétienne triompheroit enfin de l'Idolâtrie, & de la superstition par la protection que l'Empereur donnoit aux Prédicateurs de l'Evangile, quand la mort de ce Prince arriva, qui changea les affaires de face ; car un Chef de rebelles s'étant révolté dans ce tems de la minorité d'un jeune Prince successeur, la Religion fut tout à fait alterée, & une persecution generale en avoit chassé tous les Missionaires

1674. Révolte des Chinois contre les Tartares.

Evangeliques, dont les Peres Jesuites faisoient une considerable partie : & quoique l'Arrêt de leur banissement eût été adouci, parce qu'à la fin on se contenta qu'ils se renfermassent dans Canton, capitale d'une de ces Provinces : Il étoit difficile qu'ils pussent rien entreprendre pour l'avancement de la Foy, tandis qu'ils étoient aussi renfermez dans un lieu où l'on ne peut douter qu'on ne les observât avec grand soin; on avoit même ajoûté à cette premiere disgrace, une seconde encore plus fâcheuse, l'Empereur ayant fait publier par toute l'étendüe de ses Etats un autre Edit; par lequel il défendoit tres-séverement à tous ses Sujets d'embrasser la Loy des Chrétiens; mais les changemens prodigieux qui sont arrivez depuis ce tems-là dans l'Etat Politique de ce vaste Empire, ont fait prendre aux affaires de la Religion une face bien differente.

Relat. des Miss. Franc.

L'Histoire des Révolutions de la Chine, fait voir que les Princes Tartares étant entrez dans cet Empire, avoient chassé du Trône les Empereurs legitimes pour prendre leur place, & qu'ils s'y maintenoient en apparence avec assez de tranquillité, quoi qu'en secret les Chinois ne souffrissent qu'avec beaucoup de peine cette domination étrangere; comme il a paru depuis quelques années dans une occasion, où ils ont crû voir quelque jour de retrouver leur liberté, & de laisser croître les cheveux qu'ils avoient coupé malgré eux, par l'Ordonnance du Tartare, qui en cela leur avoit imposé une Loy, dont ils ne pouvoient porter la rigueur qu'avec une extrême violence; parce que d'avoir la tête razée, c'est la derniere de toutes les infamies dans l'estime de cette Nation, qui est l'une des plus fieres du monde; soupirant donc, comme ils faisoient, aprés l'heureux moment qui pourroit les affranchir de leur joug, ils en ont trouvé la conjoncture favorable, au premier avis qu'ils ont eu, qu'il paroissoit un jeune Prince de

vitant tous les Etrangers (à la réserve des Portugais) à venir trafiquer dans ses Ports, ouvroit une entrée libre dans la Chine à tous les Ouvriers Evangeliques qui voudroient bien y passer : & c'est là ce qu'on souhaite depuis tant d'années, avec une extrême ardeur ; comme le point capital de cette Mission, dont l'obstacle le plus difficile à surmonter, a toûjours été jusques à present la Loy fâcheuse, qui défendoit aux Etrangers de venir dans ce grand Royaume, sous peine de la vie.

Car pour ce qui regarde le penchant des Peuples, les Missionaires qui y sont déja, les ont trouvé assez disposez à se faire Chrétiens. Et bien loin que les dernieres persecutions les ayent rebutez, on peut dire au contraire qu'elles n'ont fait que les exciter davantage à leur fausse Religion, par la vüe du courage extraordinaire de ceux qui étoient morts, pour défendre celle de Jesus Christ.

Le Pere Gregoire de Lopez Religieux Dominicain n'ayant pas été compris dans le nombre des Missionaires qu'on avoit envoyé en exil ; parce qu'étant Chinois il n'étoit pas connu pour Prêtre, & s'étant employé durant le tems de cette tempête à faire la visite des lieux où il y avoit des Fidéles, afin de les soutenir, de les instruire, & de leur administrer les Sacremens, a écrit qu'il baptisa trois mille Idolâtres : L'une des meilleures qualitez qu'on voit en ceux qui se convertissent, comme une marque des plus assurée de leur vocation, selon le témoignage du Fils de Dieu même ; c'est l'avidité merveilleuse avec laquelle ils viennent entendre sa Parole de la bouche de ses Ministres, puisqu'ils entreprenoient de longs voyages, pour trouver quelqu'un qui leur expliquât quelque chose des veritez du salut.

Les Lettres du Superieur de la Mission des Religieux de S. François dans la Chine, adressantes aux Vicaires Apostoliques de Siam, marquoient le desir sincere qu'ils avoient tous de voir au plutôt 1675.

au milieu d'eux, quelques-uns des trois Evêques François, envoyez par le S. Siege pour le secours des Missions Orientales : & pour les y inviter, il leur mandoit que le nouveau Gouverneur de la Province de Canton les avoit fort bien reçus ; qu'il leur avoit même bâti une Chapelle dans l'enceinte de son Palais, où les Fidéles & les Idolâtres avoient la liberté de s'assembler, les uns pour participer aux Sacremens, & les autres pour se faire instruire.

Relation de la Chine au mois de Septembre 1681. Depuis ce tems, les Peres Jesuites Missionaires de la Chine ont écrit à Rome une Lettre, elle est du Pere Verbiest leur Vice-Provincial, en datte du 15. Août 1678. Voici la teneur.

Recevez cette Lettre, comme si c'étoit un cry poussé vers vous, par tout ce que nous sommes ici de Missionaires, au travers des Païs immenses qui nous séparent, & que vous nous vissiez tendre les bras vers l'Occident, pour vous demander le secours qui nous est necessaire : Nôtre nombre a été extrêmement diminué, & par la maladie, & par la persecution qui s'éleva contre nous en 1674. où nôtre Religion & nôtre Astronomie qui sert à nous établir, furent enfermées avec nous six mois dans la prison de Pekin, étant chargez de neuf chaînes. Le tems est tres-favorable, pour faire entrer dans la Chine un renfort d'hommes. Ce grand Royaume à la verité, a été jusques-ici fort exactement fermé aux Etrangers, par la crainte qu'il avoit de recevoir chez soy des Mœurs, des Coutumes, & des Religions qu'il nommoit Barbares. Mais la guerre qu'on y voit allumée de tous côtez, ouvre beaucoup de passages à ceux qui voudroient entreprendre d'y entrer. Toute l'Europe sçait que les Tartares Asiatiques, separez de la Chine par cette fameuse & prodigieuse muraille qui leur en défendoit l'entrée, ont surmonté enfin cet obstacle depuis quelques années, & se sont rendus les maîtres de ce florissant Empire. Ils n'ont presque rien changé

dans la maniere du Gouvernement, & moins encore en ce qui regarde la Religion ; car ils sont dans la détestable erreur, de croire toutes les Religions indifferentes, & toutes également agreables à Dieu : ainsi ils n'ont pas abattu un seul Temple dans la Chine, ni renversé un Pagode ; le seul changement qui se soit fait, est que la race des Rois Chinois a été dépossedée du Trône ; cependant les Tartares n'en sont pas paisibles possesseurs, le parti des Rois legitimes se conserve encore, & est assez puissant pour donner de la peine aux Usurpateurs. La Chine est donc toute divisée, toute déchirée par des guerres intestines, & il seroit facile d'y glisser une troupe de Missionaires parmi ce tumulte. Depuis un certain tems nous sommes assez bien à la Cour de Pekin, & l'Empereur qui nous marque une bonté singuliere, nous faisant de grands accüeils & de grands presens. Les Gouverneurs & les Vice-Rois suivent l'exemple du Maître, & nous font toute sorte d'honneur. Dans quelques Provinces qui ont été ravagées ces années dernieres par les deux factions ennemies, & où l'on n'a pas épargné les Temples mêmes des Idoles, il n'y a que les nôtres qui ayent échapé à la fureur des Soldats. Nous avons la faveur du Prince & des Seigneurs ; mais nous n'avons point assez de gens pour remplir nôtre ministere. Nous sommes quatorze ou quinze dispersez dans ce Royaume ; mais qu'est-ce que ce nombre dans un Empire si vaste ? C'est la même chose que si l'un de nous étoit à Rome, l'autre à Turin, l'autre à Madrid, l'autre à Lisbonne, l'autre à Paris, l'autre à Bordeaux, l'autre à Vienne, l'autre à Mayence, & l'autre à Anvers. Combien la Chine a-t'elle encore de Provinces qui n'ont jamais vû d'Européens ? Je ne croi pas inutile d'avertir ceux qui voudront bien aller à la Chine, que les Mathematiques sont d'un grand secours, pour gagner les esprits des Chinois ; ils ont un goût particulier pour

les Mathematiques, & rien sur-tout ne les charme tant que l'Astronomie, l'Optique & les Mécaniques. Ces Sciences entrent au Palais du Prince avec honneur, elles parlent familierement à son trône; tandis que les plus grands Seigneurs de l'Etat s'en tiennent loin, & osent à peine le regarder à genoux. La Religion même que nous avons apportée aux Chinois, en a été bien reçüe, à la faveur de l'Astronomie avec laquelle elle s'étoit associée; Et c'est pourquoi elle exhortoit ceux qui iront les secourir, de vouloir se charger de toute sorte d'instrumens de Mathematique, comme étant des presens que les Seigneurs reçoivent avec plaisir. Les Chinois sont estimez dans l'Orient, pour les plus sages des hommes; on y est surpris de cet admirable gouvernement, par lequel tout le Royaume a été jusques-ici reglé, comme une famille particuliere. En effet, toutes les Nations sont Barbares, à les comparer à celle-là, si l'on en excepte quelqu'une de nôtre Europe, & peut-être même surpasse-t'elle les plus polies de l'Europe en beaucoup de choses. Tous les Royaumes voisins, le Tunquin, la Cochinchine, le Japon même, tout orgüeilleux qu'il est, apprennent la maniere Chinoise de lire & d'écrire, quoi qu'ils en ayent une particuliere infiniment plus aisée; mais ils ont conçû une idée si haute de ce Peuple, que tout ce qui leur en vient leur paroît digne d'être suivi; Et quand les plus grands hommes, que le zele de la Religion a porté dans l'Orient, ont pressé les Japonois de leur faire embraßer leur créance, n'ont ils pas répondu pour leur forte raison, que l'on persuadât aux Chinois de se ranger de ce parti, & qu'à leur exemple ils n'en feroient plus de difficulté? Ce qu'il y a encore de plus remarquable, c'est que les Tartares Orientaux, quoique vainqueurs des Chinois, ne laissent pas d'en adorer les vices comme de grandes vertus; voilà aussi une des principales causes de la fierté des Chinois, & de leur mépris pour les Nations Etrange-

res. Au reste ce sont eux qui composent le Calendrier, & on le débite sous le nom de ces Peres par tout ce vaste Empire; ce n'est que par le moyen des Sciences qu'on monte aux Charges & aux Dignitez: Ceux qui les obtiennent, passent par divers degrez, comme nos Docteurs de Sorbonne, & il n'y a point de pere qui ne fasse étudier ses enfans; aussi y a-t'il plus d'étudians dans la Chine seule que dans toute l'Europe. Que sera-ce de cet amour des Sciences qui leur est si naturel, pour leur inspirer celui de nôtre Religion? Il n'y a rien qu'on ne se puisse promettre, pourvû qu'on les prenne par cet endroit.

Les Relations des choses qui se sont passées à la suite, portoient que l'Empereur Tartare commençoit à respirer, aprés avoir été en peril de perdre tout son Empire, dans lequel la Foy Catholique prenoit alors de nouvelles forces; qu'à la verité le bruit des armes y avoit retardé les progrés du Christianisme, par la destruction de plusieurs Villes, où les Peres Jesuites avoient de belles Eglises; que neanmoins il n'avoit pas entierement arrêté le cours de l'Evangile, puisque chaque année on y avoit baptisé quatre mille Infidéles, malgré les obstacles de la guerre. Que la Mission de la Chine avoit perdu pendant ces derniers troubles le Pere Faure de Paris, qui avoit eu pour son partage la Province de Xamsi, qui est la plus nombreuse & la plus florissante Chrétienté de la Chine: Elle renferme environ 60. Eglises, avec environ 60000. Chrétiens; il y convertit en peu de tems grand nombre d'Idolâtres Chinois & Tartares; & l'année qui préceda celle de sa mort, il fit Catholiques plus de 1200. Infidéles. Ils ont encore perdu dans une année quatre de leurs Missionaires, entr'autres le Pere Germain Macret, qui étoit de Lion, qui travailloit infatigablement dans la Province de Foxien, où il y a quarante-huit Villes fort éloignées les unes des autres; il faut

Relations de 1682.

Mort le 5. Février 1676.

étudier quatre ou cinq langues differentes, & marcher souvent sur des rochers & des précipices, afin de secourir les Chrétiens. Le Pere Rougemont de Flandre s'appliqua tellement à l'étude des Lettres Chinoises, & aux exercices de sa Mission, composée de quarante ou cinquante Eglises, que l'excés du travail l'épuisa, & le fit mourir. Le P. Maghalan Portugais mourut encore à la Cour de Pekin, fort regreté de l'Empereur même, aprés y avoir travaillé l'espace de quarante ans. C'est à l'occasion de la mort de ces Peres Missionaires, que le Pere Ferdinand Verbiest a écrit de la Chine en Europe la Relation dont nous venons de faire mention; dans laquelle il invite les personnes zelées pour la conversion des ames, d'aller promptement remplir la place de ces illustres Morts, qui ont laissé en mourant de grandes Provinces sans Missionaires; ils y entretiennent neanmoins beaucoup de Seculiers Cathechistes, pour instruire & conserver les Fideles dans la Foy.

Le 9. Novembre 1676.

Au mois de Juin 1677.

L'Empereur Cang-Hii, c'est-à-dire Pacifique, qui est mort il y a environ avoit tant d'estime & d'affection pour le Pere Verbiest, qu'il l'a fait Sur-Intendant du Tribunal des Mathematiques, aprés la mort du Pere Adam Schaal; il lui a enseigné ces belles Sciences, qu'il aimoit avec passion. Ce Pere les sçavoit parfaitement: il a prédit des Eclipses, composé des Tables des sept Planettes, & réformé depuis le Calendrier des Chinois avec tant de capacité & de justice, qu'il a confondu tous les Mathematiciens du Païs, & rempli d'admiration les grands Mandarins, qui préferent présentement la Mathematique de l'Europe, à celle de la Chine qu'ils avoient crû faussement jusques alors être infaillible dans ses supputations. Cette connoissance des Mathematiques est à la verite d'un grand secours dans ce Païs, pour avoir entrée chez les premiers de la Cour, & a toujours produit un bon effet pour la Religion.

Il est toujours bon de sçavoir pour les affaires de la Religion, que ce même Empereur qui a réüni les Chinois & les Tartares sous une même domination, aprés avoir réduit les Tartares Occidentaux, les a obligé d'aller demeurer à trois cens mille au delà de la muraille, leur distribuant des terres & des pâturages en cet endroit-là, pendant qu'il a fait habiter par les autres Tartares qui sont ses Sujets, ceux qu'il ne pût subjuguer par la force de ses armes. Il trouva moyen de les vaincre par adresse, en engageant les Lamas dans ses interêts par ses liberalitez, & par des marques d'une singuliere affection. Comme ces Lamas, qui sont les Prêtres de ces peuples, ont un grand credit sur ceux de leur nation, ils leur persuaderent aisément de se soumettre sous la domination d'un si grand Monarque; ce service rendu à l'Etat, est cause que l'Empereur de la Chine continüe à regarder ces Lamas d'un œil favorable, & qu'il leur fait des largesses, se servant d'eux pour maintenir les Tartares dans l'obéïssance qu'ils lui doivent; ce sont d'ailleurs gens grossiers, & qui n'ayant aucune teinture des Sciences ni des beaux Arts, ne sont estimez que par politique. En effet, on a raison de les ménager, puisqu'ils peuvent tous sur les esprits des Tartares Occidentaux, qui sont toûjours si puissans, que s'ils s'accordoient entre eux, ils pourroient encore se rendre maîtres de toute la Chine & de la Tartarie Orientale, de l'aveu même des Tartares Orientaux.

Ce même Empereur Cang-Hii a divisé toute cette vaste étendüe de Païs en quarante-huit Provinces: ainsi l'Empereur de la Chine peut-être appellé avec justice, le plus grand & le plus puissant Monarque de l'Asie, ayant tant de vastes Etats qui lui sont soumis & tributaires.

Tartares Occidentaux n'ont point de Dieu.

Ces Tartares Occidentaux ont leurs Lamas, qu'ils reverent & respectent, & different en cela des Tartares Orientaux, dont la plus grande par-

tie ne croyent point de Dieu. Les uns & les autres sont esclaves, & dépendent en toutes choses de la volonté de leur Maître, dont ils suivent aveuglément la Religion & les mœurs ; semblables à leurs troupeaux, qui vont où on les mene, & non pas où il faut aller.

Relation de la Chine du mois de Juin 1683.

Des Relations postérieures venans de ce Païs de Nanchamfu, contiennent plusieurs choses curieuses de ce Monarque, qui avoit reconquis en ce tems-là sur les Chinois revoltez toutes les Provinces qu'il avoit perdües. Il paroissoit fort affectionné aux Chrétiens ; ce qui faisoit qu'on préchoit l'Evangile avec grande liberté dans tous ses Etats. Mais quoi qu'il eût une entiere connoissance de nôtre Religion, comme elle est contraire à ses inclinations naturelles, il ne faisoit paroître aucune disposition à l'embrasser. Cependant il donnoit des marques de bienveillance si particulieres aux Peres Jesuites qui étoient en sa Cour, qu'elles surprenoient les Chinois & les Tartares. Il les traitoit d'une maniere toute différente que les Mandarins & les grands Seigneurs. Il les appelloit fort souvent auprés de lui. Il s'entretenoit familierement avec eux, & les faisoit approcher de son trône ou de sa chaise. Il leur faisoit donner des carreaux, quand la conversation étoit longue, & aprés les avoir laissé un peu de tems dans cette posture, il les faisoit asseoir : ce qui est un privilege trés-particulier & inoüi dans la Chine. Lors qu'ils le venoient voir, il s'informoit quelquefois d'eux si ce jour-là étoit un jour de jeûne ou d'abstinence pour eux. Selon leur réponse, il leur faisoit donner du cha, c'est-à-dire du sorbet, ou il leur faisoit un festin. Il leur donnoit même du gibier qu'il avoit tué, & du poisson qu'il prenoit lui-même à la pêche. Il visitoit leur Eglise & leur maison, & les alloit même voir jusques dans leur chambre. Il les menoit aussi avec lui à la campagne, & les faisoit manger dans sa tente. Il leur donna il y a quelques

années une marque éclatante de sa bienveillance. Un de leurs Peres étant mort, il voulut que ses funerailles fussent faites à ses frais avec toute la magnificence que la Religion Catholique pouvoit souffrir. Dans ce dessein il envoya un des premiers de la Cour, pour sçavoir d'eux quelle ceremonie elle permettoit, ordonnant qu'on fît tout ce qu'ils souhaiteroient, sans y rien ajouter ou diminuer. Tout cet appareil funebre passa dans les plus grandes rües de Pekin, précedé d'une grande Croix; & la foule qu'il attira fut si grande, qu'on fut obligé de faire venir des gardes de l'Empereur, pour empêcher la confusion, & faire ranger le Peuple, qui ne laissoit point le passage libre. Le P. Magalan.

Il s'est remarqué qu'ils avoient eux-mêmes sa protection contre la Reine mere, qui étant du Païs des Lamas, a crû que ce que ces faux Prêtres lui ont dit souvent que la Secte, dont elle faisoit profession, n'avoit point d'ennemis plus déclarez que ces Missionaires. Mais cela n'empêchoit pas qu'il ne les considerât d'une autre maniere que les Lamas.

Des occasions si favorables donnoient beaucoup de lieu d'esperer que la Religion Catholique trouveroit une entrée facile chez les Princes circonvoisins de cet Empire, & y feroit de grands progrés; mais aprés de si heureux succés, Dieu permit que ce Roy, par un secret Jugement de sa Providence, partit de ce monde privé de la grace qu'il avoit si ardemment souhaitée pour les autres, ayant même permis à tous ses Sujets par un Edit solemnel d'embrasser la Religion Catholique, du 22. Mars 1692. comme nous dirons ci-aprés.

Quant à l'état auquel est cette Eglise en cet Empire, il faut demeurer d'accord que cette celebre Compagnie des Jesuites a extrêmement contribué à son avancement depuis cent dix ou douze ans qu'ils ont travaillé à son rétablissement. Voici les Eglises & les maisons qu'ils y ont bâties; sça-

Eglises Catholiques dans la Chine.

voir, deux maisons & deux Eglises dans la Province de Fokien, où il y a grand nombre de Chrétiens qui vivent sous leur direction, & qui ont environ dix Eglises, dont les deux principales sont en la Ville de Fucheu, qui est la Metropolitaine; une autre à Cicum-cheu, & les autres en d'autres Villes, sans comprendre les Chapelles & les Oratoires particulieres.

Dans la Province de Kiam-Si le Christianisme s'y augmente tous les jours. Ces Peres y ont deux maisons & deux Eglises; l'une en la Ville de Naucham, qui est la Metropolitaine, & l'autre à Nauchium.

Dans celle de Chekian, ils y ont aussi une Eglise dans la Ville de Hamcheu, qui est la Capitale, où il y a beaucoup de Chrétiens fort vertueux.

La Résidence de Nankin est une des plus importantes de cette Mission, pour être la principale Ville en laquelle ces Peres ont fait leur retraite depuis long-tems, & parce qu'elle est presque dans le cœur du Royaume, d'où l'on peut avoir communication avec toutes les autres Provinces, & où ils tâchent d'avoir pour favorables les Magistrats de cette Ville, qui sont les plus puissans aprés ceux de Pekin. Il y a eu ordinairement deux PP. Jesuites dans cette Maison, qui est établie depuis peu de tems, où ils n'ont pas laissé de travailler beaucoup, ayant converti des principaux Mandarins, & plusieurs personnes de considération.

Dans celle de Nankin Quiang, ils ont quatre Eglises. La premiere à Quiang, qui est une des plus anciennes & des plus éprouvées, pour avoir soutenu courageusement quatre persecutions différentes. La seconde est à Xamhai, avec beaucoup de Fideles. La troisiéme en la Cité de Sumkiam; & la quatriéme à Kiatim, où il y a aussi un grand nombre d'Oratoires pour les Chrétiens.

En celle de Honan, dans Caifum, qui est la

principale Ville, les Jesuites y ont une maison depuis quelques années, & une Eglise peuplée d'un grand nombre de Chrétiens.

Dans la Province de Canton, qui est une des plus grandes de la Chine, ils y ont eu d'abord deux Résidences avec des Eglises & des maisons, qui leur avoient été ôtées pendant les persecutions suscitées contre les Chrétiens; mais ces Résidences furent depuis rétablies, & leur furent renduës.

Dans la Cour de l'Empereur de la Chine, en la Province de Pekin, ces Peres y ont une grande Eglise bâtie de même qu'en France, avec une tres-belle maison.

Outre toutes ces Résidences de ces PP. Jesuites, on voit encore celles des PP. Dominicains & des PP. Franciscains, établis depuis long-tems en ces Païs; & celles des Missionaires seculiers, qui y sont entrez depuis 26. ou 2[illegible] ans seulement sous 168[illegible]
la conduite de M. l'Evêque d'Heliopolis, Vicaire Apostolique. Mais outre les Eglises que tous ces Missionaires possédent aux lieux les plus frequentez, qui sont presque tous de grandes Villes, il y a d'autres peuplades de Chrétiens avec leurs Oratoires, qu'on visite de tems en tems, pour catechiser & baptiser les nouveaux Chrétiens, & pour administrer le St. Sacrement de l'Autel aux autres. Et c'est tout ce que j'ai pû apprendre des dernieres Relations qui me sont tombées en main sur cette matiere.

Il faut demeurer d'accord que tous ces Missionaires ont eu des adresses merveilleuses pour convertir ces Infideles; mais il faut reconnoître en même tems que si la Providence Divine n'avoit contribué à ce grand ouvrage, ils n'y auroient jamais réussi. Les obstacles invincibles qui se présentoient d'abord, faisoient voir qu'il y avoit beaucoup de difficultez; premierement l'entrée du Païs, qui étoit défenduë à tout étranger par des Edits rigoureux; celle de la Langue, à la pointe de la

quelle il est tres-difficile de pouvoir parvenir, & que ces hommes apostoliques ont neanmoins applanies.

Kircher, Chine Illustr.

Or pour obvier à tous ces inconvéniens, ils jugerent qu'il étoit d'une extrême consequence que pas un d'entre eux n'entreprît d'y entrer pour prêcher l'Evangile, qu'il ne fût bien perfectionné dans cette Langue, dans la pratique des vertus morales & dans la science des beaux arts. C'est pourquoi ils envoyoient ceux qu'ils destinoient à ce digne ministere à Macao, qui est le premier Port de la Chine, & l'endroit où les Neophytes sont élevez à cette intention & à ces fins. Etant entrez dans ces Etats, ils doivent s'étudier d'abord à gagner les principaux du Royaume par des productions d'esprit & des curiositez rares, dont l'artifice soit capable de donner de l'admiration, de la loüange à l'Ouvrier & de l'honneur à l'Europe, qui produit de semblables esprits. L'on met en ce rang la science de l'Astronomie & des Mathematiques, mais sur tout les maximes de la Philosophie morale, qu'ils estiment extrêmement, pourvû qu'elle ne consiste pas en de simples paroles, mais en la pratique, jointe à l'innocence de la vie & au mépris de toutes les grandeurs & de toutes les richesses du monde, selon l'exemple des Apôtres & des Saints. Les Mandarins reconnoissant toutes ces belles qualitez dans un homme, il peut s'assûrer de faire un grand progrés dans le salut des ames. Il y a à la verité bien de la peine à souffrir dans ce métier, lors qu'il s'agit de persuader nôtre Religion à ce Peuple, dont les maximes sont aussi contraires & aussi opposées aux nôtres, que la terre est differente du ciel. On ne peut pas s'imaginer quelle adresse & quelle précaution il faut avoir pour leur annoncer les veritez de la Foy, de crainte que leur extrême opposition ne leur fasse rejetter, & ne leur donne lieu de ne les vouloir plus écouter. Combattre dans leur fort la fausse Divi-

nité de leurs Dieux, leur faire voir que leurs statües & leurs Idoles ne sont que des illusions & des fictions ridicules, que la pluralité de leurs femmes n'est pas permise, n'y ayant rien qui les choque tant que ce point, est assûrément quelque chose de tres-delicat. Mais aprés cela, faire comprendre nos incomprehensibles mysteres à un Peuple enseveli dans les tenebres de l'idolâtrie & dans l'abrutissement de ses passions, est assûrément une chose qu'on ne peut pas se promettre sans un grand secours d'enhaut. C'est cependant l'emploi de ces Missionaires, & en quoi ils ont si bien réussi, & font tous les jours paroître leur zele.

Il faut remarquer que comme le Royaume de la Chine est fort grand, ils ont etabli des Catechistes partout, qui sont des hommes instruits à la Foy Chrétienne, sçavans dans nos mysteres, & dont la vertu, le zele & la charité, jointes à une vie apostolique, ont merité qu'on les choisît pour un si grand ouvrage. Leur office est d'aller par les Villages, dans les places & les carrefours des Villes, pour y baptiser les enfans, qui sont assez souvent exposez en ces endroits. Ils sont encore obligez d'instruire les Païsans à la connoissance de Dieu, & leur doivent fournir des livres de devotion & de la Doctrine Chrétienne, qu'ils doivent faire imprimer en Langue Chinoise. C'est un abregé de la Loy Divine, dans lequel on void les principaux articles de nôtre créance touchant la Divinité. Ce qui a été traduit de cette Langue en François. Ils se sont toûjours servi, & se servent encore de cette methode, pour annoncer la Doctrine de Jesus-Christ aux Idolâtres, qui est toute particuliere pour ces Peuples, & pour s'accommoder à leur Langue & à leur maniere de parler. Voici en quoi elle consiste.

1. Peut-être que quelqu'un demandera ce qu'on prétend dire par ce mot, Dieu? On répondra que Dieu n'est autre chose que le Gouverneur & le Sei-

gneur de toutes choses; que c'est lui qui a fait le ciel & la terre, les esprits & les hommes.

2. Le ciel & la terre, les hommes & toutes choses n'étoient rien devant le tems, & ont été depuis. Il est donc necessaire qu'il y ait eu quelque Seigneur qui ait été auparavant, pour créer le ciel & la terre, les hommes & toutes choses.

3. Parce que toutes les choses ne peuvent pas être faites par elles-mêmes, & qu'il n'y a rien qui ne connoisse un principe ou un agent dont elle aura reçû son existence, comme les tours & les maisons ne peuvent pas avoir été bâties d'elles-mêmes, mais demandent necessairement la main d'un ouvrier.

4. Comment donc le ciel & la terre, les hommes & les créatures peuvent-ils être créez d'eux-mêmes? Il y a donc un auteur de ces choses, que nous appellons Dieu, si les hommes appellent le siecle Pen ên cù, & autres choses semblables, & s'ils reconnoissent pour pere leur premier ayeul.

5. Il faut dire encore que ceux-ci ont été aprés le ciel & la terre, & que tous ensemble ont eu leurs peres & leurs meres, dont ils ont été engendrez. N'est-ce pas une grande erreur de les constituer, & d'en faire le Créateur du ciel & de la terre, des hommes & de toutes les créatures?

6. Quelqu'un dira: Puisque le ciel & la terre, les hommes & toutes choses dépendent de Dieu, de qui ce Dieu dépend-il dans sa création?

7. On répond que Dieu est la premiere cause & le premier principe. S'il étoit dépendant de quelqu'un dans sa création, dés-lors il ne seroit pas Dieu.

8. Dautant que les choses ont un commencement & une fin, comme les herbes & les arbres, les oiseaux & les reptiles, ou bien elles ont un principe, & n'ont pas de fin, ainsi que le ciel & la terre, les Anges, les Démons & les hommes, qui ont des ames intelligentes; il n'y a que Dieu sans com-

commencement & sans fin, lequel peut donner, détruire ou créer, comme il lui plaît.

9. S'il n'étoit pas Dieu, les autres choses ne seroient pas créées: Par exemple, les fleurs, ni les fruits, les feüilles & les troncs ne sçauroient être sans racine. Mais

10. Venant à la racine de l'arbre, on n'en trouve point d'autre venant à la racine de celle-ci. Puisque Dieu est l'origine & le fondement de toutes choses, de quoi pourroit-il provenir ?

11. Dieu dans le commencement qu'il créa toutes les créatures, divisa premierement le ciel & la terre. Il mit au jour toutes les especes des choses, & créa ensuite le mâle & la femelle. Il donna le nom d'Adam au mâle,

12. Et appella la femme Eve. Ces deux personnes n'eurent ni pere ni mere, & sont les premiers parens de tous les Peuples. Tous les autres (comme Fó Ki) sans exception.

13. Tous les mortels ont pere & mere dont ils sont nez, & n'ont pû empêcher qu'ils n'ayent été soumis tôt ou tard à la corruption & à la mort. Dieu est veritable Seigneur du ciel & de la terre, des hommes & des créatures, lequel a encore créé toutes choses;

14. Afin qu'elles fussent à l'usage de l'homme. Et par consequent nous devons aimer & reverer Dieu: ce que ne faisant pas, nous commettons un grand crime. Par exemple, un pere & une mere engendrent un enfant,

15. Ils le nourrissent, l'habillent & l'élevent S'il arrive qu'il ne rende pas l'honneur qu'il doit à ses parens, à la verité il passera pour désobéïssant, & offensera grievement. A plus forte raison celui-là sera-t-il plus criminel, qui

16. Doit aimer & honorer Dieu, qui est infiniment bon, qui est le pere de tous les hommes, ne l'aime pas neanmoins, & ne l'honore pas comme il faut. Ayant déduit toutes ces choses, il est bien

facile d'expliquer les choses & les affaires des hommes de ce siecle.

17. Cet homme a naturellement deux parties ; l'ame, & le corps. Quoi que son corps soit sujet à la pourriture & à la mort, son ame est éternelle. Il faut sçavoir qu'il y a trois ordres & trois differences d'ames dans ce siecle.

18. L'ordre le plus bas est appellé l'ame vegetante ; & c'est celle des herbes & des plantes, qui les fait vivre, & les aide à subsister & à croître. Que si les herbes & les plantes viennent à être coupées, elles sechent, leurs ames

19. Suivent & perissent. L'ordre metoyen est appellé l'ame

20. Sensitive, qui est celle des oiseaux & des animaux, qui leur donne la faculté de vivre & de croître, & fait qu'ils entendent & qu'ils vivent, qu'ils sentent & qu'ils goûtent ; & qu'enfin ils sont susceptibles de la douleur & du plaisir, & n'ont pourtant pas l'avantage de raisonner, & leur ame meurt avec leur corps.

21. L'ordre le plus relevé est celui de l'ame intellectuelle. Il comprend les facultez de l'ame vegetante & de l'ame sensitive. C'est pourquoi il fait que l'homme a le pouvoir de vivre, de croître & de sentir. Il lui donne encore la faculté de raisonner & de discerner toutes choses.

22. Quoi que son corps vienne à mourir, son ame reste pourtant incorruptible & immortelle. C'est pourquoi les hommes de ce siecle craignent si fort les hommes morts, & ne craignent pas les animaux, quand ils ont perdu la vie. Ce qui vient de ce qu'on raisonne naturellement ; parce que l'ame de l'homme n'étant pas morte,

23. Elle demeure : Ainsi on peut craindre. Il n'en est pas de même de celle des animaux, parce qu'elle meurt avec eux ; c'est pourquoi elle ne peut pas nous donner sujet de crainte.

24. Comme il ne nous est pas permis de croire

que les ames des hommes sont mortelles ; ainsi ne nous est-il pas permis d'admettre l'erreur de la transmigration. Il est convenable de faire le bien & le mal pendant la vie. Les ames de tous les hommes sont conduites au Jugement de Dieu après leur mort, où elles apprennent assûrément

25. Le lieu déterminé à leurs merites. Il y a un lieu enhaut, qui est le sejour du bonheur & de la beatitude, qui est ordinairement appellé la Cour du Ciel ; & c'est la demeure des bienheureux, & l'endroit de la récompense des bons. Le second est en bas, & est rempli

26. De toute sorte d'amertume : aussi est-il appellé la prison de la terre, où l'on punit les méchans. On doit sçavoir que comme Dieu est infiniment juste, il n'y a point de bien qu'il ne récompense, ni de mal qu'il ne punisse. Toutefois

27. Il se trouve dans le siecle où nous sommes des personnes qui font mal, qui sont neanmoins riches & puissantes, dans l'honneur, dans le repos & dans la joye, pendant que ceux qui vivent saintement sont dans la pauvreté, dans le méptis & dans les miseres. Il est certain que Dieu attend la mort de cet homme, &

28. Afin de prendre l'ame de ce bon, & l'emporter dans le Ciel, afin de lui faire goûter une felicité éternelle ; & afin d'enlever l'ame du méchant, & la précipiter dans la prison de la terre, pour y être tourmentée pendant toute une éternité. Si nous avoüons qu'il n'y a point de

29. Paradis ni d'enfer, de recompense ni de peine, pour recompenser les hommes du siecle, qui font bien ou mal, les justes ne seroient-ils pas trompez dans leurs esperances ? & les méchans ne seroient-ils pas heureux ? & Dieu ne seroit-il pas injuste ? lui qui est la Justice même.

30. On dira : Comment est-ce donc que cela se fait ? Dieu recompense-t-il les bons & les méchans en ce monde ?

31. On répondra : Supposons que les personnes qui reçoivent la recompense du bien & du mal, ne l'attendent jamais qu'aprés leur mort ; ne faut-il pas dire que les ignorans douteront s'il y a une recompense aprés la mort ? & comment leur pourra-t-on prouver ensuite qu'il y a un Dieu au Ciel ? Disons donc que ceux qui violent.

32. Souvent la justice, s'attirent les adversitez & les dangers ; afin qu'ils corrigent les pechez passez, & prennent garde à eux à l'avenir. Ceux qui obeïssent à la raison, reçoivent la benediction qui leur est dûë, afin qu'elle réponde aux bienfaits passez, & soient toûjours animez à bien faire.

33. S'il arrive qu'un homme de bien soit pauvre, dans le mépris & dans la misere, sçachez que cela arrive, parce qu'il y a toûjours quelque peu de mal parmi le bien. C'est pourquoi Dieu

34. Châtie ceux-ci en ce monde ; mais aprés la mort, il les introduit dans un lieu de bonheur, pour y joüir d'un repos éternel. Que s'il arrive au contraire qu'il y ait des personnes qui font mal, & qui neanmoins sont riches, honorées,

35. Et heureuses dans le monde. Soyez persuadez qu'entre ce mal il y a quelque bien. C'est pourquoi il donne quelque recompense & quelque felicité temporelle pendant la vie à ces personnes ; mais aprés leur mort, il les précipite dans le plus profond de la prison, afin qu'ils y reçoivent toute sorte

36. D'amertume. Si les hommes de ce siecle évitent l'Enfer, pour n'y être pas tourmentez, & s'ils aspirent à monter un jour au Ciel, pour y joüir d'une beatitude éternelle,

37. Ils doivent necessairement faire trois choses. Premierement ils doivent connoître necessairement le Seigneur du Paradis, c'est-à-dire Dieu, dautant que les hommes du siecle n'habitent jamais dans une maison, sans en connoître le Maître. Mais

38. Si-tôt qu'ils l'ont connu, ils y peuvent entrer, & y faire leur sejour. Ce qui doit être ainsi par rapport à Dieu, puis qu'il est le Seigneur du lieu & du sejour de la gloire. En second lieu, il faut sçavoir le chemin du Ciel, c'est-à-dire la Loy de Dieu.

39. Les hommes du siecle, qui ne sçavent pas le chemin qu'ils tiennent, ne sont pas en état dés-lors d'y pouvoir jamais parvenir. Je dis donc que celui qui ignore le chemin du Paradis, ne sçauroit jamais arriver à la beatitude.

40. La troisiéme chose, qui est absolument necessaire, est de marcher dans le chemin que l'on sçait, dautant qu'il ne suffit pas que l'homme sçache le chemin qu'il doit prendre, s'il reste oisif dans sa maison, & s'il ne marche pas; parce qu'il n'arrive jamais où il desire, qu'il ne se mette en chemin.

41. De même il est necessaire que celui qui veut monter dans le Ciel, qui est le lieu de toute sorte de felicité, mette

42. En pratique la sainte Loy de Dieu. Quelqu'un dira: J'ai entendu clairement & compris parfaitement que Dieu est le Seigneur du ciel, de la terre & de toutes choses, & qu'il y a un chemin pour le Paradis. Je desire maintenant suivre la Doctrine de ce Dieu saint. Comment

43. Le pourrai je donc? On répondra: Qui desire suivre la sainte Loy, doit avoir deux intentions. La premiere est d'adorer Dieu de tout son cœur, parce qu'il est

44. Le Seigneur universel du ciel & de la terre, des hommes & de toutes les créatures, lequel a créé toutes choses pour nous nourrir. La seconde consiste de songer à l'ame, afin d'éviter de descendre

45. En Enfer, où l'on est rempli de toute sorte d'amertume, & pour aller quelque jour dans le Ciel, & y joüir d'un repos éternel.

46. Qui veut obtenir tout cela, doit faire trois choses necessairement. Garder premierement les Commandemens de Dieu. Secondement on doit croire les choses de Dieu. Troisiémement il faut recevoir le Baptême, & laver les pechez passez.

Voici comme ils redigent les Commandemens de Dieu.

Honorer & adorer un Dieu sur toutes choses.

Ne point nommer le saint nom de Dieu, pour s'en servir dans des vains juremens.

Observer les jours de Fêtes.

Obéïr, & honorer le pere & la mere.

Ne tuer personne.

Ne point commettre de fornication.

Ne point dérober.

Ne point porter de faux témoignage.

Ne point convoiter la femme d'autrui.

Et ne point convoiter les richesses & les autres choses de son prochain.

Les dix Commandemens pris dans leur tout, se réduisent seulement à deux ; à aimer Dieu sur toutes choses, & le prochain comme soi-même. Voilà ce que Dieu a enseigné de tout tems du plus haut des Cieux, & ce qu'il a ordonné qu'on observât pendant tous les siecles avec exactitude. Ceux qui obéïssent à ces choses, montent en Paradis, & joüissent de la felicité ; mais ceux qui font le contraire, descendent en Enfer, & y sont tourmentez. Les articles ci dessus ne sont qu'un abregé ; & si quelqu'un souhaite avoir une entiere connoissance de la Loy Divine, il est necessaire qu'il lise tous les Livres qui traitent de cette Loy de Dieu, & qu'il aille au Temple des Chrétiens, pour entendre les Maîtres de cette Loy, qui sont venus de l'Occident, lesquels expliquent cette Doctrine ; & ils peuvent s'éclaircir de tous leurs doutes, & se rendre sçavans dans cette matiere. Ce qui ne se peut pas faire par ce sommaire, & sans beaucoup de paroles & d'entretiens.

La premiere chose que l'on fait donc, est d'instruire les Neophytes, & de leur donner la connoissance du veritable & du seul Dieu, sans laquelle on ne sçauroit concevoir les autres mysteres de nôtre Religion. Cette connoissance étant entrée dans leurs ames, on leur explique le mystere de la sainte Trinité en un seul Dieu. On vient ensuite à l'Incarnation du Fils de Dieu & du Verbe Eternel. Puis on continuë à parler des Sacremens que le Sauveur a instituez pour remettre les pechez. Et ainsi on explique par ordre tous les autres articles de nôtre Foy. Puis on commence à les instruire dans la pratique des vertus Chrêtiennes, & à leur enseigner le moyen de se perfectionner dans nôtre Religion, pourvû que les Peres Missionaires les voyent parfaitement sçavans dans les maximes de nôtre Foy. Et voilà la maniere dont ils se servent pour convertir ces Infideles, & l'ordre qu'ils gardent pour attirer ces ames à Jesus-Christ.

La conversion des Dames Chinoises est tres-difficile ; car elles sont tellement retirées en leurs maisons, qu'elles ressemblent à des Religieuses claustrales : De sorte qu'elles ne traitent en façon quelconque avec les hommes de dehors, non pas même avec leurs parens, s'ils ne leur sont bien proches. Quand elles sont obligées de traiter d'affaire avec d'autres, elles se cachent derriere la porte, ou derriere quelque rideau ; de maniere qu'on ne les peut voir au visage. Lors qu'elles sortent de la maison, ce qui arrive rarement, on les porte dans des chaises fermées, où elles ne sont pas vûës. A raison de quoi, les Peres de cette Mission de la Chine avoient résolu de ne point entreprendre de leur conferer le Baptême. Mais se voyans pressez depuis par ceux qui étoient déja Chrêtiens, de baptiser leurs femmes, ayant été avisé à la maniere qu'on le pourroit faire, on s'y est pris de cette façon. Il n'est point necessaire que ces Peres pren-

Conversion des femmes Chinoises difficile.

Relat. du Iapon.

nent la peine de les catechiser, parce que leurs maris, leurs enfans & leurs freres y pourvoyent : De telle sorte que quand elles sont disposées à recevoir le Baptême, leurs maris & leurs parens s'assemblent en la maison de quelque personne de condition, où l'on prépare un Autel, avec tout ce qui est necessaire. Un des Peres y va, & en la presence de tous, sans bouger de sa place, il fait reciter à chaque Catecumene la Doctrine Chrétienne, depuis le commencement jusqu'à la fin, & leur fait repeter tout ce qu'elles ont appris des principaux mysteres de nôtre Foy : Ce qu'elles font avec une telle promptitude, qu'il est à douter si l'on se doit plûtôt étonner de leur vivacité à apprendre le Catechisme, & à le reciter en cet examen, ou du courage qu'elles témoignent de ne point trouver étrange d'être vûës & examinées par des étrangers ; ce qui est nouveau en la Chine. Aprés ces examens, suit le Baptême ; puis on leur donne un chapelet & une médaille. Cet ordre, qui est gardé aux Baptêmes des femmes, a été trouvé par experience pour le plus assûré, & qui est de tres-grande édification aux Gentils & aux Chrétiens. Il est arrivé quelquefois que les maris conduisant leurs femmes Catecumenes au lieu où on les devoit baptiser, il s'y rencontroit des femmes Gentiles ; & quand on leur demandoit pourquoi elles étoient venües, & ce qu'elles cherchoient, elles répondoient qu'elles avoient aussi la volonté d'être Chrétiennes, au sujet de quoi elles s'étoient trouvées là. Les Missionaires ne se contentant pas de cela, faisoient venir leurs maris, & aprés avoir eu leur volonté, les baptisoient ; & ces femmes, par leurs vertueux exemples, attiroient enfin leurs maris au Christianisme.

Cang-Hii. Grand Edit en faveur

Je finis ce Chapitre par ce fameux Edit que ce dernier Empereur, dont nous avons tant parlé, a rendu en faveur de la Religion Chrétienne au mois de Mars de l'année 1692. à la sollicitation des

RR. PP. Jesuites, par lequel il a donné la liberté aux Prédicateurs de prêcher l'Evangile, & aux Sujets de l'Empire de l'embrasser & de la suivre. de la Religion Chrétienne.

Si-tôt que l'Empereur eut confirmé cet Edit, qui établissoit si solidement le Christianisme dans tout son Empire, la Cour Souveraine des Rites l'envoya aux Viceroís des Provinces, afin qu'ils le fissent publier avec les ceremonies ordinaires dans tous les lieux de leurs Gouvernemens, c'est-à-dire dans prés de deux mille Tribunaux.

Les Edits de l'Empereur ont force de Loy, & cette Loy est plus universelle, ou du moins plus authentique, quand elle est suivie de cet enregistrement general de tous les Tribunaux. Ainsi la Religion Chrétienne ne peut être établie dans l'Empire Chinois sur des fondemens plus solides & plus inébranlables qu'elle l'est à present.

Cet Edit produisit un effet merveilleux. Plusieurs Payens, que les Loix avoient arrêtez jusques alors, se firent instruire, & demanderent le Baptême. Des Mandarins considérables par leur science & leurs emplois, suivirent leur exemple. L'on vit dans toutes les Provinces des conversions extraordinaires, & le nombre des personnes qui s'adresserent aux Missionaires pour se faire Chrétiens, devint si grand, qu'ils n'y pouvoient suffire.

L'on apprend avec joye que cet empressement continüe, & que cette ferveur augmente tous les jours. Le peu de Missionaires qui sont à la Chine, accablez par la multitude des Catecumenes qui se présentent, demandent des Ouvriers, pour travailler avec eux, & pour recüeillir les fruits d'une si abondante moisson.

C'est pour seconder le zele de ces hommes apostoliques, que le Roy, toûjours attentif à procurer la gloire de Dieu, & à soutenir les interêts de la Religion, a envoyé à leur secours il y a presque 1697.
treize ans, une troupe choisie de fervens Missio-

Le P. Bouvet. naires, qu'un Pere Jesuite d'un merite distingué a conduit lui-même à la Chine sur un Vaisseau François qu'on y envoyoit en droiture. Jamais les conjonctures n'ont été plus favorables pour étendre le Royaume de Dieu, & jamais le vaste Empire de la Chine n'a été dans des dispositions plus heureuses pour recevoir la lumiere de l'Evangile.

Fasse le Ciel que nous soyons assez heureux pour voir de nos jours se former aux extrémitez de la terre une nouvelle Eglise, aussi nombreuse & aussi fervente que l'ancienne : Que le Japon, la Tartarie, le Tunquin & tous les Royaumes voisins, qui font gloire de se former sur les mœurs des Chinois, qu'ils regardent comme la Nation la plus sage & la plus éclairée qui soit au monde, suivent son exemple ; afin que l'Europe & l'Asie se trouvant unies dans un même culte, & adorant le même Dieu, le nom du Seigneur, qui merite d'être loüé depuis le lever du Soleil jusqu'à son couchant, le soit en effet par autant de langues qu'il y a d'hommes dans toute cette étendüe de terres, qui composent les deux principales parties du monde.

De la Religion de Macao.

Relation de M. de Palafox. QUant à la Religion de Macao, qui est le premier Port de la Chine, c'est assez dire que cette Ville est habitée des Portugais, pour ne point douter qu'elle ne soit toute Catholique. Elle est assise dans une Presqu'Isle voisine de la Province de Canton, de la Chine, du ressort de laquelle elle est, n'en étant éloignée que de quarante lieües, mais de plus de six cens de la Cour de l'Empereur. C'est une des meilleures & des plus riches Places que les Portugais ayent en toutes les Indes, assez connüe par les Relations & les voyages qu'on y fait de plusieurs endroits de l'Europe. Ils s'y sont maintenus avec une conduite tout-à-fait grande dans les dernieres révolutions de la Chine, lors

que les Tartares y sont entrez. Il y a dans cette Ville un Evêque Portugais, Suffragant de l'Archevêque de Goa, qui a sous sa Jurisdiction tant les Portugais qui y demeurent, que ceux qui sont dans tout le Royaume de la Chine. Il y a dans la même Ville un Convent de l'Ordre de S. François, & un de S. Augustin, avec un College de Jesuites, qui est un des plus beaux de l'Europe. Son Eglise, suivant le rapport du P. de Rhodes, est la plus belle de la Chrétienté, aprés celle de S. Pierre de Rome. On y montre toutes les Sciences qui s'apprennent dans les plus grandes Academies. C'est dans cette Ville où se sont formez, & où se forment ces grands Ouvriers, qui remplissent tout l'Orient des lumieres de l'Evangile. De-là sont venus tant de glorieux Confesseurs du saint nom de Jesus-Christ, qui étoient allez de-là servir les Eglises du Japon & de la Chine; & quelques autres répandus parmi plusieurs Nations Idolâtres, où ils ont scellé de leur sang la Foy qu'ils enseignoient à ces Infideles. Cette Ville a ainsi beaucoup contribué à faire connoître le nom de Dieu parmi tant de Peuples; & on pourroit dire qu'elle a été une sainte Academie, & comme une glorieuse Arene, où plusieurs saints Athletes s'étoient exercez pour aller combattre de-là l'Idolâtrie, & emporter la couronne du martyre, comme je viens de dire. On a converti beaucoup de Payens, habitans de cette Ville, & d'ailleurs; & tous les jours on en baptise plusieurs, qui se confirment de jour en jour dans leur nouvelle créance. Il s'y voit des Hôpitaux tant pour les pauvres, que pour les malades, qui font admirer la charité Chrétienne aux Chinois, qui y sont en assez grand nombre, à cause du commerce, qui y est grand.

De la Religion de l'Isle de Formose.

CEtte Isle, qui a environ cent trente lieües de tour; appellée Formose ou Belle-Isle, à cause *Relat. de Tavernier.*

de sa fertilité, & de la beauté de son territoire, est placée à la pointe des Philippines, dans sa Côte Occidentale. Elle regarde les Provinces de Fokien & de Canton, du Royaume de la Chine. Les Espagnols ou Portugais, qui la découvrirent, & qui s'y sont établis les premiers, l'ont possedée jusques en 1635. qu'ils en furent chassez par les Hollandois, & ceux-ci par les Chinois, aprés l'invasion des Tartares de la Chine, en 1661. Les Hollandois ne l'ont jamais possedée toute entiere. Ils n'étoient Maîtres que de quatre Forteresses, de cinquante-deux Villages, & de quatorze ou quinze mille habitans. Elle appartient presentement toute entiere aux Chinois Insulaires, qui les en ont tout-à-fait chassez.

Mandeslo.

Relat. de M. Maigrot, Docteur de Sorbonne, à M. de Metellopolis, Vicaire Apostolique de Siam.

M. l'Evêque d'Heliopolis, Vicaire Apostolique de la Chine, étant parti de Siam au mois de Juin de l'année 1683. pour aller dans la Chine, ayant eu à la rencontre, dans le trajet, l'Armée des Tartares, son Vaisseau fut contraint de moüiller à cette Isle, au mois d'Août, dans le tems que le Prince de Formose fut obligé de remettre l'Isle entre les mains du General de l'Armée des Tartares, & à des conditions assez fâcheuses, d'être transporté à la Chine avec tous ses Sujets, & de souffrir qu'on leur coupât les cheveux.

Chrétiens de cette Isle.

Pendant que l'on traitoit ces affaires publiques, cet Evêque & ses Missionaires s'appliquerent à secourir plusieurs familles Chrétiennes, qu'ils trouverent dans cette Isle. Dés le lendemain de leur arrivée, le bruit s'étant répandu qu'il étoit venu des Peres, plusieurs de ces bons Chrétiens les vinrent trouver aussi-tôt, & ces Missionaires commencerent à faire leurs fonctions dans ce lieu, qui dépend de leur Mission ; & comme ces Chrétiens étoient connus pour tels de tout le monde, ils n'avoient garde de se cacher dans les exercices de la Religion. Ils alloient revêtus de leurs soutanes les trouver dans les lieux assignez, où souvent il

entroit des Payens. On leur dit même une fois que la mere du Prince de Formose avoit dessein d'y venir ; & les Chrétiens qui sont à son service, lui ayant demandé une table & quelques autres meubles, pour mettre dans les lieux où ils s'assembloient, elle les donna de bon cœur, & se recommanda elle & les affaires de son fils à leurs prieres. La table servit à dresser un Autel dans une petite chaumiere, que ces bonnes gens parerent autant que leur pauvreté le leur permit.

Cette table donna occasion à cette Princesse de faire une question bien conforme au genie des Chinois. Elle demanda si les Chrétiens vouloient festiner leurs Peres. Celui à qui elle fit cette demande, étoit Chrétien, & fort instruit de la maniere de vivre des Missionaires. Il lui répondit que non-seulement les Peres ne venoient pas pour être regalez par les Chrétiens, mais qu'ils n'en recevoient pas même la moindre chose ; qu'ils sortoient de leur Païs, dans le dessein de faire du bien à tout le monde, & de n'en recevoir autre récompense que le gain des ames, ausquelles ils enseignoient le chemin du Ciel.

Cette Dame fut satisfaite & édifiée d'une telle réponse, qui leur fut d'un grand usage dans d'autres occasions : Car comme les Chinois ne pensent qu'à amasser, ils se persuadent qu'on ne va dans leur terre que pour s'enrichir. Ils ne donnent pas aisément, & pour peu qu'on leur soit à charge, ils s'imaginent que c'est leurs biens, & non pas leurs ames que l'on cherche. D'où vient que le désinteressement des gens qui quittent leurs biens & leur patrie, & qui font profession de mépriser tout ce qui s'appelle interêt temporel, les gagne merveilleusement ; & cet avantage que les Ouvriers Evangeliques ont pardessus les Bonzes & les Prêtres de toutes les fausses Sectes de la Chine, n'est pas moins capable d'avancer les affaires de la Religion, que l'étoit la gloire que les veritables Apôtres

avoient de servir à leur solde dans les armées du Dieu vivant.

Comme ce n'étoit pas le dessein de ces Missionnaires de s'arrêter dans cette Isle, mais de passer dans la Chine, pour accomplir leur entreprise, aprés qu'ils eurent confirmé cette petite Chrétienté dans la Foy, ils chercherent le moyen d'y entrer. Voici la maniere dont il a plû à Dieu de leur ouvrir la porte. Ils avoient presque perdu l'esperance de s'y rendre, quand ils arriverent à Formose; parce qu'il n'y avoit aucune communication de cette Isle avec la Chine, à cause de la guerre entre ces deux Etats. Mais ils ne furent pas long-tems sans concevoir de meilleures esperances, parce qu'on ne doutoit presque plus que le Prince de Formose ne fût obligé de se rendre, & que les Tartares étant les Maîtres de l'Isle, les plus grandes difficultez du passage ne fussent levées, ou qu'on pourroit du moins se sauver dans la foule des habitans de Formose, qui retourneroient captifs à la Chine. Et ce fut le moyen dont ils se servirent pour y entrer.

Au reste, les Peuples de cette Isle de Formose croyent qu'il y a un Dieu tout-puissant, qu'ils appellent en leur langage *Ishi*, & neanmoins ils sont Idolâtres, & fort superstitieux. Ils ont formé quelque apparence de Religion; car ils croyent que le monde est de toute éternité. Et c'est pour cela que quand quelqu'un d'entre eux meurt, on bâtit devant la porte une petite hutte de branchages, y mettant des bannieres aux quatre coins, & dans la hutte même une cuvette pleine d'eau avec une cuilliere de canne; parce qu'ils croyent que les ames des trépassez reviennent tous les jours à la hutte se purifier. Il est vrai que la plûpart de ces gens ne le font que par coutume, & n'en sçavent pas la raison: mais les personnes âgées ne l'ignorent pas. Ils croyent aussi que les ames auront du bien ou du mal en l'autre vie, suivant celui qu'elles

auront fait en celle-ci ; & ils disent que pour aller de ce monde en l'autre, elles passent sur un pont de cannes fort étroit, sous lequel coule un canal rempli de toute sorte d'ordures, où les méchans tombent & languissent éternellement ; mais que les bonnes passent dans un Païs agréable & delicieux, dont ils parlent presque de la même maniere que les Poëtes parlent des Champs Elyséens. Toutefois il y en a fort peu qui soient capables de ces mysteres, ou qui songent à une autre vie aprés celle-ci.

Ils adorent plusieurs prétenduës Divinitez: deux entre-autres, dont l'une s'appelle Tamagisanhach, & l'autre Saria-Fingh ; la premiere a sa demeure au Midy, & contribüe à la generation de l'homme, qui ne tient que de cette Divinité, ce qu'elle a de beau & d'agréable tant au corps, qu'en l'esprit ; Ils disent que la femme de ce Dieu qu'ils appellent Taxanxpanda demeure au Levant, d'où elle se fait entendre quand il tonne de ce côté-là, en parlant à Tamagisanhach son mari, & en le grondant de ce qu'il laisse trop long-tems la terre sans pluye, & qu'ensuite de cela son mari ne laisse pas de faire pleuvoir aussitôt. L'autre Dieu a sa retraite au Nord, & détruit tout ce que Tamagisanhach a donné de beau à l'homme, en lui gâtant le visage de la petite verole, & en lui envoyant plusieurs autres incommoditez : c'est pourquoi ils invoquent l'un & l'autre ; l'un afin qu'ils n'en soient point offensez, & l'autre afin qu'il empéche Saria-Fingh de leur faire du mal. Ils ont encore outre cela deux autres Dieux, qui président à la guerre, nommez Talafula & Tapaliape ; mais il n'y a que les hommes qui les invoquent.

Leurs Prêtres sont des femmes.

Il n'y a point de Nation qui n'employe des hommes au service Religieux de leur Divinité, mais celle-ci se sert de femmes ; ils les appellent Inibs, & tout leur culte consiste aux Prieres & aux Sacrifices. Les Sacrifices & les Offrandes qu'elles font à leurs Dieux, sont des pourceaux,

Leurs Sacrifices.

du ris, de l'arera, de leur boiſſon, & des têtes de cerfs & de ſangliers. Aprés qu'ils en ont fait bonne chere, les Prêtreſſes ſe levent & font une grande priere, pendant laquelle on leur voit tourner les yeux dans la tête; elles tombent à terre, & font des cris effroyables; aprés ces efforts, elles demeurent immobiles, comme des ſtatuës, & deviennent ſi peſantes, que cinq ou ſix perſonnes ont de la peine à les lever. C'eſt en cet état-là, à ce qu'on dit, que leurs Dieux ſe communiquent à elles l'eſpace d'une heure. Enſuite de cela elles montent ſur le toît de la Pagode, vont d'une extrêmité à l'autre, & y font encore leurs prieres; leſquelles étant achevées, elles ſe découvrent tout le corps, montrent leurs parties à leurs Dieux, y frappent de la main, & ſe font apporter de l'eau pour ſe laver en la préſence d'un grand nombre de perſonnes. Il eſt vrai que les hommes n'ont pas aſſez de devotion, pour ſe trouver ſouvent à ces Aſſemblées; & les femmes qui y ſont plus aſſiduës, s'y ennuïent ſi fort, qu'à peine voyent-elles ce qui s'y fait.

Chaque Maiſon a outre cela un lieu particulier, deſtiné pour les devotions de la famille, où l'on invoque les Dieux, & où les femmes font leurs offrandes, de ce qui s'y conſomme tous les jours: mais en cas de maladie, ou de quelque autre adverſité, on y appelle les Inibs pour faire ce ſervice, qui ſe fait avec beaucoup de ceremonies extravagantes. Elles prédiſent auſſi le bonheur & le malheur, la pluye & le beau tems, & elles ont le pouvoir de chaſſer le Diable d'une façon aſſez ridicule. Elles le pourſuivent avec grand bruit, le coutelas à la main; diſant, que par ce moyen elles le pouſſent juſques à ce qu'il ſoit contraint de ſe jetter dans la mer, ou dans quelque riviere où il ſe noye. L'on y voit auſſi dans les carrefours, & ſur les grands chemins, des eſpeces d'Autels chargez d'offrandes pour leurs Dieux, & l'on remar-

que plusieurs autres devotions impertinentes, que les Hollandois qui y étoient établis, ont tâché d'abolir. Ils n'ont point de jour reglé pour le repos ou pour la devotion, & ils n'ont point de Fêtes ; mais ils ne laissent pas de s'assembler certains jours pour se réjoüir, chaque quartier se trouvant pour cet effet en sa Pagode, où les femmes se trouvent aussi bien parées.

Leurs Mariages se contractent & subsistent d'une plaisante maniere ; les femmes ne font point d'enfans, qu'elles n'ayent trente-cinq ou trente-six ans. Mais elles se font mourir dans le ventre, ceux qu'elles conçoivent avant ce tems par leurs Prêtresses. Ce n'est pas qu'elles manquent de naturel pour eux ; mais elles sont préoccupées de la mauvaise impression que leurs Prêtresses leur donnent, que ce seroit un grand peché & une grande honte, de faire paroître des enfans devant cet âge là. Le divorce est permis parmi eux, & la liberté est réciproque entre les parties ; de sorte que le mariage n'oblige pas plus la femme que l'homme, & il arrive souvent que les uns & les autres changent de condition. Ils condamnent la Polygamie, quoiqu'il y en ait parmi eux qui épousent deux ou trois femmes ; mais comme il n'y a point de Loy ni de Magistrat qui punisse un crime où il n'y a point d'interêt civil, celui-ci demeure impuni, aussi-bien que l'adultere. On n'y voit pourtant point de mariages incestueux, n'y qu'on y prenne de femme au quatriéme degré de consanguinité ou d'affinité. Leurs Mariages.

Les Ceremonies que l'on fait aprés la mort de quelqu'un, sont assez remarquables. Aprés le decés on bat le tambour devant la porte du mort, afin de le faire sçavoir à toute la Ville, ou à tout le Village ; à ce bruit tout le peuple se rend devant la porte du défunt, les femmes y apportent chacune un pot de leur arac : & aprés qu'elles ont bien bû à la memoire du trépassé, elles se mettent à Leurs Funerailles.

danser en telle sorte, qu'elles font un grand bruit. Le lendemain ou deux jours aprés ils songent au corps, non pas pour l'enterrer, comme nous faisons, ou pour le brûler; mais pour le faire sécher au feu qu'ils allument autour, l'ayant pendu par les pieds, tuant cependant quantité de pourceaux, & faisant des festins neuf jours entiers. Ils lavent neanmoins ce corps tous les jours, ce qui infecte toute la maison & le voisinage; mais ils n'en sont point plus dégoûtez pour cela. Le neuviéme jour ayant recommencé leurs danses, ils mettent ce corps dans une natte, l'élevant dans un lieu éminent, où il demeure dans cet état jusques à la troisiéme année, & alors ils en ôtent les ossemens pour les enterrer dans la maison, avec les mêmes ceremonies de festins & de danses.

De la Religion des Etats du Grand Cham ;
ou *de la Tartarie.*

CEtte grande Region que le Grand Cham possede, est à l'extrêmité de l'Orient, & au delà de la Chine; elle est de prés de deux millions deux cent mille milles d'Italie, qui contient presque un tiers de cette partie du monde. On la nomme ordinairement la grande Tartarie, pour la distinguer de celle d'Europe. Les Arabes comptent dans la Tartarie le Royaume de Thibet ou Tobbat, où étoit autrefois le Païs Septentrional de la Scythie: Le Morenaher ou le Mawarahar; l'Olgarie ou le Kalmuxi: Les Chazalgites : Les Caulachites, ou Kata Cataï : Mongal, Moal ou Magog : Les Kaimachites, ou Naimans ; Le Royaume de Tangut ou Tanju & Bagargbar : Les Royaumes de Niuche ou Tenduc : & Jupi (ce Roy de Niuche est celui qui depuis soixante ans ou environ s'est rendu maître de la Chine.) L'ancienne & propre Tartarie est vers le Septentrion, la plûpart inconnüe. La Tartarie deserte s'étend depuis les Rivieres de Jaxarte & de Tanaïs, jusques au mont

Imaus, c'est une partie de Sarmathie Asiatique des anciens; elle est possedée par diverses assemblées de Peuples, que les Tartares nomment Hordes, qui en leur signification ont beaucoup de rapport aux Tribus des Juifs. La Tartarie de Zagataï a des peuples beaucoup plus civilisez que les premiers, aussi-bien que le Cathaï; c'est l'Empire du Grand Cham à qui on donne jusques à cent Rois tributaires: & on assure que ses Sujets ont pour lui tant de respect & de veneration, qu'ils le nomment ordinairement Fils de Dieu, Ombre de Dieu, & Ame de Dieu. Son séjour ordinaire est Cambalu, ville capitale de son Etat, situëe aux extrêmitez du Cathaï; les Relations modernes nous en parlent, comme d'une des plus grandes & des plus riches Villes du monde. Outre ce Royaume de Cathaï, il en a plusieurs autres considerables, comme celui de Tangut, Tenduc, & autres où l'on trouve des Nestoriens & autres Chrétiens, celui de Thebet &c. Je me suis extraordinairement étendu sur les bornes & la situation de ce vaste Païs; parce qu'il y en a qui s'imaginent qu'une grande partie de ces Etats est confuse dans la Chine, & que l'Empereur de la Chine en a réuni la plus grande partie à cet Empire dans la révolution qui y est arrivée. 1634.

Il n'est pas certain du tems que le Christianisme est entré dans la Tartarie; mais on peut dire qu'il s'y est introduit dés les premiers siecles de l'Eglise, comme dans la Chine: Et quoi qu'il y ait été souvent alteré, & même quelquefois presque tout à fait éteint; il y a neanmoins longtems perséveré dans se principale partie l'espace de 1253. ans, suivant le rapport d'Haiton, Religieux Prémontré * qui avoit parcouru tout l'Orient en 1307. lequel confirmant ce qu'en avoit rapporté Paul de Venize, écrit que son frere Hayton, Roi d'Armenie, ne pouvant plus souffrir l'injustice des Turcs, qui ravageoient son Royau-

* Qui étoit sorti du sang Royal des Princes d'Armenie.

me, poussé par une inspiration divine, alla trouver le Grand Cham de Tartarie à Cambalu pour implorer son assistance, & afin de procurer la paix à tous les Royaumes Chrétiens.

Cet Empereur le reçut avec de grandes démonstrations d'amitié; & aprés lui avoir exposé le sujet de son voyage, qui tendoit purement au repos de ses Peuples, & au maintient de la Religion Chrétienne, cet Empereur lui accorda volontiers toutes ses demandes, qu'il réduisit à sept articles, dont le premier étoit: Que le Grand Cham embrasseroit la Foy de Jesus-Christ: Que l'on jureroit une alliance perpetuelle entre les Chrétiens & les Tartares: Que dans tous les Royaumes, que les Tartares avoient soûmis à leur Empire, les Chrétiens seroient libres & exemts de persecution: Que les Laïques, aussi-bien que les Ecclesiastiques, joüiroient de leurs Immunitez: Qu'il retireroit par la force de ses armes le Sepulchre de Nôtre-Seigneur, de la tyrannie du Turc; & la Terre-Sainte, de l'usurpation des Sarazins, pour la rendre aux Chrétiens: Qu'il joindroit ses forces aux siennes, pour détruire le puissant Baldachi Caliphum. Qu'il lui donneroit un ordre pour avoir le secours de tous les Tartares, particulierement des plus proches de l'Armenie, pour s'en servir contre ses ennemis. Et enfin, que tous les Privileges & les Jurisdictions de son Royaume d'Armenie, que les Sarazins avoient usurpé, aussi-bien que les Rois Tartares qui lui étoient tributaires, lui seroient restituez. Voilà la maniere qu'en écrit Hayton, qui accompagna le Roy d'Armenie son frere durant tout son voyage chez le Grand Cham, jusques à l'extrêmité de la Tartarie. Lequel assure, que tout ce que le Roy son frere avoit demandé à cet Empereur lui fut accordé, avec une sincerité & une foy tout à fait grande.

Le Grand Cham accomplit incontinent le pre-

mier point de sa Requeste, se faisant baptiser avec tous ceux de sa Maison, & tous les plus grands de sa Cour, aprés les avoir instruits en la Foy Catholique. Le Roy d'Armenie fort satisfait d'avoir obtenu ce qu'il demandoit, retourna accompagné d'Hayton frere de l'Empereur, qui lui fit bien tôt restituer son Royaume. Ensuite de quoi il s'empara de toute la Perse, qu'il trouva sans Roy : & aprés avoir emporté Baldach d'assaut, il prit le Caliphe. Puis il tourna ses armes du côté de la Turquie, prit Alep & Damas ; & enfin poursuivant toûjours son dessein, il conquit toute la Terre-Sainte, fit revenir tous les Chrétiens exilez de leur Païs, rendit la liberté à ceux à qui on l'avoit ôtée, & rétablit toutes les Eglises d'où ils avoient été chassez. En toutes lesquelles actions de pieté, il avoit été sollicité par Doudascaron son épouse, qu'on dit être descendüe de la race d'un de ces trois Rois qui vinrent adorer Jesus-Christ dans l'Etable de Bethléem ; laquelle animée d'un zéle qu'elle avoit pour la Religion Catholique, dans laquelle elle avoit été élevée, & par une aversion qu'elle avoit pour la Secte de Mahomet, à qui elle vouloit ôter la Terre-Sainte & le S. Sepulchre, pour le rendre aux Chrétiens, comme il arriva à la suite. Car non-seulement la Palestine, la Tartarie, & tous les Royaumes de l'Armenie, de la Colchide, de la Turquie, de Babylone & de Syrie, reçûrent les lumieres de l'Evangile par le zele d'Haolone, & tous ces Peuples pouvant librement faire l'exercice de la Religion Catholique, & les Infideles se convertir à la Foy : mais il arriva aussi que tous ceux de la Tartarie Septentrionale, & des Païs qui sont aux extrêmitez du Royaume de Cathaï, embrasserent la Foy Catholique.

S. Antonin confirme tout cela, & rapporte une Lettre que cette Haolone, qu'il appelle Ercaltay, Prince & frere de Cublay. Le Grand Cham écrivit

à S. Loüis Roy de France, qui étoit en Cypre, faisant la guerre aux Mahometans; par laquelle il l'exhorte de joindre ses forces aux siennes, pour détruire les Sarazins. S. Loüis fit réponse à ce Prince, & lui envoya, ainsi qu'au Grand Cham, deux habiles Prédicateurs, de l'Ordre de S. Dominique; avec des présens de devotion; toutes lesquelles choses sont rapportées par S. Antonin, & sont conformes, à ce qu'en disent Marc Paul de Venize & d'Hayton.

Innocent IV.

Il y eut même des Tartares qui vinrent à Lion, pour y assister au Concile que le Pape y fit assembler: Et en 1300. plusieurs Religieux de l'Ordre de S. François, furent envoyez au Grand Cham dans la Tartarie, où ils convertirent à la Foy un grand nombre de personnes dans la ville de Cambalu; & dans le Royaume de Thebet, même dans l'Empire de la Chine, où ils firent de grands progrés. Ces Religieux, & ceux dont nous avons parlé, qui ont prêché l'Evangile dans tout ce Païs, aussi-bien que dans les Indes & dans l'Empire de la Chine, parcourant toute la Tartarie, y convertirent des millions d'ames; Mais enfin, soit que dans la suite du tems il n'y eût pas assez de Pasteurs pour avoir soin du Troupeau, ou à cause du peu de religion des Empereurs qui succedent à cet Empire, ou à cause du refroidissement & du libertinage des Peuples; ou bien à cause de la fréquentation des Heretiques & des Gentils, l'Eglise de Tartarie retourna dans sa premiere confusion, une partie embrassant l'Heresie des Nestoriens, l'autre l'Idolâtrie: Et enfin chacun choisissant la Divinité que sa fantaisie lui suggeroit, ils sont tombez dans la suite dans l'aveuglement des Mahometans.

Mathias Micheu l. 1. de Sarmathia Asiatica.

Ainsi les Tartares d'aujourd'hui sont de differentes Religions, y en ayant plusieurs Idolâtres, principalement sous le Grand Cham; d'autres Mahometans qui semblent faire le plus grand nom-

bre, dautant qu'il s'en trouve dans le Païs du Grand Cham, & tous les Tartares du Zagathai, de même que ceux de Krim le sont, & plusieurs autres: mais ils ne veulent point être appellez Tartares ou Turcs, mais Mesermans, c'est-à-dire Fideles. Ils crient tous les jours leur *Jahi Illo Illoth*, c'est-à-dire qu'il n'y a qu'un Dieu, & disent qu'ils sont sortis d'Ismaël. Ils ont un Pontife nommé Seyd, qu'ils honorent à un si haut degré, que les Rois vont au devant de lui, mettent pied à terre pour le salüer, étant à cheval, & le touchent en baissant la tête: ce qui n'est permis qu'aux Rois; les Ducs ne lui touchent pas la main, mais le genoüil; les Nobles, les pieds, & ceux du commun, sa robe ou son cheval.

Il se trouve encore parmi les Tartares quelques Hordes Juives, c'est-à-dire assemblées qui sont aux extrêmitez de la grande Tartarie: L'on y voit encore plusieurs Chrétiens Nestoriens sous le Grand Cham de Cathaï, & d'autres qui suivent la Religion des Moscovites, vivant à la Greque, dont les principaux sont ceux de Casan, qui furent baptisez en 1551. à l'instance du Grand Duc de Moscovie.

Ils disent qu'il y a un grand Dieu céleste qu'ils encensent tous les jours, ne lui demandant que le bon entendement & la santé. Ils en ont encore un autre nommé Natigay, qui est une Statüe couverte de feûtre, & chacun en a un en sa maison. Ils donnent une femme & des enfans à ce Dieu, mettant sa femme à sa main gauche, & ses enfans devant lui, qui semblent lui rendre de l'honneur. Ils appellent ce Natigay Dieu des choses terrestres; disant qu'il garde leurs enfans, leurs bêtes, & leurs bleds; ils l'honorent extrêmement. Toutes les fois qu'ils mangent, ils prennent une partie de la graisse de leur chair, & en frotent la bouche de leur Dieu, de sa femme, & de ses enfans; puis ils jettent du boüillon de leur chair hors la porte aux autres

Esprits, & disent que leur Dieu avec sa famille a eu sa portion, puis ils boivent & mangent à leur aise.

Le Grand Prophete. Le premier Dieu des Idoles des Tartares est appellé Sogomobarcan, & c'est leur grand Prophete, comme Mahomet l'est des Arabes, qui leur a laissé quelques enseignemens d'un Dieu, de la police & des mœurs, avec un Edit; suivant lequel, les Successeurs de Cingis Can jurerent de ne point tourmenter les Chrétiens.

Leurs Sacrifices. Ils font leurs Sacrifices de moutons à tête noire, d'encens, & de bois d'aloës, & versent le boüillon des moutons devant leurs Idoles.

Leurs Moines. Ils ont de grands Monasteres, qui contiennent deux mille Moines, qui ont la tête & la barbe raze; quelqu'uns d'entre-eux peuvent se marier. Ils ont encore d'autres Moines, appellez Sensim, qui vivent sans femme, & adorent le feu, mais les autres les font passer pour Heretiques.

Au reste, il y a presque dans tous ces Etats des Mahometans & des Chrétiens, & même quantité de Jüifs du côté du Nord, comme nous verrons à la fin de ces Etats. Cublay Can un des principaux Empereurs de Tartarie, honoroit toutes ces quatre Religions.

J'ay fait voir dans la Religion de la Chine, comment le Christianisme a été introduit dans cet Empire, où le Lecteur aura recours, pour n'être pas obligé ici à une répetition.

Tangut. Lassa ou Barantola. Tavernier. A l'Orient de ce Païs & prés du Catay, est la Region de Tangut ou Tanchut; sous ce nom on comprend divers Etats, entr'autres le Royaume de Lassa, que les Tartares appellent Barantola ou Boutan, comme l'appelle un fameux Voyageur. Sa Ville capitale porte aussi le nom de Lassa ou Barantola, & c'est dans ce Royaume ou aux environs, que l'on croit qu'étoit l'Empire du Prete-Jan.

Ce Païs est tout rempli d'erreurs; les Peuples adorant

adorant plusieurs Idoles, parmi lesquelles celle qu'on appelle Menipe tient le premier rang; elle a neuf têtes qui s'elevent en forme de Pyramide: Ils réverent cette Idole avec des postures & des grimaces épouventables, répetant plusieurs fois ces mots: *Menipe, sauve-nous*, & lui offrent quantité de viandes, afin qu'elle leur soit propice dans leurs besoins.

Dans ces Royaumes de Tangut ou Barantola, il s'est introduit une détestable coutume, qui ne peut avoir été inventée que par le Demon: Un jeune homme armé jusques aux dents, possedé par ce malin Esprit, à qui il est consacré, appellé vulgairement dans le Païs Buth, qui signifie meurtrier, a la liberté certains jours de l'année de tuer tous ceux qu'il rencontre dans les rües, sans épargner personne: & ces morts sont consacrez à la Déesse Menipe qu'ils adorent, laquelle ils esperent leur être aprés tres-favorable dans leurs affaires.

Il y a deux Rois dans ce Royaume de Barantola, dont le premier qu'on appelle Deva s'employe à faire observer la justice dans toutes les affaires qui se traitent dans le Royaume. L'autre vit oisivement dans son Palais, comme dans une solitude, retiré du monde, exemt des affaires & libre de tout soin; & est non seulement adoré des habitans du lieu, comme une Divinité; mais encore tous les autres Rois de la Tartarie, qui lui sont sujets pour la Religion, font des Pelerinages pour lui aller rendre leurs adorations comme au Dieu vivant & veritable, qu'ils appellent Lama Congiu, c'est-à-dire Dieu le Pere Eternel & Celeste; il se tient dans un lieu obscur & secret de son Palais, tout couvert d'or, d'argent & de pierreries, éclairé de quantité de lampes, élevé sur un lieu éminent, assis sur un Duvet, tenant un Chapelet à la main. Les Etrangers se vont prosterner devant lui, la face contre terre par respect & par veneration, sans qu'il leur soit pourtant permis de lui

Deux Rois dans ce Royaume.

Le Grand Lama.

aller baiser les pieds. Ils appellent ce faux Dieu Grand Lama, c'est-à-dire Grand Prêtre, & encore le Lama des Lamas, qui signifie Prêtre des Prêtres, parce qu'ils se persuadent que toute la Religion vient de lui. Afin que son éternité ne perisse pas avec sa vie, les Lamas ou petits Sacrificateurs qui sont continuellement avec lui pour le servir, & qui reçoivent ses Oracles, & les publient aux simples Etrangers, ont le soin aprés sa mort de chercher dans le Royaume, un homme qui lui soit semblable, qu'ils mettent à la place du deffunt, de telle sorte que tout le Royaume ignore la tromperie; & ils font croire à tout le monde que le Pere Eternel est ressuscité des Enfers depuis sept cens années, & que depuis ce tems il a toujours vêcu, & vivra éternellement; ce qu'ils persuadent si bien à ces Barbares par des illusions diaboliques, qu'il ne leur reste aprés aucun doute de leur creance; ce qui fait qu'il est tellement respecté de tout le monde, principalement des Grands Seigneurs; que ceux-là s'estiment mêmes bienheureux; qui peuvent obtenir par des riches presens, des excremens du Grand Lama, qu'ils portent pendu à leur col, dans une boëte d'or, comme un préservatif assuré contre toutes sortes de maux.

Sa demeure. Le lieu de sa demeure est Bietala, qui est une Forteresse située à l'extrêmité de Barantola.

Ce Grand Lama a tant de pouvoir & tant d'autorité sur toute la Tartarie, que tous les Rois de ce Païs auparavant d'être sacrez & de recevoir la Couronne, sont obligez de lui envoyer des Ambassadeurs avec de riches presens, afin d'obtenir sa benediction pour la prosperité de leurs Etats.

Le P. Grubere, le P. Dorville qui firent ce voyage en 1661. Ce que deux Peres Jesuites, qui sont rapportez dans le Pere Kirker, apprirent dans la Ville de Barantola des habitans du lieu; où, n'ayant pû voir ce Grand Lama, parce qu'il est défendu aux Chrétiens d'y entrer, de même qu'à tout autre, qu'il

n'ait préalablement fait les ceremonies accoûtumées de l'Idolâtrie, sans quoi il ne peut paroître devant cette Divinité : ils n'ont pas laissé de voir son Portrait, qui est exposé à l'entrée du Palais Royal, où il y a continuellement des lampes allumées, pour lui faire rendre les mêmes honneurs que s'il y étoit en personne.

Comme c'étoit la coutume de ces Peuples de venir de tous les endroits de la Tartarie, pour recevoir les Oracles, qu'ils croyoient sortir de la bouche de ce Monarque ; l'Empereur de la Tartarie Chinoise, n'eut pas plûtôt conquis la Chine Tartarique, qu'à l'exemple de ses Prédecesseurs, il fut sollicité par le Conseil & les principaux de la Tartarie, d'aller rendre ses hommages au Grand Lama, qui est reconnu dans toute la Tartarie pour le Prélat universel de tout ce vaste Empire ; ce que ce Prince se seroit mis en devoir d'exécuter, voulant avoir cette complaisance pour tous ses Peuples, qui demandoient ardemment l'accomplissement de ce voïage.

Si le Pere Adam Schall Jesuite Mandarin, qui étoit tout-à-fait dans la confidence de cet Empereur, ne l'en avoit détourné par de puissantes raisons, & telles, qu'il se moqua à la suite de l'empressement de ses Sujets. Il fit bien plus, car sçachant que ce Dieu extravagant venoit dans son Royaume pour le combler de ses benedictions, ce sage Monarque ne daigna pas seulement le prévenir, se contentant de descendre dans son Jardin du Palais de Pekin où il étoit alors, pour ne lui pas faire de confusion. Ce Pere Eternel reçût les presens que l'aveugle idolâtrie de ces pauvres peuples lui fut offrir, qui étoient d'un prix inestimable. Mais toutes ces liberalitez, jointes à toutes les benedictions que cet Imposteur avoit donné sur le Chef & les membres de cet Etat, n'empêcherent pas que la peste & la famine ne ravageassent tout ce vaste Empire, aprés son départ, quoi

qu'il eut crû en sortant, avoir comblé de bonheur toutes les Provinces de ce Royaume; ce qui lui attira toutes les maledictions du peuple, & de toutes sortes de personnes.

Tangut. Il y a quantité d'Idolâtres dans ce Royaume de Tangut, & les habitans de Succuir & de Campion qui sont de ce nombre, sont les plus voisins des Mahometans. Il y a de grands Temples pleins d'Idoles, en l'un desquels on voit particulierement deux Statües d'homme & de femme, hautes de quarante pieds, toutes d'une piece, & dorées, étendües par terre. On y voit aussi des Statuës qui ont six ou sept têtes, & dix mains, dont chacune tient diverses choses, comme un serpent, un oiseau, une fleur.

Il y a plusieurs Monasteres, où de grands personnages d'entre-eux qu'ils estiment de sainte vie, se sont retirez sans en pouvoir jamais sortir, parce qu'on en avoit bouché les portes. Il y en a d'autres qui vont par la Ville comme nos Religieux. A la naissance d'un fils, ils les recommandent à quelqu'unes de leurs Idoles, en l'honneur desquelles, ils nourrissent un mouton toute cette année, au bout de laquelle ils le mennent devant l'Idole avec leur fils, & le sacrifient, puis le font manger à leurs parens & à leurs amis.

Il se trouve aussi dans les Villes de ce Païs des Mahometans, & des Chrétiens Nestoriens.

Necbal. Dans le Royaume de Necbal limitrophe de Barantola, ils sont tous ensevelis dans les tenebres du Paganisme, & il n'y a aucune marque du Christianisme. Le Roy de cet Etat est tres-puissant, & pour être Idolâtre, il n'est pas neanmoins fort contraire à la Religion Chrétienne; il témoigna une grande bien-veillance à ces Peres dont je viens de parler, au sujet de quelque present qu'ils lui firent; il les voulut même retenir auprés de lui, ce que n'ayant pû obtenir d'eux; il leur fit promettre qu'ils retourneroient, & qu'il leur fe-

roit bâtir un College, qu'il assureroit d'un bon revenu, & leur donneroit permission d'y exercer leur Religion, & de l'introduire dans l'étendüe de tout son Royaume.

Catay. Dans la Province de Catay, dont la Capitale est Cambala, il y a des Idolâtres, des Mahometans, & des Chrétiens Nestoriens. Les Tartares qui l'habitent, confessent bien un Dieu Eternel, invoquent son nom tous les jours, mais font fort peu d'autres biens; ne jeûnans, ni faisans aucunes prieres, & n'estimant pas que ce soit mal fait de tuer des hommes, & de paillarder; mais s'ils avoient laissé leurs chevaux bridez, lors qu'ils doivent paître, ils croiroient avoir peché mortellement. Ils ont entr'eux des opinions differentes, car ils ont aussi leurs Dieux, quoi qu'ils reconnoissent Dieu, Createur du Ciel & de la Terre: comme il paroît par une Table qu'ils ont chez eux, sur laquelle le nom du Tres-haut, & celeste Dieu est écrit; lequel ils adorent tous les jours avec l'encens, en levant les mains en haut, & faisant claquer leurs dents par trois fois, & lui demandant l'entendement & la santé. Ils tiennent aussi l'ame immortelle; mais ils croyent qu'elle passe d'un corps à l'autre, & est bien ou mal logée, selon qu'elle a fait bien ou mal. Si l'homme qui l'avoit étoit pauvre & vertueux, elle est mise au ventre d'une Damoiselle, afin d'animer un Gentilhomme, puis elle passe au corps d'un Seigneur, & monte de degré en degré jusques à ce qu'elle soit déifiée; mais ayant fait mal, tandis qu'elle étoit dans le corps d'un Gentilhomme, elle entre dans le corps d'un Païsan, puis d'un chien, & va toujours descendant plus bas.

Thebeth. Caindu. Carazan. Dans la Province de Thebeth, en laquelle on comptoit autrefois huit Royaumes & plusieurs Villes, ils sont tous Idolâtres. De même que dans celle de Caindu & celle de Carazan, dont la Capitale porte le nom de sa Province, a la longueur de cinq journées.

Carajan. Dans celle de Carajan il y a des Idolâtres, des Mahometans, & des Chrétiens Nestoriens.

Gradandam. Dans la Province de Gradandam ils n'ont ni Temples ni Idoles; mais ils adorent le plus ancien de chaque maison, disant que tous sont sortis de son estoc, & que tout le bien qu'ils ont vient de lui.

Tenduc. Dans celle de Tenduc, les Chrétiens y sont en grand nombre, comme étans les maîtres, mais ils sont Nestoriens: il s'y trouve aussi des Mahometans & des Idolâtres. Il y a encore d'autres gens nommez Argons, qui sont descendus des Idolâtres de Tenduc & des Mahometans, & ceux-ci sont les mieux faits du Païs, les plus sages & les plus accorts.

Dans les Funerailles que les Tartares de ce Royaume font aux Grands Seigneurs, aprés leur mort, ils observent une coutume également pleine de barbarie & de superstition: Dans le bucher où ils font brûler le corps du défunt, ils y jettent des esclaves, des femmes, des chevaux & des armes, comme si toutes ces choses devoient servir à l'autre monde aux personnes à qui ils rendent ces derniers devoirs. On se contente de brûler la peinture de toutes ces choses, dans plusieurs autres Regions de cet Empire, de même que dans la Chine, comme nous avons vû, & ce qui est bien plus tolerable; Neanmoins aux Obseques des Grands Chams, qu'on porte au Mont Altay, pour y être inhumez, tout ce qui se trouve en chemin d'hommes & d'animaux, est tué, pour aller servir en l'autre monde l'Empereur qui est decedé, y ayant bien eu vingt mille personnes massacrées de la sorte aux Funerailles de Mongu Kam.

Obseques des Grands Chams.

Maranga. Nous lisons dans Marc Paul de Venize, que ceux qui ont tendrement aimé leur Roy, ou qui ont été favorisez d'eux, se jettent dans le feu qui doit consumer son cops, afin d'y être brûlez

avec lui, & d'avoir l'honneur aprés leur mort, d'être encore de sa suite, & d'en être plus cheris à cause de leur reconnoissance & de leur fidelité; & il arrive souvent qu'il y a trente mille hommes, qui aveuglez de cette creance, périssent au jour des Funerailles de ce Prince.

D.. 'e Royaume de Maraga, qui est contenu dans cel... Thebeth; les Peres Jesuites trouverent des anciennes marques qui faisoient connoître que la Religion Chrétienne avoit été établie dans ce Païs; comme ils reconnurent aussi par les noms de trois hommes, qu'ils découvrirent à Radoc, Ville principale de Maranga, qu'on appelloit Dominique, François, & Antoine. Innocent IV.

Tous ces Tartares appellent le Pape, & les Chrétiens Dzinthis & Chaur; c'est-à-dire Payens, Infideles, Chiens & Idolâtres; & cela depuis qu'ayans été invitez par le Pape de recevoir la Foy Chrétienne, ils furent persuadez par les Mahometans, de suivre la Religion de l'Alcoran, comme la plus pure, n'enseignant que l'adoration d'un seul Dieu; & leur faisant entendre que celle des Chrétiens étoit remplie d'Idolâtrie; mais que celle qu'ils professoient étoit commode, permettant tout à l'homme libre, & lui mettant les armes à la main; au lieu que celle de Christ, n'étoit bonne que pour les effeminez, & pour ceux qui demandent le repos. Juifs de Tartarie.

Les Juifs qui sont originaires de Tartarie, sont descendus des dix Tribus d'Israël, transportées par le Commandement de Salmanazar Roy d'Assyrie, au Païs d'Assareth, du tems du Roy d'Osée, & ce Païs est la Province de Belgian, d'où les Juifs sortirent sous le nom de Tartares en 1200. sous le Grand Cingis, Fondateur de l'Empire des Tartares: & parce qu'ils avoient retenu la Circoncision & quelque autre chose de la Loi de Moïse, ils devinrent facilement Mahometans. Neanmoins ils sont encore presque tous Idolâtres.

à Catay, si ce n'est qu'entre les Mahometans, il y ait quelques Juifs, & quelques Chrétiens, mais ils sont en petit nombre.

Chrétiens de Tartarie.

Quant aux Chrétiens qui y restent, leur Religion est fort corrompüe; ils ont suivi l'Heresie de Nestorius qui s'est étendüe jusques à la Ville de Campion, & mêmes à celles de Tangut, de Succuir, de Cambalu, & en plusieurs autres de cet Empire. Nous avons parlé de cette sorte de Chrétiens dans la Religion de la haute Armenie, & dans celle de Perse, où ils se sont établis comme en ces contrées, mais ils y professent une Religion plus pure qu'en cette Tartarie.

De la Religion du Païs d'Uzbek ou *Zagatay.*

Davity de l'Asie.

CE Païs est dans le Maurenahar, qui est une partie de la Tartarie. La Capitale est Sammarkand, Siege Royal du grand Tamerlan. Il est habité de Mahometans, qui sont de la race des Turcs. Leur Pontife Moufty réside dans la Ville de Sammarkand, où ils se sont maintenus depuis que Zagatay, frere du Grand Kan se fit Chrétien.

De la Religion du Turkestan.

Davity ibid.

LEs Peuples & les Rois de tous ces Païs des Massagetes sont Mahometans. Les Ministres de leur Loi s'appellent Caseiset ou Mullas; & les autres s'appellent Misermans, c'est-à-dire Fideles. Un Jesuite Portugais trouva beaucoup de personnes curieuses, d'apprendre les mysteres de la Foy Chrétienne, mais il n'en convertit aucune, peut-être fut-il plus heureux à son retour de la Chine.

De la Religion du Royaume de Thebeth.

Davity ibid.

CE Royaume qui est encore dans le Maurenahar aboutit aux Etats du Mogol, & particulierement au Royaume de Caximur. C'est un fort

grand Païs, les habitans y sont presque tous Chrétiens, & l'on n'y souffre guere d'Infideles; il y a beaucoup d'Eglises bien parées & ornées de quantité de Tableaux de Jesus-Christ, de Nôtre-Dame, & des Apôtres; elles sont desservies par toutes sortes de Ministres de l'Eglise comme les nôtres, qui gardent exactement la chasteté. L'Evêque est appellé Lamaho; il demeure ordinairement en un Desert separé de la Ville par un grand Fleuve : & il ne vient à la Ville Capitale que les trois jours les plus solemnels de l'année, pour y celebrer le Service divin. Chrétiens de ce Païs.

Fin du troisiéme Volume.









